This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

1127

Soc. 8974 e. 142
1839(2)

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE

DES SCIENCES,

DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS

DE LILLE.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE

des Sciences,

DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS

DE LILLE.

1839. — DEUXIÈME PARTIE.

BIBLIOTHECA · BODLEIANA

A LILLE,

DE L'IMPRIMERIE DE L. DANEL, GRANDE PLACE.

1840.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

MÉMOIRE

SUR LES

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES ET LES PRINCIPALES BIBLIOTHÈQUES PARTICULIÈRES DU DÉPARTEMENT DU NORD,

Par M. Le Glay, membre résidant.

> Hi sunt magistri qui nos instruunt sine virgis et ferula, sine verbis et cholera, sine pannis et pecunia. Si accedis, non dormiunt; si inquirens interrogas, non se abscondunt; non remurmurant si oberres; cachinnos nesciunt, si ignores.
>
> Ric. de Buri, *Philobiblion*, cap. I.

> Thesaurus invisus et sapientia absconsa, quæ est utilitas in utrisque?
>
> Eccli. XX, 32.

Le travail que nous publions est divisé en deux parties. Dans l'introduction, nous traitons rapidement des bibliothèques en général. Ces considérations préliminaires nous ont paru convenables avant d'arriver aux établissements spéciaux qu'il s'agit de faire connaître.

La première partie du Mémoire est consacrée aux bibliothèques publiques du département du Nord. Après avoir décrit celle du chef-lieu (Lille), nous passerons les autres en revue, suivant l'ordre de leur importance : Cambrai, Douai, Valenciennes, Dunkerque, Le Câteau-Cambrésis, Saint-Amand, Avesnes, Bailleul.

Viendront ensuite quelques observations et propositions au sujet de certaines villes, qui, n'ayant pas encore de bibliothèques publiques, pourraient et devraient en acquérir. Nous dirons un mot des améliorations que semblent réclamer les établissements déjà constitués.

Dans la seconde partie, nous jeterons un coup-d'œil sur les collections bibliographiques formées dans le pays par divers amateurs.

Enfin une série de pièces justificatives, inédites ou peu connues, servira à compléter ou confirmer les notions répandues dans le corps de cet opuscule, pour lequel nous sollicitons l'équitable indulgence des bibliophiles et des érudits.

INTRODUCTION.

DES BIBLIOTHÈQUES EN GÉNÉRAL.

Suivant le dictionnaire de l'Académie, une bibliothèque est *un lieu où l'on tient un grand nombre de livres rangés en ordre.* Furetière, après avoir donné une définition analogue, ajoute : *on le dit aussi des livres en général qui sont rangés dans cet ordre.* L'ancienne Encyclopédie s'exprime ainsi : *Lieu plus ou moins vaste avec des tablettes et des armoires où les livres sont rangés sous différentes classes.* — Il ne faut pas confondre les archives et les musées avec les bibliothèques. Dans les premières, on dépose les transactions entre particuliers, entre familles ou entre souverains et nations. Les musées sont plus spécialement consacrés à recevoir les produits des arts ou ceux de la nature : il y a des musées de peinture et d'histoire naturelle. Quant aux bibliothèques, leur destination est de recevoir les principales productions, imprimées ou manuscrites, des sciences et de la littérature. Un magasin de librairie n'est point une bibliothèque; car les livres n'y sont point à poste fixe; on ne peut les ouvrir, et par conséquent y puiser de l'instruction ou de l'amusement, qu'après les avoir enlevés du lieu où ils reposent provisoirement, comme on ne peut faire usage des monnaies qu'après leur sortie de l'hôtel où elles ont été fabriquées.

Tant que l'écriture manuelle fut le seul moyen de reproduction des livres, on conçoit qu'ils ne durent se multiplier qu'avec lenteur et à grands frais. Ainsi, quand certains historiens nous disent que la fameuse bibliothèque d'Alexandrie en Egypte contenait 700,000 volumes, il faut se souvenir que les volumes

alors n'étaient que de simples rouleaux de papyrus ou de parchemin.

Les Hébreux, qu'on doit toujours citer les premiers dans l'histoire de la civilisation, avaient, sur les confins de la tribu de Juda, une ville nommée Cariath Senna ou Cariath Sepher, c'est-à-dire cité des lettres et des livres, ville-bibliothèque. *Jos.*, XV, 15. On voit par saint Luc, IV, 16, 17, et par les Actes des Apôtres, XV, 21, qu'il existait un dépôt des livres sacrés dans le Temple et dans chaque synagogue. Il y a dans Ézéchiel, II, 8, 9; III, 1, 23, un passage d'une bizarrerie sublime : Dieu dit au prophète : « Ouvrez la bouche et mangez ce que je vous » donne : et je vis; et une main s'avança vers moi tenant un » livre roulé qu'elle déroula à mes yeux. Ce livre, écrit en» dedans et en-dehors, contenait des lamentations, des chants » et des plaintes lugubres. Dieu me dit : Fils de l'homme, » mangez ce livre, puis vous irez parler aux enfants d'Israël. » J'ouvris la bouche et je me rassasiai de ce volume.... et » quand je l'eus mangé, je ressentis dans la bouche une » saveur aussi douce que le miel. » Figure hardie mais admirable qui exprime avec un rare bonheur l'action de l'esprit divin sur le prophète, et qui exprimerait non moins heureusement les résultats d'une étude opiniâtre chez ces hommes apostoliques qui, après avoir dévoré le livre par excellence, s'en vont annonçant aux peuples des doctrines aussi douces que le miel. On a fait de belles histoires sur une bibliothèque formée au mont Amara en Ethiopie par la reine de Saba, avec les livres dont Salomon lui fit présent, entr'autres les œuvres d'Énoch, de Noé, d'Abraham, etc., auxquelles cette grande et savante princesse ajouta par la suite ses propres ouvrages et ceux de Mémilech, son fils, qu'elle avait eu de Salomon. Du reste, cette bibliothèque a fini, dit-on, par contenir 10,000,000 volumes, écrits sur beau parchemin et renfermés dans des étuis de soie.

Malgré tout ce qu'on raconte sur la science merveilleuse des Chaldéens, nous ne voyons nulle trace des livres qu'ils ont dû composer et recueillir, si ce n'est cependant la fameuse série d'observations astronomiques envoyées de Babylone à Aristote par Callisthènes, qui accompagnait Alexandre dans son expédition. Suivant Eusèbe, les Phéniciens avaient de grandes collections de livres ; mais sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres, ils étaient surpassés par les Egyptiens. Osymandias, contemporain de Priam, fut, au dire de Diodore de Sicile et de Piérius, le premier qui fonda une bibliothèque en Egypte. C'est là qu'on lisait l'inscription célèbre : *Médecine de l'ame*, ψυχῆς ἰατρεῖον. Naucratès, qui accuse Homère de s'être approprié l'Iliade et l'Odyssée, prétend qu'il les avait volées dans la bibliothèque de Memphis. Mais entre toutes les collections de l'antiquité, aucune ne fut plus magnifique que celle d'Alexandrie ; fondée par Ptolémée Soter avec l'aide de Démétrius de Phalère, elle reçut un accroissement considérable sous Ptolémée Philadelphe, qui y déposa l'Écriture sainte, traduite en grec par les soixante-douze interprètes que lui avait envoyés le grand-prêtre Éléazar. Là vinrent aussi prendre place les tragédies autographes d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide, que les Athéniens cédèrent dans un temps de disette, en échange des blés qu'ils tirèrent d'Égypte. Tout le monde sait qu'en l'an 650 de J.-C., la bibliothèque d'Alexandrie fut détruite par ordre du calife Omar, que les livres furent partagés par portions égales pour être envoyés à tous les bains publics de la ville et qu'ils servirent à les chauffer pendant six mois ; mais ce qu'on sait moins, c'est que long-temps auparavant, Jules-César, qui n'était point un sarrasin, incendia cette même bibliothèque avec sa flotte, lorsqu'il se trouvait assiégé dans un quartier d'Alexandrie. Pline assure qu'à la prise de Pergame, Marc-Antoine fit présent à Cléopâtre des deux cent mille volumes qui composaient la bibliothèque de cette ville. La collection qui se trouvait à Suze

en Perse, et où Méthosthènes puisa des documents pour l'histoire de cette monarchie, était-elle une bibliothèque ou un dépôt d'archives ? C'est ce qu'il n'est pas facile de constater.

Les Grecs ne durent point manquer de bibliothèques. A un peuple bel-esprit et chercheur de sagesse, comme les appelle un ancien (1), il fallait des livres. Après la mort de Speusippe, disciple de Platon, Aristote acheta ses livres, qui étaient en petit nombre, pour le prix de trois talents; ce qui faisait une somme de seize mille livres. Dès le siècle précédent, Pisistrate avait formé et livré au public une bibliothèque que plus tard enleva le roi Xercès. Je ne sais sur quel fondement Zuringer prétend qu'Hippocrate fit brûler la belle bibliothèque de Cnidos, l'une des Cyclades, sous prétexte que les Cnidiens refusaient de suivre sa doctrine. *Tant de fiel entre-t-il dans l'ame des médecins ?* Barthélemy a donné dans son *Anacharsis* un tableau séduisant de la bibliothèque d'un Athénien.

A Rome, les plus anciennes bibliothèques furent le fruit des conquêtes. Plutarque raconte que Paul-Émile, après sa victoire de Macédoine, permit à *ses enfants*, « *qui aimoyent* » *l'estude et les lettres, de prendre les livres de la librairie du* » *roy.* » Asinius Pollion fit mieux : vainqueur des Dalmates et » d'autres peuples, il forma une bibliothèque publique des livres » enlevés aux ennemis et l'enrichit à ses propres frais. » Plutarque vante Lucullus, qui « faisoit une honneste et louable » despense à recouvrer et faire accoustrer des livres; car il » en assembla une grande quantité et de fort bien escritz, des- » quels l'usage estoit encore plus honorable que la possession, » pour ce que ses librairies estoient ouvertes à tous venants, et » laissoit-on entrer les Grecs, sans refuser la porte à pas un » dedans les galeries, portiques, qui sont à l'entour, là où les

(1) *Græci sapientiam quærunt.*

» hommes doctes et studieux se trouvoient, et y passoient bien » souvent tout le jour à conférer, comme en une hôtellerie de » muses. » Je voudrais pouvoir parler des livres de Varron, le plus savant d'entre les Romains; de ceux qu'avait amassés Cicéron et qu'il préférait aux trésors du roi de Lydie; de la bibliothèque d'Auguste sur le mont Palatin (1); de celle de Vespasien près du temple de la Paix; de celle de Simonicus, dont Boèce et Isidore font une description si pompeuse, et enfin surtout de la bibliothèque Ulpienne fondée par Trajan... ; mais j'ai hâte d'avancer dans cette carrière si étendue.

Les premiers chrétiens, toujours aux prises avec les difficultés et les persécutions, ne pouvaient guères songer à former des collections de livres. Dans leurs déserts et dans leurs catacombes, il n'y eut place d'abord que pour l'Ancien et le Nouveau Testament, puis pour les Actes des martyrs. Bientôt néanmoins parurent les pères de l'Église, hommes de labeur et de science, qui apportaient à la doctrine nouvelle le tribut de tout le savoir antique. A la vérité, Dioclétien ordonna par décret d'exterminer les chrétiens et de brûler tous leurs livres; puis, pour célébrer ce qu'il appelait l'abolition définitive du christianisme, il fit frapper une médaille d'or avec cette inscription : *nomine christianorum deleto*. L'empereur Julien, d'ailleurs grand ami des lettres et des arts, fit aussi de son mieux pour priver les Nazaréens de tout moyen d'instruction; il leur interdit les écoles publiques et donna ordre de détruire la belle bibliothèque fondée en 336 à Byzance par Constantin-le-Grand. Vains efforts d'un despotisme persécuteur! Saint Jérome, George évêque d'Alexandrie, saint Pamphile, Eusèbe de Césarée, saint Grégoire de Nazianze, saint Augustin, formèrent des bibliothèques dont l'histoire parle avec éloge. Je ne puis croire que les bar-

(1) *Scripta palatinus quæcumque recepit Apollo.* Hor., Épist. III.

bares, qui fondirent sur l'Europe au V.e siècle, aient anéanti autant de productions littéraires qu'on le dit communément; Cassiodore, le ministre d'un de leurs rois, est même cité pour avoir fondé une riche bibliothèque dans la solitude où il se retira, fatigué qu'il était de puissance et d'honneurs. Peu d'années même après le sac de Rome en 452, on voyait, dans l'église de Saint-Étienne, deux *librairies* que le pape saint Hilaire avait créées. Les véritables ennemis des livres furent les iconoclastes du VIII.e siècle, stupides sectaires, fanatiques furibonds qui s'en allaient de ville en ville dévastant tous les produits des arts et toutes les œuvres de l'intelligence. Leur digne chef, Léon l'Isaurien, qui n'avait pu séduire les gens de lettres attachés à la grande bibliothèque de Constantinople, trouva tout simple de les faire périr avec le dépôt dont ils étaient les gardiens. Ils eurent pour bûcher un monceau de médailles, de tableaux, et trente mille volumes. Alors furent consumés sans doute les fameux exemplaires de l'Iliade et de l'Odyssée, écrits, disait-on, en lettres d'or sur un boyau de dragon d'une longueur de 120 pieds.

De toutes les bibliothèques de France, les plus anciennes sont, sans contredit, les dépôts de livres annexés aux églises cathédrales et aux monastères. C'est dans l'*Histoire littéraire de France* par les Bénédictins qu'il faut rechercher les premiers éléments de ces bibliothèques monastiques qui plus tard eurent tant de célébrité et où se conservaient avec un soin si religieux les productions de l'antiquité profane et sacrée. On pouvait aller dans les églises et dans les cloîtres consulter certains livres; mais pour en assurer la conservation, on les avait fixés aux murs par une chaîne de fer. Nos grandes bibliothèques possèdent encore plusieurs de ces *libri catenati* munis de leurs crampons et d'un fragment de chaînette. En France, Saint-Martin de Tours, Saint-Victor de Paris, Saint-Martial de Limoges, Saint-Médard de Soissons, Saint-Martin de Laon,

toutes les cathédrales avaient des librairies dont il reste aujourd'hui encore de respectables vestiges. On doit à Charlemagne deux bibliothèques : celle de l'Ile-Barbe près Lyon, et celle d'Aix-la-Chapelle. Pépin, son père, lui avait donné, du reste, un bel exemple, en fondant à Fulde une librairie long-temps fameuse depuis par les savants qui vinrent y étudier, et surtout par Raban Maur et Hildebert. Ces *tabernacles de la littérature* s'enrichissaient toujours ; car la règle de saint Benoît voulait que les moines qui n'étaient pas assez robustes pour se livrer aux travaux de l'agriculture fussent chargés du soin de transcrire les anciens livres et d'en composer de nouveaux.

Au douzième et surtout au treizième siècle, véritable époque de renaissance, les livres se multiplièrent. La langue nationale était formée, et de toutes parts en France, comme en Italie, il apparaissait des chroniques, des poèmes, des traités de morale. Le génie de saint Bernard et ensuite celui de saint Louis avaient revivifié l'Europe. L'art du calligraphe fut alors à son apogée. Rien de plus net, de plus pur, de plus beau que les manuscrits du XIII.e siècle. On peut les regarder comme le principal ornement des bibliothèques. Dès lors furent fondées à Paris les bibliothèques de la Sainte-Chapelle, de la Sorbonne et de Saint-Martin-des-Champs. Vincent de Beauvais parle avec admiration de celle qui existait à Saint-Martin de Tournai, et Gautier de Coinsy vante *el biau librairie de Saint-Maars à Soissons*. A Saint-Victor, on gardait avec respect la bible donnée à cette abbaye par la reine Blanche de Castille, et les curieuses tablettes des dépenses de Philippe-le-Bel. La matière subjective des livres était constamment alors le vélin (peau de veau) ou le parchemin (peau de mouton).

Au quatorzième siècle, malgré les malheurs du temps, le goût des livres devint en France de plus en plus vif, et des librairies se formèrent peu à peu dans les hôtels des grands et dans leurs châteaux. Si le roi Jean ne posséda que huit ou dix

ouvrages, son fils Charles V parvint à former au Louvre une collection de 910 volumes, premiers éléments de la bibliothèque du roi.

Le quinzième siècle fut marqué par deux grands événements qui exercèrent une influence incalculable sur la diffusion des connaissances humaines, et, par conséquent, accrurent beaucoup le nombre et l'importance des bibliothèques en Europe. Le premier, c'est la prise de Constantinople par les Turcs, qui fit refluer dans l'Occident les livres et les savants de la Grèce. L'autre évènement, bien plus grave dans ses résultats, est l'invention de l'imprimerie. Dès-lors, les livres ne furent plus des objets de luxe, réservés seulement aux souverains et aux corporations opulentes. L'art de Guttenberg dissémina ses produits en tous lieux; et il n'y eut bientôt plus de ville un peu importante qui ne possédât, soit par elle-même, soit par les établissements qui s'y trouvaient, une collection quelconque de livres. A cette époque et dès le siècle précédent, les trésors littéraires de l'antiquité semblaient sortir de terre. La lettre fameuse adressée par le cardinal Bessarion au sénat de Venise en lui léguant sa bibliothèque, est un beau monument de l'enthousiasme qu'inspirait alors la bonne littérature. C'est peut-être le plus magnifique éloge des livres qui ait jamais été écrit. A cette époque aussi doit s'arrêter notre aperçu historique de ces établissements, devenus dès-lors trop nombreux et trop vulgaires pour être compris ou seulement indiqués dans ce résumé rapide. Disons seulement qu'au XVI.e siècle, les bibliothèques eurent beaucoup à souffrir de la part des sectaires de la réforme. Ces iconoclastes nouveaux s'étaient faits aussi biblioclastes. Du reste, ce n'est point ici le lieu d'énumérer les désastres causés par ce vandalisme anti-littéraire dont les calvinistes surtout se montrèrent animés. Les documents qu'on a recueillis à cet égard trouveront leur place ailleurs.

Nous en sommes maintenant à déplorer la surabondance des

livres et l'encombrement des bibliothèques. *Multi libri, multa miseria,* disaient les anciens. Que devons-nous dire aujourd'hui? Il en est maintenant de ces grandes collections comme de la société humaine, où les fripons et les sots sont en majorité : aussi le sage veut-il peu de livres, comme il veut peu d'amis ; il est grand nombre de bons esprits qui prétendent que tout a été écrit avant nous, et que nous sommes à l'époque des redites inutiles. Il serait curieux, si l'espace nous le permettait, de rappeler l'opinion des hommes les plus célèbres sur la bonne composition d'une bibliothèque. Théodore Gaza affirmait que que s'il voyait tous les livres dans un bûcher enflammé, et qu'il n'en pût sauver qu'un seul, ce serait Plutarque qu'il tirerait de la flamme. — Ménage parlait de même. — « Prenez » tous les livres, disait Bacon ; vous n'y trouverez jamais » qu'Aristote, Platon, Euclide et Ptolémée. » — Mélancthon ne voulait composer sa bibliothèque que de quatre *P.* : Platon, Pline, Plutarque et Ptolémée. — Leibnitz était un peu moins sévère : il admettait dans la sienne Platon, Aristote, Plutarque, Sextus Empiricus, Euclide, Archimède, Pline, Cicéron et Sénèque. — Huet, le savant évêque d'Avranches, déclarait qu'à l'exception des livres historiques, tout ce qui a été écrit depuis l'origine du monde tiendrait dans neuf ou dix volumes in-folio, si chaque chose n'avait été dite qu'une fois. — Diderot répétait souvent que s'il était obligé de vendre sa bibliothèque, il garderait Moïse, Homère, Euripide, Sophocle et Richardson. — Enfin Buffon disait : « Les livres capitaux dans chaque genre » sont rares, et au total ils pourraient se réduire à une cin- » quantaine d'ouvrages qu'il suffirait de bien méditer. » Quoi qu'il en soit, la bibliomanie est depuis long-temps une maladie endémique en Europe ; et l'on a vu des gens qui ne savaient pas lire avoir une riche bibliothèque comme simple objet de luxe. Ménage rapporte quelque part que Servien, le surintendant des finances, qui de sa vie n'avait ouvert un livre, se

voyant à la veille de mourir, fit bien vite l'acquisition d'une bibliothèque, afin qu'à sa mort on la trouvât dans son hôtel. — Ce n'est pas chose commune que la réunion des qualités requises pour le possesseur d'une riche bibliothèque : « Il faut, dit l'auteur de la *Bibliotheca Hulsiana*, qu'un tel homme ait les connaissances les plus variées en littérature et les relations les plus étendues, les plus fidèles en tous lieux. Il doit être doué d'une patience sublime pour attendre l'occasion favorable d'acheter. Il doit tenir ses capitaux toujours prêts pour saisir cette occasion; il doit avoir un prudent mépris pour l'or et pour l'argent et savoir s'en priver gaîment toutes les fois qu'il s'agir d'orner sa collection. Au lieu de jouir tout seul des trésors qu'il a amassés, il doit les ouvrir libéralement à tous les amis de l'étude. » Ce n'est point ce généreux possesseur qui aurait gravé sur la porte de sa bibliothèque : *Ite ad vendentes*, allez chez les marchands; il aime mieux imiter Politien, qui écrivait en tête de tous ses livres : *Ad usum Angeli Politiani et amicorum*. Il faut pourtant convenir que les bibliothèques ont fort à souffrir de la part des emprunteurs qui, avec la poussière et les vers, en sont les plus cruels ennemis. Ces gens-là ne prennent pas les livres, à Dieu ne plaise! ils sont trop délicats, mais ils les gardent. Ils trouvent, comme ce bon M. Toinard du *Ménagiana*, qu'il est plus aisé de les retenir que de retenir ce qui est dedans.

A ceux qui veulent savoir comment il faut organiser, constituer et entretenir une bibliothèque un peu importante, nous renvoyons au *Manuel du bibliophile* de M. Peignot, savant, sage et aimable écrivain, qui n'a rien laissé à dire sur cette intéressante matière. Ici bornons-nous à quelques préceptes généraux. Suivant Vitruve, une bibliothèque doit être tournée au levant, pour deux motifs : parce que la lumière du matin est favorable pour l'étude, et ensuite parce que cette exposition donne moins de prise que toute autre à la chaleur

et à l'humidité. Ce précepte de l'architecte romain n'est pas du goût de Louis Savot qui, dans son *Architecture françoise des bâtiments particuliers*, préfère l'exposition au nord.

Le luxe romain avait établi partout de petites bibliothèques; on en trouvait dans les salles de bains, dans les maisons de campagne. Martial parle de celle qu'il avait formée près de Rome (1). Hiéron de Syracuse en avait une dans le vaisseau qu'il montait (2). Les librairies des chrétiens formaient, dans le moyen-âge, une annexe des églises (3).

Il n'est pas donné à tout le monde d'avoir un corps de bibliothèque en bois de cèdre, comme certains architectes le prescrivent; mais il est prudent d'employer un chêne très-sec et très-sain. Chaque tablette doit avoir une profondeur de 14 à 15 pouces. L'élévation la plus commode est de cinq ou six pieds de hauteur, tout autour de l'appartement, le tout couronné d'une corniche et surmonté de bustes ou de petites statues. Le reste du mur jusqu'au plafond se tapisse d'un papier uni, orné de gravures ou de tableaux.

Quant au choix des livres qui doivent entrer dans la collection d'un homme de savoir et de goût, il est bien difficile de donner à cet égard des préceptes positifs; et ici encore nous renvoyons aux ouvrages de M. Peignot. Néanmoins, pour la partie matérielle, nous dirons qu'on doit surtout rechercher les livres imprimés par les Étienne, les Elzevier, les Plantin, les Froben, les Baskerville, les Ibarra, les Bodoni, les Didot, les Crapelet, les Renouard, etc. En fait de reliure, on s'attachera à celles des Simier, des Thouvenin, des Charles Lewis, des Bozerian, des

---

(1) Ruris bibliotheca delicati,
Vicinam videt unde lector urbem.
Lib. VII, Epigr. 16.

(2) *Athen.*, lib. V, cap. 11.

(3) *Magdeb. centur.*, XII, cap. 6.

Pas-de-Loup, des Beauzonnet, des Dérome, lequel, par parenthèse, rognait trop les livres, des Bradel, des Courteval, etc., etc. J'allais oublier M. Lesné, qui a célébré en vers l'art du relieur, que nos petits-maîtres en littérature nomment aujourd'hui l'*art bibliopégistique*. Je prie le lecteur d'être persuadé que les reliures de M. Lesné valent mieux encore que ses vers.

Le classement méthodique, fort difficile ou même impossible dans les petites bibliothèques, est d'une nécessité absolue dans les dépôts un peu considérables. Le plus rationnel et le plus usité, ce me semble, est celui qu'adopte M. Brunet dans le IV.e volume de son *Manuel du libraire:* théologie, jurisprudence, sciences et arts, belles-lettres, histoire. On comprend que ces cinq grandes classes comportent à leur tour une multitude de subdivisions.

Toute bibliothèque doit avoir son catalogue, où les titres de chaque ouvrage soient complètement transcrits, avec indication du format, de la date et du lieu d'impression, comme du nom de l'imprimeur, sans préjudice des remarques bibliographiques qui peuvent intéresser. Si la science du catalogue était moins négligée, il serait permis d'espérer d'avoir enfin une statistique exacte et complète des richesses littéraires du monde civilisé. Cette statistique a été tentée plusieurs fois; jamais elle n'a été conduite à bonne fin. M. Adrien Balbi y a travaillé de nos jours, et M. A. Voisin, de Gand, a publié tout récemment, dans la *Revue de Bruxelles*, un travail consciencieux dont il promet la suite et duquel nous allons extraire quelques notes sur le nombre de volumes des principales bibliothèques d'Europe. — PARIS, Bibliothèque du Roi: Imprimés, 700,000 volumes; manuscrits, 80,000; chartes et diplômes, 1,200,000; estampes, 1,400,000; cartes et plans, 50,000; médailles, 150,000. — De l'Arsenal: Imprimés, 20,000; manuscrits, 6,000. — Sainte-Geneviève: Imprimés, 180,000; manuscrits, 3,500. — Mazarine: Imprimés, 100,000; manuscrits, 3,437. — De l'Institut: 90,000 volumes.

— Du Louvre : Imprimés, 60,000 volumes; manuscrits en petit nombre, mais très-précieux. — De la Chambre des députés : 53,000 volumes. — De la Ville : 45,000 volumes. — De l'Université : 40,000 volumes. — MUNICH, du Roi : Imprimés, 540,000; manuscrits, 16,000. — De l'Université : Imprimés, 200,000; manuscrits, 644.— COPENHAGUE : Imprimés, 400,000; manuscrits, 20,000. — SAINT-PÉTERSBOURG : Imprimés, 400,000 ; manuscrits, 16,000. — BERLIN : Imprimés, 320,000 ; manuscrits, 10,000. — DRESDE : Imprimés, 300,000 ; dissertations, 150,000 ; manuscrits, 3,000. — VIENNE, Impériale : Imprimés, 282,000; manuscrits, 16,016. — De l'Université : 100,000.— LONDRES, Musée britannique : Imprimés, 220,000 ; manuscrits, 22,000; chartes et diplômes, 19,093. — OXFORD, Bibliothèque budléienne : Imprimés, 200,000; manuscrits, 25,000. — GOETTINGUE : Imprimés, 200,000; manuscrits, 1,500. MILAN, de Brera : Imprimés, 200,000; manuscrits, 1,000. — STUTTGARD, du Roi : Imprimés, 197,000; manuscrits, 1,800. — NAPLES, Royale : Imprimés, 160,000; manuscrits, chiffre inconnu. — ÉDIMBOURG, des Avocats : Imprimés, 150,000; manuscrits, 6,000. — De l'Université : Imprimés, 50,000; manuscrits, petit nombre. — WOLFENBÜTTEL, Ducale : Imprimés, 140,000; manuscrits, 4,500. — FLORENCE, Magliabecciana : Imprimés, 140,000; manuscrits, 12,000. — Laurentienne : Imprimés, 90,000 ; manuscrits, 3,000. — BRUXELLES, de la Ville : Imprimés, 140,000. — De Bourgogne : Manuscrits, 15,000 (c'est sans doute la seule bibliothèque d'Europe qui ne possède que des manuscrits). — Nationale ou Royale : Imprimés, 60,000; manuscrits, 1,100 (cette bibliothèque a été fondée en 1837 par l'acquisition des livres de feu M. Van Hulthem). — ESCURIAL, du Couvent : Imprimés, 130,000; manuscrits, 15,000. — MADRID, du Roi : Imprimés, 120,000; manuscrits, 4 à 5 mille. — LEIPZIG : Imprimés, 110,000; manuscrits, 2,000.— UPSAL, de l'Université : Imprimés, 100,000; manuscrits, 6,000.

— LOUVAIN, DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE : Imprimés, 100 à 105 mille ; manuscrits, 246. — LA HAYE, ROYALE : Imprimés, 100,000 ; manuscrits, chiffre inconnu (1). — PRAGUE, IMPÉRIALE : Imprimés, 90,000 ; manuscrits, 300. — VENISE, DE S.t-MARC : Imprimés, 85,600 ; manuscrits, nombre inconnu. — TURIN, DE L'UNIVERSITÉ : Imprimés, 85,000 ; manuscrits, 3,250. — CASSEL, GRAND-DUCALE : Imprimés, 85,000 ; manuscrits, 1200. — PARME, DUCALE : Imprimés, 82,000 ; manuscrits, 3,000. — ROME, DU VATICAN : Imprimés, 80,000 ; manuscrits, 24,000. — BOLOGNE, DE L'UNIVERSITÉ : Imprimés, 80,000 ; manuscrits, 4,000. — STOCKHOLM, ROYALE : Imprimés, 70,000 ; manuscrits, 2,500 ; diplômes, 16,500. — HANOVRE, ROYALE : imprimés, 70,000 ; manuscrits, 2,000. — LEYDE, DE L'UNIVERSITÉ : Imprimés, 65,000 ; manuscrits, 3,000 dont 1,000 orientaux. — BADE, DE L'UNIVERSITÉ : Imprimés, 65,000 ; des manuscrits. — BALE, DE LA VILLE : Imprimés, 65,000. — LIÈGE : Imprimés, 60,000 ; manuscrits, 437. — GAND : Imprimés, 51,601 ; manuscrits, 556. — LISBONNE, ROYALE : Imprimés, 51,000 ; manuscrits, chiffre inconnu. — FRANCFORT-SUR-MEIN, DE LA VILLE : Imprimés, 50,000 ; manuscrits, 500. Je me borne, dans cet aperçu statistique, aux bibliothèques qui possèdent au moins cinquante mille volumes imprimés ; descendre plus bas, ce serait s'engager dans trop de détails.

Après ces établissements publics, ce serait le cas, peut-être, d'énumérer les plus fameuses bibliothèques formées en France par des particuliers. Nous aurions à nommer, entr'autres, celles

---

(1) Bayle se plaint quelque part des difficultés qu'il éprouvait en Hollande pour consulter les ouvrages dont il avait besoin. « Je voudrois bien, dit-il, avoir » rencontré en ce pays l'écrit de Jean Hérold et celui qu'il réfute ; mais on n'a » point ici ces sortes de livres ; ou plutôt, les bibliothèques sont ici choses recluses. » Les gens n'aiment point à prêter leurs livres. Je ne trouve presque jamais à » emprunter ce qui me donneroit le plus de lumières. » *Œuvres diverses*, in fol. La Haye, 1731, IV, 687.

de De Thou, de Le Teillier, de Bulteau, si riche en documents sur l'histoire de France ; de Coislin, où abondaient les manuscrits grecs; de Baluze, dont les livres portent tous la belle signature de ce savant ; de du Fayt, du cardinal Dubois, de Colbert, du comte d'Hoyme, du maréchal d'Estrées, de Bigot, de Danty d'Isnard, de Turgot, de Saint-Clair, Burette, l'abbé de Rothelin, de Mettire, dont les livres furent adjugés pour sept cents livres sterling en quarante-cinq soirées de vente, et qui aujourd'hui en produiraient quinze mille ; de William Roscoe, dont la belle collection fut vendue en 1816 autant de livres sterling qu'ils avaient coûté de shellings en 1789 ; de Harley, comte d'Oxford, la plus magnifique qui eût été formée en Europe par un particulier; du duc de La Vallière, vendue en 1783 pour la somme totale de 464,677 l. 8 s. ; de Van Hulthem, qui a coûté au gouvernement belge 279,400 francs, etc..

Il y aurait aussi à parler des bibliothèques spéciales, c'est-à-dire de celles qui sont consacrées exclusivement ou à peu près à une branche des connaissances humaines. Telles sont celles des Facultés de théologie, de droit et de médecine, de l'École polytechnique, du Muséum d'histoire naturelle, des cours de justice, des avocats, etc., etc.

Depuis peu de temps, des sociétés et même des particuliers ont créé, sous les noms de bibliothèques morales, religieuses, charitables, populaires, cantonnales, des dépôts de bons livres que l'on prête bénévolement à tout le monde moyennant quelques faibles garanties. Ce sont là des institutions infiniment louables, et qu'il serait beau de voir se multiplier davantage. Nous qui sommes témoins du bien qu'elles produisent dans quelques villes du nord de la France, et notamment à Lille et à Cambrai, nous nous faisons un devoir de signaler ce moyen puissant d'amélioration morale du peuple.

Disons un mot de la législation des bibliothèques en France.

Dès l'année 1554, un édit du roi avait prescrit le dépôt d'un

exemplaire à la bibliothèque royale et d'un autre dans celle du chancelier, de tout ouvrage imprimé en France. Cette disposition législative, bien que toujours rappelée dans les priviléges du roi, était tombée en désuétude : elle fut rétablie, quant à la bibliothèque nationale, par la loi du 24 juillet 1793. Il serait à désirer que des deux exemplaires exigés, l'un fût déposé de droit à la bibliothèque communale de la ville où le livre est imprimé.

Le 24 octobre de la même année une loi défend d'enlever, détruire ou mutiler les livres imprimés ou manuscrits des bibliothèques publiques, sous prétexte d'en faire disparaître les signes de féodalité ou de royauté, mais pour compensation à cette mesure conservatrice, la convention ordonnait, le 2 décembre suivant, de rassembler dans des dépôts tous les parchemins, livres et manuscrits qui seraient donnés librement, pour être livrés aux flammes. Le 27 janvier 1794, loi qui établit une bibliothèque publique dans chaque district et ordonne d'en dresser le catalogue. Une circulaire ministérielle du 7 février 1799 décide que, de tous les ouvrages imprimés aux frais du gouvernement, deux cents exemplaires seront distribués aux bibliothèques publiques. Il est certain que cette disposition n'a jamais été, et n'est pas encore mise à exécution. Du reste, il faut dire que M. le ministre de l'instruction publique, dans le département duquel les bibliothèques se trouvent maintenant comprises, s'occupe de ces établissements avec une sollicitude très-louable. Ses diverses circulaires sur la matière tendent à introduire dans le service des bibliothèques les plus heureuses modifications.

Cet article ne serait pas complet s'il n'offrait l'indication des traités généraux les plus connus et les plus estimés sur le sujet qui nous occupe. Nous nous bornons, *brevitatis causâ*, aux ouvrages écrits en français, laissant au lecteur le soin de recueillir de plus amples notions dans le *Répertoire bibliogra-*

phique universel et dans le *Manuel du bibliophile* de M. Peignot.

1.° *Traicté des plus belles bibliothèques publiques et particulières qui ont été et qui sont à présent dans le monde*, par Loys Jacob, in-8.° Paris, 1644.

2.° *Advis pour dresser une bibliothèque*, par Gabriel Naudé, in-8.°, seconde édition (la meilleure). Paris, 1644.

3.° *Traité des plus belles bibliothèques de l'Europe, etc.;* par Le Gallois, in-12, 2.e édit. Paris, 1685. C'est en grande partie la traduction abrégée de l'ouvrage de J. Lomeier : *De Bibliothecis liber singularis*, dont la première édition a paru à Zutphen en 1669, et la seconde à Utrecht en 1680. Le catalogue de M. le baron le Candèle de Gyseghem, Bruxelles, 1838, mentionne, sous le N.° 1219 : *Traité des plus belles bibliothèques publiques et particulières qui ont été et qui sont à présent dans le monde*, 2 vol., Paris, 1838. Serait-ce une troisième édition de l'ouvrage de Le Gallois ?

4.° *Conseils pour former une bibliothèque peu nombreuse mais choisie*, par Formey, in-8.° Berlin, 1750.

5.° *Discours sur les bibliothèques publiques*, par le P. Valois, jésuite, in-8.° Brescia, 1751.

6.° *Dissertation sur les bibliothèques, etc.*, par Durey de Noinville, in-8.°, 2 vol. Paris, 1758.

7.° *Essai sur la bibliographie et les talents du bibliothécaire*, par Parent l'aîné, in-8.° Paris, an IX (1801).

8.° *Manuel bibliographique* ou *Essai sur les bibliothèques anciennes et modernes, etc.*, par G. Peignot, in-8.° Paris, 1819.

9.° *Manuel du bibliophile* ou *Traité du choix des livres, etc.*, par le même, in-8.°, 2 vol. Dijon, 1823.

10.° *Recherches sur les bibliothèques anciennes et modernes, etc.*, par L.-Ch.-Fr. Petit-Radel, in-8.° Paris, 1819.

11.° *Notices historiques sur les bibliothèques anciennes et modernes*, par J.-L.-A. Bailly, in-8.° Paris, 1828.

12.° *Statistique des principales bibliothèques de l'Europe*, par A. Voisin, brochure in-8.° Bruxelles, 1837 (1).

13.° *Bibliothéconomie*, instructions sur l'arrangement, la conservation et l'administration des bibliothèques, par L. A. Constantin, avec six planches lithographiées, in-12 de 132 pages. Paris, Techener, 1839. Traduit en allemand sous ce titre : *Bibliothekonomie, oder Lehre von der Anordung, Bewahrung und Verwaltung der Bibliotheken.* Grand in-8.° de 154 pages, Leipzig, Weber, 1839.

---

(1) M. Voisin se propose de publier prochainement des *Documents pour servir à l'histoire des bibliothèques modernes en Belgique.* Voyez *Souvenirs de la bibliothèque des princes de Ligne, à Belœil,* in-8.°, Gand, 1839, brochure tirée à cent exemplaires.

PREMIÈRE PARTIE.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU DÉPARTEMENT DU NORD.

D'après l'annuaire statistique de 1840, il n'existerait dans le département du Nord que cinq bibliothèques communales, savoir, à Cambrai, Douai, Dunkerque, Lille et Valenciennes. Cette donnée n'est pas exacte; les villes d'Avesnes, du Câteau et de Saint-Amand, possèdent aussi des collections littéraires livrées au public; Bailleul a même un petit fonds d'ouvrages que l'autorité municipale se propose de mettre à la disposition des lecteurs.

On a fondé en outre à Lille et à Cambrai des institutions qui fournissent gratuitement aux classes peu aisées des moyens de lecture, dans l'intérêt de la morale et des principes religieux (1), il nous est donc permis de porter à onze le nombre des bibliothèques publiques dans ce département.

---

(1) Nous croyons savoir qu'on a intention d'établir dans d'autres villes, et même dans quelques communes rurales, des établissements de même nature; mais nous n'avons à mentionner ici que les bibliothèques déjà existantes.

CHAPITRE PREMIER.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE LILLE.

(Population, 72,005.)

Si l'amour des livres est une vertu, on peut dire que cette vertu-là est pratiquée depuis longtemps dans la petite contrée qu'on désignait sous le nom de chatellenie de Lille. Au IX.e siècle, le fondateur de Cysoing possédait une bibliothèque comparable à celle d'un roi : plus tard, l'abbaye de Cysoing elle-même, celles de Phalempin, de Loos, de Marquette, le chapitre de Saint-Pierre formèrent d'importantes collections dont les traces subsistent encore. Le célèbre négociateur Auger de Bousbecque, né à Comines en 1522, est mis au rang des bienfaiteurs des lettres pour avoir rapporté d'Orient une grande quantité de manuscrits grecs. Il faut l'entendre raconter avec quel soin il les cherchait et recueillait de toutes parts, et quel déplaisir il éprouva, lorsqu'en partant de Constantinople il fut obligé, faute d'argent, d'y laisser un magnifique Dioscoride de la plus haute antiquité (1). Georges d'Hallewin, cet homme que Vivès et Erasme n'ont pas cru indigne de leurs éloges, avait formé à Comines une bibliothèque très-considérable (2). Alexandre Le Blanc, seigneur de Meurchin, grand investigateur des antiquités du pays, avait rassemblé dans son cabinet une telle quantité de documents qu'au dire de Buzelin, nulle autre collection ne surpassait la sienne (3). Sanderus a publié, *Biblioth.*

---

(1) Voyez Pièces justificatives.

(2) Guichardin, traduit par Belle-Forest, dit *une très-belle et rare librairie.* Buzelin, *Gallo-Flandria*, 63, s'exprime encore plus pompeusement : *Incomparabilem omnis generis librorum in pluteos eleganter aptatos congessit.*

(3) *Et sane vix eo quisquam diligentior in eo genere fuit, plusque monumentorum Belgii veterum collegit.* Gallo-Flandr., 44.

ms[es], I, 273, l'inventaire des manuscrits délaissés en 1569 par cet amateur qui demeurait à Lille. On y remarque divers volumes écrits de sa main, et entr'autres 1.° *La chronique de saint Berthin*, en latin; 2.° *Terminations des rithmes faictes et escrites dudit feu S. de Meurchin;* 3.° *Livre de généalogies*; 4.° Le livre intitulé *Rapiamus de diverses matières*; 5.° *Un répertoire des choses escrites à la main estans en la maison dudit S. de Meurchin;* 6.° *Chronique abrégié des faicts des roys de France commentés par ledit feu S. de Meurchin en aulcuns lieulx;* 7.° *Plusieurs quayers des choses notables et exquises;* 8.° Une chronique commençant : *Pour ce qu'en ce monde l'homme est mortel, etc.*

Le catalogue de l'abbé Favier, in 8.°, Lille, 1765, et celui de M. Duriez, 182..., attestent des amateurs aussi éclairés qu'opulents.

Au XVIII.e siècle, la ville de Lille, plus heureuse sous ce rapport que les autres cités du département, possédait une bibliothèque publique fondée par le chapitre de Saint-Pierre et enrichie des bienfaits du roi. Jean et Louis Raimond de Valory, qui occupèrent les premières dignités de cette collégiale, contribuèrent de leurs deniers et de leur crédit à former cet utile établissement. L'administration en fut d'abord confiée à l'écolâtre; mais ensuite on reconnut qu'il fallait pour cet emploi un homme spécial et connaisseur. MM. Nicolas Gouriot, de Valory de la Pommeraye, Nicolas Angelin et Guillaume Gallouin, chanoines, furent tour-à-tour préposés à la bibliothèque; ils avaient sous leurs ordres deux sous-bibliothécaires rétribués, choisis parmi les chapelains de la collégiale.

Les salles de lecture étaient ouvertes le mardi et le jeudi.

Le 28 décembre 1789, le chapitre ordonna la rédaction d'un nouveau catalogue de sa bibliothèque; et le 1.er mars suivant, il allouait une rétribution aux sous-bibliothécaires pour les soins qu'ils avaient donnés à ce travail. Je publierai, dans les *Pièces justificatives*, le texte d'un inventaire rédigé en 1397.

Ce document curieux servira à constater la situation des richesses littéraires du chapitre de saint Pierre à la fin du XIV.e siècle. Les *Pièces justificatives* contiendront aussi une décision prise par le chapitre le 5 octobre 1761, concernant la communication des livres au-dehors.

Formée du fonds de Saint-Pierre, auquel sont venus se joindre la plupart des livres provenant des abbayes de Cysoing, de Loos (1), de Marquette, de Phalempin, des Frères prêcheurs (2), la bibliothèque communale de Lille se composait en

---

(1) La bibliothèque de l'abbaye de Loos, qui n'était pas en rapport avec l'opulence de cette maison, reçut de notables accroissements par les soins d'Ignace Delfosse. Cet abbé fit reconstruire, en 1720, le local destiné à recevoir les livres et l'enrichit d'un grand nombre d'ouvrages anciens et modernes. Il avait fait rebâtir en même temps l'infirmerie et le dortoir, sans songer à son logement particulier. C'est ce qu'on a exprimé dans ce quatrain :

Post sex terque decem datus est Ignatius abbas,
Doctus, amans recti, sobrius atque pius.
Hic aulam libris, ægrotis condidit ædes,
Somni instauravit claustra, sibique nihil.

(2) Persuadés, comme l'a dit un écrivain du moyen-âge, qu'un monastère sans librairie était une forteresse sans arsenal, les Dominicains, ou Frères prêcheurs de Lille, avaient, depuis deux siècles, donné leurs soins à la composition d'une bibliothèque ; et, pour laisser un témoignage perpétuel de reconnaissance envers les personnes qui leur faisaient don de quelques livres, ils avaient dressé un registre sur vélin portant ce titre : *In hoc libro continentur nomina eorum qui dederunt aliquos libros huic bibliothecæ communi fratrum prædicatorum, ab anno Domini* 1621. Parmi ces bienfaiteurs, on remarque surtout Maximilien Villain de Gand, évêque de Tournai, mort en 1644 ; Adrien Lamorald Villain de Gand, également évêque de Tournai ; Adrien Baubbins ou Bauwins, abbé de Phalempin, vers 1680 ; Jean du Joncquoy, abbé de Marchiennes, mort en 1651 ; Erasme Dautel, abbé de Cysoing, mort en 1636 ; Hugues Beckman, successeur du précédent ; Jean de Lannoy, Philippe de Sion, Nicolas Petitpas, Michel et Gérard Lefebvre, Robert Imbert, Bridoul, Louis Mortet, chanoines ou chapelains de Saint-Pierre ; Jean Bonnel, curé de Wambrechies ; Jean-François Oudin, curé de Saint-Étienne, à Lille ; Antoine Waterloop, curé de Marquette ; Baudouin de Croix, seigneur de Haulcourt ; Jean Lenglart, Philippe Commer, André Four-

septembre 1838, de 21,882 (1) volumes imprimés, et 350 volumes manuscrits, lesquels sont classés suivant les cinq grandes divisions ci-après, savoir :

Théologie.....	1,952	vol. imp.	120	vol. manuscr.
Jurisprudence.....	1,982	—	85	—
Sciences et arts.....	4,088	—	22	—
Belles-lettres.....	3,624	—	15	—
Histoire.....	10,236	—	108	—
	21,882	vol. imp.	350	vol. manuscr.
Augmentation depuis 1838.	488		7	

On a adopté, pour les sections de chacune de ces cinq grandes classes, les subdivisions que Debure a suivies dans sa *Bibliographie instructive*.

Il existe un catalogue manuscrit en 6 volumes; savoir : un volume pour chacune des classes désignées ci-dessus, et le 6.e volume contenant la table générale des auteurs par ordre alphabétique. Un exemplaire de ce catalogue, exécuté avec soin et relié, a été adressé dans le temps à M. le ministre de l'intérieur. Mais depuis lors les ouvrages dont s'est augmentée la bibliothèque ont nécessité de nombreuses additions, et enfin on a reconnu la nécessité de recomposer le catalogue en entier. Le conseil municipal a voté les fonds nécessaires pour l'impression

---

mestraux, Jacques de Rogue, Jacques Hespel, Jean Bridou, médecin, Abraham de Bouly, Pascal et Pierre Capon, Roland de Beaumaretz, Guillaume Hévrin, Charles et Maximilien Montagne, Jean Gilles, tous bourgeois de Lille; Balthazar Bellere, le célèbre imprimeur de Douai. (*Hist. du couv. des Dominicains de Lille*, par le P. Richard, m. 12, Liége, sans date, 105.)

(1) Depuis cinq à six ans, l'annuaire départemental porte toujours ce nombre à 24,000. Notre évaluation a été fournie par M. le maire de Lille, sur les renseignements de M. le bibliothécaire.

de ce travail, qui est en voie d'exécution et dont le premier volume est actuellement imprimé. Il contient la division des sciences et arts.

On communique indistinctement, mais sur place, au public tous les livres demandés; les manuscrits se donnent aussi à tout venant, mais un volume à la fois et avec toutes les précautions exigées pour leur bonne conservation. On permet d'y puiser des notes et d'en faire des extraits. Quant à l'autorisation de prendre des copies complètes pour les publier, l'administration municipale s'est réservé la faculté de l'accorder ou refuser suivant l'exigence des cas.

Pour obvier aux abus qu'entraînait la sortie des livres, M. le maire a pris, le 13 janvier 1836, un arrêté qui porte qu'aucun ouvrage ne pourra être communiqué au-dehors de l'établissement sous quelque prétexte que ce soit. Cette mesure, adoptée dans des vues d'ordre et de conservation, ne serait-elle pas, dans certaines circonstances, d'une excessive rigueur ? N'eût-il pas été convenable de se réserver le pouvoir d'y déroger quelquefois pour des motifs graves, dans l'intérêt de la science et moyennant de bonnes garanties ? Il semble, par exemple, qu'on eût pu déclarer que la société royale des sciences de Lille, qui rend des services incontestables, serait habile à obtenir communication de certains livres, toutes les fois que ses travaux académiques l'exigeraient.

La bibliothèque, placée dans le même local que le musée des tableaux, est située au centre de la ville, près du collége communal, et assez isolée pour n'avoir point à redouter les inconvénients attachés au voisinage de nombreux bâtiments (1). Elle est tenue avec soin par M. Lafuite, ancien officier supérieur du

---

(1) Un cabinet particulier renferme les manuscrits, les éditions du XV.e siècle, les Elzevir, les Alde, les Plantin et les gravures les plus précieuses.

génie, homme éclairé, laborieux et jouissant de l'estime générale. La bibliothèque est ouverte tous les jours de 9 heures du matin à 3 heures; les séances du soir n'y sont pas organisées jusqu'à présent. Une commission administrative municipale de cinq membres a été créée par arrêté de M. le maire du 5 janvier 1835; le bibliothécaire fait partie de cette commission.

Après ces détails purement matériels, qu'il me soit permis d'aborder un peu la partie bibliographique. Parmi les ouvrages rares que possède la bibliothèque de Lille, il en est un qui mérite, à mon avis, une courte description. C'est un exemplaire du fameux *Speculum salvationis humanæ*, ouvrage généralement regardé comme l'un des premiers monuments de la typographie. M. Brunet, dans son excellent *Manuel du libraire*, III., 364, a décrit, il est vrai, les diverses éditions de ce précieux ouvrage, mais M. Lafuite a trouvé dans l'exemplaire de Lille des particularités que le savant bibliographe paraît n'avoir pas connues.

« L'exemplaire (pet. in-fol.), dit M. Lafuite, se compose de 60 feuillets imprimés à deux colonnes, d'un côté seulement; en tête de chaque colonne est une vignette dont le sujet est indiqué au bas par une petite inscription latine. Les faces imprimées du feuillet sont en regard l'une de l'autre, mais il est à remarquer que les feuillets 31 et 44 sont imprimés au recto et au verso; sur ce verso il n'y a que le texte et point de vignette. Le texte imprimé au verso du feuillet 31 est le même que celui du recto du feuillet 60, et celui du verso du feuillet 44 est le même que celui du recto du feuillet 45. Le texte est hollandais, les caractères gothiques sont assez difficiles à déchiffrer, même pour ceux qui connaissent la langue. Il n'y a point de titre ou frontispice à la tête de l'ouvrage; mais on y lit un prologue en hollandais, suivi d'une table des chapitres, aussi en hollandais. Il n'y a point de pagination imprimée; les feuillets ont été numérotés à la main, et depuis peu, à ce qu'il paraît.

» Le volume est relié proprement en vélin et renfermé dans

un étui recouvert en veau. Au dos de l'étui se trouve imprimé, en lettres dorées comme dans les reliures ordinaires, le titre de l'ouvrage : *Spiegel der behoudinis uitgevonde tot Harlem* 1440. Ce même titre est écrit à l'encre au dos du volume.

» On a inséré dans le volume un portrait de Laurent Coster, assez bien gravé par J. V. Velde, d'après une peinture de J. V. Campen. On lit au haut de ce portrait cette inscription : *Laurentius Costerus Harlemensis, primus artis typographicæ inventor, circa annum* 1440. Au bas du portrait sont ces deux distiques si connus, de P. Scriverius :

Vana quid archetypos et præla Moguntia jactas,
Harlem archetypos prælaque nata scias?
Extulit hic, monstrante Deo, Laurentius artem :
Dissimulare virum hunc, dissimulare Deum est (1). »

Une autre rareté du même dépôt, c'est *Le Denat espirituel que fist honnourable et discret maistre Jehan Jerson, en son vivent docteur en sainte théologie et chancellier de Paris*, translaté de latin en français, et imprimé à Bruges par Colard Mansion, avec les mêmes caractères que *Le Jardin de dévotion*, premier livre imprimé à Bruges vers 1475. Cet opuscule se compose de 18 feuillets, à longues lignes, au nombre de 23 sur les pages entières et relié avec d'autres traités : c'est le seul exemplaire connu de cette édition (2).

---

(1) Voyez sur le *Speculum humanæ salvationis* et sur les prétentions de la ville de Harlem, *Dict. biblioth. choisi du XV.e siècle*, I, 27 et suivant, 36 et suivant, 57.

(2) Brunet, *Nouvelles recherches bibliographiques*, II, 82, et *Catalogue de la bibliothèque de Lille* (*sciences et arts*). In-8.°, Lille, 1839, p. 26.

Parmi les éditions remarquables du quinzième siècle, nous citerons encore :

BELLES-LETTRES. — L. 18, 32. Deux *Catholicon* de Jean de Janua. — In-f.°

Absque notâ impressoris, loci et anni. Ni l'une ni l'autre de ces éditions ne paraît se rapporter complètement à celles qui sont décrites dans le *Manuel* de M. Brunet et dans le *Repertorium bibliogr.* de M. Hain.

L. 33. Vocabularius familiaris et compendiosus ex Summa Januensis vulgariter Catholicon dicta, Hugutione et Papia excerptus. — Petit in-f.°, *absque notâ.*

S. 9. Horatii Flacci Venusini poetæ lyrici opera cum quibusdam annotationibus imaginibusque pulcherrimis. — Prov. de St. Pierre. In-f.° Strasbourg, Gurninger, 1498. Brunet, *Manuel*, II, 222.

S. 97. Cy commence Ovide de Sulmonen son livre des Métamorphoses contenant XV livres particuliers, moralisées par Thomas Waleys, translatées et compilées par Colart Mansion, au mois de mai. — In-f.°, figures coloriées. Bruges, Colard Mansion, 1484. Brunet, *Manuel*, II. 604.

V. 1. Omnia opera Baptistæ Mantuani carmelitæ.—In-f.°, 1499.

X. 1. Seb. Brandt Navis stultifera mortalium, è germanico sermone in lat. conversa per Jac. Locher, cum fig.— In-f.° 1498.

Ouvrage mutilé qui pourrait bien être de l'édition de Lyon, mentionnée dans les *Nouv. Rech.* de M. Brunet, I, 216.

CM. 1. Enee Silvii Senensis, poete laureati, imperialis secretarii, rerum familiarium epistole peramene quod singulari-

memero scribendum sit. — In-f.°, Louvain, J. de Westphalie. 1483. Brunet, *Manuel*. I. 19.

CM. 31. Epistole magni turci per Landivium equitem hierosolimitanum collecte. — 20 *feuillets, sans chiffres, signatures ni réclames, à la suite d'une autre édition de l'ouvrage précédent.* — In-4.°. Nuremberg, Ant. Koberger, 1486. *Cette édition de Landivius paraît n'être pas connue de Hain.*

THÉOLOGIE. — D. 1. 2. 3. 4. 6. 16. Bibles latines dont la plus ancienne porte la date de 1479.

D. 27, 27. Un commentaire de St. Augustin sur le Psautier. — In-f.°, sans date, et le même in-f.°, Venise, Benalius, 1493.

D. 34. Cassiodori clarissimi senatoris in psalterium expositio. — In-f.°. Bâle, Amerbach, 1491.

Relié à la suite d'un autre ouvrage.

J. 13. Liber de vita Hiesu Christi, non ille de infantia Salvatoris apocriphus, sed ex serie evangelice historie collectus per Lentolphum de Saxonia. — In-f.°, Nuremberg, Koburger, 1483.

J. 13 bis. Idem. — In-f.°, Strasbourg, 1483. *Provenant de l'hôpital Comtesse.*

J. 27. Le grant *Vita Christi* translaté du latin de Ludolphe le Chartreux, par frère Guillaume Le Menand. — In-f.°, avec fig. Paris, Guillaume et Bossorel. Sans date.

J. 35. Le Mirouer de la rédemption de l'umain lignaige translaté de latin en françois par frère Julien (Macho). — In-f.°, fig. Lyon, Hus, 1483.

C'est la traduction du *Speculum humanæ Salvationis*, décrit plus haut. Voy. Brunet, *Manuel*, II, 282.

K. 3. Henrici Herp Speculum aureum decem præceptorum Dei. — In-f.°, Nuremberg, Koburger, 1481.

L'édition *princeps* est de Mayence, 1474.

K. 4. Opus aureum ornatum omni lapide precioso singulare, novissimè editum, super evangeliis totius anni. In-f.° Turin, 1507. Après cet ouvrage vient *l'Historia Scholastica* de P. Comestor, sans date, mais évidemment du 15.e siècle.

K. 5. Johannis de Sancto Laurentio Postille evangeliorum totius anni et aliquorum festorum. — In-f.°, Bruxelles, 1480.

K. 36. Mammotrectus, sive Liber expositorius totius Bibliæ. In-f.° *non mentionné par Hain*, 155 *feuillets*.

K. 56. Postille et expositio evangeliorum ac epistolarum dominicalium necnon de Sanctis, secundum sensum litteralem juxta concordantias evangelistarum et etiam secundum glossas et expositiones sacrorum doctorum ecclesie, cum figuris. *En mauvais état.* — In-f.°, Troyes, Le Rouge, 1492.

K. 60. Nicolai de Lyra Postilla super psalterium. — In-4.°, Paris, Gering, 1483. *Dans le même volume se trouve :* Thomæ de Aquino tractatus de modo confitendi et de puritate conscientiæ.

K. 68. Johann. Beetz in expositionem decem decalogi præceptorium. — In-f.°, Louvain, Vander Heerstraten, 1486. V. Foppens, *Biblioth. belg.*, 577.

K. 69. Johannis Nideri Expositio decalogi. — In-f.° à 2 col. *Car. des Fr. de la vie commune.* Hain ne mentionne pas cette édition.

O. 1. Rationale divinorum officiorum Durandi. — In-f.°, Strasbourg, 1486.

T. 3. Breviarium canonicorum regularium ordinarium capituli de Windelin; *lettres initiales en couleur.* — In-4.°, extra muros oppidi Schoenhoviensis, 1499.

On sait qu'à Schoenhoven, en Hollande, il y avait une imprimerie hors des murs, dans un couvent, à l'endroit appelé Hem.

Z. 12. Recueil des opuscules de plusieurs saints pères. — In-8.°, Paris, Alost, etc. Le détail de chaque opuscule est en tête du volume, d'une main moderne.

Z. 13. Dialogi quatuor Gregorii papæ. — In-4.° (Louvain), Jean de Westphalie. *Dans le même volume se trouvent :* 1.° Eusebius de morte gloriosissimi Hieronymi, 1486; 2.° Ambrosii doctoris officiorum libri tres.

Z. 14. Annotatio notabilium doctorum in libro deflorationum patrum, per R. P. D. Wernerum abbatem S. Blasii. — In-f.°, Bâle, 1494. V. *Hain*, IV, 506.

BA. 13. S. Cypriani. Epistolæ. — In-f.°, Venise, Lucas, 1483. *Hain,* II, 220, N.° 5898. *Prov. des Récollets.*

BA. 23. Lactantii Firmiani de divinis institutionibus adversus gentes libri VII. — Petit in-f.°, Venise, J. de Colonia et F. Mathen de Gheretzem. Notes marginales manuscrites. *Prov. des Récollets*, 1478.

BA. 26. Beati Eusebii epistola de morte gloriosissimi Hieronymi. — In-4.°, Paris, Mercator, 1498. *Dans le même volume se trouvent:* 1.° Beati Hieronymi de libris Salomonis, Paris, Wudf, 1491; 2.° Gesta Romanorum cum applicationibus moralisatis ac misticis. Paris, 1499.

BA. 27. Eusebii Pamphili Cæsariensis episcopi præparatio

evangelica, latinè, Georgio Trapezuntio interprete. — In-f.°, Venise, Benalius, 1497. *Prov. de Cysoing.*

BA. 55. S. Hieronymi ecclesiæ doctoris epistolæ universæ. — Venise, Bartholomée de Crémone, 1470. Très-belle édition.

BA. 61. S. Augustini opus de civitate Dei. — In-f.°, Venise, 1475.

Édition recherchée, bien qu'elle ne soit que la sixième de cet ouvrage.

BA. 62. Idem, cum commentario. — In-f.°, Bâle, 1490.

BA. 63. S. Augustin, de la Cité de Dieu, translaté en françois, par Raoul de Praesles. — In-f.°, tome II, Abbeville, Dupré 1486.

Édition rare et très-belle. Elle dispute à la Somme rurale de Boutillier l'honneur d'être le premier livre imprimé à Abbeville.

BA. 65. S. Augustini in sacras Pauli epistolas nova et hactenùs abscondita interpretatio per ven. Bedam. — In-f.°, Paris, Géring et Rembolt, *Hain*, I, N.° 1983, *Prov. des Récollets de Tourcoin*, 1496.

BA. 67. S. Augustini opus de doctrina christiana. Hain, I, 1958. *Dans le même volume:* Magnini regimen sanitatis. — In-4.°, Louvain, Jean de Westphalie, 1482.

BA. 68. S. Augustini confessionum liber. — In-4.°, 1482, Hain, I, 2032. — *Dans le même volume:* Joh. Gerson super Marcum lectiones. Coude, Gérard Leeu, 1480. Hain, III, 7674.

BA. 94. Les colacions des Saints Pères anciens, translatéez de grec en latin par Cassiodorus, et de latin en françois par Jehan Golein. *Ce sont les conférences de Cassien, depuis traduites par de Saligny.* — In-f.°, Paris, pour Vérard.

BD. 7. S. Bernardi Sermones. — In-f.°, Bruxelles, 1481. *Frères de la vie commune?* — BD. 8. Idem, et epistolæ. — In-4.°, Paris, 1494. — *Dans le même volume:* Divi Bernardi opus egregium super cantico canticorum Salomonis, tam contemplative quam active vite cultoribus, precipue vero predicatoribus, accommodatissimum. Paris, 1494.

BD. 11. S. Bonaventure sententiarum libri duo. — In-f.°, Nuremberg, Koburger, 1499. — BD. 12. Idem, Opuscula. — In-f.°, Strasbourg, 1495. — BD. 13. Idem. — 2 vol. in-f.°, Nuremberg, 1491. — BD. 14. Idem, Libri et tractatus varii. — In-f.°, Strasbourg, Flach, 1489. — BD. 15. Zwoll, 1479. — BE. 22. Perlustratio in primum librum sententiarum. In-f.°, 1493.

BD. 19. Joh. Gerson opera varia. — 3 v. in-4.°, 1489. Hain, 7623.

BD. 21. B. Bernardini quadragesimale de Christiana religione. — In-f.° *Vers* 1490, *suivant Hain*, N.° 2834.

BE. 2. Petri Lombardi episcopi Parisiensis textu sententiarum libri IV, cum conclusionibus Henrici Gorichem ac sancti Thome problematibus. — In-f.°, Bâle, Nic. Keslers, 1489.

BE. 3. S. Thomæ Liber secundus secundæ partis questionum. — In-f.°, Venise, de Ragazonibus, 1491. B,F. 4. — Quod libetorum liber. — In-f.°, Cologne, Therhoernen, 1471. *Les premiers feuillets manquent.*

BE. 17. Jo. Duns Scoti quodlibeta in quatuor sententiarum libros. — *Initiales en or et en couleur*, 2 vol. in-f.° Nuremberg, Koburger, 1481. Hain, 1417.

BE. 18. Questiones magistri Petri de Alliaco super libros sententiarum. — In-f.°, Strasbourg, 1490. Hain, 741.

BE. 19. Petri de Aquila in quatuor libros sententiarum. — Grand in-f.°, Spire, Drach, 1480. Hain, 1325.

BE. 21. Fr. Maronis scriptum primi sententiarum qui alias *Conflatus* intitulatur. — In-f.°, Bâle, Kesler, 1489. Non décrit par Hain.

BF. 1. Antonini Summæ theologiæ secunda pars. — In-f.°, Venise, de Colonia, 1477.

BF. 6. Pisani Summa cum supplemento, que alias Magisbrustia seu Pisanella appellatur. — In-f.°, 1483. — BF. 6 bis. Idem. — In-f.°, Cologne, 1474.

BF. 7. Jo. de Turrecremata Summa de ecclesia Domini. — In-f.°, Lyon, Trechsel, 1496.

BF. 8. Assexani Summa de casibus. — 2 vol. in-f.°, Cologne, Quentell, 1479.

BF. 9. Dialogus dictus Malogranatum. — In-f.°, 1487.

BF. 11. B. de Salis Summa Baptisniana (Baptistina). — In-f.°, Spire, 1488. — *Dans le même volume :* Opus restitutionum, Spire, de Platea, 1489.

BF. 12. Pisis (Rainerus de) Pantheologia ex editione et cum præfatione fratris Jac. Florentini. — Grand in-f.°

BM. 6. Franciscus de Insulis (1) de septem christiferæ Virginis doloribus Mariæ. *Sur vélin.* — In-4.°, Anvers, Th. Martens, 1494. — *Dans le même volume :* Epistola declaratoria jurium et privilegiorum fratrum ordinum mendicantium contra quosdam articulos erroneos condemnatos quorumdam magistrorum et curatorum ecclesiarum parrochialium. 1489.

---

(1) Sur le P. Michel Francisci, né à Templemars, près de Lille, évêque de Salubrie, percepteur et confesseur de l'archiduc Philippe-le-Beau, V. *Hist. du couvent des Dominicains de Lille,* par le P. Richard, in-12, Liége (1782), p. 36, et Paquot, VI, 94.

BT. 8. Peculat (Fratris Guillelmi Lugdunensis archiepiscopi), Summa vitiorum. — Petit in-f.°, Cologne, Quentell, 1479.

BZ. 14. Speculum exemplorum ex diversis libris nunc laboriose collectum. — In-f.°, Cologne, J. Koelhof, 1485. — BZ. 15. Idem. — In-f.°, Strasbourg, 1490. *Hain*, 14916 et 14918.

BZ. 26. Bartholomei Pisani Summa de casibus conscientiæ. — In-f.°, Cologne, 1474.

CC. 9. Roberti de Liteo Sermones quadragesimales. — Petit in-f.° — CC. 14. Idem. De laudibus sanctorum. — In-4.°, Paris, 1489.

CC. 10. Jo. Gritsch Quadragesimale. — In-f.°, 1481.

CC. 11. S. Vincentii Ferrariensis Sermones. — In-f.°, 1487. — CC. 12. Sermones notabiles de sanctis, per circulum anni. — In-f.°, Strasbourg, 1487. — CC. 13. Idem. — 2 vol. in-f.°, ibid, Flach, 1497.

CC. 15. F. Guillelmi Cartusiensis Sermones super orationem dominicam singulas dictiones in ea contentas abundantissime declarantes. — Petit in-8.°, Paris, Gering, 1494.

CC. 16. Sermones Meffreth, alias Hortulus Regine de sanctis. — Petit in-f.°, Nuremberg, Koburger, 1496. *Prov. de Phal.*

CC. 17. Evagatorium Benemy. Michaelis de Hungaria Sermones, etc. — Petit in-8.°, Cologne, *retro Minores*, 1499. *La fin manque*. Hain lit *Geneny* au lieu de *Benemy*. 6727.

CC. 18. Sermones quadragesimales de vitiis, Rev. Patris Antonii Bitontini. — In-8.°, Venise, Hertzog, 1499.

CC. 19. Jacobi de Voragine sermones de sanctis. — In-f.° — CC. 20. Idem. Sermones de tempore. — In-f.° — CC. 21. Idem. De sanctis per anni totius circulum. — In-8.° — CC. 25. Idem. Sermones quadragesimales.

CC. 23. Novum diversorium Oliverii Maillardi Sermonum. — Petit in-8.°, Paris, Jehan Petit. — CC. 24. Idem. Sermones varii. — Petit in-4.°, Lyon, 1498. *Dans le même vol.* Quadragesimale opus, et sermones dominicales ejusdem.

CD. 13. Helwici liber de exemplis et similitudinibus rerum. — In-f.° Signatures, deux colonnes. *Absque notâ.* (*Probablement Cologne, J. Koelhof.*)

DC. 40. *Opuscules.* In-4.°, contenant : 1.° Oratio ad Deum pro præsenti necessitate. — 2.° De venerabili sacramento et valore missarum. — 3.° De quatuor novissimis, Paris, Ant. Cayllaut. — 4.° Cordiale quatuor novissimorum, per Conradum de Homborch. — 5.° Libellus de regimine rusticorum. — 6.° Stella clericorum. — 7.° De examine confitentium, lumen confessorum. — 8.° De pestilentia (1). — 9.° De symonia in receptione noviciorum. Par Engelbert Cultifex, Nimègue, Jean de Westphalie, 1479. — 10.° Speculum salvationis humanæ. Paris, Jehan Petit, 1498. — 11.° De apibus declamatio. Louvain, 1483. — 12.° Ciceronis liber de proprietatibus terminorum. *C'est un petit traité de synonymes dont la fin manque.*

DC. 41. *Petit in-4.°, contenant :* 1.° Bonaventure regula in Christo vivere volentium. — Viginti passus bonorum religiosorum. De tribus ternariis peccatorum infamibus. Expositio super

---

(1) Il s'agit de la peste, considérée médicalement. L'auteur est Kaminti, évêque d'Arusie et docteur en médecine. V. Hain, *Repert. bibl.* II. 213, N.° 9752.

Pater noster. — 2.° Guilhelmi de Gouda Tractatus de expositione Missæ. Deventer, *in impressura Platee episcopi.* — 3.° Petri de Allyaco tractatus de oratione dominica; et *Ave Maria*, Ant. Cayllaut. Expositio super cantica, super septem psalmos penitentiales, ejusdem. — 4.° Contemplatio super *Salve Regina*, per Martinum Magistri. — 5.° Dionysii Carthusiensis dialogus de Eucharistia. — 6.° Albertus de Ferrariis, de horis canonicis. — 7.° Libertus, speculum peccatorum, de modo confitendi. — 8.° Franciscus Petrarcha, de secreto conflictu curarum suarum. Deventer. De Breda, 1498.

DC. 42. Guilielmi Paraldi Summa aurea de virtutibus et vitiis. — In-8.°, Venise, Paganini, 1497.

DC. 43. Sancti Bonaventuræ Dieta salutis una cum tractatu de resurrectione hominis à peccato et preparatione ad crutiam tractatus emendatus nuper et recognitus. — In-8.°, Paris, P. Dru, 1497.

DC. 44. *Petit in-8.°, contenant:* 1.° Speculum finalis restitutionis bonorum et malorum, autore Reginaldeto. Paris, Jehannot, 1495. — 2.° Dieta salutis B. Bonaventuræ. Paris, 1494.

DC. 45. *Petit in-8.°, contenant:* 1.° Nicholai de Lira preceptorium sive expositio brevis et utilis in decalogum. Paris, P. Gaudoul. — 2.° Tractatus de venerabili sacramento et valore missarum. Paris, P. Gaudoul. — 3.° Virga directionis ecclesiasticorum. Paris, pour Jehan Frailon. — 4.° Exempla sacræ scripturæ ex utroque testamento. Paris, P. Levet. — 5.° Liber de contemptu mundi, sive de miseria conditionis humanæ à D. Innocentio. Cologne, Ketwich, 1496. — 6.° Meditationes per ferias distinctæ, sive præcordiale sacerdotum. Cologne, 1496.

DC. 46. *Petit in-4.°, contenant :* 1.° Guillelmi Parisiensis de sacramentis. Paris, Cayllaut, 1492. — 2.° Ejusdem Rhetorica divina. Gand, Keyser, 1483. — 3.° Opusculum aureum animæ peccatricis. Paris, Cayllaut. — 4.° Stella clericorum. Deventer, de Breda, 1498. — 5.° De consecratione ecclesiæ, etc. Paris, Cayllaut.

DC. 47. *Petit in-4.°, contenant :* 1.° Via salutis edita in subsidium presbiterorum. Lyon, Balsarin, 1498. — 2.° Tractatus de confessione seu puritate cordis et munditia mentis. — 3.° Libellus de modo confitendi et penitendi. — 4.° Summa sancti Thomæ de Aquino de articulis fidei et ecclesiæ sacramentis. — 5.° Probe conjugis Adelphi centona Virgilii, vetus et novum continens testamentum. Anvers, G. Leeu, 1489. — 6.° Epistola de miseria curatorum (1).

DC. 48. *Petit in-4.°, contenant :* 1.° Parthenice Mariana F. Baptiste Mantuani, ab Jodoco Badio Ascensio familiariter explanata. — 2.° Parthenice Catherinaria. — 3.° Ejusdem apologeticon et carmen votitium ad divam Virginem cum suis elucidatiunculis. Paris, Denis Roce, 1499.

Ce volume est piqué des vers d'un bout à l'autre et le feuillet 175 est à moitié arraché.

DC. 50. *Petit in-4.°, contenant :* 1.° Hugonis de Sancto Victore quæstiones in epistolas S. Pauli. — 2.° De absolutione tractatus et censuris. — 3.° Isidorus de summo bono et soliloquiorum ejus. — 4.° Mamotrectus in scripturam, ortographiam, accentus, de mensibus hebreorum, vestibus sacerdotalibus,

---

(1) Petit livret de sept feuillets que je n'ai vu indiqué dans aucun bibliographe. Suivant l'auteur, les curés ou *plébans* sont tourmentés par neuf diables, savoir : le collateur, le sacristain, la cuisinière, le quêteur (*vitricus*), le paroissien (*rusticus*), l'official, l'évêque, le chapelain et le prédicateur.

antiphone et responsoria, hymni, sermones et homeliæ, legenda sanctorum, etc....

Le *Mamotrectus* seul est du 15.e siècle, Nuremberg, Stuchs de Sulczbach, 1489. Les premières et les dernières pages manquent. Ce volume porte en tête de chaque traité la signature du fameux Philippe Bosquier, récollet montois.

JURISPRUDENCE. — B. 22. Gratiani decreta patrum, concordia discordantium canonum cum apparatibus Johannis ac additionibus Bartholomei Brixiensis. — In-f.o, Nuremberg, Koburger, 1493.

B. 24. Decretales Gregorii IX cum summariis suis et textuum divisionibus cum sacrarum scripturarum concordantiis. — In-f.o, Lyon, Dupré, 1495. — B. 25. Idem. In-f.o, Lyon, Venezeler de Bâle, 1496. *Provenant de Cysoing.*

B. 28. Siculi notæ super jus canonicum. — In-f.o, Cologne, Koelhoff, 1477.

Par *Siculus*, il faut entendre Nic. de Tudeschi.

B. 32. Sexti libri decretalium compilatio. — In-f.o — Le premier feuillet manque. Chiffres, signatures, initiales en couleur. *Provenant de Cysoing.*

B. 45. Decreta Basiliensia et Bituricenstia quam (*sic*). Pragmaticam vocant, glossata per Cosmam Guymier.— In-4.o, Lyon, 1488.

C. 8. Tho. Cantipratani Bonum universale de proprietatibus apum. — In-f.o

Il a paru deux éditions anonymes de cet ouvrage au XV.e siècle. Celle-ci est à deux colonnes avec chiffres, sans signatures ni réclames. Caractères semblables à ceux des Frères de la vie commune. Le papier, qui est fort, n'a point pourtant le même filigrane. En regard de la première page, on lit la signature : *N.* ou *V. Spire.*

P. 9. Collecta quorumdam privilegiorum ordinis cisterciensis. — In-4.°, Dijon, 1491.

P. 18. Capitula profectuum religiosorum. — In-4.°, Goth. *à longues lignes, avec signatures. Caractères et papier semblables au* N.° C. 8, *ci-dessus. — Dans le même vol.:* 1.° Incipit dialogus super libertate ecclesiastica inter Hugonem, decanum, et Oliverium, burgimagistrum, et Cothonem, secretarium, thenenses (1) interlocutores. 2.° Canones penitentiales per episcopum civitatensem compositi. 3.° De defectibus in missa. 4.° Breviloquium sancti Thome de Aquino de creatione beatissime trinitatis. 5.° Summa Johannis Andree de sponsalibus et matrimoniis. 6.° Tractatus de symonia magistri Johannis Gerson. 7.° Tractatus de probatione spirituum, ejusdem. 8.° Tractatus de eruditione confessorum, ejusdem.

Ces divers traités ne sont pas imprimés avec les mêmes caractères que le dialogue qui est en tête du volume, mais l'impression, également sans date, est de la même époque.

V. 1. Justiniani imperatoris institutiones et novellæ. — 3 vol. in-f.°, Venise, Georg. de Arrivabenis, 1494. — V. 2. Justiniani imp. Libri novem codicis. — In-f.°, Bâle, Venezeler, 1487. — V. 4. Sacratissimarum legum famosissimi interpretis atque doctoris eximii D. Johannis de Platea super tribus libris Justiniani codicis lectura exquisitissima feliciter incipit. — In-f.°, *signatures.*

V. 7. Reverendissimi in Christo patris domini Claudii de Seyssello subaadiensis jure-consulti peritissimi et regii senatoris gravissimi accuratissima et utilissima commentaria in sex partes

(1) De Thiennes, en Brabant. Cette désignation peut faire présumer que le livre a été imprimé à Bruxelles, où les Frères de la vie commune avaient en effet établi une imprimerie.

digestorum et codicis cum tractatu compendioso feudorum. Cum gratia et privilegio. (*Du seizième siècle.*)

In-fol. à 2 col., provenant des Carmes déchaussés de Lille. Signatures et réclames, mais point de chiffres. Le volume commence par une épître de Georges Florus à Dominique de Saint-Germain, datée de l'Université de Turin, août 1507. Ensuite, préface du même au lecteur et table; épître d'Alexander Minutianus à Claude de Seyssel, le 15 des calendes de mai 1508, à Milan. Cette dernière épître est à longues lignes. Au bas de la dernière colonne, on lit : *Hic supersedit compilator in Galliam a rege Ludovico XII evocatus, neque postea perficere potuit, publicis occupationibus præpeditus.*

SCIENCES ET ARTS. — B. 20. L. Annæi Senecæ opera. — In-f.°, Venise, Bern. de Coris, 1492. — *Dans le même volume:* Laurentii Vallæ de linguæ latinæ elegantia libri sex. — Paris, Brocard, 1501.

D. 13. Interpretatio dialecticorum in Aristotelis logicam a Georgio Bruxellensi cum quæstionibus Thomæ Bricot. — In-4.°, Paris, Balligault, 1496. *Voyez* Foppens, *Bibl. belg.*, 332.

E. I. Les dits moraux des Philosophes traduits du latin par Guillaume Tignonville. — Goth., In-f.°, Bruges, Colard Mansion. — *Dans le même vol.:* La doctrine de bien vivre en ce monde, avec d'autres opuscules et entr'autres le *Donat espirituel* dont nous avons parlé ci-dessus.

E. 6. Anicii Torquati Severini Boetii de consolatione philosophie libri V, cum commentariis sancti Thomæ. — Goth., in-f.° Le titre manque. *V.* le *Catalogue* imprimé (sciences et arts), N.° 61, p. 12.

E. 18. Joannis Buridani Questiones super X libros ethicorum Aristotelis ad Nicomachum. — In-f.°, Paris, Wolgang,

1489. — *Dans le même volume :* Magistri Martini questiones morales LXIIII, de fortitudine. — Paris, Durand, sans date.

L. 6. Aristote. Le livre de politique (trad. par Nic. Oresme). — In-f.°, Paris, Vérard, 1489. *Nouv. Rech.* I. 93.

Y. 1. Vincentii Bellovacensis Speculum naturale. — 2 vol., grand in-f.°, Strasbourg, 1473. *Provenant de l'abbaye de Phalempin.*

La bibliothèque de Lille ne possédait que le premier tome. Le second lui a été donné par M. Musias. *V.* le *Catalogue* imprimé, (sciences et arts), 333.

Y. 4. Bartholomei Anglici de ordine fratrum minorum, Liber de proprietatibus rerum. — In-f.°, goth.

Y. 4 (bis). Plinii secundi historia naturalis (manque le titre). — In-f.°, Venise, Marinus Saracenus, 1487. — *Dans le même volume :* 1.° Q. Curtius, de rebus gestis Alexandri Magni. Venise, 1494. — 2.° Diodori Siculi quæ exstant. Venise, 1493.

BS. 1. Arnoldi de Novavilla, Regimen sanitatis salernitanum. — In-4.°, Louvain, Jean de Westphalie, 1482.

Jean de Westphalie avait déjà donné une édition sans date de cet ouvrage.

HISTOIRE. — M. 14. Sanctarum peregrinationum in montem Syon ad venerandum Christi sepulchrum in Jerusalem. Opusculum cum figuris, par Breydenbach. — In-f.°, Mayence, Erhard Reuwick, 1486.

C'est la 1.re édition de ce curieux voyage. Voy. Brunet, *Manuel* et *Nouv. Rech.* V.° Breydenbach.

M. 15. Le saint voyage de la cité saincte de Jhérusalem, par

Breydenbach, traduit par Hersin, avec figures enluminées. — In-f.° (Lyon ?), 1489.

Traduction de l'ouvrage précédent. Les cartes gravées sur bois paraissent les mêmes que celles de l'édition de Mayence.

R. 1. Liber chronicarum ab initio mundi, cum figuris et imaginibus in ligno incisis. — Grand in-f.°, Nuremberg, Koburger, 1493. — R. 2. Même ouvrage. — Petit in-f.°, Augustæ, Schemberg, 1497.

R. 3. Frat. Jac. Philippi Bergomensis de ordine fratrum eremitarum divi Augustini, in omni modo historia novissime congesta, supplementum chronicarum appellata. — In-f.°, Venise, Benalius, 1492.

Il y a eu au moins deux éditions antérieures à celle-ci. M. Brunet donne par erreur à l'auteur de cet ouvrage le prénom de Joseph.

R. 5. Fasciculus temporum Werneri Rollevinck Carthusiani Coloniensis. — In-f.°, Cologne, 1482.

Il y a plusieurs éditions antérieures à celle-ci.

R. 7. Le même, traduit en hollandais avec figures enluminées. — In-f.°, Utrecht, Jean Veldener, 1480.

Brunet, *Nouvelles Recherches*, V.° Fasciculus.

R. 21. Le miroir historial, figures enluminées, par Vincent de Beauvais. — 5 vol. in-f.°, Paris 1495.

Quelques figures ont été enlevées.

S. 1. Historia venerabilis Domini Antonini. — 3 vol. in-f.°, Bâle, Kefler, 1491.

BB. 2. Platinæ Cremonensis opera de vitis pontificum. — In-f.°, Nuremberg, Ant. Coburger, 1481.

L'édition de 1479, Venise, est plus recherchée.

BM. 119. Viola sanctorum. — In-4.°, Strasbourg, Joh. Pryss, 1487.

BT. 11. Josephus de antiquitatibus ac de bello Judaïco. — In-f.°, Venise, Vercellius, 1499. Hain, 9455.

BW. 14. Historia destructionis Trojæ, Guidonis Columnæ. — In-f.°, Strasbourg, 1494. — *Dans le même volume se trouvent :* 1.° Historia Alexandri Magni. Strasbourg, 1494. — 2.° Libellus de vita et moribus philosophorum et poetarum. *Sine nota.* — 3.° Marci Tullii Ciceronis paradoxa, etc. Louvain, J. de Westphalie, 1483.

BW. 26. Herodoti Halicarnassei libri novem, Laurentii Vallensis conversio de græco in latinum. In-f.°, Venise, J. de Grégoris, 1494. — *Dans le même volume :* Quinte Curce; Venise, J. de Tridino, 1494, et Justin, *absque nota.* Hain, 9653.

Cette traduction latine de Laurentius Valla avait déjà été imprimée en 1474. Voyez le N.° BW. 2.

BX. 12 bis. Titi Livii Decades. — In-f.°, Trévise, Jean Vercellius, 1485. Hain, 10136. *Provenant de Phalempin.*

Cette édition, décrite par Ebert, offre 256 feuillets à 59 lignes par page, avec des signatures.

BX. 24. Laurentii Vallensis in C. Crispi Salustii Catilinarium commentaria. — In-4.°, Paris, A. Bocard, 1497. Hain, 14232. *Provenant de Cysoing.*

BX. 49. Appiani Alexandrini historiæ romanæ pars II.ª — In-f.°, Venise, B. Pictor et T. Ratdolt, 1477. *Portant la signature de C. Carondelet*, 1487.

C'est la traduction latine de P. Candidus, déjà imprimée en 1472.

BX. 113. Gesta Romanorum cum applicationibus moralisatis ac mysticis. — In-f.°, 1488.

Ce livre finit ainsi : *Ex gestis Romanorum cum pluribus historiis de virtutibus ac vitiis ad intellectum transsumptis recollectorii finis.* Anno nost. sal. MCCCCLXXXVIII, calendas vero februarii XVIII. La 1.re édition avec date est de Gouda; 1480. — *Dans la même volume se trouvent :* 1.° Postilla Guillermi. Bâle. N. Cresser, 1488. — 2.° Sermones inquisiti super Epistolis per anni circulum. Strasbourg, 1489. — 3.° Tractatus restitutionum. Spire, F. de Platea, 1489.

CO. 28. Roberti Gaguini, de origine et gestis Francorum compendium. Impensis Durandi Gerlerii, accuratione Andreæ Bocard. — In-4.°, Paris, 1497.

FY. 1. Bocace, du Dechiet des nobles hommes et femmes. — In-f.°, Bruges, Colard-Mansion, 1476.

Livre très-rare et très-recherché. On le considère comme le premier produit, daté, des presses de Bruges. V. Brunet, *Manuel*, I, 225. Exemplaire mutilé en 1793. Plusieurs figures ont été coupées et détachées.

GA. 17. Valerii Maximi factorum ac dictorum memorabilium liber ad Tyberium Cæsarem. — In-f.°, Venise, Denis Pelegrin, 1485. — GA. 18. Id. Les cinq derniers livres traduits par Simon de Hesdin et Nicolas de Gonesse. — In-f.°, Lyon, Mathieu Husz, 1489.

Second volume d'une édition rare, *Nouv. Rech.*, III, 374, piqué des vers. Le manuscrit de cette traduction se trouve ici sous le N.° GA. 21.

Si des éditions du quinzième siècle, nous passons aux ouvrages rares et précieux d'une date plus récente, nous aurons encore à signaler plus d'un livre remarquable.

En 1670, quand Louis XIV confia à Vauban le soin d'agrandir et de fortifier la citadelle de Lille, on eut besoin d'un terrain qui appartenait au chapitre de Saint-Pierre; les chanoines le cédèrent fort gracieusement et sans vouloir d'indemnité. Le Roi, qui ne se laissait pas vaincre en magnificence, accorda, à perpétuité, à la bibliothèque du chapitre, un exemplaire de tous les livres publiés par l'imprimerie royale du Louvre.

Par suite de cette décision, le chapitre reçut, entr'autres grandes collections, le magnifique recueil d'estampes connu sous le nom de *Cabinet du Roi*, 23 vol. grand in-f.°, et un 24.e vol. petit in-f.° Paris, impr. royale. Voyez *Catal. de la Bibl. de Lille* (*sciences et arts*), 286; *Man. du Libraire*, I, 308.

La collégiale de Saint-Pierre a fourni aussi : 1.° *Recueil des monuments des catastrophes que le globe de la terre a essuyées*, etc., trad de l'all. de Knorr et Walch; 5 vol. in-f.°, Nuremberg, 1768-78; *Man. du Libr.*, II, 306. — 2.° *Phytanthoza Iconographia*, de J.-G.-N. Dieteric; 4 vol. in-f.° avec 1025 pl. col., Ratisbonne, 1737-45; *Cat. de la Bibl. de Lille*, 97. — 3.° *Traité des arbres et arbustes de Duhamel*; 2 vol. in-4.°, Paris, 1755, *ibid.* (1). — 4.° *Plantarum historiæ universalis oxoniensis distributio nova*, de Rob. Morison; 3 vol. in-f.°, Oxford, 1715; *Catal.*, 96; *Manuel*, II, 526. — 5.° *Herbier de la France*, par Bulliard; 5 vol. petit in-f.°, Paris, 1780-93; *Catal.*, 100; *Manuel*, I, 298.

Peu de bibliothèques de province sont plus riches que celle-ci en recueils de gravures, estampes et lithographies. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup-d'œil sur la partie du *Catalogue* qui vient d'être imprimée, p. 278 à 285. Elle n'est pas mal partagée non plus en fait d'histoire : on y trouve *Les*

---

(1) La bibliothèque possède aussi un magnifique exemplaire sur papier vélin, non rogné, de l'édition de Paris. 1804—1819, 7 vol. in-f.°

Historiens des Gaules et de France de Dom Bouquet et de ses successeurs, les *Mém. de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, les *ordonnances* dites *du Louvre*, les recueils de mémoires et chroniques pour servir à l'histoire de France, formés récemment par MM. Guizot, Petitot, Buchon, etc. ; tout ce qui a paru jusqu'à ce jour des documents inédits de l'histoire de France (16 vol. in-4.°); *Monumenta historiæ Germanicæ*, de Pertz, et enfin la précieuse collection dite *des Records d'Angleterre*, environ 80 vol. in-fol. et in-4.°, don magnifique offert à la bibliothèque de Lille, en reconnaissance des documents que la commission des Records y fit recueillir, et de l'obligeance éclairée avec laquelle M. le bibliothécaire seconda ses délégués (1).

Mais il est temps d'aborder la partie des manuscrits. Les manuscrits sont le *sanctum sanctorum* d'une bibliothèque; c'est là que se trouvent la sagesse cachée et les trésors inconnus dont parle Salomon. Secouons donc un peu la poussière qui les recouvre. Ici le lecteur doit se résigner à subir l'ennui de quelques détails sur le petit nombre d'ouvrages dont nous allons lui révéler, sinon le mérite littéraire, du moins l'intérêt historique.

Les manuscrits de la bibliothèque de Lille ne sont pas très-nombreux; mais ils offrent, pour la plupart, de l'importance, soit comme monuments calligraphiques, soit sous le rapport de l'histoire et de l'archéologie. Un bibliophile anglais, sir Thomas Philips, qui, en 1827 et 1828, a parcouru nos provinces pour y

---

(1) La ville de Lille est sans doute, après Paris, la seule ville en France qui possède deux exemplaires de cet admirable recueil. Les archives départementales, où ont été puisées et où existent encore tant de pièces importantes sur l'histoire d'Angleterre, ont reçu la même faveur que la bibliothèque. Chaque ouvrage porte l'inscription suivante imprimée en tête de l'exemplaire : *This book is to be perpetually preserved in the Archives of the departement of the North; Lille, C. P. Cooper. Sec. Com. Pub. Rec.*

recueillir des raretés bibliographiques, a jugé convenable de faire imprimer la nomenclature de ces manuscrits, comme il l'avait fait pour ceux d'Arras et de Saint-Omer. Ce catalogue, si on peut l'appeler ainsi, forme 16 pages d'impression in-8.° Sir Philips s'est contenté de donner le titre des manuscrits tels qu'il les a recueillis en tête de chaque volume, sans se mettre en peine de vérifier si le même tome ne contenait point d'autres ouvrages comme cela arrive souvent dans les manuscrits. Il n'a observé aucun ordre, pas même l'ordre alphabétique. De temps à autre, il a ajouté de courtes notules, tantôt en anglais, tantôt en français ou en latin. Il a même omis plusieurs manuscrits assez importants, comme j'ai eu occasion de le vérifier. Du reste, M. Arthur Dinaux vient de le réimprimer, avec des corrections et des additions, dans les *Archives du Nord*.

GRAMMAIRE. — E. 36. Petit in-4.°, papier, reliure en bois avec les ornements de l'époque, portant sur le dos: *De corpore humano. Provenant de l'hôpital Comtesse.*

Il contient :

1.° De Corpore humano et partibus ejus, et animalibus communibus. C'est un glossaire latin-français. Après cette nomenclature anatomique vient : De indumentis et vestibus, de instrumentis bellicis, de instrumentis rusticis, de paramentis mulierum, de animalibus domesticis, de animalibus sylvestribus, de serpentibus, de vermibus, de ovibus, de piscibus, de nominibus fluviorum, de ventis, de terrenis nominibus, de nominibus metallorum, de seminibus, de leguminibus, de gemmis et lapidibus, de sylvis et nemoribus, de nominibus fructuum arborum, de nominibus herbarum, de speciebus, de nominibus officiorum, principum, prælatorum, clericorum et servientium, nomina artificum mecanicorum, de libris ecclesiæ, de vestimentis ecclesiæ, de ornamentis ecclesiæ. Ce glossaire se compose de 22 feuillets à 2 colonnes.

2.° Olla patella de utensilibus domi. — Petit poème grammatical,

avec une glose qui précède chaque fragment versifié. Le premier fragment est ainsi conçu :

Olla, patella, tripes, coclear, lanx, fuscina, cratis,
Pelvis cum pathera, forceps, calathusque, canistrum,
Folliculus, scitula, cacabus, sartago, verutum.

Dix feuillets à longues lignes.

3.o Cespitat. Petit poème ainsi nommé à cause de son début :

Cespitat in faleris ypus blactaque supinus
Glossa velud temeto labat hemus in faluato.

Cet ouvrage de Jean de Garlande est également accompagné d'une glose et ne remplit que trois feuillets.

4.o Dictionarius Joannis de Galandia, — avec traduction française interlinéaire et annotations latines à la marge. 11 feuillets. On lit à la fin : *Explicit Liber Dictionarii pertinens Balduino Herthe*

5.o Hic incipit liber Boetii de disciplina scolarium. — Traduction française interlinéaire, annotations latines marginales. 28 feuillets et demi.

6.o Ovidius. De remedio amoris. — Traduction mot à mot de deux vers en deux vers. 29 feuillets et demi.

7.o Floretus bonorum morum. — Traduction française interlinéaire, annotations latines marginales. 29 feuillets et demi.

8.o Le Catholicon de Jean de Garlande, précédé d'un feuillet où l'on donne l'explication des mots latins dérivés du grec λιθος. A verso, interprétations du mot *alleluia*, d'après saint Augustin, saint Jérome, saint Grégoire et saint Ambroise. 184 feuillets et demi. A la fin *Explicit Catholicon abreviatus pertinens domino Balduin Herse*. Puis ces espèces d'énigmes :

Ad mensam vel tres Dominorum sunt duo vellres
Heu ! patitur multas virili pro corpore multas.

Unus homo vidi qui portabatur equa bis
Sunt oculos clari qui cernis sidera.....
Hunc voco gramaticum qui versus construit istos.

Si Bal *ponatur et* dui *simul associatur*
Et nus *addatur qui scripsit iba vocatur.*

9.° Les six derniers feuillets sont remplis par un autre petit glossaire latin-français.

BB. 12. La *Danse aux aveugles.*

Ce titre inscrit au dos du livre est incomplet ; car, outre le poème de la *Danse des Aveugles*, le manuscrit contient encore le *Dit de Remords*, le *Pas de la Mort* et la pièce suivante :

Escript est ce qui s'ensuit à l'entrée de la Chambre des comptes de monseigneur le duc de Bourgogne, à Lille.

« Se vous pensez par follie ou erreur
Que nul ne rende en fin compte sy non
Ceux qui ont title et nom de recheveur
Ou singulère aministracion
Des biens d'aucuns princes, seigneurs ou villes,
Ostés de vous tels penseers inutilles.

» Nous sommes tous recheveurs, et fault bien
Que rendons compte au prince souverain ;
Tout ce que avons et sommes est du sien ;
Riens n'est nostre, fors par ce soubz sa main
Tout vient de lui : ame, sens, volenté,
Mémore, corps, agillité, beaulté.

» De tous ces dons et d'autres biens mondains,
De richesses, d'offices et de honneurs,
Dont il nous a l'un plus et l'autre moins
Fait recheveurs à temps et gouverneurs,
Il conviendra une fois rendre compte :
Pappe, empereur, prélat, roy, duc et conte.

» Car son sergant, la Mort qui tout effache,
Que nul ne puet ne vaincre ne eschiver,
Nous vendra tous, sans verballe manache,
Personnelement adjourner et priver
D'estat, d'office et de voçacion,
Cy tost que elle en aura commission.

» Ceste première exécucion faitte,
Aultre plus griève après s'en ensiévra;
Car l'espée de sa justice traitte,
Le souverain prince et seigneur venra
Tenir à tous siege judiciaire
Pour à chacun son compte final faire.

» Lors ouvrira, au son de buysine,
Sa généralle et grant chambre des comptes,
Où il fauldra sans aultre cry ne signe
Tous les humains tristres, craintes et dontes,
Venir compter et faire ostencion
De leur rechepte et vellicacion.

» A ce dur compte et estroit comparront,
Pour tesmoingnier contre les vicieux,
Angels mauvais et bons, qui là tenront,
Comme ung viel compte et conterolle entre eulx,
Le juste et vray livre de conscience
Qui tous fera venir en audience.

» Tout y sera escript, noté et mis
Jusques au moindre et darrenier quadrant,
Les excès, fais, temps perdu, biens obmis,
Riens n'y aura qui ne soit mis avant
Et que bien nez et très heureulx seront,
Qui lors bon compte et juste apporteront.
Veritas est. Amen.

Le volume est enrichi de plusieurs miniatures coloriées relatives à la *Danse des Aveugles*, ouvrage de Pierre Michault, dit Taillevent, imprimé plusieurs fois dans le 15.e siècle. André-Joseph Panckoucke en a donné, à Lille, une bonne édition, petit in-8.o de 367 pages. Voy. *Rech. hist. et litt. sur les Danses des morts*, par M. Peignot, in-8.o, Dijon, 1826, p. 122—139.

BM. 129 de l'*Histoire*. Vitæ sanctorum, in-fol., vélin, écriture du 12.e ou du 13.e siècle. Prov. de Loos.

On trouve à la dernière page un petit glossaire ainsi conçu :

« Explicit vita sancti Gerardi abbatis.

» In hac predicta vita invenies ista difficiliora vocabula, scilicet:

» In oromate, id est visione; — inficiari, id est negare; — arx, id est altitudo; — perecho, id est vocis excitatio; — menceps, id est mente captus; — mausoleum, id est tumbam; — edituum, id est custodem; — labarum, id est vexillum; — manubiis, id est spoliis; — argolico, id est greco; — agalma, id est ovile; — ciet, id est movet; — involatores, id est fures; — par, id est dignum; — suppeditare, id est submittere; — Anicii, id est Boetii; — Pitissado, id est paulatim gustando; — marcor, id est angustia; fiedici, id est prophete; — bysseni, id est duas partes; — rogam, id est elemosinam; — Merovingie, id est Francie.

» Hec invenies in eisdem casibus in textu predicte vite posita. »

Plusieurs de ces mots manquent dans le Glossaire de Ducange, merveille d'érudition philologique qui, malgré les savantes additions de Dom Carpentier et celles que publie en ce moment M. Henschel, sera incomplet bien long-temps encore.

THÉOLOGIE. — BZ. 23. In-4.° vélin, reliure en bois, revêtu de basane historiée sur la partie interne de la couverture; en face de la 1.re page, se trouvent les armes gravées de Frédéric-Charles de Valori. Sur la première page est empreint le sceau de la bibl. du chap. de Saint-Pierre de Lille.

Au verso de ce premier feuillet, commence la table en encre rouge de tout ce que contient le volume, qui se compose de CLXXX feuillets, sans compter 15 feuillets liminaires non chiffrés, remplis par la table des matières, une table des fêtes mobiles depuis l'an 1359 jusqu'en 1400, de courts préceptes de santé pour chaque mois de l'année; l'indication des foires de Ligny, Saint-Jean à Troyes, Saint-Aioul à Provins, Saint-Remi à Troyes, d'Ipres, de Bruges, de Thourout, de Lille et de Messine; une instruction sur le comput ecclésiastique; un calendrier où l'on a relaté les saints du pays, tels que sainte Aldegonde, saint Vaast qui est nommé Evast, saint Achare, sainte Valbruge, saint Remacle, saint Piat, saint Amand, sainte Vaudru, saint Vinoc, saint Liévin. Il est à remarquer pourtant que

plusieurs saints du diocèse de Cambrai y manquent ; tels que saint Géry, saint Aubert, sainte Maxellende, sainte Olle.

Au recto du feuillet coté 1, commence un traité de morale chrétienne dont les premières paroles sont ainsi conçues : « *Aucun bien* » *son le sest, on ne le doit mie à son proisme celer ; ains li* » *doit-on aprendre et ensaignier.* » C'est une instruction sur le symbôle des apôtres, sur les commandements de Dieu, qui ne sont pas réduits en rimes, comme on nous les donne maintenant, sur les sept péchés capitaux figurés par les sept têtes de la *crueuse* bête de l'apocalypse.

Au verso du feuillet XXVII, se trouve « *Li traitiés des viertus* » *et comment on aprent à vivre et à morir, et comment on aprent* » *à connoistre viertu.* »

Le prologue de ce traité est remarquable par l'énergique concision avec laquelle il y est parlé de la mort : « *Quant tu commenchas* » *à vivre, tantos commenchas à morir, et tout ten eage qui* » *passés est li mors a conquis et tient. Tu dis que tu as LX ans;* » *n'est mie voirs ; li mors les a, ne jamais ne te les rendra.* »

Le traité se termine par un commentaire sur l'oraison dominicale et un autre sur les dons du Saint-Esprit.

Au feuillet CIIII verso, on lit ces mots : *Scriptor qui scripsit cum Christo vivere possit ;* puis : « *Cest livre compilla et fist uns* » *frères del ordene des preceurs, à le requeste dou roy Philippe* » *de Franche, en lan del incarnation de notre seigneur Jhesus-* » *Crist mil CCLXXIX.* » Cette indication a induit en erreur le rédacteur du catalogue, qui a supposé ce volume écrit en 1279. Pourtant il suffisait de jeter les yeux sur une note qui se trouve sur la même page et qui porte ces mots : « *Chest livre fist fere et escrire* » *entre le Candelor l'an LVII et le Saint-Jehan l'an de grasse* » *MIIICLVIII.* » D'ailleurs, la table des fêtes mobiles ne commençant qu'en 1359, il est visible que c'est à l'an 1358 qu'il faut rapporter l'âge du manuscrit.

Au feuillet CV commence « *Li livres des tribulations ki traite* » *de XII biens especiaus ke les tribulations font et mout d'autre* » *bien ki dedens ces douse sont contenu, et très-pourfitaule sont*

» *à creature ki en passience les voet rechevoir.* » Ce livre s'étend jusqu'au verso du feuillet CXXIII.

Puis vient : « *Li livres des temptations ki est mout pourfitaules* » *pour savoir connoistres les illusions et les deceptions del* » *anemi, ki est extrais de plusieurs sains.* »

Au recto du feuillet CXXXV commence, « *uns traitiés de vraie* » *amisté selonc les philosophes.* » Après ce traité, qui finit au feuillet CXL, vient : Le « *Dialoges saint Grigore l'apostole.* »

Le reste du volume est rempli par le 1.er et le 2.e livre des dialogues de saint Grégoire, qui en ont quatre.

Ce manuscrit n'est pas mentionné dans le catalogue de sir Philipps.

SCIENCES ET ARTS. — M. 11. Hiéron ou de la tyrannie, par Xénophon, traduction de Charles Soillot, in-4.° sans chiffres, écriture du XV.e siècle, sur papier. Le titre est ainsi conçu : ***C'est l'istoire de ce présent livre, en laquelle on peut veoir coment Zénophon escript les raisons et arguments que un tirant nomé Hiéron et un philozophe appelé Simonides eurent ensemble sur tirannye, come par la lecture plus amplement appra.***

Vient ensuite une épître dédicatoire à Charles, héritier de la maison de Bourgogne. A la fin du traité, on lit : ***Zenophontis philosophi tirannis è latino in gallicum conversa per magistrum Karolum Soillot. Explicit.***

Charles Soillot, auteur de cette traduction, est inconnu à nos bibliographes. Il était écolâtre de Sainte-Gudule de Bruxelles, contrôleur de l'audience des sceaux de l'empereur Maximilien. Nous possédons dans les archives de l'ancienne chambre des comptes de Lille, sous le N.° M. 134, un inventaire dressé par lui et par Martin Steenberch, doyen de Sainte-Gudule, des livres trouvés en la chambre de la garde des joyaux, en l'hôtel du roi à Bruxelles, au mois de novembre 1487. M. Barrois a publié cet inventaire dans sa curieuse ***Bibliothèque protypographique,*** **pages 233 à 308. Outre cette traduction du** ***Hiéron*** **de Xénophon, Charles Soillot ou Soillet a aussi translaté en**

français l'épître de saint Bernard, *de la Règle et manière comment le ménage d'un bon hôtel doit être gouverné*. De plus, il est auteur du *Débat de Félicité*, qu'il avait dédié d'abord à Charles, comte de Charolois, et qu'il adressa après la mort de ce prince à Louis de la Gruthuyse. Voy. *Recherches sur Louis de Bruges*, par M. Van Praet, 164-168.

Le Grand d'Aussy avait donné déjà une idée du *Débat de Félicité* dans les Notices des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, V. 542, mais avec moins de détails et d'exactitude que ne l'a fait M. Van Praet.

Dans le même volume : 1.° *Cy après s'ensuit un livret extraict du traittié de l'art de mourir très prouffitable à toute créature humaine pour savoir les remèdes et vertus servant à résister au deable qui en la fin des jours tempte la créature.*

C'est la traduction de l'*Ars moriendi*, attribué par les uns à Matheus de Cracovia, et par les autres à Dominic Capronica. Voy. le catal. imprimé de la biblioth. de Lille (Sciences et arts), manuscrits 7, 8.

2.° *S'ensuivent les dits des philozophes.*

— M. Lafuite, bibliothécaire actuel, a procuré tout récemment au dépôt dont il a la garde un certain nombre de manuscrits relatifs à la science des fortifications et du génie militaire. Nous renvoyons pour les connaître au catalogue imprimé (Sciences et arts), manuscrits, 12 et suiv.

HISTOIRE. — M. 57. Voyage à Jérusalem par Claude Mirabel, de Besançon, en 1452. — Petit in-4.°, papier, écriture du 15.e siècle. Voici le titre textuel :

« Cy apres s'enssievent les voyaiges et pardons qui sont en Jhérusalem et en la terre sainte et apres ceulx de madame sainte Katerine ou mont de Synay commenchans a la cité de Venise dont est le commun partement de par-delà la mer. Car à deviser le chemin des

parties de pardeça ; c'est assavoir de France à Venise, je m'en delaisse, car il est tres commun; et premier diray les voyaiges de la cité de Venise et d'environ. »

M. 58. Voyage en terre sainte par Georges Lenguerand, in-4°, écriture du 15.e siècle. — Le manuscrit commence ainsi :

« S'ensieuvent les gestes, repaistres et séjours que moy, George Lenguerand, ay fait en cuidant aller de prime fache à Romme, avec et en la compaignie de sire Nicolle de Saint-Genois et Arnoul son frère et leur serviteur et Jhéromme Dentiers filz Jacques, et dudit Romme à Venise, et en Jhérusalem et sainte Catherine du Mont de Sinay, et se joindy avec nous Arnoul Crocque-villain et son serviteur jusques à Milan, etc....., ainsy et par la maniere qui s'ensuit :

» Et premiers le jeudy second jour de caresme, IX.e jour de février an IIII.xx V, etc., moy George Languerand, party de la ville de Mons en Haynnaut, à l'intencion de faire les voyaiges dessusdits, etc. »

Il finit en ces termes :

« Le vendredy XVI.e jour dudit mois de février oudit an mil IIII.c IIII.xx et six, après avoir la messe et déjuné, montay à cheval avec et en la compaignie de mon oste de l'Estoille et d'un train tirames en ladite ville de Mons oudit pays de Haynnau, en laquelle je entray ce jour environ quattre heures apres midy, dont je loe et regracie Nostre Seigneur qui de sa grace m'a presté la sancté de povoir avoir fait lesdits voyage de Jhérusalem, sainte Catherine du mont de Sinay, le voyage de Romme, de sainte Marye de Laurette et autres dévots et saints lieux. Amen. »

M. 59. Anselmi Adournes itinerarium ad terram sanctam, anno 1470. — In-fol., écriture du 15.e siècle. Nous donnons ici un fragment de l'épître dédicatoire adressée à Jacques III, roi d'Ecosse :

« Anselmus Adournes tyro tuus, gloriosissime princeps, ac ipse primogenitus Johannes de Brugiis nobilissima urbe, cujus pulchri-

tudinem immensam, jocunditatem urbanitatemque inauditam, opulentiam atque claritatem hanc nusquam intellectam recitare partim notissima fama, partim suspicio prohibuerunt; decima nona februarii anno 1470 versus predestinatum sanctum iter recedentes in urbe decima octava aprilis applicuimus, prius multis peractis provinciis de quibus Celsitudo Tua ex subditis regni qui sepe ad Romanam curiam, quique Veneciis, Pisas, Mediolani mercandi causa transeunt advisuta est, quas euntes vel redeuntes conspeximus Anglia, Picardia, Arthesia, Francia, Campania, Burgundia, Sabaudia, Alpibus, Longobardia, Italia, Tuscia, Liguria, Suvevia, Sivursia, Saxonia, partibusque Rheni, de quibus tanquam de per se notis pretereundum esse censi ac a Roma orbis tocius capite olim potentia nunc sanctitate principium capescendum esse duxi. »

Dans cette épître, Adournes déclare avoir été créé chevalier par le roi d'Ecosse, à qui il adresse son ouvrage.

M. Cornelissen, qui, dans sa dissertation sur *les Chambres de rhétorique*, in-8.°, Gand (1812), p. 35, énumère les diverses familles italiennes établies à Bruges, omet les Adornes, qui pourtant méritaient bien d'être cités. On sait, en effet, qu'avant de s'établir aux Pays-Bas, ils avaient donné, en 1522, un doge à la république de Gênes. Du reste, j'ai fait erreur en attribuant ailleurs cet ouvrage à Tertius-Anselmus-Opilius Adornes, qui vivait un siècle plus tard, *Analectes hist. Notice sur le royaume des Estimaux*, 143.

M. 60. Discours ou histoire des Isles Occidentales appelées Philippines où on voit comment de ces isles on at eu tres ample cognoissance du royaume de la Chine. — Item. Trois livres de l'histoire dudit royaume de la Chine, le tout fait en espaignol par R. P. F. Jan Gonzales de Mendose et traduicte en langue italienne par M. François Avanzo, Venitien, le dédiant au St. Père Sixte cincquième, et depuis tourné en langue françoise par F. de....., 1588. (En marge) F. Florent de Bray, abbé de Phalempin m'a fait lier en l'an 1681.

Vers le milieu du volume on trouve :

« Trois livres de l'histoire de la Chine, escript en langue espagnoll par le R. P. maistre Jean de Gonzales de Mendose, religieux de l'ordre des Augustins., et traduit en italien par M. François Avanzo, de laquelle langue at esté mise en françois. F. C. D. P. P. 1588. »

Le traducteur déclare qu'il a dû rectifier certaines observations du P. de Mendoza, qui avaient été reconnues fautives. Ces rectifications lui ont été fournies ou par Mendoza lui-même, qui les avait consignées ailleurs, ou par les récits oraux du P. Ignace, qui a fait aussi, peu de temps après, le voyage de Jérusalem.

BX. 115. In-folio vélin, relié en veau, portant sur le dos : *Commentaires de César*, à deux colonnes, écriture du 15.e siècle. 240 feuillets, initiales en or, miniatures, arabesques, ornements très-multipliés. Manque dans le catalogue de sir Philips (1).

C'est à tort qu'on a intitulé ce volume *Commentaires de César*. C'est une histoire romaine, ou plutôt une histoire de la vie et des expéditions de César d'après Salluste, Suétone et les Commentaires, qui y sont traduits à peu près en entier.

Les miniatures sont au nombre de 24.

La première représente la naissance de César au moment où l'opération césarienne vient d'être pratiquée sur sa mère.

La 24.e offre les portraits en pied de quatre successeurs de César.

---

(1) M. P. Paris, dans son excellent *Catalogue des manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, II, 299, N.° 6909, signale une traduction des commentaires de César, faite en la ville de Lille l'an 1474 ; mais il n'y a pas d'apparence que ce soit le même ouvrage que celui-ci. Il y a plutôt identité entre le présent manuscrit et ceux que décrit M. Paris, I, 41 et II, 300, N.os 6723 et 6910.

Le manuscrit finit en ces termes :

« Frédéric le tiers de nom fut duc d'Austrice, lequel fut esleu en roy d'Alemaigne, et longuement différa d'estre couronné pour la scisme du pape. Toutevoies en fin faite la union de l'église, il fu par le pape Nicolas V de ce nom couronnez en la cité de Rome à grant triumphe. Il fut homme merveilleusement paisible et de grande patience. Il eut à femme la fille du roy de Portugal de laquelle il demoura un beau filz. En son temps fu la noble et puissant cité de Constantinoble destruicte par les Turcs, et la duchée de Gheldres prinse et conquise par Charles, duc de Bourgoingne, qui lui en fist l'hommage. »

Au recto du dernier feuillet, on lit : *Vie de Gayus Julius César traduicte en françois, selon que en escrivent en latin Saluste et Suetone.* Sur la même page, une autre main a tracé ce qui suit :

« Messire Jehan de Lannoy, filz de deffunct messire Antoine de Lannoy, en son vivant chevalier de l'ordre du roy, gouverneur des ville et comté d'Eu, et maistre des eaux et forés dudict comté, gentilhomme ordinaire de deffunct Henri de Lorraine, duc de Guyse, qui a esté tué à Bloys, en son vivant seigneur desdits lieus de Lannoy, Damerancourt, Rosnel, Congniers et..... d'Austruic, et connestable héréditaire du comté de Boillenois, à cause de ses terre et seigneurie d'Austruic, est décédé à l'âge de LV ans, en l'an de grace 1602, le 7.e jour de juin. Il a lessé deux filz et cinq filles. Nicolas de Lannoy son fils esné, lequel a espousé Magdeleine le..... dame de Fauville, Boisrenou, La Chapelle et austres lieus, et aussy gouverneur, après messire Jehan de Lannoy, dudict comté d'Eu et mestre des eaux et forés, et Claude de Lannoy, son second fils, seigneur du Rosnel, lequel a espousé Louise de Rune, fille de messire Antoinne de Rune, chevalier, segneur du..... le Vallée, Rimeval..... lequel en secondes noces a espousé Marie de Lannoy, fille esnée du dessus dict. »

CQ. 36. In-folio, papier, écriture du 15.e siècle, provenant de Saint-Pierre.

C'est un recueil de pièces originales concernant les règnes, démêlés et prétentions des rois Charles VII et Edouard d'Angleterre, contestations et interprétations de leurs droits respectifs sur la France et l'Angleterre, et une chronique de la bataille et déconfiture du duc de Bourgogne par les Suisses. — Voici le titre de chacun de ces traités et mémoires :

1.° Tractatus pacis Francie et Anglie regum apud Bertigniacum factus M.° CCC.mo LX.° *A la fin se trouve la note suivante :* Multi sunt defectus in isto codice; ideo magna visitatione indiget.

2.° (1420, 21 mai, à Troyes.) Tractatus inter reges Francie et Anglie in quo etiam et tractatus matrimonii contracti inter Henricum Anglie regem et dominam Ka. (1) de Francia. — En français; notes marginales même écriture que la copie.

3.° Mémoire pour *oster de l'erreur ceulx qui sans avoir certaine cognoissance de la vérité des matières ou a l'appetit des parties ausquels ilz sont plus affectionnés parlent des questions et débatz qui ja par long temps ont esté et encores sont et durent entre les roys et royaumes d'Angleterre et de France.* L'auteur, qui veut rétablir dans leur vrai jour les faits dénaturés par l'ignorance ou la passion et démontrer clairement les droits respectifs des deux rois en querelle, déclare que dans *li présent traicté* il a voulu *descripre et insérer tout ce qu'il a pu veoir, cognoistre et entendre véritablement des choses dessusdites.* (Prétentions du roi d'Angleterre à la couronne de France; — rupture des trèves en l'an 1449; — les duchés de Normandie et de Guienne enlevés aux Anglais par le roi Charles VII, etc.) « Soy fondant ès anciennes cronicques et hystoires tant de » France que d'Angleterres ès lectres aussi auctentiques et » enseignemens valables servans ausdites matières, subjoingnant

(1) Catherine, fille de Charles VI, roi de France.

» aux choses dessusdites ce qu'il a trouvé conforme en raison
» naturelle escripte, tant des droiz civilz comme canons, pareil-
» lement de la loy salique qui est la vroye loy des François,
» de usaiges aussi et coustumes dont les François et les Anglois
» ont usé et usent tant en France que en Angleterre, quant les
» cas particuliers esdites matières se sont offers, et semblable-
» ment des inconvéniens qui pourroient ensuir se autrement se
» faisoit. Priant et requérant à tous ceux qui ce présent traicté
» liront ou lire orront que s'ilz y voient chose trop dilatée ou
» moins déclairée, ou qu'il leur semble qu'il y ait contrariété en
» aucunes choses, ambiguité, obscurté ou quelque erreur, vice
» discrépant ou autre deffauts, leur plaisir soit avant donner
» aucun blasme à ce présent euvre eulx bien informer de la
» vérité desdites matières, et, se faulte aucune y est trouvée,
» les ignorances suppleer et les deffaulx bénignement supporter
» et amender. »

4.° *Casus.* Mémoire sur le mode de succession au trône de France, commençant : *Est consuetudo antiqua legitime prescripta cujus initii memoria hominum non existit in regno Persarum quod dignitas regia differtur per successionem primogenito regis, si supersit, nec alteri propinquiori ex linea masculina venienti et prout testatur Gregorius in omelia super evangelio Epiphanie.* — En latin. Après l'exposé des *cas* viennent sept formules d'objection à chacune desquelles correspond une réponse raisonnée.

5.° Discours en français, avec cette épigraphe tirée du 30.e chapitre du Deutéronome : *Audite celi que loquor; audiat terra verba oris mei.* Ce discours, qui traite de la querelle des rois d'Angleterre et de France, déplore les désastres de la guerre et fait des vœux pour que la paix règne entre ces deux royaumes.

6.° Dialogus cujus collocutores sont milites duo, unus Francus, alter Anglus, contendentes de querelis Francie et Anglie. Non apparet esse cancellarii.

7.° Opus quoddam collativum de quadam puella que olim in Francia equitavit; cujus editio magistro Johanni de Gerson ascribitur : sed magis apparet stilus magistri Henrici de Gorckheim ad gloriam benedicte Trinitatis glorioseque semper Virginis Dei matris ac totius curie celestis. (Latin.)

8.° Compilatum a magistro Johanne de Gerson de mirabili victoria cujusdam puelle..... recepte in ducem belli exercitus regis Francorum contra Anglicos.

9.° Cestuy Baudouyn commenca la seigneurie par inconvenient et contre droit civil qui repreuve et dampne tous ravissemens de femmes, comme il appert par la loi *raptores* ou IX.me livre du code ou tiltre de ravissement des virges, ou des vefves, ou des nonnains, ou des religieuses femmes de laquelle loy le cas souverain est tel, secundum Bartholomeum de Salicentis. — Suit, sur le rapt, un texte de loi en latin traduit et commenté en français. On trouve dans ce commentaire historique *une briefve déclaracion des causes, de la fin et par ordre de la généracion descendue de Pepin et Charles le grant.*

10.° Ensuit la deffinitive de la desconfiture du duc de Bourgogne faicte près la ville de Nampey, lequel duc de Bourgogne y tenoit le siège contre le duc de Lorrenne ou ceulx qui pour lui estoient dedans icelle ville; ainsi qui sensuit. (Français.)

DH. 18. Histoire du siège de Nuitz. Manuscrit sur papier, non folioté, écriture du 17.e siècle. *Provenant de St.-Pierre de Lille.*

Cette relation commence ainsi : *L'an de l'incarnation N. S. 1474, Rupert de Bavière, après avoir tenu siège archiépiscopal de Cologne quelques années.....* Le récit, qui remplit 21 feuillets, finit à la mort de Charles-le-Téméraire. C'est une minute avec ratures et corrections. On a mis en marge des annotations sommaires dont la dernière est ainsi concue : *Les ennemis du duc de Bourgogne se réjouissent de sa mort et désirent s'emparer de ses domaines.* Après cet article, le manuscrit se com-

pose de longs extraits de Molinet, de Comines, etc., et de copies de plusieurs lettres et traités que l'on trouve dans les pièces justificatives de Comines publiées par Godefroy et Lenglet du Fresnoy.

EM. 46, EM. 47, EM. 69. Trois manuscrits in-fol. sur papier, tous trois relatifs à l'histoire des rois de l'Épinette. Le premier a pour titre : *Manuscrit de* 1706 *sur les fêtes de l'Épinette de Lille*, provenant de M. Jean-François Parisot de Beauvois et ensuite de celle du chapitre de Saint-Pierre à Lille. Il offre les armoiries des rois coloriées depuis 1283. Le second est intitulé : *Feste de l'Espinette d'anchienneté instituée en la ville de Lille en Flandre.* Écriture du 16.e siècle ; provenant de St.-Pierre. Les armoiries des rois commencent à Jean Le Grand en 1283 et finissent à Henri de Ruremonde en 1487. A la fin du volume on trouve la relation de plusieurs entrées solennelles. Le troisième, écrit vers le milieu du 17.e siècle, porte le titre *Veprecularia*, par allusion, sans doute, au mot *Épinette*, mais non pas à cause de la couronne d'aubépine qui, suivant quelques personnes, était decernée aux vainqueurs dans les jeux de l'Épinette. On connaît l'essai de M. de Rosny sur l'institution des rois de l'Épinette. M. le baron de Reiffenberg en a parlé aussi dans une longue note du tome V de son édition de l'*Histoire des ducs de Bourgogne* par M. de Barante, 281 et suiv. M. Quenson en dit également quelque chose à la suite de son intéressante dissertation sur *la Croix pélerine.* Enfin, moi-même, dans mon *Catalogue raisonné des manuscrits de Cambrai*, N.o 775, j'ai signalé un manuscrit intitulé : *Différents tournois et joustes, depuis* 1236 *jusqu'en* 1447, où l'on voit une liste des rois de l'Épinette. J'ai en outre découvert, dans les archives de la chambre des comptes de Lille, depuis l'impression du livre de M. de Rosny, divers titres concernant la fête de l'Épinette, que cet écrivain n'a pu connaître.

EG. 34. Manuscrit in-fol. sur papier, écriture du 15.e siècle; provenant de Cysoing. *Chronica comitum Flandrie ab anno* 621 *ad annum* 1490. M. Warnkoenig, qui vit ce manuscrit en 1834, le prit d'abord pour une copie de la *Chronique des comtes de Flandre* donnée par les Bénédictins; mais un examen plus sérieux lui prouva que ce n'était point le même ouvrage: celui-ci offre l'histoire fabuleuse de la Flandre racontée avec beaucoup de détails. La partie chronologique en est très-soignée. L'auteur a souvent transcrit des passages entiers de la chronique des Bénédictins, mais on voit qu'il a puisé encore à d'autres sources. M. Warnkoenig a reconnu avec plaisir que le fragment du manuscrit de Wolffenbuttel, donné par Lessing, se retrouve dans le manuscrit de Lille. Il s'est convaincu d'ailleurs qu'il a une grande analogie avec celui de la bibliothèque de Bourgogne. La grande chronique est précédée d'une autre plus abrégée qui va jusqu'au règne de Philippe-le-Bon. (Voyez *Bulletin de la commission royale d'histoire*, 1834, p. 36.)

EN. 19. Incipit chronica Alberici monachi Trium-Fontium. In-fol., pap., écrit. du 17.e siècle. *Prov. de Saint-Pierre.* Après la chronique d'Alberic, on trouve un extrait de celle de Bauduin d'Avesnes et un autre de celle de St.-Hubert. Le ms. est clos par cette note: *Describebat R. Cuvellier, anno* 1627, *jussu Domini sui D. Philippi de Gomiecourt, Betuniæ gubernatoris.*

EN. 21. Manuscrit in-fol. en papier, *provenant de l'abbaye de Cysoing*, contenant:

1.o Cronica Tornacensis. Le prologue commence en ces termes: *Quoniam traditum tenemus primam constructionem civitatis Tornacensis præstantem et memoria dignam fuisse, nobiles, etc.* Après le prologue, le texte de l'ouvrage débute ainsi: *Incipit excerptum ex diversis auctoribus collectum. Tornacum itaque Gallie Belgice civitatem antiquissimam esse, antiquitatem etiam inter suas finitimas civitates nobilissimam claruisse, etc.* La série des

évêques se continue jusqu'au mois d'août 1513, mais on y a ajouté les autres jusqu'à 1649. Le dernier est François Villain de Gand, des comtes d'Isenghien. M. le professeur Warnkoenig, qui a examiné cette chronique inédite en 1834, l'a signalée à la commission royale d'histoire de Belgique comme utile à consulter.

2.° Alani enchiridion de naturis rerum, ouvrage mêlé de prose et de vers dans le genre de la *Consolation de Boèce*. Il commence : *In lacrymas risus.*

3.° Traictiet de maistre Jan Du Fay. *De la querelle, laquelle est de piecha entre le roy de France et les princes de pardecha, commençant : Pour obéir à ceulx qui sur moy ont puissance, etc.* Il s'agit de la succession de Charles, duc de Bourgogne, jusqu'au traité de Conflans et de Péronne. Paquot, dans l'article qu'il consacre à Jean de Fay ou d'Auffay, ne mentionne pas ce traité, ou du moins il ne le signale pas dans les mêmes termes. Du reste, il paraît qu'il en existe de nombreuses copies. (Voyez Sanderus, *Bibliotheca Belgica*, I, 209-210, II, 157, et l'excellent catalogue de la bibliothèque Van Hulthem dressé par M. Voisin, VI, 77, N.° 265.

4.° Itinerarius Clementis discipuli Sancti Petri. Début du prologue : *Tibi quidem, Papa Gaudenti....* Début du texte : *Ego Clemens in urbe roma natus.*

Le traducteur déclare dans le prologue qu'il a entrepris son travail à la demande d'une dame nommée Silvie. Cet itinéraire est apocriphe, comme la plupart des œuvres attribuées jadis à St. Clément. La bibliotèque de Lille possède, sous le N.° J. 37, un autre manuscrit du même ouvrage, sur vélin, belle écriture du 13.e siècle.

5.° Transcripta Chartarum de rebus gestis in Flandria inter annos 1176 et 1310. Ces chartes sont au nombre de 220 et concernent spécialement le Hainaut. M. Gachard a proposé à la commission royale de Belgique de faire copier ceux de ces titres qui ne se trouveraient pas dans la Trésorerie des comtes de Hainaut conservée à Mons. (*Bulletin de la commission royale d'histoire*, 1834, p. 35; 1838, p. 66.)

CHAPITRE II.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE CAMBRAI.

Population 17,846 habitants.

La bibliothèque communale de Cambrai, qui est aujourd'hui la plus riche du département, n'existait point avant la révolution; elle s'est formée d'ouvrages choisis dans les bibliothèques particulières de divers établissements religieux du Cambrésis, supprimés en 1791, savoir : le chapitre métropolitain, les abbayes de St.-Aubert, du St.-Sépulchre, de Vaucelles, de Cantimpré, de St.-André du Cateau, des bénédictines anglaises, de Prémy, etc.

La bibliothèque du chapitre cathédral devait être à peu près aussi ancienne que le siége épiscopal de cette ville. Dès les temps les plus reculés, nos évêques avaient établi une *librairie* auprès de leur église. Ces dépôts de livres se réduisaient sans doute à un fort petit nombre de volumes, pour l'usage du chœur et des écoles. Nous voyons dans la vie de Saint Aubert, qui vivait au 7.e siècle, que cet évêque de Cambrai dirigeait lui-même les études de ses jeunes clercs. On peut présumer que la première partie du célèbre manuscrit de l'histoire des Francs par Grégoire de Tours (1) aura été apportée, ou même écrite à Cambrai, sous l'épiscopat de saint Aubert, qui était de la race royale, et lié avec Dagobert I.er

(1) Voyez notre *Catalogue raisonné des manuscrits de Cambrai*, N.o 624.

Plus tard, en 765, l'évêque Albéric fit copier les deux exemplaires des *Canons* qui existent encore (1). Vers la fin du 8.e siècle, Hildouard offrait à la Vierge, patronne de son église, un bel exemplaire des *Commentaires de Bède sur saint Luc* (2), et de son curieux *Sacramentaire*, en deux volumes oblongs, qui offrent de beaux *specimen* d'onciales en or (3). Halitgaire, qui succèda à Hildouard, est plus connu : honoré de la confiance de Louis-le-Débonnaire, ce prélat fit tourner au profit de la science ses ambassades à Rome et à Constantinople. La cathédrale de Cambrai dut s'enrichir de ses heureuses importations. Cette église ayant été plusieurs fois consumée par des incendies (1068 et 1148), on doit croire que la plupart des livres qu'elle possédait périrent dans ces désastres. Le *Commentaire de Bède*, dont nous parlions tout-à-l'heure, porte évidemment des traces de combustion sur l'un de ses angles.

Le plus ancien catalogue connu de cette bibliothèque épiscopale est celui que rédigea, en 1609, Julien de Ligne, bénéficier de cette église, laborieux compilateur, qui tous les ans offrait à messieurs les chanoines, en guise d'étrennes, quelque curieux travail sur les antiquités cambrésiennes. La plupart des manuscrits mentionnés dans cet inventaire subsistent ; néanmoins on y indique un *Cicéron* et un *Tite-Live* fort anciens, que j'ai cherchés vainement.

Vers 1740, Simon Antoine Marion avait rédigé le catalogue des manuscrits sous ce titre : *Catalogus librorum manuscriptorum extantium in bibliotheca ecclesiæ metrop. cameracensis, concinnatus et exaratus à D. Marion*, in-8.° Voy. *Catal.* de Mutte, N.° 5750. L'abbé Mutte lui-même avait écrit et rassem-

---

(1) Voyez notre *Catalogue raisonné des manuscrits de Cambrai*, N.° 619.
(2) Ibid., N.° 277.
(3) Ibid., N.° 159.

blé une grande quantité de notes et de commentaires sur les mêmes manuscrits, ibid., N.° 5751. Malheureusement, on ne sait ce que sont devenues ces annotations des deux chanoines, et je n'ai pu m'en aider pour le travail que j'ai publié en 1831. Enfin, le P. Possevin, à la fin de son *Apparatus sacer*, in-folio, Cologne, 1608, a donné aussi un catalogue fort bref des manuscrits de la métropole de Cambrai. Il y a même joint un petit nombre de notes.

Dès les premiers temps de la découverte de l'imprimerie, le chapitre s'empressa d'en accueillir les produits et d'en favoriser le développement. On connaît le beau *Breviarium cameracense*, 2 vol. in-8.°, que l'évêque Henri de Berghes fit imprimer à Paris, en 1497, par Ulric Géring. Plusieurs chanoines se distinguaient dès-lors aussi par leur amour pour les livres. Lambinet, *Orig. de l'imprimerie*, I, 256, cite la bibliothèque d'Ambroise de Cambrai, docteur *in utroque jure* et chanoine de cette église. V. *Bibliographie cambrésienne*, par M. Arthur Dinaux. *Discours préliminaire.*

Cette bibliothèque s'enrichissait incessamment des libéralités des évêques, archevêques, chanoines, etc. Citons quelques-unes de leurs donations. Grégoire Nicolaï, chanoine et official de Cambrai, mort le 25 décembre 1469, fit un testament pour la distribution de sa fortune. Ce qui concerne ses livres est assez curieux pour être reproduit ici :

« Descendendo nunc ad materiam librorum, non sine magnis » antefati genitoris, ac meis lucubrationibus, vigiliis, laboribus » pariter et expensis acquisitorum.., recognosco *Bibliam* pul- » chram, *Psalterium glosatum* (1), *Summam Hostiensis* (2) et

(1) N.° 288 de notre Catalogue précité.

(2) Henri de Segusio, cardinal évêque d'Ostie, est auteur de plusieurs ouvrages de droit canonique.

» *Speculum juris* (1), penes me existentem, in vim dispositionis
» testamentariæ sæpefati quondam genitoris mei, sub brevis-
» simo verborum compendio, in ultimo folio cujuslibet quatuor
» librorum cum subscriptionibus quondam Ven. domini Petri
» Hardi canonici, ac discreti viri domini Addæ Heugot, tunc
» capellani ejusdem ecclesie S. Gaugerici tabellionum publi-
» corum rememoratæ, ad fabricam ipsius ecclesiæ S. Gauge-
» rici... competere, desiderans... illico post decessum meum
» eidem ecclesiæ ad opus librariæ... restitui cum effectu.
» Quantum autem ad alios libros jure plenissimo meos, volens
» in eâ parte, ut decet, matrem, dominam et alumpnam meam
» suavissimam, venerabilem Ecclesiam Cameracensem præ cæ-
» teris... honorare, ejusque librariam notabilem, quibusque
» bonis compilationibus juris utriusque facultatis concernens
» hactenus inibi non habitis venustare, lego eidem ecclesiæ,
» ad opus hujusmodi librariæ integram excellentissimi ac famo-
» sissimi doctoris domni Bartoli de Saxo-Ferrato, super toto
» corpore juris civilis lecturam (2) continentem octo magna
» volumina in charta bombicina de magna forma Lumbardiæ,
» per columnas, ut ibi moris est, conscripta, decenter illumi-
» nata per me dudum, tempore quo Bononiæ leges audivi : ab
» anno videlicet CCCCXIX usque ad annum XXVI^{tum} sequentem,
» paulatim et successive ex vero exemplari Universitatis Bono-
» niensis transcribi et, prout sunt, disponi procurata in que corio
» duo super G. veteri; albi duo super *infortiato;* nigri duo
» super G. novo; rubri septimum super *codice*, et octavum
» super tribus libris *codicis*, in quo etiam *consilia* ejusdem
» *Bartholi*, et subtilis ac perutilis *lectura domini Baldi de*
» *Perusio super usibus feudorum*, unà cum *commento super pace*

---

(1) Ce *Speculum juris* est sans doute l'ouvrage de Guillaume Duranti signalé au N.° 522 du catalogue précité.

(2) N.° 585 et suiv. du catalogue.

» *Constantiæ* continentur, viridis coloris cooperta, signata qui-
» dem in primis eorum foliis descriptis per octo litteras alpha-
» beti successive....

» Similiter lego *Lecturam solemnem* egregii et valentissimi
» juris utriusque doctoris domni *Antonii de Butrio super*
» *secundo libro Decretalium* (1), duo magna prædictis similia
» volumina corio viridi cooperta continen., quorum primum
» in 2.° folio descripto incipit : *M. L. si convenerit*, et secun-
» dum : *Est modo contentio.*

» Item notabile et copiosum *Repertorium* seu *remissorium juris*
» per venerab. Patrem domnum *Arnoldum Theodorici* (2) de Hol-
» landia, decretorum doctorem, postea religiosum in monasterio
» Viridis Vallis, ordinis S. Augustini, Cameracensis Diœcesis,
» professum, compilatum, procedens per ordinem alphabeti, tria
» similis magnitudinis continens volumina albo partim corio
» cooperta....

» Quæ quidem XIII volumina et eorum quodlibet in ultimum
» folium post totalem scripturam, pro faciliori eorumdem agni-
» tione, signo meo manuali solito duxi signanda....

» Lego et insuper eidem ecclesiæ duos pulchros libros meos
» uniformes, unum *Breviarium completum* facientes, quorum
» unus, scilicet Æstivalis, incipit in 2.° f.° : *Angelus Domini*, et
» Hyemalis : *impedimento Satanæ*. Volens illos ambos in sinis-
» trâ parte chori, juxta locum ubi stare consuevi,.. concathe-
» nari.

» Item do, lego prememoratæ Ecclesiæ sancti Gaugerici,
» ad opus librariæ, ut supra, pulchras *Decretales* meas inci-
» pientes in 2.° f.° : *Erant dubia declarantur;* et præterea *Lectu-*

---

(1) N.° 565 du catalogue.

(2) Voyez dans le catalogue précité la note du N.° 566 sur Arnould Theodorici, nommé aussi *Gheiloven.*

» *ram domni Hostiensis super decretalibus*, in duobus magnis
» voluminibus pergameneis consistentem, quorum primum in
» 2.° folio incipit : *si ubi dicit a nominatione*, et secundum : *ut*
» *supra f. f. prox.*, ut sic una cum *Summa* ejusdem de quâ
» superius est facta mentio, totum ipsius domni *Hostiensis*
» opus percelebre ibidem, in sæpedicti genitoris et mei memo-
» riam, habeatur.

» Item Ecclesiæ S. Crucis Cameracensis prædictæ, do, lego
» *Lecturam Domini Innocentii super Decretalibus* in pergameno
» conscriptam incipientem in 2.° folio : *suis vel nisi sint per*
» *ecclesiam correcta.*

» Item *Distinctiones Henrici Bohic super* 1.°, 2.°, 3.°, 4.°,
» libris decretalium (1) in quatuor voluminibus papireis consis-
» tentes quorum primum in 2.° folio incipit : *pro non dictis ;*
» secundum : *cum contingat des.r vl.;* tertium : *s. v. sed nunquam*
» *arbiter ;* quartum autem *super eodem si quæris*.....
» .....

» Item lesdits exécuteurs ont à le conservation des livres par
» ledit défunt donnés à l'église de Cambrai, les fait liier en
» couvertures de bos, couvertures de cuir et estoffées de fer
» et de keuvre, et les enkaisner en le librairie, pour lequel
» œuvre a esté payé..... .. XXV.lib

» Item a esté délivré par lesdits exécuteurs en l'augmenta-
» tion de la librairie de l'église à quoi faire ledit deffunt avoit
» eu grand désir..... cent escus de II.c lib. »

Gilles Nettelet, doyen du chapitre, homme d'érudition, filleul, ami et successeur du célèbre Gilles Carlier, mort le 1.er octobre

---

(1) N.° 573 du catalogue.

1506 (1), a laissé des livres, dont les titres ne sont pas indiqués.

Jehan Mouscron, grand archidiacre et official, décédé en 1535, le dernier avril, légua des livres précieux, parmi lesquels le chapitre acheta les suivants : *Grisopolitanus super evangeliis.* — *Lapidarius.* — *Joachimi abbatis poemata.* — *Enchiridion Augustini*, sur vélin. — *Liber græcus auratus.* — *Septem Psalmi*, tous mss.

Dans le testament de Valérien Duflos, archidiacre de Brabant, écrit le 2 mai 1608, je trouve un legs ainsi conçu :

« Bibliothecæ nostræ ecclesie varia *Chronica manuscripta*, » miræ raritatis et æstimationis librum, unà cum dictionario » latino germanico, capituli desiderio satisfacere cupiens, » do, lego. »

Pour être moins anciennes et moins opulentes que la *Librairie* de l'église Notre-Dame, les bibliothèques des abbayes citées plus haut ont cependant contribué pour une belle part à enrichir le dépôt littéraire de Cambrai. L'abbaye de Saint-Aubert, nommée la *Maison des Nobles*, parce qu'elle avait le privilége d'héberger les princes et les têtes couronnées, possédait une fort belle collection de livres que malheureusement les religieux du siècle dernier ne songeaient guère à augmenter. Il paraît que les souverains du pays y empruntaient quelquefois des livres ; j'ai trouvé dans les archives de la *Chambre des Comptes* de Lille un titre original, daté du mois de juin 1311, par lequel l'abbé et le couvent de Saint-Aubert reconnaissent avoir reçu des exécuteurs testamentaires de Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, une *Bible en langue vulgaire*, en deux volumes, à eux donnée jadis par le seigneur de Lallaing, et que le comte

(1) Foppens, *Biblioth. Belg.* 32, 142, 184, 223. — *Rech. sur l'église métrop. de Cambrai*, 93, 116.

de Hainaut leur retenait depuis long-temps. On ne voit pas cette *Bible* dans les manuscrits du dépôt actuel; il est à remarquer, du reste, que tous les manuscrits de Saint-Aubert n'ont pas été placés dans notre bibliothèque; je n'ai aucune donnée sur ce qu'ils sont devenus.

L'abbaye du Saint-Sépulchre a fourni un contingent beaucoup plus considérable. Nous citerons, entr'autres, le N.° 88 de notre catalogue : beau *Livre d'Heures* du XIV.e siècle; les N.os 203 et 204 : *Thrésor de Brunetto Latini* et *Horloge de Sapience;* 209 : très-ancienne copie des *Confessions de Saint-Augustin;* 210 et 211 : précieux manuscrit des œuvres de Saint-Grégoire, du XII.e siècle, etc.

La bibliothèque de Vaucelles, ordre de Citeaux, était somptueuse; l'abbé Richard Moréno, qualifié par les frères Sainte-Marthe *vir doctus et probus*, mort en 1720, enchérissant encore sur ses prédécesseurs, avait acquis un grand nombre d'ouvrages; mais ce n'était guères que des livres de théologie; dom Ruffin, élu abbé en 1759, s'appliqua à doter son abbaye des productions les plus estimables de la littérature et des sciences. Il avait à Paris et dans les principales villes de l'Europe des correspondants qui achetaient pour lui les meilleurs livres qui se publiaient ou qui paraissaient dans les ventes. Grâce aux soins de ce prélat éclairé, le dépôt de Vaucelles ne comprenait pas moins de 40,000 volumes. Sur la plupart, D. Ruffin avait tracé de sa main des notes bibliographiques sur l'origine ou la rareté de l'ouvrage.

L'ancien local n'étant plus assez vaste pour contenir une telle collection, le même abbé avait fait construire une magnifique galerie que la pioche des Vandales n'a pas plus épargnée que le reste de l'abbaye (1).

---

(1) Voyez *Notice biographique sur Jacques-Christophe Ruffin, abbé de Vaucelles*, par Pascal Lacroix, *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*,

Baronius, *ad ann.* 778, et Baluze, *Notes sur les Capitulaires*, 1161 (1), parlent d'une Bible écrite par Alcuin et conservée à Vaucelles. Malheureusement la bibliothèque de Cambrai, dans laquelle sont venus se fondre les livres de Vaucelles, ne possède pas cette bible fameuse. M. Peignot, dans une première lettre à M. Amanton, écrite le 5 février 1829, *sur deux manuscrits précieux du temps de Charlemagne*, avait d'abord conjecturé que la bible apportée en 1828, de Bâle à Paris, par M. Speyer-Passavant, pourrait bien être la même que celle dont il est question dans Baluze et Baronius; mais de nouveaux renseignements lui ayant appris que la bible de M. Speyer, après être restée long-temps dans le couvent de Prum, en Lorraine, était passée dans le chapitre de Motiers-Grandval, près de Bâle, où on la voyait encore en 1792, le savant bibliographe a abandonné cette conjecture. Ainsi, l'on ignore toujours ce qu'est devenu le monument paléographique de Vaucelles.

Il est temps de donner une idée de la bibliothèque de Cambrai, telle qu'elle existe actuellement.

Placée dans une dépendance de l'ancien hôpital de Saint-Jean, elle est maintenant à l'abri de toutes causes de destruction, grâce à l'habileté avec laquelle M. l'architecte Debaralle a restauré, consolidé, approprié et embelli le vieux bâtiment qui lui sert de vaisseau (2).

---

année 1820, p. 161 et suivantes. Le dernier bibliothécaire de Vaucelles fut Florent-Joseph Dorémus, mort chanoine honoraire de Cambrai en 1821.

(1) Voici les paroles de Baluze : *Alcuinus quoque, vir tantus, libros propria manu scribebat. Testis codex sacrorum bibliorum quem in Vallicellana bibliotheca extare Baronius ait ad annum DCCLXXVIII, ubi, inter varia carmina, ista leguntur :*

Pro me, quisque legas, orare memento,
Alcuin dicor ego.

(2) On trouve une vue de cet édifice en tête de notre Catalogue des manuscrits de Cambrai.

Dans l'Annuaire du département du Nord, le chiffre des volumes de cet établissement est toujours porté à *vingt-sept mille;* mais le dénombrement ci-dessous, fourni le premier mai 1838 par M. le maire de Cambrai, porte ce nombre à *trente-deux mille cinq cent trente.*

IMPRIMÉS. — Grammaire, 594. — Histoire naturelle, 427. — Agriculture, 300. — Arts mécaniques, 230. — Mathématiques, 237. — Physique et Chimie, 450. — Médecine, 446. — Arts libéraux, 230. — Rhétorique, Orateurs, 382. — Poésie, 1,486. — Philologie, 397. — Polygraphie, 3,777. — Philosophie, 355. — Éducation, 292. — Droit naturel, des gens, etc., 537. — Lois civiles, Commentateurs, 575. — Jurisprudence civile et criminelle, 745. — Droit canonique, 902. — Histoire des religions, Conciles, etc., 2,497. — Liturgie, ouvrages ascétiques et mystiques, 1,837. — Théologiens, 3,045. — Prédicateurs, 920. — Histoire monastique, Biographie religieuse, 2,316. — Géographie, Voyages, 828. — Chronologie, 336. — Histoire ancienne, 884. — Histoire moderne générale, 345. — Histoire moderne d'Asie, d'Afrique, d'Amérique, 79. — Histoire moderne des états de l'Europe, 1773. — Biographie, 438. — Histoire littéraire, 2,147. — Antiquités, 1,120. — Généalogie, armoriaux, 297 (1).

MANUSCRITS. — Liturgie, Théologie, 615. — Jurisprudence, 72. — Biographie ecclésiastique, 194. — Armoiries, Généalogie, 27. — Médecine, Histoire naturelle, 25. — Mélanges, 313 (2).

On voit par le tableau qui précède quel est le mode de division adopté dans le catalogue, qui forme trois beaux volumes

---

(1) Depuis 1838 la ville a acquis ou obtenu du Gouvernement un certain nombre d'ouvrages dont la plupart sont relatifs à l'histoire et aux sciences physiques.

(2) En fait de manuscrits, la bibliothèque a fait l'achat récent d'un *Traité de Fortifications*, in-4.°, rédigé par un ancien commandant de la place de Bouchain.

in-folio manuscrits. Cette division a été adoptée vers 1810 par une commission d'hommes éclairés ; c'est celle qui est le plus généralement adoptée, et je ne sais s'il y a lieu d'en choisir une autre. A mon avis, il suffirait, pour donner au catalogue le degré d'utilité qu'il comporte, d'y joindre une table alphabétique des noms d'auteurs, avec indication très-abrégée et renvoi au numéro de ceux de leurs ouvrages qui se trouvent dans la bibliothèque. Quant aux livres anonymes, on se bornerait à les rappeler dans une table alphabétique, par une indication très-sommaire, avec renvoi au numéro.

Quoi qu'en dise la notice dressée par M. le bibliothécaire de Cambrai, la *Bible* de Schœffer, précieux incunable de 1472 (1), n'est point le plus ancien ouvrage que possède cet établissement ; il s'y trouve bon nombre d'éditions du XV.e siècle sans date, parmi lesquelles plusieurs sont certainement antérieures à la *Bible* de Schœffer, et d'ailleurs on y conserve, sous le N.o 5665, un bel in-folio sur vélin qui porte en toutes lettres la date de 1465 ; c'est le *Liber sextus Decretalium Bonifacii, P. VIII, cum profundo apparatu Johannis Andreæ* (2), imprimé à Mayence par Fust et Schœffer de Gernsheim ; ce volume a été signalé par moi il y a long-temps à M. Van Praet, pour la rédaction de son catalogue des livres imprimés sur vélin.

---

(1) La bibliothèque de Saint-Omer possède une *Bible* plus remarquable encore que celle-ci par son ancienneté. (Voy. *Variétés historiques sur la ville de Saint-Omer*, par M. Piers, 200.)

(2) M. Brunet, *Manuel*, I, 250, avait cité deux exemplaires sur vélin de cette édition, l'un provenant de Caignat, l'autre du duc de la Vallière. Le *Bulletin du Bibliophile*, avril 1834, page 3, et l'*Analecta biblion*, 1836, page 20, en indiquent un troisième. Celui de Cambrai vient donc porter à quatre le nombre connu des exemplaires sur vélin de ce rarissime volume.

Nous citerons en outre, parmi les livres de la bibliothèque de Cambrai qui ont une date certaine, autant et plus reculée que la *Bible* de Schœffer : N.° 2254, *Marci Valerii Martialis epigrammata cum Nic. Perotti commentariis*, in-folio, 1470 (si toutefois la note que nous avons sous les yeux est exacte).— 3730, *Bessarionis libri V adversus calumniatores Platonis*, in-folio, Rome, 1470. — 6491, *Preceptorium divine legis*, etc., in-folio, Cologne, J. Koelhof, 1472. — 6623, *Enchiridion S. Augustini*, in-4.°, Mayence, Ulric Zel, 1467. — 7076, *Epistole divi Hieronymi*, in-folio, Venise, Ant. Bartholome, 1470. Un autre exemplaire sous le N.° 328 des Manuscrits. — 8267, *Johann. Gerson Opus quod aliter intitulatur Thomæ Kempis*, in-4.°, Math. Goes, 1470. — 9393, *Opus præclarum secundâ secundæ S. Thomæ*, in-folio, Mayence, Schœffer, 1470. — Quant aux éditions du xv.e siècle, postérieures à 1472, elles sont trop nombreuses pour être inventoriées ici.

Je ne prétends point signaler toutes les curiosités bibliographiques que renferme ce riche dépôt; mais je dirai qu'il s'y trouve beaucoup de livres ayant appartenu à Étienne Baluze et portant la belle signature de cet homme célèbre; quelques-uns même sont enrichis de ses notes (1). Mentionnons en outre *Naudæi Syntagma de re militari*, in-4.°, Rome, 1637. — *Minturnus de poetâ ad Hectorem Pignatellum*, in-4.°, Venise, 1559. — Le *Théocrite d'Oxford*, in-8.°, 1699. — Le *Martianus Capella* de Grotius, avec un sixain autographe de l'auteur à

(1) Il en est ainsi un grand nombre où se trouve la signature de J. Ballesdens, aumônier du Roi, secrétaire du chancelier Séguier et l'un des quarante de l'Académie française. Ballesdens, éditeur de plusieurs bons ouvrages, possédait une collection précieuse de livres dont la plupart sont aujourd'hui à la bibliothèque du roi et à celle de l'Arsenal. V. *Catalogue des Manuscrits français de la Bibliothèque du roi*, par M. P. Paris, II, 163; sur les annotations manuscrites, V. Ch. Nodier, *Mél. tirés d'une petite bibliothèque*, 379-385.

Philippe Desportes (1). — La belle édition de *la Pucelle*, de Chapelain, in-f.°, 1656. — Le *Leo Allatius*, de Cologne, in-8.°, 1653. — Le *Réveille-matin des François*, sous le pseudonyme Eusèbe Philadelphe, in-8.°, 1574. — Bref, des collections très-amples d'Elzevirs, d'Aldes, de Juntes, d'Estiennes, de Plantins, etc. — Les *Variorum* presque complets. — Le *Thesaurus antiquitatum*, de Polenus. — Une réunion très-curieuse d'*Imitations de J.-C.* (2). Et en fait de grands ouvrages : *la Byzantine*. — *L'Antiquité expliquée*, de Montfaucon. — *Les Monuments de la monarchie française*, du même. — Les Bibles hébraïques, in-f.°, de Paris, 1645 et 1753. — La Polyglotte, de 1776. — La Bible de Bâle, de 1618. — Le *Recueil des historiens de France*, de dom Bouquet. — L'*Histoire littéraire de France*, des Bénédictins. — Les *Voyages en Nubie et à Méroé*, de Caillaud. — Le *Thesaurus linguæ Græcæ*, édition de MM. Didot. — Le *Voyage autour du Monde*, de Freycinet. — *Les Classiques*, de Lemaire. — La *Biographie*, de Michaud. — Diverses collections de *Chroniques nationales*. — Les *Mémoires* de diverses académies. —

---

(1) *Catalogue raisonné des Mss. de Cambrai*, p. 243. Les vers de Grotius sont ainsi conçus :

Reverendo Præsuli D. Philippo Desportes, abbati tironensi.

Mitto tibi nostrum, præsul reverende, Capellam.
Extorsit meus hunc officiosus amor;
At pudor adversum, mendas circumspice, dicit,
Sive tuas mendas, sive typographicas.
Ille quidem dicit; sed amor magis instat et urget;
Hinc pudor, hinc stat amor; victus amore pudor.

(2) C'est moi qui, en 1825, ai procuré à ce dépôt la collection d'*Imitations de J.-C.* qu'avait formée avec tant de soin et de goût M. Pascal Lacroix, homme excellent, érudit doué d'une belle ame, qui avait voué aux livres une sorte de culte religieux, et qui, sur la fin de ses jours, fut, comme beaucoup d'autres, obligé de congédier ces amis de sa vie entière, ces consolateurs dont il avait alors tant besoin.

Les grands ouvrages de législation et de jurisprudence, tels que Merlin, Locré, Favart de Langlade, etc.

L'établissement a part aux distributions de livres faites par ordre du gouvernement. Depuis longues années, le Conseil municipal accordait une allocation annuelle de 1,500 francs pour achat de livres. Après 1830, cette allocation fut supprimée, et l'on se borna à servir les souscriptions commencées; mais à dater de 1837 une nouvelle allocation de 1,500 francs a été votée pour le même objet.

La bibliothèque de Cambrai serait bien plus riche encore qu'elle ne l'est, si à diverses époques antérieures à 1815, l'on n'en avait détaché des portions considérables pour former des dépôts spéciaux à l'usage de divers établissements publics. Ainsi se sont constituées les bibliothèques de l'évêché, de la sous-préfecture, du tribunal civil et du tribunal de commerce, du séminaire et du collège communal. Je ne sais si ces collections ont pris de l'accroissement; il est possible même qu'elles ne soient plus toutes intactes.

Je n'ai point à donner ici la description des manuscrits de Cambrai, cette tâche a été remplie par moi d'une manière telle quelle, il y a près de dix ans. L'accueil favorable que l'on a daigné faire au Catalogue raisonné que j'ai publié en 1831 ne m'a point aveuglé sur les imperfections ou les lacunes de mon travail. Les annotations que je demande la permission de consigner ici formeront le supplément naturel de ce catalogue.

3. Quatorze Messes en chant musical, à plusieurs voix. — Suivant une lettre en date du 17 janvier 1832, qui m'est écrite par feu M. Delmotte, bibliothécaire de Mons, MM. Pernes et Fétis pensent que les N.os 3, 4 et 6 de ce catalogue (*Messes en chant musical*) sont des ouvrages de Philippe *de Monte*, trésorier et chanoine de l'église de Cambrai, auteur de diverses compositions musicales très-recherchées. Si les N.os 3 et 4 sont du 15.e

siècle, ils ne peuvent être de Philippe *de Monte*, qui ne fleurit que vers l'an 1565. Quant au N.° 6, il porte une date certaine, 1520.

86. Commencement des Antiennes notées, à l'usage des Chantres, écrit par Ferréol Terrache. — Ferréol Terrache, était en 1717, chapelain de la cathédrale d'Évreux. (*V. Catalogue des livres rares* de M. A.-A. Monteil, p. 32.)

124. Recueil de chants religieux et de profanes, en musique. — Zegher Van Maele, de qui provient ce livre, né à Bruges en 1504, est mort en 1601. Il est auteur de *Lamentations sur la ruine du commerce et de la ville de Bruges*, et d'une compilation sur les Brugeois célèbres. Ces deux ouvrages sont en flamand et inédits. V. *Bibliotheca Hulthemiana*, VI, 194, 195, n.° 638.

134. Liber inscriptus *Doctrina cordis*. — Ajoutez : *Le Doctrina cordis* se trouve aussi à Lille, K, 77. L'ouvrage, sous le titre de : *Disciplina cordis*, est précédé d'un autre traité ascétique intitulé : *Libellus de Virgine Mariâ*, en 142 chapitres; plus, d'un opuscule ayant pour titre : *Tractatus de sancto Johanne evangelistâ*. Les deux traités sont du même auteur, comme on le voit par le prologue du second. Du reste, cet auteur ne se nomme pas. M. Arthur Dinaux possède le même manuscrit qui contient de plus : *Exempla quæ narrat Jacobus de Vitriaco*, etc.

M. Dinaux, dans une note jointe à son manuscrit, pense que le *Libellus de laudibus B. Mariæ* pourrait bien être le même que celui qui a été imprimé à Strasbourg, 1493, in-folio gothique.

139. Præparatio sacerdotis ad missam. — Le volume a été communiqué en décembre 1831 à feu M. Gence. Ce savant a voulu examiner le 1.er livre de *l'Imitation*, qui s'y trouve avec l'indication de Gerson comme auteur. Voici comment il décrit notre précieux manuscrit dans ses *Nouvelles Considérations historiques et critiques sur l'auteur et le livre de l'Imitation de J.-C.* In-8.°, Paris, 1832, p. 85 :

« Depuis l'impression de ces *Considérations*, M. le marquis » de Fortia m'a communiqué le ms. de la bibliothèque de Cam- » brai contenant le 1.er livre de J. Gerson, dont le chapitre » I.er est intitulé *De Imitatione Christi*, etc. Ce livre fait partie » d'un recueil inscrit sous le N.o 139, dans le catalogue rédigé » avec beaucoup d'exactitude par M. Le Glay. Il porte cette » inscription solennelle, en tête de la table qui précède ce » livre : *Incipit tabula primi libri magistri Joannis Gerson,* » *Cancellarii Parisiensis ; et primum capitulum est de Imita-* » *tione Christi*, etc. Les chiffres de la table et de la tête des » chapitres sont en caractères romains, sans aucun chiffre » arabe, tel qu'il s'en trouve dans le ms. *de'Advogati*, donné » comme plus ancien que les mss. de Cave et d'Arone : l'écri- » ture cursive du ms. de Cambrai est nette et ne fourmille pas » d'abréviations comme dans ces mss. ; l'iota, ou n'offre pas de » points, ou il a des accents dont la superposition paraît indiquer, » ainsi que la régularité des abréviations en général et celle de » l'écriture des titres plus posée, au minium, une époque con- » temporaine de Gerson, car l'écriture ne diffère pas beaucoup » de celle d'un titre de 1390 en vieux français, sur un parchemin » collé en dedans de la couverture, si ce n'est que celui-ci » offre rarement des accents sur l'iota et qu'il a fort peu d'abré- » viations. Quelques omissions rétablies dans une minuscule » ronde et soignée paraissent être du même temps ; comme » celle du verset (chap. III) *Vere magnus est qui magnam habet* » *charitatem*, verset qui manque dans le manuscrit *de'Advogati*, » comme dans ceux d'Arone et de Cave, et qui ne manque » point dans les anciens mss. des diverses contrées. Le ms. de » Cambrai n'a pas le *discere* ou le barbarisme *descere* au lieu de » l'impératif *dedisce* (*malam*) *consuetudinem* du chap. XI; » mais il a le *quiesce a nimio sciendi* (et non pas *discendi*) » *desiderio*, ainsi que le *quia ibi invenitur* (et non *incitatur*) » *distractio*, du chap. II. Ce qui précède, comme ce qui suit,

» réprouve *discendi* et *incitatur* qu'on lit dans le manuscrit
» de *Advogati*. Le *diligunt* pour *eligunt* (*magni esse quàm*
» *humiles*), chap. III, § 6, n'est pas moins impropre, ainsi
» que le *defendat* pour *offendat* du chap. V. Nous nous bornons
» ici à ce petit nombre de leçons, par comparaison avec celles
» du précieux ms. de Cambrai. »

163. Interrogatio Karoli Magni ad Alcuinum. — La rhétorique d'Alcuin a été publiée par Mathieu Galenus, in-12, *Duaci*, Boscard, 1563, et *Coloniæ*, 1562. Il est probable que notre ms. aura servi à l'éditeur. M. Duthillœul, qui, dans sa *Bibliographie douaisienne*, in-8.°, cite l'édition de Douai d'après Foppens, ne lui donne pas de date.

164. Expositiones variæ de divinis officiis, etc. — Le N.° 8387 des imprimés offre un exemplaire de l'édition de J. Pamèle, avec des notes mss.tes, résultat de la collation qu'a faite l'abbé Mutte de notre ms. avec ladite édition.

167. Pastorale divi Gregorii papæ, in-f.° — Par sa lettre du 8 juillet 1831, M. l'abbé Hubert, chanoine et bibliothécaire de Troyes, m'informe que l'on conserve encore dans ce dépôt le fameux *Pastoral* de St. Grégoire, qui remonte, dit-on, au temps de ce pape, c'est-à-dire, à l'an 600. V. le 1.er *Voyage littéraire de deux Bénédictins*, in-4.°, 1717, 1.re partie, 94.

175. Pontificale Durandi. — Il est probable que ce pontifical provient de M. Mutte. V. son Catalogue, N.° 309.

201. Henri Suso, dominicain allemand, mort à Ulm, le 25 janvier 1365..., d'autres disent le 1.er février. — Sur l'avis de la congrégation des rites, le souverain pontife Grégoire XVI, en béatifiant Henri Suso sous le vocable du *bienheureux Amandus*, a confirmé, le 22 juillet 1831, le culte que, dès long-temps, la piété publique rendait à ce vénérable religieux. Une nouvelle

biographie du bienheureux Amandus a été imprimée en Allemagne, en 1829, avec une introduction, par le pieux et savant Goerres.

232. Manipulus florum compilatus à magistro Thomâ de Hybernia. — Il existe aussi un *Manipulus florum*, par Galvaneus Flamma, milanais, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, qui vivait en 1336. (Vid. *Ind. auct. ad calc. Gloss. Carpent.* XXI.)

236. Speculum monachorum... — Il y aurait à vérifier s'il existe quelque rapport entre cet ouvrage et celui que Louis de Blois a publié plus tard sous le même titre.

240. Doctrinale carmen cum commento. — L'auteur du *Doctrinale carmen* est Alexandre de Ville-Dieu, *de Villâ Dei*, nommé aussi *Alexander Gallus* ou *Dolensis* (1), dominicain breton, qui le composa en 1240. Ce sont des éléments de grammaire latine en vers latins. Les premiers vers, que j'avais transcrits fidèlement sur le manuscrit, doivent être restitués ainsi :

Scribere clericulis paro Doctrinale novellis
Pluraque doctorum sociabo scripta meorum.
Jamque legent pueri pro nugis Maximiani
Quas veteres sociis nolebant pandere caris.
Presens huic operi sit gratia pneumatis almi;
Me juvet et faciat complere quod utile fiat.
Si pueri primo nequeunt attendere plenè,
Hic tamen attendet qui, doctoris vice fungens,
Atque legens primus laycâ linguâ reserabit,
Et pueris..... pars maxima plana patebit.

Voyez, sur le *Doctrinale*, La Serna Santander, *Dict. Bibl.*

---

(1) Naudé, *Addition à l'Histoire de Louis XI*, 147, le désigne comme religieux de l'ordre de Saint-François. Le vers

Barbara, Græca genus retinent quod habere solebant.

que Louis XI adressa à Bessarion, est tiré du Doctrinal d'Alex. de Villâ Dei, *Add. à l'Hist. de Louis XI*, 63.

choisi du 15.e siècle, II, 40; M. le baron de Reiffenberg, *Troisième Mémoire sur l'Université de Louvain*, 21.

243. Liber Senecæ de quatuor virtutibus. — Ce prétendu ouvrage de Sénèque est de Martin, mort évêque de Brague, l'an 583, abbé premièrement, et depuis, évêque de Mondonedo, après l'érection de cette abbaye en évêché. V. *Biblioth. latine classique* de Lemaire, CXXII, 726.

251. Tractatus parvulus de sanctissimo sacramento, qui n'est autre que le 4.e livre de l'*Imitation*. — La bibliothèque publique de Valenciennes possède un beau ms. du 15.e siècle, lequel contient une traduction française des trois premiers livres de *l'Imitation*, 2, 3 et 1. Le 4.e ne s'y trouve pas. A ce propos je me permettrai d'exprimer ici de nouveau l'opinion émise par moi, il y a long-temps, à savoir que les quatre livres de *l'Imitation* ne sont pas du même auteur, et qu'ainsi les partisans de Gerson et ceux de Thomas Kempis pourraient bien avoir tous un peu raison.

255. Lettres sur l'obligation de porter l'habit long, etc..... pour les ecclésiastiques. — Dans cet épistolaire, il se trouve une lettre où le rigoriste auteur défend aux ecclésiastiques l'absolue fréquentation des femmes; il ne veut pas qu'un prêtre cohabite même avec sa mère et ses sœurs. Il lui défend qu'une personne du sexe fasse son lit.

261. Anicii M. Severini Boetii, philosophicæ absolutionis liber. — On ne trouve pas dans ce ms. le traité *De Disciplina scholarium*, attribué à Boèce et imprimé à la suite du livre *de Consolatione philosophiæ*. Jacq. Thomasius pense que l'auteur de ce traité est Thomas de Cantimpré. Christophe Wolf est du même avis. V. *Casauboniana*, in-8.o, Hamburgi, 1710, p. 199. M. Edward Barry, docteur ès-lettres, a soutenu et publié sur le livre *de Consolatione philosophiæ*, une thèse latine dont j'ai

rendu compte dans les *Archives du Nord*, t. 2, 5.e livraison, *Bulletin bibliographique*, p. 88.

274. Postilla Fr. Nicolai de Lyra, etc. — Cet ouvrage a 3 volumes.

281. Expositio S. Hieronymi super Danielem, etc. — Il paraît, d'après les actes du chapitre métropolitain, que ce ms., et peut-être le N.° 374, ont été prêtés en 1572 à Mathieu Galenus, célèbre professeur de l'université de Douai. Le 1.er lui fut confié pour six mois, sous la caution d'un chanoine du chapitre. Voici les termes de l'acte capitulaire : *Placet Dominis ut D. Galenus, sacræ theologiæ professor in Universitate duacensi, habeat commodatè, spatio sex mensium*, COMMENTARIUM DIVI HIERONYMI IN PROPHETAS MAJORES ET MINORES, *ex bibliotheca hujus Ecclesiæ, ita tamen ut de eo restituendo D. Deppe se Dominis in Capitulo prius obliget, serveturque in Capitulo* recepisse (*ut vocant*) *per eumdem Galenum Dominis traditum. Qui D. Deppe se obligavit in forma. Acta capituli, die lunæ* 29 7.bris 1572. Il est à croire que Galenus se sera encore servi de notre ms. pour la rédaction de son *Explicatio in Isaiam et alios aliquot prophetas*, qui n'a pas été imprimée et qui se trouvait à la bibliothèque académique de Leyde. Voy. *Catalogus libr. bibliothecæ publicæ Universitatis Lugduno-Batavicæ*. In-f.°, 1716, p. 348.

286. Expositio Strabi super Pentateucum....., ajoutez : Exodum, Leviticum, Numeros et Deuteron...

309. Hæc sunt nomina malefactorum qui ecclesias misere cum comite Raniero succenderunt. — Rainier, dont il s'agit ici, est sans doute Regnier III, comte de Hainaut, mort vers l'an 971. Voyez *l'Art de vérifier les dates*, in-8.°, t. XIII, p. 354, et *Annales de Hainaut*, par J. de Guyse, traduction de M. de Fortia, t. IX, p. 361 et suivantes.

313. Biblia metrica.... — On doit la publication de cette

bible en distiques à Georges Galopin, religieux de Saint-Guislain, près de Mons. Paquot, d'après qui j'ai attribué cette publication à Georges Galopin, déclare qu'il en ignore la date. M. Amaury Duval, auteur de l'article Pierre de Riga, dans l'*Hist. litt. de France*, tom. 17, p. 31, ne la mentionne pas et cite seulement l'édition du livre d'Esther, par Barthius.

386. Dialogus Christiani et Judæi, etc. — Ce dialogue pourrait bien être celui que D. Gerberon a inséré à la fin des œuvres de Saint Anselme et qui a pour auteur Rupert. V. *Voyage litt. de deux Bénédictins*, 1724, p. 135.

390. Sporta super quæstiones varias... Ægidii Carlerii. — Il existe à Bruxelles, à la bibliothèque de Bourgogne, un recueil manuscrit des dissertations, en partie inédites, de Gilles Carlier. V. *Notice sur Jean de Bourgogne, évêque de Cambrai*, par M. Marchal. *Bulletin de l'académie royale de Bruxelles*, 7 mars 1840, p. 162.

414. Liber qui dicitur Gregorialis, etc. — Cet ouvrage se trouvait aussi à l'abbaye de Saint-Martin, de Tournai, et c'était peut-être l'exemplaire autographe. Acheté avec les autres mss. de la même abbaye, par sir Th. Phillips, il a été transporté à Middlehill. V. Hænel, p. 875.

426. Exceptiones ex opusculis S. Gregorii super plures libros Veteris Testamenti. — Le N.° 7225 de la bibliothèque de Cambrai offre une édition dont le titre est ainsi conçu : *Gregoriana super Novum Testamentum ab Alulpho monacho Benedictino collecta ex operibus B. Gregorii, papæ*. In-4.°. 1516, Strasbourg, Jean Knoblouck.

467. Expositio Sti. Gregorii in Scripturam... — La première page contient une série de sentences courtes et morales. Ces sentences se trouvent avec quelques variantes dans l'*Amplissima Collectio* de Martin et Durand, t. IX, col. 1095, sous le titre

Proverbia Wiponis. Ces Bénédictins les avaient tirées d'un ms. du 13.e siècle, de l'abbaye de St.-Mathias, de Trèves.

472. Summa Britonis. — Brito était de l'ordre des Frères-Mineurs et vivait au commencement du 13.e siècle. V. *Catal. lib. mss. ecclesiæ Turonensis*, in-12. Cæsaroduni Turonum, 1706, bibl. de Cambrai, N.o 15917, p. 60. Luc. Wadding. *Bibl. et Ann. minorum.*

481. Tractatus de virtutibus. Vita trium Regum Magorum. — Jean de Hildesheim a écrit : *liber de gestis ac trina beatissimorum trium regum translatione.* Ms. à la bibliothèque de Lille, K. 77. In-f.o, Mayence, 1477. In-4.o, Mayence, 1486. V. Brunet, Man. du libr., éd. de 1820, t. II, p. 344.

512. Epistolæ Ironis Carnotensis epi., de ordinationibus. — Il y a à la fin du manuscrit un passage fort curieux sur la cérémonie dite *Cornomannia.* V. ce mot dans le supplément du Glossaire de Ducange, par Carpentier.

518. Primus liber Summæ Magistri Alexandri de Hales. — Depuis nous avons trouvé le tome II, d'un format plus grand.

569. Joannis de Blanosco tractatus de jure. — Jean de Blanosco, jurisconsulte, né en Bourgogne, diocèse de Mâcon, vivait au 14.e siècle. Il a composé un livre intitulé *De actionibus*, ms. à la bibliothèque de l'église métropolitaine de Tours.

576. Plura concilia OEcumenicæ Ecclesiæ. — Le commenment manque. Nous croyons devoir ajouter ce qui suit à la description de ce ms. antique et précieux. Au verso du premier feuillet recollé, après le texte d'un canon qui porte le N.o XXV et qui a pour titre : *Ut episcopus dispensandi res ecclesiasticas habeat potestatem*, on lit : Et subscripserunt XXX episcopi qui in eodem concilio convenerunt. Explicit textus canonum concilii Antioceni.

Incipit tituli canonum concilii apud Laodiciam Frigie congregati, numero LVIIII.

I. De bigamis.

LVI. Que psallere vel legere in ecclesiis convenit.

Incipit tituli canonum concilii apud Constantinopolim congregati.

Expositio fidei centum et quinquaginta sanctorum qui Constantinopolim congregati sunt. — Symbole de Nicée, avec quelques variantes d'expression; il y a *ex patre procedentem*, au lieu de *qui ex patre filioque procedit*, cum patre et filio simul adorandum et conglorificandum.

Incipit tituli canonum Calcidonensis concilii, n.° XXVII.

De canonibus uniuscujusque concilii.

XXVII. De his qui rapiunt puellas.

Incipiunt tituli canonum Sardinensis concilii numero XXI de episcopis etiam laïca communione privandis qui civitates mutaverint.

XX. De suscipiendis his qui persecutionem patiuntur.

619. Canones hibernici. — Vers le milieu du volume on trouve une espèce d'exhortation en langue vulgaire du temps.

Dans les actes du concile de Leptines, tenu en 743, on lit aussi une formule en langue vulgaire. V. *Labb. Concil.*, t. VI, col. 1541. *Comment. rer. Franc. Orient.*, t. I, p. 440. *Joannis des Roches Epitome histor. belg.*, p. 134.

620. Flavii Josephi, Hebreorum historiographi, Judaïcæ antiquitatis. — Aux dissertations déjà connues sur le fameux passage de Josephe, concernant J.-C., il faut ajouter : Flavius Josephus de Christo testatus. Vindiciæ Flavianæ, auctore Fred. Hermanno Schoedel. In-8.° de IV — 84 pp. Leipsick, 1840.

621. Histoire des Belges ou du Hainaut. — J'ai eu tort de dire que ce ms. est du XIV.e siècle, il appartient au XV.e; mais

je persiste à croire que la traduction qu'il contient n'est pas de Jacques Lessabé, qui mourut en 1557. V. *Essai sur la statist. anc. de la Belgique*, par M. le baron de Reiffenberg, 70.

625. Libri quinque Historiæ tripartitæ. — C'est l'ouvrage d'Epiphane, qui n'a ici que cinq livres, et qui en a douze dans le N.° 688. Il a été imprimé avec les œuvres de Cassiodore, par dom Garet, 2 vol. in-fol., Rouen, 1679.

627. Valère-le-Grand, des faits mémorables..... Traduction en langue romane, achevée en 1401. — Voyez dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. 36, une dissertation du baron de Zurlauben, sur cette traduction qui a été imprimée, in-f.°, Lyon, 1485.

Le manuscrit a appartenu à Valérien Duflos, qui, dans son testament, en date du 2 mai 1608, s'exprime ainsi : *Bibliothecæ nostræ ecclesiæ varia chronica manuscripta, miræ raritatis et æstimationis librum unà cum dictionario latino-germanico, capituli desiderio satisfacere cupiens, do, lego.....*

632. Histoire des trois Rois Mages. — On a imprimé la vie des trois Rois *Jaspar, Melchior* et *Balthasar*. In-4.°. Paris, Trepperel, 1498. C'est probablement une traduction de l'ouvrage de Jean Hildesheim, indiqué ci-dessus, N.° 481. Il existe encore *la Vie des très-glorieux troys Roys, lesquels vindrent adorer J.-C. en sa nativité, translaté de latin en français*. In-8.°, Metz, Palier dit Marchand, 1543. V. *Histoire des Sciences, des Lettres, dans le pays Messin*, par M. Bégin, p. 402.

633. Glossarium latinum caractere longobardico conscriptum. — Le 12 avril 1831, j'ai vu et examiné à la bibliothèque du roi, à Paris, le glossaire provenant de St. Germain; je l'ai reconnu parfaitement conforme au nôtre. Ce même glossaire d'Ansileube se trouve à la bibliothèque de Tours; il est indiqué comme ayant été écrit au XI.e siècle. Il se pourrait que j'eusse

trop relevé ici l'antiquité du ms. de Cambrai; mais je n'ai fait que suivre l'opinion des auteurs du *Nouveau Traité de Diplom.*, VI, 637. Enfin, d'après Hænel, page dernière, *Addenda atque emendanda*, il paraît que ledit glossaire se trouve aussi à la bibliothèque de Laon. Ducange ne l'a pas cité dans le chapitre de sa préface où il traite des vocabulaires latins du moyen-âge; son continuateur, Carpentier, semble aussi ne l'avoir pas connu; mais le *Nouveau Traité* le mentionne souvent, ainsi que M. Natalis de Wailly dans ses *Éléments de Paléographie.*

684. Mémoires du baron de Vuoerden. — La bibliothèque de Lille possède une copie de ces mémoires. Voyez, sur la généalogie de Vuoerden, le N.° 776.

688. Ce ms. renferme une quantité de dépêches adressées au baron de Vuoerden, depuis le 9 décembre 1667 jusqu'en 1691. Les plus intéressantes contiennent des instructions détaillées sur la manière dont le baron de Vuoerden doit se conduire aux conférences de Deinse et de Courtrai. On y lit aussi un mémoire très-curieux et très-bien fait, adressé par le marquis de Louvois au maréchal d'Humières, en 1678, sur les mesures à prendre pour la réussite du siége de Gand que Louis XIV voulait entreprendre. Ce mémoire, qui a 26 pages, est, dit Vuoerden dans une note, la dépêche la plus judicieuse et la plus instructive qu'il ait jamais vue ou lue; il l'a reconnue comme un monument de l'intelligence admirable que ce grand ministre avait des affaires de la guerre. On trouve encore dans ce recueil une correspondance étendue concernant le titre de duc de Bourgogne que prenait le roi d'Espagne dans les actes présentés à la conférence de 1680.

On y lit aussi, entre autres choses, un mémoire et de nombreuses dépêches pour le règlement des limites, par suite du traité de Nimègue.

702. Troisième partie de l'Histoire des causes de la désunion,

révoltes et altérations des Pays-Bas, par messire Renoux de France. — L'ouvrage entier, formant 5 vol. in-f.°, se trouvait dans la bibliothèque de M. Van Hulthem. M. Dumortier, de l'Académie de Bruxelles et de la Ch. des Représ. de Belgique, en possède une autre copie qu'il se propose de publier. Voyez *Biblioth. Hulthemiana*, VI, N.° 486.

706. Remarques sur l'histoire ecclésiastique de M. l'abbé Fleury. — Le P. Baudouin de Housta a donné aussi : *La Mauvaise foi de M. de Fleury, prouvée, etc.* In-12, Malines, sans date (1784). V. la *France litt.*, de M. Quérard, au mot *Housta.*

708. On trouve au commencement du volume une oraison funèbre de M.me Tiquet, morte en 1699. — Marie-Angélique Charlier fut décapitée en 1699, pour avoir attenté à la vie de son mari, M. Tiquet, conseiller au parlement de Paris. Cette oraison funèbre, badinage sur un sujet tragique, est de l'abbé Gastaud, depuis avocat au parlement de Provence. Le P. Cauchener, jacobin, trouvant qu'il n'y avait pas matière à plaisanterie dans ce triste évènement, publia une *Critique* de l'Oraison funèbre, plus, un *Discours moral et chrétien* sur le même sujet. Toutes ces pièces, avec les réponses de l'abbé Gastaud, ont été imprimées à Paris, in-8.°, 1699.

740. De institutione juvenum et noviciorum..... Ce traité est l'ouvrage d'un chartreux nommé Heinricus de Vesvesdiâ. — Ne serait-ce pas le même que *Henricus de Alveldia*, dont la bibliothèque de Bâle possède plusieurs ouvrages ? V. Catalogue Hænel, pp. 574, 597, 599 ; ou bien : *Henricus de Cosveldia*, ib., p. 614, ou *Henricus de Coeweldiâ*, ib., 454 et 814 ? Cet écrivain était prieur des chartreux de Diest. V. Coesfeldt (Henri Von) Paquot, VII, 51. Le traité *de Institutione juvenum* était conservé dans la plupart des chartreuses des Pays-Bas.

764. Narratio Cisterciensis ordinis... — Voyez sur Conrad,

abbé d'Eversbac, auteur de cet ouvrage, *Histoire littéraire de France*, XVII, 363.

766. Vitæ B. Lietberti, cameracensis episcopi. — Après la seconde Vie de St. Liébert, qui est d'une écriture du 17.e siècle, vient un *compendium* historique commençant par ces mots : *Auctores Cameracensis et Atrebatensis urbis ignorantur*, etc. On en a inséré un extrait dans le recueil des Historiens de France, XIII, 533.

... « La date du sacre de Liébert a servi à fixer la date du couronnement d'Anne de Russie, femme du roi Henri I..... » Voyez *Recueil de pièces historiques* sur la reine Anne ou Agnès, épouse de Henri I, roi de France, et fille de Sarossal I, grand-duc de Russie, par le prince Alexandre Labanoff de Rostoff. Paris, Firmin Didot, 1825, gr. in-8.o, fig., Catalogue de Dacier, N.o 1338.

796. Le N.o 16025 des imprimés de la bibliothèque de Cambrai est un ms. petit in-f.o, contenant les généalogies et les blasons des empereurs d'Occident et des électeurs de l'Empire, depuis Charlemagne jusqu'à la fin du 17.e siècle. Les blasons sont peints fort grossièrement.

802. Commentum D. Jacobi Despars. — La bibliothèque de Lille possède sous les N.os C-A 20, 21, 22, 23 et 24, divers ouvrages de J. Despars. — V. le Catalogue imprimé (Sciences et arts), appendice, 9 et suiv.

805. Liber morborum à Gilberto Anglico editus.

.... Gilbertus Le Ghley ou Legleus, vivait en 1210. — V. Index auct. ad calcem Glossarii Carpent.

806. Constantinus de variis Galeni opusculis. — Sennebier, *Catalogue des mss. de Genève*, 207, déclare ne pas connaître ce Constantin dont il n'a trouvé, dit-il, aucune notice dans les

bibliothèques de médecine. Il me semble pourtant que toutes les biographies en parlent assez longuement. Lambecius ne l'avait pas omis dans son *Prodromus historiæ litterariæ*, 266.

810. Regalis Dispositio Hali filii Abbas, etc. — Le *Regalis dispositio* n'est mentionné non plus qu'une seule fois dans la collection des Catalogues d'Haenel, art. de la bibliothèque de Bâle, p. 660.

828. De concordantia theologie et astronomie, a Petro de Alliaco. — A l'occasion de cet ouvrage, voici une note curieuse que nous trouvons dans un ms. de la bibliothèque du roi, inscrit sous le n.° 7487 et intitulé : *Recueil des plus célèbres astrologues et quelques hommes doctes, faict par Symon de Phares, du temps de Charles VIII.*

« Le révérend cardinal évesque de Cambray, dominus Petrus » de Alayaco, excellant docteur en théologie, à Paris, subtil » et profond astrologien, comme appert par ses œuvres, florit » en ce temps (1414); lequel voyant que plusieurs théologiens » ignorans comme à présent que c'estoit de astrologie la repre- » noient; pour ce lui envoyai (sic) legat au consille de Cons- » tances fist ung livre par lequel il concorda theologie et astro- » logie et premier fist son traitié qu'il intitulla : *Viginti loquia* » *de concordia astronomiæ veritatis in theologia*, puis fist ung » autre traitié de la concordance de toutes les histoires depuis » Adam jusques ad ce temps et les concorde par les grandes » constitutions et regles astrologales; fist aussi du vray cicle de » le lune et deux apologiques deffensives de la vérité de l'astro- » logie; fist aussi ung autre traitié de la concordance et discor- » dance de plusieurs astrologiens et non de astrologie, et les » divisa en deux parties ou en trois; fist aussi ung autre traitié » intitulé *de legibus et sectis* contre ceulx qui *superstitiosa* » *miscere videntur;* fist aussi ce notable docteur la correction » du kallendrier qui long temps avoit esté petitement conduit,

» qu'il présenta audit consille, et depuis pour monstrer qu'il » avoit veu fist le livre *de ymagine mundi* et l'épilogue dessus. » Fist aussi ledit vénérable cardinal aucuns beaulx jugemens de » la science des estoilles dont il acquist moult grant honneur » audit consille. Cestui eut trois disciples, entre les aultres qui » moult ont prouffité en la science de astrologie, c'est assavoir : » maistre Eustasse, maistre Ambroise de Sablis et l'arcedyacre » de Cambray, *Jehan Gerson, qui puis fut chancelier de Paris* » *et qui a beaucoup escript.*

» Cestui dévost cardinal pronostica sur le scisme quasi à peu » près ce qui en advint ; aucuns disent qu'il prédist l'orrible des- » confiture du très-noble sang de France à Agincourt. Et avec » lui accorda maistre Nicolle Deberbeth, grant astrologien, à » Louvain, et Michel de la Chesnaye, pensionnaires du duc » de Bourgongne ; fut maître de Jehan Gerson, chancellier de » l'église de Paris, son disciple, comme dist est, l'envoya à » Lyon pour ce qu'il avoit des habitudes devers monseigneur le » daulphin, parce qu'il veoit qu'il estoit ung curial et non con- » templatif (1). Toutefois ceulx de Paris l'ont en estyme à cause » d'aucuns livres qu'on lui impose avoir fait comme à notre » adversaire, jusqu'à lui qu'on lui attribue avoir fait aucuns » sermons pieça fort que pardevant..... fût nez, fait et com- » posés par Germain du Bois.... »

840. Grammatica linguæ Sinensis. — Feu M. Abel Rémusat, à qui ce manuscrit a été confié par moi en novembre 1831, l'a enrichi d'une note précieuse de sa main sur le recto de la page qui précède le titre. Cette note est ainsi conçue :

« Le petit ouvrage intitulé *Grammatica linguæ Sinensis*, a » été imprimé dans le cours du 17.e siècle, format petit in-f.o,

(1) Ce qui suit est d'une écriture à peine déchiffrable jusqu'à la fin ; plusieurs mots ont été devinés plutôt que lus.

» et l'on peut juger à l'impression, aussi bien qu'aux deux » caractères (ici deux types chinois, *Thoung-Young*) (*in medio* » *constantia.*) gravés en bois et placés au bas de la dernière » page, qu'il devait être joint à la traduction latine de l'*Immu-* » *tabile medium* du P. Prosper Intorcetta, et inséré dans la Col- » lection de Melch. Thévenot. Je ne connais aucun exemplaire » de cette collection où il se trouve, et je n'ai vu qu'un seul » exemplaire de la Grammaire même, lequel est maintenant en » ma possession. Janvier 1832. H. A. R. »

843. Liste funèbre des chirurgiens de Paris, etc.... — Traduction de l'ouvrage latin intitulé: *Index funereus chirurgorum Parisiensium.* L'auteur est M. J. de Vaux, à qui l'on doit un livre rare intitulé : *Le Médecin de soi-même, ou l'art de se conserver la santé par l'instinct.*

856. Ægidii Romani de regimine regum et principum..... Præsens liber fuit, etc. — M. Huet, dans ses *Recherches sur Henri de Gand*, p. 80, cite ce passage comme pouvant faire attribuer à Henri de Gand une traduction du livre *de Regimine principum.* Au reste, M. Huet demeure dans le doute.

863. Chronographia Eusebii, etc. — Notre ms. contient deux préfaces et une chronographie antérieure à J.-C. qui ne sont pas dans l'édition d'Aubert Le Mire. La continuation par Prosper ne se trouve pas non plus dans Aub. Le Mire. Enfin, ce ms., bien que très-ancien, ne contient pas le fameux passage sur la papesse Jeanne. Dans la riche bibliothèque du baron de Hohendorf, il y avait un manuscrit très-beau, sur vélin, de la chronique d'Eusèbe. A la fin on trouvait la note ci-après : « Anthonius » Marii filius Florentinus atque notarius transcripsit Florentiæ, » laborante peste per totam Tusciam. »

864. Thomæ Cantipratani Bonum universale de Apibus..... Le ms. porte : *Moy dois amer, suis très biaus, li bons, li dous*

et li très liaus. — Colvener, dans ses notes sur cet ouvrage, p. 157, donne la variante; mais au lieu de *très liaus*, il a lu *très haulz.*

867. Dictionarius Joannis de Gallandia. — Le dictionnaire de Jean de Garlande a été réimprimé en 1837, à la suite du volume intitulé : *Paris sous Philippe-le-Bel*, publié sous les auspices du Gouvernement. Crapelet, in-4.°, par les soins de M. Géraud.

871. Ovide-le-Grand. — Il existe une traduction romane, en vers, des Métamorphoses d'Ovide, par Philippe de Vitry, évêque de Meaux, à la bibliothèque du roi, N.os 6986 et 6986-2.

873. ..... Compendium super abbatum Valcellensium gestis, par Gaspard de Soif. Ce religieux de Vaucelles vivait au commencement du 15.e siècle. *Index ad gloss. Carp.*, XXI.

882. Journal d'un Voyage au Levant, par La Condamine. — En 1838, le Conservatoire de la bibliothèque du roi a fait l'acquisition d'une copie de ce même journal, effectuée sur notre ms. de Cambrai, par M.me Clément née Hémery.

883. Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis de Berlaymont, etc..... — Le catalogue des livres de M. Faille, de Cambrai, porte, p. 86, n.° 796, que l'original des Mémoires sur Louis de Berlaymont *n'existe plus;* c'est une erreur que l'inspection de ce ms. suffit pour réfuter.

884. Chronique des évesques de Cambrai. — Le catalogue de M. Faille, n.° 1483, commet une erreur en attribuant cette chronique à Jean Doudelet et en disant que M. Faille l'a copiée en 1815. Cela est impossible, puisque le volume n'a été acquis par moi et déposé à la bibliothèque qu'en 1824.

935. Incipiunt Decreta et Sessiones sacri concilii Basiliensis. — On trouve dans le *Catalogue raisonné des manuscrits de la*

bibliothèque de Genève une ample description de pièces diverses relatives à ce concile, le plus souvent certifiées par le notaire Bruneti, p. 82 et suiv.

936. Remarques sur le gouvernement..... Continuées par mademoiselle Charlotte-Rose Caumont de la Force, célèbre par ses ouvrages en prose et en vers, etc. — Née dans un rang distingué, mademoiselle de la Force devint le triste jouet de la fortune. Unie à M. de Brion, à peine huit jours étaient écoulés que son mariage fut déclaré nul. Elle prit pour devise un navire agité des flots, sans pilote, sans mâts et sans voiles, avec devise: *Quò me fata trahunt!* L'étude vint la consoler dans ses malheurs; elle trouva de grandes ressources dans les lettres. Ses romans historiques sont pleins d'imagination, d'esprit et de talent. L'académie des *Ricoverati*, de Padoue, l'admit dans son sein. Elle s'est aussi distinguée par des poésies faciles.

1010. Mémoire pour MM. les Maîtres des requêtes, etc..... — Ces mémoires existaient en 16 vol. in-8.°, mss., dans la bibliothèque du célèbre Mirabeau; mais ils y étaient incomplets. La riche collection du baron de Hohendorf en possédait 41 volumes in-4.° Dans le curieux catalogue de cette collection, n.° 44 de la 2.e partie des mss., p. 266, on lit des détails intéressants sur ces mémoires. On y fait connaître les intendants des provinces qui ont rédigé ces instructions, pour faire connaître au duc de Bourgogne l'étendue, les revenus, les productions et la force de leurs gouvernements. Les auteurs sont: MM. de Pontchartrain, Foucault d'Alençon, de la Houssaye, de la Pomeraye, d'Ormesson, de Serancourt. On ne nomme pas celui qui a rédigé le volume noté ici.

1023.... Guillaume de Melun, marquis de Risbourg, grand d'Espagne, etc. — Guillaume de Melun est-il le fils dont est accouchée la princesse d'Espinoy le 27 octobre 1694? — V. Vuoerden, N.° 685 des Manuscrits, t. 1682-1685, p. 161.

1043.... Actes originaux, en français vulgaire du 13.e et du 14.e siècle. — Le 11 mai 1831, j'ai découvert un acte original en français de l'an 1235, par lequel l'évêque de Cambrai, Godefroi de Fontaines, passe un échange avec Bauduin Formel. Le 26 du même mois il m'est tombé entre les mains un autre acte original français, par lequel l'évêque Godefroi de Fontaines confirme la loi qu'il a donnée en 1227. Cet acte est de 1228, au mois d'octobre ; il porte le sceau de l'évêque, celui de la ville et une partie du sceau du chapitre. En 1837, j'ai signalé des titres originaux plus anciens dans mes *Recherches sur les premiers actes publics rédigés en français.*

1044. Actes originaux en latin, du onzième et du douzième siècle. — Depuis l'impression de ce volume, j'ai trouvé d'autres actes du onzième siècle, et en outre un diplôme de Charles-le-Simple sous la date de l'an 911; puis un diplôme de Louis-le-Débonnaire de 816.

— Le N.o 6621 des imprimés contient un manuscrit intitulé : *Liber de septem itineribus æternitatis*, in-4.o, à longues lignes.

— A la fin du N.o 14546 des imprimés, on trouve ces opuscules manuscrits :

Sermo magistri Johannis de Schoenhoviâ scriptus nec non finitus per Nicolaum Sturion religiosum et professum ecclesiæ Sti. Sepulchri, anno Dni. MCCCCLXXVI, mense maii in festo sanctor. Victoris, etc... (Voyez le Catalogue, n.o 479.)

Tractatus de diversis diaboli temptationibus Mgri. Johannis Gerson, cancellarii Parisiensis, devotissimi viri.

Tractatus prædicti venerabilis Mgri. Johis Gerson pro devotè simplicibus qualiter se in suis exercitiis discrete et caute habere debeant.

Gesta trium regum.

N.o 15744 des imprimés. Scriptores ordinis prædicatorum. —

Quétif et Echard, in-folio, Paris, 1719-1721, exemplaire de la bibliothèque de M. de St.-Albin (1). — Les deux feuillets additionnels qui se trouvent à la fin renferment des notes manuscrites ajoutées par Échard lui-même. Ces notes contiennent, entre autres choses, l'attribution à Norbert Delbecque d'un ouvrage intitulé : Responsio ad dissertationem Liberii Gratiani a doctore theologo concinnata qua opus P. Antonini Reginaldi de mente concilii tridentini inscriptum à calumniis liberatur et gratia seipsa efficaciter regens arbitrium à calvinismo et jansenismo contra Liberii arbitrium Dei determinans gratiam vindicatur. Leodii, ap. hæredes Henrici Hoyoux, 1708, in-4.°, p. 84.

Echard rectifie ensuite l'erreur par laquelle il déclarait Alphonse Ciaconius vivant en 1601. Il est constant, dit-il, qu'il mourut en 1599.

Desiderata. — Dans le *Catalogue raisonné des mss. de Cambrai*, j'ai consacré un chapitre, intitulé *Desiderata*, à l'indication de divers ouvrages que l'on s'étonne et que l'on regrette de ne pas voir à la bibliothèque de Cambrai, bien que, par leur nature, leur origine ou même le nom de leur auteur, ils sembleraient devoir appartenir à cet établissement. Voici quelques indications à y ajouter :

I.° Le 12 août 1831, mon ami, M. Delcroix m'a fait voir un manuscrit petit in-4.° cartonné, portant sur le dos : *Manuscrit de M. Fenelon.* Ce livre est écrit à mi-marge, d'une écriture très-lisible et assez belle, quoique manquant quelquefois de correction. Il ne porte aucun titre. Le commencement est ainsi conçu : « On

---

(1) Charles de Saint-Albin, archevêque de Cambrai, fit transporter en 1744 sa riche bibliothèque dans le collège des jésuites, en ordonnant qu'elle fût ouverte au public.

» ne doit jamais écrire que pour être entendu. Dès qu'on ne l'est
» pas suffisamment, on doit à son lecteur l'explication nécessaire
» pour l'empescher de prendre les termes dans un sens contraire
» à celui de l'auteur. Un évesque est encore plus obligé qu'un
» autre à cette explication, puisqu'il se doit faire tout à tous.
» Il n'y a rien qu'il ne doive à la vérité dont il est dépositaire
» et à la charité qui souffre tout pour l'édification de l'église.
» Suivant cette règle, je vais tascher de satisfaire mon lecteur
» en luy montrant que j'ay suivy dans mon livre la doctrine des
» 34 articles que j'ay arrestez avec messeigneurs l'archevesque
» de Paris, l'évesque de Meaux et M. Tronson, ainsi que je me
» l'estois proposé dans mon avertissement.

» Tout le système de mon livre ne roule que sur la différence
» qui est entre le 4.e état d'amour et le 5.e »

L'ouvrage se termine ainsi : « Cette doctrine est celle que
» j'ai voulu exprimer et au-delà des bornes de laquelle mon sys-
» tème ne peut jamais aller. Il condamne, comme je l'ay déjà fait
» dans mon livre, toute doctrine qui va plus loing. Personne,
» sy il plaist à Dieu, n'aura jamais un zèle plus sincère que moy
» pour réprimer tout en ce genre où les moindres sont si dan-
» gereux. »

Le manuscrit est composé de 10 cahiers contenant chacun douze feuillets, excepté le dixième, qui n'en a que onze. Il appartenait alors à M. Delimal-Mortier, du Câteau. Je ne sais si ses héritiers le conservent encore.

II.° A l'époque de la rédaction du Catalogue précité (1831), je conservais l'espoir que le conseil municipal de Cambrai, confirmant le vote émis en mai 1830, par l'administration antérieure, aurait acquis les *quatre-vingts lettres de Fenelon, autographes et inédites*, que lui cédait, pour la modique somme de quinze cents francs, M. Levavasseur, vérificateur des douanes, à Tonnay-Charente. Respectons les motifs d'économie qui ont

déterminé une décision négative, mais regrettons qu'un tel trésor, divisé maintenant et dispersé sans doute, soit à jamais perdu pour la ville de Cambrai. V. le Catalogue des mss., p. 237.

III.° Le N.° 16618 des mss. de l'ancienne bibliothèque des ducs de Bourgogne, à Bruxelles, contient une vie latine de Jean de Bourgogne, évêque de Cambrai. M. Marchal donne sur cette biographie des détails intéressants dans les bulletins de l'Académie de Bruxelles, 7 mars 1840. J'ai proposé à M. le maire de Cambrai de demander une copie de ce ms. pour en enrichir la bibliothèque communale. Peut-être cette vie de Jean de Bourgogne est-elle la même que celle qui porte le n.° 5777 dans le catalogue de Mutte.

IV.° J'ai fait à ce magistrat la même proposition concernant un poème historique et satirique sur les troubles de Cambrai au XVI.e siècle. Ce ms. in-4.° de 267 pages, qui provient de la bibl. de M. Mutte (Voy. son Catalogue, n.° 5840), est l'ouvrage d'un contemporain qui, exilé de sa patrie par les insurgés, les nomme tous par noms et surnoms, et rapporte les excès qu'ils ont commis. M. de Reiffenberg, à qui l'on doit cette indication, ajoute que c'est sans doute par égard pour certaines familles encore existantes qu'on n'a pas publié ce curieux document. V. *Compte-rendu de la Commission royale d'Histoire de Belgique*, I, 315.

V.° S'il est un livre qu'on doit regretter de ne pas trouver à la bibliothèque de Cambrai, c'est assurément le premier produit connu des presses de cette ville, lequel a pour titre *Chy s'ensuyent les gistes, repaistres et despens : que moy Jacques Le Saige, marchant de draps de soye, demourant à Douay, ay faict de Douay à Rome Nostre Dame de Lorette, à Venise, Rodes..... et de là en la saincte cité de Hierusalem, fleuve Jourdain et autres lieux, jusquez au retour dudit Douay.* —

Imprimé novellement à CAMBRAY *par* BONAVENTURE BRASSART, *demourant en la rue sainct Jehan emprès la Magdeleine : au despens dudict Jacques.* — Petit in-4.° gothique, imprimé de 1521 à 1523, qui a eu deux éditions, l'une de 78 feuillets et l'autre de 105, avec ces quatre vers pour épilogue :

Che present livre a faict Jacques Le Saige
Lequel est bien sarpilit de languaige,
Grant crocheteur de boutelles et flacquon;
Je prie à Dieu quy luy fache pardon.
Amen.

Il faut consulter sur Jacques Le Saige et son ouvrage : Brunet, *Manuel du Libraire*, III, 269. Supp. III, 213. — Arthur Dinaux, *Bibliographie cambrésienne*, dans les Mém. de la Soc. d'émulation de Cambrai, an. 1822, 232 (1). — Aimé Leroy, *Archives hist. du Nord*, I, 12.

On a cru longtemps que le voyage de Jacques Le Saige (2) était le premier ouvrage imprimé dans le département du Nord; mais M. Brunet a détruit en 1824 cette illusion si chère aux Cambrésiens, et a transporté à la ville de Valenciennes la palme typographique. V. *Nouvelles Recherches*, I, 307, II, 447, III, 214.

VI.° Aux ouvrages manuscrits dont la bibliothèque de Cambrai peut déplorer la disparition, nous ajouterons la bible en langue

---

(1) A l'occasion de ce travail si estimable de l'un de nos amis, nous signalerons un imprimeur cambrésien que M. Arthur Dinaux n'a pas connu, c'est *Daniel Nizar*, qui exerçait en 1668 et 1670, *ruë de Ligniers, à l'ensigne du Nom de Jesus*. Du reste, nous n'avons vu de ce typographe que deux proclamations pour la répression des désordres et brigandages dans le pays, l'une en date du 16 mai 1569, l'autre du 25 juin 1670. C'en est assez pour mettre sur la voie et amener peut-être des découvertes plus importantes.

(2) MM. Guilmot et Duthillœul, de Douai, avaient le projet de publier une troisième édition du livre de Jacques Le Saige. Il ne paraît pas que l'on ait donné suite à cette idée.

vulgaire de St. Aubert; les *Poemata Joachimi Abbatis*, légués au chapitre cathédral par Jehan Mouscron, et la fameuse bible d'Alcuin qui reposait à Vaucelles. Voyez ci-dessus 77 et 79.

VII.° Le Catalogue de l'abbé Mutte mentionne, sous le n.° 44, une bible manuscrite, que la bibliothèque de Cambrai n'a point acquise, mais qui du moins n'est pas perdue pour cette ville, puisqu'elle a été donnée au séminaire épiscopal par M. l'abbé Possoz. — C'est un petit in-8.°, sur peau d'agneau mort-né, très-fine et très-nette, à deux colonnes, écriture très-menue et presque microscopique de la fin du 14.e siècle. Les titres des livres et chapitres sont en lettres rouges et bleues. Les initiales de chaque prologue et de chaque livre sont rehaussées d'or et d'une longueur démesurée; chaque initiale est accompagnée d'ornements tracés avec beaucoup de délicatesse. — Les prologues sont ceux de St. Jérôme. — Vers la fin du volume se trouvent : 1.° un glossaire des noms hébreux, avec interprétation latine; 2.° une table des épîtres et évangiles pour les dimanches et fêtes de l'année; 3.° *Themata de sanctis*, à commencer par St. André; 4.° le quatrain suivant :

Librum conscripsit hunc Mehildis monialis;
Hanc, precor, a cunctis erue, Christe, malis.
Hujus scriptri \ / *cem* *libri, lector, precor, o* \ / *ra* (1).
Tunc fore feli / *mortis quando sit in ho* /

5.° *Oratio est Manasse;* 6.° d'une autre écriture :

Finito libro sit laus et gloria Christo.

---

(1) Il résulte de ces vers que le livre a été écrit par une religieuse nommée Méhaut ou Mahaut. On sait que dans le moyen-âge beaucoup de femmes, et surtout de religieuses, s'occupaient de la transcription des livres. Nous aurons peut-être occasion de traiter ailleurs ce point curieux de bibliographie manuscrite.

La bibliothèque de Cambrai réclamerait peut-être de nous d'autres détails encore qui justifieraient et son importance et les soins que nous lui avons donnés autrefois; mais nous sommes commandés par la nature de notre travail et circonscrits par les limites dans lesquelles il doit se renfermer. Concluons donc en disant quelques mots de l'administration de ce dépôt, qu'il faut, à notre avis, regarder comme le plus riche du département.

Les conservateurs successifs de la bibliothèque de Cambrai, depuis son organisation jusqu'à nos jours, sont :

I.° Bibliothécaire, M. Houillon, qui dans des temps difficiles a eu le courage et le bonheur de préserver du pillage et de la dévastation, non-seulement une grande quantité de livres, mais encore beaucoup d'objets d'art provenant des établissements religieux.

II.° Bibliothécaire, M. René Marchant, homme de lettres, à qui l'on doit, entr'autres publications, deux éditions du poème de Fenelon, par François Marchant, son frère.

Sous-bibliothécaire, le même M. Houillon, avec titre de conservateur d'un musée qui n'a jamais existé ou qui ne se compose que d'une faible collection zoologique, géologique et archéologique. M. Houillon est mort en fonction le 9 février 1829.

III.° Bibliothécaire, M. Florent Lély, ancien religieux de St.-Vaast, d'Arras, chanoine de la cathédrale de Cambrai, nommé bibliothécaire en remplacement de M. René Marchant, qui avait accepté le poste de principal dans un collège de l'université. Démissionnaire le 1.er janvier 1826, mort le 18 janvier 1829.

IV.° Bibliothécaire, M. Le Glay, nommé le 5 février 1826, démissionnaire en avril 1835.

Sous-bibliothécaire, M. Constant Houillon, auteur de quelques poésies gracieuses et d'un mémoire sur les poètes latins du département du Nord, inséré dans les *Archives historiques et littéraires du Nord de la France*, III, 233..... mort le 21 juillet 1834.

V.° Bibliothécaire, M. Edward Le Glay, alors élève pensionnaire de l'école royale des chartes, auteur de quelques travaux historiques et philologiques, démissionnaire en décembre 1836.

Sous-bibliothécaire, M. Henri Wiart, qui a publié dans divers recueils des poésies accueillies avec faveur. Démissionnaire en janvier 1837.

VI.° Bibliothécaire, M. J.-B. Thibaut, régent de philosophie et d'histoire au collége de Cambrai, auteur d'un ouvrage intitulé : *Pensées sur l'homme, ses habitudes et ses devoirs*, in-8.° Paris, Firmin Didot, 1831. Nommé le 15 janvier 1837.

Sous-bibliothécaire, M. Gourdin, ex-professeur de mathématiques élémentaires, auteur d'un *Traité élémentaire d'arithmétique*. Nommé le 1.er février 1837.

L'établissement est ouvert le mardi, le jeudi, le vendredi et le samedi, de deux à cinq heures de relevée, en été, et de deux à quatre, en hiver. Les séances du soir, recommandées par M. le ministre de l'instruction publique, n'y ont pas lieu.

Terminons en exprimant le regret qu'une bibliothèque aussi précieuse ne soit pas fréquentée par un plus grand nombre de lecteurs.

CHAPITRE III.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE DOUAI.

Douai est la ville littéraire de la Flandre française; on l'a même surnommée, je crois, l'Athènes du Nord, et ce n'est point son université qui lui a fait cette belle réputation. La confrérie des Clercs parisiens y fut érigée dès l'an 1330, dans l'église Notre-Dame, par de jeunes écoliers qui, revenus de l'université de Paris, où les entretenait la munificence de Robert de Douai, voulurent continuer au sein de leur ville natale les exercices littéraires et poétiques auxquels ils s'étaient livrés. Nommés tour-à-tour *Clercs* et *Ecoliers de Paris*, *Clercs du Grand-Pui de Notre-Dame*, *du Pui de Douai*, *Clercs parisiens*, ils subsistèrent jusqu'en 1778, époque où Le Grand de Laleu remporta le prix pour la dernière fois. Cette institution possédait des biens fonciers que l'on appliqua, en 1779, à la dotation des Sœurs de Charité. Chaque année, le dimanche après l'Assomption, on distribuait des couronnes aux auteurs des meilleures pièces de vers, chants royaux et ballades composés en l'honneur de la Sainte Vierge. Jusqu'en 1634 les lauréats obtenaient une exemption entière d'octrois quand ils avaient reçu une couronne pendant trois années consécutives, comme à Toulouse on devenait maître ès jeux floraux, après avoir remporté trois fois de suite l'Églantine, l'Amaranthe ou le Souci. Plus tard, vers la fin du XVI.e siècle, Antoine de Blondel, seigneur de Cuincy, fonda dans son château, à une demi-lieue de Douai, le *Banc poétique de Cuincy*. Sanderus, le grave chanoine d'Ypres, ne

dédaigne pas de nous apprendre qu'Antoine de Blondel, nouveau Pétrarque, célébrait au sein de cette académie champêtre les attraits d'une autre Laure, illustre beauté du pays (1).

Il y avait chez les Trinitaires de Douai une autre confrérie poétique sous l'invocation de sainte Barbe. Jehan Loys, dont les poésies ont été imprimées, fut proclamé prince de cette confrérie, vers 1585. J'aime à croire que ce n'est pas pour avoir composé le sonnet discourtois, anti-patriotique, où il dit, en parlant de sa ville natale :

Adieu, ville bourbeuse; adieu, ville emmurée,
Forgeronne importune et prison des esprits ;
Adieu, dis-je, Douay, où naissance je pris;
Vostre fascheux pavé mon esprit ne récrée, etc.

Un de ses fils, Jacques Loys, remporta trois fois le prix du chant royal, chez les Clercs Parisiens, en 1608, 1609 et 1610. On connaît surtout, parmi ses œuvres, un petit poëme intitulé les *Louanges du Sel*, dédié à Mathieu Salé, greffier criminel de Douai, qui se piquait aussi de poésie (2). Jacques Loys a parlé de Douai en termes plus respectueux que ne l'avait fait son père :

Douay, docte séjour des beaux esprits Belgeois,
Où tout le monde accourt ainsi que dans Athennes,
Qui nourris dans tes murs de faconds Démosthennes,
Des Homères encor plus grands que le Grégeois....

Michel d'Esne, seigneur de Béthencourt, en Cambrésis, dégoûté du métier de la guerre et contristé des malheurs que

(1) « In patriam reversum, ille potens deorum et hominum dominator, ut » est in fabulis, Cupido transfixit, qui concepti amoris ignes carminibus gallice » scriptis et ad barbiton suum suavissime decantatis, magni nominis et illustrem » puellam colens alebat. » Sanderus, *De claris Antoniis*, 149.

(2) Buzelin, *Gallo-Flandr.*, 183. — Goujet, *Biblioth. française*, XIV, 179, 187. — Paquot, XVI, 355-363.

les dissensions civiles amassaient sur son pays, se retira à Douai vers 1580, pour se consacrer tout entier aux belles-lettres et à la pratique des vertus chrétiennes. Il y institua dans son hôtel une espèce de cercle académique, où les beaux esprits se réunissaient à jour fixe(1). Michel d'Esne, ordonné prêtre en 1589, et élu évêque de Tournai en 1595, ne cessa de protéger les gens de lettres. Les bibliothèques des Jésuites de Tournai, de Lille, de Douai et de Comines, conservaient des marques de sa libéralité.

L'université, pendant ses deux siècles d'existence, a joui d'une haute renommée. A l'amour un peu frivole des concours purement poétiques, elle est venue joindre le goût des études fortes et sérieusement scientifiques. Elle a, sans nul doute, conservé à la ville de Douai cette espèce de physionomie littéraire qui s'y est entretenue jusqu'à nos jours.

L'université de Douai eut de bons et savants professeurs; mais de très-grandes célébrités enseignantes, elle n'en eut guère et resta toujours, sous ce rapport, inférieure à Louvain.

En 1767 elle demanda et obtint des lettres-patentes pour l'établissement d'une bibliothèque publique sous sa direction. Ces lettres portent la date du 1.er mai même année. L'établissement ne s'ouvrit pas aussitôt. Des difficultés survinrent concernant les moyens de pourvoir aux dépenses qu'il devait occasioner. Le 13 mai 1769, un arrêt du conseil d'état imposa aux écoliers une légère rétribution pour l'entretien de la bibliothèque. Or, à cette époque, les écoliers, troupe turbulente et

---

(1) Buzelin s'exprime ainsi : « Plurimis sane Duacensium insigni ad studium » virtutis et amorem litterarum stimulandis exemplo fuit. Pangendis versibus » gallicis delectabatur vehementer, nullumque mactus est e Francia poetis quem » non diligentissime legerit ut promptius elegantiusque poemata conscriberet. Ac » perjucundum ipsi erat cum aliis seu Duacensibus, seu projectis aliunde, poeti- » cum certamen instituere. *Gallo.-Flandr.*, 194.

indisciplinée, songeaient plus en général à mener une vie joyeuse et à troubler le repos des bourgeois, qu'à se faire un nom dans les sciences. Ils s'insurgèrent contre la rétribution; mais une ordonnance du 5 juin suivant, émanée du lieutenant-général de la gouvernance, imposa silence aux mutins; l'ordre se rétablit et la perception se fit sans trop d'encombre. L'inauguration de la bibliothèque eut lieu le 3 août 1770, et un discours fut prononcé par M. Denis, récemment nommé conservateur de l'établissement (1).

En 1791, la bibliothèque de l'université devint bibliothèque communale et s'enrichit, comme celles des autres villes, des dépouilles enlevées aux maisons religieuses de la circonscription. Là, vinrent donc se réunir les livres de Marchiennes, d'Anchin, de Flines, de St.-Amé, de St.-Pierre, des Augustins, des Bénédictins anglais, des Capucins, des Carmes, des Dominicains, des Oratoriens, des Récollets anglais, etc.

L'abbaye de Marchiennes, ancienne et riche communauté de Bénédictins, fondée vers 643, dans l'Ostrevant, sur les bords de la Scarpe, possédait une riche bibliothèque (2) que visitèrent, en 1718, dom Martène et dom Durand.

« Nous y trouvâmes (disent-ils) un assez bon nombre de » très-beaux manuscrits; car sans parler des ouvrages des Pères » de l'Église, et particulièrement de saint Augustin, de saint » Grégoire, de Sidoine Apollinaire, d'Alcuin, de saint Anselme, » de saint Bernard, parmi lesquels on trouve la lettre aux » Chartreux du Mont-Dieu, sous le nom de ce saint, sans parler » d'une très-belle collection de conciles et de lettres des papes, » en deux gros volumes, nous y vîmes un très-beau Joseph

---

(1) *Souvenirs à l'usage des habitants de Douai*, par feu M. Plouvain, 319.

(2) Le petit catalogue inséré par Sanderus dans sa *Bibliotheca manuscripta*, I, 58, est bien loin d'offrir la nomenclature complète des manuscrits de cette abbaye.

» écrit avec grand soin (1), aussi bien qu'un Papias (2), et » quelques historiens des guerres de la Terre-Sainte, dont le » premier commence ainsi : *De gestis Francorum Jerusalem » expugnantium lib I. incipit, anno Dominicæ Incarnationis » MXCVI. Regnante in Alemannia Henrico imperatore, in » Francia, Philippo rege, in Græcia Alexio, in Anglia V » Villelmo*, etc. Le second est : *Fretellus de locis sacris* (3). » Le troisième, Foucher de Chartres. Le quatrième a pour » titre : *Historia Gilonis cardinalis* (4) *episcopi de via Jersoly- » mitana.* C'est l'ouvrage de Gilon, sous-diacre de Paris, que » nous avons imprimé au troisième tome de nos *Anecdotes*, » ouvrage excellent, quoyque l'auteur ait été peu connu jus- » qu'à présent, même de ceux qui ont écrit des auteurs eccléi- » siastiques, qui ne font pas seulement mention de lui. Mais le » manuscrit de Marchienne nous apprend tous les différents » états par lesquels il a passé; car outre le titre qui lui donne » la qualité de cardina et d'évêque, voici ce que nous lisons à » la fin : *Explicit libellus Gilonis Parisiensis clerici, postea » cluniacensis monachi, inde cardinalis episcopi, de via Jeroso- » lymitana, quando expulsis et occisis paganis, devictæ sunt*

---

(1) Ce manuscrit de Josèphe existe dans la bibliothèque actuelle, c'est un très-grand in-folio sur vélin, orné de majuscules richement coloriées et rehaussées d'or.

(2) C'est sans doute le volume inscrit page 648 du Catalogue imprimé, sous ce titre : *Elementarium Papiæ. Liber ejusdem de grammatica. Libri tres de fabulis falsorum Deorum. Libri Servii de ultimis syllabis. Ethimologiæ quædam metrice compositæ. Jheronimus super Genesi et quibusdam libris veteris et novi testamenti.*

(3) Fretellus ou Fratellus, archidiacre d'Antioche, n'est nommé ni dans le *Prodromus historiæ litterariæ*, de Lambecius, ni dans la Bibliothèque Sacrée de Mauro Boni et Gamba, ni dans Bellarmin, ni enfin dans Remi Ceillier. Hænel le cite comme n'existant qu'à la bibliothèque de Bâle, où il est coté A. I, 28. Il se trouvait aussi à Clairvaux. Voyez *Voyage de deux Bénédictins*, 1717, p. 103.

(4) Le Catalogue imprimé et celui d'Hænel portent *Caromatis* au lieu de *Cardinalis*.

» *Nicæa, Antiochia, Jerusalem à Christianis.* Il y a bien de » l'apparence que c'est ce Gilon, cardinal et évêque de Tusculе, » qui a écrit la vie de saint Hugues, abbé de Cluni, dont nous » avons imprimé la préface dans le premier tome de nos *Anec-* » *dotes.* Enfin, il y a dans le même volume une histoire de » Mahomet, écrite en vers par Hildebert, archevêque de Tours. » Outre ces historiens, nous trouvâmes encore une chronique » qui commence par la création du monde et finit en l'an 1268. » Une autre chronique, composée par un religieux de Mar- » chienne, dont le nom commençait par la lettre R, et cela » par ordre de l'abbé Pierre, qui mourut l'an 1306 (1). L'His- » toire de Jacques de Vitri. Un très-beau et ancien manuscrit » de la Vie des Pères du désert, distribué en trois livres, dont » on fait auteur Postumien (2). La vie de Hugues, illustre abbé » de Marchienne, que nous avons imprimée au troisième tome » de nos *Anecdotes* (3). Il est surprenant que la vie de ce grand » homme, se trouvant dans plusieurs monastères des Pays-Bas, » ait échappé à la diligence des sçavants continuateurs de Bol- » landus, qui l'ont mise au nombre des vies omises, qu'ils » n'avaient point trouvées.

» Un des plus curieux manuscrits de Marchienne, c'est un » ancien pontifical à l'usage des églises d'Angleterre (4). Il y

---

(1) Cette chronique est intitulée dans le catalogue actuel : *Chronicon ab origine mundi scriptum a quodam monacho Marchianensi.* In-folio, vélin, majuscules coloriées.

(2) Intitulé dans le catalogue actuel : *Vitæ SS. Heremitarum, auctore, ut creditur, Posthumiano.* Ce Posthumien n'est cité nulle part dans le vaste répertoire d'Hænel.

(3) Elle se trouve ici à la suite du traité de saint Benoît sur le *Cantique des Cantiques.*

(4) In-4.° vélin du 12.e siècle, initiales coloriées. Une note moderne, placée en regard du titre, porte ce qui suit : « Pontificale hoc ad usum ecclesiarum angli- » carum accepisse nos a S. Thoma Cantuariensi traditione constanti habemus. — » In eo reperies in ordinatione diaconorum solitam fuisse manuum unctionem cum

» est fait mention de l'histoire de Bède, de saint Augustin, » archevêque de Cantorbie, et de saint Cuthbert. On croit » avec assez de fondement qu'il vient de saint Thomas de » Cantorbie.

» Voici encore quelques remarques que nous fîmes sur les » manuscrits de Marchienne : à la fin d'un manuscrit de saint » Isidore, on trouve un autre ouvrage qui a pour titre : *Fabii* » *Planciadis Fulgentii Ug. expositio sermonum antiquorum ad* » *Grammaticum Calcidium* (1). Et à la fin d'un commentaire » sur les psaumes, sous le nom de saint Jérôme, *Cosmographia* » *Ethici*. A la fin d'un ancien manuscrit des Morales de saint » Grégoire, écrit il y a environ sept cents ans, on lit ces quatre » vers, qui nous apprennent les noms de ceux qui l'ont copié :

» *Nos monachi tres hunc librum descripsimus in Job,*
» *Primus Telboldus, medius Fulbertus, Amandus.*
» *Poscimus inde Dei jugiter sentire levamen,*
» *Auxilio Petri, Pauli precibusque beati.*

» Ces trois religieux ont écrit plusieurs manuscrits, comme » il paraît par le témoignage qu'ils ont mis à la fin de leur » travail. Voici ce que l'un d'eux écrit à la fin du traité de » saint Augustin : *De Disciplina Christianorum* (2). *Hujus libri* » *scriptoris fratris Amandi, cunctorum monachorum infimi,* » *memor esto, S. Rictrudis, eique veniam scelerum suorum*

» oleo sancto et sacro chrismate sub hac forma : *Consecrentur manus istæ*, etc. » — In ordinatione autem presbiterorum unctionem capitis sub hac forma : » *Ungatur et consecretur caput tuum*, etc. — In benedictionibus habetur et bene- » dictio magnæ aquæ a septem presbiteris, aut tribus presbiteris cum quatuor » diaconis, ubi oberant presbiteri. » — A la fin du volume quelques chants notés.

(1) Cette œuvre grammaticale de Fulgentius Planciade a été imprimée plusieurs fois avec le traité de Nonnius Marcellus *de proprietate sermonis*.

(2) Cet ouvrage de saint Augustin existe aujourd'hui en double parmi les mss. de la bibliothèque de Douai.

» *apud terribilem judicem impetra, ut tecum sine fine mereatur* » *regnare in supera regna.* »

On s'étonne que nos savants Bénédictins n'aient pas accordé une petite mention à certains religieux de Marchiennes qui ont laissé des écrits remarquables. C'est ainsi qu'ils auraient pu dire un mot d'André Sylvius, vivant au XII.e siècle, et à qui l'on doit l'utile traité intitulé : *Historiæ Franco-Merovingicæ synopsis*, publié avec un commentaire par Raphaël de Beauchamp, autre religieux de Marchiennes, in-4.o, Douai, Pierre Bogart, 1633. Rien n'empêchait aussi de parler de Gualbert, dont la longue épître sur la vie de sainte Rictrude a mérité une place honorable dans l'immortel recueil des Bollandistes, Mai, III, 118. Ils auraient pu nommer encore Amand du Châtel, hôte et historien du vénérable Odon, évêque de Cambrai, vers 1118; Jehan Caron, poète élégiaque du XV.e siècle; Charles Blendecq, auquel Foppens n'a consacré que deux mots (1); Jehan de Marchiennes, agiographe, auteur de la vie de sainte Eusébie, et Jean Fiévé, qui a composé, en 1571, une interprétation des saintes écritures, inédite.

Martène et Durand déclarent, dans l'ouvrage précité, que la bibliothèque d'Anchin était une des meilleures qui fussent dans les Pays-Bas (2). Ils en parlent avec plus de détails encore que

---

(1) Foppens ne fait que citer ce religieux par son nom en indiquant ses *Cinq Histoires admirables*, in-8.o, Paris, 1613. Nous connaissons de cet ouvrage une édition bien plus ancienne; in-8.o Paris, Guillaume Chaudière, 1582. Un manuscrit, reposant aux archives générales du Nord, parle ainsi de Blendecq : « Carolus » de Blendecq, Atrebas, postquam monasterii Marchianensis sub Arnoldo Ganthois » prioris functus fuisset officio quinque aut sex circiter annos, Werguiacensem » prioratum triginta sex aut septem annorum spatio laudabiliter administravit. » Defunctus est anno 1618, ætatis 72. Historiam pentepartitam de energumenis, » demone profligato, liberatis publicavit. Item ex latino sermone in gallicam » transtulit *Violam animæ* Raimundi Sebonii. »

(2) Les manuscrits d'Anchin ne figurent pas dans la *Bibliotheca manuscripta* de Sanderus.

de celle de Marchiennes. Nous nous bornerons à quelques citations, sauf à les éclaircir par des notes : « Les plus grandes » richesses de cette bibliothèque consistent principalement » dans les manuscrits : en quoi il y a très-peu de bibliothèques » en province qui lui soient comparables. Il y a peu de Pères » latins dont on ne trouve quelques ouvrages, comme de saint » Hilaire, de saint Ambroise, de saint Hiérôme, de saint Augus- » tin, de saint Grégoire, de Cassien, d'Alcuin, de Rupert, de » saint Bernard, de saint Pierre-le-Vénérable, d'Hildebert, de » Hugues de Saint-Victor. Je ne parle pas de l'introduction à » la théologie de Pierre Abaillard, des ouvrages d'Aelrede, des » sermons d'Odon, moine de Cantorbérie, écrits il y a plus de » cinq cents ans ; mais ceux qui m'ont paru les plus beaux, ce » sont les lettres de Pierre-le-Vénérable, et tous les ouvrages » de saint Bernard, écrits vers son temps en trois grands volumes » in-folio avec un soin très-particulier. Je n'ay jamais rien vu » de plus beau en ce genre (1). Je les parcourus avec grande » attention et j'y fis sur les lettres quelques remarques que » nous avons rapportées dans le premier tome de notre nouvelle » collection.

» Le sixième livre de la vie et des miracles de saint Bernard, » qui est dédié à Samson, archevêque de Reims, dans les édi- » tions et dans la plupart des manuscrits, est dédié, dans le ma- » nuscrit d'Anchin, à Henri, frère du roi de France, religieux » de Clairvaux, avec cette inscription : *Epistola Herimanni* » *Constantiensis episcopi ad Henricum fratrem Ludovici regis,* » *Clarevallensem monachum. Tibi specialiter destinandum.* C'est » la lettre que les religieux de Clairvaux, qui accompagnoient » saint Bernard en Allemagne, écrivirent à Henri, frère du

(1) Ce beau recueil des œuvres de saint Bernard existe toujours. Voyez le catalogue imprimé, in-4.°, 1820, page 638.

» roy, qui n'était encore que novice (1), et que nous avons im-
» primée au premier tome de nos *Anecdotes*.

» Entre les plus curieux manuscrits de l'abbaye d'Anchin,
» on doit mettre un recueil de plusieurs pièces qui regardent le
» concile de Basle (2). On y trouve plusieurs lettres écrites au
» concile, plusieurs traitez faits contre les erreurs des Bohé-
» miens, parmi lesquels on en trouve un de Jérôme de Prague,
» sçavant Camaldule (3), dédié au prieur de la Chartreuse de
» Basle, nommé Albert, un volume entier de discours pro-
» noncez au concile avec les noms et qualitez de ceux qui les
» ont prêché . . . . . .
. . . . . .

» Il est surprenant que dans une bibliothèque aussi complète
» que celle d'Anchin, on trouve si peu de manuscrits des con-
» ciles, et si peu des historiens. Il y a apparence que les manu-
» scrits de ces matières ont été enlevez par des curieux qui s'en
» seront rendus maîtres par la facilité de quelques abbez. On ne
» laisse pas pourtant d'y trouver encore quelques historiens,
» quoyqu'en très-petit nombre. Nous y avons trouvé un très-
» beau Joseph des Antiquitez judaïques (4). La vie de Charle-
» magne, écrite par Eginard; l'histoire des Normands, par
» Dudon (5); la vie de saint Liethert, avec l'histoire des mo-

---

(1) Il devint ensuite évêque de Beauvais, puis archevêque de Reims.

(2) Ce manuscrit a pour titre : *Concilii Basiliensis, pro magna parte, scilicet litteræ et propositiones, prout sequuntur, secundum recollectionem scriptoris.* In-folio sur papier; il s'agit du concile général tenu à Bâle en 1431.

(3) Il ne faut pas confondre ce Jérôme de Prague avec le fameux disciple de Jean Hus.

(4) Outre le Josephe provenant de Marchiennes, que nous avons signalé plus haut, la bibliothèque de Douai possède également celui-ci.

(5) La vie de Charlemagne et l'histoire des Normands, par Dudon, doyen de Saint-Quentin, ne se trouvent point parmi les manuscrits actuels.

» nastères du diocèse de Cambray (1); la vie de saint Gos-
» suin (2), abbé d'Anchin, la chronique de Sigebert avec sa
» continuation par un religieux d'Anchin. C'est l'*Auctuarium*
» *aquicenctense* (3), donné au public par Aubert Mirée, mais si
» tronqué qu'on est surpris qu'un homme aussi habile que
» Mirée y ait fait tant de retranchements, sans en avertir les
» lecteurs. On ne peut pas même deviner les raisons qui l'ont
» porté à tronquer ainsi cet ouvrage (4).

» Nous en rapporterons ici deux exemples : Sur l'an 1151,
» l'auteur dit : *Ludovicus rex Francorum, consilio domni Ber-*
» *nardi abbatis Clarevallis, Aanordem uxorem suam repu-*
» *diavit, etc.....* (5), ce qui est très-remarquable; car jusqu'à
» présent on a ignoré que le roi eût répudié sa femme par le
» conseil de saint Bernard. On s'est contenté de dire qu'il s'était
» séparé d'elle, parce qu'elle était sa parente. Sur l'an 1181,
» l'auteur dit : *Alexander papa senex et plenus dierum, vice-*
» *simo ferme ab urbe milliario in quadam Romanæ ecclesiæ*
» *possessione diem clausit ultimum. Cujus obitu quidam insi-*
» *pientes Romani audito, ei non, ut debuerunt, obviam, cum*

---

(1) Manuscrit in-4.° vélin, oblong, contenant : *Vita S. Joannis Elemosinarii. Vita D. Lietberti ecclesiæ Cameracensis episcopi à quodam monacho S. Sepulchri nomine Rodulfo. Secundus liber monasteriorum Atrebatensium et Cameracensium Balderici.* La vie de saint Liébert a été imprimée parmi les *Acta SS. Belgii.....* Ce volume nous a été, en 1833, obligeamment communiqué par M. Duthillœul, bibliothécaire, pour notre édition de la *Chronique de Balderic.*

(2) Ferri de Locre attribue cette vie du bienheureux Gossuin à Alexandre, son successeur, elle a été imprimée à Douai, chez Marc Wyon, en 1620, in-8.°, par les soins de Richard Gibbon, qui la croit écrite par deux moines d'Anchin.

(3) Il fallait dire *Auctarium aquicinctinum*, comme l'a imprimé Aubert Le Mire, qu'on nomme ici improprement *Mirée.*

(4) En général, les manuscrits signalés par les deux Bénédictins se retrouvent aujourd'hui dans la bibliothèque de Douai.

(5) Cette même phrase se trouve à peu près textuellement dans l'*Appendicula ad Sigebertum* de l'anonyme de Blandin, citée par D. Brial. *Rec. des Hist. de France*, XIV, 21, *a.*

» *ad urbem deferretur, venerunt : et ei maledicentes, luto* » *etiam et lapidibus lecticam in qua portabatur lapidantes, vix* » *eum in patriarchio Lateranensi sepeliri permiserunt* (1). On » ne peut pas s'imaginer pourquoi Mirée a retranché ces faits » de son *Auctuarium*, si ce n'est par respect pour le Saint-» Siège. Mais cela ne diminue en rien la gloire d'Alexandre III, » qui était un très-grand pape, cela fait voir seulement jus-» qu'où les Romains portèrent leur insolence contre lui, » dont on n'est pas tout-à-fait surpris, car on sçait qu'ils » ont été plus d'une fois contraires à leur évêque. Je ne » dois pas oublier ici qu'entre les manuscrits d'Anchin, » nous trouvâmes une collection des statuts de l'ordre de » Citeaux, rédigez par ordre des matières l'an 1356, différente » des autres collections qui sont dans le *Nomasticon* de Citeaux. » Il y a apparence que ce manuscrit vient de l'abbaye de » Fline (2). »

Il paraît que l'antique chapitre de Saint-Amé ne possédait pas de bibliothèque ; du moins nous n'en voyons aucune trace parmi les documents que nous avons sous les yeux. Ce chapitre,

---

(1) Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* ont rapporté aussi cette circonstance d'après notre manuscrit, seul document connu qui en fasse mention. CHRONOL. DES PAPES. Voir Alexandre III.

(2) Ce qui a persuadé à nos Bénédictins que le manuscrit provenait de l'abbaye de Flines, c'est l'indication, à la fin du volume, de quelques sépultures remarquables dans ce monastère. On y lit, entr'autres, ce qui suit : « Devant le grand » autel, au chœur, au dextre côté, gist JEHAN DE FLANDRIA, évesque de Liège, » fils de Guy, comte de Flandre, fondateur de cette église ; et au côté senestre, » devant ledit grand autel, gist GUILLAUME DE FLANDRIA, évesque de Cambray, » frère au sus-nommé Jehan, évesque de Liège. » Sur quoi nous ferons remarquer que l'évêque de Cambrai, Guillaume de Hainaut et non de Flandre, n'était pas frère, mais seulement cousin de l'évêque de Liège. Il était fils de Jean d'Avesnes et d'Alix de Hollande, par conséquent petit-fils du fameux Bouchard d'Avesnes et de la comtesse Marguerite de Constantinople. Il appartenait à la branche des d'Avesnes qui obtint le comté de Hainaut, tandis que Jehan, évêque de Liège, était de celle des Dampierre, fils du comte Guy et de Mathilde, sa première femme.

néanmoins, a produit plusieurs hommes distingués et amis des livres. Alexandre, abbé d'Anchin, au douzième siècle, parle, dans la vie de son prédécesseur Gossuin, d'un physicien célèbre nommé Azo, qui prêta à Gossuin, pour le transcrire, un commentaire sur les œuvres grammaticales de Priscien. Dom Brial, en insérant ce passage dans la collection de D. Bouquet (1), déclare qu'il ne connaît pas cet Azo, à moins que ce ne soit, dit-il, Hesso qui a recueilli les actes du concile tenu à Reims en 1119. Buzelin, que D. Brial n'a pas consulté, dit que c'est un chanoine de St.-Amé, mentionné par Grégoire VII dans une lettre à l'évêque de Paris (2). Bien qu'Azo fût chanoine du temps de Grégoire VII, déposé en 1084 et mort en 1085, il n'est pas impossible qu'il ait assez vécu pour se trouver en relations littéraires avec Gossuin qui ne devint abbé qu'en 1131, mais qui passait déjà pour un habile philosophe, sous la prélature d'Alvise, son prédécesseur. Du reste, on trouve dans les archives de cette église un acte du 6 des calendes de mai 1051, souscrit par le prévôt, nommé Azo. Suivant l'auteur des *Souv. à l'us. des hab. de Douai*, Azo serait l'un des fondateurs de la confrérie des Clercs parisiens.

Lors de l'installation de l'université, la dignité de chancelier de ce corps fut attachée à la prévôté de Saint-Amé. Walerand Hangouart, qui l'était alors, fut en outre élu recteur (3); son successeur fut Mathieu Galénus, célèbre docteur

---

(1) Eo temporis grammaticus quidam famosissimus commenta quædam exaraverat super opera Prisciani, quæ passim ab omnibus raptabuntur, tam pro altitudine sensuum quam pro eloquii venustate.... Hæc commenta Azo peritissimus et opinatissimus illius temporis physicorum, unice dilecto commodaverat Gosuino, non ex integro, sed per partes, ut cum remitteret partem transcriptam, aliam reciperet transcribendam. *Vita B. Gosvini*, apud Bouquet, XIV, 444.

(2) *Gallo-Flandria*, 178.

(3) Walerand Hangouart était le Mécène du temps. Divers auteurs se plurent à lui dédier leurs ouvrages. Ainsi Bernard Everard, d'Armentières, sa comédie

et professeur en théologie (1). Le prévôt suivant, Mathias Bossémius, occupa aussi une des chaires de la faculté de théologie (2); Nicolas Lelong était aussi revêtu de cette double dignité, lors de la prise de Douai par Louis XIV. Il en fut de même de Mathias Geertman (3), Jacques Gilbert, Jacques de Marcq et Jacques Taisne. Plusieurs doyens de cette collégiale se sont signalés aussi par leur savoir durant le dernier siècle, témoins Nicolas de la Verdure que Fenelon se plaisait à consulter; Bruneau de Wassignies, possesseur éclairé d'une riche bibliothèque, et André Chevalier, mort à Cambrai en 1819, vicaire-général du diocèse.

On ne voit pas non plus que le chapitre de Saint-Pierre ait fourni son contingent à la bibliothèque de Douai. Ces chanoines séculiers, ne vivant pas en commun, n'avaient pas sans doute de bibliothèque commune.

---

latine, *Salomon*; Boèce Epo, son discours *De honorum academicorum titulis;* Jean Dubuisson, son *Aristotelis Organum universum;* Adrien du Hecquet, son *Scœna rerum multarum inversa.* A sa mort, arrivée en 1567, Antoine Meyer, Janus Dousa, Hubert Le Clerc et d'autres encore le célébrèrent en latin; Jean Silvius lui fit une longue épitaphe en vers grecs. Ceux qui le louèrent en vers français n'osèrent pas se nommer. Nous avons en outre sous la main la dédicace en vers latins d'un autre ouvrage dédié à Walerand Hangouart, et intitulé : ARISTOCRATIA BIBLICA, *sive de christiani hominis vita, studio ac moribus in republica optimi, ad solamque prælectionem biblicam instituendis, cum Johan. Gubernatoris, patria Gediniensis, nuncupatorio, eodemque ænigmatico hendecasyllabo.* Cet ouvrage n'a sans doute jamais été imprimé.

(1) On lui doit la découverte et la publication de plusieurs anciens documents; ce à quoi on fait allusion dans les quatre vers mis au bas de son portrait:

Tu de tenebris eruisti plurima
Confecta longo jam situ volumina
Prioris ævi, et reddidisti pristinum
Illis nitorem et gloriæ verum decus.

(2) Voyez, sur cet homme si docte et si humble, Paquot, I, 407.

(3) Mathias Geertman mérite d'être cité ici tout spécialement pour avoir légué sa vaste bibliothèque au séminaire du roi, après avoir institué les pauvres ses héritiers.

Il résulte d'un état détaillé, reposant aux archives générales du département du Nord, que le prieur de Beaurepaire, près Marchiennes (1), a dépensé en achat de bons livres, depuis le 23 mai 1772 jusqu'à la suppression de l'établissement en 1790, la somme de 3,530 liv. 10 s. Ces livres auront contribué bien certainement à augmenter le fonds de la bibliothèque de Douai.

La bibliothèque de Douai, placée dans un vaste et beau local, dépendant du Muséum, renferme environ 31,000 volumes, dont 980 manuscrits (2). Les livres sont classés, selon l'ancien système, par facultés, avec les subdivisions. M. Duthillœul, bibliothécaire, travaille à opérer un nouveau classement, conforme aux règles indiquées par Ebert et Schretlinger.

L'administration municipale a fait imprimer en 1820, à un petit nombre d'exemplaires, un *Inventaire des livres de la bibliothèque publique de Douai, fait en* 1805, *par ordre de M. Deforest de Quartdeville, maire, continué par ordre de ses successeurs jusqu'au* 1.er *avril* 1820, in-4.°, pap. fort, de 657 p. Douai, Wagrez-Taffin, mai 1820. Ce répertoire, en forme de tableaux synoptiques, passe pour incomplet, peu méthodique et peu exact (3).

Très-riche sous le rapport de l'ancienne librairie, la bibliothèque de Douai l'est fort peu en livres modernes. Nous ex-

---

(1) Ce prieuré de Beaurepaire dépendait de l'abbaye de Cysoing.

(2) Ces évaluations ont été données par M. le maire, qui n'a pas établi les quantités partielles des divisions. L'annuaire départemental de 1840 porte le nombre des imprimés à 30,000 et les manuscrits à 600. M. Vitet, en 1831, ne l'élevait qu'à 27,000; mais M. Vitet n'a pu donner ce chiffre que sur un ouï-dire.

(3) Ainsi, on trouve sous la rubrique *philosophie*, des ballets, des opéras, des partitions de musique, des méthodes de plain-chant, des traités sur le commerce, des instructions pour la tenue des livres.

trayons ce qui suit d'un rapport adressé, le 26 mai 1828, à M. le préfet du Nord par M. le maire de Douai :

« L'établissement fait peu d'achats de livres, parce qu'il n'a » à sa disposition que des sommes fort minimes. Il reçoit » quelques dons, à de longs intervalles, du gouvernement. Le » nombre des ouvrages importants qui lui manquent est im- » mense. Il ne possède aucun des ouvrages modernes relatifs » aux sciences physiques ou mathématiques. Pour les sciences » naturelles, on n'y trouve que les *Fossiles* de Cuvier et un » ouvrage de chimie moderne. Rien pour la médecine, les arts, » les lettres ; la géographie et la polygraphie attendent encore » un don depuis cinquante ans. »

L'inventaire dont nous venons de parler est trop imparfait pour nous servir de guide exclusif dans la revue sommaire que nous offrons ici. Néanmoins nous y avons fait un relevé approximatif des ouvrages imprimés dans le quinzième siècle ; nous en avons trouvé deux cents environ, ayant date certaine. Il en est beaucoup d'autres sans date qui ne sont pas moins dignes de l'attention des bibliophiles. Les indications suivantes nous ont été fournies obligeamment par M. le bibliothécaire : nous y avons ajouté quelques notes très-brèves.

« Historiæ veteris et novi Testamenti. — Petit in-f.°, papier. — Les gravures en bois sont antérieures à l'imprimerie ; mais les caractères ont été imprimés dans le 15.e siècle. Le baron de Heinecken a donné, en 1771, la description incomplète des cinq éditions de ce monument de la xylographie (1).

» De Bure, dans le catalogue de la bibliothèque de M. le duc de la Vallière (I, 33) ; La Serna Santander, *Dict. bibl.*, II, 200, et M. Brunet, dans son *Manuel* (II, 198), dans ses *Recherches*,

(1) *Idée d'une collection d'estampes*, 292-333. Brunet, *Manuel*, II, 198.

(II, 177), en ont parlé avec beaucoup de détails. Ce livre, d'une extrême rareté, ne contient que des images entremêlées de mots et de sentences, soit en haut, soit en bas, soit au milieu de la planche, quelquefois sur des rouleaux, suivant l'ancienne manière de faire parler les figures. On n'en connaît pas la date ; on ne sait pas plus le nom du graveur qui l'a exécuté. Ce livre est plus particulièrement désigné sous le nom de *Biblia pauperum*. Lors de la vente de la bibliothèque de M. le duc de la Vallière, l'exemplaire ne fut vendu que 780 livres; mais en 1825, un exemplaire fort rogné fut acheté 3020 fr. à Paris.

» Historia sancti Johannis evangelistæ ejusque visiones apocalipticæ. — Petit in-f.° sur papier, sans date.

» Non moins rare et non moins curieux que le précédent, ce livre ne contient que des figures avec des inscriptions latines. Tous les exemplaires sont imprimés d'un côté du papier. Ce livre se compose de 48 planches. Le baron de Heinecken n'avait rencontré que *six* exemplaires de cet ouvrage (1): Un à la bibliothèque impériale de Vienne; un second à Wolfenbuttel, le troisième chez le duc de la Vallière; le quatrième au cabinet de S. M. Britannique ; le cinquième à l'hôtel de ville de Harlem et le sixième dans la bibliothèque royale de Berlin, et sur ces six exemplaires, trois seulement étaient complets: ceux de Vienne, du duc de la Vallière et de Harlem. On peut maintenant en compter un quatrième complet; c'est celui que possède la bibliothèque de Douai et qui était resté ignoré jusqu'en 1835. A la vente de la bibliothèque de M. le duc de la Vallière, l'exemplaire qui en faisait partie fut vendu 799 livres 19 sols; mais il est aujourd'hui sans prix. Un de nos savants bibliographes s'occupe en ce moment de décrire, comme ils méritent de l'être, ces deux précieux

(1) *Idée d'une collection d'estampes*, 334-373, Brunet, *Manuel*, *loco citato*.

monuments; nous sommes à l'avance certains de l'accueil que recevra son travail de tous les amis de la bibliographie.

» Mammetractus, sive expositio in singulos libros Bibliorum per singula capitula (auct. Joan. Marchesino), per Petrum Schœffer de Gernsshem in civitate maguntina feliciter cosumatus; anno M. CCCCLXX; in-fol. goth., sur papier (1).

» Livre très-rare, provenant de la bibliothèque d'Anchin.

» Ovidii Nasonis Metamorphoseos. — Imprimé à Rome en 1471; in-fol. goth. sur papier, 155 feuillets (2).

» Cet ouvrage incomplet s'est vendu 500 fr. en 1813. L'établissement de l'imprimerie à Rome ne date que de 1470 (3).

» Bonifacii Papæ VIII liber sextus decretalium.— Moguntiæ, per Johan. Fust et Petr. Schœffer, 1476, imprimé sur vélin, in-fol. goth. (4).

» Estimé sur le catalogue d'Edwards de Londres, en 1796, environ 800 fr.

» Gregorii IX nova compilatio decretalium cum glossa. — Moguntiæ per Petr. Schœffer, 1473, grand in-fol. goth. de 305 feuillets.

» Porté par Mac Carthy à 1200 francs.

---

(1) Brunet, *Manuel*, II, 417. *Nouv. Rech.*, II, 177.

(2) C'est sans doute le premier volume de l'édition d'Ovide donnée à Rome et dont il est si difficile de réunir les deux tomes. Brunet, *Manuel*, II, 509.

(3) Nous croyons que le savant bibliothécaire se trompe en fixant à l'an 1470 l'introduction de l'imprimerie à Rome. Sweynheim et Pannartz, qui exerçaient à Subbiaco depuis 1465, s'établirent à Rome en 1467, et avant la fin de cette même année, y imprimèrent *Ciceronis epistolæ familiares*. A la même époque Ulric y faisait paraître *Meditationes Joan. de Turrecremata*.

(4) Nous avons vu ci-dessus que la bibliothèque de Cambrai possède le *Sextus Decretalium*, imprimé en 1465 par les mêmes Fust et Schœffer.

» Scholastica historia Magistri Petri Comestoris sacre Scripture, etc. — Basileæ, 1476. In-fol. goth.

» Singularia Ludovici Pontani. — Venetiis, impensis Johannis de Colonia, etc. — In-fol. goth., 1475, sur papier; 2 colonnes, 45 feuillets.

» Ce livre a échappé aux curieuses recherches du savant Brunet (1).

» Monachi Glosa una cum textu Alexandri. — Parisiis, per Petrum Levet, in-4.° goth., 1476, papier, 155 feuillets.

» M. Brunet, qui mentionne plusieurs éditions de ce livre, n'a point connu celle-ci; cet Alexandre est nommé par les bibliographes *Alexander Gallus, de Villa Dei.*

» Boethii Romani et oratoris celeberrimi libri de consolatione philosophie. Lovanii, per Johann. de Westfalia, 1484, in-4°, papier (2).

» Cette édition était aussi inconnue à M. Brunet.

» Martirologium, simul et antiqua atque nova regula canonica seu ecclesiastica. — Parisiis, per Guidonem Mercatoris, 1490, in-fol., 98 feuillets, non mentionné par M. Brunet (3).

» Tabula utilissima in libros veteris ac novi testamenti doctoris famosissimi Nicolai de Lyra. — Edita anno 1480, Colon., goth.,

---

(1) Il est décrit dans Hain, *Rep. bibl.*, 13270. Du reste, il n'entrait pas dans le plan de M. Brunet de faire connaître tous les livres imprimés dans le quinzième siècle. Le seul écrivain qui se soit imposé cette tâche est M. Hain, dans son *Repertorium bibliographicum.*

(2) V. Hain, 3377.

(3) Non mentionné par Hain.

in-fol. imprimé sur deux colonnes, 207 feuillets non chiffrés (1).

» Ouvrage peu connu, omis par M. Brunet.

» Expositio brevis et utilis super toto Psalterio a Joh. Turrecremata. Argentine, 1482.— Petit in-f.° goth. sur deux colonnes, 134 feuillets non chiffrés. — N'est point cité par Brunet (2).

» Les nobles hommes et femmes infortunez, translaté du latin en françois, imprimé nouvellement à Paris pour Anthoine Vérard.

» Sans date : in-f.° goth. orné de 45 vignettes de diverses étendues. M. Brunet lui donne comme certaine la date de 1498.

» Cardinalis Bonaventuræ, de tempore simul et sanctis perfructuosum opus. Zwollis, 1479. In-fol. goth (3).

» Edition première et très-rare ; n'est point citée par Brunet.

» Sev. Boetii de scolarium disciplina commentarium.—*Absque loco*, 1486 ; in-fol. goth. 67 feuillets non chiffrés (4).

» M. Brunet mentionne un grand nombre d'éditions de ce livre, mais il ne parle pas de celle-ci.

» Junii Juvenalis Aquinatis Satyræ cum commentario Dom. Calderini. Venetiis, per magistrum Andream, 1488. — Petit in-fol., 59 feuillets.

» Édition rare avec le commentaire disposé autour du texte.

» P. Ovidii Nasonis Sulmonensis heroïdum liber.—*Absque loco et anno*. Petit in-fol. signé A. G, 59 feuillets dont deux blancs (5).

---

(1) Non mentionné par Hain.

(2) Hain, 15703.

(3) Mentionné par La Serna, n.° 324. Hain, 3512.

(4) Non décrit par Hain.

(5) Hain, 12178 ?

Lettres rondes semblables à celles employées à Rome vers 1475. Ce livre ne paraît pas connu des bibliographes.

» Dion, de Troja non capta. — *Absque anno* : in-quarto de 8 feuillets. Paris, pour Robert Gourmon ; évidemment du 15.e siècle ; non cité.

» D. Erasmi Roterodami Veterum maxime insignium paræmiarum. — *Absque anno* : in-quarto, imp. à Paris par Hémon Lefebvre (1). Evidemment du 15.e siècle.

» Sancti Bonaventuræ tractatus. — Argentine, per Martinum Flach, petit in-fol. goth.

» Missale Atrebatense. — 1491, Parisiis, per Schaunem de Prato ; in-fol. goth.

» Comment. in Propertium à Philippo Beroaldo. — 1487, Bonon. in-fol. Lettres rondes. Le commentaire est disposé autour du texte.

Si la bibliothèque de Douai est pauvre en ouvrages de nos savants modernes, il faut avouer que la science des anciens y abonde. Pour en donner une idée, il suffira de dire que l'histoire naturelle et les branches qui s'y rattachent sont représentées spécialement par Aristote (2), Théophraste (3), Pline (4),

---

(1) On ne connaît pas d'imprimeur de ce nom à Paris dans le 15.e siècle.

(2) *De cœlo et mundo*, version latine d'Augustin Niphus, fol., Venise, 1549. — Comment. de Vicomercati sur les météorologiques, fol., Venise, 1565. — Id. de Nic. Cobeus, fol. Rome, 1646. — *De animalibus*, trad. de Scaliger, fol., Toulouse, 1619. — Id. trad. de Camus, 4.o, Paris, 1783. — *De cœlo*, trad. de J. Prionius, in 4.o, Douai, 1575.

(3) *Hist. plantarum*, grec et latin, fol., Amsterdam, 1644. — *Opera omnia*, grec et latin, fol., Leyde, 1613. — Id., trad. lat. de Gaza, 8.o, Lyon, 1552.

(4) *Historia mundi*, fol., Bâle, 1549. — Id. fol., Paris, 1543. — Id. fol.,

Varron et Columelle (1), Dioscoride et Mathiole (2), Agricola (3), Aldrovande (4), Dodoens (5), Albert-le-Grand (6), Conrad Gessner (7), Lécluse (8), Delobel (9), Ray (10), Jonston (11), Emm.

Rouen, 1511. — Id. fol., Lyon, 1553. — Id. fol., Francfort, 1599. — Id., traduction française d'Ant. Dapinet, fol., Paris, 1615. — Id., latin et français, 12 vol. in-4.°, Paris, 1711-1772. — Id., 3 vol. in-8.°, Leyde, 1635.

(1) *Libri de re rustica*, de Caton, Columelle, Varron et Palladius, 4.°, Venise, 1514. — Id., 4.°, Bâle, 1535. — Columelle, traduct. de Thiéry de Beauvoisis, 4.°, Paris, 1556. — Id., texte latin, 8.°, Lyon, 1548. — *Varronis opera quæ extant*, 8.°, Dordrech, 1619.

(2) *Mathioli commentarii in sex libros Dioscoridis...*, Venise, 1565. — Id., trad. de Desmoulins, fol., Lyon, 1572. — Id., version italienne, fol., Venise, 1563. — (grec et latin) 8.°, Paris, 1549.

(3) *De ortu et causis subterraneorum*, fol., Bâle, 1546 et 1556. — De re metallica (en allemand), fol., Bâle, 1557. — Id., in-8.°, Paris, 1551.

(4) *Musæum metallicum*, fol., Bologne, 1648. — *De quadrupedibus solidis pedibus*, 1616. — *Quadrupedum bisulcorum historia*, 1621. — *De quadrupedibus viviparis, digitatis et oviparis*, 1637. — *Ornithologia*, 3 vol., 1599, 1600, 1603. — *De mollibus*, 1606. — *De insectis*, 1602. — *Serpentum historia*, 1640. — *De piscibus*, 1613. — *Dendrologia*, 1668. — *Monstrorum historia*, 1642. Ces 13 volumes in-fol., imprimés à Bologne, forment la collection rare et complète des œuvres d'Ulysse Aldrovande. V. Brunet, *Manuel*, I, 41.

(5) *Stirpium historiæ pemptades sex*, fol., Anvers, Plantin, 1616.

(6) *De animalibus*, fol., Venise, 1495. — *De secretis mulierum*, 8.°, Amsterdam, 1648.

(7) *Historia animalium*, 3 vol., fol., Zurich, 1551-1555. V. Brunet, *Manuel*, II, 89.

(8) *Rariorum aliquot stirpium per Hispanias observatorum historia*, 8.°, fig., Anvers, 1576.

(9) Nous ne trouvons de ce naturaliste lillois que ses *Animadversiones in Rondeletii officinam*, fol., Londres, 1605.

(10) *Historia plantarum*, 2 vol. fol., Londres, 1686-1688; ouvr. estimé, même sans le 3.e vol. qui manque souvent. — *Methodus plantarum emendata et aucta*, 8.°, Londres, 1733. — *Synopsis methodica stirpium britannicorum*, 8.°, Londres, 1724.

(11) *Historia nationalis de arboribus et plantis*, 2 vol., fol., fig., Francfort-sur-le-Mein, 1768-1769. — *Thaumatographia naturalis*, 8.°, Amsterdam, 1632.

Swedenberg (1), Sibbald (2), Linné (3), Bonnet (4), Tournefort (5), Needham et Spallanzani (6), Woodward (7), Réaumur (8), Buffon (9).

Il a déjà été question ci-dessus des manuscrits de Douai, lorsque nous avons rappelé la visite des bénédictins Martène et Durand aux abbayes de Marchiennes et d'Anchin. Nous allons en signaler d'autres que nous avons pu examiner nous-mêmes, ou qui nous ont été renseignés par M. Duthillœul. Cette revue nous fournira l'occasion de nommer quelques écrivains qui appartiennent spécialement à la ville de Douai.

36. Interpretatio sanctarum scripturarum tam novi quam veteris testamenti a fratre Joanne Fiefvé, religioso monasterii Marchianensis. 1571, in-folio, pap.

— Ce manuscrit n'est cité ici que parce qu'il a pour auteur un

---

(1) *Opera philosophica et mineralia*, 3 vol. fol., fig., Dresde et Leipsic, 1734. *Merveilles du ciel et de l'enfer*, trad. du latin par B. S. P., 8.° Berlin, 1782.

(2) *Scotia illustrata, sive prodromus historiæ naturalis*, fol., fig., Edimbourg, 1734.

(3) *Systema naturæ*, 4 vol. 8.°, Holmiæ, 1766. — *Genera plantarum*, 8.°, Holmiæ, 1764. Brunet, *Manuel*, II, 350, 352.

(4) *Contemplation de la nature*, 8.°, Amsterdam, 1764.

(5) *Institutiones rei herbariæ*, 4.°, fig., Paris, 1700. — *Corollarium institutionum rei herbariæ*, 4.°, Paris, 1703.

(6) *Nouvelles observations microscopiques*, par Needham, 8.°, Paris, 1750. — *Nouvelles rech. sur les découvertes microscopiques*, trad. de Spallanzani par Needham, fig., Londres et 1769.

(7) *An essay towards a natural history of the earth*, 8.°, Londres, 1702. — Id., trad. par Noguez, 4.°, Paris, 1735. V. Brunet, *Manuel*, III, 602.

(8) *Mém. pour servir à l'hist. des insectes*, 4.v. 4.° fig. Paris, 1734-1738. — *Art de faire éclore des oiseaux*, 2 vol. 8.°, fig. Paris, 1749.

(9) *Histoire naturelle*, 45 vol. in-4.°, imprimerie royale, 1749-1798. — Id., 31 vol. 8.°, impr. roy., 1769-1785. — *Supplément*, 14 vol. 8.°, Paris, 1774-1789. — *Hist. nat.* (*Sonnini, Sue*) 127 vol. 8.°, Paris, an VIII.

écrivain du pays, inconnu jusqu'à présent à tous nos biographes. Le traité commence ainsi : *Nihil apud eos qui christiano nomine censentur*. Il ne va que jusqu'au 25.e chapitre de Saint-Mathieu. On lit sur la dernière page : *Finis capitis 24 Mathæi. Reliqua tria de passione Domini et resurrectione desiderantur ut opus hoc ipsum perficiatur, sed et horum fortassis dabit Deus quoque finem. Frater* JOANNES FIEFVÉ *qui scripsit in æternum vivere possit.*

54. Commentarius in Psalterium Davidicum, auctore J. d'Espieres. — 2 vol. in-fol., pap.

— Cet ouvrage de Jean d'Espières, grand prieur d'Anchin, ne paraît pas avoir été imprimé : mais il en a publié d'autres chez divers imprimeurs de Douai. V. Foppens, *Biblioth. belg.* 628; M. Duthillœul, *Bibliogr. douaisienne*, 92, 127.

440. Commentarius in quatuor libros sententiarum a magistro Adriano Besnerio, doctore Duacensi. — In-fol. pap.

— Adrien Besnier, dont il n'est fait aucune mention dans nos biographes flamands, Foppens et Paquot, est encore auteur d'une Concorde manuscrite des évangélistes, inscrite dans la même bibliothèque, sous le N.o 30. Du reste, je ne trouve pas ce nom de Besnier parmi les professeurs de la faculté, énumérés par M. Plouvain, *Souv. à l'us. des hab. de Douai*, 279. M. Duthillœul nous le fera sans doute mieux connaître dans son *Catalogue des Manuscrits de Douai*.

450 et 451. 1.o Commentarius in quartum sententiarum, in-quarto; 2.o Controversiæ de sacramentis, in-fol., pap.

Le catalogue donne pour auteur au premier de ces traités *Martin Rythovius* et au second *Bauduin Rythovius*. Il est évident néanmoins que ce n'est qu'un seul et même personnage. V. Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 363; Vander Haer, *De init. tum. belg.*, lib. 1, cap. XI; Foppens, *Biblioth. belg.*, 848.

452. Theodori Van Couverden commentaria in sanctum Thomam, in-fol. — Foppens, qui a consacré un court article à Van Couverden, ne cite pas cet ouvrage du professeur de Douai.

517. De visione Dei, authore Francisco Vermelio; in-12, oblong. — Cet écrit se rattache sans doute au système des Thomistes dont François Vermeil, dominicain de Douai, fut l'un des ardents défenseurs. Il a fait imprimer un autre ouvrage intitulé : *Clavis regia*, etc. Voy. Echard et Quétif, *Script. ord. Præd.*, II, 586; Paquot, édit. in-12, VI, 134; Duthillœul, *Bibliogr. douaisienne*, 92. Un autre manuscrit (N.° 678) doit faire supposer que Fr. Vermeil s'occupait aussi de médecine (1).

631 et 642. 1.° Arrêts du parlement sur diverses questions... 2.° Commentaire sur la coutume des tournois, par M. Ferdinand-Ignace Malotau, écuyer, seigneur de Villerode. — M. de Villerode, conseiller honoraire au parlement de Flandre, a laissé, outre ses recueils de jurisprudence, quelques travaux contenant l'histoire du pays et, entre autres, sur l'histoire de Cambrai, par Carpentier. Voyez notre *Notice sur J.-B. Carpentier, historiographe du Cambrésis;* Valenciennes, 1832, 8.

711. Q. Horatii Flacci opera (2).

« Ce manuscrit, qui paraît être de la fin du 12.e siècle, forme un volume grand in-4.°, et a contenu probablement, dans l'origine, toutes les poésies d'Horace. Il a malheureusement subi de nombreuses mutilations et se trouve aujourd'hui réduit à 72 feuillets, le reste ayant été coupé, soit au commencement, soit à la fin, soit même dans le cours du volume. Les marges de plusieurs des feuillets conservés ont même été coupées jusqu'à

(1) Notæ Francisci Vermelii super opus typis editum de vacuandi ratione Joannis Fernelii; in-12, pap.

(2) Cet article et le suivant sont de M. Duthillœul.

la lettre. Le volume est écrit en lettres romaines sur un parchemin grossier et se lit assez facilement, même avec ses abréviations. Dans les marges se trouvent un assez grand nombre de notes destinées à éclaircir le texte, mais peu importantes en elles-mêmes. Tel qu'il nous est parvenu, ce volume peut encore être considéré comme précieux. Il renferme les pièces suivantes que j'indique dans l'ordre où elles se trouvent placées :

1.° Les livres 1, 2, 3 et 4 des odes.

Plusieurs feuillets ayant été arrachés au commencement, le premier livre des odes ne commence qu'au vers 24 de l'ode 3.

Non tangenda rates transiliunt vada.

2.° L'art poétique.

Un feuillet ayant été enlevé dans le cours du poème, il se trouve interrompu au vers 320 :

Fabula, nullius veneris, sine pondere et arte....

et ne reprend qu'au vers 377 :

Sic animis natum inventumque poema juvandis.

3.° Le livre des épodes, non terminé, à cause de l'extraction de plusieurs feuillets.

4.° La satyre 1.re du 1.er livre, commençant seulement au vers 7 :

Militia est potior, quid enim, concurritur hora...

et les satyres 2, 3, 4 et 5 du même livre, cette dernière mutilée et incomplète.

Ce qui rend la mutilation de ce manuscrit encore plus fâcheuse, c'est que, sans contenir aucune leçon bien importante, il renferme au moins, dans les pièces conservées, un texte très-pur et très-correct du lyrique latin. »

713. Lucani Pharsalia.

« Manuscrit sur vélin grossier, du 12.e siècle, de format in-8.°

allongé, en lettres rondes. Il se compose de 81 feuilles : restauré en 1839. Le poème commence sous ce titre écrit en lettres rouges : « *Incipit liber primus Lucani Cordubensis....* » et continue sans interruption jusqu'au 107 du livre 9.e : la fin de ce livre et le 10.e tout entier manquent. Ce manuscrit contient un bon texte de Lucain. Il offre sur ses marges un assez grand nombre de notes destinées, soit à interpréter quelques passages, soit à éclaircir quelques faits géographiques, historiques ou mythologiques; mais aucune de ces annotations ne m'a paru avoir une grande importance. »

Fabulæ Phædrianæ. — In-4.o, *minori forma*, de 20 feuillets, vélin. Écriture de la fin du 12.e siècle ou des premières années du 13.e siècle.

— Le recueil contient les fables d'Ugobard de Sulmone, au nombre de 62. Graces à l'obligeance de M. Duthillœul, M. le professeur Dressler a pu profiter des variantes contenues dans ce précieux manuscrit pour en enrichir l'édition qu'il a donnée des fables d'Ugobard, à la suite de son *Phædri Fabulæ Æsopiæ*, in-8.o, Bautzen, 1838. J'ai rendu compte de cette savante publication dans la *Revue du Nord de la France*, mai 1839. On assure que M. Duthillœul se propose de publier lui-même ces fables d'après le manuscrit dont il est dépositaire. Une telle publication, judicieusement annotée, offrirait d'autant plus d'intérêt que M. Dressler s'est borné dans ses notes à signaler les variantes.

— Ici nous aurions encore à décrire, si l'espace le permettait, un *Prudence* d'une belle antiquité, grand in-4.o sur vélin; le *Lapidarium* de Marbode, contenu dans un folio vélin qui renferme en outre, 1.o le *Liber gestorum Balaam et Josaphat*, attribué sans fondement à S. Jean Damascène; 2.o *Undecim sermones S. Cæsarii;* 3.o *Multarum plantarum descriptio;* 4.o *Narratio brevis pugnæ Boviniensis.* Nous pourrions citer aussi une traduction de Boèce en vers romans, un Macrobe, un

Somnium Scipionis, un recueil de quelques écrits d'Alain Chartier, George Chastellain et Olivier de la Marche; des poésies et chansons anglaises, les tragédies de Sénèque, plus bon nombre de tragédies et comédies latines composées par des jésuites, et entr'autres *Habrahamus, comædia; Homo Varius, comædia*, et *Oswinus, seu clementia tuta, comædia.*

Mais il est temps d'aborder les manuscrits historiques, richesse la plus réelle, la plus pratique des bibliothèques. Déjà plusieurs de ces manuscrits ont été signalés à l'occasion de la visite de Marténe et Durand aux abbayes de Marchiennes et d'Anchin. Nous n'y reviendrons pas.

Durant le quinzième et le seizième siècle, on vit beaucoup de riches bourgeois flamands entreprendre le voyage de Rome et de Terre-Sainte, et écrire ensuite la relation de leurs pélerinages. Nous avons parlé plus haut de Georges Lenguerand, Anselme Adornes, Claude Mirabel, Jacques Le Saigne. La bibliothèque de Douai possède aussi ses pélerins. C'est messire Jehan de Zeilbeke, demeurant à Comines, qui a laissé une histoire de son *Voyage à Rome, à N.-D. de Lorette et à Jérusalem*, en 1499, sur papier, petit in-4.° (1), et Jean-Louis de St.-Joseph, carme déchaussé, auteur d'un *Voyage de Rome*. Ces deux écrivains sont inconnus à Foppens; mais le dernier est cité par Paquot, XIII, 313, et Cosme de Villiers, II, 42, qui, du reste, ne mentionnent ni ce voyage de Rome ni divers autres ouvrages de Louis de Saint-Joseph (2).

---

(1) M. Mone a donné un extrait du voyage de Jean de Zeilbeke dans ses *Anzeiger für Kunde der teutchen Vorzeit*. ann. 1835, 275, où il reproduit également de longs passages de G. Lenguerand dont nous avons parlé à l'article des manuscrits de Lille.

(2) Le P. J.-L. de St.-Joseph a fait imprimer *les Combats de l'Eglise militante*, in-4.°, Douai, veuve Dieulot, 1679. Voy. *Bibliographie Douaisienne*, par M. Duthillœul, 168. Il est vraisemblable que le manuscrit dont il s'agit provient des carmes déchaussés de Douai, qui possédaient, du même religieux, les

On trouve ici, comme dans les principales bibliothèques des Pays-Bas, de précieux documents pour l'histoire agiographique, qui fournit elle-même tant de données utiles à l'histoire des faits, des mœurs et de la littérature (1). Toutefois nous nous bornons à une énumération rapide :

792. Vitæ SS. Salvii, Faronis, Quintini, Foilliani, Benigni, etc. — Grand in-folio vélin, initiales en or ou coloriées.

793. Passio S. Jacobi, S. Christophori. Fragmenta variorum operum ecclesiasticæ historiæ et regnorum tam Franciæ quam Hispaniæ perutilia. — In-fol. vélin.

795. In hoc Codice continentur passiones et vitæ sanctorum. — Grand in-fol. vélin.

796. Liber actuum S. Joannis evangelistæ, à P. Dorlando Cartusiensi. — In-8.° papier. — Ce manuscrit provient vraisemblablement de la riche bibliothèque de Georges Colvenère. V. Foppens, 974.

797. Translatio S. Stephani; vitæ S. Gregorii, S. Rictrudis. — In-fol. vélin.

798. Vitæ SS. Eusebiæ, Rictrudis et Jonati, etc. — In-4.° vélin, fig. Voy. ci-dessus, page 118.

---

ouvrages suivants : 1.° *Miroir des affaires de l'Eglise depuis saint Pierre jusqu'à Clément X*; 2.° *l'Inconstance de la fortune de l'empire romain dans la succession des empereurs;* 3.° *Des trois races royales de la France, de Mérovée, de Pépin et de Capet, dans la succession des comtes de Flandre;* 4.° *la Grande-Bretagne en prospective.*

(1) « Quoiqu'on puisse reprocher aux auteurs de ces vies d'avoir été quelquefois un peu trop crédules sur des choses que Dieu a certainement faites, si elles ont été dans l'ordre de ses desseins, on ne laisse pas d'en tirer de grandes lumières sur les mœurs et les usages de ces temps-là. » Montesquieu, *Esprit des Lois*, livre XXX, ch. 12.

799. Aliqua S. Rictrudis miraculata. Fulcardi abbatis historia. Chronicon Marchianense. Statutum rerum temporalium ejusdem monasterii. — In-4.° vélin, quelques figures.

— En regard de la première page on lit une note ainsi conçue : *Solidæ fidei auctor seu scriptor. Codex manuscriptus Marchianensis quo utor, ab annis 400 scriptus capitalibus litteris, quod indicium antiquitatis est ; cum quo editio Buzelini eo quidem conspirat, sine ullo nostræ posterioris editionis dissensu, quo agitur de martyrio S. Adalbaldi ducis duacensis... Scriptus est hic codex jussu Simonis abbatis ejusdem monasterii.* L'abbé Simon qui, d'après cette note, fit écrire le manuscrit, siégea depuis 1199 jusqu'en 1202. C'est donc vers l'an 1200 qu'il faut en fixer la date. Fulcard, dont l'histoire se trouve à la suite des miracles de sainte Rictrude, était abbé de Marchiennes en 1108-1115. L'ouvrage de Buzelin auquel il est fait allusion dans la note ci-dessus ne peut être que son *Histoire des saints de Douay et de plusieurs autres*, petit in-4.°, Douai, 1636 (1), ouvrage que Foppens et Paquot ne signalent pas, mais qui est peut-être une des éditions du livre mentionné par la *Bibliographie douaisienne*, 147, n.° 515 (2). Quant à l'auteur de la note elle-même, il y a apparence que c'est le Bollandiste D. Papebroch, éditeur de la vie de sainte Rictrude. Voy. *Acta sanctorum Belgii*, IV, 481 et seq.

Pour le N.° 800, voy. ci-dessus page 121, note (1).

801. Vita S. Guthlaci. Gesta abbatum Croylandiæ, etc. — Petit in-folio vélin, écrit. du 13.e siècle.

---

(1) Je trouve cette indication dans un catalogue manuscrit de la bibliothèque des Récollets-Wallons de Douai, 70.

(2) M. Duthillœul cite ensuite un autre livre de Buzelin, également inconnu à nos biographes. C'est *l'Histoire de la famille de S. Everard,.... fondateur de Cisoing*, etc., in-4.°, Douai, veuve Marc Vyon, 1637.

I.° La première page est remplie par un petit article intitulé : *De translatione B. Neoti.* Au revers un index conçu en ces termes : *Vita S. Guthlaci.* — *Translatio S. Guthlaci.* — *Miracula S. Guthlaci.*— *Abbreviatio vitæ S. Guthlaci.* — *Gesta abbatum Croylandiæ.* — *Gesta antecessorum comitis Waldevi.* — *De comitissa.* — *Miracula venerabilis Waldevi.* — *Vita S. Neoti.* — *Liber intitulatus* Paradisus. — *Origines de singularitate clericorum.* — *Liber Ysidori ad sororem Florentinam.* — *Vita S. Yvonis.* — *De Inventione S. Yvonis.* — *De translatione S. Yvonis.* — *Miracula S. Yvonis.* — Le manuscrit provient de l'abbaye de Croyland, d'où il aura été apporté, lors de la révolution religieuse d'Angleterre, par les Bénédictins réfugiés dans nos Pays-Bas. En 1834, M. Berbrugger demanda des renseignements sur ce livre dont M. Haenel lui avait révélé l'existence. M. le bibliothécaire de Douai les donna, et par suite, M. le ministre de l'instruction publique en demanda et obtint communication. M. Francisque Michel, qui s'occupe de rassembler les matériaux d'une collection historique sur *Guillaume le Conquérant et ses fils*, a extrait de notre manuscrit la vie du comte Waltheof (*Waldevus, Gualdevus*) et de Judith, sa femme, nommée ici *Ivetta.* Cette vie commence ainsi : *Incipit vita et passio venerabilis viri Gualdevi comitis Huntendonie et Northantonie.* — *Gualdevus ample prosapie comes....* (1) A la fin se lisent deux épitaphes; l'une assez longue, en prose, dont voici les dernières lignes : ..... *Post plurimorum curricula annorum, Henricus abbas Croylandie hanc tumbam marmoream parari fecit, in quam reliquias S. Comitis XVI.*[10] *kal. aprilis, astante et psallente conventu, cum debita sustulit devotione, anno ab*

(1) Sur Waltheof, seigneur anglo-saxon, décapité par ordre de Guillaume-le-Conquérant et honoré ensuite comme martyr, V. Orderic Vital, apud Duchesne, *Hist. Normann.*, 537, et suiv. ; Ingulfe de Croyland, 900 et suiv.; Aug. Thierry, *Hist. de la conq. d'Angleterre*, livre V, année 1074.

incarnatione Domini M.º CC.º X.º IX.º L'autre épitaphe est en vers dont le premier est ainsi conçu :

Hic, Gualdeve comes, tumularis et incineraris.

II. L'article suivant commence : *Comitissa quedam Ivetta comitis Waldevi relicta.*

III. *Beati Neoti vitam compendioso aggrediens....*

IV. *In hoc libro quem hodie de vita Sanctorum Patrum scripturi sumus.... — Explicit prephatio de vita SS. Patrum ad Lausum prepositum palatii ab Heraclide directa. — Incipit ad eundem liber* Paradisus.

V. Vient ensuite une espèce de chant funèbre sur la mort de Lanfranc, archevêque de Cantorbéry. Cette lamentation, qui n'est ni de la prose ni des vers, rappelle celle que nous avons insérée dans notre édition de Balderic, 383, et dont nous disons quelques mots, ibid., 568. Voici le début du chant funèbre de Lanfranc :

Heu! heu! plorel Anglia simul et Italia,
Plangat Francia, lacrimetur et Almannia,
Nationes prime et omnis gens extranea.
Omnis terra suum florem cecidisse lugeat;
Sponsa Christi magnum decus amisisse doleat,
Nec solamen hac in vita de Lanfranco capiat.

VI. *Transitus ad patriam non est mors.....*

VII. *Origenes de singularitate clericorum.* Ici le manuscrit est à deux colonnes, au lieu d'être à longues lignes comme dans le reste du volume. Début du traité : *Miseram quidem vobis ante tempus epistolam....*

VIII. *Sancte sorori sue Florentine Isidorus.* Opuscule composé de deux livres.

IX. *De origine S. Yvonis. — Miracula S. Yvonis.* Le reste manque. Le dernier chapitre contenu dans le manuscrit com-

mence par ces mots : *Haut huic dissimile aliud contigisse miraculum....* (1)

Vitæ SS. Amandi, Vedasti. — Passiones apostolorum Andreæ et Thomæ. — S. Calixti papæ. — Petit in-4.° vélin.

Vita et passio præclari martyris Thomæ cantuariensis archiepiscopi, authore J. Sarisburiensi. — In-folio vélin, initiales coloriées, rehaussées d'or.

---

(1) A l'occasion de ce monument historique apporté de Croyland à Douai par des moines expatriés, il est bon, ce nous semble, de redire combien ce clergé anglais dans l'exil a jeté d'éclat sur l'histoire littéraire de notre Flandre. C'est à Douai et à Saint-Omer qu'il forma ses établisssements les plus remarquables. Il y avait à Douai, outre plusieurs couvents affectés aux sujets de la Grande-Bretagne, un collége anglais, un collége écossais et un séminaire irlandais. Pour démontrer que ces diverses maisons ne furent pas stériles en hommes distingués, il suffit de nommer Guillaume Alen, Richard Kendall, Thomas Stapleton, Richard Hall, Richard Smith, Louis Owen, Richard Gibbon, Richard Vit et Alban Butler. Parmi les livres précieux dont ils étaient dépositaires et qui sont dans la bibliothèque de Douai, nous avons cité déjà le *Pontifical*, manuscrit de S. Thomas de Cantorbéry, ci-dessus, 116, note 4. Voici en outre deux imprimés qui ont bien aussi leur genre d'illustration.

L'un a pour titre : *This treatise concerninge the fruytfull sayngs of David the kinge and phophete in the seven penitencyari psalmes*, petit in-4.°, vélin, Londres ; Winkyn Worde, 1508. En tête du livre, sur une garde en vélin, se trouvent dix vers anglais offrant la profession de foi commune de Thomas Morus et de son ami Jean Fisher, évêque de Rochester ; ensuite viennent ces paroles : *Qui non rectè vivit in unitate ecclesiæ catholicæ salvus esse non potest*, et au-dessous : *Thomas Morus dominus Cancellarius Angliæ. Johannes Fisher episcopus Roffensis.* Ces lignes, suivant la tradition et le témoignage de quelques bénédictins, sont de la main de Jean Fisher. Le volume paraît avoir été donné par Fisher au célèbre chancelier, lorsqu'ils étaient détenus tous deux à la tour de Londres et qu'Henri VIII eut privé Thomas Morus de ses livres.

Les destinées de l'autre volume sont plus singulières encore et plus fameuses. Celui-là n'est plus à Douai. C'est un petit in-8.°, relié en maroquin rouge, doré sur tranche, portant sur le dos et sur le plat des ornements qui ne sont plus de la première fraicheur. Il a pour titre : *Officium B. Mariæ virginis, nuper reformatum et Pii V. Pont. Max. jussu editum Parisiis, Jac. Kerver*, 1574. Sur l'une des marges de ce titre, on remarque trois lignes d'écriture dont nous n'avons pu lire que les mots suivants : *Maria glorious martyr and Queen of Scotland. Pray*

Tractatus de passione B. Thomæ archipræsulis et martyris. — In-4.° vélin. Init. en or ou coloriées.

La vie de madame S.te Hiltrude, vierge. — In-12, papier. S.te Hiltrude, récluse à Liessies, en Hainaut, morte au commencement du 8.e siècle. On célèbre sa fête le 27 septembre.

Vita R. D. Gosuini, abbatis aquicinctini. — In-4.°, papier. Voyez ci-dessus, page 123.

---

for me..... Au bas du titre, nous lisons encore: *This was*... (un mot illsible) *Maria of Scotland*... (deux mots illisibles) *was martyred in England for ye catholick faith*. Au verso du titre, la même main a tracé ces paroles du psalmiste : *Nolite confidere in principibus, in filiis hominum in quibus non est salus. — Spes mea in Domino qui fecit cœlum et terram. — In te Domine, speravi; non confundar in æternum.* On sait que ce dernier verset a été prononcé par Marie Stuart au moment où elle allait mettre la tête sur le fatal billot. La douce résignation exprimée par ces paroles justifie l'heureuse idée du P. Caussin : *Elle ne fit non plus de résistance à la mort que ne fait une fleur à celui qui la cueille.* A la fin du livre, en regard de la table, dont un feuillet manque, on lit : *Heures de l'incomparable reyne d'Ecosse Marie Stuart, veufve de François II roy de France. A Roberson.* Il est à remarquer que ce mot *Robertson* se trouve aussi écrit, mais avec un *t* entre l'*r* et l'*s*, sous forme de signature, sur la marge gauche du titre de l'ouvrage d'où un certain nombre de feuillets ont été arrachés. Ce livre apporté, dit-on, à Douai, par Elisabeth Carle, une des dames d'honneur de Marie, est resté en dépôt dans le collége des Écossais, jusqu'en 1792. Il passa alors dans la bibliothèque de la ville, d'où il sortit vers 1801, inconnu et confondu dans des cumulus de livres vendus comme inutiles. Un sieur Chardeau l'acheta alors et le céda à M. Tronville, maître de musique, à Cambrai. Celui-ci l'offrit à l'abbé Dorémus, qui le garda jusqu'à sa mort, époque à laquelle M. Tronville rentra en possession du livre. Puis les heures de Marie Stuart passèrent dans les mains de M. Drubay, musicien attaché à la cathédrale, qui en fit don à Mgr. Belmas, évêque de Cambrai. Enfin le 5 septembre 1827, tandis que le roi Charles X était à Cambrai, Mgr. l'évêque le pria d'agréer cette relique vraiment précieuse. Qu'est-elle devenue depuis lors? on ne sait. Peut-être sera-t-elle retournée à Holyrood avec le royal exilé ; nouvel exemple de

Cette hospitalité mélancolique et sombre
Qu'on reçoit et qu'on rend de Stuarts à Bourbons.

V. Hugo, *les Rayons et les Ombres.*

Histoire des prêtres du collége anglais à Douai, martyrisés en Angleterre. — 2 vol. in-4.° pap. M. Piers a inséré dans la *Revue anglo-française*... et dans les *Archives du Nord*, nouvelle série, II, 5, une savante et curieuse *Notice sur le collége anglais de Saint-Omer*, qui avait des rapports si intimes avec celui de Douai.

Historia Franco-Merovingica. — In-4.°, papier. — Incipit liber primus de gestis et successione regum Francorum qui Merovingi dicti sunt. Sequitur breve chronicon ab anno 1202 ad annum 1224. — In-4.°, vélin, initiales peintes. L'*Historia Franco-Merovingica* est d'André Silvius, prieur de Marchiennes à la fin du 12.e siècle; elle a été, comme nous l'avons dit, publiée par Raphaël de Beauchamp, in-4.°, Douai, P. Bogart, 1633.

Liber floridus, per Lambertum S. Audomari canonicum; in-folio, papier. — C'est une copie, faite au 15.e siècle, des parties historiques du fameux *Liber floridus* de saint Bavon de Gand. Voyez, au sujet de l'ouvrage et du manuscrit original, Warnkœnig, *Hist. de la Flandre*, I, 43, 64, 330; Barrois, *Biblioth. protyp.*, n.° 316; Voisin, *Documents pour l'histoire des bibliothèques de Belgique*, 44.

La bibliothèque de Douai renferme l'importante collection des manuscrits historiques de François de Bar, grand-prieur d'Anchin (1). Les productions de ce laborieux historiographe ne

(1) François de Bar, né en 1538, à Sezencourt, près de Saint-Quentin, embrassa l'état monastique à l'abbaye d'Anchin, et fut grand-prieur de cette maison durant les trente-deux dernières années de sa vie. Il était, dit Foppens, homme de grande vertu et de grande érudition. Bien qu'il n'eût jamais rien publié, ses travaux historiques lui avaient acquis une telle réputation que le fameux cardinal Baronius ne dédaigna pas de le consulter pour la rédaction de ses *Annales*. De Bar mourut à Anchin, le 25 mars 1606.

se bornent pas aux treize volumes in-folio dont Foppens a donné la nomenclature. Voici une indication plus complète : I. *Epistolæ*, petit in-4.° ; II. *Cosmographia*, in-12; III. *Opera varia*, petit in-4.° ; IV. *Chronicon ab origine mundi ad annum* 1573. Cette chronique, commencée par Jean Tobœuf, promoteur de l'officialité d'Arras, sous l'évêque Fr. Richardot, a été complétée et mise en ordre par de Bar, en 1586; V. *Compendium annalium ecclesiasticorum Cæs. Baronii*, 2 vol. in-fol.; VI. *Historia archiepiscopatus Cameracensis et cœnobiorum ejus*, 2 vol. in-fol.; VII. *Historia episcopatus Atrebatensis et cœnobiorum Artesiæ*, 3 vol. in-fol.; VIII. *Historia episcopatus Tornacensis et cœnobiorum ejus; item Audomarensis et Gandensis*, 2 vol. in-fol.; IX. *De ordinibus monasticis*, in-fol.; X. *Opus ordinum monasticorum*, in-4.° ; XI. *Historia monastica*, 2 vol. in-fol. (1); XII. *Historia monastica Franciæ, Italiæ et Hispaniæ*, in-fol.; XIII. *Hist. Aquicinctensis ecclesiæ*, gr. in-4.° ; XIV. *Electio et gesta R. D. abbatis Aquicinctini, Warneri de Daure*, in-fol. (2); XV. *Opera varia*, in-fol.

Recueil des antiquitez de Flandre. — In-folio. — Chroniques de Flandre en flamand, de l'an 621 à 1506. — In-folio, papier. Les *Antiquitez de Flandre* sont sans doute l'ouvrage de Wielandt. Voy. *Notices et extraits des manuscrits de la biblioth. de Bourgogne*, par M. de Reiffenberg, I, 79-112; *Hist. de la Flandre*, de M. Warnkœnig, trad. de M. Gheldoff, *Introduction*, 81.

---

(1) Cet ouvrage est, sans doute, le même que le *Monasterologia* cité par les auteurs de l'*Hist. litt. de la France*, XII, 205, au sujet de la date controversée de l'élection d'Hariulfe à la prélature de l'abbaye d'Aldemborck.

(2) Warnier de Daure gouverna l'abbaye d'Anchin depuis 1570 jusqu'en 1595. Accusé d'avoir conspiré pour livrer Douai et Bouchain aux Français, il fut obligé de fuir et se vit même remplacé momentanément par un intrus nommé Joachim de Zoete; mais enfin il put rentrer dans son abbaye, et l'administrer paisiblement.

De la ville de Lille et de la fondation d'icelle ; in-fol., papier. — Journal du siége de Lille en 1667; petit in-4.° — Veprecularia ou la solennité des fêtes des nobles rois de l'Épinette tenues dans la ville de Lille; in-fol., papier, armoiries.

Estat de la maison de Bourgoigne, par Olivier de la Marche. — In-4.°, papier, de 87 feuillets.

Le *Mémorial de la Scarpe* a publié sur ce manuscrit une courte notice qui a été reproduite par les *Archives du Nord*, nouv. série, II, 114. On y paraît croire que c'est un autographe de l'auteur. Cette assertion, que nous révoquons en doute, eût mérité d'être appuyée de quelques preuves. Quoi qu'il en soit, le manuscrit de Douai a cela de particulier qu'il offre un début (1) et une finale (2) qu'on ne lit pas dans les éditions de Bruxelles 1616, et Louvain 1645. Il résulte en outre de ce manuscrit que l'*Estat* a été écrit, non au siége d'*Aisse* (ou Aix) *en Allemagne*, comme le disent les imprimés, mais au siége de *Nuisse* (Neuss) *dans l'évêché de Cologne*. On sait, en effet, que durant presque toute l'année 1474, le duc Charles tint assiégée la ville de Neuss. Il faut dire, au reste, que les manuscrits de cet *Estat de la maison de Bourgogne* ne sont pas bien rares (3).

---

(1) « En accomplissant vostre requeste, Mgr. l'avitailleur de Calais, j'ay » mis en brief ce que j'ay pu comprendre de l'estat de la maison du duc Charles » de Bourgoigne, mon très-souverain seigneur, ensemble des ordonnances de sa » guerre. Et commenceront à l'estat de sa maison, et au service de Dieu et de la » chapelle qui doit estre commencement de toutes choses. »

(2) « .... Le bien vostre, Olivier de la Marche, chevalier, conseiller, maistre » d'ostel de Mgr. le duc de Bourgoigne, capitaine de sa garde et son bailli d'amont » au conté de Bourgoigne. »

(3) Mathæus a publié dans ses *Veteris ævi analecta*, I, 231, sous le titre *Rationarium aulæ et imperii Caroli audacis, ducis Burgundiæ*.... une version flamande de l'*Estat*. On s'est trompé dans les *Archives du Nord*, article précité, lorsqu'on a dit que cette traduction est en allemand. Elle est dédiée à Daniel de Milan, et éditée d'après le manuscrit probablement unique de Groningue.

Computus de tribus decimis domino duci Burgundiæ concessis in defensione fidei contra Theurcos collectis in quatuor officiis Flandriæ, Tornacensi et Trajectensi diocesibus. — In-4.° vélin; un autre exemplaire en papier. — Nous avons dans les archives de l'ancienne Chambre des comptes de Lille, deux bulles originales du pape Nicolas V: l'une, du 5 des ides de janvier et l'autre du 6 des ides de mars 1454, concernant les dîmes accordées à Philippe-le-Bon pour la croisade contre Mahomet II, qui venait de s'emparer de Constantinople.

Recueil de pièces et mémoires pour l'histoire des Pays-Bas et de la ville de Douai sous les ducs de Bourgogne et la maison d'Autriche. — Recueil de pièces, mémoires, etc., pour l'histoire de la ville de Douai, par Martin-Joseph Derosière, avocat au parlement de Tournai. — Faits historiques concernant la ville de Douai. — Description de la ville de Douai et de sa dépendance. — La ville de Douai rentrée sous la domination de Louis XIV. — 9 vol. in-folio.

Prévôts et échevins de la ville de Valenciennes depuis 1302 jusqu'en 1752, avec les armoiries; in-4.° — Recueil de pièces et mémoires concernant la ville de Valenciennes. Portefeuille.

Collectio quorumdam historicorum rerum Atrebatensium, scilicet Dyon. Bersacii (1), Ant. Scronovii (2), Ferdin. de Carde-

---

(1) Denis de Bersaques a laissé un traité *De origine, serie et rebus gestis comitum Artesiæ*, dont Ferri de Locres déclare avoir tiré un bon parti pour sa chronique.

(2) Il s'agit sans doute d'Antoine Schoonovius, chanoine de St-Donat, à Bruges, premier éditeur d'Eutrope, qui a laissé beaucoup d'ouvrages inédits.

vacque (1), Ponti Payen (2) et Jacobi Duclercq (3), seu Valerandi Obert (4). — In-4.°, papier.

Il ne nous reste plus à signaler que quelques manuscrits importants que nous comprenons dans les deux catégories suivantes :

Histoire de la Grande-Bretagne. — 1.° Incipit liber primus venerabilis Bedæ presbyteri de gestis Anglorum; in-fol. vélin, initiales coloriées. — 2.° Theatrum antiquissimæ verissimæque historiæ Britanniæ majoris; 4 vol. in-fol. — 3.° Registrum expeditionum factarum per illustriss. cardinalem Polum, legatum, anno 1554; 4 vol. in-fol. — 4.° Topographia Hyberniæ, auctore Sylvestro Gyraldo; in-folio vélin. — 5.° Histoire d'Angleterre; in-fol. — 6.° Questions, réponses, priviléges, apologies; in-folio. — 7.° Mémoire sur la réformation en Angleterre ; in-fol.

Ces trois derniers ouvrages, ainsi inscrits sur le catalogue, sont rédigés en anglais. Je regrette de n'avoir pas eu le loisir de recueillir leurs titres véritables et quelques détails sur leur contenu, lorsque je visitai la bibliothèque le 27 juin 1840.

Héraldique et généalogie.— 1.° Blason d'armes, par Adrien

---

(1) Ferdinand de Cardevacque, seigneur de Beaumont, l'un des ascendants de la noble famille d'Havrincourt, a composé divers ouvrages dont aucun ne paraît avoir été imprimé. Sa bibliothèque renfermait de précieux manuscrits dont on peut voir le catalogue dans Sanderus, *Bibl. manuscripta*, I, 290.

(2) Ponthus Payen, seigneur des Essarts, est auteur d'un traité *De tumultu urbis Atrebatensis*, *anno* 1570. Il y a des copies de son manuscrit à Arras, à Lille, à la bibliothèque du roi, etc.

(3) Les mémoires de Jacques Duclercq ont été publiés par notre savant et célèbre ami, M. le baron de Reiffenberg.

(4) Walerand Obert, seigneur de Gaudiempré, anobli en 1583, est cité par Ferri de Locres, comme auteur d'un récit des troubles d'Arras en 1578. Son manuscrit, provenant de l'abbaye de St.-Vaast, doit être aujourd'hui à la bibliothèque d'Arras.

Quarré (1). — 2.° Le blason d'armoiries, par Cécile (2), héraut du roy Alphonse, d'Arragon, de Sicile, de Valence. — 3.° Recueil de généalogies, par le sieur de Thiembrone. — 4.° Recueil de blasons, par don Charles de Cau, religieux de l'abbaye de Loos. — 5.° Livre de la Toison-d'Or, recueilli par Josse Carton, natif de Saint-Aumer. — 6.° Maisons nobles de Picardie, par La Morlière.

Le 19 ventose an VII, l'administration centrale du département adressa à la municipalité de Douai une série de questions touchant la bibliothèque. Les réponses, rédigées par M. Demonteville, alors bibliothécaire, furent transmises le 19 floréal suivant (8 mai 1799). Ce document, qui n'est pas sans intérêt, est bon à reproduire ici :

QUESTIONS.	RÉPONSES.
I.	I.
1.° Existe-t-il d'anciennes bibliothèques dans cette commune ?	Il en existe.
2.° Quel est le nombre ?	Une.
3.° Quelle est leur dénomination ancienne ou nouvelle ?	Bibliothèque publique, anciennement comme aujourd'hui.
4.° Dans quels lieux sont-elles situées ?	Dans le local dit vulgairement la bibliothèque, aujourd'hui musée national.
5.° Quels en sont les conservateurs ou bibliothécaires ?	Le citoyen Demonteville en est le bibliothécaire.

---

(1) La famille Quarré a été anoblie par lettres du 12 août 1627, dans la personne de Charles Quarré, licencié-ès-droits, seigneur de Cavroy, échevin de la ville d'Arras. *Registre des Chartes* de la chambre des comptes de Lille, t. 60, fol. 83. Ce folio a été lacéré, en 1792, par les sieurs Top et Salmon, qui ont rempli avec beaucoup de zèle et de conscience leur office de destructeurs des titres de noblesse.

(2) Chrystin, *Jurisprudentia heroica*, *Synopsis authorum*, nomme ce héraut parmi les écrivains qu'il a consultés et cités.

QUESTIONS.	REPONSES.
II.	**II.**
1.° Combien a-t-il existé dans l'origine de dépôts littéraires ? combien en reste-t-il encore ?	Vingt-trois. Il en existe encore dix-neuf.
2.° En quels lieux sont-ils ?	Ils sont dans les salles du musée national, excepté un qui se trouve en la maison-commune.
3.° Quels en sont les conservateurs ?	Le citoyen Demonteville en est depuis sept ans le conservateur.
4.° Ces dépôts sont-ils bien tenus ?	La bibliothèque est fort bien tenue, les dépôts le sont aussi et l'auraient été mieux sans les circonstances qui sont que la commune de Douai ayant été mise en état de siège, on fit du musée une grange au blé, et il fut ordonné d'envoyer à l'arsenal une immensité de livres. Le citoyen Demonteville s'associa pour adjoints les citoyens Saladin et Michel, tous deux professeurs, et on fit un triage des livres ; on envoya ceux inutiles, tels que les sommes de Saint-Thomas, et autres de ce genre, à l'arsenal, et on en disposa deux piles de cette espèce ; ces deux piles existent encore. Depuis, le citoyen Demonteville a révisé les ouvrages qu'elle contient ; ce ne sont en général que de mauvais livres, duplicata propres à la beurrière.
5.° A-t-on eu soin de se conformer à l'instruction approuvée par le comité d'instruction publique du 15 messidor an II et envoyée à toutes les autorités constituées ?	On s'y est conformé, et les cartes furent adressées à ce comité.
III.	**III.**
1.° De combien de volumes est composée la bibliothèque publique ?	D'environ vingt-cinq mille volumes.
2.° Autre dépôt s'il en existe ?	Cent mille volumes environ, tant bons que mauvais.
3.° Quels genres d'ouvrages dominent dans ces bibliothèques ?	De théologie en quantité, du droit, un peu d'histoire, et fort peu de littérature. Beaucoup d'incomplets.
IV.	**IV.**
1.° Existe-t-il des catalogues sur cahier et sur cartes.	Il en existe. Les catalogues ont été remis au district, et les cartes envoyées au comité d'instruction publique.
2.° De la bibliothèque publique ?	Il n'en existe pas, l'ancien bibliothécaire n'en ayant pas laissé ; à sa re-

QUESTIONS.	RÉPONSES.
	traite en 1790, le tout fut remis confidentiellement au citoyen Demonteville, qui l'a remplacé, et comme il a été chargé de la levée des livres et des objets d'arts et sciences, ainsi que de la confection des catalogues des dépôts, on a laissé la bibliothèque publique pour dernière opération. Tous les livres de la bibliothèque publique sont notés d'un timbre portant ces mots : *Bibliothèque publique de Douai.* Elle n'a cessé d'être ouverte sinon dans certains moments.
3.° De tout autre dépôt ?	Il peut y en avoir pour la moitié.
4.° Si ces catalogues ont été interrompus dans les bibliothèques ou dépôts, que reste-t-il à faire pour les terminer ?	Ils le furent en vertu d'une lettre du ministre. Il reste à inventorier environ trente mille volumes, dont les deux tiers n'en valent pas la peine, n'étant que capucinades et rapsodies de théologie mille et une fois répétées.
V.	V.
1.° Existe-t-il dans les bibliothèques ou dans les dépôts des ouvrages imprimés depuis 1457 jusqu'en 1500 ?	Il en existe.
2.° Quels sont les titres sommaires et les dates précises de ceux qui approchent le plus des premiers temps de l'imprimerie, c'est-à-dire de 1457 en 1500 ?	Nova compilatio decretalium Gregorii noni, Moguntiæ 1473, par Scoeffer, gendre de Faust, auteur de l'imprimerie. Sexti decretalium cum glossa Joannis Andreæ opus, Moguntiæ, 1476, par Scoeffer.
3.° Pour les temps postérieurs, quels sont les ouvrages rares et précieux que l'on y trouve ?	Œuvres de Jean-Jacques Rousseau, de Voltaire, mémoires de l'Académie, ses journaux, les œuvres de Racine, de Boileau, de J.-B. Rousseau, Corneille; l'antiquité de Montfaucon, les diplômes, les Bizantines incomplètes, les historiens de France, quelques ouvrages sur l'histoire de Flandre, des Pays-Bas et du Brabant.
VI.	VI.
1.° Combien existe-t-il d'exemplaires des bibles dites polyglottes ?	Deux exemplaires.
1.° De Ximenès, en 6 vol. in-f.°, Complutes de Brocario, 1514, 1515 et 1517 ?	Nul.
2.° D'Anvers, 8 vol. in-f.°, d'Anvers par Plantin 1569, 1572.	Aucun.

QUESTIONS.	RÉPONSES.
3.° De le Jay, 10 vol. in-f.°, Paris, 1628, et Sey ?	Aucun.
4.° De Walton, Londini, 1637, 6 vol. in-f.°, avec ou sans le lexicon de Castel, in-f.°, 6 vol. ?	Un exemplaire avec le lexicon, un autre de Thomas Rogtrost. London, 1667.
2.° Combien existe-t-il d'exemplaires des éditions des Pères dits de l'église, données par les Bénédictins ?	Un exemplaire.
3.° Quels sont ces Pères ?	Saint-Jérôme, mais nul autre.
VII.	VII.
1.° Combien existe-t-il d'exemplaires complets ou incomplets	Quatre Encyclopédies in-f.° Nul in-quarto.
1.° De la grande Encyclopédie in-f.°, in-4.° ou in-8.° ?	Nul in-octavo.
2.° De l'Encyclopédie méthodique et à quelle livraison finissent les exemplaires ?	Deux exemplaires, dont l'un finit à la trente-septième livraison, l'autre à la trentième, et il manque différents volumes de ce dernier exemplaire.
3.° De l'Histoire naturelle de Buffon, in-4.° ou in-12 ?	Un exemplaire qui se trouve à la bibliothèque publique, en mauvais état, tant il a d'usage.
4.° Des œuvres de Voltaire et quelle édition ?	Trois éditions, deux de Genève, in-4.° de 1768 et années suivantes, une in-8.° de 1775; les 5.°, 6.°, 12.° et 18.° volumes y manquent.
VIII.	VIII.
1.° Trouve-t-on des manuscrits dans les bibliothèques ou dans les dépôts ?	On en trouve dans la bibliothèque publique et dans les dépôts.
2.° D'où proviennent-ils ?	Ceux de la bibliothèque publique, on ignore de qui ils provienuent. Il s'en trouve de fort bien écrits et bien conservés.
3.° Y en a-t-il de précieux ou de très-remarquables ?	Beaucoup traitent de théologie et de droit. Ceux des dépôts proviennent des bibliothèques des ci-devant abbayes d'Anchin et de Marchiennes.
4.° Quels sont les plus importants ?	Flavius Joseph *de antiquitate judaicâ et de captivitate judaicâ et excidio Jerusalem*, du 13.e ou 14.e siècle, grand format, avec de belles vignettes. La Consolation de Boèce, en vers français, les lignes appuyées sur des barres tracées au crayon de mine de plomb, où il se trouve en tête une vignette représentant un malade au lit et quatre femmes à l'entour; les lettres initiales sont toutes en or et azur.

La bibliothèque de Douai s'enrichit annuellement, 1.° d'ouvrages accordés par le ministère de l'instruction publique; 2.° par l'emploi d'une somme de 1,000 fr. votée par le conseil municipal, pour achat de livres nouveaux et entretien de ceux qui existent. Cette somme est bien minime pour un établissement aussi précieux.

Depuis 1822, il existe, sous la présidence du maire, une commission de surveillance de la bibliothèque, chargée de toutes les acquisitions et de la conservation des livres, en même temps que des autres collections qui composent le musée de la ville. Cette commission se compose, outre M. le maire, de MM. Duquesne-Dapsens, Reytier, Tesse, Potiez, Valery, Quenson, de Warenghien, Maugin, Wallez, Balthasard.

M. H.-R. Duthillœul (1) a été nommé bibliothécaire par arrêté municipal du 4 juillet 1834, en remplacement de M. Guilmot, décédé (2). Il n'a pas d'adjoint; son traitement annuel est de 1,500 fr.

---

(1) M. Duthillœul a publié plusieurs ouvrages parmi lesquels nous citerons: 1.° *Éloge de Jean de Bologne*, qui a remporté le prix proposé par la Société centrale d'agriculture du département du Nord, portr. et fig., in-4.°, Douai, Wagrez, 1820. 2.° *Eloge historique de P. de Francqueville*, couronné par la Société d'émulation de Cambrai; in-4.°, portr., Douai, Wagrez, 1821. 3.° *Un mot sur l'administration militaire en campagne*; in-8.°, Douai, Wagrez, 1822. 4.° *OEuvres complètes de Buffon;* 12 vol. in-8.°, fig., Douai, Wagrez, 1822. 5.° *Notice sur François Vanderburch, archevêque de Cambrai*, ouvrage qui a remporté un des prix décernés par la Société d'émulation de Cambrai; in-4.°, Douai, Wagrez, 1824. 6.° *Bibliothèque douaisienne*, in-8.°, portr., Wagrez, 1835. 7.° *Petites histoires de Flandre et d'Artois*, in-8.°, Douai, 18...

(2) P.-J. Guilmot, né à Douai le 27 novembre 1753, est mort en cette ville le 22 juin 1834. Voyez, sur les travaux de cet homme laborieux, *Mém. de la Soc. roy. et centr. d'agric., etc.*, 1833-1834, p. 392 et suiv.

IV.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE VALENCIENNES.

Dans notre travail sur les bibliothèques publiques du Nord, ce ne sont pas seulement des nomenclatures de livres imprimés ou manuscrits que nous voulons offrir au lecteur. Notre but principal, c'est de fournir des matériaux pour l'histoire littéraire de cette contrée, qui ne le cède à aucune autre sous le rapport des travaux de l'esprit. Si les bibliothèques locales sont utiles à explorer, c'est surtout parce qu'elles recèlent le plus souvent des productions indigènes, des œuvres propres au pays. On scrute ces dépôts avec le même intérêt que l'on fouille un sol où se cachent des ruines célèbres, où gisent d'illustres débris. Autour de la bibliothèque communale, la pensée rassemble tous les écrivains que la cité et ses environs ont vus naître, vivre ou mourir. Ainsi, à Lille, on est porté à évoquer l'ombre d'Alain de Lille le docteur universel, de Jackemars Giélée le renommé trouvère, ou celle d'Oudegherst, ou celle de Gautier de Châtillon, ou celle de Comines le versatile et malin chroniqueur. A Douai, plus d'un érudit a cherché, sans doute, les fabliaux de Gondor, les manuscrits théologiques de Galénus, de Sylvius; quelques autographes d'Antoine de Blondel et de ses rivaux en poésie, Jean et Jacques Loys. A Cambrai, on demande s'il n'y a point de traces de Monstrelet le prévôt chroniqueur, de Pierre d'Ailly le fameux cardinal, et surtout de Fénélon, cette renommée si grande et si douce! Quant à Valenciennes, il s'y trouve aussi de glorieux noms à citer, de nobles œuvres à réclamer. C'est ici la patrie des conteurs d'histoires. Au-dessus de tous ou du moins le premier de tous, n'avons-

nous pas Henri de Valenciennes, ce fils des comtes de Hainaut, *vaillant de plume et d'épée*, puis Jacques de Guyse le bon Franciscain, puis Jean Froissart l'aventureux chanoine, l'ami bien-disant des princes et hautes dames ?

Non, Valenciennes n'a rien à envier pour la gloire littéraire aux autres cités de Hainaut et de Flandre. Au XIII.e siècle, elle avait, comme Douai, sa confrérie poétique; car à cette époque de mœurs simples et nationales, on ignorait le nom pompeux d'*académie* que nos modernes ont renouvelé des Grecs. Les confrères de Notre-Dame-du-Puy ont laissé bon nombre de *serventois* et *sottes-chansons* qu'a publiés naguère le trop laborieux M. Hécart.

Le même M. Hécart, qui a touché à toutes les questions relatives à sa ville natale, est auteur d'une brochure publiée en 1826 et intitulée : *Sur le goût des habitants de Valenciennes pour les lettres et les arts*. C'est un inventaire fort rapide où sont nommées à peu près toutes les célébrités du pays. Nous y renvoyons.

Valenciennes avait, dans son enceinte ou non loin de ses murs, diverses abbayes dont les livres sont venus en 1791 lui former à peu de frais une bibliothèque, moins riche peut-être que celles dont on vient de parler; mais très-digne encore de l'attention des hommes lettrés.

Saint-Amand était un antique et vénérable monastère où les fils des rois carlovingiens ne dédaignaient pas de venir embrasser la vie monastique. On y vit tour à tour Agelfrid, neveu de Charlemagne; Arnon, frère d'Alcuin; Adalleod, parent de Louis-le-Débonnaire; Karloman, fils de Charles-le-Chauve; Gozlin, comte palatin; Rotger, nommé par les légendes le mémorable comte, et Leudric, l'un des plus nobles entre les nobles du pays. Dès cette époque, les bonnes lettres florissaient à Saint-Amand. Qui ne connaît Hucbald et son étrange

poème à la gloire de Charles-le-Chauve, Baudemond l'agiographe, Milon et Gonther les historiens, etc. (1)?

Hasnon, où Ermentrude, autre fille de roi, porta la crosse abbatiale, reconnaissait pour fondatrice, au VIII.e siècle, Eulalie, qui est célébrée dans le plus ancien monument de la langue vulgaire du nord de la France. Un religieux de cette maison, Tomellus, fut secrétaire du comte Bauduin de Mons, et écrivit l'histoire de son abbaye qui a été insérée dans le *Thesaurus anecdotorum*, III, 777. André Croquet, docteur en théologie, a publié, au XVI.e siècle, divers ouvrages qui ont été tous imprimés à Douai. Voy. Foppens, 51. Jacques Froye fut éditeur et traducteur des œuvres du bienheureux Louis de Blois, dont il avait été le disciple, et aida les jésuites à fonder leur collége de Valenciennes. Lors de l'incendie qui dévora le monastère, en 1125, la bibliothèque seule fut épargnée (2).

A peu de distance de là s'élevait l'abbaye de Vicogne. « La » bibliothèque, » disent les deux bénédictins que nous nous plaisons tant à citer, « est grande, voûtée et remplie d'un » grand nombre de livres qui, selon l'ancienne manière, sont sur » des pupitres. » Ils signalent, entr'autres, une belle bible que fit écrire, en 1295, Ubauld de Sarts, doyen de Cambrai, lequel

---

(1) Les bénédictins Dom Martène et Dom Durand ont parlé assez brièvement de la bibliothèque de Saint-Amand dans leur *Voyage littéraire* de 1724, p. 99. Nous consacrerons un article spécial au dépôt littéraire que cette ville a hérité de sa célèbre abbaye. Ils se bornent à citer quelques manuscrits. Ce sont : 1.° les commentaires de Gilbert de la Porrée sur les livres de Boèce *de Trinitate;* 2.° le *Catholicon* de Jean de Janua, qu'ils nomment *Jacques de Gesnes;* 3.° *Manipulus exemplorum*, de Jean Fayt, religieux de Saint-Amand; 4.° *Tabula super Vegetium de re militari*, du même; 5.° un manuscrit contenant 217 épîtres d'Étienne de Tournai; 6.° *Marinus Sanalus, de expeditione Jerosolimitana.*

(2) Les auteurs du même *Voyage littéraire*, p. 97, ont donné le titre d'une dizaine de manuscrits théologiques qu'ils ont trouvés dans la bibliothèque d'Hasnon. Il y est fait mention de quelques ouvrages composés par un prieur de cette maison qui n'est pas nommé.

en avait fait collationner le texte avec beaucoup d'autres exemplaires recueillis en diverses bibliothèques et en avait confié la correction aux plus habiles théologiens de Cambrai. Ils parlent aussi d'une histoire des Bretons en vers latins, compilée par Alexandre Nuques et dédiée à Cadioc, évêque de Vannes (1). Avant Martène et Durand, on avait parlé en termes pompeux de la bibliothèque de Vicogne. Alexandre Farnèse, qui la visita, disait qu'il n'avait rien vu de semblable en Italie. Malheureusement elle fut, en 1566, la proie des iconoclastes de la réforme (2).

L'abbaye de Crespin paraît avoir possédé jadis une bonne bibliothèque, mais les *Gueux* qui y firent irruption le 25 août 1566 ne se bornèrent pas au pillage de l'or et de l'argent ; ils firent aussi main-basse sur les monuments et les livres. Arnoud Raissius a inséré, dans son *Cœnobiarchia Crispiniana*, une élégie latine où Philippe Brasseur flétrit ces dévastations sacrilèges (3).

Y avait-il une bibliothèque à Denain, et mesdames les chanoinesses se montraient-elles aussi peu communicatives pour leur bibliothèque que pour leurs archives (4) ? C'est ce que nous n'avons pu constater encore. Les bons bénédictins, qui sont

---

(1) Nous aurons occasion de revenir sur ce manuscrit dont la découverte, comme on voit, n'est pas aussi récente qu'on a voulu dernièrement le faire croire.

(2) Swertius, *Athenæ Belgicæ*, 54 ; Hottinger, *Bibliothec. quadripartitus prolog.* c. 2 ; Lomeier, *de Bibliothecis*, 299 ; de Reiffenberg, *Archives philos.*, I, 80 ; *Annuaire de la biblioth. royale de Belgique*, XII.

(3) *Marmora sed frangunt alii violantque sepulchra.*
. . . . . .
Divinis alii studiis musæa dicata
Effringunt, rapiuntque libros....

(4) Voyez notre *Notice sur les Archives générales du département du Nord*, page 46.

venus deux fois dans le pays et qui ne manquèrent point de visiter toutes les maisons religieuses un peu considérables, ne disent mot du chapitre de Denain. Il est probable qu'intimidés par des refus antérieurs, ils n'auront pas osé se présenter, ou bien qu'arrivés à la grille, on les aura priés de passer au large.

Il existait dans l'intérieur de Valenciennes plusieurs maisons religieuses antiques et opulentes; mais on possède fort peu de notions sur les livres qui s'y trouvaient. Les chapitres de Saint-Géri et de Saint-Jean, les abbayes de Saint-Saulve et de Fontenelles ne paraissent pas avoir jamais attaché une grande importance aux richesses purement intellectuelles. S'il est vrai que ces maisons aient eu des bibliothèques plus ou moins remarquables, nous avouons n'en avoir trouvé aucun vestige. L'érudition de MM. Arthur Dinaux et Aimé Leroy, devant laquelle la nôtre ne rougit pas de baisser pavillon, nous révèlera sans doute à cet égard des secrets inconnus au vulgaire. Nous n'avons garde de donner les bornes de notre ignorance pour limites à la bibliographie du Hainaut français.

Les chartreux de Macourt, près Valenciennes, ont possédé jadis une belle bible manuscrite en douze volumes qui leur avait été léguée par Guillaume de Hainaut, évêque de Cambrai. Il paraît que le testateur n'avait pas une confiance robuste dans l'amour des bons pères pour le livre précieux qu'il leur laissait; aussi Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, et la comtesse Philippe, sa femme, héritiers naturels du prélat, exigèrent-ils un acte authentique par lequel lesdits chartreux promettaient de ne jamais vendre, donner ni engager la bible en question; ils renonçaient en outre à l'emporter avec eux dans le cas où ils seraient obligés de quitter le Hainaut (1).

---

(1) Cette charte, datée de la veille de Pâques 1300, existe en original aux

Le 10 avril 1582, le père Éleuthère Du Pont (1), jésuite, et quatre autres professeurs de la même compagnie vinrent fonder un collège à Valenciennes. Dès le commencement du XVII.e siècle, ce collège possédait une bibliothèque qui s'accrut insensiblement par des acquisitions et par les dons de quelques habitants de la ville. On lit encore sur les gardes de divers volumes les noms d'*Anthoine* et *Henri d'Outreman* (2), de *la Fontaine* dit *Wicart* (3) et de *Jehan Doudelet* (4). Cette collection forma le fonds principal de la bibliothèque, publique lors de la suppression des jésuites en 1762.

---

archives de la Chambre des comptes de Lille, et en copie dans le 4.e cartulaire de Hainaut, pièce 91, même dépôt.

(1) Le P. Éleuthère Du Pont a aussi fondé le collége de Cambrai. C'était à cette époque l'un des hommes les plus remarquables de la compagnie de Jésus dans les Pays-Bas. Il n'a publié aucun ouvrage, mais il est cité plusieurs fois par les écrivains du temps pour son érudition et surtout pour ses connaissances agiographiques. Henschenius, entr'autres, le mentionne dans son commentaire sur la vie de saint Liéphard honoré à Honnecourt en Cambrésis. Voy. *Acta SS. Belgii*, II, 570.

(2) Antoine d'Outreman, abbé de Saint-Jean de Valenciennes en 1636, a laissé une belle chronique de son monastère. *Gallia christiana*, III, 161. On connaît l'*Histoire de la ville et comté de Valenciennes par Henri d'Outreman, escuier, seigneur de Rombies, prévost de Valenciennes, illustrée, et augmentée par le R. P. Pierre d'Outreman;* in-fol., Douai, Marc Wyon, 1639. On lit en tête de cette histoire la traduction d'une lettre sur Pierre d'Outreman, par Antoine, son parent, dont nous venons de parler. Juste Lipse n'a pas dédaigné de féliciter en prose et en vers notre Henri d'Outreman qu'il nomme son ami.

(3) Jean de la Fontaine a composé un livre de transmutations métalliques intitulé : *La Fontaine des amoureux de science.* Son petit-fils, Louis de la Fontaine, est, sans doute, celui qui a donné des livres aux jésuites. On lui doit une histoire manuscrite de la ville de Valenciennes. Voy. Henri d'Outreman.

(4) Jean Doudelet, clerc de N.-D. de la Chaussée, est auteur d'un *Sommaire des troubles et guerres advenus en la ville et duché de Cambray depuis l'an l'an* 1579, *jusqu'à la réduction d'icelle qui fut* 1595. Je possède une copie de cet ouvrage augmenté par Simon Le Boucq, en 1616. Doudelet a laissé en outre 1.° Une *Histoire* inédite *de Valenciennes* jusqu'en 1171, que j'ai vue jadis entre les mains de M. Legros, clerc de notaire à Cambrai; 2.° *Additions et annotations aux* ILLUSTRATIONS DE LA GAULE-BELGIQUE, manuscrit à la bibliothèque de Valenciennes.

Il y avait dans les collections de livres provenant des communautés religieuses ou confisqués sur les émigrés, de quoi former une bibliothèque non moins considérable que celles des villes voisines ; mais il paraît que les artilleurs chargés de la défense de la place eurent permission de s'en servir pour faire des gargousses. « Dieu seul sait le nombre d'ouvrages précieux qui » furent alors lancés contre l'armée combinée qui investissait » cette ville, » dit M. le maire, dans une lettre du 16 juillet 1839. C'est une heureuse idée, sans doute, de convertir les livres en projectiles de siége ; mais il ne faudrait pas en abuser.

La bibliothèque actuelle de Valenciennes ne renferme guère qu'environ 13,000 volumes. Le nombre des manuscrits n'a pu encore être évalué. Ils sont, jusqu'à présent, confondus avec les imprimés. Du reste, ce dépôt s'enrichit tous les jours, non-seulement par les acquisitions judicieuses qui s'effectuent, mais aussi par l'ordre que l'on y a introduit, par la restauration et la reliure des manuscrits les plus précieux, et enfin, par la réunion de plusieurs documents qui gisaient ignorés dans les archives municipales, au secrétariat de la mairie et dans la galerie d'histoire naturelle. L'établissement vient d'acquérir un mobilier nouveau. Des armoires élégantes et commodes ont été construites pour renfermer les atlas et les livres à figures. Des tables couvertes de tapis, pour les lecteurs, garnissent la grande salle. Les bancs, restes un peu trop scholastiques de la bibliothèque des jésuites, ont été remplacés par des chaises. On a nettoyé, reverni et retendu les tableaux qui décorent les voussures de cette grande salle. Les inscriptions ont été renouvelées en lettres d'or. En un mot, grâce au bon goût et à la vigilance éclairée de M. Aimé Leroy, bibliothécaire, la bibliothèque de Valenciennes sera, sinon l'une des plus riches, du moins l'une des mieux organisées du pays (1).

(1) V. l'*Écho de la frontière* du 26 mars 1840.

Ce beau local, du reste, est tout plein encore des souvenirs de la société célèbre qui l'a construit et inauguré. On y voit les portraits des jésuites les plus illustres, surtout de ceux qui appartiennt à la province gallo-belgique. Aux quatre angles, sont les plus célèbres cardinaux de l'ordre, Jean de Lugo (1), Robert Bellarmin (2), Sorfza Pallavicino (3) et François Tolet (4); puis, sur les panneaux, les PP. François Coster, Pierre Canisius, Charles Scribani, Pierre Cotton, Henri Sommalius, Gaspar Schott, Athanase Kircher, Charles Malapert, Famien Strada, Gilles Boucher, Jean-Érard Foullon, Jacques Wallius, Sidronius Hoschius, René Rapin, François Suarez, Gabriel Vasquez, Denis Pétau, Jacques Sirmond, Jacques Bonfrère, Alphonse Salmeron, Corneille de la Pierre, Godefroi Henschenius, Jean Bollandus, Daniel Papebroch, Grégoire de Saint-Vincent, Christophe Clavius, Henri Tacquet, Louis Bourdaloue, Paul Segneri, Léonard Lessius et Antoine Possevin.

Assurément ces trente-cinq noms forment une belle pléïade littéraire et scientifique; ils figurent dignement dans le sanctuaire du savoir; car je ne crois pas qu'il y ait une seule branche des connaissances humaines qui n'ait été cultivée avec succès par l'un de ces hommes dont les portraits décorent la bibliothèque de Valenciennes.

Ce n'est pas chose facile que de faire des recherches dans cette bibliothèque. Les manuscrits y sont confondus avec les

---

(1) C'est lui qui a donné la première vogue au quinquina, qu'on a appelé de son nom *Poudre de Lugo*.

(2) Célèbre controversiste. A séjourné sept ans dans les Pays-Bas. Mort en 1621.

(3) Historien du concile de Trente.

(4) Il avait travaillé ardemment à la réconciliation du Saint-Siége avec Henri IV, qui eut toujours pour lui une grande estime.

imprimés et aucun catalogue ne les signale spécialement à l'attention publique. Il faut, pour ainsi dire, les dépister dans les fourrés et les taillis où ils gîtent ; aussi toutes les fois qu'un amateur met la main sur quelqu'une des raretés de ce dépôt, il croit avoir fait une découverte, et comme Archimède il s'écrie : *je l'ai trouvé !* A force de soigner les choses, on les cache, et le boisseau finit par éteindre la lampe.

Nous avons nous-mêmes subi les embarras d'une telle position ; et tout en rendant hommage au zèle conservateur, et à l'érudition profonde comme à l'obligeance du bibliothécaire de Valenciennes, nous devons dire qu'il ne nous a pas été possible d'aborder avec grand fruit les trésors dont il est le gardien. Ces considérations expliquent la sécheresse des détails que nous allons offrir. Le catalogue raisonné que prépare M. A. Leroy remédiera à ces inconvénients passagers.

Voici les principaux manuscrits que nous avons à signaler. Nous les indiquons dans l'ordre où ils se sont présentés à nous.

Biblia sacra. — 2 vol. in-fol., vélin, superbes vignettes, très-belle conservation. Ce manuscrit paraît avoir été fait pour une maison noble dont les armoiries sont enluminées sur la première page. Tout autour sont les blasons et les portraits des seigneurs de Erkel, Muers, Egmon, Werdeberg, Baden, Wirtenberg, Cleves, Liningen, Oestenruck, Simmeren, Zarwerden, Galic, Bergh, Lorraine, Bradenberg, Marzay. Malheureusement une main sacrilége a enlevé les deux premières pages du 2.e volume.

Libri octo Gregorii Nazanzeni. — In-4.o, écrit. du IX.e siècle.

Au *verso* du premier feuillet, on lit, en lettres onciales : *In hoc corpore continentur libri octo Gregorii Nanzanzeni epi.* Au *folio* 141 *a* et *b*, on trouve un petit poème sur sainte Eulalie, en trois langues, latine, romane et tudesque. Ce monument si

antique et si curieux des deux langues qui ont succédé au latin dans notre Europe du moyen-âge, gisait ignoré dans la bibliothèque de Valenciennes, lorsque le 28 septembre 1837, M. Hoffman de Fallersleben les y trouva dans ce volume avec le chant de victoire de Louis III, fils de Charles-le-Bègue, que l'on croyait perdu depuis l'an 1693. Ce savant en a fait l'objet d'une publication que M. Willems a traduite sous ce titre : ELNONENSIA. *Monuments des langues romane et tudesque dans le IX.e siècle, contenus dans un manuscrit de l'abbaye de Saint-Amand, conservé à la bibliothèque publique de Valenciennes.* In-4.o de 34 pages, Gand, 1437, édition tirée à 120 exemplaires; *fac simile*. M. Willems a enrichi sa traduction de notes telles qu'il les fait toujours, savantes, judicieuses et concises.

Sancti Hieronymi explanationum in Isaia, libri X. — In-fol., vélin. Ce manuscrit, qui provient d'Hasnon, peut remonter au XI.e siècle. Il n'a pas été remarqué par les bénédictins Martène et Durand, lorsqu'ils se présentèrent à Hasnon, en 1708.

S. August. de civitate Dei libri XV. — Hildeberti poema de nat. lapidum. — 2 vol. in-fol., vélin, écriture du XII.e siècle, à 2 col., d'une très-belle conservation.

Les manuscrits de la *Cité de Dieu* ne sont pas rares. Il est peu de bibliothèques qui n'en possèdent. Quant au poème d'Hildebert, il est également fort connu. C'est un *Lapidaire* ou traité des pierres précieuses. Au reste, c'est plutôt à Marbode, évêque de Rennes, qu'à Hildebert, évêque du Mans, qu'il faut l'attribuer (1). — Provient de Saint-Amand.

---

(1) *Le Lapidaire* a été, dit-on, composé au I.er siècle par Evax, roi d'Arabie, puis traduit en vers latins au II.e par Marbode. Il en existe une version française du 13.e siècle par Guillaume Osmont ou Jehan de Mandeville.

Gilberti monachi Elnonensis expositio in omnes epistolas B. Pauli. — In-fol., vél., 2 col., très-bien conservé. Écriture du XII.e siècle (1).

Gilbert, d'abord doyen de Saint-André d'Elnon, puis moine de Saint-Amand, au onzième siècle, a laissé, outre l'ouvrage mentionné ci-dessus : 1.° *Miracula sancti Amandi quæ facta sunt per Gallias* (2); 2.° *Libri quatuor de incendio Sancti Amandi eleganti poemate descripti* (3).

Historia ecclesiastica ex Socrate, Sozimo et Theodorico in unum collecta a Cassiodoro senatore. — Manuscrit du XII.e siècle à deux col. Initiales ornementées; belle conservation. A la dernière page, on lit : *Liber S. Amandi Elnonensis. Si quis abstulerit, anathema sit.*

C'est l'histoire tripartite recueillie par Cassiodore d'après Socrate le Scholastique, Sozomène et Théodoric. Cette compilation a été imprimée pour la première fois à Augsbourg, par Jehan Schussler, in-f.°, 1472.

Historiarum Pauli Horosii presbiteri adversus paganos libri numero septem. — Précieux manuscrit vélin à 2 colonnes, écriture du XI.e siècle.

Une note marginale au dernier feuillet, écrite vers le 16.e

---

(1) Une copie de ce manuscrit se trouvait également dans l'abbaye des Dunes.

(2) Ce récit des miracles de saint Amand a été imprimé : 1.° dans les œuvres de Philippe de Harvengt, abbé de Bonne-Espérance; in-fol., Douai, Baltazar Bellère, 732-737. — 2.° Dans les *Acta sanctorum*, des Bollandistes; février, I, 895-900. — 3.° Dans les *Acta sanctorum Belgii*, IV, 272. Ce récit est mêlé de prose et de vers. Les vers ne se trouvent point dans Philippe de Harvengt.

(3) L'abbaye de Saint-Amand conservait sous le n.° 56 le manuscrit original de ce poème, écrit vers 1068. Vers la fin du volume se trouvait un recueil intitulé : *Epitaphia memorabilium monachorum et abbatum in monasterio Elnonensi sepultorum.* Ce précieux manuscrit existe-t-il dans la bibliothèque de Valenciennes? Dieu le veuille!

siècle, porte : *Liber ecclesiæ domini Amandi presulis Christi.* A la dernière page du texte on lit, sur une colonne laissée en blanc, ces mots en lettres rouges du XIII.e ou XIV.e siècle : *Mense novembris pridie ante festum sanctæ Cecilie virginis et martyris factum est tonitru apud nos repentinum.*

La bibliothèque de Cambrai possède aussi un manuscrit de cet ouvrage de Paul Orose, mais moins ancien que celui-ci. V. notre *Catalogue raisonné des manuscrits de Cambrai*, n.o 697. La première édition, publiée à Augsbourg, en 1471, par Jehan Schussler, est fort recherchée. Voy. Brunet, *Manuel*, II, 592.

Trois traités 1.o Les admonitions traians aux choses internelles. 2.o Les consolations internelles. 3.o La parfaitte imitation de Jhesu Crist et du contempt de toutes les vanitez du monde.

Ce sont, comme on voit, les trois premiers livres de l'Imitation de J. C., mais dans un ordre différent de celui qu'observent les éditions imprimées. Ici, c'est d'abord le second livre, puis le troisième, puis enfin le premier. Le quatrième manque.

Il y a huit ou dix ans, que visitant, avec mon ami, M. Arthur Dinaux, la bibliothèque de Valenciennes, j'examinai assez attentivement ce manuscrit. Une telle interversion dans l'ordre des livres et l'omission du quatrième me frappèrent. On était alors dans l'un des beaux moments de la controverse sur l'auteur de cet ouvrage fameux. L'idée me vint que les divers livres dont il se compose pourraient bien être autant d'ouvrages séparés et appartenir à des auteurs différents. Je fis part de mon observation à M. Arthur Dinaux qui ne la trouva pas déplacée; je la consignai en outre dans mes notes pour y revenir à l'occasion. Souvent j'exprimai cette pensée devant mes amis qui m'invitaient à la développer, mais préoccupé d'autres travaux, je négligeai ce soin. En 1837, parut le livre de M. Onésime Leroy, intitulé : *Études sur les mystères.* A la

fin de ce curieux traité, l'honorable auteur a inséré un chapitre où il parle longuement et savamment de notre manuscrit de Valenciennes et en déduit des arguments nouveaux pour fortifier l'opinion qui attribue au célèbre chancelier de Paris cette production la plus admirable, comme dit Fontenelle, qui soit sortie de la main des hommes.

Une des raisons alléguées par M. O. Leroy c'est que, dans ce volume, se trouvent des sermons du même Gerson et portant son nom. Je n'ai point à examiner ici jusqu'à quel point un tel raisonnement est valable et si le voisinage de deux écrits dans le même recueil suffit pour établir entr'eux une identité d'origine. Ce qui m'a frappé dans cette inspection, je le répète, c'est l'ordre insolite des livres et l'omission de l'un d'entre eux. Depuis, en 1838, M. Mangeart, régent de philosophie au collége de Valenciennes, a soumis notre manuscrit à une nouvelle investigation. Il le décrit avec soin (1). Comme M. Leroy, il pense que tout le contenu du volume est l'ouvrage de Gerson. Les preuves qu'ils mettent en avant sont spécieuses ; mais je n'oserais dire qu'elles soient sans réplique. Ce ne sont, à mon sens, que des conjectures plus ou moins vraisemblables, des présomptions plus ou moins fondées. Je ne m'inscris pas en faux contre elles, comme aussi je ne m'en fais pas le champion. La question que je voudrais soulever est celle-ci : *Est-il bien constaté que les quatre livres de* L'IMITATION *ne fassent qu'un seul et même ouvrage ?* Reconnaît-on dans le troisième et le quatrième le même style, la même ordonnance, le même plan que dans les deux premiers ? N'y a-t-il pas, entre les matières traitées dans le premier et le troisième livre, une sorte d'identité qui trahirait un défaut de plan si ces chapitres appartenaient au même

(1) *Un mot de plus sur l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ, adressé à M. V. Cousin, pair de France.* In-8.° de 16 pages. Valenciennes. Henry, 1838.

ouvrage (1) ? Je m'explique : le deuxième chapitre du 1.er livre est intitulé : *De humili sentire sui ipsius ;* le huitième du 3.e livre a pour titre : *De vili æstimatione sui ipsius in oculis Dei.* Pourquoi revenir sur un sujet déjà traité au commencement de l'ouvrage ? Je lis dans le second livre un chapitre plein d'onction : *De amore Jesu super omnia.* Dans le troisième, j'en lis un autre non moins beau ayant pour titre : *Quod amanti sapit Deus super omnia, et in omnibus.* Les deux premiers livres ne sont que des exhortations suivies dans lesquelles l'auteur ne place ni dialogue ni entretien. Dans le troisième, autre forme ; c'est un dialogue continuel entre le Sauveur et l'ame fidèle ; c'est, pour ainsi dire, un petit drame dans lequel Jésus-Christ prend l'homme par la main et le conduit doucement au ciel avec sa divine parole. Le quatrième livre affecte encore une autre allure. Ici c'est l'effusion d'un cœur pénétré d'amour qui va s'unir à son Créateur dans le sacrement eucharistique. Tous les chapitres, à l'exception du dernier, sont sous forme de prières et d'invocations, ce qui ne se remarque pas dans les autres livres (2). Si, après ces considérations, le lecteur veut bien se rappeler que souvent, dans les plus anciens manuscrits, on trouve les livres de l'Imitation

---

(1) Remarquez que le manuscrit de Valenciennes dit explicitement que les trois premiers livres forment trois traités différents. On lit au feuillet 444 verso : « Cy fine le volume contenant trois traittiés, c'est assavoir *les Admonitions* » *traians aux choses internelles*, *les Consolations internelles*, et *la parfaitte* » *Imitation de Jhesu Crist et du contempt de toutes les vanitez du monde*, » Grossé, l'an mil CCCC lxij, par le commandement et ordonnance de très-haut, » très-excellent et très-puissant prince, Phelippe, par la grâce de Dieu, duc de » Bourgogne et de Brabant, etc. » Ensuite on lit la signature de *Margarete d'Angleterre*, troisième femme de Charles-le-Téméraire.

(2) Il n'est pas rare de rencontrer dans les collections manuscrites, tantôt un livre tantôt un autre de l'Imitation ; et pour ne parler que de la bibliothèque de Cambrai, on y trouve le premier livre sous le N.o 139, et le quatrième sous le N.o 251.

séparés l'un de l'autre et portant des titres propres, il sera, ce me semble, disposé à croire que cette sublime production n'a pas été composée tout d'un jet ni par le même auteur. Pour peu que cette hypothèse prît de la consistance, elle serait de nature à satisfaire tout à-la-fois les partisans de Kempis et ceux de Gerson. Peut-être même M. le président Grégory y trouverait-il place pour son cher Gersen que des érudits peu courtois ont voulu rejeter hors des limites du monde réel (1). Après tout, il semble que l'auteur de l'*Imitation*, quel qu'il soit, ait prévu et condamné d'avance ces vaines discussions, lorsqu'au chapitre V du livre I, il dit : « Ne cherchez point à » savoir qui a parlé ainsi, mais tâchez de pratiquer ce qu'il » conseille : *Non quæras quis hæc dixerit, sed quid dicatur* » *attende.* »

Nous n'avons pas tout dit encore sur le manuscrit de Valenciennes. Ce n'est que le second volume d'un recueil où devait se trouver, entre autres choses, la première partie du *Miroir d'humilité*. Suivant M. Mangeart, dans l'intéressante brochure que nous avons citée, ce *Miroir d'humilité* serait de Jean Gerson, aussi bien que l'Imitation de J.-C. L'habile professeur établit cette attribution sur des preuves qu'il nomme matérielles. En effet, dans la troisième partie du *Miroir*, l'auteur dit que la matière qu'il traite est *plus à plain déclairée en la première partie de ce traittié sur le mistère de la passion de nostre doulz saulveur Jhésus-Crist*. M. Mangeart voit dans cette phrase et dans une autre semblable la preuve que le *Miroir d'humilité* n'a pu être écrit que par Jean Gerson qui, aux pages 273 et 319 du manuscrit, est déclaré auteur de deux sermons

(1) Je ne dois pas omettre de dire que M. Mangeart a exprimé la même idée à la fin de sa dissertation intitulée : *Un mot de plus*, *etc.* Je suis heureux de voir mon opinion professée ainsi spontanément par un critique judicieux.

sur la passion (1). Pour moi, j'avoue que je ne puis partager l'opinion de M. Mangeart. La phrase soulignée ci-dessus prouve seulement, selon moi, que dans la première partie du *Miroir de l'humilité* (partie qui manque au manuscrit), l'écrivain a traité avec plus de détails du mystère de la passion. S'il eût voulu faire allusion aux deux sermons prêchés par lui sur ce même sujet, il eût dit : *Dans des sermons que j'ai prononcés en telle ou telle occasion ;* mais quand il dit : *Ceste matière est plus à plain déclairée en la première partie* DE CE TRAICTIÉ, on ne peut pas s'y méprendre ; il fait une allusion évidente à la première partie du traité qu'il écrit présentement. Il faut se défier de cette tendance aux attributions sur des données vagues et incertaines. Il n'est pas absolument impossible que le *Miroir d'humilité* soit de Gerson, mais rien ici ne démontre qu'il en soit l'auteur. En général, les œuvres mystiques de ce célèbre chancelier ont été écrites en latin : on les a recueillies et imprimées dès le XV.e siècle ; or, dans les diverses éditions et spécialement dans celle qu'a donnée Ellies Dupin, on ne trouve rien qui ressemble à ce *Miroir d'humilité* et aux autres opuscules dont M. Mangeart veut enrichir, un peu gratuitement, ce me semble, la renommée déjà si riche de Jean Gerson.

Cet professeur érudit a publié, en 1838, une autre brochure plus étendue (2) où il signale divers manuscrits examinés par lui à la bibliothèque de Valenciennes. Nous allons les énumérer.

1.° Le Miroir de la mort moult prouffitable pour retraire

---

(1) On trouve dans la *Bibliothèque protypographique* de M. Barrois, 311, l'indication d'un volume intitulé : *deux Passions, l'une faite par maistre Jehan Moustel et l'autre par maistre Jehan Jarson.*

(2) *Rapport adressé à M. V. Cousin, pair de France, sur divers manuscrits français de la bibliothèque de Valenciennes.* In-4.° de 44 pages. Valenciennes, Henry, 1838.

de péchié. — Le Miroir des pescheurs par saint Bernard (1).

2.° Le Miroir des pescheurs, par maistre Jehan Gaschaux (2).

3.° Second mariage et espousement entre Dieu le fils et l'ame pescheresse faisant pénitance en la personne de Marie Magdalene. In-f.°, vélin, portant la date de 1491 (3).

4.° Cy commence ung dévot traittié du saint sacrement de l'autel. In-4.°, vélin (4).

5.° Lettres de Jehan, seigneur de Lannoy, à Loys son filz. Autographe de 1465, petit in-f.°, papier (5).

---

(1) M. Mangeart démontre fort bien que le *Miroir des pescheurs* ne peut être de saint Bernard, puisqu'il y est parlé avec éloges de ce dernier père de l'église. Mais ne serait-ce pas la même chose que le *Miroir de l'ame pescheresse*, par un chartreux, traduit du latin en français par Jean Miélot, chanoine de Lille? Il existe un autre *Mirouer* ou *Spécule des pescheurs*, en vers, V. *Catal. de La Vallière*, N.° 2827.

(2) Ce *Miroir des Pescheurs* n'est pas le même que celui dont on vient de parler. Le manuscrit qui porte ce titre contient sept autres traités mystiques bien plus considérables que celui-là. On a donné au volume le titre de *Miroir des pescheurs*, à cause de l'indication suivante qui se trouve à la fin : *Explicit le Miroir des pescheurs* et on a ajouté par *maistre Jehan Gaschaux* (lisez *Gerson*) parce que le premier traité du volume est ainsi intitulé : « *Cy commence le livre de la vie comtemplative, lequel fist et ordonna mestre Jehans de Garchaux* (*sic*) *pour ses suers germaines, etc.* » Ce traité dernier est en effet une traduction du traité de Gerson intitulé : *de Monte comtemplationis;* M. Mangeart en avait fait la remarque, page 33 de sa brochure.

(3) Ce n'est que le second volume. On y trouve des fragments en vers. Il finit par l'indication suivante : *escript et finé le derrenier jour de febvrier l'an M CCCC IIII.xx XI, par l'ordonnance et commandement de monseigneur Baulduin de Lannoy, seigneur de Moulembais, de Sorrés et de Torcoing, chevalier de l'ordre de la Thoison d'or, etc.* V. la brochure précitée de M. Mangeart, 35.

(4) Comme le précédent, ce manuscrit provient de la maison de Lannoy de Molembaix. On lit sur le premier feuillet : *Ce livre est à Françoise de Barbenchon, dame douairière de Molembaix*, et sur le dernier : *Ce livre est à monseigneur de Molembaix Baud. de Lannoy*. Broch. précitée, 39. Il y aurait lieu de s'assurer si ce n'est pas le 4.e livre de l'*Imitation*.

(5) Broch. précitée, 39. Ce Jean de Lannoy, seigneur de Rume, Sebourg et Bossut sur l'Escaut, chevalier de la Toison-d'Or, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne, gouverneur de Lille, Douai et Orchies, décéda le 18 mars 1492.

6.° Forteresse de la foy. In-f.°, papier (1).

7.° Anatomie de l'ame, par le révérend père Constantin de Barbençon. In-4.°, vélin (2).

8.° Margarita philosophica. In-12, vélin (3).

9.° Ars bene moriendi. In-4.°, papier, provenant de Saint-Amand (4).

Le Livre des bonnes mœurs, par J. Legrand, de l'ordre des

---

(1) C'est la traduction du *Fortalitium fidei* composé en latin, vers 1440, par le frère Thomas, patriarche de Barbarie, ou plutôt par Alphonse *de Spina* L'original a été imprimé plusieurs fois dans le XV.e siècle. V, Brunet, *Manuel*, II, 46. Ce manuscrit provient, comme plusieurs autres mentionnés ci-dessus, de Françoise de Barbençon, dame douairière de Molembaix, qui avait épousé Philippe de Lannoy, seigneur de Molembaix, Solre-le-Château, Cauroy, chevalier de la Toison-d'or, etc. Il est présumable que la traduction est celle de Pierre Richard dit Loiselet, curé de Marque. V. *Catal. de La Vallière*, N.° 815.

(2) Constantin de Barbençon, qui appartenait, sans doute, à l'illustre maison de ce nom, est mort en odeur de sainteté à Bonn, le 26 novembre 1631. Son *Anatomie de l'ame* avait été présentée par lui le jour même de sa mort à l'examen des docteurs de Cologne. Ce traité mystique a été imprimé à Cologne en 1632 et à Liége en 1635. V, Paquot, éd. in-12, VIII, 114.

(3) La pièce principale de ce recueil est le *Secreta secretorum*, faussement attribué à Aristote, traduit ou composé en latin par Philippe Clericus Il en existe plusieurs versions françaises. V. notre *Catalogue raisonné des manuscrits de Cambrai*, n.° 857, *Catalogue de la Vallière*, n.° 1333, et Brunet, *Manuel*, I, 111. Il ne faut pas confondre *le Secret des secrets*, avec *les Secrets naturiens selon les plus grans philosophes*, compilés par Jehan Bonnet, V. Van Praet, *Biblioth. de L. de la Gruthuyse*, et M. Paulin Paris, *Manuscrits françois de la biblioth. du Roi*, II, 208.

(4) M. Mangeart, qui a examiné ce traité, l'a reconnu pour être bien celui de Gerson; seulement, dit-il, il est précédé d'un prologue qui vraisemblablement n'est pas de lui. On lit sur le feuillet de garde la note suivante : *In hoc volumine continentur eximie exceptiones selecte et descripte a viro non minus probo quam docto, D. Adamo Bornago cantore hujus Amandensis monasterii. Hinc subsequuntur nonnulle misse pro peregrinantibus, postea tractatus de arte bene et faustiter moriendi; continentur insuper approbate et non infimi decoris meditationes diversorum doctorum super passione domini nostri J. C., cum expositione super epistolam B. Pauli ad Titum et super Abdiam prophetam. — Bene utenti benedictio. — D. Georgius Brisse hec fieri et concinnari studuit, anno quo frater ipsius à sancta civitate Hierusalem revertebatur*, 1552, *die VII mensis martii, feria tertia.*

ermites de Saint-Augustin. — In-4.° — Les copies manuscrites de cet ouvrage ne sont pas rares ; V. M. Barrois, *Biblioth. prot.*, N.os 600, 947-48, 2116. M. Laloux, avocat à Douai, en possède un fort bel exemplaire (1).

Le Miroir des Dames. — In-fol., pap. — C'est sans doute le même ouvrage que le *Miroir aux Dames* mentionné par M. Barrois dans sa *Biblioth. protyp.*, n.os 53, 949, 950, 2131-32. Dans l'un de ces articles, l'auteur du *Miroir* est nommé Vatquet.

Recueil contenant : 1.° la Grande Danse macabre (2); 2.° le Grand Calendrier ou Compost des Bergiers (3); 3.° l'Histoire de Mélusine (4); 4.° Galien restauré (5); 5.° Les quatre fils Aymon (6); 6.° Huon de Bordeaux (7).

Le Livre de Perceforest. — In-fol., pap. — A propos de ce roman célèbre, nous dirons qu'il a été translaté de latin en français vers 1307, à la prière de Guillaume, comte de Hainaut, par un moine de Crespin, près Valenciennes. C'est du moins ce

---

(1) Le *Livre des bonnes mœurs* a été imprimé plusieurs fois dans le 15.e siècle. On en a même publié une traduction anglaise (*the book of good manners*), à Westminster, en 1488. M. Brunet, *Manuel*, II, 405. Jacques Legrand est encore auteur d'une compilation morale intitulée *Sophologium*, imprimée à Paris, en 1475, et qu'il a lui-même traduite en français, sous le titre *Archiloge Sophie*. M. P. Paris, *Manuscrits françois*, I, 283; II, 213.

(2) V. M. Peignot, *Recherches sur les danses des morts*, in-8.°, Dijon, 1826.

(3) Cet ouvrage d'astrologie a été imprimé plusieurs fois dans le 15.e siècle, V. M. Brunet, *Manuel*, IV, 160.

(4) Brunet, *Man.*, II, 266; *Nouv. Rech.*, II, 231; *Catal.* de La Vallière, n.os 4115, 416, 417. M. Barrois, *Biblioth. prot.*, n.os, 590, 1269, 1627.

(5) Roman célèbre dont l'édition la plus recherchée est celle de Paris, 1500.

(6) *Biblioth. protyp.*, n.os 119, 463, 526, 1306, 1917.

(7) Dans un catalogue de la librairie des ducs de Bourgogne, ce roman est nommé *Hulin de Bordeaux*, *Biblioth. prot.*, n.° 1278.

que nous apprend la préface du *Perceforest*, manuscrit 6778 de la biblioth. du Roi. V. *Manuscrits françois*, de M. P. Paris, I, 445.

Mémoire des troubles des Pays-Bas, commençant après la pacification des troubles et guerres des pays d'Allemagne. — Petit in-fol., pap. — C'est un récit des évènements de 1565 à 1585.

Chronique de France. — In-fol. pap., écriture du 15.e siècle. — Le manuscrit comprend 78 chapitres, dont le premier est intitulé : *De plusieurs notables faiz que fist Charles le Grant depuis qu'il fust empereur de Rome*. Le dernier traite du règne de Charles VI.

Chroniques de Jean Froissart, in-4.o, pap. — M. Buchon a inséré en entier ce manuscrit dans sa nouvelle édition de Froissart. Il s'arrête à l'année 1340. L'éditeur pense que c'est l'ouvrage primitif du chroniqueur, tel qu'il l'avait achevé à l'âge de 24 ans, pour le présenter à la reine d'Angleterre, Philippe de Hainaut. Voyez le *Panthéon littéraire*, Froissart, III, 409 et suiv.

Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valentiennes, par sire Simon Leboucq, prévost. — In-fol., pap. — En 1838, on avait conçu le projet d'imprimer avec luxe et comme *Keepsake valenciennois*, cette excellente histoire qui ne le cède en rien à celle de d'Outreman. L'édition devait être illustrée de gravures et lithographies représentant les anciens monuments de la ville. En tête du volume devait se trouver une notice sur l'auteur par M. Arthur Dinaux. Il paraît que cette heureuse idée n'a pas reçu d'exécution. Simon Leboucq a laissé beaucoup de manuscrits sur Valenciennes (1). La bibliothèque de Cambrai possède

(1) Entr'autres, *Recueil de chartes et autres pièces relatives à la ville de Valentiennes*, 4 vol. in-fol.

de lui une autre histoire de la même ville, 2 vol. in-fol. V. notre *Catal. raisonné*, n.° 1013.

Historia Britannorum versificata, contenue dans un in-folio velin de 270 feuillets, écriture du 13.e siècle jusqu'au f. 246; le reste est du 14.e; provenant de Vicogne. — C'est tout simplement le roman du *Brut* en vers latins, que nous avons déjà signalé ci-dessus, p. 158, d'après le *Voyage littéraire* des Bénédictins, in-4.°, 1717, 2.e partie, 213. M. de Gaulle en a donné, dans l'*Écho du monde savant*, 26 juin 1839, une bonne notice qui a été reproduite par les *Archives historiques du Nord*, nouv. série, II, 323 (1). Du reste, il n'est pas exact de dire que cette version est tout-à-fait inconnue, puisque Martène et Durand l'ont mentionnée très-clairement dans leur *Voyage* précité. Ce n'est pas ici non plus la seule copie existante, attendu que la bibliothèque cottonnienne en possède une, sous la rubrique *Julien* D. XII. Voyez ce qu'en dit M. Fr. Michel, *Rapport au ministre de l'instr. publ.*, in-4.°, 1839, 251-252. Du reste, ni M. de Gaulle, ni M. Fr. Michel ne nomment Alexandre Nuques, à qui nos deux Bénédictins attribuent la composition de ce poème latin.

Brief recueil de la construction de la noble et triomphante ville de Valenciennes, par François Lefebvre.

Spectacula in adventu Alberti et Isabellæ in Valencenis donata, liber per Joann. Bochium, pap. — Il est à croire que ce n'est qu'un extrait de l'ouvrage de Jean Bochius intitulé : *Historica narratio profectionis et inaugurationis serenissi. Belgii principum Alberti et Isabellæ*. In-fol., fig. Antv. ex officin. Plantin., 1602.

---

(1) Dans l'*Écho du monde savant*, on n'indique pas quelle est la bibliothèque où repose ce manuscrit. L'omission est réparée dans les *Archives du Nord*, où il est dit que la *découverte* en a été faite dans la bibliothèque de Valenciennes par M. de Gaulle, conjointement avec M. A. Leroy, bibliothécaire.

Livre des annotations, mémoires, recueils et extraits anciens des antiquités des pays et comté du Hainaut, par le R. P. de Sainte-Barbe, alias du Château. — 6 vol. in-4.°

Copies des priviléges, franchises, placarts, résolutions, etc., de la ville de Valenciennes, recueillis par Jean Cogneau (Coqueau ?), greffier de la ville de Valenciennes. — In-fol., pap. Donné à la bibliothèque par M. Lussigny, avocat et juge suppléant.

La dure et douloreuse oppression que firent aucuns mauvais esprits aux religieuses du Quesnoy-le-Comte. — Extrait d'un recueil manuscrit de Simon Leboucq. L'événement dont il y est question a été raconté, mais avec moins de détails, par Chrétien Masseuw, dans son *Chronicorum multiplicis historiæ libri XX*, in-fol., Antverpiæ 1540, 268, et par le P. Delewarde dans son *Hist. générale du Hainaut*, V, 314. M. Arthur Dinaux en a fait le sujet d'un article dans les *Archives du Nord*, II, 83.

Advenues en la ville de Valenciennes et les environs, depuis le 20 novembre 1651, jusques et compris le 8 septembre 1657, suivies du siége mémorable de Valenciennes par les François en 1656 (1). — Autographe de Simon Leboucq (2).

Abrégé des chroniques de Jean Molinet, par Simon Leboucq.

Généalogie de la maison de Lalaing, pap., avec les blasons enluminés.

---

(1) Jacques de Rantre, Valenciennois, a publié : *Description des choses les plus mémorables arrivées pendant le siège de Valenciennes par l'armée de France.* In-4.°, fig., Valenciennes, 1656.

(2) Simon Leboucq, prévôt de la ville de Valenciennes, né en cette ville le 16 mai 1591, mort le 1.er décembre 1657.

La vie de messire Jacques de Lalaing, pap. — C'est vraisemblement l'ouvrage de Georges Chastelain, publié par Jules Chifflet, in-4.° Bruxelles, 1634.

Le catalogue des abbesses de Fontenelles, pap. — La liste de ces abbesses est fort tronquée dans le *Gallia christiana*, III, 184, aussi bien que dans l'*Histoire de Valentiennes* par d'Outreman, 478. M. Arthur Dinaux, dans les *Archives du Nord*, nouvelle série, I, 496, a publié sur cette abbaye de Fontenelles un fort bon article où il donne des détails inconnus jusqu'ici; mais en général, il est difficile d'établir la chronologie exacte et complète d'une maison religieuse, sans en compulser les archives et dépouiller les titres qui s'y trouvent. Nous possédons, dans le dépôt central de Lille, les chartes et diplômes de l'abbaye de Fontenelles depuis l'an 1215 jusqu'en 1773 (1).

Les manuscrits de Valenciennes sont beaucoup plus dignes d'attention que les incunables et éditions du 15.e siècle. Toutefois il serait injuste de ne pas mentionner ici quelques-unes de ces impressions primitives. Ce sont :

Biblia sacra. — Petit in-fol., Venise, 1480.

Divinorum officiorum Rationale Rev. D. Guillielmi Durandi. — In-folio, Nuremberg, 1481. Cette édition est peu recherchée; on sait que le *Rationale* a été imprimé pour la première fois par Fust et Schœffer en 1459.

Commentarii in libros de civitate Dei, per Th. Valois et

(1) Cette maison, de l'ordre de Cîteaux, a été fondée en 1215, près de Valenciennes, à peu de distance de l'Escaut.

Nic. Triveth.— In-folio, Mayence, P. Schœffer, 1473. V. Brunet, *Manuel*, I, 130.

Omelie D. Gregorii super Ezechielem. — In-4.°, Paris, 1500.

S. Bonaventuræ opera. — 4 vol. in-folio, Nuremberg, 1491.

Registrum sermonum seraphici doctoris Bonaventuræ. — In-folio, 1479.

Gersonii opera. — 4 vol. in-folio, Strasbourg, 1494-1502.

S. Anthonini opera. — 4 vol. in-fol., Venise, 1481.

Sermones notabiles atque perutiles. — In-fol., Strasbourg, 1484.

Sermones electissimi S. Vincentii Ferrariensis. — In-fol., *sine loco*, 1486.

Registrum in sermones de sanctis, Roberti de Licio. — In-4.° Augsbourg, 1489.

Manipulus florum et specula omnis status humanæ vitæ. — In-4.°, Venise et Nuremberg, 1495.

Jos. de Mayno in codicem commentarius. — 2 vol. in-fol., Venise, 1500.

Speculum doctrinale Vincentii Bellovacensis. — In-fol., Cologne, 1494. — Speculum historiale Vincentii Bellovacensis; — in-fol., Nuremberg, 1483. — Speculum morale (ejusdem); — in-fol., Venise, 1493 (1).

---

(1) La bibliothèque de Douai possède l'édition complète de Vincent de Beauvais, 4 vol. in-fol., Douai, 1624, et aussi le *Miroir historial*, in-fol., Paris, 1531, mais seulement en trois volumes au lieu de cinq que cette édition doit avoir.

Senecæ epistolæ ad Lucilium. — In-4.°, Paris, 1475. — Cette édition est remarquable en ce qu'elle contient la correspondance supposée de Sénèque avec saint Paul.

Boetii de consolatione philosophiæ libri V, cum Comm. B Th. de Aquino. — In-fol., Nuremberg, Ant. Koburger, 1476. C'est une des plus rares éditions de ce célèbre ouvrage. — Le même, in-4.°, Lyon, 1499. — Le même, trad. d'*un honneste clerc désolé querant sa consolation en la translation de cestui livre*, avec les commentaires de Reynier de Saint-Trudon, in-fol., Bruges, Colard Mansion, 1477. V. Van Praet, *Esprit des journaux*, février 1780.

Opera omnia Francisci Petrarchæ. — In-fol., Bâle, 1496.

Auctores octo opusculorum... — In-4.°, Lyon, 1485.

Liber chronicarum ab initio mundi. — In-fol. max., cum multis figuris. — Nuremberg, Ant. Koburger, 1493. C'est la fameuse chronique de Nuremberg, par Hartman Schedel, remarquable surtout par plus de 2,000 figures en bois.

Legenda sanctorum que Lombardica nominatur historia. — In-fol., Cologne, 1485.

Sanctarum peregrinationum in montem Sion... opusculum — In fol. Mayence, 1486. Première édition latine de ce curieux voyage. V. ci-dessus, 47.

Enfin la bibliothèque de Valenciennes renferme aussi un certain nombre d'éditions du 15.e siècle sans date.

Comme toutes les collections formées aux dépens des bibliothèques monastiques, celle de Valenciennes est plus riche en ouvrages de théologie qu'en livres d'aucune autre catégorie.

Nous ne sommes pas de ces esprits superbes et dédaigneux, qui considèrent les livres de théologie comme une superfluité et une vaine surcharge dans les bibliothèques modernes. Assurément la science qui traite de Dieu ne doit pas tenir la dernière place dans ces temples, où la science de l'homme se pavane si complaisamment; mais il est vrai, pourtant, qu'ici les grands ouvrages d'intérêt positif et matériel manquent un peu (1).

La bibliothèque de Valenciennes est ouverte tous les jours, sauf les dimanches et fêtes, de dix heures du matin à une heure. Il y a une séance le soir. Les vacances sont les mêmes que celles du collége communal. Aucun livre n'est communiqué au dehors.

Il existe une commission d'inspection composée de MM. Arthur Dinaux, L. Legrand, et A. Dubois. Le personnel de la bibliothèque se compose d'un bibliothécaire au traitement annuel de 1200 fr., d'un sous-bibliothécaire qui touche 800 fr., et d'un garçon de salle aux gages de 400 fr.

Bibliothécaire, M. Aimé Leroy (2), nommé le 25 juillet 1831. — Sous-bibliothécaire, M. Dufour, bachelier ès-lettres.

---

(1) Ainsi, pour ne parler que de l'histoire et de la polygraphie, on n'y trouve ni les collections de Muratori, de Rymer, de Martène et Durand, ni le *Journal des savants*.

(2) M. Aimé Leroy, érudit et bibliophile distingué, écrivain spirituel, est l'un des éditeurs des *Archives historiques et littéraires du nord de la France*, où il a inséré plusieurs articles fort remarquables. Il a publié, entr'autres opuscules, *Promenades au cimetière de Valenciennes*, in-8.°, Valenciennes, 1833.

CHAPITRE CINQUIÈME.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE DUNKERQUE.

(Population, 22,808.)

L'histoire littéraire de Dunkerque ne serait pas longue à écrire. Quand on a nommé, parmi les écrivains que cette ville a produits, Antoine Silvius (1), Corneille Scheppere (2), Guillaume Martens (3), le P. Isidore de S.t-Joseph (4), Lambert de Briaerde (5), P.-P. Kerckove (6), et P. Faulconnier (7), on en a énuméré à peu près, je crois, toutes les illustrations scientifiques, sauf toutefois les contemporains dont je n'ai point à parler ici.

1.° La bibliothèque de Dunkerque se compose d'environ 5,000 vol. imprimés (8); elle n'a point de manuscrits, car on ne

---

(1) Est auteur de *Colloquia puerilia*, avec traduction française et flamande, in-4.°, Louvain, 1573, et in-8.°, Anvers, Plantin, 1589.

(2) Né à Nieuport, de parents Dunkerquois. Fidèle serviteur d'Isabelle d'Autriche, reine exilée de Danemarck, il reçut le dernier soupir de cette princesse, morte à Zwinaerde, près de Gand, et la célébra dans une élégie souvent réimprimée. Voyez, dans Paquot, XII, 298, la nomenclature des ouvrages de Scheppere, et son portrait dans l'*Hist. de Dunkerque*, de Faulconnier, I, 46.

(3) A publié *Ecphrasis elegiaca in tit. Digest. de diversis regulis juris antiqui*, in-4.°, Louvain, 1553. V. son portrait dans Faulconnier, I, 54.

(4) Définiteur-général des carmes déchaussés. V. Foppens, *Biblioth. belg.*, 780.

(5) Conseiller et maître des requêtes au grand conseil de Malines, auteur de plusieurs ouvrages de droit, mort en 1555. V. Paquot, IX, 345. Son portrait est dans Faulconnier, I, 57.

(6) A traduit de l'italien en latin les Mémoires de L. Guichardin, in-8.°, Anvers, 1566.

(7) Grand bailli héréditaire de Dunkerque, président de la chambre de commerce, a publié *Description historique de la ville de Dunkerque*, 2 vol. in-fol., fig. Bruges, 1730.

(8) Suivant M. Bailly, *Recherches sur les bibliothèques*, le dépôt communal de Dunkerque se composerait de 18,000 volumes; d'après l'annuaire du départe-

saurait donner ce nom à trois volumes au plus, très-récents, contenant l'un des prières, un autre des réflexions et des maximes; le troisième deux mémoires d'intendants de la Flandre.

2.° Le système de classification adopté est celui des cinq grandes divisions : théologie, jurisprudence, sciences et arts, belles-lettres et histoire, elles-mêmes fractionnées, savoir: la théologie en écriture sainte, philosophie sacrée, liturgie, conciles, saints pères et théologiens; la jurisprudence en droit civil et criminel, droit ecclésiastique; les sciences et arts en philosophie, sciences, arts et métiers; les belles-lettres en grammaire, rhétorique, orateurs, poètes, art dramatique, etc., et l'histoire en géographie, chronologie, voyages, histoire religieuse, ancienne, Bas-Empire, etc.

3.° Il existe un catalogue manuscrit par ordre de matières, conforme à la classification ci-dessus indiquée, et un catalogue manuscrit par ordre alphabétique; ils ont été dressés avec soin et reçoivent exactement l'inscription des ouvrages dont s'accroît la bibliothèque. Une copie du catalogue par ordre de matières a été fournie en 1837 au ministère de l'instruction publique.

4.° La bibliothèque possède, en ouvrages remarquables : le Nouveau testament en arménien (1), la chronique de Nuremberg (2), des bibles de Plantin et d'Elzevir (3), deux antipho-

---

ment; elle n'en posséderait que près de 5,000; cette dernière donnée est la plus exacte. Le chiffre que nous produisons ici résulte d'un document officiel adressé par M. le sous-préfet le 15 mai 1838. C'est à ce même rapport que nous empruntons les principaux éléments de notre article. Nous suppléerons à leur brièveté par quelques notes explicatives.

(1) Ce Nouveau testament ne figure pas sur le catalogue déposé aux archives du département et qui porte la date du 1.er décembre 1818. C'est l'édition, in-12, 1673.

(2) C'est le *Chronicarum liber* d'Hartman Schedel, imprimé par Koburger, in-f.° max., 1493. Livre très-remarquable par les deux mille gravures en bois qui le décorent.

(3) La bible d'Elzevir est la version française de Genève avec des notes par

niaires provenant d'abbayes détruites pendant la révolution (1), un *Hortus musarum* de 1552 (2), un Horace de 1608 (3), un Virgile de 1680 (4), un atlas de Mercator, un exemplaire complet de l'Encyclopédie méthodique, commencée par Panckoucke et terminée par madame veuve Agasse, l'Antiquité expliquée du P. Montfaucon, des Neptunes ou collections de cartes marines, les classiques latins annotés par Lemaire, la bibliothèque latine-française éditée chez Panckouke, le grand ouvrage sur l'Egypte, les antiquités romaines de Piranesi, etc.

5.° L'établissement figure au budget annuel de la commune de Dunkerque pour une allocation de 1200 fr., dont 4 à 500 fr., selon la lettre du vote, se dépensent en abonnements aux journaux, recueils périodiques traitant d'administration, et le surplus en acquisitions directes au profit de la bibliothèque. Elles ont pour objet, selon les besoins de la localité, des livres de navigation, de géographie, de sciences, etc.... MM. les ministres de la marine, de l'intérieur et de l'instruction publique ont bien voulu, de temps en temps, accorder des ouvrages; mais depuis plusieurs mois, il y a eu suspension dans les envois. Parmi les ouvrages qui manquent et qu'on désirerait tenir de la munificence du gouvernement, parce qu'ils excèdent les

---

Samuel et Henri Desmarets, 2 vol. gr. in-fol., 1669. V. Brunet, *Manuel*, I, 207.

(1) Ils provenaient tous deux de l'abbaye de Ravensberghe. La mairie les a échangés, il y a peu de mois, contre un antiphonaire de Saint-Winoc et une histoire générale de l'Eglise.

(2) *Hortus musarum, in quo tanquam flosculi quidam selectissimorum carminum collecti sunt ex optimis quibusque authoribus... collectore P. Phalæsio.* Deux vol. in fol., Louvain, 1552-1553.

(3) C'est sans doute l'édition grand in-4.° *ex officina Plantiniana Moreti*, avec les commentaires de Lævinus Torrentius (Van der Beken) et de P. Nanninck. Paquot, II, 98, XIV, 76.

(4) *Cum notis variorum....* 3 vol. in-8., fig., Leyde. V. Brunet, *Manuel*, III, 555.

ressources de la ville, on cite les classiques, un traité *ex professo* sur la numismatique, la géographie de Malte-Brun, le voyage de Victor de Jacquemont, la continuation moderne de l'Art de vérifier les dates, de grands ouvrages de médecine et d'histoire naturelle (sauf Buffon dont la bibliothèque possède un exemplaire), l'histoire des Français par Sismondi, etc.

6.° Le local de la bibliothèque est au premier étage, nord, de l'hôtel-de-ville, et se compose de trois salles de plain pied, liées entre elles par de grands portiques symétriquement découpés dans les cloisons de séparation; il pourrait recevoir 10,000 volumes; il est sec, aéré, et convient, sous tous les rapports, à l'emploi auquel il est affecté.

7.° Jusqu'à présent le public y a été admis trois fois par semaine, le lundi, le mercredi et le vendredi depuis dix heures du matin jusqu'à une heure de l'après-midi; la bibliothèque est ouverte le soir pour satisfaire au vœu exprimé par M. le ministre de l'instruction publique. Il s'y rend assez de lecteurs.

Les livres dans la bibliothèque sont demandés, pendant les séances, au surveillant qui les prend sur les rayons et les y replace lui-même; les jeunes gens ne reçoivent que ceux qui ne peuvent leur nuire. La règle suivie pour la communication des ouvrages imprimés au public est de les faire, autant qu'il est possible, en restant dans des bornes raisonnables, concourir à l'instruction publique; aussi tous les moyens sont donnés, le cas échéant, d'étudier dans la bibliothèque et de retirer utilité des livres, dont la sortie, quoique non autorisée officiellement, est cependant tolérée au profit de personnes d'une moralité connue ou convenablement certifiée; cette moralité est considérée comme une garantie suffisante.

8.° Il est à propos de dire que, soit à raison de préoccupations commerciales, soit à cause des heures d'ouverture adoptées jusqu'aujourd'hui, soit pour tout autre motif, la bibliothèque de Dunkerque n'obtient pas, malgré les dispositions très-favo-

rables de l'autorité, une fréquentation telle qu'on devrait le supposer d'une population de près de 24,000 âmes; il n'a donc pas été nécessaire d'attacher à la bibliothèque un personnel spécial et distinct; le secrétaire de la mairie en est le conservateur; un employé du secrétariat la surveille aux heures d'ouverture. Cette organisation presque sans frais, se concilie parfaitement avec la circonstance que le dépôt est dans l'Hôtel-de-Ville même; les besoins sont aussitôt satisfaits qu'aperçus. Sans doute l'organisation existante ne serait guères compatible avec la possession de nombreuses richesses scientifiques, avec une affluence considérable de personnes jalouses de les explorer, mais elle suffit aux nécessités de l'état de choses actuel et a le mérite de l'économie.

9.° Il n'existe point à Dunkerque de bibliothèques particulières annexées au tribunal ou au collége; seulement, ce dernier établissement jouit, à titre de dépôt, de quelques ouvrages provenant d'une société littéraire dissoute en 1834 : la jouissance n'en est que précaire; ces ouvrages, en petit nombre, comprennent un cours de littérature de Laharpe, une histoire romaine de Rollin, etc. Il serait bien à désirer que le collége, objet de tant de sacrifices de la part de la commune, pût être compris dans la répartition d'ouvrages classiques de valeur, et que la sollicitude du gouvernement vînt en aide à la sollicitude locale; on signale surtout les classiques de M. Nisard comme ouvrage de fonds et de première nécessité.

Nous donnons ici la nomenclature de quelques ouvrages dont il existe deux exemplaires, savoir :

1.° Biblia ad vetustissima exemplaria castigata. — 1 vol. in-12. Anv., Plantin, 1569.

2.° Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant, par J.-B. Descamps. — 1 vol. relié; Paris, de Saint, 1769.

3.° Commentarii sive annales rerum Flandriarum libri septemdecim, Auctore Jacobo Meyero Balliolano. — 1 vol. relié, petit in-fol. Anv., J. Steelfius, 1561.

4.° La grande chronique ancienne et moderne de Hollande, Zélande, etc., par Jean-François Le Petit. Dordrecht, Jacob Canin et Guillaume Guillemot.— 2. vol. relié, petit in-fol. 1601.

5.° Lettres de M.me de Sévigné. — 2. vol. reliés in-12, Lahaye, P. Gosse 1726.

6.° Lettres écrites de Londres sur les Anglais, etc., par Voltaire. — 1 vol. in-12, relié. Amst., Et. Ledet, 1735.

7.° Discours sur les révolutions de la surface du globe, etc., par Georges Cuvier. — 1 vol. br. in-8.° 6.e éd., Paris. E. d'Ocagne. 1830.

Cet établissement doit son origine à une donation faite par Faulconnier, historien de la ville de Dunkerque, de sa bibliothèque particulière composée de près de 3,000 volumes; cette libéralité remonte à 105 ans, environ.

Il n'avait été fait aucun don, ni legs, soit en livres, soit en argent, depuis la fondation; mais lorsque, prenant une louable initiative, l'administration municipale eut décidé que la bibliothèque serait ouverte au public tous les soirs, M. le ministre de l'instruction publique récompensa par un don assez considérable de livres cet exemple donné aux autres villes du département.

Pour compléter ce qui reste à dire de la bibliothèque de Dunkerque, nous offrons ici l'indication sommaire des principaux ouvrages dont elle a fait l'acquisition depuis 1818.

Les œuvres de Voltaire, de Rousseau, de Bernardin de Saint-Pierre, de Châteaubriand, de Montesquieu, de Racine, de Crébillon, de Molière, de Regnard, de Beaumarchais, de Rabelais, de M.me de Staël, de Laharpe, de Ginguené, de Villemain; l'Atlas de M. Jarry de Mancy, le Don Quichotte de Viardot, Gilblas, des Traductions de poèmes épiques, etc.

Les œuvres de Robertson, de Gibbon, de MM. Augustin et Amédée Thierry, Capefigue, Alexis Tocqueville, Michel Chevalier, Gustave de Beaumont, Pouqueville; l'Histoire des ducs de Bourgogne, par M. de Barante; celle de Venise, par Daru; le

Cours d'histoire de M. Guizot, l'Histoire et la Bibliothèque des Croisades, par Michaud; la Correspondance d'Orient, par le même; l'Histoire de la révolution française, de M. Thiers; l'Histoire romaine, de Niébuhr; Rome au siècle d'Auguste, par Désobry; la Chute de l'empire romain de M. Sismonde de Sismondi; les Chroniques de Froissart, de Monstrelet, etc.; l'Atlas historique de Lesage; les Archives du nord de la France; des Dictionnaires historiques, biographiques, etc.

Le voyage de Pallas, le voyage en Arabie de Niébuhr, l'Itinéraire de l'Espagne, par M. de Laborde, et beaucoup d'autres voyages.

L'Astronomie de Lalande, l'Exposition du système du monde, par Laplace, l'Atlas géographique de Lapie; un Buffon, un Cuvier, les œuvres philosophiques de MM. Damiron, Droz, Achille Jouffroy, de Gérando, et quelques Traités d'économie politique; le Traité sur l'art de bâtir, de Rondelet; le Complément de l'encyclopédie méthodique de Panckouke, une Henriade de luxe, des Dictionnaires de langues, Champollion, etc.

Le bibliothécaire est M. Piéters, secrétaire de la mairie. Un employé de la mairie, M. Caux, fait les fonctions de sous-bibliothécaire.

Ils n'ont point de traitements spéciaux. Leur mission de bibliothécaire est une annexe de leurs emplois dans les bureaux de la mairie; et la rémunération embrasse ce double service.

M. Piéters exerce les fonctions de bibliothécaire depuis le mois de septembre 1828, mais ce titre lui a été officiellement conféré par arrêté du maire, en date du 9 août 1834.

CHAPITRE SIXIÈME.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE SAINT-AMAND.

(Population, 8,956 habitants.)

L'abbaye de Saint-Amand, dont nous avons dit un mot ci-dessus, p. 156-157, était célèbre comme école dès le neuvième siècle. Elle était en tel honneur sous ce rapport que Charles-le-Chauve y envoya deux de ses fils pour être élevés par les soins des moines Milon et Hucbald (1). A cette école était annexée une librairie que les siècles suivants enrichirent, mais qui plus tard eut à souffrir des pertes cruelles. « La bibliothèque, » disent Martène et Durand, a été pillée en plusieurs occasions.... » Les religieux se plaignent d'une personne d'autorité qui a » enlevé une bonne partie des meilleurs manuscrits. » Nos bons bénédictins taisent discrètement le nom de cette *personne d'autorité;* mais on croit savoir qu'il s'agit de M. Ch. M. Le Tellier, archevêque de Reims, qui, se trouvant à Saint-Amand avec Louis XIV, demanda plusieurs manuscrits qu'on n'osa lui refuser (2).

Formée des débris littéraires qui ne furent pas transportés à Valenciennes, la bibliothèque actuelle de Saint-Amand, placée dans une des salles de la mairie, contient 630 volumes imprimés, dont 368 forment des ouvrages complets et 262 appartiennent

---

(1) Vredius, *Hist. com. Flandriæ*, 48. Dans le même passage, Vredius attribue à Gonther ou Gonthier, moine de Saint-Amand, un poème sur les exploits de Frédéric Barberousse dans la Ligurie, mais il est bien difficile d'admettre que ce religieux, qui assista à la translation du corps de saint Amand, en 1107, ait pu chanter encore des événements qui ne s'accomplirent que cinquante ans plus tard.

(2) M. Voisin, *Documents pour l'histoire des bibliothèques de la Belgique*, 324.

à des ouvrages incomplets et dépareillés; plus 12 volumes et cahiers manuscrits.

La ville a fait imprimer en 1837 le catalogue de ses livres, in-8.° de 60 pages, Saint-Amand, imprimerie de Raviard-Thibaut. Cet inventaire est divisé de la manière suivante : 1.° *Livres saints;* 2.° *Traités sur les livres saints;* 3.° *Pères de l'église, écrits théologiques, canoniques, ascétiques, mystiques, controversistes, etc., etc.;* 4.° *Philosophie;* 5.° *Histoire;* 6.° *Droit civil, canonique et privé, économie politique, ordonnances, etc.;* 7.° *Descriptions et voyages;* 8.° *Géographie;* 9.° *Poètes, ouvrages classiques et élémentaires, méthodes, etc.;* 10.° *Dictionnaires, index;* 11.° *Écrits divers;* 12.° *Science héraldique;* 13.° *Art équestre;* 14.° *Manuscrits;* 15.° *Ouvrages incomplets.*

Je n'ai pas besoin de faire remarquer combien une telle division est peu méthodique; le rédacteur du catalogue n'en a sans doute trouvé le modèle nulle part; il est à désirer que dans la prochaine édition il adopte un tout autre classement. Du reste cette petite bibliothèque renferme plus d'un ouvrage précieux, entre lesquels je citerai une belle bible latine in-f.°, Lyon, 1516, et bon nombre de commentaires estimés des théologiens et recherchés des bibliophiles. On y trouve encore les *Vetera analecta*, de Mabillon; le *Thesaurus anecdotorum*, de Martène et Durand; un *Montaigne*, in-f.°, Paris, 1652 (édition d'ailleurs assez peu recherchée); les *Loix ecclésiastiques*, de d'Héricourt, Paris, 1721; les *Diplomata belgica*, d'Aubert le Mire, complétés par Foppens, in-f.°, Bruxelles, 1723-1748; le *Theatrum orbis terrarum*, d'Ortelius, in-f.°, Anvers, 1574; le *Lexicon græcum*, de Christophe Plantin, in-f.°, Anvers, 1562; le *Lexicon eptaglotton*, d'Edmond Castelli; Londres, 1669 (et non 1619, comme le dit le catalogue), précieux ouvrage, surtout lorsqu'il est joint à la *Polyglotte* de Walton, que possède aussi cette bibliothèque, mais dépareillée; c'est-à-dire où manquent le 1.er et le 3.e vol.

Je dois encore mentionner *l'Académie des sciences et des arts*,

d'Isaac Bullart, 2 vol. in-f.°, Amsterdam, édition elzévirienne, dont un seul exemplaire s'est quelquefois vendu 90 francs, quand les figures s'y trouvaient au complet.

Parmi les manuscrits, le catalogue mentionne un *Dictionnaire sur vélin, à deux colonnes, écrit probablement au* 12.e *siècle;* le rédacteur du catalogue ne nous dit pas ce que c'est que ce dictionnaire; mais je puis suppléer à son silence, et voici la note que j'en recueillis à ce sujet, étant sur les lieux, le 12 janvier 1836 : « un vol. in-f.°, écriture du 14.e siècle (et non » in-12.°), à deux colonnes, initiales rehaussées d'or, couleurs » fraîches et vives. La feuille de garde qui précède la première » page porte ces mots : *Liber domus beate Marie de Macourt,* » *ordinis cartusiensis, juxta Valenchenas cameracens. Dioces.* » En français : *Chis livres est de la maison Notre-Dame de Ma-* » *court, de l'ordene des Chartroix, emprès Valenchiènes.*

» *In hoc volumine habetur catholicon.* »

La 1.re page porte ce titre : « *Incipit summa que vocatur* » *Catholicon edita a fratre Johanne de Janua de ordine fratrum* » *predicatorum.* »

Ce vocabulaire a été imprimé souvent dès le 15.e siècle. La 1.re édition, Mayence, 1460, est infiniment précieuse; un exemplaire a été payé 2,620 francs dans la célèbre vente des livres de Maccarthy. Le manuscrit que nous venons de mentionner a été envoyé à Paris en 1837, sur la demande de M. le ministre de l'instruction publique; il est maintenant réintégré au dépôt.

Un manuscrit que le catalogue ne mentionne pas, et dont j'ai pris note aussi à la même époque, est le cartulaire de la ville et banlieue de St.-Amand, 3 vol. in-f.°, sur vélin, avec cartes, portant sur le plat les armoiries de l'abbaye de Saint-Amand. Ce cartulaire, dont j'ai omis alors d'annoter l'âge, doit offrir de l'intérêt, et il faut espérer qu'il n'a point disparu.

Le petit catalogue dont il vient d'être parlé, bien que défiguré par des fautes d'impression, est pourtant un travail estimable; il témoigne de la sollicitude de M. le maire de Saint-Amand pour un dépôt littéraire qui serait assurément fort précieux, si l'incurie des administrations précédentes n'en avait laissé soustraire un grand nombre de volumes. Le public est admis dans cette petite bibliothèque tous les jours, de neuf heures à midi et de deux heures à quatre; mais il ne s'y présente guère que quelques membres du clergé, et de temps à autre un amateur d'érudition. Ce sont les employés de la mairie qui font bénévolement office de bibliothécaires. Jusqu'ici l'établissement n'a fait aucune acquisition, et il n'a jamais eu part aux libéralités du gouvernement.

J'ai prié M. le préfet d'appeler sur la bibliothèque de Saint-Amand l'intérêt de M. le ministre de l'instruction publique, qui jugera bon sans doute de lui procurer quelques ouvrages modernes et d'une utilité pratique; je m'étonne que la ville elle-même ne vote pas annuellement une somme modique pour achat de livres.

Nota. Au nombre des hommes lettrés qu'a produits l'abbaye de St.-Amand, nous aurions dû nommer Ildefonse Goetghebuer, bibliothécaire de cette maison. Il a fourni à Sanderus un ample catalogue des manuscrits dont la garde lui était confiée, et a publié un ouvrage inédit de Jonas, évêque d'Orléans, intitulé : *Via recta et antiqua, sive qualiter omnes homines Deo placitam ducere vitam oporteat. Opus tribus distinctum libellis, ex manuscripto biblioth. monast. Elnonensis*, in-12, Douai, Jean de Spire, 1645.

CHAPITRE SEPTIÈME.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE BERGUES.

(Population, 5,968 habitants.)

Bergues-St.-Winnoc a été de tout temps plus littéraire que Dunkerque, sa voisine. Un poète du seizième siècle, Max. de Vrient, l'a qualifiée *clara virûm ingeniis*. Sanderus, dans sa *Flandria illustrata*, II, 565, se plaît à énumérer les écrivains auxquels cette petite ville et ses environs ont donné naissance ou asile, ainsi que les doctes professeurs dont l'enseignement a illustré son collége. Parmi les premiers, il ne faut pas omettre Thomas Diaconus, auteur d'une chronique de l'abbaye de St.-Winnoc, et d'un récit particulier du désastre essuyé par la ville de Bergues en 1383 (1); Pierre Wallon-Capelle, prieur de St.-Winnoc, continuateur des annales de ce monastère et auteur de divers ouvrages (2); Guillaume Van den Steene (Lapidanus), moine de la même abbaye, qui, avant d'apostasier, avait mis au jour quelques œuvres morales et théologiques (3); Jacques Volcard (4), honoré d'une épitaphe par Jean Second, qui avait

---

(1) Marchant et Meyer ont mentionné ce Thomas Diaconus, qui n'est connu que par l'usage qu'ils disent avoir fait de sa chronique, long-temps conservée inédite à St.-Winnoc.

(2) P. Wallon-Capelle a fait imprimer des sermons, un Traité historique sur les troubles des Pays-Bas, et des Considérations sur la discipline monastique. Ses annales de St.-Winnoc existaient encore dans la bibliothèque de cette abbaye à l'époque où Foppens écrivait. *Biblioth. belgica*, 1019. Voyez aussi Ferri de Locre, *Chron. belg.*, 693.

(3) Parmi les ouvrages de Lapidanus, nous remarquons *De Miseria conditionis humanæ*, Louvain..... Ce traité aurait-il quelque rapport avec celui qui a pour auteur le pape Innocent III et qui a été imprimé pour la première fois à Mayence, par Schoeffer, en 1470 ?

(4) Jean Second dit de lui : *Quidquid Roma docet, quidquid docuistis, Athenæ, noverat.*

été son disciple ainsi que Viglius Zuichem; Jacques Sluper, qui a publié des recueils poétiques fort curieux et aujourd'hui assez rares (1).

D'un rapport transmis en mai 1838 par M. Randouin, sous-préfet de l'arrondissement de Dunkerque, il résulte que la ville de Bergues possède un amas de livres, classés sans méthode, quoique rangés sur des rayons, et non catalogués. Ces livres proviennent de l'ancienne abbaye de St.-Winnoc. Ce sont, assure-t-on, pour la plupart, des ouvrages ascétiques, dont quelques-uns, par leur ancienneté, peuvent avoir acquis une certaine importance. Il y a là, disait M. le sous-préfet, le noyau d'une bibliothèque communale. La ville de Bergues a des ressources; et M. le maire a été invité à s'occuper sérieusement de cette utile fondation. Suivant M. Bailly, le nombre des volumes qui forment ce rudiment de bibliothèque serait de 2,000: mais rien ne prouve l'exactitude d'un chiffre qui n'a pas été vérifié.

Sur ma proposition, M. le préfet adressa, le 5 novembre 1838, la lettre suivante à M. le sous-préfet de Dunkerque:

« Un catalogue manuscrit intitulé: *Catalogue de la bibliothèque de l'arrondissement de Bergues*, vient d'être trouvé dans les archives de la préfecture.

» Suivant ce document, la bibliothèque dont il s'agit ne comprendrait pas moins de 19,000 ouvrages ou à peu près 60,000 volumes. Cependant il résulte des renseignements que vous m'avez transmis sur les bibliothèques de votre arrondissement, que quelques volumes déposés dans une pièce de l'hôtel-de-ville et provenant de l'abbaye de Saint-Winnoc, composent toute la richesse littéraire de la ville de Bergues.

» Il serait également difficile de croire que la bibliothèque à

(1) Paquot, IX, 376, lui a consacré un long article auquel nous renvoyons le lecteur.

laquelle se rapporte ce catalogue fût celle de Dunkerque, qui ne compte que 15,000 volumes environ.

» Je vous prie donc, monsieur le sous-préfet, de vouloir bien procéder à de sérieuses investigations à cet égard. Il serait important de connaître ce qu'on a pu entendre par la bibliothèque de l'arrondissement de Bergues, où cette bibliothèque était placée, et enfin quelle destination auraient reçue les ouvrages qu'elle renfermait. A en juger par le catalogue précité, la collection littéraire de Bergues serait la plus nombreuse et la plus intéressante du département.

» Pour faciliter vos recherches, je crois devoir vous informer que ce catalogue est rédigé par ordre alphabétique des noms d'auteurs, sauf les trois premiers cahiers, qui comprennent les ouvrages anonymes. Le premier article est ainsi conçu :

« 5.° *Biblia sacra hebraïcè, chaldaicè, græcè et latinè (polyglotton). Antw., Plantin*, 5 *vol. fol.* »

» Le dernier, qui appartient à un supplément, est ainsi conçu :

« 19,280. *Henno (Fr.) Tractatus de incarnatione. Duaci, Mairesse.* 1711, in-8.° »

» Enfin le catalogue porte, en bas de la dernière page, l'attestation suivante : « Je soussigné certifie cette copie conforme » à l'original. Signé : J.-L. Bareel. »

Voici le sommaire de la réponse de M. le sous-préfet :

« Le catalogue de la bibliothèque de Bergues, trouvé dans les archives de la préfecture, doit remonter à une époque très-ancienne, car il ne reste plus que quelques débris du riche dépôt que ce document constate :

» Je vois par une ancienne correspondance qu'un catalogue de la bibliothèque de Bergues, dressé à une époque plus récente, a été transmis à un de vos prédécesseurs, le 11 mars 1817, et M. le ministre de l'instruction publique lui en a accusé réception par lettre du 23 janvier 1818; c'est donc ce dernier catalogue qui doit faire foi et l'autre me paraît être sans valeur.

» Des renseignements semblables ayant déjà été demandés à M. le maire de Bergues sur la dispersion de la collection qui avait été la propriété de cette ville, je lis dans une ancienne correspondance qu'à l'époque de 1793, la bibliothèque de Bergues a été, en quelque sorte, livrée au pillage (1); beaucoup d'ouvrages ont servi à faire des gargousses pendant le siège.

» Quelques années plus tard, et par l'ordre du sous-préfet d'alors, une partie de ces ouvrages a été transportée à la sous-préfecture, et un beaucoup plus grand nombre a été amené à la mairie de Dunkerque. Aussi ces deux derniers dépôts paraissent être des émanations de l'ancienne bibliothèque de Bergues.

» De plus, en exécution de la lettre de M. le ministre de l'intérieur du 23 janvier 1818, susdatée, M. le maire de Bergues a procédé, vers le mois de mai 1819, à la vente de vieux livres dépareillés, doubles et bouquins (2), dépendant de la bibliothèque de Bergues.

» Toutes ces circonstances expliquent comment cette riche collection a été dispersée et réduite à si peu de chose.

» M. le maire de Bergues annonce, au surplus, que dans la session du mois d'août dernier, le conseil municipal a nommé une commission chargée d'opérer le classement des livres encore existant et d'en rédiger un nouveau catalogue (3). »

---

(1) Cependant le catalogue rédigé en l'an VII fait foi que, nonobstant ce prétendu pillage, la bibliothèque se trouvait encore d'environ 60,000 volumes.

(2) On sait ce qu'il faut entendre par *bouquins* dans le langage des gens du monde. Tout livre qui a cent ans et une reliure quelque peu défectueuse est mis impitoyablement au nombre des bouquins. Je crains bien que, sous cette qualification flétrissante, on n'ait fait disparaître beaucoup de livres précieux.

(3) La commission du conseil municipal chargée d'opérer le classement des livres de la ville n'a pu, jusqu'à ce jour, se livrer à cette besogne, attendu que les travaux d'appropriation du nouveau local pour l'emplacement de la bibliothèque ne sont pas encore terminés, l'approbation de M. le préfet de la mise en exécution de ces travaux n'ayant eu lieu que le 4 novembre 1840. Ce ne sera donc qu'en 1841 que le catalogue sera rédigé et la bibliothèque rendue publique.

Le catalogue que nous avons mentionné plus haut présente quelques manuscrits que nous allons signaler :

Graduale rom. ad usum ecclesiæ abbatialis S. Winnoci, par Dallery, relig. de S.t-Winnoc. — 1735.... in-fol.

Proprium de tempore, par Duchemin. — 1598 (provenant de S.t-Winnoc).... in-fol.

Proprium missarum de tempore. — Manuscrit moderne.... grand in-fol.

Liber cæremonialis monachorum sanctæ Justinæ Cassinensis. — Du 16.e siècle.... in-4.o

Statuta synodi diœc. Yprensis anni 1577. — In-4.o, Ypres, 1577, interfolié de papier blanc avec des notes.

Chronique des événements, particulièrement du diocèse d'Ypres, qui paraît avoir été tenue au ci-devant couvent des carmes, à Dunkerque. *Ab anno* 1611 *ad annum* 1638 ... in-8.o

Elucidationes præcipuorum documentorum ac præceptorum regulæ S. Benedicti. — Manuscrit, fin du 17.e siècle, in-4.o

Vita S. Winnoci abbatis. Quædam circa S. Oswaldum regem et S. Lewinam virg. et mart.

Ce manuscrit, qui existe encore et qui nous a été communiqué, mérite une description spéciale; nous l'avons faite avec quelques détails; on la trouvera à la note ci-dessous (1).

---

(1) Manuscrit in-4.o sur vélin, écriture du XII.e siècle, parfaitement conservé, reliure du XVII.e siècle, portant sur le plat des deux côtés un calvaire entouré d'un

La vie de saint Winnoc n'a point encore paru dans le grand recueil des Bollandistes; mais J. Ghesquière a inséré dans les *Acta SS. Belgii*, VI, 383-431, une longue et savante disserta-

---

médaillon rayonné. Au recto du premier feuillet, on lit ces mots d'une main moderne : *Vita beatissimi patris nostri Winnoci abbatis præstantissimi;* au verso, la figure de saint Winnoc en pied, non coloriée. Le second feuillet est blanc. Au verso du feuillet, saint Winnoc assis sous une arcade de plein-cintre et à chapiteaux corinthiens. Au-dessus de la tête du saint, vue d'un édifice abbatial. Le tout richement colorié et rehaussé d'or. Cette vignette est dégradée. Au recto du quatrième feuillet : *Incipit prologus in vita sancti Winnoci abbatis.* — Cum titulos olim.... Initiale C occupant à peu près la moitié de la page, ornements de bon goût. Recto du sixième feuillet : *Genealogia sancti patris Winnoci.* — Riwalus Britannie dux.... Verso du même feuillet : *Incipit vita sancti Winnoci abbatis et confessoris. De beati viri nativitate et pro Christo peregrinatione.* — Beatus igitur Winnocus.... Au bas du recto du feuillet 21 : *Explicit liber primus de vita et miraculis sancti Winnoci abbatis et confessoris, item in miracula ejusdem beatissimi confessoris prologus venerabilis viri domni Drogonis.* Avant cette finale, on lit les deux vers suivants :

Pro nobis oret sub quo patre Flandria floret,
Ac me scribentem, te respiciatque legentem.

Folio 23, verso. *Incipit liber secundus. De cæca nata meritis beatissimi confessoris illuminata.* — Ante non multis....

Folio 30, verso. *Explicit liber secundus, incipit liber tercius. De juvene contracto per merita piissimi patris sanato.* — Mortalium quidam....

Folio 54, recto. *De sancto Winnoco ymnus ad vesperas.*

Rerum cuncta regens arbiter orbis.

Folio 55, recto. *Ymnus super nocturnas.*

Audi poli rex glorie.

Ib., verso. *Ymnus in matutinis laudibus.*

Terris jubar jam spargitur.

Les feuillets 57 et 58 blancs.

Folio 59, recto. *In vigilia sancti Winnoci abbatis, super Magnificat antiphona.*

Insignis pater et defensor Winnoce.

Les antiennes remplissent les feuillets 59 à 70 inclus. Ces antiennes sont notées selon l'ancien mode de notation, mais sur une portée de quatre lignes à peine visibles.

tion sur ce saint et l'a fait suivre d'une courte vie anonyme extraite d'un manuscrit de Molsheim. Ainsi l'ouvrage contenu dans le manuscrit ci-dessus est encore inédit (1). On en a publié

Les initiales de chaque antienne sont très-remarquables par l'originalité de leur composition et la fraîcheur du coloris.

Folio 71, verso. Figure de saint Oswald debout. Simple trait.

Folio 72, verso. Figure de saint Oswald assis. Vignette rehaussée d'or, mieux conservée que celle qui représente saint Winnoc.

Folio 73, recto. *Prologus domni Drogonis in passionem sancti Oswaldi regis. — Plerisque mortalium bonum....*

Folio 74, verso. *Explicit prologus. Item prefacio. — Omnipotentis in cita forma....*

Folio 75, recto. *Explicit prefatio. Incipiunt dica Bede presbiteri in vitam et passionem sancti Oswaldi Anglorum regis et martiris.* — Verso. *Igitur ortus fuit Oswaldus . .*

Folio 97, recto. *Expliciunt dicta venerabilis Bede presbiteri in passionem et miracula sancti Oswaldi Anglorum regis. Sermo domni Drogonis legendus in festo ejusdem preciosi regis et martiris.* — Verso. *Dum triumphi sanctorum....*

Folio 101, recto. *Explicit sermo primus. Incipit secundus.— Adhuc agitur. ..*

Folio 104, blanc.

Folio 105, verso. Portrait de sainte Lewine en pied, au trait.

Folio 106, recto. Portrait de sainte Lewine, orné et rehaussé d'or. En pied.

Folio 107, recto. Un scribe est assis dans un grand fauteuil. Il écrit sur un pupitre et tient de la main gauche une sorte de grattoir. C'est sans doute l'historiographe des trois saints, Drogon ou Druon, moine de Bergues. — Au verso. *Epistola domni Drogonis ad venerandum abbatem Rumoldum. — Domino ac venerabili....*

Folio 109, recto. *Explicit epistola. Incipit prologus in translationem sancte Lewine. — Omnis mortalium cura....*

Folio 112, recto. *Explicit prologus. Incipit liber primus in translationem sancte Lewine virginis. — Venit in mentem....*

Folio 135, verso. *Explicit liber primus. Item prologus domni Drogonis ad eundem venerandum abbatem Rumoldum.* F.° 136, recto. *Temdem de cursa serie....*

Folio 137, recto. *Excipit prologus. Incipit liber secundus.*

Folio 155, verso. *Expliciunt miracula sancte Lewine virginis.* Fin du manuscrit.

(1) La bibliothèque de Saint-Omer possède un manuscrit de la vie de saint Winnoc, que l'on fait remonter au dixième siècle. Il est compris dans le n.° 764, petit in-folio, vélin, de 96 feuillets, à longues lignes, initiales coloriées. V. *Catalogue des manuscrits de la bibl. de St.-Omer concernant l'histoire de France*, par M. Piers, Lille, 1840, p. 48.

une traduction ou un extrait en flamand sous ce titre : DROGO. *Het Leven ende doodt van den H. Winnocus patron van Berghen S. Winnox,* in-12, Dunkerque, 1712.

Annalia sive chronica forestariorum et comitum Flandriæ ab anno.... ad Philippum bonum. — Manuscrit de la fin du 16.e siècle, incomplet, in-fol.

Loix et coutumes de la ville de Bruges, du 26 août 1619. — In-4.o

Humani corporis machinæ. — De la fin du 17.e siècle, in-4.o

Vlaemschen latynsche dictionarium (géographique). — Manuscrit moderne, 18.e siècle.... in-4.o

Tragédies et quelques pièces de poésie en latin. — 17.e siècle.... in-8.o

Jean Boccace, des cas des nobles malheureux, hommes et femmes. — In-fol., pap., commencement du 16.e siècle, initiales coloriées.

Œuvres de Chirac ou traité des fièvres. — 2 vol. in-4.o, du commencement du 18.e siècle.

Miscellanées sur le droit et la jurisprudence civile et canonique belgique, par Georges de Ghewiet. — 26 vol. in-fol.

Grand répertoire auquel est inséré celui du premier président de Blye, par le même. — 6 vol. in-fol.

Jurisprudence du parlement de Flandre, par le même. — In-fol.

Coutumes de Tournay, pouvoir et banlieue d'icelle, com-

mentées et conférées avec les coutumes voisines, par le même. — 2 vol. in-fol.

Arrêts du parlement de Flandre, recueillis par de Flines, de Blye, Baralle, Heynderich, Mollet, Poillet, d'Hermoville et de Ghewiet.

Pour donner une idée de ce qu'était, il y a quarante ans, cette bibliothèque, dont il reste aujourd'hui de si tristes vestiges, donnons un extrait des réponses faites le 27 floréal an VII à une série de questions posées par le gouvernement.

« Avant la révolution il existait à Bergues trois bibliothèques conventuelles, savoir : à l'abbaye de St.-Winnoc, aux Dominicains et aux Capucins; elles ont été réunies en une seule, offrant une collection de 60,000 volumes, et la garde en fut confiée à M. J.-L. Bareel. Le commissaire près l'administration centrale du département, étant venu inspecter ce dépôt, l'a trouvé dans le meilleur ordre et s'en est montré fort satisfait.

» Une commission nommée par le district a rédigé le catalogue conformément aux règles tracées par le comité d'instruction publique, qui en a reçu un exemplaire sur cartes. Par suite de l'envoi de ce catalogue, le district a gratifié le dépôt de plusieurs ouvrages, qui ont été immédiatement inscrits sur le répertoire. »

Par quelle bizarre fatalité la plus riche collection de livres qu'il y eût dans le département s'est-elle ainsi dissipée et presque réduite à rien ? Il faut convenir que les explications données par l'autorité ne sont pas pleinement satisfaisantes. Une enquête sérieuse amènerait peut-être des renseignements utiles et aiderait sans doute à recouvrer quelques-uns de ces livres si étrangement égarés.

Pour mon compte, je suis fort porté à croire que les richesses littéraires de Bergues auront été transférées à Dunkerque, lorsque cette dernière ville est devenue le chef-lieu de l'arron-

dissement, et que faute d'un local pour les recevoir convenablement, on les aura laissées en proie à toutes les causes de destruction, c'est-à-dire au vandalisme ignorant des uns et à la cupidité trop éclairée des autres. Ce qui me le persuade surtout, c'est une note par laquelle l'administration municipale de Dunkerque réclama en effet, vers l'an VIII, la translation des livres composant le dépôt de Bergues (1).

---

(1) Cette note, insérée dans la série des réponses sur l'état des bibliothèques de Dunkerque, est ainsi conçue : « *On observe* que l'administration municipale de Dunkerque, attendu la nombreuse population de cette commune, sa situation, son commerce avec l'étranger, son port qui est le principal du département, les arts et les sciences qu'on y *instruit* et cultive, les différentes écoles publiques de navigation, mathématique, géométrie, commerce, qui y sont en vigueur, attendu encore l'état incomplet des deux bibliothèques ci-dessus désignées, avoit sollicité du corps législatif le transport et le placement en cette commune des livres et autres objets littéraires qui se trouvent dans un dépôt à Bergues, provenant des ci-devant couvents.... du ci-devant district de Bergues supprimés, vu que ces livres et objets déposés dans une commune qui, comme celle de Bergues, ne *renferme* aucune des circonstances d'éducation, d'enseignement et de sciences qu'on rencontre en celle de Dunkerque et qui ne *conte* dans son enceinte qu'environ 5,000 habitants, tandis que Dunkerque 24,000 environ, ne peuvent donner une utilité et un secours aussi *prétieux* qu'ils procureroient, s'ils étoient transférés à Dunkerque; l'administration municipale prie le gouvernement de prendre ces observations *dictées* pour le bien général, dans la plus grande considération. Dunkerque, le 5 germinal an 7 de la république. » *Suivent les signatures.*

CHAPITRE HUITIÈME.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DU CATEAU (1).

(Population, 6,015 habitants.)

En 1835, la ville du Câteau-Cambrésis ne possédait pas de bibliothèque; mais j'étais informé qu'il y avait dans un local public un monceau de livres dont il était possible de tirer parti. J'écrivis à M. le préfet la lettre suivante :

« Monsieur le préfet, la ville du Câteau-Cambrésis est aussi peuplée que certains chefs-lieux de département. Florissante déjà par divers établissements et manufactures qui alimentent une multitude d'ouvriers, elle tend à accroître tous les jours ces éléments de prospérité matérielle. Bientôt elle possèdera un monument national.

» Comment se fait-il qu'une cité si digne d'intérêt ne jouisse pas d'une bibliothèque publique, elle qui, depuis longues années, recèle onze à douze cents volumes d'ouvrages plus ou moins utiles ? Les habitants du Câteau ne seraint-ils pas en droit de demander à l'administration municipale pourquoi, au lieu de laisser dépérir ces livres, elle ne les livre pas à l'usage des lecteurs dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville ? Je sais qu'à diverses reprises des vœux ont été exprimés dans ce sens; je sais aussi que plusieurs fois l'autorité locale et supérieure s'est montrée favorable à un tel projet; mais il paraît que des obstacles se sont présentés et qu'on n'a pu les surmonter.

» Ces obstacles n'en seront pas pour vous, M. le préfet.

» J'oserais donc vous proposer de demander à M. le maire

---

(1) L'autorité nous permettra de lui faire remarquer qu'elle donne à ses administrés le mauvais exemple d'une orthographe vicieuse, toutes les fois que, dans ses actes officiels, elle écrit *Le Catteau* au lieu de *Le Câteau*.

du Câteau l'inventaire des livres que la ville possède, avec des notes sur l'état de conservation et sur l'usage que la ville en a fait jusqu'ici.

» Lorsque vous aurez cet aperçu, il vous sera facile de décider si cette collection est de nature à former un fonds de bibliothèque, pour laquelle on obtiendrait certainement de MM. les ministres quelques dons d'ouvrages modernes.

» J'ai, du reste, sous les yeux, le catalogue imprimé des livres qui, en 1805, ont été extraits du dépôt de Cambrai pour être remis à M. le maire du Câteau et confiés à la garde de M. Carville, principal du collége. Ce catalogue, visé par M. Dumolard, sous-préfet, porte le récépissé de M. Carville. La remise des livres a eu lieu par suite de l'arrêté de l'un de MM. vos prédécesseurs, en date du 3 vendémiaire an XIV. Il paraît que cette collection était destinée à l'usage du collége, alors école secondaire du Câteau; mais au lieu d'établir les livres dans un local où ils pussent être consultés par les professeurs et les élèves, on les a établis dans un réduit où ils gisent encore et où probablement ils ont subi de grandes détériorations. Le nombre total des ouvrages compris au catalogue est de 701, qui formeraient un total de 1,638 volumes, si plusieurs de ces ouvrages n'étaient signalés comme incomplets....

» Lille, 1.er octobre 1835. »

M. le baron Méchin s'empressa de donner suite à ma proposition. La mairie du Câteau se prêta de fort bonne grace à l'organisation d'une bibliothèque, et en peu de temps cet établissement fut ouvert au public.

Un inventaire nouveau était devenu indispensable; il fut rédigé et transmis à M. le préfet, qui voulut bien me le communiquer, en me demandant mon avis sur l'importance des livres qui y figuraient.

Il résulte de ce catalogue rédigé suivant l'ordre alphabétique des titres, par les soins de M. Rodriguez, ancien notaire, que

les livres retrouvés çà et là dans les bâtiments du collége formaient, au 19 novembre 1835, un ensemble de 659 ouvrages, ou 1,443 volumes de divers formats (1).

Nous y trouvons quelques ouvrages importants, et entre autres :

1.° *Acta sanctorum*, des Bollandistes, 30 vol. au lieu de 53 qui forment l'ouvrage entier. Du reste, on sait qu'il existe peu d'exemplaires complets de cette inestimable collection. — 2.e *Auli Gellii noctes atticæ*, in-8.°, Venise, 1515. Cette édition aldine est estimée et rare. — 3.° *Aurifodina universalis scientiarum*, 2 vol. in-fol., Paris, 1680. Espèce d'encyclopédie du 17.e siècle. — 4.° *Alberti Magni opera*, 21 vol., Paris, 1521. — 5.° *Annales ecclesiastici* de Baronius, 17 vol. in-fol., Anvers et Cologne, 1597 et suiv. — 6.° *Sidonii Apollinaris opera*, in-4 °, Paris, 1609. C'est l'édition du président Savaron. — 7.° Flavii Josephi *Antiquitatum judaicarum libri XII*, in-fol., Bâle, 1534. — 8.° *Geographia Ptolomæi*, in-fol., Bâle, 1552. — 9.° *Histoire des empereurs durant les six premiers siècles de l'Église*, 6 vol. in-4.°, Paris, 1700-38. — 10.° *Histoire littéraire de la France*, par Dom Rivet, etc., 9 vol. in-4.°, Paris, 1733 et suiv. Cet ouvrage a maintenant 19 volumes. — 11.° *Histoire de la maison de Châtillon*, in-fol., Paris, 1621 ; *de la maison de Béthune*, in-fol., Paris, 1622 ; *de la maison de Montmorency et de Laval*, in-fol., Paris, 1624 ; *des maisons de Dreux, Bar, Luxembourg*, etc., in-fol., Paris, 1631 ; *des maisons de Guines et d'Ardres*, in-fol., Paris, 1631. Tous ces ouvrages d'André Duchesne jouissent d'une grande estime. — 12.° *Histoire de la maison royale de France*, par le P. Anselme, 2 vol. in-fol., Paris, 1712. — 13.° *Histoire du peuple*

---

(1) Comparaison faite de cet inventaire avec celui de 1805, on voit que le nombre des ouvrages est diminué de 42, et celui des volumes de 195.

de Dieu, par le P. Berruyer, 7 vol. in-4.°, Paris, 1734. — 14.° *Origenis opera omnia, grece et latine*, 4 vol. in-fol., Paris, 1733, très-bonne édition.

Aujourd'hui, la bibliothèque du Château se compose de 1,700 volumes et plus; tous sont étiquetés, numérotés et rangés aussi bien que le permet le local qui les renferme. Une soixantaine de volumes nouveaux ont été accordés par M. le ministre de l'instruction publique : la ville en a acquis de ses deniers une vingtaine, et quelques autres ont été donnés à l'établissement par des particuliers.

La bibliothèque est ouverte au public chaque jeudi et chaque dimanche, depuis huit heures du matin jusqu'à neuf heures du soir. La sortie des livres est strictement prohibée.

Les fonctions de bibliothécaire sont confiées à un régent du collége, qui reçoit à cet effet une indemnité annuelle de 120 fr.

M. le maire, à la suite des renseignements qui précèdent, a donné la note des ouvrages qu'il désirerait voir placer dans le dépôt récent qu'il a formé. Voici la nomenclature de ces *desiderata :*

Histoire des Français, par M. de Sismondi. — *Cours d'histoire de France, lectures tirées des chroniques*, par M.me Amable Tastu. — Voltaire. — J.-J. Rousseau. — Boileau. — Racine. — Corneille. — La Fontaine. — Montaigne. — Labruyère. — La Rochefoucault. — Pascal. — Vauvenargues. — *De l'amour filial, leçons et récits adressés à la jeunesse*, par M. Barreau, principal du collége de Chaumont — *Mémoires de Grégoire, ancien évêque de Blois*, précédés d'une notice par M. H. Carnot. — *Etudes sur les sciences sociales*, par M. Sismonde de Sismondi. — *Hygiène morale ou application de la physiologie à la morale et à l'éducation*, par M. C. Broussais. — *Méthode simple et facile pour lever des plans*, par Lecoy. — *Traité de perspective linéaire*, par Lespinasse. — *Traité du lavis des plans*, par le même. — *Traité pratique de chimie*, par M. T. Richard. —

Géographie de Balbi.— Arpentage, dessin et géographie de M. Lamotte.— Ouvrages de M. Bergery à l'usage des écoles primaires. — Chroniques de Grégoire de Tours. — *Histoire universelle* de M. de Ségur. — De Lamartine. — Casimir Delavigne. — Béranger. — Bernardin de St.-Pierre. — Œuvres de Fenelon, *Télémaque* si l'on ne peut avoir le tout. — Florian; œuvres complètes. — *Don Quichotte de la Manche*. — *Cours de littérature*, par Laharpe. — Œuvres de Joseph Droz, de l'académie. — Dictionnaire de l'académie. — Code civil expliqué. — *Physiologie du bien et du mal*, par M. Azaïs. — *Picciola*, par M. Saintine. — *La liberté*, drame en vers par M. Delaville de Mirmont. —*Allan ou le jeune déporté à Botany-Bey*, roman moral par M. Ernest Fouinet. — *Maître Pierre* et *Maître Jacques*. — *Leçons de littérature*, par M. Noël. — *Histoire des voyages*, par Laharpe. — *Études et souvenirs de voyages en Italie et en Suisse*.

Parmi les excellents choix qu'indique cette nomenclature, il en est peut-être quelques autres qu'un goût sévère n'approuverait pas. Il eût été possible, ce nous semble, d'y faire entrer des ouvrages d'un intérêt plus direct que les mémoires de l'abbé Grégoire.

On ne peut pas dire que la petite ville du Câteau ait beaucoup de titres littéraires. Son abbaye de Saint-André elle-même, toute bénédictine qu'elle était, n'a produit aucun écrivain connu, à moins qu'on ne veuille qualifier ainsi Dom André Pottier qui a laissé une chronique inédite de son monastère (1).

---

(1) D'abord professeur de théologie, puis prévôt, et enfin prieur de l'abbaye, Dom Pottier est mort en 1663, dans un âge avancé. Son ouvrage est intitulé : *Chronographia abbatum monasterii S. Andreæ de Castello, simul et Castelli Cameracesii.* Il serait injuste aussi de ne pas nommer, parmi les religieux de Saint-André, le vénérable Dom Humbert Bévenot, aujourd'hui doyen-curé de Maubeuge, auteur d'un savant commentaire sur la vie de sainte Maxellende, inséré dans les *Acta SS. Belgii*, III, 556. On doit, en outre, à M. Bévenot, la conservation

Néanmoins, en y regardant de bien près, on pourrait trouver quelques autres noms dignes d'être cités. Claude MOREL, licencié en droit, né au Câteau, a traduit le *Lilium Marianum* de Ch. Musart. Cette traduction, dédiée à Antoine de Montmorency, abbé de Saint-André, n'est mentionnée ni dans Foppens, ni dans Paquot. On doit à Guillaume PIÉRART, du Câteau, président du séminaire d'Hennin, à Douai : *Commentarius in Apocalypsim B. Joannis apostoli*, in-12, Douai, Derbaix, 1762 (1).

---

d'une chronique précieuse dont j'ai publié la plus grande partie dans mon édition de *Balderic*, 353-392.

(1) G. Piérard, mort en 1724, fut inhumé en l'église Saint-Jacques, à Douai, avec cette épitaphe : *Hic jacet* R. D. GUILIELMUS PIERART, *Castro-Cameras, sacræ theologiæ licentiatus, thomisticæ æmulator strenuus, seminarii Henniniani præses vigilantissimus, hujus universitatis decus, sacerdotii ornamentum, populi exemplar, alumnorum suorum pater ac pauperum quos, nepotismi nescius, vivens abunde fovit et moriens heredes fecit : assiduo labore exhaustus, præmature obiit anno Domini* 1724, 19 *maii*, *ætatis suæ* 59. R. I. P.

CHAPITRE NEUVIÈME.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE D'AVESNES.

(Population : 3,030 habitants.)

Il y avait, dans les environs d'Avesnes, trois abbayes anciennes et riches : Hautmont, Liessies et Maroilles.

Si les deux voyageurs bénédictins que nous avons déjà cités tant de fois avaient visité ces monastères, nous possèderions sans doute quelques notions sur leurs richesses littéraires. Les indications qu'ils auraient laissées nous eussent mis sur la voie sans doute, sinon pour recouvrer, du moins pour signaler quelques-uns de ces manuscrits impayables que recélaient toujours les vieilles abbayes; et l'on ne pourrait pas dire de leurs dépôts littéraires ce que l'on dit de leurs bâtiments : *etiam periére ruinæ*. Comme toutes les maisons de l'ordre de Saint-Benoît, celles-ci eurent leur célébrité : à Hautmont, l'on conservait un mémorial de l'abbé Ursio, mort en l'an 1079. On y lisait, entr'autres choses, le récit de la translation du corps du pape saint Marcel, de Rome à Hautmont, où il était resté caché pendant les diverses invasions du Hainaut. Ce fragment a été inséré dans le recueil des Bollandistes, t. II du mois de janvier, p. 9. Ursio avait écrit aussi la vie du même saint Marcel et l'avait dédiée à Liébert, évêque de Cambrai. Foppens n'a pas mentionné ce dernier ouvrage qui, du reste, est indiqué dans le *Gallia christiana*, III, 116, et dans *Sec.* 2, *bened.* 673. Les annales de l'abbaye d'Hautmont, rédigées par Philippe Fromont, religieux et prieur de cette abbaye, mort en 1636, et compilées sans doute sur les anciens mémoriaux de la maison, n'ont jamais été publiées. Dieu sait ce qu'est devenu le manuscrit. A la même époque et dans la même maison, vivait Hubert d'Assonleville; on lui doit deux ouvrages de théologie et de morale, recherchés des

curieux. Le premier a pour titre : *Promptuarium curiositatis alphabeticum*, in-4.°, Douai, Kellam, 1625 ; le second est intitulé : *Paræneseis sive commonitorium ad errantes in fide omnes*, in-4.°, Douai, Kellam, 1632, et in-8.°, Mons, 1633. L'un des hommes qui firent le plus d'honneur à l'abbaye d'Hautmont, est Jean Brisselot, célèbre par ses connaissances en grec et en hébreu. D'abord abbé d'Hautmont et suffragant de Cambrai sous le titre d'évêque de Bérite, il devint confesseur et conseiller du jeune Charles-Quint et enfin archevêque d'Oristagni et primat de Sardaigne. En 1520, il se démit de la mitre archiépiscopale et revint mourir dans sa chère abbaye d'Hautmont.

Quand la maison de Liessies n'aurait à se vanter que de son abbé, le vénérable Louis de Blois, ce serait déjà pour elle un assez beau titre de gloire.

Il semble que Maroilles ait produit moins d'écrivains que Liessies et Hautmont. Du moins, les biographes gardent un silence presque complet sur les produits littéraires de ce couvent. Néanmoins, il est certain que la vie de saint Humbert, patron du lieu, a été écrite par un moine de Maroilles, qui ne s'est pas nommé, V. *Acta SS. Belgii*, IV. 146. Ghesquière, l'un des éditeurs de ce beau recueil, cite, en outre, avec éloge, Dom Benoît l'Empereur, dernier prieur, homme plein d'érudition, qui a fourni aux agiographes de précieux commentaires sur la vie de saint Humbert.

La ville d'Avesnes paraît n'avoir eu aucune part à la succession littéraire de ces trois abbayes. Sa bibliothèque, toute récente, toute jeune, ne présente aucun vestige de livres monastiques. C'est aux dons de M. le ministre de l'instruction publique et à ceux de quelques citoyens amis des lettres que la bibliothèque doit sa création nouvelle. Un catalogue de ce petit dépôt a été transmis le 3 novembre 1838 au ministère de l'instruction publique par M. le préfet, qui a, en même temps rendu compte des louables efforts de la mairie d'Avesnes pour créer et vivifier cet établissement.

En 1837, la Société d'agriculture de l'arrondissement a confondu sa bibliothèque avec celle de la ville, ce qui en a augmenté l'importance et l'utilité pratique. Le contingent fourni d'abord par la ville fut de 588 volumes, plus 37 livraisons d'ouvrages non terminés; la Société d'agriculture a apporté 435 volumes; ce qui a porté le nombre total à 1,023. L'établissement a été ouvert en juin 1838. Le public y est admis le mardi et le jeudi de chaque semaine, de cinq à huit heures du soir. La bibliothèque n'a point de local particulier, elle est placée dans une des salles de l'hôtel-de-ville.

En 1833, 34 et 35, le budget municipal portait un crédit de 100 fr. pour achat de livres. Ce crédit, n'ayant pas été employé, cessa de figurer sur les budgets de 1836 et 1837; en 1838, la même somme fut allouée et dépensée; en 1840, cette dépense a été portée à 400 fr. Une commission composée de MM. Constant et Émile Tordeux, Clavon, Maillet, Pillot et Evrard, est chargée de la surveillance de la bibliothèque et de l'achat des livres, conformément à l'art. 38 de l'ordonnance royale du 22 février 1839. Les fonctions de bibliothécaire sont remplies par M. Colinet, et celles de bibliothécaire-adjoint par M. Pauquet. Ils ont été nommés par arrêté de M. le maire d'Avesnes du 6 juin 1832, approuvé le 11 du même mois par M. le préfet du Nord. Leur service, tout bénévole, n'est pas rétribué.

On trouve à Avesnes beaucoup de personnes qui s'occupent de sciences et de littérature (1). La ville possède, outre le tri-

---

(1) Si je ne m'étais imposé la loi de ne nommer les hommes vivants que dans le cas où mon sujet l'exigerait absolument, j'aurais à signaler plusieurs Avesnois qui se distinguent aujourd'hui dans les sciences naturelles et dans les lettres. Parmi les morts, je ne dois omettre ni A.-Fr.-J. Dumées, mort en 1765, âgé de 42 ans, auteur de plusieurs ouvrages de jurisprudence et des *Annales Belgiques*, in-12, Douai, 1765, ni Th.-L.-J. Pillot, né en 1754, mort en 1815, à qui l'on doit une traduction des *Fables d'Aphtone et d'Abstemius*, in-8.°, Douai, 1814, et des *Maximes de Phocylides*, etc.; in-8.°, Douai, 1814; de plus, *Essais historiques sur Pierre du Terrail*, Bayard, in-12, Douai, 1816.

bunal civil et la sous-préfecture, une garnison d'infanterie, un hospice civil, et une succursale de l'hôpital militaire de Maubeuge, un collége communal fréquenté par plus de cent élèves. C'est à Avesnes qu'est le chef-d'ordre de la congrégation des Sœurs de la Providence qui y tiennent un pensionnat de 250 élèves. On y a fondé de plus un cercle littéraire, une société d'archéologie et une société agricole. Ces divers établissements donnent à la ville une importance intellectuelle qui permet de croire que la bibliothèque prendra de rapides accroissements. Le zèle actif du maire, M. Gossart, mérite d'être applaudi et encouragé.

CHAPITRE DIXIÈME.

BIBLIOTHÈQUES A CRÉER DANS LES VILLES DE BAILLEUL, HAZEBROUCK, CASSEL, LE QUESNOY, ARMENTIÈRES, ROURAIX ET TOURCOING.

Il n'y a pas de bibliothèque publique dans l'arrondissement d'Hazebrouk, qui offre une population de 107,309 habitants.

La ville de Bailleul (population, 9,911), possède un très-petit fonds d'ouvrages modernes, consistant en divers traités de mathématiques, physique, chimie, histoire naturelle et en livres classiques. M. le maire est fort disposé à augmenter cette faible collection et à en faire jouir ses administrés. M. Leroy, secrétaire de la mairie, membre correspondant de la commission historique du département, a toutes les qualités requises pour diriger utilement le dépôt qu'on veut former.

Hazebrouck (population, 7,674), n'a fait jusqu'à présent aucun effort pour avoir une bibliothèque. Toutefois, il est juste de dire que le clergé de la ville, aidé de quelques personnes charitables, a fondé un établissement qui fournit de bons livres aux pauvres, à l'instar de ce qui se pratique à Lille et à Cambrai. Nous en parlerons ailleurs.

Cassel (population, 4,495). Il existe, nous assure-t-on, dans l'hôtel-de-ville, quelques centaines de volumes qui pourraient devenir les éléments d'une collection plus nombreuse.

A l'époque où il fut décidé que chaque district aurait sa bibliothèque publique, il en fut formé une à Hazebrouck à l'aide des livres provenant du couvent des Augustins, de quelques autres maisons religieuses et de quelques émigrés; elle fut établie aux Augustins. On ne sait pas au juste de com-

bien de volumes elle se composait; mais, en l'an VIII, lorsque plusieurs émigrés eurent obtenu la restitution des livres confisqués sur eux, la collection possédait encore environ 3,000 volumes, parmi lesquels six manuscrits dont on n'indique pas la nature, ayant appartenu, dit la note que nous avons sous les yeux, à l'émigré Montmorency. Voici comment le commissaire du pouvoir exécutif caractérise ces manuscrits : *Il y en a de remarquables en considérant les couleurs et la dorure avec lesquelles certains sont travaillés; mais quant à leur importance, il paraît que leur récit n'est point remarquable.* Il est fort difficile de tirer quelques notions du rapport de ce fonctionnaire qui ne semble très-familier ni avec la langue ni avec la bibliographie.

Que sera devenue cette bibliothèque, lors de la suppression des districts, c'est ce que je n'ai pu constater. Quoi qu'il en soit, l'arrondissement d'Hazebrouck n'est pas, plus que les autres parties du département, dépourvu de notabilités littéraires; et sans parler de plusieurs hommes distingués qui l'honorent aujourd'hui, nous citerons quelques-uns des écrivains qui y ont pris naissance : Jean Strazeele, né dans le village de ce nom, près de Bailleul, fut professeur royal en langue grecque, au collége de France, à Paris, lorsque Pierre Danes quitta cette chaire. Il a laissé un commentaire latin sur les vers dorés de Pythagore, que son compatriote François Thorius, de Bailleul, publia en 1562. Antoine et Jacques Meyer, ces deux hommes qui ont si bien mérité de la science historique en nos contrées, étaient de Flêtre (Vléteren), à une lieue et demie de Bailleul. Gilles de Coninck, né à Bailleul, jésuite, est mort, en 1633, à Louvain, où il professait la théologie scholastique. Il a laissé divers ouvrages qui ont été imprimés à Anvers de son vivant et après sa mort. Anien Coussère, né à Cassel, abbé d'Aldembourg, près de Bruges, au XV.e siècle, est auteur d'une *Chronique universelle*, dont le manuscrit était conservé

dans cette abbaye. La même ville de Cassel a vu naître Charles Manneken, dont le nom a été latinisé en *Virulus*. Virulus régenta, pendant plus d'un demi-siècle, la pédagogie du Lys, à Louvain, dont il peut être regardé comme le fondateur. Il avait rédigé et publié des formules épistolaires (1) qu'Erasme a persifflées plus tard (2). Toutefois, le bon Virulus était, pour son époque, un excellent directeur de la jeunesse. Louis Vivès nous a transmis de curieux détails sur la manière dont il s'entretenait avec ses élèves et leurs parents (3). Le jésuite Guillaume de Landsheere, auteur d'un grand nombre d'ouvrages ascétiques et moraux; Jean Gya, habile professeur de belles-lettres à Paris et ami de Guillaume Budée; Nicaise Ellebod, médecin à Pavie et savant helléniste; Pierre Poméranus, philologue remarquable qui alla s'établir à Milan, étaient tous de Cassel. Le village de Vieux-Berquin a donné naissance à Louis de Berquin, qui se rangea parmi les sectateurs de Luther et écrivit bon nombre de pamphlets contre le pape, la messe, les *théologastres*, etc. Vulmar Bernard, docteur et professeur de droit canonique à Louvain, l'un des députés du clergé au concile de Trente, était né à Eeke, dans les environs de Cassel. Enfin, le village de Volkerinckhove peut revendiquer Michel et Remi Druitius, le premier, docteur *in utroque jure* à Louvain, et l'autre, évêque de Bruges.

Le Quesnoy (population 3,281) était chef-lieu de district, en 1791, et, à ce titre, on y avait résolu l'établissement d'une bibliothèque. Nous manquons de notions sur les éléments qui

---

(1) *Caroli Viruli formulæ epistolares*, in-fol., Louvain, Conrad de Westphalie, 1476. V. 3.e *Mémoire sur les deux premiers siècles de l'université de Louvain*, par M. le baron de Reiffenberg, 19.

(2) *De conscribendis epitolis*, I, 352.

(3) M. de Reiffenberg, Mémoires cités, 20.

devaient la composer et sur les soins qu'on a pris pour mener à bien cette institution. Seulement il existe aux archives du département quelques lettres par lesquelles certains candidats sollicitent la place de bibliothécaire du district. Nous y avons remarqué entr'autres celle de Louis-Joseph Lustremant, né au Quesnoy, curé abdicataire de la même ville. Il fonde sa demande sur ce qu'il avait, dit-il, rempli autrefois les mêmes fonctions à Vaucelles, dont la bibliothèque renfermait au moins 25,000 volumes. Le P. Grégoire (J.-B. Lambiez) s'était mis aussi sur les rangs. On reconnaît dans sa lettre la bizarrerie et l'incorrection qui caractérisent toutes les productions de ce paradoxal antiquaire : elle est conçue en ces termes : « La » conservation des livres, tableaux et monuments antiques » étant un digne objet de l'attention manifestée des peuples » et de leurs représentants, le citoyen Jean-Baptiste Lambiez, » antiquaire, s'offre, comme il s'est déjà offert, à l'effet de » remplir cette commission, appuyant sa pétition : 1.° sur ce » qu'ayant été bibliothécaire, l'espace de quinze ans, d'une » bibliothèque assez ample, dans son couvent de Lille, il doit » être censé connaître la méthode de classer les livres; 2.° sur » ce qu'ayant donné au public différents ouvrages historiques, » on peut croire qu'il saura discerner les livres bons, utiles et » précieux d'avec ceux qui fatigueraient inutilement l'esprit » humain; 3.° sur ce qu'ayant déjà obtenu, du département » du Nord, une commission relative aux antiquités, il pourra » très-bien marier les deux ensemble; et même elles sont insé- » parables, si l'on considère les monuments antiques comme » véritables originaux des bibliothèques. » Une note marginale porte que le P. Lambiez, ayant été nommé, n'a pas accepté. Il paraît qu'il n'y eut point de bibliothécaire en titre; mais des commissaires furent établis pour former et diriger la bibliothèque future : il leur fut alloué un traitement de cinq livres par jour, en conformité de la loi du 8 pluviôse an II, porté

ensuite à dix livres, sur le motif que les cinq livres accordées suffisaient à peine *pour l'achat d'une demi-livre de pain.* A ces commissaires succéda un *préposé au triage des livres et des titres ;* et ce fut à M. Mabille, de Pont-sur-Sambre, que la Convention donna cette charge par décret du 18 messidor an III.

Quoi qu'il en soit, il est resté fort peu de traces de la bibliothèque du district. M. le maire du Quesnoy, invité à s'expliquer sur les moyens qu'il y aurait d'en fonder une dans la ville qu'il administre, a répondu le 19 mai 1838 : « Quelques » vieux bouquins, tous traitant de théologie, les 7/8 en mau- » vais latin, gisent pêle-mêle dans un coin du grenier de » l'hôtel-de-ville. J'ai fait examiner ces livres, et celui qui » s'est chargé de cette besogne m'assure, et je l'en crois sur » parole, qu'ils sont parfaitement bien casés où ils se trouvent. » Ces livres proviennent tous des anciens monastères du Ques- » noy et ne méritent pas qu'on les tire de leur obscurité..... » Depuis, M. le maire a manifesté l'intention de faire inventorier ces livres.

La ville d'Armentières (population, 6,512), par cela même qu'elle possède un collége, finira sans doute par avoir aussi une bibliothèque. Nous en avons pour garant le zèle éclairé de l'autorité locale et celui du jeune ecclésiastique qu'elle a appelé récemment pour lui confier la direction de l'éducation publique. Nous croyons savoir que ce projet a des chances de réussite.

Le goût des lettres ne s'est jamais perdu dans cette petite ville qui, aujourd'hui encore, s'honore de quelques écrivains estimables.— Philippe du Mont, docteur en théologie, ami d'Erasme et auteur de quelques traductions d'auteurs sacrés du grec en latin, était d'Armentières. Henri de Vicq s'y réfugia pour se livrer paisiblement à la composition de ses ouvrages de morale

et de droit. François Moschus, poète gracieux et habile commentateur, abdiqua la dignité d'official d'Arras pour les fonctions plus modestes de curé d'Armentières. Il est, du reste, certain qu'il y avait, au siècle dernier, une imprimerie à Armentières. Nous avons sous les yeux un ouvrage curieux et rare qui en fait foi : *Déclamations contre la mytiologie (sic) des payens, prouvées par les poètes grecs, latins et françois, où on trouve les éloges de l'asne et du sexe, des épisodes sur le vin, la jalousie, la virginité, les sibilles, sur Aristote, Homère, Alexandre, etc.*; par Fr. Barth. d'Hallennes, bachelier en droit canonique et civil, bénéficier de Saint-Amé, curé à Wicte; in-4.° de 73 pages, Armentières, chez Henry de Beaussart, imprimeur, 1733. Dans l'avis au lecteur, il est dit que l'auteur a écrit cet ouvrage *pour se dissiper, ayant un pied dans la barque de Caron et plongé dans une tristesse qui lui aurait rendu le sang aussi noir que celui du poisson qu'on appelle calmar, s'il ne se fust épanoui par quelque pièce enjouée* (1).

Les villes de Roubaix (19,455 habitants) et de Tourcoing (19,966), n'ont pas de bibliothèques. On s'en étonnerait davantage si leur splendeur actuelle était d'une date moins récente. On conçoit que l'administration, obligée de satisfaire aux besoins urgents et positifs d'une population industrielle qui s'est développée presque subitement, ne peut pas tout d'abord étendre sa sollicitude aux choses d'un ordre purement intellectuel. Les intérêts matériels, bien qu'ils ne soient pas les plus précieux, sont toujours les plus exigeants; mais une fois que l'on y a libéralement pourvu, il serait bon de songer un peu

---

(1) L'abbé d'Hallennes, dont aucun biographe n'a parlé jusqu'ici, est encore auteur de deux ouvrages dont l'un a pour titre : *La défense de l'Église romaine dans la suspension du calice, etc.*, et l'autre : *Tradition de l'Église touchant la lecture des saintes écritures depuis Moïse jusqu'au XVII.e siècle.*

aux autres. Le moment est venu, ce nous semble, où ces deux importantes cités ne peuvent rester privées d'une bibliothèque. Espérons donc que Roubaix et Tourcoing ne se laisseront pas plus long-temps devancer, dans cette carrière, par les villes bien moins populeuses que nous avons nommées ci-dessus. Espérons que, là aussi, l'autorité municipale, avec l'utile concours du clergé et des hommes de bonne volonté, dotera bientôt ses administrés d'un établissement que sans doute ceux-ci ont déjà réclamé plus d'une fois. Là se trouveront surtout, après les livres religieux et moraux qui doivent en tous lieux tenir le premier rang, des traités sur les diverses branches d'industrie et de commerce, sur les sciences naturelles, physiques et mathématiques, sur l'économie politique, les finances, etc.

CHAPITRE ONZIÈME.

RÉSUMÉ ET OBSERVATIONS SOMMAIRES SUR LES BIBLIOTHÈQUES COMMUNALES.

Tel est le tableau, bien imparfait, je l'avoue, de nos bibliothèques publiques. Après l'avoir parcouru, il est permis de douter qu'aucun autre département, sauf celui de la Seine, soit en mesure de montrer une plus ample collection de richesses littéraires. Si nous totalisons les chiffres connus ou évalués au minimum, nous trouverons le nombre de volumes ci-après :

	Imprimés.	Manuscrits.
A Lille	23,000	357
— Cambrai	32,000	1,247
— Douai	31,000	980
— Valenciennes	13,000	200 év. au minim.
— Dunkerque	5,000	»
— St.-Amand	630	7
— Bergues	200 év. au minimum	5
Au Câteau	1,700	»
A Avesnes	1,023	»
— Bailleul	50	»
TOTAUX	107,203	2,796

Il est à remarquer que ces dépôts publics étant répandus sur tous les points du département, il en résulte qu'ils sont accessibles à la population tout entière; mais les arrondissements sont loin d'être également partagés. Considérées sous ce point de vue, les bibliothèques offriraient les données suivantes :

1.er Arrondissement (Dunkerque),	imprimés	5,200,	manusc.	5
2.e Arrondissement (Hazebrouck),	—	50	—	»
3.e Arrondissement (Lille),	—	23,000	—	357
4.e Arrondissement (Cambrai),	—	33,700	—	1,247
5.e Arrondissement (Avesnes),	—	1,023	—	»
6.e Arrondissement (Douai),	—	31,000	—	980
7.e Arrondissement (Valenciennes),	—	13,630	—	207

On voit que l'arrondissement de Cambrai tient le premier rang et celui d'Hazebrouck le dernier. Du reste, je n'ai pas compris dans cet état numérique les livres qui, comme au Quesnoy et ailleurs, gissent encore ignorés dans des réduits d'où ils seront tirés tôt ou tard. Je me suis abstenu d'y faire figurer les bibliothèques que l'on a formées à l'évêché, au séminaire épiscopal, à la cour royale, auprès des tribunaux civils et de commerce, à la préfecture, dans les sous-préfectures, et dans les colléges. Tous ces dépôts qui, aujourd'hui, sont peu accessibles, ont été créés aux dépens des anciennes bibliothèques monastiques et ne sont, à proprement parler, que des démembrements des collections communales.

Ces dernières, objet capital du présent mémoire, réclament encore bien des améliorations, tant sous le rapport des livres qu'elles peuvent et doivent contenir que pour le mode d'administration auquel elles sont soumises.

Une bibliothèque communale, il faut bien se le persuader, n'est pas tout-à-fait instituée pour l'amusement du public. C'est surtout un lieu d'études et d'études graves; les hommes studieux doivent y trouver les ressources auxquelles les moyens d'un particulier ne peuvent pas toujours atteindre, c'est-à-dire les ouvrages capitaux dans chaque catégorie des connaissances humaines, les grandes collections scientifiques et littéraires, les mémoires académiques, les recueils encyclopédiques. Après cette première satisfaction donnée à la science, il est bon, il est louable d'offrir aussi à la population les délassements d'une lecture agréablement utile. Ainsi rien de mieux que d'enrichir les bibliothèques d'ouvrages propres à exciter la curiosité et l'intérêt de toutes les classes de lecteurs. Mais que de difficultés dans le choix de livres appropriés à tous les besoins! Qui pourrait se flatter de discerner toujours le bon d'avec le médiocre et le mauvais parmi les publications que chaque jour voit pulluler? Depuis long-temps la critique ne rend plus dans nos feuilles

quotidiennes ces décisions sages et motivées, ces arrêts fermes et indépendants que l'opinion publique aimait à confirmer. Pour la retrouver avec la double autorité d'un vrai savoir et d'un caractère honorable, il faut l'aller chercher dans un petit nombre de recueils sérieux (1). Des commissions, je le sais, ont été instituées auprès des bibliothèques pour le choix et l'acquisition des livres; je sais aussi que, dans ce département, les commissions sont composées d'hommes fort recommandables par leur zèle et leurs lumières; mais on n'a pas assez songé peut-être à la variété des connaissances; tous tant que nous sommes, nous abondons volontiers dans notre propre sens. Si la commission se trouve formée d'éléments trop semblables et trop homogènes, n'est-il pas à craindre qu'elle donne involontairement la préférence à une seule espèce d'ouvrages? Il faudrait donc que chaque grande division des connaissances humaines ou chacune des grandes professions de la société fût de droit représentée dans ces sortes de commissions. Ainsi il semble que toujours on devrait y voir un négociant, un médecin, un avocat, un membre de l'université et un ecclésiastique. Il serait bon même que, dans nos places fortes, un officier d'état-major fût aussi appelé à donner son avis.

Je rappellerai à ce propos qu'en 1833, M. le ministre de la guerre, convaincu que la création de bibliothèques militaires aurait de grands avantages pour l'armée, avait d'abord formé le projet d'en doter les villes de garnison; mais comme dans la plupart des chefs-lieux de division, et ailleurs encore, il existe des bibliothèques publiques où les officiers, sous-officiers et soldats peuvent perfectionner leur instruction, le ministre pensa qu'il suffirait de compléter, pour ces bibliothèques, la collection

(1) Tels que le *Journal des Savants*, la *Revue de bibliographie analytique*, et les recueils consacrés aux sciences spéciales.

des ouvrages militaires. En conséquence les maires furent invités à lui adresser le catalogue des livres de ce genre qui se trouvent dans leurs bibliothèques respectives. Je ne sache pas qu'on ait donné suite à cette idée si heureuse et si morale.

Les romans et les feuilles quotidiennes sont à la portée de tout le monde ; ils abondent d'ailleurs dans les cabinets de lecture. Rien n'oblige donc à les admettre dans les bibliothèques publiques ; disons même que ces sortes de productions y seraient plus nuisibles qu'utiles. Néanmoins lorsqu'un roman s'est acquis une bonne et solide renommée, lorsque grâce aux charmes du style et surtout à la pureté de la morale, il est passé, pour ainsi dire, à l'état de livre classique, oh ! alors sa place est marquée parmi les bons livres, et toute bibliothèque bien organisée peut s'en enrichir. Pour ce qui est des journaux, si j'avais une exception à proposer, ce serait en faveur du *Moniteur*. Il semble en effet que cet inflexible témoin de toutes nos vicissitudes depuis cinquante années soit désormais un livre indispensable dans tout dépôt public. La réimpression qu'on en fait maintenant en rend l'acquisition singulièrement facile.

Je voudrais que chaque bibliothèque communale possédât la collection complète des ouvrages imprimés dans la ville où elle est établie. Chaque cité possèderait ainsi les éléments de son histoire bibliographique et littéraire. Ainsi s'éclairciraient promptement et facilement bien des points obscurs et des questions ténébreuses. Sans doute, la réalisation d'un tel projet, en ce qui concerne les impressions anciennes, demanderait du temps et des soins ; mais on ferait un grand pas dans cette voie, si l'autorité locale prenait le parti d'acquérir dès à présent les ouvrages qui seront mis au jour par les imprimeurs de la ville.

Après le choix des livres, rien n'importe plus que le choix des hommes préposés à leur garde. Pour être apte aux fonctions de bibliothécaire, il ne suffit pas d'être savant mathématicien ou littérateur habile, il faut moins et plus que cela. La connais-

sance des livres est aujourd'hui une science toute spéciale, science vaste qui est comme la servante et la messagère de toutes les autres et qui par conséquent ne peut rester étrangère à aucune d'elles. Très-familiarisé avec l'histoire littéraire et ses diverses branches, le bibliothécaire doit en outre connaître à fond la paléographie de tous les âges, être initié aux mille secrets de la bibliologie, posséder l'art épineux du catalogue et de la classification, discerner à première vue la contrefaçon de l'édition légitime et appliquer même, à force d'habitude, sur l'in-folio *sine nota* du XVe siècle, la date, le nom du lieu et de l'imprimeur. A toutes ces qualités dont la réunion, j'en conviens, ne se présente pas communément, il faut en ajouter une autre plus essentielle encore et qui les domine toutes ; c'est une probité à toute épreuve, une intégrité que rien ne puisse séduire, pas même l'amour de la science. Du reste, j'aime à le répéter, les bibliothèques du département sont en très-bonnes mains ; MM. les bibliothécaires sont tous des hommes de savoir, des hommes honorables. Le dépôt et le dépositaire devraient être inséparables ; aussi serait-il à désirer que le conservateur eût toujours son logement attenant à la bibliothèque. En mars 1826, M. Van-Hulthem, qui remplissait gratuitement les fonctions de conservateur des manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles, s'en alla à Gand et emporta avec lui les clefs de son dépôt. Pendant cette absence, un incendie faillit dévorer l'établissement ; et ce ne fut qu'en brisant les armoires qu'on parvint à en arracher les manuscrits pour les jeter par les fenêtres. (Voir M. Namur, *Histoire des bibliothèques de Belgique*, I. 149).

Rien de plus varié que le mode d'admission du public et la communication des livres dans les bibliothèques. Ici, la bibliothèque est ouverte tous les jours, là, elle ne l'est que deux ou trois fois la semaine. D'un côté, les lectures du soir ont été adoptées ; d'un autre, on y a vu des inconvénients, un surcroît de dépenses, des dangers d'incendie, et l'on a ajourné indéfini-

ment cette mesure recommandée par M. le ministre de l'instruction publique et réclamée peut-être par l'intérêt bien entendu des habitants. Je n'entrerai pas dans la discussion, mais il me semble qu'une fois les bibliothèques reconnues utiles, on ne saurait trop en faciliter l'accès.

La surveillance à exercer devient d'autant plus nécessaire et plus pénible que la bibliothèque est plus fréquentée. Cornelius Plempius, poète latin d'Amsterdam, a tracé les devoirs de ceux qui visitent les bibliothèques; j'essaie de traduire ses vers (1) :

« Vous que l'amour des bonnes lettres amène ici, ouvrez et » fermez la porte sans bruit. Que vos pas tumultueux ne » troublent point les muses dans leur sanctuaire. Si vous aper-

---

(1) *Quisquis vir intras literas doctus bonas,*
Tumultuosa ne move fores manu;
Nec turbulento fac solœscismum pede,
Musis molestus. Deinde si quem repperis
Intus sedentem, dic salutem cernuus,
Nutuque muto; nec capesce fabulas.
Hic occupatos alloquuntur mortui.
Mox lector acquiesce libro sedulus,
A quo magis surgas bonus quam doctior,
Si sat sapis; si non, fero, sis doctior:
Doctrina multis digna res est laudibus.
Nescit latine, quisquis hic frangit nuces.
Nescit latine, quisquis hic agit nihil.
Mirare vincti cur catenis codices
Stent, ceu locis haud sponte contenti suis,
Hoc pulcher, haud turbandus ordo postulat;
Simul cavendum maxime est, fur ne domum
Exportet aut in auctionem perfidus.
Probi videntur sæpe, qui sunt improbi.
Quem volvis, illum codicem haud corrumpe, neu
Grassare penna, paginas contaminans
Doctas inepta barbara latinulas.
Hæc qui malus non audit, ex esto procul.

» cevez sur ces bancs un de vos amis, saluez-le d'un signe et en
» silence. Ici les morts seuls adressent la parole aux hommes
» studieux. Asseyez-vous devant un livre et ne le quittez que
» meilleur ou plus savant. Honneur au savoir! honte à l'igno-
» rant qui vient ici pour être oisif ou casser des noix. Ne vous
» étonnez pas de voir nos livres attachés avec des chaînes,
» comme s'ils voulaient s'échapper. Ainsi le veut l'ordre. Il faut
» bien empêcher qu'un perfide larron ne les emporte pour
» en tirer profit : tel souvent paraît honnête homme qui n'est
» qu'un fripon. En feuilletant un livre, gardez-vous de le
» souiller d'une encre profane. Ne déshonorez pas ces doctes
» pages d'une tache grossière. Si quelqu'un prend ces paroles
» en mauvaise part, il peut sortir d'ici. »

Je voudrais que ces paroles solennelles fussent affichées à l'intérieur de toutes les bibliothèques. Si Paul Courier les avait lues sur un panneau de la salle Laurentienne à Florence, peut-être n'aurait-on pas à déplorer aujourd'hui le fameux *pâté* qui macule le manuscrit de Longus ; mais aussi nous aurions un beau pamphlet de moins.

Doit-on permettre la délivrance des livres au dehors ? En thèse générale, non. Une bibliothèque publique est un lieu où l'on va lire, et non où l'on emprunte des livres. Mais que cette règle ne doive jamais souffrir d'exception, voilà qui paraît bien rigoureux, bien exclusif. J'ai traité la question fort brièvement ci-dessus, p. 30. Je n'y reviendrai pas.

Les manuscrits d'une bibliothèque publique sont-ils eux-mêmes du domaine public ; et le premier venu peut-il, sans l'agrément de personne, les copier et les publier à son compte ? La négative ne semble pas douteuse. Un manuscrit est une propriété privée dont le possesseur a droit de se réserver l'usage exclusif ; il lui est loisible de le publier ou de le laisser inédit ; d'en donner des extraits, ou d'en confier la publication à qui bon lui semble. Ce principe, que nous avons vu contester na-

guères, à l'occasion d'un manuscrit de la bibliothèque de Lille, sert de règle de conduite à MM. les conservateurs de la bibliothèque royale à Paris. Un article des statuts de ce vaste établissement porte qu'aucun manuscrit ne pourra être publié sans la permission écrite du Conservatoire.

De tout temps, comme on voit, les dépôts publics ont eu à se garantir des voleurs de livres, de manuscrits et de chartes; mais aujourd'hui ces forbans sont devenus, paraît-il, plus nombreux que par le passé, tant a grandi parmi nous l'amour de la science, Il m'en coûte de ne pouvoir signaler ici quelques hommes connus par des succès littéraires, plus connus ou plus dignes de l'être par les ravages qu'ils ont exercés à Lille, à Arras, à Paris. Qu'ils aillent en paix, et que ceci soit dit en passant pour avertir MM. les bibliothécaires et archivistes. Jamais un lecteur ne doit être laissé seul. Jamais on ne doit le perdre de vue; mieux vaut passer pour méfiant et soupçonneux que de compromettre la sûreté d'un dépôt. Au reste, il n'est pas impossible de concilier l'austérité du devoir avec l'urbanité obligeante qui est exigée dans nos fonctions. Si quelqu'un se formalise, comme dit Plempius, c'est à lui de s'éloigner : *esto procul.*

Mais il est un genre de bibliothèques publiques où l'on peut tempérer beaucoup les rigueurs administratives. Là il est permis d'être complètement libéral; il faut même souvent porter la confiance presqu'à ses dernières limites; cela est dans l'esprit de l'établissement. Je veux parler de ces institutions qui donnent à domicile des livres destinés à l'instruction et surtout à la moralisation du peuple. Lille, Cambrai (1), Hazebrouck et Le Câteau

---

(1) Du dernier rapport fait au conseil de la bibliothèque charitable de Cambrai, le 7 décembre 1840, il résulte que les distributions, toujours croissantes, se sont élevées, en 1838, à 31,648, progression de 5,000 sur l'année précédente; et en 1839, le progrès n'a pas été moindre, puisque le chiffre des registres de distributions monte à 37,120, 6,000 en plus que l'année précédente. Voyez l'*Émancipateur* du 30 décembre 1840.

possèdent aujourd'hui des bibliothèques de cette nature, bibliothèques vraiment libérales, vraiment dignes d'être encouragées. Je m'honore pour mon compte d'être l'un des fondateurs de celle de Cambrai; j'y ai vu l'heureux accomplissement d'un vœu que j'avais émis dans une occasion solennelle, en disant :

« Substituez aux vaines et décevantes théories de la politique le goût et l'amour des lettres. Faites, par leur moyen, pénétrer jusque dans les derniers rangs de l'ordre social une instruction douce, morale, appropriée à la situation de chacun. Que les bons livres, que les chefs-d'œuvre avoués par la raison et le droit sens soient rendus populaires. Que des bibliothèques rurales soient établies dans les moindres localités, et que là, l'humble villageoi et sa famille trouvent des trésors à leur portée, des livres dont la mère puisse permettre la lecture à sa fille. Qu'au sein de nos villes la charité ne soit pas moins empressée de déposer un bon ouvrage dans l'asile du pauvre que d'y porter de l'argent et du pain..... »

La Société royale des sciences de Lille vient, dans le programme de ses prix pour 1841, d'encourager la formation de bibliothèques agricoles et morales. Honneur à elle !

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

BIBLIOTHÈQUES PARTICULIÈRES.

Avant d'aborder les collections de livres formées dans le département par quelques amateurs distingués, on nous permettra de signaler ici avec quelques détails la bibliothèque annexée au grand dépôt historique et administratif que possède le département du Nord.

CHAPITRE PREMIER.

BIBLIOTHÈQUE DES ARCHIVES GÉNÉRALES DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Ces archives, que nul autre établissement dans nos provinces n'égale pour la richesse des documents historiques, peuvent être considérées elles-mêmes comme une immense bibliothèque manuscrite, où reposent les titres les plus précieux de l'histoire des Pays-Bas et de leurs rapports avec toutes les contrées de l'Europe. Depuis six ans que la garde de ce dépôt m'a été confiée, je me suis efforcé d'y continuer l'œuvre des Godefroy, qui, pendant plus d'un siècle, l'ont administrée si utilement dans l'intérêt de l'État et dans celui de la science. MM. de Godefroy n'avaient à diriger et à exploiter que les archives de l'ancienne chambre des comptes de Lille et du bureau des finances; ma tâche, à moi plus faible, est devenue bien plus grande par l'adjonction des archives de toutes les communautés religieuses supprimées

en 1791; par celles des intendances de la Flandre wallone, de la Flandre maritime, du Hainaut et du Cambrésis; puis enfin par les archives modernes de toutes les administrations qui se sont succédé dans ce département depuis cinquante années (1).

Mes illustres prédécesseurs, qui ont tant fait, m'ont donc laissé beaucoup à faire; et à mon tour, je ne puis manquer de léguer encore à mes successeurs une immense besogne. Celui qui vient peut dire à celui qui l'a précédé, comme Foppens à Aubert Le Mire :

> . . . . *Spicas liquisti mille legendas.*
> *Post messem curas juvat intendisse secundas,*
> *Non tamen extremas* (2).

Du reste, ce n'est point ici le lieu d'énumérer les richesses de nos archives; je n'ai à parler que de la petite bibliothèque qui s'y trouve annexée, sauf à indiquer très-sommairement en outre quelques documents capitaux qui se rattachent à mon sujet.

Les imprimés que nous possédons n'ont rien de remarquable;

---

(1) Voici les publications dont ce vaste dépôt m'a fourni, jusqu'à ce jour, le sujet ou les éléments : 1.° *Notice sur les archives de l'ancienne chambre des comptes de Lille*, brochure in-8.°, Lille, 1835; 2.° *Recherches sur les premiers actes publics rédigés en français*, broch. in-8.°, Lille, 1837; 3.° *Nouveau programme d'études historiques et archéologiques du département du Nord*, in-12, Lille, 1837; 4.° *Analectes historiques ou documents inédits pour servir à l'histoire des faits, des mœurs et de la littérature*, in-8.°, Lille, 1838; 5.° *Notice sur les archives générales du département du Nord*, in-8.°, Lille, 1839; 6.° *Notice sur les archives communales du département du Nord*, in-8.°, Lille, 1840; 7.° *Correspondance de l'empereur Maximilien I.er et de Marguerite d'Autriche, sa fille, gouvernante des Pays-Bas*, 2 forts vol. in-8.°, avec *fac simile*, Paris, Crapelet, 1840 (cette publication a eu lieu aux frais et sous les auspices de la Société de l'histoire de France); 8.° *Maximilien I.er et Marguerite d'Autriche, Esquisses biographiques*, in-8.°, Paris, 1840.

(2) Diplom. Belg., *Epist. dedic.*

ce sont les livres les plus indispensables à nos travaux. Nous n'avons pas même un Ducange, et en attendant que la nouvelle édition entreprise par MM. Didot soit achevée, la Société royale des sciences de Lille a bien voulu me confier son exemplaire. Je ne mentionnerai donc que des manuscrits (1) :

Théologie, Liturgie, etc.

Obituarium kalendarium omnium sanctorum constitutionis Fratrum sancte Crucis, nove constitutiones seu diffinitiones generalia capituli ordinis Fratrum sancte Crucis, a tempore reformationis ejusdem que facta fuit anno Domini millesimo quadringentesimo decimo usque ad annum millesimum quadringentesimum sexagesimum quartum et ab anno sexagesimo quarto usque ad annum millesimum quadringentesimum nonagesimum octavum simul in unum collecte. — Parchemin; reliure en bois dont il ne reste qu'une partie. — Ce manuscrit paraît provenir d'un monastère du pays de Liége. La fin manque.

Évangéliaire. — In-4.°, vélin, écriture du 15.e siècle, CXVII feuillets et XXXIII; cartonnage moderne. — A la fin on lit : « *Hunc librum dedit venerabilis dominus Pascasius Regis* » *hujus ecclesie beati Piati Sicliniensis canonicus et ipsius* » *ecclesie delegavit in anno Domini millesimo quingentesimo* » *decimo tertio.* »

Obituaire de Saint-Amé, commençant par le mois de janvier

(1) Ne sont pas compris, dans cette nomenclature, 1.° les trente cartulaires de la Chambre des comptes; 2.° le registre des chartes en 82 volumes in-fol. et quantité d'autres recueils mentionnés suffisamment dans ma *Notice sur les archives du département du Nord*, in-8.°, 1839; notice qui, du reste, sera rectifiée et complétée prochainement dans une nouvelle édition.

et finissant au 10 des kalendes de janvier. — Vélin en assez mauvais état, écriture du 14.e siècle; notes en roman.

Martyrologium ecclesie sancti Amati Duacensis. — In-fol., parchemin, reliure en bois vermoulu; écriture du 15.e siècle. La fin manque.

Missel du 15.e siècle. — Parchemin; reliure en bois recouverte de peau de sanglier, garnie en cuivre.

Manipulus curatorum, par Gui de Mont-Rocher. — In-8.o, sur papier, reliure moderne. — La dédicace porte la date de 1330. Sur un des feuillets de garde on lit quelques sentences et dictons.

Miroir des abbesses et prélattes pour clerement y considérer les qualités, conditions et obligations requises pour bien et salutairement s'acquitter de leur prélature suivant la doctrine de saint Benoît en sa reigle. — Petit in-4.o, papier; manuscrit autographe de Jean d'Assignies, abbé de Nizelles, dédié par lui à M.me Catherine de Coupigny, abbesse de Flines, le 19 décembre 1621.

Le livre des observations de l'ordre de Cysteau appellé vulgairement en latin *Liber usuum*, traduit de latin en nostre langue vulgaire en faveur des religieuses dudict ordre, par un religieux de Nostre-Dame de Cambron, l'an de l'incarnation de Jésus-Crist, 1592. — Petit in-4.o de 378 pages; autographe de Jean d'Assignies qui fut depuis abbé de Nizelles. Au-dedans de la couverture, à la fin du volume, on a appliqué le billet mortuaire imprimé de Catherine de Coupigny, abbesse de Flines, décédée le premier février 1632.

Ex sacro concilio Basiliensi. In hoc continentur ea quæ sequuntur : primo, decretum de conciliis generalibus celebran-

dis. — Item decretum de electionibus et confirmationibus. — Item decretum de conciliis provincialibus et synodis episcopalibus ac capitulis generalibus reliquis. — Item sexta decima sessio sacri concilii Basiliensis de adhesione Domini nostri papæ et revocatione certarum bullarum. — Cahier in-fol., parch., écriture du XVI.e siècle; sceau du concile, en plomb.

Jurisprudence.

Recueil d'avis, consultations, jugements, relatifs aux coutumes d'Artois, d'Aire, de Saint-Pol, etc. — In-fol., papier, 290 feuillets; écriture du 18.e siècle.

Questions, résolutions et conclusions de droit canonique. — Gros in-fol., papier. Provenant des Bénédictins Anglais. — Ce sont pour la plupart des dissertations originales signées par les théologiens les plus renommés de cette communauté.

Somme rurale de Boutillier. — In-4.o, papier, reliure moderne; 273 feuillets, écriture du 15.e siècle. — La table se trouve insérée, par inadvertance du relieur, entre le 31.e et le 32.e feuillet.

Lectura Baldi super toto Infortiato. — 1 volume in-fol., papier; reliure moderne en carton; à deux colonnes; écriture du XV.e siècle surchargée d'abréviations. La première page porte des ornements ou fleurons coloriés et rehaussés d'or. Ce volume provient de la bibliothèque des Carmes de Dijon. — Lectura Baldi super quinque libris Codicis. — In-fol., papier, écriture du XV.e siècle, à deux colonnes, reliure moderne en carton. La première page est ornée de fleurons richement coloriés et rehaussés d'or. Provenant des Carmes de Dijon.

Histoire religieuse.

Notæ pro ordine Cisterciensi, collectæ à F. Joanne de le Barre religioso B. M. de Laude, dedicatæ reverendo admodum domino Anthonio du Quesne abbati. . . . . anno 1654. — Petit in-fol., papier, reliure en veau avec fermoir; 353 feuillets.

Constitutions des sœurs de la Présentation de la Vierge dites de S. François de Sales, à Lille. — In-fol. papier, 119 pages.

Origine de la fondation de cette Maison des Pauvres Clairisses de cette ville de Lille, escrit par S. Jeanne de la ✠ dite Becquet, commencé le 2 de juin 1670. — Petit in-4.°, papier; 367 pages.

Registrum actorum notabiliorum a decessu piæ memoriæ reverendi admodum domini D. Joannis Foucard Laudensis abbatis trigesimi tertii. 1654-1742. — In-fol. relié en veau, papier. — Contenant en outre un répertoire des *antiquités* les plus remarquables de l'abbaye sous les titres suivants: *Series abbatum.* — *Fundatores.* — *Benefactores.* — *Monumenta.* — *Quædam alia notatu digna extracta de veteri manuscripto.*

Anonymus author miraculorum S. Rictrudis ex M. S. Marchianensi. Vita et Miracula S. Rictrudis. — Petit in-fol., papier, cartonnage en mauvais état; copie du 17.e siècle. — Inséré en entier dans les *Acta sanctorum*, par Daniel Papebrock, en longs extraits dans les *Acta SS. Belgii*, par Corn. Smet, IV, 504 et seq. La division des chapitres n'est pas la même.

Catalogus abbatum ac religiosorum cœnobii B. Mariæ de Laude, quorum nomina reperiri potuerunt ab anno fundationis

usque ad 1564 et deinceps; par F.-M. Gouselaire (1). — In-fol., reliure en veau, papier. — On trouve à la suite des notes consacrées à chaque abbé une liste des religieux contemporains.

Extraits historiques concernant l'abbaye d'Anchin et autres monastères du pays. — Petit in-4.° — La première pièce du recueil est intitulée : *Quæ agi consueverunt vacante sede in Aquicinctensi monasterio.* A la fin du volume, on a écrit; dans un sens contraire au premier titre, une quantité de pièces rithmiques, rébus et allusions. La première est intitulée : *Exhortatio rythmica ad omnes Christi sacerdotes cujusvis dignitatis, gradus, ordinis, et status, maxime vero curam animarum habentes, authore incerto, Tetrasticon.*

Catalogus abbatum monasterii B. M. de Laude juxta Insulas, 1643. — In-fol., parchemin endommagé par l'humidité. — Ce catalogue donne aussi les noms des religieux, à la suite des détails relatifs à chaque abbé.

Particularités de l'abbaye de Marquette, depuis l'an 1412 jusques à présent 1663, compris l'an 1680. — In-fol., papier, recouvert en parchemin, 81 feuillets, écriture du XV.e, du XVI.e et du XVII.e siècle, contenant : Liste des abbesses avec un mémorial des faits remarquables qui ont eu lieu sous leur prélature (1226-1612), rédigée à l'instance de Jacqueline de Bailleul; précédée d'une notice sur Jehanne de Constantinople, fondatrice de ladite abbaye, et suivie 1.° d'un recueil de quatrains composés pour chaque *prélate;* 2.° d'une liste des reli-

(1) Michel Gouselaire, né à Mérignies, le 11 décembre 1629, fit profession à l'abbaye de Loos, le 8 mai 1650, et mourut le 3 décembre 1706. On lui doit une bonne histoire inédite de son abbaye et divers autres travaux historiques. Les biographes ne le mentionnent pas.

gieuses de cette maison qui ont obtenu la dignité abbatiale dans d'autres monastères du même ordre.

Recueil de faits mémorables, commençant : *A perpétuel mémoire on mist en escript de cui et en quel temps ceste abbeie de Marquette fut fondée*, etc. — In-fol., papier, reliure en veau, écriture du 16.e siècle. — On trouve, dans ce volume, un catalogue (latin-français) des abbesses, dressé en 1534 par Claude de Brouseval, confesseur de ladite abbaye, sous les auspices de dame Agnès de Croix. On y remarque aussi quelques chronogrammes et des pièces qui ne paraissent avoir aucun rapport avec l'abbaye, entre autres un dialogue de *S. Elzéar conte d'Arian* sur *le gentilhomme parfait*, contenant dix *commandements* rédigés en prose et en vers pour *servir de règle à toutes les familles chrétiennes.*

Registre pour le couvent de Sainte-Ursule de la ville de Lille dans lequel sont escrits les noms des religieuses, tant celuy qu'elles avoient au monde que celuy de la religion, tant de celles de Saint-Omer, lesquelles sont venues faire ce cloistre, que de toutes celles qui en avant ont faits leurs entrées, vestures et professions dans cette maison de Lille, le jour de leur mort, les noms de leurs parens, qualitez et les lieux de leurs demeures, le tout soubscrit en suite et en la forme qu'en ordonnoient les constitutions. — In-fol., papier, recouvert en parchemin, écriture du 18.e siècle.

Petit livre de l'abbaye de Flines. — In-4.o, papier, écriture du XV.e siècle. — Nous ne mentionnons ce recueil que pour les pièces ci-après qui nous ont paru d'un certain intérêt pour l'histoire des arts : 1.o *S'ensieut la devise d'une table d'autel située et mise à l'autel de Nostre-Dame au cuer des converses de l'église et monastère de Flines faicte l'an mil IIIIc XLVIII.* — 2.o *Sensyeut la devise et façon du sépulcre tant es formes et figures des*

ymaiges comme la manière et devise de la peinture. Ce manuscrit contient en outre une chronologie des abbesses de Flines, depuis la fondation jusqu'en 1518.

Livre historial de la maison de l'Oratoire de Douay, l'an 1690. — In-fol., papier.

Les constitutions des sœurs Augustines réformées d'Armentières. — Petit in-4.°, papier, 128 pages; écriture du 17.e siècle.

Extraits historiques concernant diverses abbayes de Flandre et de Hainaut, et particulièrement l'abbaye de Marchiennes. — Petit in-4.°, papier, écriture du 17.e siècle. — D'une note écrite au revers de la couverture en face du titre, on pourrait croire que l'auteur de cette compilation est un moine de Marchiennes nommé Adrien Pottier, qui l'aurait écrit en 1626. Au-dessus de cette signature, on lit la devise suivante qui fait allusion au nom du compilateur : *Opus manuum figuli*, Jérém., cap. IV, *Lament.* Ce petit recueil offre les blasons d'un grand nombre d'abbés de Marchiennes. On y trouve une longue pièce de vers français sur la vie de saint Maurant, commençant ainsi :

Très-noble sainct outre humaine noblesse,
Noble deux fois ainsi que fut tout Morant,
Noble en parents et plus noble en humblesse,
Quand tu laissas le monde qui trop blesse
Pour avecq Dieu estre remimorant, etc., etc.

Sur la marge, on a dessiné le prétendu blason de saint Maurant qui, en sa qualité de parent de Dagobert, porte mi-parti d'or et d'azur à trois fleurs de lys.

Histoire civile.

Mémoires de Théodoric Sonoy, gouverneur de la Nort-Hollande et lieutenant du prince d'Orange au 16.e siècle. —

Papier, écriture du temps. — En tête de la première page, on voit le portrait gravé de Sonoy et le blason de ses armes. Le compilateur insère d'abord un long fragment en flamand de la chronique de Pierre Bor, receveur de la Nort-Hollande; puis un autre extrait d'Emmanuel de Meteren. Après quoi *s'ensuit l'extraict d'un livre faussement intitulé les lauriers de Nassau*, folio 23, avec une réfutation marginale provenant, à ce qu'il paraît, de Sonoy lui-même. Viennent ensuite diverses lettres adressées à Théodoric Sonoy. Cette correspondance et ces mémoires, qui tendent à justifier Sonoy des atrocités dont sa mémoire est flétrie, paraissent contenir des pièces tout-à-fait inconnues. — In-f.°, papier. — Sur la couverture on lit cette inscription qui fait sans doute allusion au contenu du livre : *Ex fumo dabit lucem*, anno 1613. Dans un liminaire resté en blanc pour la plus grande partie, quelques feuillets sont remplis par *Historia brevis et particularis de matrimonio Lamberti Sonoy ab dom. Arnoldo de Buckel* (1), avec quelques blasons des alliances de cette famille.

Manuscrit in-fol. sur papier, cartonné, contenant : coté A, 69, 1.° Mémoires de Monsieur le duc d'Angoulême touchant ce qui se passa en France depuis la mort d'Henry troisième jusques à l'advènement d'Henry quatre à la couronne. — 167 feuillets, belle écriture du 17.e siècle; imprimé à Paris, Barbin, 1667. — 2.° Journal historique des rois Henry III et Henry IV (1585-1590); 53 feuillets, écriture contemporaine. — On lit en note sur le premier feuillet, recto : « Ce discours a esté recueilly » pendant les troubles dedans la ville de Paris où l'auteur a » esté nécessité user de quelques termes, noms et qualitez » communs en ladite ville de crainte d'être surprins par les » séditieux et courir fortune. »

---

(1) Cet opuscule d'Arnold de Buckel paraît n'avoir été connu ni de Foppens ni de Paquot.

Abrégé des services rendus à Messeigneurs les députés des Estats de la ville de Lille et châtellenies dudit Lille, Douay et Orchies, par Louis Calcan (1), huissier de leur chambre d'audience; « avec les noms et la distance qu'il y a de toutes les » villes, bourgs, villages et hameaux contribuables ausdits » Estats depuis la ville de Lille jusqu'au mesme lieux. Ensemble » la déclaration des seigneurs dont les villes, bourgs, villages » et hameaux appartiennent; les routes et chemins qu'il faut » prendre et tenir pour quatre, six, huit, dix, douze et qua- » torze hommes envoyez exprès porter des mandemens sur » tous ces lieux pour le service du roi et de l'estat, sans leur » desfourvoyer. De mesme pour sçavoir la distance qu'il y a » depuis les portes de ladite ville jusqu'aux bornes d'icelle qui » sépare les jurisdictions de la ville de Lille et châtellenie dudit » Lille. Comme aussi une instruction bien nécessaire pour ceux » qui seront employez dans les armées et sièges de villes à la » conduite des chariots, pionniers, travailleurs et autrement, » et finalement toutes terres des villes, bourgs, villages et » hameaux abordans aux grands chemins royaux qui meinent » de ladite ville ès villes ès environ d'icelle. De plus les envi- » rons de la ville de Lille, Lannoy, Tournay, Orchies, Mar- » chiennes, Douay, Pont-à-Wendin, La Bassée, La Gorgue, » Armentières et Menin, au cas que l'estat auroit besoin de » faire estre des chariots, pionniers et autrement lesquelles » villages sont plus près des mesmes lieux et plus à la main. » Autrement pour abrevier au lieu de se rendre en onze » diverses places comme cy dessus, elles sont ici réduittes en » quatre, sçavoir : Lille, Tournay, Douay et La Bassée, en- » semble la quantité des ponts et aqueducqs, comme aussy les

(1) Le catalogue de M. Lammens, de Gand, III.e partie, p. 382, mentionne une *Oraison funèbre sur le trespas du Sgr. Max. de Gand à Villain*, par Calcan, in-12, Lille, 1645.

» barrières faites et pozées sur les grands chemins de Tournay, » Arras et Seclin dont Calcan a esté entremis. » — 1645, in-fol., papier, relié en parchemin, 208 feuillets.

Création de la loy de Lille, depuis 1463 jusqu'à 1728. — In-fol., papier, écriture du 17.e siècle, volume un peu endommagé par l'humidité. — En tête de cette nomenclature curieuse des magistrats de Lille pendant plus de deux siècles et demi, on trouve : « 1.° *Dictons sur les mois de l'année ;* 2.° *Histoire des premiers comtes de Flandre*, commençant par ces mots : « Les » anchiennes histoires nous comptent qu'au temps du roy » Charlemaigne... » ; 3.° *De la ville de Lille et de la fondation d'icelle ;* 4.° *Lettres de la création de la loy donnée de la contesse Jehenne l'an* 1235 *au mois de may.* En latin et en roman, suivies de diverses lettres de priviléges. A la fin du volume on a inséré un certain nombre d'autres lettres concernant le magistrat et les privilèges municipaux de la ville.

Extraits et notes diverses sur l'histoire et les institutions de Lille. — Manuscrit sur papier, petit in-fol., 117 feuillets. — En tête est un cahier détaché intitulé : *Journal du siége de Lille en l'année* 1708. En-dedans de la couverture de parchemin on voit les armes de Ghesquière de Limbreck et au-dessus : « Ce livre appartient à M.lle Angélique Pollet, veuve de » l'advocat Sallembier. Elle l'a presté au soussigné Hippolitte » de le Fortrie. »

Registre des traitez et accordz sur le faict des troubles derniers commenchés l'an XVc LXXVII et pour la réduction des villes ayant tenu party contraire à Sa Majesté. — Coté T. 50.

Réfutation instructive du système de M. de Bombelle, brigadier des armées du roy, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, cy-devant mestre de camp d'un régiment d'infanterie, qui a pour titre : Traité sur l'exercice et les prin-

cipales évolutions militaires qu'il serait nécessaire de faire exécuter à l'infanterie. — In-fol., papier, rel. en veau ; 198 pages ; écriture du 18.e siècle. Coté B 58.

Histoire littéraire et artistique.

De familia Hangouartiana. — In-fol., papier, écriture du 16.e siècle. — Ce recueil contient : 1.° *Oratio in D. Guilelmi Hangouart D. de Pletre et Arlesie presidis memoriam*, avec cette épigraphe : *Deus refugium in cunctis rebus.* Espèce d'oraison funèbre par Antoine Meyer, précédée d'une élégie anonyme portant des corrections. Le discours est très-long et offre de curieux documents, non-seulement sur la famille Hangouart, mais même sur l'histoire des Pays-Bas au XV.e et au XVI.e siècle. 2.° *Doctorum aliquot virorum epitaphia et elegia in D. Guilelmum Hangouart Arthesiæ presidem.* Ces épitaphes précédées d'une longue élégie d'Antoine Meyer, avec des corrections, sont très-nombreuses et presque toutes en latin. Il y en a une en grec de Jean Silvius. Parmi les auteurs des autres on remarque Jacques Le Mieuvre, Michel Sensius, Adrien Sartago, François Gillon de Lens, Jean Bruno, Nicaise Ladan, Janus Douza, Hubert Clericus ou Leclerq, chapelain de Saint-Pierre de Lille, Henri de Messine, Jean Desplanques, Pierre Philicinus (1). 3.° *Excerpta ex variis operibus Guilelmo et Vallerando dedicatis.* 4.° *Divi Chrysostomi homiliam in versiculum prophetæ* FRUSTRA TURBATUR OMNIS HOMO VIVENS, *et ibidem de eleemosina, humanissimo viro regiis eleemosinis prefecto Wallerando Hangouarto* (2) *Insulensi, Michael Scrinius Dautis-*

(1) Parmi ces auteurs, il en est plusieurs que Foppens et Paquot n'ont pas connus.

(2) Nous avons parlé ci-dessus, p. 123-124, à la note, de Wallerand Hangouart, comme protecteur des gens de lettres.

canus latinam fecit officiose voluntatis ergo. 5.° *Adhortatio christiana ad excitandos juventutis animos.* 6.° *In veram militiam hendecasyllabi*, et autres pièces de poésie parmi lesquelles une pièce en français commençant ainsi :

« Cognois amy, et prens bien garde
» Qu'en tous tes faictz Dieu te regarde.... »

7.° Enfin une composition musicale sur la devise de Wallerand Hangouart : *Injuriarum remedium oblivio*, par Gaspard Othmayr.

Statuts de l'Université de Douai. — In-fol., papier (1).

Inventoire faict et renouvellé en la ville de Bruxelles en l'an seize cens quatorze par Philippe Stercke, conseilleur et commis, et Paul de Croonendaele, aussy conseilleur et greffier des finances à ce commiz par lettres patentes de leurs alteres en date du septiesme de septembre seize cens unze transcriptes cy-

---

(1) Voici les termes du chapitre concernant les imprimeurs et libraires :

JURAMENTUM LIBRARIORUM. Ego N. juro quod officium meum fideliter absque dolo et fraude exercebo, quodque in auctionibus publicis ac alias vendendo atque taxando libros, juste, legaliter, ut sciero, ut potero ac sine fraude, me geram et quod salario mihi per Universitatem constituto vel constituendo contentus ero, nec amplius exigam vel recipiam, nisi mere volontarie detur... — Librarii et librorum compactores et impressores jurent quod abstinebunt ab impressione, emptione, venditione, donatione aut alia quamvis emissione, usu, lectione et compactione quorumcumque librorum quos scient vel suspicabuntur hæresim continere aut alias de hæresi suspectos.

. . . . . .

. . . Librarii à scholaribus qui nondum vigesimum quintum ætatis annum compleverunt, absque expresso consensu regentis pædagogi, si artistæ sint, alioqui absque expresso consensu rectoris et hospitis de concilio Universitatis existentis per se vel per alium quemcumque, quovisque sit colore seu ingenio, non emant, seu vendendos vel etiam pignori accipiant vel teneant ullos libros, sub poena sexaginta grossorum monetæ Flandriæ ipso facto incurrenda, et nihilominus teneantur hujusmodi libros restituere regenti, si artistæ libri fuerint, alioqui ad manus rectoris absque pecuniarum restitutione.

devant par copie, et ce de tous les livres appertenans à leurs dites alteze que feu Philippe Borluut vivant conseillier garde-joyaulx et premier roy d'armes at eu en garde; lesquelz livres ont esté par ledict commis des finances Stercke et conseiller Croonendaele délivrez à Adrien de Riebeke à present conseillier et premier roy d'armes, pour par luy estre gardez et conservez comme il appertient. — In-fol., papier; 225 feuillets. — A la fin setrouvent les lettres-patentes, en date du 20 septembre 1617, qui conférent à Aubert Le Mire la garde des livres appartenant aux archiducs, avec titre de *bibliothécaire* (1).

Catalogue de la bibliothèque de M. de Buissy, président du parlement de Flandre, émigré; dressé le 26 brumaire an IV, par Claude Dubreuil, Pierre-Lambert Broutin, Pierre-Joseph Wagon, Stanislas-Joseph Durutte et Georges-François Bouchez, commissaires au dépôt littéraire de la commune de Douai, sous la surveillance de Charles-Joseph Monteville, bibliothécaire national. — In-fol., papier.

Inventoires et mémoires de joyaux, etc. — In-fol., papier, côté M 134 *bis*. — On y trouve les trois inventaires insérés dans la *Biblioth. Prot.* de M. Barrois : 1.° p. 227-232; 2.° 233-308; 3.° 309-313.

Marchianus liber statutorum facultatis artium. — Petit in-4.° contenant : *Tenor bullarum summi pontificis Pii quarti pro erectione et institutione Universitatis Duacensis.* — Copie des droictz, priviléges, franchises et libertez des estudians en l'université de la ville de Douay. — *Sequitur descriptio scholæ Universitatis studiorum Duaci.* — *Statuta facultatis artium*

(1) C'est à cette époque seulement que la charge de *garde de la librairie* cesse de faire partie des attributions du *garde-joyaulx*.

studii generalis oppidi Duacensis (1). — *Sequuntur juramenta per facultatem ordinata.*

Collections diplomatiques.

Recueil de notes et de titres relatifs au couvent des Dominicains de Lille. — In-fol., papier, écriture du 18.e siècle. — On lit sur le revers de la couverture en parchemin : « Nota » que ce livre est des plus curieux et des plus intéressants. » Ainsi il est nécessaire de le conserver avec soin, attendu que » les obligations de la maison y sont rappelées. Ce 13 octobre » 1770. Signé : *F.-H.-J. Desruelles*, dominicain. »

Le recoel et les coppies de ce qu'on a envoyé en court de Rome de ce que on y povoit avoir affaire pour le parfaict et accomplissement des permutations des éveschés de Chartres et Tournay, d'entre monseigneur le cardinal de Liège, évesque de Chartres, messire Loys Guillard, évesque de Tournay et messire Charles de Croy abbé d'Afflighem, etc. — In-fol., papier, écriture du 16.e siècle.

Sommaire et répertoire des titres de l'abbaye de N.-Dame du Repos, à Marquette; fait en l'an 1699 par F. M. Gouselaire. —

---

(1) Sous le titre *De libris audiendis et prolegendis*, on lit ce qui suit : « Admittendi ad logicam Aristotelis debent audivisse aliquod compendium dialectices, nisi aliud videatur regentibus ex certa causa. Cupiens ad gradum licentiæ » in artibus admitti debet hos libros audivisse : Prodidagmata Hunæi vel alterius, » Isagogen Porphirii, librum prædicamentorum Aristotelis, utrumque de interpretatione, utrumque priorum et posteriorum analyticorum, duos topicorum, primum nimirum et secundum priorem elenchorum, octo physicorum, tres de cœlo, » duos de generatione et corruptione, tres meteororum, tres de anima, libellum » de sphæra, et aliquot tractatus æthices et metaphysices; atque omnes hi libri » qui in pædagogiis doceri consueverunt doceantur ad commodum et profectum » scholarium atque vel ante vel post prandium, secundum ordinationem regentium. »

Beau volume in-fol., papier, rel. en veau, 621 pages; précédé d'une dédicace à madame Elisabeth de Crevant de Humières, abbesse, et d'une table des matières rangées par ordre alphabétique.

Recueil et copies des titres de l'abbaye de Marquette. — Commencé en 1767 et achevé en 1769. 11 volumes in-4.°, papier, rel. en veau; le dernier, intitulé *Répertoire*, est une table des sommaires qui renvoie aux titres copiés dans la collection.

Mémoire des acquêts de l'abbaye de Marquette. — Petit in-fol., parchemin, 46 feuillets. — Au feuillet 37.e, est un état des pertes supportées par l'abbaye en 1297, le lendemain de la Nativité de N.-S., probablement à la suite de la bataille de Furnes, où Robert, comte d'Artois, défit Guy, comte de Flandre.

Répertoire des priviléges du couvent de l'Abbiette. — In-fol., papier, en mauvais état. Écriture du 15.e siècle.

Registrum titulorum monasterii Laudensis sub reverendo admodùm Domino D. Joanne Foucard, 1647. — 5 vol. in-fol., papier, folioté; en mauvais état. — 1.° Ce registre ne renferme que 143 titres au lieu de 294. Les 49 premiers titres sont authentiqués par Dom Quemsert, religieux bénédictin, chargé par le roi, en 1776, d'envoyer copie desdits titres au *Bureau des chartes*, à Paris. Il y a une lacune depuis le N.° 106 jusqu'au N.° 257. Table. — 2.° Contenant *Rotulus II* à *IX* inclusivement. — 3.° Contenant : 1.° *Rotulus decimus*, 79 titres avec table; 2.° *Tabula titulorum ecclesiæ;* 3.° *Rotulus decimus septimus;* des 199 titres que la *table* attribue à cette section, 66 seulement se trouvent dans ce volume. — 4.° Contenant *Rotulus decimus quartus*, 201 titres. — 5.° Contenant *Rotulus de-*

cinus quintus; incomplet; 256 titres: la table lui en attribue 295.

Registre aux lettres du chapitre de l'église collégiale de Saint-Amé à Douay (1752-1782). — In-fol., papier.

Chi après siwant sont contenut li escrit en rentes, en tieres, en preis et en autres choses qui appiertiennent à le court de Hiellignies qui est del église de Felines, lesques choses sont destinctées par rebrikes de nombres ensi qu'il sensuit chi apriès. — Petit in-4.°, vélin, écriture du XIII.e siècle.

Registre auquel sont reprins tous les lettres et documents tant spirituels que temporels de ce couvent des PP. Minimmes de Lille. — Gros in-fol., papier, rel. en veau, garni de fermoirs, écriture du 17.e siècle. — Les pièces transcrites sont authentiques. Le texte n'occupe qu'un quart du volume.

Copiæ instrumentorum (Jésuites de Douai), 1569-1613. — In-fol., papier.

Brief des pancartes, lettres d'achats des maisons et héritages; des rentes, transports ou recognoissances d'icelles; des fondations, droicts, priviléges et d'autres tittres concernants le couvent de l'ordre de nostre glorieux père S. Augustin de cette ville de Lille; le tout extraict, collationné avec les originaux, authentiqué et rapporté selon l'ordre et le N.° du ferme dudit couvent, depuis l'an mil six cent quattorze, que fut ledit ordre de Saint-Augustin admis en cestedite ville. Enregistré en la forme présente par Jacques de la Porte, prieur de ce couvent, l'an mil six cent quarante, lesdittes lettres collationnées et autentiquées par maistre Michel Le Duc, prestre, et Guillaume de Tenre, notaires publicqs résidents à Lille, jusques à l'an..... (1714). — In-fol., papier, 513 pages. — Ou *Brief* des titres

qui concernent les Augustins de Lille (1644-1714). — In-fol., papier, 513 pages. — Les pièces copiées sur les originaux sont authentiquées par M.e Michel Le Duc, prêtre, et Guillaume de Tenre, notaires.

Recueil de titres concernant l'abbaye de Flines. — In-fol., vélin, écriture du XVI.e siècle.

Cartulaire de Marchiennes. — In-fol., vélin, reliure en bois recouverte d'un cuir parsemé de fleurons et de fleurs de lys; 17 feuillets liminaires, 378 pages, total 412 pages. Écriture du XIII.e siècle, à deux colonnes, initiales peintes; 24 portraits de papes, d'empereurs, de rois, d'archevêques, d'évêques, de comtes de Flandre et de Hainaut, et d'autres seigneurs, placés en tête de bulles, chartes ou diplômes émanés de ces personnages; savoir : Calixte II, Eugène III, Alexandre III, Charles-le-Chauve, le roi Lothaire; Samson, archevêque de Reims; Lambert, évêque d'Arras; Alvise, évêque d'Arras; Godescalque, évêque d'Arras; André, évêque d'Arras; Milon, évêque de Thérouanne; Burchard, évêque de Cambrai; Nicolas, évêque de Cambrai; Simon, évêque de Tournai et de Noyon; Gérauld, évêque de Tournai; Bauduin, évêque de Noyon; Bauduin, comte de Flandre; Bauduin, comte de Hainaut et de Valenciennes; Charles, comte de Flandre; Thierry, comte de Flandre; Philippe, comte de Flandre et de Normandie; Raoul, comte de Vermandois; Bauduin, comte de Hainaut; Simon d'Oisy. Ce beau cartulaire a été heureusement retrouvé, avec quantité d'autres pièces originales, au greffe de la cour royale de Douai, où le tout avait été déposé en 1792. Cette portion d'archives nous a été gracieusement remise par M. Lagarde, greffier en chef de la cour, suivant autorisation de M. le garde-des-sceaux, donnée en août 1840.

Livre à coppies des priviléges appertenant à Mesdames relli-

gieuses, prieuse et couvent de Nostre-Dame que on dit l'Abbiette en Lille. — In-fol., papier ; 184 feuillets.

Che sont li transcript des chartres et priviléges del église de Felines. — Petit in-4.° très-épais, vélin, rel. en bois recouvert de veau et garni de cuivre avec fermoirs de peau de buffle. — écriture du XIII.e siècle ; 272 pièces, table.

Livre de compte de l'abbaye de..... — In-4.°, parchemin, à deux colonnes ; écriture du 14.e siècle, commençant par ces mots : *Initium compoti sororis Margarete de Villers anno Domini M° CCC° XXXIIII°.*

Livre rouge ou livre à coppies des priviléges appartenant à mesdames religieuses, prieuse et couvent de Nostre-Dame que on dist l'Abiette en Lille, extrait hors d'un livre en parcemin couvert de rouge où sont contenues toutes lesdites coppies autentiquées de saing de notaire. Fait en l'an XV^c seize. — In-4.°, reliure en veau, papier, écrit par Jean de Gand, receveur dudit couvent. — On trouve le texte de plusieurs feuillets copié dans les interlignes.

Titres du collége d'Anchin (1569-1615). — Gros in-fol., papier.

Ce sont les contresommes des despens de madame la contesse de Haynnaut et de Hollande, de Guillaume, de nos demizelles de leur gens, du jour de la Nativité saint Jehan-Baptiste, l'an de grace M CCC et XIX, en paiement le gros denier tornoi pour wit deniers complet jusques au maint. le vigille saint Bietremieu, l'an M CCC XXI ; ce fu en deux ans et IX semaines. — Petit in-4.°, parchemin ; 35 feuillets.

Inventaire des papiers ci-devant transportés de Bruxelles à Lille, qui sont demeurés aux commissaires de S. M. T. C.,

dressé le 7 de mars 1770 par Frédéric Pfeffel, jurisconsulte du roi de France, et Denis-Joseph Godefroy, garde des archives. — Petit in-fol., papier. Coté G 145.

Répertoire des registres reposant soubz eschevins de la ville de Lille où sont enregistrées les lettres, estans en la trésorerie d'icelle ville selon l'ordre de l'*a b c d*, etc. — In-fol., papier; 17.e siècle.

Recueil des principaux titres des États de la Flandre wallonne. — In-4.o, relié en veau; papier; 215 feuillets, écriture du 18.e siècle.

Chest li registres de contes les revenues de le conteeit de Haynau ens ès prouvosteis et ès appiertenanches d'elles ès villes frumées, ès villes campiestres et en toutes les apendanches de le ditte conteeit ki puent appiertenir à Monsigneur le conte en cens, en rentes, en bleit, en avainne et en capons. — Petit in-fol.; vélin; reliure en veau; 254 feuillets; écriture du XIII.e siècle.

Terrier du Franc de Lille. — In-fol., relié en veau; papier; écriture du 18.e siècle.

Répertoire des tiltres, des lettres, des despesches tant pour plusieurs copies des lestres qu'il contient écrit en françois de fondation et autres qui ne se trove que dans ce présent recueille pour ce mémoire de ne c'en défaire jamais à raison qu'il est très nécessaire de le garder. (Abbiette de Lille.) — In-fol., pap., écriture du 16.e siècle.

Ce est le registre aux causes de la court souveraine ma dame Yolent de Flandres, contesse de Bar, dame de Cassel, fait l'an mil CCC IIII^xx et six, pour les causes ventillées et démenées en sa dicte court souveraine, en toutes les terres et chas-

cune d'icelles. — In-fol. sur papier, cartonnage, 107 feuillets dont un huitième en blanc.

Registre aux arrentements de l'abbaye de Loos (1528-1547). — In-fol., papier. A la fin se trouve un catalogue des abbés.

Règle à observer tant dans la perception que pour le soutien des droits des domaines du roy aux termes des ordonnances des quatre membres de Flandre. — In-fol., relié en veau, papier; 665 feuillets, écriture du 18.e siècle. — En tête se trouve une courte notice historique extraite des mémoires de messire Auguste Galland, conseiller d'Etat, garde des titres de la couronne, suivie de l'évaluation de la superficie des 17 provinces des Pays-Bas.

Tableaux généalogiques.

« Généalogie de la très-noble et très-ancienne famille de Ten-
» remonde commençante de Jacquemon de Tenremonde qui
» vivoit en 1341. Les générations antérieures remontantes jus-
» qu'en 1634 sont omises. La présente généalogie extraite de
» celle faite pour la même famille par *Jean Scohier* dit *Beau-*
» *Montois*, au mois de mars 1581, et continuée jusqu'à la pré-
» sente année 1742. » — Dédicace à *Jean-Baptiste de Lannoy*, chevalier des Pretz, etc., contenant *chronographes*, *acrostiches* en vers latins. — « La généalogie ou la dessente de l'antienne,
» honorable et méritable famille de Zouche, à qui Henry
» troisième donna la seigneurie ou manoer de Fulborne-Swains
» dans la province ou conté de Kent, d'où la famille de Zouche
» de Wiltsheire et d'Erbisheire est lignallement dessendue;
» montrant aussi leurs divers mariages et alliances avec plu-
» sieurs honnorables familles et de méryt prises dans les visi-
» tations des année 1569 et 1611; par Richart Serinet George
» Novroy, roy des armes ou maistre des armoiries. » — Famille

de la Hamaide. — Famille d'Egmont. — Famille de *Haynnin*, *Hainin*, *Henin*, *Hanin* ou *Hennin*; deux généalogies dressées en 1660 par Jean-Baptiste Le Blond. — Famille de Zouche. — Famille de Le Sauvage. — Famille de Ruffault. — Famille de Le Maistre. — Descendance d'Adrien Gilleman, écuyer, président de la chambre des comptes de Lille. — « Généalogie » de Philippe de Hautport, escuyer, Sgr. de Pellegrin, etc., » aïeul maternel de messire Ferdinand Ignace Malotau, che- » valier, Sgr. de Villerode; on lit sur la légende :

» Robert, qui s'est acquis ce beau nom de Hauport,
» Fut brave et généreux, hardy comme un lyon;
» Il fit par sa valeur à la prinse d'un Hau port
» Un fait si glorieux qu'il en porte le nom. »

Et sur le frontispice, on voit deux dessins à la plume d'un fini remarquable, dont l'un à gauche représente trois galères (sans doute en souvenir du commandement qui fut confié audit Robert dans la guerre que Charles VI entreprit pour secourir la république de Gênes) et l'autre la prise de Hautport. Cette généalogie contient quelques notes biographiques sur les personnages qui y figurent. — Famille de Cardon. — Famille de Vendeville. — Famille de Ghisvelle. — Dédicace en l'honneur de M. de Hautport, écuyer, Sgr. de Maffles, avec les seize quartiers. Le titre porte : « ..... Qui dum, peracto » summa cum laude fisci munere, examtlatis, cum omnium » admiratione et Universitatis Duacenæ applausu, Deca- » natus laboribus, licentialem lauream consequeretur, grati- » tudinis ergo applaudebat I. V. Bacoalaur. Collegium. » Anagrammes en vers latins et distiques servant de commentaires auxdits anagrammes. — Fragment généalogique de la noble famille de Steelant. — Descendance de Percheval, Sgr. de Belle-Forière. A gauche de la carte est écrit en marge : « Ceste » description ycy faicte en noms et surnoms et armories est

» pour adjouter à une plus antienne, ceste présente ne com-
» mensant seullement que depuis l'ilustre Percheval, Sgr. de
» Belle-Forière, en son vivant chevallier, conseiller et cham-
» bellan de Charles, duc de Bourgogne, et de Maximilien duc
» d'Austrisse; lequel Percheval espousa Jacquelaine de Longue-
» val, lesquels trépasserent et sont gissants leurs corps en l'es-
» glise d'Itre assize proche la ville de Péronne à trois lieux, et
» ce en même année l'an mil quatre cens, iceulx décédèrent, etc.»
Suivent quelques notes sur les descendants dudit Percheval.
— Descendance de Jehan le Josne, chevalier, seigneur de
Contay et de la Motte. — Famille de Carondelet. — Famille de
Castellain. — « Les VIII nobles progénitures de messire Fran-
» cois Le Sauvage, en son vivant, chevalier, seigneur de la
» terre et seigneurie du Maisnil, etc... et gentilhommede la
» maison de madame la reyne Marie de Hongrie et de Bo-
» hème, etc... père de très noble dame madame Françoise
» Le Sauvage, dame héritière dudit Maisnil, etc.... digne
» compagne de messire Francois de Haynin, chevalier, sei-
» gneur du Broucq, Hault-Monstrieul au bois, etc,...et grand
» bailly de la chatellenie de Lille, etc.... » — Généalogie des
d'Haynin. — « Cy s'ensuivent les lignées des roys de France et
» comment les générations sont descendues l'une de l'autre
» et comment ilz sont faillies, et si parle en brief de leurs fais,
» et en quel temps ilz ont regné et combien, et où ilz gisent et
» quielx enfans ils ont eu, et en quel temps la cité de Lutesse
» a commenchié et comment elle fu nommée et comment le
» royaume de Gaule fut nommé France. » Écriture du com-
mencement du 15.e siècle. Ce tableau à la fois généalogique,
chronologique et historique est dédié à tous *nobles qui ayment
bieaux fais*, etc... Il remonte aux *Sicambres* et finit au règne
de Charles VI. Voici quelques-unes des rubriques qui forment
les divisions de la matière : « Comment la cité de Sicambre
» fut commenchié; comment Imbros fu fait duc des Francois;

» comment Marchoufre mua le nom de Lutesse et la nomma » Paris; comment le roi Clovis fut baptisié par saint Remi; » comment Dagobert fit faire Saint-Denis; comment Philippe » le conte de Valois fu fait roy de France; comment il se parti » une grant flotte de gens de Francoion lesquels commencèrent » la cité de Lutesse; comment les Francois luisèrent la cité de » Sincambre, etc., etc. » — Famille des Grassis. — Famille Dufour.

Portefeuilles généalogiques.

Ils contiennent : Famille de Wintere. — Famille de Van Stracéele, Cleenewerck, de Gourdin, Tandt, Briois, Beaulaincourt, Pradelles, Schonheere, Harduin, de Cool. — Famille de Parcays, de Wintere, Woussen, Hieu. — Famille de Ceuvelaere, de Merseman, de Handschoewercker, Hondemarck en Balthazar, etc. — Famille de Top, Cleenewerck, Pradelles, Barton, Lefebvre, Ryckewaert. — Famille de Van Pradelles. — Famille de Capple, de Wachtere, Van Empel, Langhé. — Famille de Tandt, de Schodt, de Somer. — Familles Colpaert, Langhetée, Caron, Rieken, Wellie, Bavelaere, De Vinch, Bieswal, Seenen, Pwens, Van Sassen, Top, Cattelynck, Cleenewerck, Le Roy. — Famille de Moréel, Boeye, de Conynck, Langhetée, Vanfanssen, Lombart, Van de Walle, Broeders, Van Chieux. — Familles des Bryard, Ridekebusch, Garbe, de Jenckers, Waels, Keingiert, de Quienville dit d'Hondeghem. — Familles des seigneurs d'Andrehem, originaires d'Artois et alliés à l'ancienne et noble maison de Pradelles, seigneurie de Palmaert. — Familles de Cerf, Courtois, Hanneron, Vanderbarch, Lemzaem, Zutpeene, Massiet de Couvonge. — Famille des seigneurs de Dixmude. — Famille de MM. de Langhe, seigneurs d'Hollandre, dont le nom est présentement éteint. — Famille d'Hau en Lambrecht. — Famille de M. Cortyl, originaire d'Hazebrouck.

« Nobiliaire généalogique de la ville et châtellenie de Lille, » contenant l'extrait abrégé de tous les anoblissemens enre- » gistrés dans la chambre des comptes de la ville de Lille depuis » l'an 1422 jusques 1625 et les autres jusqu'aujourd'huy, avec » les chevaliers et terres érigées en tittres de même que leurs » écussons raisonnez, etc... In-fol., papier, reliure en veau; » 455 pages, écriture du 18.e siècle. »

Notes généalogiques.

I. *Généalogie de Henri IV.* 1676, par Denis Godefroy. — Généalogie des princes de la maison de Bourbon de la branche de Montpensier, par le même. — Tables généalogiques des seigneurs de Dunkerque, de Gravelines, etc..... par le même. — Inventaire de quelques titres, concernant la maison de Berghes-oh-Zoom, par le même, 1678. — Famille de Buisseret. — Maison de Beauffremez. Coté A 78.

II. *Pièces pour servir à la généalogie des familles suivantes:* 1.° Le comte Thomassin. 2.° Pintaflour. 3.° Henin, Villain, Herbaix, Hovine, Landas, de Lens, Lisle, Houchin. 4.° D'Amman, Bernard, Dubois, d'Aremberghe, de Ligne, de la Marck, d'Egmont, Barbançon, Baudringhien, Thieulaine, Beaufremez, de Poivre, La Rue, Berlaimont, Croy, Melun, Béthune, Melun, d'Estrées, etc.... 5.° Doignies, Rubempré, Hamal, etc.... Dongnies, Ursel, de Robes, Dommessent, de Varenne, etc... 6.° Henin, Hennin-Liétart, etc. 7.° Longueval, Montmorency et Luxembourg, Mailly, Mailly-Couronnel, Mailly de Lannoy, Marbais, Melun, etc.... 8.° Tiercelin, Le Toillier, Duchastel, de Tournay, Tramecourt, Trasegnies, Tilly, de Saint-Vaast, De le Val, Phalem, de Villers au Tertre, Waygnon, Hespel, Dhenin, Wallèse, de Werchin, Luxembourg, Wignacourt. 9.° Le comte Thomassin, Van Pradelles, Top et Spilliaert. 10.° Lombart. 11.° Habert, de Halluin, de la Hamaide, Caron-

delet, Hannedouche, Harchies, Haudion, de la Motte, etc... 12.° Maldeghem. 13.° Egmond, de Lens, Luxembourg, d'Enne, d'Hélaibes, Hornes, Melun, de Fiennes, Fremault, de le Vacquerie, d'Heaubecque, etc..... 14.° Nedonchelle, de Noyelle, Obert, Duchastel, Landast, Montfort. 15.° Berghes, Bernemicourt, Bersacque, Blereau, Borsele, Bournouville, Dubrecq, Brimeu, de la Broye, Canart, Prevost, Tenremonde, Cardevacques, Carnin, marquis de Lillers. 16.° Lannoy. 17.° Hangouart. 18.° Enfants de Philippe-Guillaume de Steenhuys, baron de Poederle, chancelier de Brabant, mort en 1688. 19.° Van de Walle. 20.° Fourmestraulx. 21.° Montmorency. 22.° De Villers. 23.° Vérification (1) des titres de noblesse des sieurs de Cupere, Clays, sieur de Hulst; Pierre Boudens, François de Moucheaux, de Boneem, Guillaume Hardevust, Jacques d'Hardevust, Jacques Zylof, de Schustelaer, Cornil de Piermont de Magistris, Antoine Coorenhuyse; Charles d'Hellin, Jean Harduyme, Alexandre Le Vaillant, seigneur de Steenburgh, Louis de Créquy, Jacques de Bavelaere. 24.° Six pièces justificatives de la noblesse des demoiselles Van Den Houtte (2).— Portefeuille coté A 78 *bis*.

III. *Fragments généalogiques*. In-fol., papier; fort délabré. On lit sur la première page : « Je suis à Martin Douce, paintre, » demourant à la place des Patinniers à Lille, là où pend pour » ensingne Saint-Lucq. » Une grande partie du volume, ou à peu près, étant écrite de la même main que cette note, on peut en attribuer la rédaction ou la compilation à ce même Martin Douce. Il contient : 1.° Des fragments généalogiques sur les

(1) Cette vérification a eu lieu à l'époque où Louis XIV donna l'ordre de désarmer toute la bourgeoisie de Berghes-Saint-Winoc, par suite des réclamations de ceux qui se prétendaient gentilshommes.

(2) Quelques-uns de ces noms ont été devinés plutôt que lus; on réclame un peu d'indulgence pour les incorrections qu'ils pourraient présenter.

familles Croquet, Ségon, Clinquet, Holbecque, Grenet, Handion dit Ghebrechies, Deleval, Fremault, Bernard, etc... 2.° Les généalogies et anciennes descendances des forestiers et comtes de Flandre, commençant : *Lyderic premier de ce nom dit le Duc;* 3.° Extrait des mémoires d'Olivier de la Marche en ce qui concerne les armoiries des princes et princesses de la maison de Bourgogne, d'Autriche et la solennité de la Toison-d'Or à Gand. 4.° Quartiers paternels et maternels de Charles le Lion, empereur de Rome, cinquième de ce nom. 5.° Autres fragments de blasons divers. 6.° Extrait du *Traité des nobles et des vertus par François Lalouette.* 7.° Recueil d'épitaphes et de blasons des églises de Valenciennes, Seclin, etc.... 8.° Les mémoires, armes et épitaphes de la noble maison de Clermès.

IV. *Nobiliaire.* Petit in-4.°, 12 volumes, écriture du 18.° siècle. — Sous divers titres.

CHAPITRE DEUXIÈME.

BIBLIOTHÈQUE DE M. AIMÉ LEROY,

A Valenciennes.

Pour donner une idée de cette collection formée par un bibliophile dont chacun connaît le goût et le savoir, je n'ai rien de mieux à faire que d'offrir un extrait de la lettre qu'il a bien voulu m'adresser :

« Ma bibliothèque renferme environ douze mille volumes. Je n'ai pas de catalogue. J'ai fait graver, pour être placée en tête de mes volumes de prédilection, une vignette dans laquelle on voit un homme livré à l'étude, parmi des livres et des chartes. Au haut on lit : AIMÉ LEROY ; au bas : *Valenciennes ;* et vers le milieu, dans un petit écusson, cette devise : *Mes livres font ma joie.* C'est qu'en effet on est bien heureux avec des livres, ou plutôt on est bien moins malheureux !

» Je ne brille pas par le luxe des reliures ; mais mes livres sont bien collationnés, bien tenus, et d'une bonne condition. Je n'ai pas de collections considérables, je dirai plus loin celle que je possède ; mais je crois ma bibliothèque assez remarquable par l'esprit de suite qui a présidé à sa formation et que je maintiens autant que le local me le permet.

» Sans égard à la forme ni au genre, je place dans le même voisinage les livres qui se rapprochent par l'analogie du sujet. Ainsi rangés, ils satisfont mon esprit et mes yeux. Souvent il me semble que j'ai réuni de la sorte de vieux amis qui se cherchaient. J'ai aussi remarqué fréquemment qu'un livre sans intérêt, étant isolé, en acquérait par suite de son adjonction à d'autres livres ; *tantum series juncturaque pollet !* Beaucoup d'ouvrages doivent une grande partie de leur valeur à la place qu'ils occupent, ce qui rappelle involontairement les imbécilles en fonctions. Voici un exemple de cette classification, qui pour-

rait être déduite avec plus de précision que je ne le fais ici rapidement, à l'aide de laquelle s'enchaînent diverses parties de ma bibliothèque.

LE DERNIER ACTE DE LA VIE, SES CAUSES, SES CIRCONSTANCES, SES SUITES.

» L'homme mourant. Avertissements et consolations que lui fournit la religion. — Écrits pour ou contre la peine de mort. — Derniers sentiments, paroles, actions mémorables des mourants; testaments. — Dernier supplice. Martyres. — La mort naturelle ou donnée à l'homme par son semblable. Manière d'ensevelir ou de conserver nos tristes restes. — Cérémonies funèbres. Formes sous lesquelles la mort est représentée; danses des morts. — Tombeaux, cimetières, promenades, visites, méditations y relatives; recueil d'épitaphes; ce que nos corps deviennent, *de miraculis mortuorum*. — État des ames après le trépas; purgatoire; paradis, sa situation, ses joies; l'enfer, miroir des peines temporaires et perpétuelles. — Jugement dernier. — Dialogues des morts.

» C'est ainsi que j'aime à suivre sur mes rayons le développement d'une pensée, reliée en veau ou autrement, et qu'après avoir vu l'homme se débattant au sortir de la vie, je le retrouve remplissant un rôle plus ou moins heureux dans *la Divine comédie*.

» Pour me détourner d'idées qui parfois pourraient devenir trop sévères, j'ai sous la main une réunion, assez considérable pour qu'on l'appelle collection, de livres sur « les femmes, leur éducation, leurs vertus, leurs défauts, leur malice; la coquetterie, la toilette, beauté, laideur, loquacité. — Les hommes considérés surtout dans leurs rapports avec les femmes. — Le mariage, ses joies, ses tribulations. — L'égalité des sexes, la supériorité de l'un sur l'autre, etc. »

» Je possède en ce genre un assez grand nombre d'ouvrages curieux et rares, dont l'énumération serait trop longue. J'ai

aussi collecté un certain nombre de satiriques, latins ou français, et toutes les traductions françaises, en vers ou en prose, que j'ai pu trouver des *Églogues de Virgile*, ouvrage qui nous charme toujours, parce qu'il nous reporte aux premières et naïves impressions de notre jeune âge.

» Si je vous avais écrit avec plus d'ordre, je vous aurais parlé en premier lieu d'une assez grande quantité de volumes sur toutes les matières qui se rattachent à notre religion, parmi lesquels les ouvrages sur la conception, la naissance, la vie, la passion de J.-C., et les voyages aux lieux saints, tiennent une bonne place.

» Après cela, j'ai dans beaucoup d'autres divisions des séries de volumes ou de pensées plus ou moins développées, notamment en histoire littéraire, biographie et bibliographie. Mais ma collection la plus étendue est celle qui concerne la Belgique et les provinces françaises qui l'avoisinent. Je comprends dans cette collection tout ce qui a été écrit sur ces pays et tout ce qui s'y rattache, soit parce que ces livres ont pour auteurs des habitants de ces contrées, ou seulement parce qu'ils ont été imprimés dans l'une d'elles.

» Ici encore les détails me sont interdits par le trop d'abondance. A quoi bon vous dire que j'ai un superbe *Malbrancq*, le troisième volume compris, grand de marges, relié en beau vélin; un *St.-Genois* (*Monuments anciens*) aussi complet que possible; plusieurs ouvrages rares qui ont trait à l'illustre famille des Croy; les deux de Guise, celui du XVI.e siècle, avec un supplément manuscrit, et celui de M. de Fortia; une quantité considérable de livres peu communs, imprimés dans nos alentours : *La Pieuse Alouette avec son tirelire*. — *Les Rossignols Spirituels*. — *La Philomèle Séraphique*. — *Les Guerdons de la vertu*; cinq éditions de *la Coutume de Cambrai*, de 1573, *la Bibliographie des Pays-Bas*, mauvais catalogue dont la rareté fait tout le mérite, et une multitude de feuilles volantes réunies

avec soin, frais et amour sur Valenciennes et ses environs ? Je n'en finirais pas.

» Je termine par quelques petits détails pour me conformer quelque peu à vos demandes. J'écris de mémoire, ce qui doit encore entraîner bien des omissions. *Éditions du XV.e siècle*, j'en ai très-peu. *Elzevirs*. J'en ai un certain nombre ; entr'autres un beau *Montaigne*, et un charmant exemplaire de *l'Eschole de Salerne*, en vers burlesques. Je possède aussi des *Estiennes*, quelques *Aldes*, et surtout des *Plantins*, dont les éditions sont fort répandues. *Peau de vélin*. Un exemplaire unique de mes *Promenades au cimetière de Valenciennes ;* un exemplaire aussi unique du *Panache Blanc*, vaudeville (par M.me Dinaux, mère de notre ami M. Arthur).

Manuscrits. — J'en ai quelques-uns intéressants sur Valenciennes et lieux circonvoisins, parmi lesquels je vous ferai remarquer un volumineux recueil d'épitaphes anciennes, dont je compte publier des fragments, si Dieu permet qu'on diffère encore quelque temps à en placer une sur ma tombe. — Je me rappelle avoir une partie des ouvrages assez obscurs d'un sieur *Herman Hertaing*, qui a un tout petit article dans la *Bibliotheca Belgica*.

» *Papiers de couleur*.—Une vingtaine de volumes de présent ou d'occasion ; car c'est là une niaiserie à laquelle je ne tiens pas ; sauf à d'autres à trouver mises certaines de mes affections de bibliophile.

» *Ouvrages tirés à petit nombre*. — J'en possède beaucoup, entr'autres, parmi les nouveautés, plusieurs des réimpressions faites par les soins de M. le recteur de l'académie de Douai, et les publications de *la Société des Bibliophiles de Mons*, dont je fais partie.

Raretés. — Je me tais, ayant trop à parler. Cependant une démangeaison me force à signaler un exemplaire de la *Traduction des Géorgiques*, par Delille, portant sur l'un et l'autre

plat un morceau d'épiderme (1) que j'ai dérobé d'une main tremblante au cadavre de ce grand poète, aujourd'hui tant dédaigné par des gens qui mourront tout entiers, épiderme compris.

» Je mentionnerai encore 1.° quelques pièces, réunies par moi, relatives à la mort de Charles I.er, roi d'Angleterre, et imprimées l'année même de cette mort. J'en ai formé un petit recueil bien précieux, bien lamentable, et qui exhale une odeur de sang sous une enveloppe noire portant pour enseigne : *Martyre et passion de Charles Stuart*, 1649. M. de Chateaubriand, ayant rencontré un exemplaire de quelques-unes de ces pièces, en a parlé dans ses *Mélanges* avec son admirable talent. L'illustre écrivain ne paraît pas avoir eu à sa disposition autant de fragments imprimés que j'en possède sur ce tragique événement. 2.° *Icones clarorum virorum Nicolai Reusneri*. Exemplaire ayant appartenu à Jean Olaüs, suédois. A la suite de ce volume, Olaüs a formé un *Album amicorum*, contenant des pensées écrites et signées par des suédois distingués. 3.° *Le Jardin des racines grecques*. Exemplaire du diacre *François de Paris*, chargé de notes de sa main.

» Ces deux derniers volumes entrent dans ma collection d'autographes, collection assez nombreuse à laquelle j'en joins une de portraits de personnages célèbres.

» Je m'arrête à regret, monsieur, car je trouve honneur et plaisir à m'entretenir avec un homme de votre mérite. A regret encore, car je ne me lasse jamais de parler de livres, de *ces livres qui font notre joie*, près desquels on vit content, près desquels même il semble que nous dormions avec plus de calme, assurés que nous sommes de les retrouver au réveil. »

---

(1) Voyez, à ce propos, un curieux et spirituel article de M. Aimé Leroy, dans l'excellent ouvrage de M. Onésime, son frère, intitulé : *Études morales et littéraires sur la personne et les écrits de J.-F. Ducis*, in-8.°, Paris, 1832, p. 267 et suiv. L. G.

CHAPITRE TROISIÈME.

BIBLIOTHÈQUE DE M. ARTHUR DINAUX,

A Valenciennes.

Ici encore je cite M. Dinaux lui-même. Nul ne parle des livres avec plus de convenance, car nul ne les connaît mieux que lui :

« 1.° Ma bibliothèque contient 18,000 à 20,000 volumes, parmi lesquels je compte environ 100 manuscrits.

» 2.° J'ai quelques incunables, une assez grande quantité de livres imprimés dans le 15.e siècle, entr'autres trois opuscules sortis des presses de Jehan de Liége, à Valenciennes, goth. sans date, mais de 1499-1500, premiers monuments typographiques élevés dans tout le nord de la France et la zone méridionale de la Belgique. Je possède plusieurs centaines d'*Elzevirs*, soit qu'ils portent le nom de cette famille célèbre, soit que, sous des noms de libraires de Hollande ou de Belgique, ils soient seulement sortis de leurs presses, ce qui est reconnaissable par les marques, fleurons, lettres grises et l'œil même du caractère. J'ai également des volumes sortis des presses Aldines, en caractères carrés et en lettres italiques. Je possède des *Bodoni* en italien et en français, des *Didot*, des *Barbou*, des *Baskerville*, des *Brindley*, des *Foulis*, et autres curiosités bibliographiques dont l'énumération serait un peu longue. Beaucoup d'exemplaires en grand papier ou en papier de Hollande.

» 3.° Je n'ai d'imprimés sur vélin que quelques livres d'heures chargés de vignettes, gravures sur bois et encadrements, à l'usage des fidèles du commencement du 16.e siècle, et imprimés par Simon Vostre et autres éditeurs parisiens, et quelques ouvrages récents, faits par moi, tirés sur vélin comme exemplaires uniques d'auteur. Telle est ma *Notice sur mademoiselle Duchesnois*, *etc.* J'ai beaucoup de livres sur

papier de couleur, quelques-uns sur papier de Chine, papier de paille et autres singularités qui, selon moi, valent assez peu la peine d'être mentionnées.

» 4.° Mes manuscrits consistent en quelques-uns de ces livres classés dans les *preces piæ*, avec des enjolivements et ornements dorés et rehaussés d'azur, et en plusieurs livres sur l'histoire du pays, tels que l'*Artesium*, in-f.° du XIV.° siècle, 2 ouvrages de *Gilles le Muisis*, en vélin; *l'histoire de Valentiennes*, *par J. Doudelet*, clerc de N.-D. de la Chaussée; une histoire de l'abbaye de Fontenelles; le manuscrit original des quartiers généalogiques de Laurent le Blond; *La Mesnie de Cisteaux*, sur vélin; *La Somme le Roy Phelips*, idem; le manuscrit original et ayant servi à l'impression du *Brief recueil des Antiquités de Valentiennes*, par S. Leboucq; idem pour le livre de Senac de Meilhan, intitulé *Considérations sur l'Esprit et les Mœurs; les Mélanges littéraires, histoire et bons mots*, de Vaisand, de Dijon; que l'on croyait perdus; beaucoup de manuscrits de généalogies des Pays-Bas, etc., etc. Mais les manuscrits les plus curieux que je possède, tous sur vélin, sont ceux que j'ai achetés à la vente du doyen de Saint-Amand, ancien prieur de l'abbaye de Saint-Martin, de Tournai, qui en avait sauvé les manuscrits. Ils sont signalés dans Sanderus (*Bibl. manuscr.*). Mon plus ancien manuscrit contient des opuscules de Saint-Augustin. Il est carlovingien et date du 9.° au 10.° siècle. J'ai un manuscrit persan avec des mots arméniens, etc., etc.

» 5.° Ma collection la plus nombreuse consiste en livres sur l'histoire de la contrée, y compris les Pays-Bas, l'Artois, etc. J'ai cherché à rassembler tout ce qui a été écrit sur ces pays et mes recherches se sont étendues sur les œuvres mêmes des hommes du pays (bien que sur des matières étrangères), imprimées et manuscrites. Ma collection la plus complète qui vient ensuite est celle des livres d'emblèmes et devises, que je regarde comme la plus considérable qu'un amateur ait pu

réunir. Je possède 5 à 600 volumes de ce genre, en toutes langues, et que j'ai recueillis moi-même en tous lieux, depuis le centre de l'Espagne jusqu'au fond de la Hollande. J'ai même des emblèmes en manuscrits. J'ai une réunion assez curieuse de livres à figures, de mélanges de littérature, de proverbes, de facéties et en général de livres dont les titres, la matière traitée, la singularité personnelle des auteurs offrent quelque chose d'excentrique et de bizarre. Ma bibliothèque est plutôt composée de petits livres que d'in-folio que je trouve plus volontiers dans les bibliothèques publiques où je vais les consulter. Je n'ai de ce format que les livres indispensables pour le travail journalier. Je possède une assez grande quantité de productions espagnoles imprimées dans les Pays-Bas, pendant la domination des successeurs de Charles-Quint. Une réunion de livres que je chéris encore parmi mes petites collections, c'est celle des volumes qui ont appartenu à de grands personnages et qui portent des traces écrites de leur séjour dans leurs mains, ou au moins les armes de leurs nobles maisons. J'ai beaucoup de ces espèces de reliques.

» 6.° Je n'ai pas de catalogue. Mes livres sont rangés suivant l'ordre méthodique bibliographique adopté par Brunet, avec quelques modifications qui m'appartiennent, et de manière que je puisse trouver instantanément la moindre brochure. Beaucoup d'entr'eux et les plus curieux surtout sont annotés de ma main sur des gardes, et ont reçu quelques indications sur leur origine, leur rareté ou sur les diverses éditions qui en ont été faites.

» Enfin j'ai des livres provenant des bibliothèques du cardinal de Bourbon, dit roi de la Ligue, sous le nom de Charles X, de De Thou, de Fouquet, de Colbert, de Philippeaux, du duc de la Vrillière, de Bignon, de Balesdens, de Baluze, de Gui Bertin, de Gui Coquille, de Tournefort, de Naigeon, des familles de Soubise, de Croy, d'Aremberg, de Saint-Aiguan,

et de la Malmaison, etc., etc., tous avec des signatures et quelquefois des notes, et de plus quelques volumes remarquables par l'antiquité ou l'originalité et la richesse des reliures. »

M. Arthur Dinaux ayant bien voulu nous confier le catalogue descriptif de ses manuscrits, nous en avons extrait un certain nombre d'articles qui suffisent pour donner une idée de la richesse de cette collection.

Vita bone memorie D. Hugonis abbatis. Manuscrit in-16 sur peau de vélin, lettres en or et azur avec petites miniatures, reliure antique, coins et fermoirs en cuivre avec titre sur le plat sous corne. — Ce livre contient la vie de Hugues, moine de l'abbaye de St.-Martin de Tournai et ensuite abbé de Marchiennes(1); il mourut l'an 1158, le 3 des ides de juin. Une main plus récente que le corps du volume a écrit sur la garde une épitaphe en vers latins en l'honneur de l'abbé Hugues. — Ce volume est divisé par chapitres et d'une belle écriture du commencement du XV.e siècle. Il provient de la riche abbaye de St.-Martin de Tournai; je l'ai acquis à la mort de M. Huré, curé de Saint-Amand, ancien religieux de cette abbaye.

Recueil de l'origine et fondation de l'abbaye de Fontenelles avecq les sépultures, épitaphes et armoiries quy solloyent estre en la dicte abbaye (par Gilles l'Olivier, pater, et Augustin Dourdier religieux de Cambron.) — Manuscrit in-folio sur papier lavé et réglé, orné de blasons et devises coloriées, d'épitaphes, etc., relié en veau, doré sur tranche et contenant... feuillets. — L'ouvrage est dédié à Marie le Poivre, abbesse de Fontenelles, par épître datée de janvier 1587. Il fut écrit à cette

(1) Cette vie de l'abbé Hugues a été imprimée dans le *Thesaurus anecdotorum*, III, col. 1710. V. ci-dessus, p. 116. L. G.

époque et enluminé avec grand soin; depuis et à chaque nouvelle abbesse, il fut continué par des mains plus modernes qui, il faut le dire, n'y mirent pas autant de soin. Cette histoire de l'abbaye de Fontenelles a été poussée jusqu'à la révolution française. Les armoiries de la dernière abbesse y ont été placées. — Nous connaissons une copie ou un extrait du format in-4.° de cette histoire, faite par une main moderne; elle appartient à M. Leroy, bibliothécaire de Valenciennes (1).

Recueil des épitaphes des églises de Paris. Manuscrit sur papier, petit in-4.° broché, avec blasons enluminés, 208 pages. — Ce volume curieux a été écrit de 1630 à 1640; il est fort net et fort lisible et enrichi à la marge de blasons tracés à la plume et coloriés pour la plupart. Voici la liste des églises dont on a relevé avec soin les épitaphes : Nostre Dame, cimetière des Saints-Innocents, Saint-André-des-Arcs, Blancs-Manteaux, St.-Croix de la Bretonerie, St.-Gervais, St.-Jean-de-Grace, St.-Paul, les Cordeliers, St.-Méry, les Augustins du Pont-Neuf, St.-Germain-de-l'Auxerois, les Célestins, St.-Severin, St.-Jean de Beauvais, les Jacobins, les Filles-Pénitentes, et St.-Jacques-de-la-Boucherie.

La chartre de carité de li mosnie de Cisteaus. — Manuscrit du XII.e siècle (2), écrit en langue romane, à longues lignes de 19 à la page entière, titres de chapitres en rouge, majuscules en azur, petit in-4.° dans sa seconde reliure, veau brun avec cloants en cuivre; les points sont conservés à presque tous les feuillets. — Ce manuscrit curieux commence par ces mots : *Cousement li mosnie de Cysteaus isciret de Molesme*; c'est le titre

(1) La bibliothèque de Cambrai possède aussi une copie de cette histoire de Fontenelles. Voyez notre *Catalogue raisonné*, p. 143, n.° 696. L. G.

(2) Peut-être serait-il plus sûr de dire du XIII.e L. G.

d'un premier chapitre suivi d'un second intitulé : *Del comcement del abeie de Cysteaus.* Là on explique comment le saint abbé Etienne (surnommé Hardeng), d'accord avec ses moines, rédigea des réglements pour entretenir la paix et l'uniformité dans les maisons de l'ordre de St. Benoit. Ce corps de réglement, nommé la *Charte de charité* (*Carta caritatis*) rédigé en 1119, fut confirmé par le pape Calixte II, le 23 décembre 1119, ce pape étant alors à Sanlieu. C'est cette charte de charité que l'on trouve entière dans ce volume et l'on remarque que l'on y fait mention, sans doute pour la première fois, d'horloge sonnante. — Après les deux chapitres figurés que nous avons cités, vient la table du premier livre de la Charte de charité, contenant les titres de 127 chapitres; viennent ensuite les 127 chapitres, qui forment plus de la moitié du volume. On lit à la suite le prologue du second livre dans lequel on apprend que les abbés de l'Ordre se réunissent tous les ans à Citeaux en chapitre général pour y prendre des déterminations dans l'intérêt de l'Ordre. Le recueil de ces décisions forme le deuxième livre de la Charte de charité. Suit la table renfermant les titres de 88 chapitres. Suivent les chapitres qui terminent cette deuxième partie du volume. — La troisième partie comprend les usages de convers et n'a que 22 chapitres. — La table de ces 22 chapitres. — Ci comence le prologue del livre des us (1). — Suivent les 22 chapitres. — A leur suite, on trouve l'oraison del translateur : c'est là que nous apprenons

(1) Nous avons vu ci-dessus, page 000, que le *Liber usuum* a été traduit de nouveau au seizième siècle par Jean d'Assignies, en faveur des religieuses de l'ordre de Citeaux. Il est à croire qu'il fait allusion à cette traduction primitive, lorsque, dans son épître dédicatoire à Robert d'Ostelart, abbé de Cambron, vicaire-général de l'ordre, il dit que madame Gabrielle d'Esne, abbesse de Flines, en avait *un exemplaire escript en tel langaige que ses religieuses qui, de bonne et louable coustumes lisent en ce livre, estant au lieu de labeur, en caresme principalement, travailloient fort pour l'entendre et en retiroient bien peu de fruict.* L. G.

que le traducteur se nomme *Martin*. — Le même Martin, dans un prologue de sa composition mis en tête de la règle de Saint-Benoit, déclare qu'ayant travaillé pour être compris par des femmes, il a mis le mot abbesse partout ou il y avait abbé et celui de nonain quand il y avait *moine*, ce qui nous prouve que ce livre qui nous occupe a été à l'usage d'une abbaye de femmes bénédictines. La règle de Saint-Benoit termine ce volume fort précieux comme monument de vieux langage roman.

La somme le roy Phelipe. — Manuscrit sur peau de vélin, pet. in-4.°, écrit sur deux colonnes, avec initiales en rouge et azur et une miniature (au f.° 6-7) représentant la bête de l'Apocalypse, écriture du XIII.e siècle, 181 feuillets, reliure en veau fauve antique. — Ce manuscrit très-curieux est écrit en vieux langage roman; c'est une espèce de traité de morale, tiré des évangiles et livres saints et composé en langue vulgaire par l'ordre de Philippe-le-Hardi, roi de France, en l'an 1279, par frère Laurent, de l'ordre des frères prêcheurs. Cette compilation, ayant été faite pour l'usage du roi de France, en reçut le nom de *La Somme le roy ou la somme des vices ou des vertus*. — Le premier feuillet de la présente copie a vraisemblablement été arraché pour enlever la miniature qui s'y trouvait; on lit à la fin les mots suivants qui expliquent le titre de l'ouvrage : « *Ce* » *livre compila et fist uns fréres de l'ordre de (sainct Franchois)* » *à la requeste du roy Phelippe (troisième) roy de France en* » *l'an de l'incarnation nostre seing.r Jhucrist MCCLXX et neuf.* » *Deo gracias.* » Sur la première couverture en bois, on lisait: « *Ce présent livre appartient à Pierquin Brisse, demeurant à la* » *rue de le Croix-Boullier.* » J'ai acheté ce manuscrit avec un autre au bureau des ventes de Valenciennes vers 1827. — Une copie in-fol.° de ce même ouvrage est signalée au N.° 238 du curieux catalogue de M. Duriez, de Lille (1827) avec d'autres traités, en flamand, en 1409. Elle a vu le jour à

Harlem en 1484, in-4.° à longues lignes avec figures en bois (1).

Liber medicinalis. — Manuscrits petit in-4.°, écrits sur magnifique peau de vélin, à deux colonnes de soixante lignes à la colonne, d'une écriture fine, belle et nette, du XV.e siècle, les rubriques en rouge, les majuscules en or, outremer et rose. Grandes marges, avec les points qui ont servi à régler les espèces de lignes. Belle reliure en veau fauve antique, à nerfs, fermoirs en cuivre. Ce manuscrit précieux et parfaitement conservé renferme les œuvres *d'Avicenne*, divisées en quatre livres avec tables et écrites par Will.e de P.dio comme on le voit par la fin du premier livre. — Avicenne, célèbre médecin arabe, né à Bochara l'an 980, mourut en 1036. Ses œuvres furent traduites en latin par *Gerard de Crémone*, et imprimées en arabe à Rome, 1595, in-f.°

Extrait du livre de Gab. de Cast. — Extrait de Raoul Glaber par un anonyme, grand in-8.°, mar. citron, filets d'or sur tranche. — L'extrait du livre du révérend père Gabriel de Cast, nommé depuis évêque, comprend la calcination de l'or vulgaire, l'extrait du grand miracle de la nature métallique, l'or potable et la pierre philosophale, tournés de vers en prose, des aphorismes baziléens ou canons hermétiques. — L'extrait de Raoul Glaber comprend la première partie de l'œuvre minérale, la seconde partie de l'œuvre minérale, origine des métaux, la troisième partie de l'œuvre minérale ou commentaire sur le livre des vexations de Paracelse. Ce livre est terminé

(1) M. Paris a décrit une autre copie de la *Somme le Roy*, dans le t. III des *Manuscrits françois* de la biblioth. royale, p. 388, et M. Lajard a consacré à l'auteur (François Laurent) un très-bon article dans le t. XIV de l'*Hist. litt. de la France*. L. G.

par un Traité de l'or potable et la Consolation des navigateurs. — L'auteur de ces deux extraits les a fait précéder d'un avertissement où il fait l'éloge de Gabriel de Cast et de Glaber, qu'il ne nomme même pas en toutes lettres par une discrétion recherchée que l'on aperçoit dans le titre du livre et qu'il suit dans tout son manuscrit. Il imite en cela les francs-maçons, qui ne font pas connaître aux profanes tous les mots techniques de leurs mystères et qui se servent de quantité d'abréviations. — Ce manuscrit est d'une écriture admirable; les titres sont rouges, les majuscules en azur, et toutes les pages réglées en rouge; la première page porte le nom de Darmery qui paraît avoir été un des possesseurs de ce volume; l'écriture est du commencement du XVIII.e siècle.

Recueil sur la Flandre. — Manuscrit in-f.o sur papier, belle écriture du milieu du XVIII.e siècle, cartonné, écrit par diverses mains. — Ce recueil, qui a dû appartenir à quelque autorité militaire élevée de la province de Flandre, avant la révolution, contient plusieurs mémoires touchant les différents états-majors de la province, leurs droits, leurs émoluments, etc., etc. — Mémoire sur les approvisionnements, magasins et autres dispositions faites à Cambrai, à l'occasion du congrès qui y a été assemblé en 1720 (du 6 septembre 1727). — Réglements de police aux congrès de Nimègue, Riswick, d'Utrecht et de Cambrai en 1720. — Mémoires sur les mesures de capacité de diverses provinces. Tous ces mémoires sont datés de 1701 à 1744. La seconde et importante moitié du volume comprend les *Mémoires* (dressés par ordre de Louis XIV) sur l'intendance de Lille après la paix de Riswick, par M. de Bagnols, en 1698. On y a joint la ville de Cambrai et le Cambrésis, la ville et châtellenie de Bouchain, la ville et prévôté-le-comte de Valenciennes. — La ville et dépendance de Condé. — Cet ouvrage fort soigné et demandé par le roi à M. Dugué de

Bagnols, intendant de Lille, n'est pas de lui, bien qu'il porte son nom ; il est de M. J. Godefroy, garde des archives de la Chambre des comptes de Lille, qui le fit sur l'invitation de M. de Bagnols, son ami. Il n'y en eut, dit-on, que quatre copies.

Ville (*sic*) de Flandres. — Manuscrit in-f.° sur papier, d'une fort belle écriture du commencement du XVIII.e siècle, 628 pages, demi-reliure en veau fauve. Provient de la famille Aubepin, du Quesnoi, et porte sur le dos un N.° 341 imprimé, qui indique le rang qu'il tenait dans quelque grande bibliothèque. — Ce manuscrit contient des documents très-précieux sur tout le pays de la Flandre et du Hainaut ; il paraît être l'explication détaillée d'une carte spéciale dressée en 1726 par le sieur Masse père, ingénieur ordinaire du roi, et il y renvoie par des lettres et des chiffres ; il est divisé en plusieurs mémoires dont les titres expliquent suffisamment le contenu. — 1.° Mémoire sur la carte du quarré A de la générale de Flandres. Ce quarré particulier contient les environs des villes de *Valenciennes*, *Condé* et *Saint-Amand*, et pays circonvoisins, pages 1-179. — 2.° Mémoire sur la carte des environs de *Lille*, pages 184-308. — 3.° Mémoire sur la carte du quarré F 1 où est *Armentières*, *Bailleul*, *Estaires* et *Merville*, pages 317-548. — 4.° Mémoire particulier sur les principaux lieux qui sont dans la carte de *Douay*, tant villages qu'abbayes, châteaux et autres endroits remarquables, pages 549-628.

Arthesium. — Manuscrit in-f.°, sur papier fort, portant la marque de la cloche, écriture très-lisible du commencement du XV.e siècle, longues lignes de 30 à 34 pour chaque page pleine, non rogné, 343 feuillets, reliure en bois, couvert de veau brun. — En avant du texte se trouve une table de 44 noms de villages ou seigneuries situées entre Cambrai et Arras, le premier est *Agnies* et le dernier *Wancquetin*. Le texte est

tantôt en vieux français, tantôt en latin ; il renferme des copies de chartes authentiques et différentes pièces du temps, toutes exactement datées; l'article le plus long est celui de Fontaine-Notre-Dame, qui occupe 39 feuillets à lui seul. — Ce volume provient de quelque grande bibliothèque dispersée par les troubles de la première révolution. Je l'ai sauvé d'une destruction certaine en l'achetant d'un charcutier qui allait s'en servir pour envelopper sa marchandise.

Ché sont les rentes et desiertes ens la ville et banliewe de Vallenchiennes, deuwes cascun an as frères de l'église et couvent de Saint-François de la ditte ville pour les obbis qui sont et doivent y estre fais en la ditte église, renouvellées, Frère Jehan Fiefvet à ce jour gardien de la ditte église, l'an miij^c^vj (1406) ou mois de march. — Manuscrit sur papier fort, de... feuillets, écriture très-lisible du XVe siècle. Ce manuscrit est curieux pour les indications des vieilles localités de Valenciennes et des environs. Il est également précieux pour l'histoire du couvent des Récollets de cette ville. On lit sur la couverture en parchemin ce titre écrit d'une main plus moderne que celle qui traça le texte de l'intérieur : « *Autre anchien* » *cachereau des biens jadis appartenants aux frères mineurs.* » *Cella D. N.*° 3.° »

Extraits de plusieurs manuscrits concernant l'histoire de la ville de Valenciennes, recueillis par dom Benoît Buvry, abbé de St.-Saulve, 1783. — Manuscrit sur papier, de plusieurs écritures, relié en veau, filets. — Ce recueil curieux pour l'histoire de Valenciennes a été rassemblé d'abord par sire Simon Leboucq, prévôt, qui y a mis quelques notes, puis est revenu en la possession de dom Buvry, abbé de St.-Saulve, amateur zélé de l'histoire locale. — Les pièces principales du recueil sont : 1.° L'histoire de Valenciennes, par Jean Dou-

delet, jadis clerc de la paroisse de N.-D.-de-la-Chaussée de Valenciennes. Cette chronique va jusqu'à l'an 1171, elle est de la main même de Doudelet (époque du XVI.e siècle), qui avait une écriture superbe; — 2.o Mémoire concernant la dixme de St.-Géry; — 3.o Mémoire sur la Salle-le-Comte; — 4.o Église et abbaye de St.-Jean; — 5.o Origine de la confrérie des damoiseaux; — 6.o Funérailles de madame Anne, reine de Hongrie; — 7.o Mélanges extraits des manuscrits de M.e Jean Cocqueau; — 8.o Extraicts de l'histoire ecclésiastique de sire Leboucq; — 9.o Hôpital St.-Barthélemi; — 10.o Origine de Valenciennes, extrait d'un manuscrit de St.-Saulve; — 11.o Généalogie de la famille de Cocqueau; — 12.o Déclaration du roi.

Quartiers généalogiques des illustres et nobles familles d'Espagne, d'Allemagne, d'Italie, de France, de Bourgogne, de Lorraine, des XVII provinces, par Laurent Leblond, généalogiste célèbre, à Valenciennes. Manuscrit sur papier, in-4.o de 577 pages sans les tables, cartonné. — Dans ce manuscrit les noms des familles sont en rouge et les descriptions des blasons en noir. Il y a des rectifications, des additions et des interpolations de différentes mains. Ce volume paraît être du milieu du XVII.e siècle; il a appartenu à *M. Jacques de Lamotte*, dont le nom se trouve sur le premier feuillet. — L'ouvrage de Leblond a été imprimé à *Bruxelles*, chez *Simon T'Serstevens*, 1721, in-4.o de 298 pages. C'est décidément le même travail à-peu-près que celui de notre manuscrit. Cependant l'ordre des familles n'est pas le même et les tables du manuscrit en comptent un plus grand nombre que celles de l'imprimé. — En 1788, le libraire *Jos. Ermens*, de Bruxelles, donna une nouvelle édition des *Quartiers généalogiques de Laurent Leblond*, revue, corrigée et augmentée; il distingua les additions par des guillemets; mais il annonce lui-même avoir opéré ces

changements sur des manuscrits rares et curieux ; il ne mentionne aucunement le manuscrit original, que sans doute il n'a pas connu.

Veprecularia, ou la solennité des fêtes des nobles rois de l'Épinette de Lille, tenue depuis l'an 1283 jusqu'à l'an 1487.— Manuscrit d'une écriture moderne (seconde moitié du XVIII.e siècle), sur papier in-4.o, cartonné, 133 pages. — Il paraît qu'un de ceux qui écrivirent les premiers sur les *festes et joustes des roys de l'Épinette à Lille*, fut messire Jean Rasoir, seigneur d'Oudoumez et de Beuvraiges, dont la famille et lui-même avaient vu les *fêtes de l'Épinette*. Son manuscrit fut copié, augmenté et enrichi de figures, vues et blasons coloriés par *Jacques Leboucq*, savant généalogiste valenciennois, héraut d'armes du roi d'Espagne et lieutenant de *Toison-d'Or*. Son travail fut terminé à Valenciennes, en 1568, 1 vol. in-f.o — En 1705 ce manuscrit fut de nouveau copié ainsi que les figures; il fit l'ornement de plusieurs bibliothèques jusqu'à ce qu'il vînt en la possession de M. Duriez, riche et curieux amateur de Lille, décédé en 1827. Il a été vendu publiquement en 1828 sous le N.o 4392 du catalogue de ce bibliophile. — Les *Veprecularia* contenues dans le présent volume, et dont il existe plusieurs copies, ont été rassemblées par un anonyme de Lille dans le siècle dernier. Elles renferment, outre les recherches de Jean Rasoir et de Jacques Leboucq, celles en style rajeuni et entièrement refondues, de Jean Leboucq, conseiller pensionnaire de Lille, dont le manuscrit a appartenu jadis à M. Verdière, et celles des manuscrits du baron d'*Avelin* et de M. Dubois, procureur, rue de la Barre, à Lille. — M. *Lucien Rosny*, jeune et laborieux compilateur, dernièrement domicilié à Lille, a publié une *Histoire des fêtes de l'Epinette* entièrement tirée de ces livres. La seconde édition, imprimée à Valenciennes en 1839, porte le titre de l'*Epervier d'or*. — Mon manuscrit contient à la fin,

copiées de la même main, quelques pièces facétieuses qui ont dû avoir certaine vogue à Lille, dans le siècle dernier, savoir : 1.° *Combat à mort, ou mort de Propret, tragédie, comme les autres, ni pour rire ni pour pleurer, dédiée à qui de droit, avec un discours préliminaire pour critiquer les pièces dont celle-ci est prise*, etc., etc., 111 pages; 2.° *Epitre dédicatoire à l'ombre de Molière*, 13 pages. La mort de Propret, etc., a été imprimée (sans lieu ni date), grand in-8.°, mentionné comme rare au N.° 808 du *Bulletin du bibliophile*. Techener (septembre 1828).

— Nous ne terminerons pas cet article sans rappeler au lecteur que M. Arthur Dinaux est auteur d'un bon nombre d'ouvrages fort estimés sur l'histoire, la biographie et la bibliographie du nord de la France (1).

---

(1) Nous citerons 1.° *Bibliogr. cambrésienne*, in-8.°, Douai, 1822. 2.° *Notice hist. et litt. sur le card. P. d'Ailly*, in-8.°, Cambrai, 1824. 3.° *Archives du Nord* (en société avec MM. Le Glay et Leroy), 5 vol. in-8.°, Valenciennes, 1829-1836. — 2.° série, 2 vol., in-8.°, 1837-1840. 4.° *Notice sur Watteau*, in-8.°, Valenciennes. 1834. 5.° *Le triumphe des Carmes* (1311), publié en société avec M. Leroy, in-8.°, 1834. 6.° *Notice biogr. sur mademoiselle Duchesnois*, gr. in-8.°, Valenciennes, 1836. 7.° Trois années de l'*Indicateur valenciennois*, in-12, 1828-1831. 8.° Vingt années de l'*Echo de la Frontière*, fondé avec MM. Leroy et Dubois. M. Dinaux, qui est aujourd'hui le seul propriétaire de ce journal, y a inséré jadis une biographie valenciennoise, où sont consignés beaucoup de faits précieux pour l'histoire littéraire. 9.° *Banquets et coutumes conviviales de la Flandre*, in-8.°, Valenciennes, 1840. 10.° *Trouvères cambrésiens*, 3.e éd., gr. in-8.°, Paris, 1839. 11.° *Trouvères de la Flandre et du Tournésis*, gr. in-8.°, Paris, 1839. Ces deux ouvrages forment les deux premières parties des *Trouvères, jongleurs et ménestrels du nord de la France*. La 3.e partie comprenant les *Trouvères artésiens* est sous presse. L. C.

CHAPITRE QUATRIÈME.

BIBLIOTHÈQUE DE M. REGNARD,

Avocat à Valenciennes.

Quand les possesseurs de bibliothèques me mettent à même de reproduire leurs propres paroles, je n'y manque pas. La lettre de M. Regnard est certainement très-bonne à citer :

« Valenciennes, 11 avril 1840.

« MONSIEUR,

» J'ai l'honneur de vous transmettre, un peu tardivement peut-être, les détails que vous désirez avoir sur ma bibliothèque. Comme elle s'augmente tous les jours et qu'elle est loin cependant encore d'avoir acquis l'importance que je voudrais lui donner, je me suis abstenu jusqu'ici d'en faire un inventaire méthodique. Mon intention est d'ailleurs de suivre dans ce catalogue le système bibliographique généralement adopté; il pourrait être meilleur sans doute ; mais tel qu'il est, il a du moins l'avantage d'être connu de chacun et d'être compris par tout le monde. C'est un grand point pour qui ne veut pas profiter seul des richesses qu'il amasse : inutile de faire de son catalogue une énigme quand on ne veut pas faire de sa bibliothèque un sanctuaire impénétrable. Pour moi j'aime presqu'autant la devise du trésorier Grollier : (*Grollierii et amicorum*), que les splendides reliures de ses livres ; et si je n'en adopte pas une semblable, c'est que j'ai préféré résumer en deux mots dans celle que j'ai choisie, l'incertitude de ceux qui savent et la présomption de ceux qui ignorent : *Douter c'est déjà savoir.*

» L'esprit qui m'a dirigé dans la formation de ma bibliothèque a été de sacrifier l'agréable à l'utile, et l'utile au nécessaire. Cependant peu à peu je me suis départi de la rigueur de cette

règle; ma passion pour les livres s'est étendue du fond à la forme; mon goût s'est épuré en s'exerçant; il ne m'a plus suffi qu'un ouvrage fût bon, il m'a encore fallu qu'il fût d'une édition citée, d'une belle conservation, d'une reliure plus ou moins élégante; les Elzevirs ont pris la place des Casin; les Alde et les Etienne ont dépossédé les Barbou, et les brillants volumes sortis des presses de Bodoni, de Baskerville et des Didot sont venus décorer quelques-uns de mes rayons, en même temps qu'ils s'enrichissaient d'éditions *princeps*, d'incunables purs de toute macule, de volumes coûteusement imprimés sur vélin et de quelques-uns de ces livres uniques qui se recommandent plus spécialement encore au goût des amateurs délicats par les notes marginales (1) qu'ils contiennent ou par les dessins originaux qui les décorent. Quant à ceux qui n'ont d'autres distinctions que la signature plus ou moins célèbre d'un de leurs heureux possesseurs ou des notes d'envoi autographes, ils sont trop nombreux pour que je vous les signale. Je me bornerai à dire qu'il est peu de bibliothèques célèbres, anciennes ou modernes, dont je n'aie au moins quelque échantillon. Aussi trouveriez-vous sur le dos, sur le plat ou à la garde de mes livres : ici *la Salamandre* de François I.er ou le chiffre de Bonaparte, premier consul; là *le croissant* de Diane de Poitiers ou les *trois tours* de M.me de Pompadour; plus loin *la couleuvre* de Colbert ou

(1) Je possède aussi un certain nombre de manuscrits dont le plus ancien et le plus précieux est le conseil donné par Pierre Defontaines à son ami. Le texte de cet ancien monument de notre jurisprudence française diffère en plusieurs points de celui publié par Ducange. L'écriture est du temps de saint Louis. Le volume a appartenu à l'abbaye de Saint-Martin de Tournai, et il est décrit, mais incomplètement, dans le catalogue des manuscrits de la Belgique donné par Sanderus. Une vie de Ponce-Pilate écrite en latin précède le conseil de P. Defontaines; cette vie, d'un intérêt presque nul, a néanmoins exclusivement fixé l'attention du bibliographe précité et des révérends pères de l'abbaye de Saint-Martin. Le vieux livre en langue vulgaire ne leur a pas même paru digne de l'exame superficiel qui suffisait pour s'assurer de son contenu.

l'écureuil de Fouquet, ou bien encore les insignes épiscopaux de l'illustre évêque d'Avranches, ou les *trois roues* de l'éloquent évêque de Meaux; enfin, près des livres sans armoiries des Girardot de Préfond, des Renouard, des Didot, des Nodier, des Pixérécourt, les maroquins richement blasonnés aux *abeilles* de De Thou, aux *fasces* du comte d'Hoym, aux armes de France, de Gaston d'Orléans, de la comtesse d'Artois, de mesdames de France, de la duchesse de Berri, etc.

» Ne vous hâtez pas, je vous prie, Monsieur, de conclure de cette énumération trop longue peut-être que des livres de luxe composent exclusivement ma bibliothèque. Sans doute, je me suis laissé quelquefois trop facilement tenter par une reliure d'Enguerrand ou de Gascon, de Padeloup ou de Desseuille, de Derome ou de Boyer; sans doute je ne suis pas insensible au mérite de leurs habiles successeurs à la tête desquels Thouvenin, Bauzonnet et Koelher trouvent naturellement leur place, mais forcé de limiter mes acquisitions de livres, j'ai généralement porté cette limitation sur ce qui pouvait me plaire et non sur ce qui pouvait me servir. Aussi, si je puis ainsi m'exprimer, les ouvrages utiles forment l'étoffe de ma bibliothèque et les livres curieux n'en sont que la broderie. Le fait est que des 10,000 volumes environ, tant imprimés que manuscrits, dont elle se compose, on en compterait à peine la vingtième partie dont l'utilité serait contestable, et la dixième reliée avec luxe; encore celle-ci est-elle presqu'exclusivement composée d'ouvrages qui rentrent dans l'objet de mes diverses études. 7,000 autres volumes sont reliés proprement mais sans faste en vélin, veau ou basane; le reste est broché, cartonné ou en feuilles.

» Voilà quant au matériel de mes livres; voici quant à leur classification :

» Le droit, l'histoire, l'économie politique, la littérature proprement dite et les beaux-arts ayant été plus spécialement l'objet de mes investigations, c'est à ces diverses branches des

connaissances humaines que se rapportent les classes les plus nombreuses de ma bibliothèque. L'histoire et la philosophie du droit, la biographie des jurisconsultes et la bibliographie de la jurisprudence y tiennent une bonne place. Les classiques grecs, latins, italiens et français y sont en assez grand nombre; presque tous les ouvrages modernes d'économie politique s'y trouvent; enfin j'ai recueilli des matériaux abondants sur les histoires de France et d'Angleterre et notamment sur la révolution de 1789. Quant aux beaux-arts, je vous signalerai une collection assez nombreuse d'ouvrages sur la gravure et sur la vie des peintres, des architectes et des sculpteurs, et comme annexe importante à cette catégorie, une collection de plus de 400 dessins originaux et d'environ 4,000 gravures (non compris les portraits qui sont à peu près en même nombre). Ces dessins sont généralement remarquables, de bons maîtres et proviennent des ventes de Crozat, de Mariette, du comte de Renesse, etc. Les gravures sont d'épreuves choisies, un grand nombre avant la lettre ou même avant toute lettre, et pour la plupart des écoles d'Italie et de Flandre, mais surtout de cette dernière.

» J'ai toujours été peu partisan des collections. Si elles sont faites sans discernement, elles vous encombrent de livres sans intérêt et sans valeur; si l'on y met du choix elles semblent toujours incomplètes ou trop limitées. Puis, quel possesseur de collections a pu se vanter d'en avoir formé une en sa vie qui fût complète? « Je mettrais, a dit quelque part Ch. Nodier, le » bibliophile le plus alerte et le savant le plus expert au défi de » réunir sans exception tous les livres que la presse a produits » sur la plus vaine science dont l'esprit humain se soit avisé, » l'art de voler dans les airs, par exemple, et d'établir des » colonies dans la lune. » Cette assertion peut paraître exagérée ou paradoxale, et cependant elle n'énoncerait qu'un fait incontestable si elle était formulée d'une manière moins absolue.

Or, comme l'esprit humain est ainsi fait, qu'il est plus privé de ce qu'il désire qu'il ne jouit de ce qu'il possède, il en résulte que la manie des collections est une des plus tourmentantes et des plus coûteuses qui puisse s'emparer d'un bibliophile. Toutefois, et sans renoncer à mes idées bien arrêtées sur ce point, je me suis décidé à réunir tous les livres que je pourrais rencontrer sur le *Divorce*. Ayant fait moi-même une bibliographie spéciale sur cette matière à la suite d'un gros traité qui, selon toute apparence, ne recevra jamais les honneurs de la publicité, j'ai dépensé beaucoup d'argent, de temps et de soin pour former cette collection qui m'aura, quoi qu'il arrive, rapporté quelques lumières et beaucoup de jouissances. Je sais mieux que personne au reste qu'elle est loin d'être complète, car elle n'embrasse même pas la moitié des livres que j'ai signalés dans ma bibliographie, qui elle-même, après avoir reçu de nombreuses additions, ne comprendra sans nul doute qu'une partie des livres publiés sur cet intéressant sujet. Mais telle qu'elle est, ma collection est incomparablement plus nombreuse qu'aucune de celles qui reposent dans des dépôts publics ou privés ou qui sont signalées dans n'importe quel livre de bibliographie, sans excepter l'indigeste et volumineuse compilation de Lipenius et de ses continuateurs.

» Les livres français, italiens, latins, allemands, anglais et même hébreux qui forment cette collection dépassent en effet le nombre de 250, en y comprenant les brochures. Je ne vous signalerai que ceux qui sont les plus remarquables par la singularité du sujet ou du titre, la rareté de l'édition ou la spécialité de l'exemplaire. (1)..... »

---

(1) 1. *Thomæ Campegii, an Romanus Pontifex possit dirimere matrimonium contractum ab hereticis.* Venet., 1555. — 2. *Traité de la dissolution du mariage par l'impuissance et froideur de l'homme et de la femme* (par A. Hotman); éditions de 1581, de 1595, de 1656 et de 1616 (dans les opuscules français des Hotmans). Je possède en outre quatre éditions différentes de ce curieux traité portant

CHAPITRE CINQUIÈME.

BIBLIOTHÈQUE DE M. LOUIS BOCA,

A Valenciennes.

M. Louis Boca, licencié en droit, ancien élève pensionnaire de l'école des Chartes, archiviste paléographe en titre, est possesseur d'une bibliothèque très-digne d'attention, dans laquelle on compte environ 18,000 volumes imprimés et 150 manuscrits. Une partie de ces richesses littéraires lui a été

---

la date de 1610, dont une seule, à ce qu'il paraît, a été connue de Barbier; mais j'ai eu le regret jusqu'ici de ne pouvoir me procurer le *second* traité, portant aussi la date de 1610, et qui était déjà rare du temps de Bayle. Je ne l'ai vu figurer qu'une seule fois dans un catalogue de vente (celui de M. Pixérécourt), et quoique je l'eusse commissionné à tout prix, il m'a échappé, mon mandataire ayant malheureusement cru devoir s'arrêter à quelques défectuosités de condition. — 3. *Capitulaire auquel est traité qu'un homme nay sans testicules apparens et qui ha néantmoins toutes les autres marques de virilité est capable des œuvres du mariage*, par Sébastien Rouilliard. Paris, 1600, petit in-8.° — 4. *Juliani Pelœi questio singularis de solutione matrimonii ob defectum testium non apparentium, in senatu (Parisiensi) publicè tractata et judicata.* Paris, 1602, in-8.° — *Ejusdem questio de solutione matrimonii ex causâ frigoris publice tractata et judicata.* Paris, 1602, in-8.°. — 5. *Talmud, traité du divorce avec commentaires* (en hébreu), Amst., 1647, in-4.° — 6. *Traité du divorce fait par l'adultère : sçavoir s'il est permis à l'homme ou à la femme dans ce cas de se remurier.* Paris, 1655, petit in-8.° — 7. *Hem. Hanhii disputatio de amicabili divortio.* Helmest., 1660, in-4.° — 8. *Kurtze betrachtung dess in dem natur-und gottliehen recht gegrundeten heiligen ebstandes in welcher die seither strittige fragen von ehbruch, der ehscheidung, und sonderlich von dem vielen weiber-nehmen, durch Daphnœum Arcuarium* (Laurentium Beger), 1679, in 4.° — 9. *Polygamia triumphatrix, auct. Th. Alethœo* (J. Lysero). Lond., Scan., 1682, in-4.° — 10. *Discours sur l'impuissance de l'homme et de la femme auquel est déclaré ce que c'est qu'impuissance empêchant et séparant le mariage, comment elle se connoit, etc.*, par Vincent Tagereau. Paris, 1655, petit in-8.° — 11. *Samuelis Strykii de divortio propter insidias vitæ structas*, Halæ, 1702, in-4.° — 12. *Cases (the) of polygamy, concubinage, adultery, divorce, etc.* Lond., 1732, in-12. — 13. *Herm. Noordkerk de matrimoniis ob*

transmise par M. son père, qui, lui-même, l'avait reçue de ses ancêtres. Jean Boca, prêtre à Valenciennes, vers 1650, avait rassemblé beaucoup de livres et surtout des documents relatifs à l'histoire du pays. Il possédait, entr'autres, tous les manuscrits de Jean Doudelet, dont nous avons déjà eu occasion de parler plusieurs fois. Des 16 ouvrages du clerc de Notre-Dame-de-la-Chaussée, M. Boca conserve encore 4 volumes; les autres sont dispersés, et dans ce nombre il faut compter celui que nous avons fait connaître dans le *Catalogue raisonné des manuscrits de Cambrai*, sous le numéro 881, lequel porte en effet la signature de Jean Boca.

---

turpe facinus quod peccatum sodomicum vocant jure solvendis. Amst., 1733, in-8.° — 14. *Traité de la dissolution du mariage pour cause d'impuissance, avec quelques pièces curieuses sur le même sujet* (par J. Bouhier, président au parlement de Dijon), Luxembourg (Dijon), 1735, in-8.° — *Consultation* pour M. l'abbé de..... vice-gérant de l'officialité de..... sur le *Traité de la dissolution du mariage*, imprimé à Luxembourg en 1735 (par Fromageot), in-12. — *Consultation sur le traité de la dissolution du mariage pour cause d'impuissance* (par Fromageot), avec des remarques sur cet écrit (par le président Bouhier), 1739, in-8.° — *Éponge des notes pour servir de réponse aux remarques d'un anonyme*, mises en marge d'une consultation sur le *Traité de l'impuissance* (par Fromageot), Luxembourg (Dijon), 1739, in-12. — 15. *Jac. Car. Spiner de repudiorum jure, imprimis ex implacabilis odii causâ.* Vitemb., 1737, in-4.° — 16. *Recueil important sur la question de savoir si un juif peut se remarier après son baptême, lorsque sa femme juive refuse de le suivre et d'habiter avec lui.* Amst., 1759, 2 vol. in-12. — 17. *Dissertation où l'on prouve que St. Paul, dans le 7.e chapitre de la 1.re épître aux Corinthiens, v. 12 et 13, n'enseigne pas que le mariage puisse être rompu lorsque l'une des parties embrasse la religion chrétienne* (par Desessarts). Paris, 1765, in-12. — 18. *Cri d'un honnête homme qui se croit fondé en droit naturel et divin à répudier sa femme* (par Philibert). 1768, in-12. — 19. *Cri d'une honnête femme qui réclame le divorce, etc.* (par de Cerfvol). Londres, 1770, in-12. — 20. *Recueil de pièces importantes sur les deux questions célèbres : si un juif converti au christianisme peut épouser une fille chrétienne, lorsque son épouse juive refuse de le suivre, et si un juif endurci devenu baron peut nommer aux canonicats d'une collégiale de sa baronie* (par le père Richard, bénédictin). Deux-Ponts, 1779, in-12. — 21. *Légitimité du divorce justifiée par les saintes écritures, par les pères, par les conciles, etc.* Aux états-généraux, par Linguet, Brux., 1789,

La mort de l'abbé Jean Boca fit passer sa bibliothèque dans les mains de Jacques Boca, son neveu, grand amateur d'Elzevirs. Et c'est par voie d'hérédité directe qu'elle est aujourd'hui dans celles du jeune bibliophile dont nous parlons. Un autre Boca intermédiaire a composé, au XVII.e siècle, une chronique contenant tous les faits mémorables arrivés à Valenciennes depuis la fin du siècle précédent. M. Louis Boca a le projet de publier un jour ce manuscrit comme continuation de *l'Histoire de Valenciennes*, composée par d'Oultreman.

En 1839, M. Boca a trouvé l'occasion d'enrichir considérablement sa collection. Il a acquis la bibliothèque entière de feu

---

in-8.° — 22. *Traité philosophique, théologique et politique de la loi du divorce*, demandée aux états-généraux par S. A. S. Mgr. L. P. J. d'Orléans, premier prince du sang (par Hubert de Matigny). Paris, juin 1789, in-8.° Exemplaire offert au duc d'Orléans par l'auteur. Il est sur papier vélin et rel. en maroq. bl. fil. tr. dor. — 23. *Du divorce*, par Hennet (de Maubeuge). Je possède les trois éditions de ce livre publiées en 1789, 1790 et 1792, et un exemplaire de celle de 1789 avec la fausse indication de 2.e édition, auquel est joint une lettre intéressante de l'auteur adressée à Dulaure le 30 octobre 1790. Je possède aussi les nombreuses réfutations de cet ouvrage dues à l'abbé Barruel, à Bergier, à Chapt de Rastignac, à l'abbé de Fenelon, etc. — 24. *Sermon capucino-philosophique sur le mariage des prêtres et le divorce*. Paris, 1790, in-8.° — *Pétition à l'assemblée nationale par Montaigne, Charron, Montesquieu et Voltaire*. Paris, 1791, in-8.° Cette pétition en faveur du divorce est suivie d'une liste fort incomplète des livres qui ont été écrits pour ou contre cette institution. — 26. *L'indignation du père Duchesne contre l'indissolubricité* (*sic*) *du mariage*. Paris, 1792, in-8.° — 27. *Du mariage et du divorce considérés sous le rapport de la nature, de la religion et des mœurs*, discours prononcé dans plusieurs temples des théophilantropes, par le citoyen Chapuis. Paris, an 7, in-12. — 28. *Réflexions sur le divorce*, par madame Necker. Paris, an 10 (1802). Je possède de cette intéressante brochure un exemplaire en grand papier raisin vélin orné du portrait de l'auteur, et élégamment relié en maroquin citron par Bozérian jeune. Une note manuscrite de l'éditeur Pougens, qui y est jointe, atteste qu'il n'a été tiré que deux exemplaires sur ce papier, l'un pour madame de Créqui, l'autre pour madame Necker. — 29. *Analisi della questione si sia lecito ad un judice catolico il pronunziare sentenza in favore del divorzio*. Asti, 1807. — 30. *Hen. Nienhuis dissertatio juridica inauguralis ad locum juris Napoleoni de divortio*. Groningæ, 1812, in-8.°

M. Hécart, homme fort connu dans le monde littéraire par ses laborieuses recherches et par sa manie des collections.

C'est ici le cas de donner une idée de quelques-unes de ces curieuses *farragines* où se complaisait M. Hécart, qui fut salué à sa mort du titre de doyen des hommes de lettres.

1.° Traductions françaises d'Epictète. La plus rare est dans un volume qui a pour titre : *La Politica morale d'Epitteto, posta in quatro delle più celebri lingue dell' Europa, distincta in 77 regole, e dedicata all' ill.*mo *et ecc.*mo *sig.*r *D. Fr. Pio di Savoya, etc., stampata in Einsidla nell' Helvezia per Henrico Ebersbach, l'anno* 1694, *in*-8.° *de* 7 *f. et* 127 *p.* L'épitre dédicatoire est signée *Giov. Batt. Thomassini.* — 2.° Ouvrages sur les divers patois de la France, presque tous peu communs et recherchés. — 3.° Théâtre ; plus de 9,000 pièces. — 4.° Fabulistes. — 5.° *Ana*, *esprits*, *bons mots*, *proverbes*, *etc.*, plus de 2,500 volumes. A cette série est joint un catalogue raisonné des *Ana*, fait par M. Hécart. Ce manuscrit précieux est le résultat de longues recherches. Il contient deux parties in-8.°. La première, de 375 pages, traite des livres dont le titre est terminé en *Ana*. La seconde, de 177 pages, plus 7 feuillets liminaires, concerne les *esprits*, *génies*, *maximes*, recueillis des ouvrages de divers auteurs. — 6.° Franche-maçonnerie. Collection déjà citée dans l'ouvrage de M. Théry, comme une des plus complètes qui existaient en France. Indépendamment des lettres, circulaires, notices, etc., il s'y trouve plus de 80 cahiers manuscrits relatifs aux différents grades de la maçonnerie. — 7.° Livres imprimés à Valenciennes, à Mons, à Tournai, à Ath, à Ypres, etc. — A la plupart des articles de cette série on peut mettre *rare*, *très-rare* (1). — LIVRES IMPRIMÉS AVEC LUXE.

---

(1) Je citerai comme exemples : VALENCIENNES. *Théâtre de l'électeur*, 1709-1714, 12 pièces in-8.° imp. par Gab. Fr. Henry. — *Bref recueil des antiquités de Valentienne*, par S. L. B. (Simon Le Boucq), Vervliet, 1619, in-8.° —

Serventois et sottès chansons couronnés à Valenciennes, 2.e édition, Prignet, 1833, in-8.o, imprimé en or. — *Les tournois de Chauvenci*, décrits par Jean Bretex, Valenciennes, Prignet, 1834, in-8.o, papier de Chine. — *Dictionnaire rouchi-français*, par G. Hécart, 3.e édition, Valenciennes, Prignet, 1834, in-8.o papier rose, 2.e exemplaire papier bistre. — *Imbecilliana, ou les loisirs d'un chauffeur, à l'usage des oisifs, par M. P. Simon*, 2.e édition, Valenciennes, an XII, in-12, papier rose, 2.e exemplaire papier bistre. — Même ouvrage avec le titre: *Simoniana, ou les loisirs d'un chauffeur*, etc., papier rose. — *Notice sur Roland Delattre, connu sous le nom d'Orland de Lassus*, par H. Delmotte; Valenciennes, Prignet, 1836; in-8.o de 176 pages, papier rose. Figures sur papier de Chine.

Parmi les manuscrits de cette bibliothèque, nous nous bornons à citer, 1.o *Réglements et chartes des corporations de Valenciennes*, in-f.o. Recueil d'actes originaux et de copies

---

Palmæ Valentianæ, seu Valentiana victricibus armis Philippi quarti regis catholici, Joannis Austriaci felicibus auspiciis, ab obsidione Gallorum liberata. Valencenis, ex officina Joannis Boucherii typographi jurati, 1660. Au sujet de ce livre on lit dans le *Reg. des choses communes de la ville de Valenciennes de* 1657 *à* 1673, p. 245 : « Quelques jours avant la publication de ladite paix (18 mars » 1660), les RR. PP. du collége de la compagnie de Jésus présentèrent à mes- » sieurs du magistrat ung poème contenant le siége de la ville, la généreuse » deffense des bourgeois aux attaques par les armes de Sa Majesté, soubz la » conduite du S.me prince Don Jean d'Austrice, le tout composé par... Maldonat, » M.re de la rhétorique que l'on peut dire, sans vanité, ung secondt Virgile. » J.-B. Maldonat, *le second Virgile*, était de Mons; il professait les humanités à Valenciennes, en 1658. — Tournai *Les tons ou discours sur les modes de musique et les tons de l'église, et la distinction entre iceux, de Pierre Maillart, Valencenois.* Charles Martin, 1610, in-4.o, 10 f. prél., 380 p., 6 f. table. Bien conservé. — *Les mémoires non encor veues* (sic) *du sieur Fery de Guyon, bailly général d'Anchin, Pecquencour, etc., contenant les batailles, siéges, rencontres, escarmouces où il s'est trouvé, tant en Affrique, qu'en l'Europe pour l'emp. Charles V et Philippe II, roi d'Espaigne, son fils de glorieuse mémoire; par P. de Cambry, prestre. De l'imprimerie de la vefve Adrien Quinqué.* 1664, in-8.o, portrait.

authentiques. Vélin et papier, 17.e siècle. — 2.° *Histoire particulière des troubles et des malheurs advenus dans la ville de Valentiennes par l'introduction de l'hérésie, depuis l'an* 1534 *jusqu'à l'an* 1583; *tirés de plusieurs escrits à la main, des mémoires de Philippe de Ste.-Aldegonde Noircarmes; aussy de plusieurs bourgeois de ceste ville, signament de feux Jean Raloux, Joachim Goyemans, tesmoins oculairs. Reveu et augmenté par Pierre de Navarre,* 1643, in-4.°, papier. — 3.° *Recueil des prévôts et échevins de la ville de Valenciennes,* avec armoiries, indication d'armoiries et notes depuis 1752 jusqu'à 1789, in-4.° de 868 pages. — 4.° Règles physionomiques ou observations sur quelques traits caractéristiques, manuscrit pour *mes amis,* avec cette souscription: « Donné à mon bon ami » M. Aubert-Parent, 6, XI, 1795. JEAN-GASPAR LAVATER. » In-8.°, figures, portraits au crayon, de M. Aubert-Parent.

CHAPITRE SIXIÈME.

BIBLIOTHÈQUE DE M. ESTIENNE (1),

A Maubeuge.

Ce qui distingue surtout le cabinet de cet amateur, ce sont les documents manuscrits concernant l'ancien et illustre chapitre des chanoinesses de Maubeuge. Nous indiquons les plus remarquables :

Un registre in-4.°, dont les 98 premiers feuillets sont en parchemin et les derniers en papier. Contenant des copies de chartes, accords, droits, juridictions et priviléges, concernant le chapitre de Sainte-Aldegonde et la ville de Maubeuge. La plus ancienne est de l'an 1252; la plus récente est l'inventaire fait en 1427 des livres qui se trouvaient à la trésorerie de l'église (2).

Un registre en papier grand in-4.°, de 50 feuillets, ayant pour titre *Inventoire de tous les reliquaires et joyaulx de l'église mad. Ste.-Audegonde.* — Dans cet inventaire sont dessinés tous les reliquaires, croix, ostensoirs, calices, etc., etc., existant en l'église de Sainte-Aldegonde. Tous les dessins coloriés sont de la fin du 15.e siècle, excepté les dix derniers qui sont du 16.e; en regard des dessins ou au bas se trouvent la description, la composition et le nombre de pierres précieuses

---

(1) M. A. Estienne a publié *Vie admirable de la très-illustre princesse sainte Aldegonde....* 8.e *édition réimprimée sur la dernière du P. A. Triquet, augmentée du testament inédit de cette sainte et du récit de diverses translations de son précieux corps, avec des notes.* In-12, Maubeuge, Levecque, 1837.

(2) M. Estienne avait bien voulu, sur ma demande, m'envoyer copie de cet inventaire qui n'est autre chose qu'une note explicative des livres d'église qui avaient besoin d'être restaurés. Elle ne paraît pas offrir assez d'intérêt pour être insérée ici.

qui les ornent, et à la plupart le nom des donateurs. Ce registre est dans un état de dépérissement à regretter. Les couleurs sont bien conservées, mais le dessin n'est pas très-correct.

Un registre grand in-4.°, en papier, de 80 feuillets, où se trouvent aussi les dessins des reliquaires et de toutes les pièces d'or et d'argent de l'église Sainte-Aldegonde. — Le dessin le plus récent est de 1693.

L'heureuse et clère vie de madame saincte Audegonde, vierge et abbesse, traduict du latin en franchois. En faveur de mademoiselle de Beaufort, chanoinesse du vénérable collége madame Saincte Audegonde, en Maubeuge. Ce 10.e feb. 1611. Il est terminé par les mots: Le tout extraict de l'original traduict du latin en franchois par F. Gérart Pierart l'an 1354, par moy. N. Grégoire, le 11 feb. 1611. — Petit in-8.°, de 298 pages.

Manuscrit sur papier in-4.°, de 74 pages, non compris 24 contenant l'avis aux censeurs, la dédicace à l'abbesse Ferdinande de Bernage (1), titres, avant-propos, quatrains et sonnet. Ce manuscrit, de la main du père Triquet, jésuite, né à Maubeuge, a pour titre : *Seconde partie de la gloire de Sainte-Aldegonde, sur ce qui a été fait à son honneur par tout le Pays-Bas l'an* 1663, *qui estait l'année milliesme qu'elle est là haut au Ciel avec les bienheureux.* C'est le récit des cérémonies observées dans quatorze endroits des Pays-Bas, tels qu'Anvers, Liége, Lille, Malines, Maubeuge, Namur, Saint-Omer, etc. Il paraît que ce manuscrit était disposé pour être livré à l'impression. Il y a plusieurs pièces de vers, l'une d'elles imprimée

(1) Cette abbesse manque dans la nomenclature fort imparfaite de la *Gallia christiana*. L. G.

à Mons, et le programme des cérémonies qui eurent lieu à Liége pour le jubilé. Imprimé dans cette dernière ville.

Abrégé de la vie de sainte Aldegonde, vierge et patrone de la ville de Maubeuge, avec un recueil des antiquités de la ville et des choses les plus mémorables qui s'y sont passées, extraites des mémoires que nous en ont laissés nos anciens, avec ce j'ai vû de mes jours, etc. Petit in-f.° de 35 pages. — Cette copie est de M. Carion, chanoine et secrétaire du chapitre des chanoines de Maubeuge. L'original réposant au greffe desdits chanoines fut remis en juillet 1793 à l'arsenal de cette ville, avec ce que renfermait le greffe, pour faire des cartouches.

Ordinaire des offices et cérémonies qui se doivent observer dans l'église de Sainte-Aldegonde. En papier petit in-4.°, du 15.e siècle.

Ordinaire appartenant à M.elle Anne de Locquenzhein, chanoinesse de l'église madame Sainte-Audegonde, à Maubeuge, 1482, de 73 feuillets.

Cinq ordinaires comme ci-dessus, de 1615, 1619, 1635, 1696 et 1750. A la suite de ceux de 1619, 1635 et 1696, se trouve le cérémonial observé pour l'élection et réception d'abbesses, prestation de serment des comtes de Hainaut et grands baillis, nomination des échevins de Maubeuge, réception des souverains, celle du cardinal Mazarin, de Fenelon et autres, cérémonies funèbres, etc.

Registre sur papier in-4.°, de 239 pages, contenant en grand les blasons des abbesses et chanoinesses, depuis l'abbesse Péronne de Landas (1), morte en 1468, jusqu'à Bonne de Hay-

(1) Manque dans la *Gallia christ.* L. G.

nin en 1625. — Les armoiries des chanoinesses commencent seulement en 1507; chacune d'elles a quatre blasons, deux paternels et deux maternels.

Un registre petit in-f.°, de 155 feuillets, dont 21 au milieu sont en blanc et 22 à la fin. Dessins et écriture du 17.e siècle, renfermant les blasons des familles des chanoinesses, jusqu'aux bisayeuls, ce qui donne 15 blasons par page et par famille.

Les registres sous les N.° 10 et 11 devaient être inscrits sur un inventaire qui n'existe plus, car le N.° 10 porte sur la couverture *N.° 1.er N.° lei KKK*, et le N.° 11, *N.° lei KKK*, et j'ai encore un assez grand nombre de généalogies fournies dans le 17.e et le 18.e siècle, et j'y vois les N.os jusqu'à 94, et souvent à chaque N.° les lettres sont triples et quadruples.

Chronologie ou recueil des dames qui ont composé et composent l'illustre chapitre de Sainte-Aldegonde, à Maubeuge, dès l'an 1625. = A Maubeuge par M.e F. M. Carion, prêtre, etc. 1763, petit vol. in-24, de 67 pages, sans le titre, et celles de la composition du chapitre en 1775, et des chanoines en 1701 et 1789.— Le blason de chaque abbesse tient une page, et il y en a quatre de chanoinesses sur chacune. Toutes les indications, titres, etc., sont en caractères romains, les dates en italiques, de la grandeur du petit romain, mais si réguliers qu'on les croirait imprimés. Les blasons sont bien dessinés et coloriés avec soin; le premier est de madame Bonne de Haynin qui fit son entrée en 1625, morte à *Wambresies* (1) en 1643; le dernier de madame de Berlaymont en 1789.

Un registre en parchemin, de 56 pages, où se trouve la déclaration des biens et rentes du chapitre des chanoinesses,

(1) La *Gall. christ.* dit seulement *prope Insulas;* ici le lieu est spécifié.
L. G.

ayant en tête une copie du testament de sainte Aldegonde, du 13.e siècle ou commencement du 14.e

Chassereau sur parchemin, des revenus et possessions du chapitre de Sainte-Aldegonde. Dressé par *Colart Comart*, étant *rechepveur à l'église en l'an mil CCC XIV.*

Un gros registre en papier, contenant les revenus et dépenses du chapitre de 1398 à 1399. — On y lit la dépense journalière des chanoinesses, les distributions en argent, en bleds, viande, volaille, sel, etc. Il y a sur la vie intérieure des détails curieux.

Un registre en papier ayant pour titre : *Comptes dou four de l'enclostre commenchans au premier jour dou mois de julle lan mil iij^c iiij^xx xliij.* — On y voit les comptes de chaque mois, de 1347 à 1409. Alors le fournier du chapitre fournissait le pain aux chanoinesses et aux bénéficiers; on en présentait aussi aux personnes de distinction qui venaient à Maubeuge; c'est ce qui rend ce registre curieux pour les dates de ces présentations.

Un livre de chœur de l'église Sainte-Aldegonde en parchemin in-4.o, précédé d'un calendrier sans pagination, 229 feuillets, du 15.e siècle.

En che présent répertore sont pluiseurs bulles et lettriaiges scellés de dievers sayaux, tant de pappes, évesques et églises, comme de rois, de ducs, de comtes et pluiseurs auttres signeurs exposés en brief, etc. Registre grand in-4.o — Cet inventaire fut dressé les 17, 18 et 19 octobre 1482, par Godeffroy, Clauwet, Bailly et autres.

Un registre petit in-4.o, qui est la minute de l'inventaire du greffe de Bersillies, Maubeuge et autres lieux pour terre prétée.

CHAPITRE SEPTIÈME.

BIBLIOTHÈQUE DE M. LE PRÉSIDENT LEBEAU (1),

A Avesnes.

Cette bibliothèque, formée par un de nos plus savants et plus honorables concitoyens, est plus remarquable par le choix que par le nombre des volumes, qui ne s'élève guères qu'à 3,600, ainsi répartis : théologie, 304; jurisprudence, 647; littérature, 1,110; histoire, 1,395; mélanges, 200 environ. On y trouve quelques éditions curieuses du XV.e siècle, plusieurs bons *Elzevirs* et grand nombre de *Plantins*; mais ce qui, dans le catalogue que nous avons sous les yeux, mérite surtout d'être signalé, ce sont les manuscrits suivants :

MANUSCRITS SUR VÉLIN.

Miscellanées. — Volume de 269 pages dans les dimensions de l'in-8.o Les 36 premières pages contiennent la vie de St. Malo, précédée d'une épître de Sigebert, probablement le moine de Gembloux, d'une courte préface et d'une table des chapitres. Le reste du volume est rempli par de petites pièces de poésie. Chaque morceau a son titre particulier; ainsi on lit en tête de la vie de St. Malo: *Incipit vita sancti Maclovi.* L'ouvrage qui suit est un poème sur le martyre de la légion Thébaine ainsi annoncé : *Incipit liber primus de passione sanctorum Thebeorum. De Diocletiano ad Imperium electo et de genere et moribus ejus.* Un autre poème, pris au hasard, a pour titre : *De sancto Victore, veterano milite.* Mais le recueil n'a point de titre général et n'est

(1) M. Lebeau est connu par plusieurs ouvrages et mémoires estimés sur l'histoire et les antiquités de l'arrondissement d'Avesnes. L. G.

suivi d'aucune note. Chaque page de prose est de 26 lignes; chaque page de poésie de 31 vers. Les initiales sont de différentes couleurs. Quelques-unes sont historiées et dorées, ou dessinées sur un fond d'or.

Petri Abælardi palatini philosophi peripatetici Theologia. — Tel est le premier de deux ouvrages formant ensemble un volume de 184 pages, chacune de 27 lignes, et de la même dimension que le précédent. — Le second de ces ouvrages, qui n'a point de titre, est la relation d'un songe ou d'une vision, en prose mêlée de vers, et commençant par un chant élégiaque.

.....us Domini Bernar.....tis clarevallen...nteca canticorum. — Ces bouts de lignes, dont le complément a été enlevé avec un coin du premier feuillet, sont tout ce qui reste du titre ou de l'inscription d'un volume in-folio de 143 pages, divisées chacune en 2 colonnes, contenant : les plus courtes 37, les autres 38 lignes, avec initiales, chacune d'une couleur différente. — Ce volume renferme les sermons de saint Bernard sur le Cantique des cantiques. Il est couvert, suivant l'ancien usage, de deux ais nus en bois de chêne. La tranche a un peu souffert de la pluie.

Libri septem historiarum Orosii Pauli contra Paganos. — Cosmographia Æthici, id est mundi descriptio. — Jordanis episcopi Ravennatis Historiæ de actibus Getarum. — Ces trois ouvrages sont renfermés dans un in-folio de 262 pages divisées en deux colonnes, chacune de 37 lignes. Les initiales sont de diverses couleurs. Les plus grandes forment des dessins dont la plupart représentent un ou plusieurs griffons ou dragons. — Les histoires de Paul Orose sont précédées de deux préfaces et d'une table. Celle de l'évêque Jordain (1) est suivie d'une no-

(1) Ce personnage est sans doute le même que l'évêque Jornandès qui vivait au sixième siècle, et qui a écrit une histoire des Goths, insérée dans la Bibliothèque des Pères. L. G.

menclature des nations mentionnées dans le cours de l'ouvrage.

Dei gestorum per Francos Libri. — In-folio de 231 pages divisées en 2 colonnes de 28 lignes chacune. Initiales de différentes couleurs, les plus grandes historiées.

Ab Eutropio... historia Romanorum.. — In-folio de 320 pages divisées en 2 colonnes, chacune de 42 lignes. Initiales de différentes couleurs, les plus grandes historiées. Cette histoire romaine, dans les douze premiers livres de laquelle les dix livres de celle d'Eutrope sont reproduits avec quelques variantes, est divisée en vingt-sept livres et se continue jusqu'à la prise d'Andrinople par l'empereur Léon l'Arménien. L'auteur n'est pas nommé. On ne trouve en tête de l'ouvrage que cette inscription : *Ab Eutropio edita incipit historia Romanorum* et à la fin que cette clôture : *Explicit liber sanctissimi Lanberti episcopi et martyris*. La clôture est l'œuvre du copiste qui a voulu y désigner, non l'auteur, mais le propriétaire du livre ou l'abbaye de Liessies, dédiée à St.-Lambert. Vient ensuite la phrase sacramentelle : *Liber sci. Lamberti Lessiensis. Servanti benedictio, tollenti maledictio.*

L'écriture de ces manuscrits, d'ailleurs en bon état et bien conservés, remonte au-delà du XVI.e et probablement du XV.e siècle. Elle est fort belle et de mains d'habiles calligraphes.

SUR PAPIER.

Antiquarium Maricolense, in quo variarum historiarum quæ partim inibi partim alibi contigere recensentur fragmenta. Omnia secundum autographum fideliter et accurate collecta, anno 1690. In-folio de 247 pages.

Deux cahiers, in-folio, l'un de 94, l'autre de 147 feuillets contenant une partie de la correspondance officielle de Dumées

(l'auteur de différents ouvrages de jurisprudence) en qualité de subdélégué de l'intendance du Hainaut.

Les matériaux autographes d'une nouvelle édition corrigée et augmentée de la *Jurisprudence du Hainaut*, de cet auteur.

Huit volumes in-folio ou portefeuilles remplis de toutes sortes de pièces recueillies par le même Dumées et Claude Faussabry, tous deux anciens subdélégués, tels que mémoires, lettres, notes, requêtes, ordonnances concernant la terre d'Avesnes, etc.

Une trentaine de volumes, plusieurs cahiers et des cartons contenant des matières de jurisprudence, des études, des traductions, des extraits d'ouvrages de littérature, d'histoire, d'archéologie, etc.

CHAPITRE HUITIÈME.

BIBLIOTHÈQUE DE M. BIGANT,

Conseiller à la cour royale de Douai.

Pour faire connaître la belle et riche bibliothèque de M. le conseiller Bigant, je n'ai rien de mieux à faire, ce me semble, que de citer la lettre qu'il a bien voulu m'écrire le 7 mars 1840.

« MONSIEUR,

» J'ai l'honneur de vous adresser les renseignements que vous avez bien voulu me demander par votre lettre du 9 janvier dernier.

» Le nombre des volumes que renferme ma bibliothèque s'élève approximativement à 5,000. J'ai quelques incunables; les deux plus remarquables sont ceux dont la description suit :

Isidori hispalensis Liber ethimologiarum. — Grand in-f.° de 141 feuillets à 2 colonnes, sans lieu ni date et sans nom d'imprimeur. Plusieurs bibliographes ont regardé cette édition comme la première de l'ouvrage. — Une note manuscrite qui se trouve dans cet exemplaire, immédiatement à la suite de la souscription finale, atteste que l'édition est antérieure à 1474, ou au plus tôt de cette année. Cette note est ainsi conçue : « *Hunc librum emit Martinus Malaquin Presbiter Atrebatensis ecclesie cappellanus, anno Dni m.° iiij^c lxxiiij mensis julii die vj.* MALAQUIN PRESB. » Cet exemplaire d'un livre très-rare est d'une superbe conservation. Il a été annoté par son premier possesseur d'une manière aussi utile qu'intéressante.

Décrétales de Grégoire IX, imprimées à Basle par Michel Wenzler, en 1478. — Magnifique exemplaire, grand in-f.°, mar. rouge, filets, t. d.

» Je possède aussi des éditions du 15.e siècle et quelques beaux gothiques : Froissart, Boutillier (*la Somme rurale*), Guillaume Fillastre (*la Toison d'or*), etc., etc.

» J'ai encore quelques beaux Elzevirs, quelques beaux Plantins, quelques beaux Aldes, entre autres de ces derniers:

Astronomi Veteres, scilicet Firmici, in-fol., etc. (Brunet, t. 1., p. 124.)

Apuleii Metamorphoseos... Libri XI, in-fol. etc. (Brunet t. 1., p. 84). Ces *Aldes* sont dans leur première reliure en bois et de très-belle conservation.

» Je possède des imprimés sur vélin, anciens et modernes, entre autres des premiers :

A le louange de Dieu.... furent commencées les présentes heures par le commandement du roi notre sire... Au verso du dernier feuillet huit vers : *en la parfin de l'œuvre*, etc. (Brunet, *supp.*, 3.e vol., p. 475.)

S'ensuivent les suffrages et oraisons, etc. (Brunet, ibid., pag. 476.)

» Les bordures à compartiments, les grandes figures en bois qui décorent ces deux ouvrages sont toutes colorées avec le plus grand soin et sont d'une fraîcheur remarquable.

» Parmi les livres rares que renferme ma bibliothèque se trouve en première ligne le Voyage de Jacques Lesaige, imprimé à Cambrai, par Bonaventure Brassart, vers 1523, petit in-4.° Got.

» Cet exemplaire, qui avait subi quelques dégradations, a été réparé avec un soin et une habileté si remarquables, qu'il est devenu un des plus jolis livres que puisse toucher un amateur. Il est relié en mar. rouge, par Bauzonnet, le phénix actuel des relieurs de Paris, et dont le nom mérite de devenir aussi populaire que celui de Thouvenin.

» Vient ensuite :

The holie bible faithfully translater into English..... wich arguments, annotations, tables, etc. By the English College of Doway. — Printed at Doway by Laurence Kellam, 1609-1610, 2 vol. in-4.°

The New Testament of J.-C. faithfully translater into english... By the english College then resident in Rheims SET FORTH the second time by the same College NEW returned to Doway. — Printed at Antwerp by Daniel Veruliet, 1600, in-4.° — Cette traduction catholique de l'Écriture sainte en anglais, faite par une réunion de prêtres anglais réfugiés en France, sous la direction du docteur Allen, mort cardinal, est un livre aussi rare que curieux. Les notes nombreuses dont elle est accompagnée se ressentent un peu de l'époque à laquelle elles ont été écrites et de la situation particulière dans laquelle se trouvaient placés les traducteurs, persécutés pour leur foi par la *tolérance anglicane*. — La traduction a été souvent réimprimée pour l'usage des catholiques anglais ou irlandais; mais un libraire de Dublin ayant imaginé, en 1836, de réimprimer aussi les notes, cette publication éveilla la susceptibilité et toutes les vieilles colères du protestantisme anglican, et peu s'en fallut qu'il n'en résultât une nouvelle guerre civile. — Cette édition, imprimée à Douai, est tellement rare que, malgré de nombreuses investigations, je n'en ai jamais vu que cet exemplaire.

» Le premier ouvrage imprimé à Douai en 1563. (Voyez *Bib douaisienne*, page 1.re et suiv.)

» Beaucoup d'autres ouvrages de différents genres qu'il serait assez long d'indiquer.

» Le nombre de mes manuscrits, tant sur vélin que sur papier, s'élève au moins à cent; les principaux sur vélin sont:

Biblia sacra. — Manuscrit de la fin du 13.e siècle, qui con-

tient la traduction complète de l'Écriture sainte, Ancien et Nouveau testament, faite ou revue par Saint Jérôme. — Ce manuscrit, de format petit in-folio, à 2 colonnes de 53 lignes chacun, commence par le prologue de Saint-Jérôme : *Incipit prologus beati Jeronimi presbiteri in Bibliothecam* et se termine par la souscription suivante : *Explicit Liber totius divine legis.* Vient ensuite une table très-développée sous ce titre : *Incipiunt interpretationes hebreorum nominum secundum Remigium*, qui termine le volume. — Ce manuscrit se compose de 420 feuillets ou 840 pages. Le texte sacré occupe 383 feuillets; le texte est rempli par la table dont on vient de donner le titre; il est parfaitement conservé, d'un vélin très-fin et très-blanc; l'écriture en est facile à lire et fort régulière, quoique le volume soit évidemment de deux mains différentes. Il est de plus décoré de 106 lettres initiales en or et en couleur, présentant, ou des ornements dans le goût de l'époque, ou des miniatures exécutées avec beaucoup de finesse. Je me contenterai d'indiquer ici comme très-remarquable la suite de petits sujets qui accompagne l'*I* initial du mot *In* par lequel commence la Bible.

Flores cronicorum seu Cathalogus pontificum. — Manuscrit du 14.e siècle, in-f.o, de 228 feuillets à longues lignes. — C'est un recueil d'extraits historiques et de traités sur diverses matières, réunis par un religieux de l'ordre des Frères prêcheurs, inquisiteur à Toulouse, et qui, dans une courte épître dédicatoire à son supérieur, prend le nom de B. Guidonis (1) et déclare qu'il a fait ce travail vers l'an 1316. — De toutes les pièces historiques dont se compose cette compilation, la plus considérable et la plus importante est le *Cathalogus pontificum romano-*

(1) Cet écrivain est Bernard Guidonis, évêque de Lodève. Ses *Flores chronicorum* n'ont jamais été imprimés, mais les copies manuscrites n'en sont pas très-rares. L. G.

rum, qui occupe 114 feuillets et se termine à l'année 1315. Une main du 16.e siècle y a ajouté un supplément de 10 feuillets ou 20 pages, qui conduit cette histoire jusqu'à l'année 1525. — Après quoi on lit une notice sur les empereurs romains (*Sequitur de imperatoribus romanis*) qui occupe 13 feuillets et s'étend jusqu'à l'année 1312. C'est une simple nomenclature qui offre quelques indications sans présenter aucun détail important. — Les 27 feuillets qui suivent, distribués chacun en deux colonnes, contiennent : 1.° une généalogie des rois des Francs (*reges Francorum*), depuis *Turcotus* ou *Torgotus* jusqu'à Louis X, en 1315; cette généalogie est continuée par une main plus récente jusqu'en 1390. 2.° Une notice succincte sur chaque roi de France, depuis Pharamond jusqu'à Louis X. — La généalogie est ornée de vignettes en encre rouge, qui présentent l'effigie des rois et de leurs enfants dont il peut être question dans cette notice. — Plus un précis de la doctrine chrétienne également en latin qui occupe les cinq derniers feuillets du volume. — Ce manuscrit est parfaitement conservé et ne présente aucune difficulté pour la lecture.

Cartulaire de l'abbaye de Marquette (arrondissement de Lille). — Manuscrit petit in-4.°, de 191 feuillets; plus un supplément de 16 feuillets sur papier, bien conservé et facile à lire. — Recueil de 339 titres de diverses dates, en latin et en vieux français, formé probablement vers la fin du 13.e siècle. Le supplément écrit sur papier est d'une date beaucoup plus récente et a été ajouté au volume principal vers la fin du 16.e siècle.

Cartulaire de l'abbaye des Prés, à Douai. — Manuscrit in-4.° de 96 feuillets. — Recueil de chartes et titres, en latin et en français, formé vers le milieu du XIV.e siècle, et renfermant quelques additions d'une époque plus récente.

Autre cartulaire de l'abbaye des Prés. — Manuscrit in-f.°, de 65 feuillets à 2 colonnes. — Recueil, non moins précieux que le précédent, de 139 chartes, en latin et en français, qui ont été réunies vers la fin du XIV.e siècle. Ce manuscrit est remarquable par sa belle exécution et sa parfaite conservation. Il se lit très-facilement.

Heures manuscrites du 15.e siècle, petit in-4.°, orné de lettres historiées en or et en couleur, de quelques encadrements et de 13 miniatures remarquables surtout par l'expression de la physionomie des personnages.

Acte rédigé à Rome, en 1635, qui concède, en pur don, au R. P. Lespagnol de la congrégation de l'oratoire de S.t-Philippe de Néri, des reliques de ce saint et de quelques autres. — Pièce de 7 feuillets, dûment légalisée, ornée d'une charmante miniature initiale.

Un livre d'heures, in-24, avec des miniatures exquises et ornements du meilleur goût, parmi lesquels se trouvent plusieurs fois répétées les armes de la famille des Lannoy, de Lille. — Malheureusement ce manuscrit est en très-mauvais état, incomplet, et fort crasseux.

» Les principaux manuscrits sur papier sont :

Un Armorial, petit in-folio, composé de trois parties; la première de la fin du 13.e siècle, et de 53 feuillets, contient entre autres choses les noms des seigneurs portant bannière, en 1279. La seconde partie de 84 feuillets, et la troisième de 12 feuillets, sont plus récentes et renferment les généalogies des familles illustres de la Flandre et des Pays-Bas, Landas, Ligne, Trasignies, etc. Ce volume est enrichi de blasons du temps, coloriés et fort bien exécutés; sa conservation est très-satisfaisante; il est annoté par M. Malotau de Villerode.

Un volume petit in-folio, de 443 feuillets et 3 de table, du 16.e siècle (acheté en boutique le 12 janvier 1584), ayant appartenu à M. Dufour, ancien procureur du roi à la Gouvernance. — La table de ce qu'il contient est de la main du premier président de Polinchove.

Un autre volume de la fin du 15.e siècle ou du commencement du 16.e, de 120 feuillets, petit in-folio, contenant : 1.o Recueil des coutumes du Vermandois. 2.o Traité fait entre l'évêque et le chapitre de Cambrai et les échevins de la même ville, l'an 1446. 3.o Copie des lettres de Charles, roi de France, contenant l'accord fait entre l'évêque de Cambrai et les échevins de ladite ville. 4.o Serment que les échevins font au chapitre. 5.o Les lois de la cité de Cambrai, en langage du temps. 6.o La forme de la paix arrêtée par le comte Bauduin de Flandre et du Haynaut, et les chevaliers et hommes nobles, en langue romane. (Se trouve en latin dans Martène, *Thesaurus anecdotorum*, t. 1.er, page 765. (1) 7.o Ordonnance de Louis le Hutin, de 1315, sur les plaintes des nobles et baillis du Vermandois. (Se trouve dans le t. 1.er des *Ordonnances des rois de France*, page 562.) 8.o Copie du privilége des 24 fiévés de l'archevêché de Cambrai, du mois d'avril 1283. (2)

Histoire des Pays-Bas, depuis la révolte et l'emprisonnement de Maximilien, roi des Romains, en 1488, jusqu'en 1490. —

---

(1) La traduction romane de cette charte, qui porte la date du *cinquième jour avant le jour d'août* 1200, à Mons, existe aux archives générales du département du Nord, *Cartulaire rouge*, pièce 1.re Elle a été d'ailleurs imprimée, mais en style rajeuni, dans les *Illustrations de la Gaule Belgique*, de J. de Guyse, éd. de 1531, III, 70. Voyez aussi l'édition de M. le marquis de Fortia, XIII, 249. L. G.

(2) Je ne connais, en fait de priviléges des francs-fiévés de Cambrai, que celui de 1260, le jeudi après l'octave de St. Pierre et St. Paul, et un autre de 1287, au mois de janvier ; celui dont il est ici question n'est peut-être qu'une promulgation différente de l'un des deux autres. . . . . L. G.

Manuscrit in-folio, du 16.e siècle. — Ce manuscrit, d'une écriture difficile à déchiffrer, contient quelques détails fort curieux sur l'histoire de la Flandre pendant le 15.e siècle. — Il est malheureusement en assez mauvais état et incomplet de plusieurs feuillets.

De la vie et mort heureuse de demoiselle Barbe d'Ennetières, depuis dite Barbe de Jésus, faite religieuse des Carmes déchaussés de Louvain. — Manuscrit du 17.e siècle, petit in-4.o

Biographie édifiante. On ignore si cet ouvrage a été imprimé, ce qui est très-probable.

Historia fundationis insignis ecclesiæ collegiatæ sancti Petri duacensis. — Manuscrit in-folio, de 82 feuillets. — Cette histoire en latin est de l'abbé Doulard, chanoine de St.-Pierre, à Douai. En regard du titre se trouve écrit : *Incepta anno* 1730. Elle s'arrête, sans être achevée, au verso du feuillet 82.e — Une farde considérable de pièces diverses et de notes, toutes relatives à la collégiale de Saint-Pierre, et de la main de l'auteur du manuscrit, se trouve jointe au volume. Ce sont, sans nul doute, les matériaux dont l'abbé Doulard devait se servir pour terminer son ouvrage.

Registre des vestures, professions..... de l'abbaye Saint-Martin, à Tournai. — Manuscrit in-folio, de 370 pages. — C'est un journal de ce qui s'est passé d'intéressant dans la ville de Tournai, depuis 1742 jusques en 1799. — L'auteur est un religieux de l'abbaye Saint-Martin, dont le nom pourrait être facilement connu par cette indication qu'on rencontre souvent dans le corps de l'ouvrage : *Voyez mon Recueil des Édits.* — Les princes, les gouverneurs de la province et les personnages illustres des Pays-Bas descendaient tous à l'abbaye de Saint-Martin, lorsqu'ils arrivaient à Tournai. Le but de leur voyage, leur réception, les discours prononcés, les fêtes qui leur étaient

offertes, sont fidèlement rapportés et décrits, et présentent beaucoup d'intérêt. La partie qui comprend de 1794 à 1799 n'est pas la moins curieuse, et les représentants du peuple, et les généraux et armées de la république française y jouent un grand rôle. — Il est hors de doute que ce manuscrit contient des choses tout-à-fait inconnues.

Histoire de la ville de Douai, par l'abbé Canquelain, chanoine de Saint-Amé. — Manuscrit du 18.e siècle, formant 4 volumes grand in-4.o, et tout-à-fait inédit. Il est prêt à être livré à l'impression, ainsi que l'atteste un prospectus publié en 1778, in-4.o

Je collectionne les ouvrages généraux relatifs à l'histoire des provinces de France, de la Belgique, des Pays-Bas et des anciennes provinces faisant aujourd'hui partie du ressort de la cour royale de Douai; spécialement tous les ouvrages qui regardent la Flandre française et surtout plus spécialement encore tout ce qui se rattache à la ville de Douai. — Ainsi je possède, POUR LA FRANCE : les *Historiens de France* (dom Bouquet), 19 vol. in-f.o; *Gallia Christiana*, 13 vol. in-f.o; *l'Armorial général de France*, de D'hozier, 10 vol. in-f.o; *Histoire généalogique* du Père Anselme, 9 vol. in-folio; *Capitularia regum Francorum*, etc., 2 vol. in-folio; Sainte-Marthe, Had. Valesius, Lelong et Fontette, 5 vol. in-folio, etc., etc. — POUR LES PAYS-BAS : *Belgica regia et fœderata*, de Blaeu, 2 vol. in-folio, atl., fig. col.; Sanderus, *Flandria illustrata*, 2 vol. in-folio, atl., 1.re édition; ces deux ouvrages, exemplaires de toute beauté, reliure en vélin blanc, fil. dent., t. d.; Sanderus, *Flandria illustrata*, *et Chronographia sacra;* 2.e édition, 6 vol. in-folio, grand pap.; baron Leroy, *Castella et Prætoria nobilium Brabantiæ*, in-folio; et *Le grand Théâtre sacré et profane du Brabant*, 4 vol. in-folio, grand-papier; de Guyse, *Illustrations de la Gaule Belgique* (magnifique exemplaire, reliure en vélin

cordé); Wassebourg, *Antiquités de la Gaule Belgique* (exemplaire de la Malmaison); Olivier de Wrée, Haræus, Foppens, Ghesquière, etc., etc., tous exemplaires de choix, reliés en vélin cordé, mar. rouge, veau fauve, aux armes, la plupart en grand papier. Pour les anciennes provinces faisant partie du ressort de la Cour : De l'Epinoy, *Noblesse de Flandres*; d'Oultreman, *Histoire de Valenciennes*; Cousin, Chapuis, Vinchant, Malbrancq, Carpentier, *Histoire de Cambrai*, avec les additions et les blasons, très-rare; les *Chroniques* de d'Oudegherst, de La Marche, Buzelin, Marchant, etc., etc. Les *Monuments anciens* de Saint-Génois, avec le 2.e volume qui est de la plus grande rareté. Ce 2.e volume, qu'on peut appeler le 3.e, le 1.er formant deux tomes, est aussi complet que possible, car il contient la dernière livraison qui n'a été tirée qu'à quelques exemplaires remis aux seules personnes qui ont été les prendre chez l'imprimeur; l'*Histoire de Calais* (par Lefebvre), du Vermandois, etc., etc. Beaucoup d'opuscules, de relations de siéges, de prises de villes (imprimés du temps), et remontant à la fin du 16.e siècle, etc., etc. Pour la Flandre française : J'ai, à peu de chose près sans doute, tous les ouvrages imprimés connus, et une foule d'opuscules, de programmes et de descriptions de fêtes qui ont eu lieu à Lille, dans le siècle dernier; des titres, des chartes, etc., etc. Pour ce qui regarde Douai en particulier : Depuis 20 ans je m'occupe de ce qui peut avoir rapport aux hommes et aux choses, et je crois que je possède la collection la plus complète possible en manuscrits et en imprimés. Manuscrits : Outre l'*Histoire de Douai*, de M. l'abbé Canquelain, dont il est question plus haut, j'ai encore beaucoup d'autres manuscrits relatifs à cette ville, entre autres :

Abrégé de l'Histoire de Douai, in-4.o de 77 feuillets, finissant en 1699; c'est une copie d'un ancien manuscrit.

Un autre intitulé : « Extrait d'un ancien manuscrit qui appartenait au prieur des Récollets Wallons, contenant les faits mémorables, depuis 1546 jusqu'au 10 décembre 1754, lesquels regardent la ville de Douai et les collégiales de Saint-Amé et de Saint-Pierre. » Petit in-folio de 52 feuillets.

Des chartes, titres, sur vélin et papier, entre autres tous ceux de la collection Joursanvault.

Tous les manuscrits de feu M. Guilmot, bibliothécaire, à Douai, tous relatifs à cette ville, entre autres : 1.° un volume d'extraits de toutes les archives de la ville, de tous les manuscrits, chartes et papiers qui lui sont passés par les mains pendant sa longue et laborieuse carrière (aussi relatifs à Douai), et qui ne forment pas moins de plusieurs volumes in-folio, ensemble de plus de 3,000 pages ; 2.° Des notices sur le beffroi de la ville, sur les couvents et établissements religieux, etc., etc.

La collection des pièces officielles signées ou autographes relatives au parlement de Flandres, adressées ou répondues par les ministres du roi aux premiers présidents et procureurs généraux, et auxquelles sont presque toujours jointes les minutes de lettres et pièces émanées de ces derniers; des lettres autographes de presque tous les membres dudit parlement de Flandres; des lettres aussi autographes des gouverneurs et intendants de la Flandre, des évêques et personnages illustres du pays, entre autres une lettre en 4 pages, de Fenelon; et pour passer de la vertu la plus pure au vice le plus bas, une lettre de Jos. Lebon, extrêmement remarquable; une suite de lettres du fameux contrôleur-général de Calonne à son père, premier président au parlement de Flandres, etc.

Imprimés. Les livres les plus rares imprimés à Douai, concernant les hommes et les choses, depuis l'établissement de l'imprimerie en 1563.

Les opuscules publiés sur tous les faits arrivés à Douai,

remontant même au-delà de 1667, époque de la conquête. Il en est de très-remarquables et de la plus grande rareté.

La presque totalité des pièces relatives aux fêtes patriotiques de la révolution, leur description, les discours prononcés, etc., etc., pièces aussi très-rares et surtout très-curieuses.

La collection complète de tous les journaux qui ont été publiés à Douai, avant, pendant et depuis la révolution de 1789, etc., etc.

Comme je m'occupe un peu d'antiquités et de médailles, et toujours plus spécialement pour ce qui regarde le pays, j'ai rassemblé les ouvrages les plus importants sur ces matières.

Je possède aussi les meilleurs ouvrages de bibliographie, Debure, Brunet, Barbier, etc., etc.; les catalogues les plus remarquables, La Vallière, Mac-Carthy, comte D'Hoym, etc.

Je n'ai pas de collection d'*Imitations de J.-C.*, d'emblèmes, d'ana, etc.; mais je tiens à avoir un ou plusieurs ouvrages importants ou curieux dans chaque genre, comme aussi des ouvrages provenant des bibliothèques célèbres; de même que des reliures des anciens maîtres et des nouveaux. Aussi ai-je des livres à estampes ou figures; j'ai Du Cange avec le Supplément de Carpentier, 10 volumes in-folio; le *Traité de diplomatique*, des Bénédictins, 6 volumes in-4.°; le *Codex juris gentium*, de Leibnitz, 2 vol. in-f.°, Hanovre, 1693; l'*Historia Trevirensis diplomatica*, 5 vol. in-f.°; Augustæ Vindel, 1750 (superbes exemplaires d'ouvrages peu communs en France). J'ai l'Encyclopédie méthodique (complète) de M.me Agasse, successeur de M. Panckoucke; j'ai fait imprimer des titres pour les parties de planches qui en manquaient, de telle sorte que le texte et les gravures peuvent être placés l'un à côté de l'autre. Tous ces volumes sont en demi-reliure uniforme et non rognés. Le texte comprend 157 volumes, les planches 54, en tout 211 volumes. J'ai des ouvrages de la bibliothèque La Vallière, de celle de d'Aguesseau, de Léon D'ourches, du président de

Thou, en mar. et en vélin, et pour les modernes de celles du comte Labédoyère, de madame la duchesse de Berry, de Pixérécourt, etc., etc. J'ai acquis, à la vente de ce dernier, un magnifique exemplaire en grand papier vélin, fig. avant la lettre, du Compère Mathieu de *Dulaurens*, 3. vol. in-8.°, Paris 1796, reliés par Bozérian, en mar. vert, fil., d. s. t., doublé de tabis.

J'ai des reliures de Derome, Duseuil, etc., de Thouvenin, Bozerian, Beauzonnet, Kœuler, etc., en mar., en vélin et en veau fauve.

J'oubliais de dire que, comme magistrat, j'ai une bibliothèque en ancien droit (je laisse de côté la collection moderne), assez complète, des meilleurs auteurs; *Corpus juris cis.* Elzevir; *Corpus juris canonici*, 3 vol. in-f.°; ces deux ouvrages reliés en vélin cordé; le *Coutumier général*, 8 vol. in-folio, grand papier, veau écaille; Pothier, Cochin, d'Aguesseau, Ricard, Lebrun, etc., etc. Les meilleures et les plus belles éditions.

J'ai aussi omis de faire connaître que je possède de très-anciennes cartes de la Flandre, du Haynaut, de l'Artois et du Cambrésis, entre autres une très-vieille carte de Douai, fort remarquable. J'ai encore toutes les cartes de Cassini, de Ferraris, de Capitaine et celles publiées récemment par l'état-major comprenant la Belgique et notre province.

Le catalogue de ma bibliothèque est commencé sur cartes. J'ai suivi la méthode généralement adoptée à Paris, celle de Debure, c'est-à-dire la division suivante : *théologie, jurisprudence, sciences et arts, belles-lettres, histoire.* »

CHAPITRE NEUVIÈME.

BIBLIOTHÈQUE DE M. QUENSON (1),

Conseiller à la cour royale de Douai.

Les indications qui suivent sont extraites d'une lettre que M. Quenson a bien voulu nous adresser :

« Le nombre de mes volumes s'élève à 6,000 environ; de ce nombre un tiers à peu près a pour objet le droit, un tiers l'histoire et l'archéologie, un sixième la littérature, et le dernier sixième les sciences morales, naturelles, etc. Dans le premier tiers se rencontre un certain nombre d'ouvrages curieux sur l'ancien droit et principalement sur le droit coutumier et féodal. Dans le second tiers (celui de l'histoire et de l'archéologie), où se trouve une partie des historiens latins (*Elzevirs variorum*, in-8.°) ainsi que la collection de petits Elzévirs sur l'histoire des peuples (in-18, rel. vélin); se rencontre en outre la très-grande partie des ouvrages publiés sur l'histoire des Flandres, mais principalement sur l'histoire d'Artois, dont je collecte, autant qu'il est en moi, les documents épars, et sur laquelle je possède déjà (en copies pour la plupart il est vrai) un certain nombre de manuscrits intéressants dont je joins ci-après la note comme objet de *spécialité*. Quant à la littérature, je vous dirai que je possède un très-grand nombre de poètes anciens et modernes (en éditions anciennes ou modernes, mais toutes de choix sans être néanmoins bien rares); que parmi les volumes qui composent cette section de ma biblio-

(1) Les recueils de la Société royale et centrale d'agriculture, etc., de Douai, les *Archives du Nord*, etc., contiennent, de M. Quenson, divers mémoires remplis de science et d'intérêt sur l'histoire et les antiquités de nos provinces du nord.

L. G.

thèque et la suivante, je vous indiquerai, en réponse à certain passage de votre lettre :

» 1.° Un *Vert-Vert* italien et français, édition de Bodoni, in-8.°, papier vélin. — 2.° Un *Catulle* de Baskerville, grand in-4.°, papier vélin. — 3.° Des Elzévirs *variorum*, in-8.°, d'Horace, Virgile, Martial, etc. — 4.° Nombre de Barbous et de Plantins. — 5.° Le Commentaire de Paul Manuce sur les épîtres de Cicéron, petit in-8.° de 1562. — 6.° Des éditions curieuses de Douai, de Lille, de Saint-Omer, d'Arras et du 16.° et du 17.° siècle, telles que celles de Pennequin, des Bogard, des Auroy, des Dewinde, des Bellère, des Rivière, des Bardou, Fertel, etc. — 7.° Des réimpressions d'ouvrages devenus extrêmement rares, exécutées en un petit nombre d'exemplaires, et sur papier vélin ou de couleur. — 8.° Enfin quelques éditions gothiques, ainsi, entr'autres, un bréviaire lillois en caractères rouges et noirs, avec nombreuses gravures et portant pour intitulé (t. 1.er) : « *Pars Estivalis Breviarii secundum usum et* » *consuetudinem insignis ecclesie collegiate Sancti Petri Insu-* » *lensis qui diligentissime et accuratissime revisi et multo emen-* » *datissime nunc primum typis excusi. M CCCCC XXX III.* » Au bas et après une gravure : *Ad sacerdotes Insulenses;* puis ce distique :

« *Vos nec Tornaci nec Rome dirigat usus,*
» *Sed proprias vobis has legitote preces.* »

Au verso et au bas de la dédicace on lit : « *Parisiis et chalco-* » *graphia Elephantis pridie calendas maii. Anno Domini* » *M CCCCC XXX III.* » (252 p.) Et le t. 2 : *Pars Hyemalis*, 150 pages, fort petit in-8.° en parfaite conservation (rel. vélin).

« Coustumes généralles du comté d'Arthois avec la table » nouvellement adjoustée et le stille de la chambre d'Arthois, » 1535. » Avant la date on lit : « On les vend à Arras, par » *Jehan Bourgois*, *libraire*, etc. » et à la fin du volume : « Cy

» fine ce présent stille lequel a esté de nouveau corrigé et » revisité pour Jehan Bourgois, libraire démourant à Arras » auprès du petit marché devant Saint-Géri et a été achevé le » XVII jour de mars, l'an mil DXXXV. » Joli vol. parfaitement conservé comme le précédent, sans aucune autre indication d'imprimeur.

» La pratique spirituelle de la dévote et religieuse princesse de Parme fort utile à toutes les dames pour vivre chrétiennement. — A Douay, chez Jean Bogart, l'an 1613; p. in-12.

» Petite instruction et manière de bien vivre pour une femme séculière comme elle se doibt conduire en pensées, parolles et œuvres tout au long du jour, et pour les jours de sa vie pour plaire à nostre seigneur Jésus-Christ et amasser richesses cellestes au profit et salut de son ame. Douay, chez Jean Bogart, à la Bible-d'Or. — 1614, pet. in-12.

» Les tenures de M. Littleton. London, etc. — 1583 (très-pet. in-8.°).

» Decii Junii Juvenalis poete excellentissimi satyre, etc. (Simon Vincent). — 1528, pet. in-folio.

» Josephus de antiquitatibus ac de bello Judaico (titre gothique seulement), Venetiis, 1499. — In-fol.

» Etc..... »

MANUSCRITS SUR L'ARTOIS ET PAYS VOISINS, ETC.

1.° Inventaire chronologique et détaillé de toutes les chartes des anciens comtes d'Artois, par Godefroy (2 vol. in-folio).

2.° Extrait de l'inventaire chronologique de tous les titres qui se trouvent dans les archives des comtes de Flandres, déposés dans l'ancienne Chambre des comptes du Roy à Lille, pour ce qui concerne la province d'Artois. — 3 vol. in-folio, de 1076 à 1285.

3.° Cartulaire de 1290 concernant les fiefs d'Artois, in-folio.

(Extrait du 2.° cartulaire d'Artois déposé à la Chambre des comptes, à Lille.)

4.° Répertoire des registres aux mémoriaux commençant en 1538 et finissant en 1668. — Reposant au conseil provincial d'Artois, in-fol.

5.° Chronique d'Artois, par Bauduin, in-4.° (1)

6.° Mémoire sur l'Artois, par M. de Villamont, ingénieur en chef de la ville d'Arras, en 1698.

7.° Mémoire contenant l'état général de la province d'Artois avec les noms de chaque ville et la quantité d'habitants qu'elle renferme, de même que ceux des villages dépendants de chaque communauté et le nombre de ses habitants dépendants des gouvernances et bailliages desdites villes. Suivi d'une histoire du conseil d'Artois, 1710.

8.° Description des Estats de la province d'Artois, 1724, in-folio.

9.° Abrégé de l'histoire sur le gouvernement des Pays-Bas, depuis qu'étant iceux sortis des comtes de Flandres sont entrez en la maison royale de Bourgogne et de là passez en l'archiducale, royale et impériale d'Austrice. Divisé en trois tomes, le premier allant de 1369 à 1477, le second de 1477 à 1565 et le troisième de 1565 à 1595. — Ces trois volumes grands et gros in-4.° sont écrits au 17.° siècle.

10.° Evènements de la province d'Artois au 16.° siècle, par Nicaise Ladam. 2 vol. in-fol. (Mon frère en possède également une copie qui a été écrite et collationnée sur un double exemplaire reposant à la bibliothèque d'Arras, et augmentée de variantes curieuses.)

11.° Brevis Artesiæ comitatus enarratio : auctore Dionysio Bersaques, causarum apud Atrebatenses patrono, in-4.°

---

(1) Ferri de Locre et après lui Foppens mentionnant cette chronique, qui n'est pas commune. Paquot n'en dit rien. L. G.

12.° Comites Atrebatenses nonnulli veteres, etc., ex memoriis Antonii Schonehovi, canonici Sti. Donatii Brugensis..... in-4.°

13.° Mémorial historique de la province et comté d'Artois, par M.e Denis Bersacques, conseiller de la ville d'Arras.

14.° Chronique de la province et comté d'Artois, par M.e Ferdinand de Cardevacque, seigneur de Beaumont. — In-folio.

15.° Mémoires et pièces relatifs à la confédération de la noblesse de Flandre et d'Artois depuis 1565 jusqu'en 1569 avec les sentences cruelles rendues par le duc d'Albe.

16.° La guerre de la maison d'Autriche contre celle de France, du point de vue général des troubles survenus dans les Pays-Bas.

17.° Différend d'entre Jean de Bavière, évêque de Liége, et les Liégeois, 1407.

18.° Vente du comté de Namur et autres terres et seigneuries, en 1421 (1).

19.° Dictum de la sentence contre ceux de Gand, le tout rempli d'anecdotes du pays et pour servir de preuves généalogiques.

20.° Bataille de Ruisseauville, en l'année 1415. (*Nota.* Ces cinq derniers ouvrages étaient réunis dans un même manuscrit gros in-fol. appartenant aux archives du Pas-de-Calais.)

21.° Discours véritable de ce qui s'est passé en la ville d'Arras, depuis l'union et confédération des estats d'Artois avec autres provinces des Pays-Bas jusqu'à la réconciliation faite avec le roi d'Espagne, notre roi naturel, par Pontus Payen, suivi de certaine chanson faite sur le discours de ci-

---

(1) Le 23 avril 1421, Jean dit Thierry, comte ou marquis de Namur, vendit ses états avec réserve d'usufruit à Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, pour la somme de 132,000 couronnes d'or. L. G.

dessus avec notation musicale et d'un opuscule intitulé : « La malice des femmes advenue en 1532 », à Arras.

22.° Mémoire contenant la vérité des derniers troubles advenus dans la ville d'Arras (1577 et 1578) adressé au duc de Parme par MM. du conseil d'Artois. (Copie sur le manuscrit de l'abbaye de Saint-Vaast.)

23.° Relation sur le même sujet par Wallerand Aubert (Obert).

24.° Sommaire des troubles advenus à Saint-Aumer, du tems des Patriotz, en l'an 1577 et 1578, extrait de Jean Balin, religieux de Claimarest. (Petit in-fol.)

25.° Chronique de la ville d'Arras, in-4.° (de son origine à 1764.)

26.° Diverses particularités touchant la ville d'Arras jusqu'en 1579, suivies d'un répertoire général de toutes les rues et places de la ville d'Arras, avec indication de chaque maison et noms d'habitants, en 1773.

27.° Histoire chronologique de la ville d'Arras, jusqu'en 1600, in-fol.

28.° Histoire de la ville d'Arras jusqu'en 1714 avec les noms des rues et places d'armes, in-4.° (Ces diverses histoires se ressemblent beaucoup et ne sont au demeurant que les variantes d'un même texte.)

29.° Supplément à l'histoire d'Arras tiré des archives de l'abbaye royale de Saint-Vaast, in-fol. (Ce supplément est tiré en grande partie des ouvrages de Locres, Gazet, etc.)

30.° La prise d'Arras par Louis XIII, suivie de la capitulation de cette ville, en 1640, in-4.°

31.° Histoire de l'abbaye du mont Saint-Eloi, par André Vaillant, in-4.°

32.° Dictionnaire du diocèse d'Arras (hommes et choses) extrait du père Ignace, in-fol.

32.° *bis*. Recueil de pièces curieuses, imprimées et manuscrites, sur l'Artois, 2 vol. in-fol.

33.° Recherches historiques et intéressantes tant sur ce qui a précédé la ville de Saint-Omer que sur ce qui s'en est ensuivi. Ouvrage extrait de nombre de manuscrits, titres et mémoires de l'abbaye de Saint-Bertin, 1646. — 3 vol. in-4.° suivis du narré du siége de Saint-Omer, en 1638.

34.° Chronologie des annales de Saint-Omer, extraite de Deneuville (un vol. in-folio).

35.° Histoire des magistrats, châtelains, prévots, grands baillis et principales familles de la ville de Saint-Omer, par Deneuville.

36.° Histoire de l'abbaye de Clairmarais, par le même.

37.° Extraits des archives de Saint-Omer.

38.° Notes sur l'histoire de Saint-Omer, extraites de M. Deschamps.

39.° Petit narré de la fondation et fondateurs d'Aire avec ses autres princes souverains et bienfaiteurs jusqu'à présent. A la fin du manuscrit on lit : « Copie d'après l'original de l'abbaye de Ruisseauville où il est écrit au bas du plan de la ville d'Aire : « *Campion*, natif de la ville d'Aire 1648, 19 aoust, mort abbé » de Roussauville 1699 (1). »

40.° Inventaire des archives de la ville d'Aire, et chartes principales, relatives à cette ville.

41.° Mémoire sur l'ordre de la chevalerie de la Genette, à Aire, suivi des noms des mayeurs et échevins de cette ville durant le XIV.e siècle.

42.° Mémoire sur la ville d'Aire, ses baillis et mayeurs, in-4.°

43.° Relation des siéges d'Aire, en 1641 et 1710.

44.° Archives de la ville de Desvres. (Origin.)

---

(1) Georges Campion n'est pas mort en 1699 ; il vivait encore en 1725, époque où il abdiqua, moyennant pension, en faveur d'Etienne Loiselle.

L. G.

45.° Histoire du saint cierge de Desurène (Desvres), en Boulonnais, ainsi que de ceux d'Aire et de Saint-Omer.

46.° Catalogue des abbés de Saint-Josse-sur-mer.

47.° Recherches sur l'ancien port de Quentovic, détruit en 842 par les Normands.

48.° Notice historique sur Renty, ancienne petite ville d'Artois, dialoguée pour ses paroissiens par le curé de cette commune (M. Beyard).

49.° La gloire de l'Artois. Dissertation historique sur le lieu de naissance de l'abbé Suger.

50.° De miraculis divæ virginis in parochiâ de Bollezeele. (Petit manuscrit de 20 pages.)

51.° Journal du siége la ville de Lille en l'an 1667. (Manuscrit original, in-4.° de 25 pages.)

52.° Brève description des choses les plus remarquables arrivées dans la ville de Douai depuis l'an de notre Seigneur 662, copié sur un manuscrit de l'abbaye de Saint-Vaast.

53.° Journal du siége de Douai par Louis XIV, en 1667.

54.° Journal du siége de Douai, en 1710.

55.° Extrait des Archives de la ville de Douai.

56.° Mémoire pour MM. les maîtres des requêtes, commissaires départis dans les provinces, à eux envoyé en 1697, immédiatement avant la paix de Riswick (par ordre du roi et comme indication du travail qu'il leur demandait sur l'état et les institutions de leur province), in-4.°

57.° Mémoire de la province de Hainaut, par M. Voisin, conseiller-d'état, en 1698.

58.° Liste générale et alphabétique des principales matières contenues tant aux registres mémoriaux qu'en ceux aux consaux de la ville de Douay et reposant au greffe de ladite ville depuis la conquête de Louis XIV en 1667, inclusivement, jusques compris 1750, in-4.°

59.° Notice sur les hommes célèbres nés à Douai ou dans les

environs, par M. Guilmot, lue à la Société d'agriculture en 1810.

60.° Rapport du même en réponse à différentes questions historiques qui avaient été soumises à la Société d'agriculture par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

61.° Mémoires pour Monsieur l'intendant de Flandres touchant la création du magistrat de la ville de Douay.

62.° Catalogue des livres de la ville de Saint-Omer. 1805, gros in-fol.

63.° Catalogue des livres de la biblioihèque de Saint-Bertin (sans titre), écriture du 17.e siècle (in-folio de 658 pages).

63.° *bis*. Inventaire des manuscrits de la bibliothèque d'Arras.

64.° Cy cômence listoire de la destruction du bon roy Richart d'Engleterre, jadis filz du prince de Galles, depuis l'an mil III.c IIII.xx XIX. (In-fol. — Copie sur l'original.)

— Flavii Vegetii Renati viri illustris comitis et epitome rei militaris, etc. — Manuscrit sur vélin, caractère gothique, écriture du 15.e siècle avec lettres initiales dessinées, dorées, etc. — In-4.° assez fort et en parfaite conservation.

Je possède en outre presque tous les commentaires (non imprimés) sur la coutume d'Artois; tels, entr'autres : ceux de Desmazures, Hebert, Cornuel, Ansart, etc. J'ai recueilli aussi un certain nombre de petites pièces et de pamphlets imprimés à Douai, Lille, Cambrai, Arras, Saint-Omer, et relatifs, la plupart, à la révolution.... mais je ne parle ici que de manuscrits.

CHAPITRE DIXIÈME.

BIBLIOTHÈQUE DE M. DUPLESSIS,

Recteur de l'Académie de Douai.

Parmi les bibliophiles éclairés dont nous signalons les richesses littéraires, M. le recteur de l'académie de Douai tient assurément une place fort distinguée. Nous aimons à reproduire ici la lettre instructive et judicieuse qu'il nous a fait l'honneur de nous écrire :

Douai, 24 janvier 1840.

» MONSIEUR,

« Quoique ma bibliothèque n'ait rien qui la distingue d'une manière spéciale, du moment que vous en exprimez le désir, je me fais un devoir de vous adresser les indications que vous réclamez.

» La collection de livres que je possède n'a point été recueillie dans un intérêt de curiosité bibliographique. Elle a été commencée et s'est accrue successivement pour faciliter l'exécution d'un plan d'études que je m'étais tracé et qui m'était d'ailleurs imposé par ma situation particulière. C'est vous dire en peu de mots, monsieur, que cette collection ne se compose en très-grande partie que d'ouvrages utiles, bien connus et bien communs; car, en général et à peu d'exceptions près, ce sont les livres médiocres et oubliés qui sont devenus rares.

» Le fonds principal de ma bibliothèque se compose donc des ouvrages des grands écrivains de l'antiquité et des nations modernes, des meilleurs historiens de tous les pays et des écrits les plus remarquables sur l'histoire littéraire, l'histoire des arts et la bibliographie. J'ai eu soin, il est vrai, de ne choisir,

de tous ces ouvrages, que les meilleures éditions et les exemplaires les mieux conservés, mais cela n'a rien d'extraordinaire et se trouve à-peu-près dans toutes les bibliothèques un peu soignées.

» Parmi les ouvrages que je viens d'indiquer il se trouve sans doute quelques éditions, quelques volumes plus rares ou plus précieux que les autres; mais je ne dois pas omettre de vous dire ici que la rareté n'a jamais fait à mes yeux le mérite principal d'un ouvrage : sa première valeur pour moi était son contenu et l'instruction que j'avais l'espérance d'y puiser. Ainsi je n'ai jamais dû songer, je n'ai jamais songé à faire collection des ouvrages d'un imprimeur particulier ou même d'un auteur. Cette obligation que l'on s'impose d'avoir tout conduit nécessairement à acquérir beaucoup de choses dont le moindre défaut est d'être complètement inutiles. Même dans les divers genres auxquels j'ai donné une attention plus spéciale, je me suis attaché à choisir.

» Ainsi, dans les différents genres que j'ai signalés, la meilleure édition de chaque auteur m'a suffi : J'en excepte cependant Horace, qui a été pour moi l'objet d'une étude spéciale et dont j'ai recueilli une dizaine d'éditions, qui se distinguent toutes par un caractère particulier; j'en excepte encore Sophocle et Tacite, pour lesquels je me trouve avoir également une prédilection particulière. A cela près, je n'ai qu'un seul exemplaire de chaque auteur.

» Outre ce qui forme le fonds principal et réel de ma collection, j'ai recueilli, dans quelques sections, un certain nombre de livres moins importants, mais qui rentraient dans le cadre de mes études.

» Ainsi, pour l'histoire de l'art, je me suis attaché à recueillir les meilleures suites de gravures, en bois ou en taille douce, qui se rapportaient à l'écriture sainte.

» Dans la grammaire, j'ai recueilli avec un soin particulier les

principaux ouvrages qui se rapportent à l'histoire de la langue française et de ses différents dialectes ou patois.

» Dans la partie des belles-lettres, j'ai réuni un assez grand nombre de poètes français des XII.e, XIII.e, XIV.e et XV.e siècles; j'ai réuni surtout un grand nombre de chansons populaires, que je considère beaucoup moins sous le rapport du mérite littéraire que sous le point de vue de l'expression des mœurs publiques du pays qui les vit naître.

» Le même principe et le même point de vue m'ont dirigé dans une collection des meilleurs ouvrages qui traitent des proverbes. Ces adages, maximes ou sentences vulgaires m'ont toujours semblé un élément important de l'histoire des mœurs de chaque pays. Un savant voyageur anglais, Burckhards, est parti également de cette donnée ponr recueillir, en 1830, les proverbes vulgaires des Égyptiens modernes.

» A cette double collection de chansons et de proverbes s'annexe naturellement une collection assez complète des facéties anciennes et modernes les plus célèbres. Dans cette classe, je possède à-peu-près tout ce qu'il peut y avoir de choisi et il s'y trouve quelques livrets assez rares.

» J'ai réuni également en histoire littéraire et en bibliographie les ouvrages les plus estimés et quelques dissertations particulières assez recherchées. Dans cette dernière classe se trouvent quelques-uns des ouvrages un peu fastueux du célèbre bibliomane anglais, Th.-F. Dibdin.

» Voilà, Monsieur, de quoi se compose la collection qui paraît avoir attiré votre attention et qui, à mon avis, ne la méritait guères que sous un seul rapport, celui de l'utilité dont elle m'a été et dont elle m'est encore pour mes études; je lui attribuerai cependant encore un autre mérite, si vous voulez bien le permettre, celui de m'avoir mis en relation avec vous.

» Cet exposé général ne vous satisferait peut-être pas entièrement, monsieur, si je n'y ajoutais quelques réponses plus

directes et plus précises aux questions comprises dans votre lettre ; je joins donc à celle-ci une note méthodique qui répond à toutes vos questions et qui vous fera connaître, en outre, quelques-uns des ouvrages de ma collection.

» Agréez, etc. »

BIBLIOTHÈQUE CONSACRÉE SPÉCIALEMENT AUX ÉTUDES LITTÉRAIRES ET A L'HISTOIRE.

» 1.° Nombre de volumes : de 3,000 à 3,600 volumes imprimés. Point de manuscrits, seulement quelques livres d'heures, écrits sur vélin. L'un d'eux, manuscrit du XV.e siècle, petit in-4.°, orné de 13 grandes miniatures et 30 petites, avec encadrements, dans un très-bel état de conservation. Calendrier en français.

2.° Point d'éditions du XV.e siècle. — Quelques *Elzevirs* très-beaux, entr'autres : L'*Horace* de J. Bond, in-12, 1676 ; exempl. en mar. rouge, relié par Derome, avec témoins. — L'*Imitation* sans date, reliure ancienne en mar. rouge. — Les *Mémoires de Comines*, 1648, très-grand de marges, mar. v. — Le *Rabelais* de 1663, 2 vol. mar. rouge, relié par Derome, très-bel exemplaire. — Le *Psalterium Davidis*, de 1663, mar. rouge, relié par Duseuille. — Et comme annexes aux *Elzevirs :* Le *Montaigne* de Foppens, 1659 ; 3 vol. in-12, mar. rouge, bel exemplaire. — Le *Decameron* de 1665, exemplaire de toute beauté, relié par Bauzonnet, maroquin bleu. — Quelques éditions de Plantin, mais aucune de remarquable.— Quelques *Aldes*, dont l'*Ausone*, de 1517, mar. rouge, par Koehler. — Plusieurs éditions des Estiennes, et entr'autres, la plupart des ouvrages d'Henri Estienne, imprimés par lui-même, dont : *La conformité du françois avec le grec*, 1569, in-8.°, mar. bleu ; *Dialogues du nouveau langage françois italianizé*, in-8.°, cuir de R ;

Les épigrammes proverbialisez, 1594, volume aujourd'hui très-rare ; maroq. brun. — Point d'éditions de Bodoni.

» 3.° Un bel exemplaire des *Heures à l'usage de Rome*, de S. Vostre, 1502. Imprimé sur vélin, gr. in-8.° — Quelques volumes de réimpressions modernes sur papiers de couleur, entre autres : *Contes inédits des Mille et une Nuits*, trad. en français par Trébutien. Paris, Dondey-Dupré, 1828 ; 3 vol. in-8.°, imprimés sur papier rose.

» 4.° Point de manuscrits à décrire.

» 5.° Collections spéciales : Collection assez complète de Bibles à figures, dont : La Bible de Sebald-Beham. Francfort, 1537, petit in-4.°, fig. gravées sur bois. Edition originale. — La Bible de Holbein. Lyon, 1538, petit in-4.°, mar. brun, fig. gravées sur bois. Edition originale. — Les *Quadrins de la Bible* de Cl. Paradin, avec les fig. du Petit Bernard. Edition originale de 1553, magnifique exempl. relié en mar. rouge par Koëhler. — *Icones biblicæ*, de Mathieu Mérian, Strasbourg, 1625-1630. In-4.° obl., mar. rouge, exemplaire bien complet et parfaitement conservé. — L'*Histoire sacrée en tableaux*, de Brianville, avec les fig. de Sébastien Le Clerc, 1670-75. 3 vol. in-12, mar. rouge, reliés par Derome. Edition originale. — *Speculum Passionis D. N. J. C.* (aut. Udalr. Pinder), Nurembergæ, 1507, in-fol., fig. gr. sur bois, d'après les dessins d'Hans Schauplein, v. f. d. s. t., très-bel exemplaire. — *Der Text des Passions*, etc. (Aut. Ringmann. Strasbourg, Knoblouck, 1509, in-fol., v. f. d. s. t., orné de figures gravées sur bois d'après les dessins de V. Gamberlein. — Collection assez considérable des chansons populaires depuis le 15.e siècle jusqu'à nos jours. Recueils et pièces isolées. — Cantiques et noëls, en français et en patois. — Collection des ouvrages relatifs aux proverbes de toutes les nations. — Collections des facéties les plus curieuses en latin, en français, en italien, en anglais.

» Dans l'histoire des arts, je signalerai seulement : Le bel ouvrage de Shaw, intitulé : *Illuminated ornaments selected from manuscripts and early printed books*, etc. London, Pichering, 1833, gr. in-8.° — Le curieux ouvrage de M. Ottley, intitulé : *an Enquiry into the origin and early history of engraving, etc.* London, 1816, fig., 2 vol. in-4.° — L'*Encyclopedia metodica delle belle-arti*, de l'abbé Zani. Parma, 1817-1824, 28 vol. gr. in-8.°

» Dans la biographie et l'histoire littéraire : *The bibliographical Decameron*, de Th. Frognall Dibdin, 3 vol. gr. in-8.°, mar. d. s. t., ornés de plus de 600 gravures en bois et en taille douce, présentant le *fac simile* d'une grande quantité de figures anciennes. — Le curieux ouvrage du même, intitulé : *Reminiscences of a literary life.* London, J. Major, 1836, in-8.°, 2 vol. — Les pamphlets bibliographiques du fougueux abbé Rive. — Les opuscules de l'abbé de Saint-Léger. — Les divers ouvrages bibliographiques de M. Peignot. — Les catalogues de livres sur vélin, publiés par M. Van-Praet. — La collection du Magazin encyclopédique, de Millin, 1795 à 1816, avec les tables : 126 volumes in-8.° — La collection de l'ouvrage périodique anglais, intitulé : *The classical journal*, gr. in-8.°, 1810 et suiv.

» Je ne parle ici ni de l'*Histoire littéraire* des Bénédictins, ni de l'*Art de vérifier les dates*, ni de la *Diplomatique*, ni des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, ni de la *Biographie universelle*. Tous ces ouvrages font partie de ma bibliothèque, mais on les trouve dans toutes les collections bien faites.

» 6.° Catalogue. — J'ai dressé le catalogue de ma collection et il est rédigé d'après le système de Gabriel Martin, adopté par Brunet, dans son 4.e vol. du Manuel, et le plus généralement suivi. Les innovations qui ont été tentées à cet égard en Allemagne et en France m'ont paru en général très-malheureuses et jeter de la confusion dans un travail dont la simplicité et la clarté sont le premier mérite. »

CHAPITRE ONZIÈME.

BIBLIOTHÈQUE MUSICALE DE M. E. DE COUSSEMAKER,

A Douai.

Les bibliothèques spéciales, c'est-à-dire composées d'ouvrages relatifs à une seule branche de l'arbre gigantesque des connaissances humaines, n'offrent pas seulement un intérêt de luxe et de curiosité. Ce sont surtout des dépôts infiniment précieux pour quiconque veut approfondir la science des livres et surtout pour les écrivains qui, occupés d'un sujet, veulent connaître les travaux exécutés sur la même matière par leurs devanciers. Nous avons vu plus haut, page 280, une sorte de bibliothèque du divorce; nous aurons occasion ci-après de parler de collections de livres sur la botanique, sur l'entomologie. M. E. de Coussemaker a formé, en homme de goût et en amateur fort éclairé, une bibliothèque de littérature musicale dont la nomenclature suivante donnera une idée. (1)

Histoire générale de la musique. — *Printz*. Historiche Beschreibung der edelen Sing und Kling Kunst; (Description historique du noble art de la Musique), Dresde, 1690, in-4.° — *Bonnet*. Histoire de la musique et de ses effets. — *Martini*. Storia della musica; 3 vol. in-4.°, 1757-1781. — *Laborde*. Essai sur la musique. — *Forkel*. Allg. Geschichte der Musik (Histoire générale de la Musique), 2 vol. in-4.°, 1788-1801. —

(1) Il est bon de remarquer que nous ne mentionnons ici que les principaux ouvrages qui composent cette bibliothèque. On y trouve en outre une collection de partitions et musique ancienne. Nous devons ajouter aussi que M. de Coussemaker vient de mettre au jour un livre intitulé : *Mémoire sur Hucbald et sur ses Traités de Musique, suivi de recherches sur la Notation et sur les Instruments de musique avec 21 planches*, in-4.°, P., 1841.

Marpurg. Kritische Einleitung in die Geschichte und Lehrsazte der alten und neun Musik; (Introduction critique à l'histoire et à la connaissance de la Musique ancienne et moderne), Berlin, 1759, in-4.° — *Kalkbrenner*. Histoire de la musique. — *Kiesewetter*. Geschichte der Europ. Abendl. musik; (Histoire de la Musique européenne occidentale), Leipzig, 1834, in-4.°

Musique chez les Égyptiens, les Chinois, les Grecs et les Romains. — *Villoteau*. Mémoires insérés dans les t. VI, VIII, XIII et XIV de la description de l'Égypte (Ed. Pank.); 4 vol. in-8.° — *Amiot*. Mémoires sur la musique des Chinois tant anciens que modernes; in-4.°, 1780. — *Calmet*. Dissert. sur la musique des anciens, etc. — *Meibomius*. Antiquæ musicæ auctores septem græce et latine; 2 vol. in-4.° (Elzevir). — *Augustinus*. De musica libri sex; Paris, 1836. — *Burette*. Recueil de dissertations insérées dans les mémoires de l'Acad. des inscrip. et belles-lettres; in-4.° — *Gaforius*. De Harmonia musicorum instrumentorum opus; Milan, 1508, in-fol. (rare). — *Salette* (*P. Joubert de la*). Considérations sur les divers systèmes de la musique ancienne, etc.; P., 1810, 2 vol. in-8.°

Musique au moyen-age. — *Gerbert* (*Martin*). Scriptores ecclesiastici de musica sacra potissimum; Saint-Blaise, 1784, 3 vol. in-4.° — *Kiesewetter* et *Fetis*. Mémoires sur les musiciens néerlandais aux XV.e et XVI.e siècles. — Amst., in-4.°, 1829. — *Langbecker*. Gesangblatter aus dem XVI und XVII Jahrhundert; Berlin, 1838, in-4.° (Feuilles de musique du 16.e et du 17.e siècle.) — *F. Becker*. Die Hausmusik in Deutschland in dem 16, 17 und 18 jahrh. (De la musique de chambre en Allemagne, aux 16.e, 17.e et 18.e siècles); Leipsig, 1840, in-4.°

Chant ecclésiastique. — *Nivers*. Dissertation sur le chant grégorien; P., 1683. In-8.° — *Lebeuf*. Traité historique et

pratique sur le chant ecclés.; P., 1741, in-8.° — *Gerbert* (*Martin*). De cantu et musica sacra; Saint-Blaise, 1774, 2 vol. in-4.° — *Coquerel*. Méthode universelle très-brève et facile pour apprendre le plain-chant sans maître; P., 1657, in-8.° (rare). — *Antony* (*Joseph*). Archæologisch-liturgisches Lehrbuch der Gregorianischen Kirchengesanges, etc.; (Traité archéologique et liturgique du chant grégorien), Munster, 1829, in-4.° — Traité théorique et pratique du plain-chant appelé grégorien, etc.; Paris, 1750, in-8.°

Musique théatrale. — *Ménestrier*. Des représentations en musique anciennes et modernes; P., 1681, in-8.° — *Arteaga*. Le revoluzioni del teatro musicale italiano dalla sua origine sino al presente tempo. Venise, 1785, 3 vol. in-8.° — (Le président *Durey de Noinville*). Hist. du théâtre de l'Acad. r. de mus.; P., 1.re éd., 1753, un vol. in-8.°; 2.e éd., 1757, 2. vol. en un. — *Bulenger* (*J.-C.*). De theatro ludisque scenicis; Tricassibus; 1603, in-8.° — Mémoires pour servir à l'hist. de la révolution opérée dans la musique par Gluck; Paris, 1781, in-8.° — La plupart des écrits polémiques sur la comparaison de la musique italienne et de la musique française.

Biographie des musiciens. — *Choron* et *Fayolle*. Dictionnaire hist. des musiciens; P., 1810 et 1811, 2 vol. in-8.° — *Fetis*. Biographie universelle des musiciens. — *Baini*. Memorie storico-critiche della vita et delle opere di G. L. da Palestrina. Rome, 1828, 2 vol., in-4.° — *Winterfeld*. Jos. Gabrieli und sein Zeitalter. (Gabrieli et son époque), Berlin, 1834, 2 vol. in-4.°, un vol. de mus. in-fol. — *Angeloni*. Sopra Guido d'Arezzo. P., 1811, in-8.°

Bibliographie de la musique. — *Forkel*. Allg. Literatur der Musik. (Littérature générale de la musique.) Leipzig, 1792; in-8.° — *Lichtenthal*. Dizionario et bibliografia della musica,

Milano, 1826, 4 vol. in-fol. — *Becker* (*C.-F.*). Syst. chronol. Darstellung der Musik. Literatur. (Description systématique et chronologique de la littérature musicale.) Leipzig, 1836, in-4.°

Dictionnaire de musique. — *Tinctor*. Terminorum musicæ definitorium (dans ses œuvres manuscrites). — *Brossart*. Dictionnaire de la musique; P., 1703, in-fol. — *Walther* (*J.-G.*). Musik. Lexicon oder Musik. Bibliothek, etc. (Lexique ou Bibliothèque de la musique.) Leizig, 1732 (rare). — *Framery, Ginguené* et autres. Encyclopédie méthodique de la musique; P., 1791, 2 vol. in-4.° — *Millin*. Dictionnaire des beaux-arts. — *Castil-blaze*. Dict. de mus. moderne. Bruxelles, 1828, in-8.° — *Schilling* et autres. Universal Lexikon der tonkunst). Lexique universel de la musique.) Stuttgart, 1834-1838, 6 vol. in-8.° — *Drieberg*. Worterbuch der griechischen Musik (Dictionnaire de la musique grecque). Berlin, 1835, in-4.°

Théorie des intervalles. — *Faber*. Musica libris quatuor demonstrata. Paris, 1551, in-4.° — *Euler*. Tentamen novæ theoriæ musicæ. Petropoli, 1739, in-4.° — *Prony* (baron de). Instruction élémentaire sur le moyen de calculer les intervalles musicaux. Paris, 1832, in-4.°

Histoire, construction et méthode des instruments. — *Antony* (*Joseph*). Gesch.-Darstellung der Ensttehung und Vervolkommenung der Orgel, etc. (Description historique de l'origine et du perfectionnement de l'orgue). Munster, 1832, petit in-8.° — *Blanchini*. De tribus generibus instrum. Romæ, 1742, in-4.° — *Bonanini*. Gabinetto armonico. Roma, 1722, in-4.° — *Rousseau* (*Jean*). Principes pour la viole. 1687, in-8.° — *Hotterrre* (*Le Romain*). Principes de la flûte traversière, de la flûte à bec et du hautbois. Amsterdam, 1710, in-8.° — *Couperin* (*François*). L'art de toucher le clavecin. P., 1701, in-4.° — *E.-G. Baron's*. Hist. theor. und prat. Untersuchung der Instru-

ments der Lauten (Recherche historique, théorique et pratique du luth). Nuremberg, 1727, in-8.° (rare). — *Turk*. Von dem Wichtesten Pflichten einer Organisten (Des devoirs les plus importants d'un organiste). Halle, 1787, in-8.° — Pièces de luth composées par M. Jacques Bittner, 1682 (oblong, sans lieu d'impression; rare). — Abrégé historique de la ménestrandrie. Versailles, 1774, in-18.

De l'harmonie. — *Printz*. Exercitationes musicæ, etc.; Dresde, 1690, in-4.° — *Rameau*, *Roussier*, *Bethysi*, *Bezetmrieerd*, *Jamard*, *Tartini*, *Albrechtsberger*, *Reicha*, *Catel*, *Fetis*, etc., ce qu'ils ont écrit sur cette partie. — *Frère*, (*Alexandre*). Transposition de la musique, etc. Amsterdam, 1706, in-4.° — *Lambert*. Nouveau traité de l'accompagnement de l'orgue et des autres instruments. Paris, 1707, in-4.°

Du rhythme musical. — *Sacchi*. Della divisione del tempo. Milan, 1770, in-8.°

De la composition musicale en général. — *Querou* (*Simon de*). Opusculum musices perquam brevissimum de Gregoriana et figurativa atque contrapuncto simplici, etc. Nuremberg, 1513, petit in-4.° (très-rare). — *Printz*. Musica modulatoria vocalis. Schweidnitz, 1678, in-4.° — *Calvisius* (*Sethus*). Melopœia sive melodiæ condendæ ratio, etc. Erfurt, 1582, in-8.° (rare). — *Gervasoni*. La scuola della musica in 3 parti divisa. Piacenza, 1800, in-8.° — *Choron*. Principes de composition des écoles d'Italie. P., 1808, 3 vol. in-fol. — *Martini*. Esemplare o sia saggio fondamentale, etc. Bologne, 1773-1775, 2 vol. in-4.° — *Fetis*. Traité de contrepoint et de fugue. In-fol., P., 1825. — *Cherubini*. Cours de contrep et de fugue. In-fol., P., 1835. — *Masson*. Nouveau traité des règles de la composition, etc. P., 1705, in-8.° — *Fux*. Traité de composition. — *Koch*. Versuch einer Anleitung zur Composition (Essai

d'une introduction à la composition), Rudolstadt, 1782, 2 vol. in-8.° — *Paolucci*. Arte pratica di contrapunto. Venize, t. I, 1765, t. II, 1766 et t. III, 1772, in-4.° — *Tartini*. De principe dell' armonia musicale. Padoue, 1767, in-4.° — *Manfredini*. Regole armoniche. Venize, 1775, in-4.° — *Ruppe*. Theorie der hedendaagsche Musyk (Théorie de la musique moderne). Amsterdam, 1809, 2 vol. in-8.°

Méthodes pour la pratique de la musique. — Erotematum musicæ libri duo, etc., per Fredericum Beurhusium. Noribergæ, 1580, petit in-8.° (rare). — *E. Puteanus*. Pallas modulata, etc. Milan, 1599. — Le même *Musathena*, etc. Hanovre, 1602. — *J. Playford*. An Introduction to the skill of musik in three books. Londres, 1687.

Encyclopédistes de la musique. — *Gaforius*. Practica musices. Milan, 1496, in-fol. (rare). — *Glareanus* (*H. Loritus*). Dodecachordon. Lib. III, Basileæ, 1547, in-fol. (rare). — *Zarlino*. Œuvres complètes. Venise, 1571-1589, in-fol., 2 vol. — *Mersenne* (*Marin*). Harmonicorum libri XII, Lutetiæ Parisiorum, 1648, in-fol. (rare). — Le même, Harmonie universelle. Paris, t. I, 1636, et t. II, 1637, in-fol. (très-rare). — Le même, Traité de l'harmonie universelle. P., 1627, in-8.° (rare). — *Kircher*. Musurgia universalis, etc. Romæ, 1650, 2 vol. in-fol. — *Doni*. Œuvres complètes. Florence, 1763, 2 vol. in-fol. — *Gallilée* (*Vincenzo*). Dialogo della musica antica e moderna firenze. 1581, in-fol.

Musique a plusieurs parties, chansons, noels, etc. — Harmoniæ poeticæ Pauli Hofheimeri et Ludovici Senflii, musicorum præstantiss. una cum selectis ad hanc rem locis, e poetis accommodatioribus, seorsim tum decantandis tum prælegendis. Norimbergæ apud Johan. Petreium (sans date), petit in-8.° *Nota*. Les ouvrages de Hofheimer, regardé comme le musicien

le plus savant de son temps (il est né en 1459 et mort en 1537), sont d'une rareté excessive. Celui-ci n'est cité nulle part. — Les Rossignols spirituels ligués en duo. Valenciennes, 1621, petit in-18. — La pieuse alouette avec son tirelire, etc. (Par Ant. La Cauchie). Valenciennes, 1619-1621, 2 vol. in-8.° — La Philomèle séraphique, Tournai, 1640, in-8.° — Litaniæ septem deiparæ Virgini musice decantandæ (à 4 parties). Anvers, Pierre Phalese, 1598. — De carnaval van Roomen of de Vastenavonds Vermaklykheden (le carnaval de Rome ou les divertissements des jours gras). Haarlem, 1718, 8.° *Nota.* Le frontispice de ce petit volume représente les attributs de l'imprimerie au milieu desquels est placé un médaillon avec le portrait de Laurent Coster. On lit autour du médaillon ces mots: *Laurentius Costerus, Harlemensis.* Ce vol. contient des chansons en langue flamande avec musique et en tête de chaque chanson se trouve une gravure de Callot (Cet ouvrage est très-rare).

Estétique de la musique. — *Batteux.* Les beaux-arts réduits à un seul principe. P., 1780, in-8.° — *Fetis.* La musique mise à la portée de tout le monde. — *Muller.* Æstetische historische Einleitung in die Wissenchaft der Tonkun. (Introduction estétique et historique à la science de la musique.) Leipzig, 1830, 2 vol. in-8.°

Écrits historico-critiques, journaux. — Journal de musique, par une société d'amateurs; année 1773; année 1777, les cinq premiers numéros. — Allg. musik. Zeitung (Journal général de la musique); année 1834 et suiv. — *Fetis.* Revue musicale (complète). — Gazette musicale; année 1834 et suiv. — *Printz.* Phrynis mytilenæus, etc. Dresde et Leipzig, 1693, in-4.° — *Leblanc.* Défense de la basse de viole, etc. Amsterdam, 1740. — *D'Ortigue.* Le balcon de l'Opéra. P., 1833, in-8.° — Le même, de l'école musicale italienne. P., 1839, in-8.° France musicale, années 1837 et suivantes.

Manuscrits. — Graduel des Chartreux de 1367 ; sur parchemin, in-4.° — Liber choralis. Petit in-fol. vélin ; manuscrit du XII.e et du XIV.e siècle, composé de 73 f. Dans tout le volume, la musique est notée avec des neumes sans lignes ; quelques feuillets ajoutés à la fin ont le plain-chant noté sur quatre lignes. Cette dernière partie est remarquable par son caractère de transformation de la notation ancienne en notation moderne. — Traités de musique de Gui d'Arezzo et d'Odon de Cluny, in-8.° Manuscrit du XII.e siècle composé de 56 f. sur parchemins. Parmi les divers traités de ce manuscrit celui intitulé *Tonarius* est inédit. Les exemples de musique sont notés de plusieurs manières différentes ; on y rencontre les notations par lettres et par neumes, avec et sans lignes, avec et sans couleur. — Extraits des traités de musique de Gui d'Arezzo et d'Odon de Cluny, in-8.° Manuscrit du XII.e siècle composé de 8 f. sur parchemin, de la même main que le précédent. — *Tinctoris* opera omnia.

CHAPITRE DOUZIÈME.

BIBLIOTHÈQUE DE M. TAILLIAR,

Conseiller à la Cour royale de Douai, membre non résidant du Comité historique établi près le ministère de l'instruction publique.

M. Tailliar, jeune encore, a pris rang, depuis quelques années, parmi les écrivains qui font le plus d'honneur au pays. Sa *Notice sur les institutions gallo-frankes* (1), le *Coup-d'œil sur les destinées du régime municipal romain dans le nord de la Gaule* (2) et le mémoire *sur l'affranchissement des communes dans le nord de la France* (3), ont été bientôt suivis d'un ouvrage capital, ayant pour titre : *Des lois historiques et de leur application aux cinq premiers siècles de l'ère chrétienne*, in-8.°, Douai, 1838 (4). Aujourd'hui cet honorable magistrat s'occupe d'un *Essai sur l'histoire des institutions des principaux peuples anciens et modernes*. Et avant tout, il a mesuré l'étendue de son travail, dont il a jeté, pour ainsi dire, les fondements, en se créant une bibliothèque, où seraient rassemblés les matériaux qu'il doit mettre en œuvre. Les livres de M. Tailliar forment donc une collection historico-juridique vraiment rare et précieuse. On y trouve une quantité d'ouvrages étrangers qui ne se rencontrent guères en France. Nous croyons qu'on nous saura bon gré de reproduire ici la notice méthodique qu'en a rédigée M. Tailliar lui-même.

---

(1) Insérée dans les Mém. de la Soc. d'agric., sciences et arts de Douai, 1833-1834.

(2) Voy. Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie, t. III, ann. 1835.

(3) Couronné en 1835 par la Société d'Émulation de Cambrai. Voyez les mémoires de cette Société, 1837.

(4) V. Mém. de la Soc. d'agr., sciences et arts de Douai, 1837-1838, II.e partie.

Notes bibliographiques pour un essai sur l'histoire des institutions des principaux peuples anciens et modernes.

INTRODUCTION.

TRAVAUX ET PUBLICATIONS AUXILIAIRES.

I. Bibliographies. — *Camus et Dupin.* Bibliothèque choisie des livres de droit, par MM. Camus et Dupin, 4.e édition, Paris, 1832, in-8.° — Cette bibliothèque forme le second volume de l'ouvrage intitulé *Lettres sur la profession d'avocat* par les mêmes auteurs.

Enslin et Engelmann. Bibliotheca juridica, oder Verzeichniss aller brauchbaren, in alterer und neuerer Zeit, besonders aber vom Jahre 1750 bis zu Mitte des Jahres 1839 in Deutschland eschienenen Werke, über alle Theile der Rechtsgelehrsamkeit and deren Hulfswissenchaften. (Bibliothèque juridique ou catalogue de tous les ouvrages utiles, parus en Allemagne à une époque ancienne ou plus récente, et particulièrement depuis l'an 1750 jusqu'au milieu de l'année 1839, sur toutes les parties de l'étude du droit et ses sciences auxiliaires.) 2e édition, Leipsig, 1840, in-8.°

Brunet. Manuel du libraire et de l'amateur de livres. Paris, 1814, 4 vol. in-8.° — Depuis, un supplément a été publié. — L'auteur prépare en ce moment une nouvelle édition beaucoup plus complète.

II. Revues et journaux. — *Thémis,* ou biblioth. du jurisconsulte, par une société de magistrats, de professeurs et d'avocats. Paris, 1820-1830, 10 vol. in-8.°

Fœlix, Duvergier et Valette. — Revue étrangère et française de législation, de jurisprudence et d'économie politique, publiée, pour la partie étrangère, par M. Fœlix, et pour la

partie française, par MM. Duvergier et Valette. Recueil mensuel, in-8.°, Paris. (Sept volumes ou années ont paru jusqu'à la fin de 1840.)

Wolowski. Revue de législation et de jurisprudence, publiée sous la direction de M. Wolowski, publication mensuelle, in-8.°, Paris. (Douze volumes ou six années ont paru jusqu'à la fin de 1840.)

Journal de l'Institut historique, Paris, 1834 et suiv., 12 vol. jusqu'en 1840.

Miller et *Aubenas.* Revue de bibliographie analytique, Paris, 1.re année, 1840.

Savigny, Eichorn et *Goschen.* Zeitschrift für geschichtliche Rechtswissenschaft. (Journal pour la science historique du droit.) 9 vol. in-8.° ont paru à Berlin, de 1815 à 1838. (1)

Annali di giurisprudenza, recueil périodique publié à Turin, et autres revues italiennes.

PARTIE PRÉLIMINAIRE.

I. Philosophie de l'histoire.—Principaux ouvrages: *Bossuet* (Disc. sur l'hist. univ.). — *Vico.* La Science nouvelle. — *Voltaire.* Philos. de l'hist. — *Herder*, Idées sur la philos. de l'hist. de l'humanité, trad. de M. Edgar Quinet. — *Cousin.* Cours de l'hist. de la philos., introd. générale, Paris, 1828. — *Schlegel.* Philos. de l'hist., trad. de M. l'abbé Lechat, Paris, 1836. — *Saint-Simon.* Exposition de sa doctrine en 1829, Paris, 1830, 1 vol. in-8.°. — *Freyre* (l'abbé). Principes de la philos. de l'hist. — *Buchez.* Introduction à la science de l'hist., Paris, 1 vol. in-8.° — *Boulland.* Essai d'hist. univ., 2 vol. in-8.°, Paris, 1836.

---

(1) Pour les autres journaux ou revues de l'Allemagne, voir la *Bibliotheca juridica*, 498-450.

II. Philosophie du droit. — *Hegel.* Grundlinien der Philosophie des Rechts (bases de la philosophie du droit), 1 vol., gr.-8.°, Berlin. — Une nouvelle édition de cet ouvrage publiée par Édouard Gans se trouve dans les œuvres complètes d'Hegel (en allemand). — *Stahl.* Die Philosophie des Rechts nach geschichtlicher Ansicht (la philosophie du droit sous le point de vue historique), 2 vol. gr.-8.°, Heidelberg, 1830, 33, 37. — *Lherminier.* Philosophie du droit, 2 vol. in-8.°, Paris.

III. Théorie de la législation.— Principaux écrivains : *Platon.* Ses Œuvres politiques, notamment les lois. — *Aristote.* La Morale et la Politique. — *Polybe.* Fragment sur les Constitutions, au liv. VI de son histoire. — *Plutarque, Politica*, édition de Coray, Paris, Didot, 1824, in-8.°; *Moralia*, nouv. édit., 1840, Firmin Didot, dans la biblioth. des auteurs grecs. — *Cicéron.* La République, les Lois. — *Bacon.* Œuvres philosoph. et polit. — *Daneau.* Politicorum aphorismorum silva ex optimis quibuscumque scriptoribus....per Lambertum Danæum damnatæ memoriæ, Mediolani, 1620, in-48. — *Machiavel.* Le prince. — *Bodin.* Les six livres de la Rép. — *Montesquieu.* Esprit des lois avec les commentaires. — *Mably.* De la Législation ou princ. des lois. — *J.-J. Rousseau.* Contrat social. — *Filangeri.* la Science de la législ., édition commentée par Benj. Constant, Paris, 1822. — *Delolme.* Constitution de l'Angleterre. — *Burlamaqui.* Principes du droit politique et autres œuvres. — *Franklin.* Mélanges de morale, d'économie et de polit., 2.e édit. publiée par M. A.-Ch. Renouard, Paris, 2 vol. in-18. — *Portalis.* De l'Usage et de l'Abus de l'esprit philos. — *De Bonald.* De la Législation primitive et autres œuvres. — *Chateaubriand.* Œuvres politiques. — *Benjamin Constant.* Œuvres politiques, notamment de la *Conquête* et de l'*Usurpation*, etc.

Théorie des lois civiles. — *Linguet.* Théorie des lois civ., 2 vol. in-12. — *Bernardi.* Nouv. Théorie des lois civ., Paris, 1801, 1 vol. in-8.°

Théorie des lois pénales. — *Beccaria:* Des Délits et des Peines, trad. de Collin de Plancy, avec notes et comment., Paris, 1822, in-8.° — *Bentham.* Théorie des Peines et des Récompenses, trad. par *Dumont*, 3.e édit., Paris, 1827, 2 vol. in-8.° — Traité de législ. civ. et pén., trad. par Dumont, 3.e édit., Paris, 1831.

IV. Plan d'une histoire générale des institutions et du droit. — Peu d'ouvrages ont été publiés sur cette matière; en voici pourtant quelques-uns: *Balduinus.* De Institutione Historiæ universæ et ejus cum jurisprudentia conjunctione, Parisiis, 1561, in-4.° — *Balthasar.* Historia universi juris tam divini quam humani in tabellas redacta, Gryphisvaldiæ, 1754, in-4.° — *Lestocq.* Grundregeln einer pragmatischen Rechtshistorie (Principes d'une histoire pratique du droit). Ebend., 1766, gr.-8.° — *Selchow.* Elementa historiæ juris universi, Gottingæ, 1759, in-8.°

V. Travaux généraux d'histoire qui traitent de l'histoire des institutions et des lois. — Nous nous bornons à citer sur ce point: Histoire universelle depuis le commencement du monde jusqu'à présent, d'après l'anglois, par une société de gens de lettres, etc., Amsterdam, Leipzig et Paris, 1770-1792, 45 vol. in-4.° — 14 sont consacrés à l'histoire ancienne; 31 à l'histoire moderne. — *Rotteck* (*Carl von*). Allgemeine Geschichte vom Anfange der historischen Kenntniss bis auf unsere Zeiten. (Histoire générale depuis le commencement des traditions historiques jusqu'à nos jours.) 8.e édit., Freiburg im Breisgau, 1834, 9 vol. in-8.° — *Schœll.* Cours d'Histoire des états européens. — *Boemus.* Mores, leges et ritus omnium gentium, Paris, 1561, 1 vol. in-24. — V. aussi les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, ceux de l'Académie de Gœttingue, etc.

ESSAI SUR L'HISTOIRE DES INSTITUTIONS.

PREMIÈRE PARTIE — Histoire ancienne.

Chap. I.er — Formation des Sociétés. — Institutions et lois qui les régissent.

I. Naissance et développement des sociétés. — Principaux ouvrages : La Génèse. — *Flavius Joseph.* Antiquités juives. — *Eusèbe.* Préparation évangélique. — *Hésiode.* La Théogonie avec les notes, dans les petits poèmes grecs, traduction de M. Falconnet, Paris, 1838, gr. in-8.° (Panthéon littér.) — *Bérose.* Antiquités babyloniennes : Antiquitatum lib. V, Anvers, 1545, in-8.° (1). — *Lucrèce.* De Naturâ rerum, au liv. V. — *Lactance.* Institutions divines. — *Cuvier.* Discours sur les révolutions du globe. — *Lenglet* (le présid.t). Introduction à l'hist. ou recherches sur les dern. rév. du globe. — *Volney.* Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne. — *Fergusson.* An Essay on the history of the civil society, a new edition, Basil, 1789.

II. Des institutions et des lois en général chez les peuples anciens. — *Rollin.* Hist. ancienne. — *Heeren.* Manuel d'hist. anc., trad. de M. Thurot. — *Heeren*, Ideen über die Politik, den Verkehr und den Handel der vornehmsten Vœlker der alten Welt, 3.e édit., Gottingen, 1815-1821, 3 vol. in-8.° ; traduction inachevée de cet ouvrage sous le titre : Politique et Commerce des peuples, etc., trad. par W. Suckau, Paris, Firmin Didot, 1830 et suiv., 6 vol. in-8.° — *Levesque.* Études de l'hist. anc. et de celle de la Grèce. — *Goguet.* De l'Origine des lois, des arts et des sciences. — *Boulanger.* Recherch. sur l'orig. du despotisme

(1) Sur Bérose, v. *Eusebe Salverte*, Essai sur les noms d'hommes, etc., Paris, 1824, t. 2, p. 363.

oriental, 1766, 1 vol. in-12. — *Pastoret*. Hist. de la législ., 11 vol. in-8.° — *Gans*. Das Erbrecht in weltgeschichtlicher Entwickelung (Le droit de succession dans son développem. histor. universel.), 4 vol. in-8.°, Berlin, Stuttgard et Tubingue, 1824-1835. — *Koutorga*. Essai sur l'organ.on de la tribu dans l'antiquité, trad. du russe par M. Chopin, Paris, 1839, in-8.° — *Granier de Cassagnac*. Hist. des classes ouvr. et des cl. bourg., Paris, 1838; Hist. des classes nobles, Paris, 1840, t. 1.

Colonies. — *Sainte-Croix*. De l'état et du sort des colonies des anciens peuples, 1779, in-8.°

CHAPITRE II. — Histoires spéciales des institutions et des lois chez divers peuples.

I. EGYPTE. — Après Hérodote (traduct. et notes de Larcher, liv. II, et Diodore de Sicile (trad. et notes du c.te Miot). *V. De Paw*. Recherches philos. sur les Égyptiens, etc. — *Scheidemantel*. Legum quarumdam ægyptiarum cum atticis... comparatio, Ienæ, 1766, in-8.° — *Champollion Figeac*. Éclaircissements histor. sur le contrat de Ptolemaïs, br. in-8.°, Paris, sans date, 1822 ?

II. JUDÉE. — Outre la Bible et Flavius Joseph, *V. Philonis* Judæi opera. — *Selden*. Ad Leges Ebræorum. (Dans la biblioth. de MM. Camus et Dupin). — *Michaelis*. Notamment l'Éclaircissement approfondi du droit mosaïque, en allem. : Gründliche Erklarung des Mosaischen Rechts, 2.e édit., Frankfurt, 1776-1780, 6 vol. in-8.° — *Salvador*. Hist. des instit.ons de Moïse, Paris, 1828, 3 vol. in-8.° — M. *Dupin*. Jésus devant Caïphe et Pilate, 2.e édit., 1840.

III. ASIE CENTRALE. — Assyriens, Mèdes, Perses,
IV. PHÉNICIE, CARTHAGE;
V. ASIE MINEURE;
} V. l'*Histoire* précitée de la *Législation*, par M. *De Pastoret*.

CHAPITRE III. — Institutions et lois de la Grèce.

SECTION 1.re — DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES, POLITIQUES ET CIVILES DE LA GRÈCE. — Voir les classiques grecs dans la nouvelle bibliothèque grecque-latine publiée par MM. Firmin Didot frères. — *Pausanias*. Descript. de la Grèce, trad. nouv. par Clavier, 6 vol. in-8.° — *Apollodore*. Biblioth. trad. par Clavier, Paris, 1805, 2 vol. in-8.° — *Sainte-Croix*, Mém. ou Recherches sur les mystères du Paganisme, 1784, in-8.° — *Le même*. Des Anciens Gouvernements fédératifs, Paris, an VII. — *Barthelemy*. Voyage du Jeune Anacharsis en Grèce. — *Kreuzer*. Symbolik und Mythologie der alten Vœlker, besonders der Griechen; trad. en français par M. *Guignaut*. — *De Paw*. Recherches philos. sur les Grecs, 2 vol. in-12. — *Meiners*. Hist. de l'orig., des progrès et de la décad. des sciences dans la Grèce, trad. par *Laveaux*, 5 vol. in-8.° — *Furgaut*. Nouv. Recueil histor. d'antiquités grecques, 3.e édit., 1824. — *Robinson*. Antiquités grecques, 2 vol. in-8.° — *Muller*. Geschichten hellenischer Stæmme und Stædte. (Hist. des races et des cités de la Grèce), 3 vol., gr.-8.°, 1820-1824. — *Tittman*. Darstellungen der griechischen Staatsverfassungen (Exposés des Constitutions grecques), gr.-8.°, Leipsig, 1822. — *Schorn*. Geschichte Griechenlands von der Entstehung der Ætholischen und Achaischen Bundes bis auf die Zerstorung Korinths (Hist. de la Grèce, depuis l'établissement de la ligue Ætolienne et Achéenne jusqu'à la ruine de Corinthe), Bonn, 1833, gr.-8.°

SECTION II. — INSTITUTIONS ET LOIS DE DIVERS ÉTATS DE LA GRÈCE. — I. ILE DE CRÈTE. — *Éphore*, dans *Strabon*, géographie, liv. X. — *Meursius*. Creta, Cyprus et Rhodus, etc., Amst., 1675, in-4.° — *Sainte-Croix*. De la Législation de Crète, à la suite des anciens gouvernements fédératifs, Paris, an VII.

II. SPARTE. — V. *Xénophon*, *Plutarque*, *Hérodote*, liv. VI. —

Manso. Sparta, ein Versuch zur Aufklærung der Geschichte und Verfassung dieses Staats (Sparte, Essai pour l'éclaircissement de l'histoire et de la constitution de cet état), Leipsig., 1800-1805, 3 vol. en 5 parties. — *Muller* (*K. O.*). Die Dorier (les Doriens), 4 livres en deux parties; — dans les œuvres de *Schiller* (t. 2.) Die Gesetzgebung des Lycurgus und Solon (la Législation de Lycurgue et de Solon.)

III. Athènes. — *Sources* : *Samuel Petit*. Leges atticæ, 1 vol. in-f.° Parmi les auteurs grecs, v. particulièrement : Oratores attici ex recens. Imm. Bekkeri (texte grec), Berlin, 1823-1824, 5 vol. gr. in-8.° — *Harpocration*. Lexicon græcè et latinè cum notis, Lugduni Batavorum, 1683, in-4.° — *Suidas*. Lexicon græcè et latinè... indices adjecit Kusterus, Cantabriæ, 1705, 3 vol. in-f.° — *Hesychius*. Lexic. græcè et lat. cum notis variorum, curâ J. Alberti, Lugd. Batav., 1766, 2 vol. in-f. — *Pollux*. Onomasticon græcè et latinè cum notis varior. edente Hemsterusio, Amst., 1706, in-f.° — *Henri Estienne* (*Stephanus*). Thesaurus linguæ græcæ; excudebat idem Stephanus, 1572, 4 vol in-f.°; nouv. édition, in-4.°, Paris, Firmin Didot.

Ouvrages composés. — *Auger*. Œuvres complètes de *Démosth.* et d'*Eschine*, 6 vol. in-8.°; — *Demosthenis* oratio adversus Leptinen, editionem wolfianam auxit Bremius, Turici, 1831, 1 vol. in-8.°; la préface latine est surtout remarquable. — *Gans*, *Pastoret*, déjà cités. — *Bunsen*. Disquisitio philologica de jure hæreditario Atheniensium, Gottingæ, 1813, in-4.° — *Herman*. (*Carl-Fred.*). Disputatio de vestigiis institut. veterum, imprimis Atticorum, Marburgii, 1836, in-4.° — *Platner*. Kentniss des Attischen Rechts (Étude du droit athénien), et Notiones juris et justitiæ ex Homeri et Hesiodi carminibus explicatæ, Marburg, 1820. — *Le même*, Der Prozess und die Klagen bei den Attikern (La Procédure et les Actions judic. chez les Athéniens), Darmstadt, 1824-1825; de Gentibus atticis, etc., Marburgii, 1811,

n-4.° — *Bokh.* Die Staatshaushaltung der Athener, Berlin, 1817-1818, 2 vol., trad. en franç. par A. *Laligant.* sous ce titre: *Économie politique des Athéniens*, Paris, 1828, 2 vol. in-8.° — *Boor.* Ueber das attische intestat Erbrecht (Sur le droit, de succession *ab intestat* chez les Athéniens), Hamburg, 1838, in-8.° — *Cassius.* Allgemeine Einleitung in die Lecture der Demosthenischen Reden (Introduction génér. à la lecture des Disc. de Démosth.), Lissa, 1839, br. in-8.° — *Buttman.* Ses divers travaux sur Démosthènes, en allemand.

DEUXIÈME PARTIE. — Histoire des institutions et des lois romaines.

Cette partie comprend: 1.° les anciens auteurs latins et grecs, considérés comme sources premières de l'histoire du droit; les auteurs modernes qui ont traité de l'histoire romaine dans son ensemble ou dans ses parties;

2.° Les auteurs d'ouvrages sur l'histoire des institutions ou du droit romain en général;

3.° Les sources du droit anté-justinien; les ouvrages sur cette partie de la législation;

4.° Depuis Justinien, les sources du droit romain et grec-romain avec les traités sur l'histoire du droit romain, en Orient et en Occident.

Chapitre I.er — Auteurs anciens, latins et grecs. — Auteurs modernes de l'histoire romaine.

Sous cette rubrique viennent se ranger les auteurs latins, notamment *Cicéron*, dont les ouvrages sont la source la plus abondante pour l'histoire de la législation romaine, du temps de la république;

Les écrivains grecs, contemporains des Romains, spécialement *Polybe*, *Denis d'Halicarnasse*, *Appien*, *Dion-Cassius* *Plutarque*, *Hérodien*, *Zozime*.

Les écrivains modernes qui se sont occupés de l'histoire romaine; entre autres *Rollin*, *Fergusson*, *Vertot*, *Niebuhr*, — *Tillemont*, *Crevier*, *Gibbon*, *Montesquieu*, etc...

CHAPITRE II. — Auteurs d'ouvrages sur l'histoire des institutions et du droit romain en général.

Gravina. Origines juris civilis seu de ortu et progressu juris civilis, etc., Lipsiæ, 1737. Traduit par Requier, cet ouvrage a été réimprimé, sous ce titre : *Esprit des lois romaines*, in-8°, 1822. — *Gothofredi* Manuale juris, curante *Berthelot*, 1806, in-8.° — *Aymar Rival*. Historiæ juris lib. V, Moguntiæ, 1527, in-8.° — *Terrasson*. Hist. de la Jurisprudence rom., in-f.° — *Schomberg*. An historical and chronogical view of roman law, Oxford, 1785, in-8.°; trad. en franç. par *Boulard*, sous le titre de Précis histor. et chronol. sur le droit rom. — *Hugo*. Lehrbuch der Geschichte des Rœmisch. Rechts, 11.° édit., 1832; Histoire du Droit romain, de Hugo, trad. en franç. par Jourdan, 1821-1822, 2 vol. in-8.° — *Poncelet*. Hist. du Droit romain, 1 vol. in-8.°, Paris, 1820-1821 (Journal des Cours publics). — *Giraud* (d'Aix). Éléments de droit romain, traduits d'Heineccius, tom. 1, introduction. — *Warkœnig*. Hist. externe du droit rom., Bruxelles, 1836, gr. in-8.° — *Laboulaye*. Hist. du Droit de propriété foncière en Occident, Paris, 1839, in-8.° — *Adam's* Roman antiquities, London, 1822, in-8.°; Antiquités romaines d'*Adam*, trad. en franç. par *Laubepin*, 2.° édition, Paris, 1826.

CHAPITRE III. — Sources du Droit anté-justinien. — Ouvrages sur cette partie de la législation.

I. SOURCES. — Corpus juris civilis ante-justinianei consilio et curâ professorum bonnensium, in-4.° maj., t. 1, 1835-1837; (cette publication n'est pas encore terminée); — Codex Theodosianus cum perpetuis commentariis *Jac. Gothofredi*, Lipsiæ,

1736-1745, 6 vol. in-f.° ; — Notitia dignitatum et administrationum omnium tam civilium quam militarium in partibus Orientis et Occidentis.... depictis commentariis.... indicibusque illustravit..... aliaque addidit Eduardus *Bœcking*, Bonn., 1839 et seq., in-8.° — *Pancirole*. Notitia dignitatum utriusque imperii Orient. et Occid., et in eam commentarium, Genevæ, 1623, petit in-f.° — *Lydus* (écrivain grec du VI.e siècle). De magistratu romano, publié par M. Hase, Paris, 1812, in-8.° — *Haubold*. Institutionum juris romanis historico-dogmaticarum lineamenta, observationibus litterariis maxime distincta .... post mortem auctoris.... auxit Car.-Edu. *Otto*, Lipsiæ, 1826, in-8.° maj.

II. Ouvrages composés.—*Schulin* (Philip. Fried.). De Dionisio Halicarnasseo historico, præcipue historiæ juris romani fonte dissertatio, Heidelbergæ, 1820, in-8.° maj. — *Huschke*. Die Verfassung des Kœnigs Servius Tullius als Grundlage zu einer romischen Verfassungsgeschichte (La Constitution du roi Servius Tullius comme base d'une histoire de la constitution romaine), Heidelberg, 1838, in-8.° — *Raumer*. De Servii Tulli censu dissertatio historica, Erlangæ, 1839, in-8.° — *Dirksen*. Uebersicht der bisherigen Versuche zu Critik und Herstellung des Textes der zwolf Tafeln Fragmente. (Aperçu des essais faits jusqu'à ce jour pour la critique et la restauration des fragments des douze tables), Leipsig, 1824, gr. in-8.° — *Brissonn*. (*Barn.*). Ses Œuvres diverses (v. biblioth. de MM. Camus et Dupin, N.os 732 et 733). — *Sigonius*. Ses divers Traités; — *Heineccius*. Antiquitat. romanarum syntagma; — historia juris civ. romani; — ad legem juliam et papiam-poppæam, dans ses œuvres complètes. — *Beaufort*. — *Pilati de Tassulo*. (V. même bibl., N.os 439 et 440. — *Machiavel*. Réflexions sur la première décade de Tite-Live, nouvelle traduction, précédée d'un discours préliminaire. Paris, 1782, 2 vol. in-8.° — *Saint-Evremond*. Réflexions sur les divers génies du peuple romain, 1795, in-8.° — *Bilhon*. Du

gouvernement des Romains, etc. Paris, 1807, in-8.° — *Verri* (le comte). Le Notti Romane al tomolo de' Scipioni (Les nuits romaines au tombeau des Scipions). Le même ouvrage trad. par *Lestrade*. — *Desobri*. Rome au siècle d'Auguste, 4 vol. in-8.° — *Dureau-Delamalle*. De l'économie politique chez les Romains, 2 vol. in-8.° — *Lisendecker*. Ueber die Entstehung, Entwicklung des Bürguerrechts in alten Rom. (Sur l'origine, le développement et la complète organisation du droit de bourgeoisie dans l'ancienne Rome), Hamburg, 1829, gr. in-8.° — *Walter*. Geschichte des rœmischen Rechts bis auf Justinian (Hist. du droit rom. jusqu'à Just.), Bonn., 1839, gr. in-8.° — *Ortolan*. Des Gentils chez les Romains. (Revue de législ. de M. Wolowski, t. XI, p. 257.)

CHAPITRE IV. — Sources du droit depuis Justinien. — Traités sur l'histoire du droit romain en Orient et en Occident jusqu'au XVI.e siècle.

I. LÉGISLATION DE JUSTINIEN. — *Sources*. — Corpus juris civilis cum glossis, 5 vol. in-folio. — Corpus juris civilis cum notis Gothofredi Elzevir, 1663, 2 vol. in-folio. — Corpus juris civilis academicum.

Ouvrages composés. — *Cujas*. Jacobi Cujacii opera omnia, cum indice generali et novis additionibus; Venetiis et Mutinæ, 1758-1783, 11 vol. in-folio. — Nouvelle édition publiée en Allemagne : *Jacobi Cujacii*, *J.-C. Tolosatis*, opera ad parisiensen Fabrotianam diligentissimè exacta, in tomos XIII distributa, auctiora atque emendatiora, Prati, 1839. — *Duaren*, *Fabre*, *Pothier* (pandectæ justinianeæ), *Voët*, *Perèze* et *Vinnius*. (V. Biblioth. de MM. Camus et Dupin.)

II. DROIT GREC-ROMAIN EN ORIENT. — *Heimbach*. De Basilicorum origine, fontibus, scholiis, etc., Lypsiæ, 1825, in-8.°. — *Le même*. Basilicorum libri LX, edidit Carol.-Guill.-Ernest Heimbach, antecessor Ienensis. Lypsiæ, 1833 et seq. Le tome II, publié en 1839, s'étend jusqu'au XX.e livre. — *Le même*.

Ἀνέκδοτα. *Athanasii*, Scholasticii emiseni de novellis... — Commentarium, etc. Lypsiæ, 1837 et 1839, 2 vol. in-4.° — *Zachariæ* Heidelbergensis Historia juris græco-romani delineatio cum appendice ineditorum, Heidelberg, 1839, brochure in-8.° — Le même auteur a publié en 1837 une nouvelle édition du *Prochiron* (Πρόχειρος νόμος) imperatorum Basili, Constantini et Leonis, Heidelberg, in-8.°

III. Droit romain en Occident. — *Cassiodori* Variarum, lib. XII, dans les œuvres complètes de Cassiodore : « M.-Aurelii Cassiodori opera quæ extant omnia. » Aureliæ Allobrogum, 1609, in-12. — *Durandi*, episcopi nimatensis, speculum juris, Francofurti, 1592, in-fol. — *Vincent de Beauvais*. Bibliotheca mundi seu *Speculum majus*. (Duaci, Balthasar Beller, 1624, 4 vol. in-fol.) La 2.e partie, *Speculum doctrinale*, contient une Encyclopédie complète des arts et des sciences. Les livres VII à X traitent du droit civil et pénal. La 3.e partie, *Speculum morale*, présente l'exposé complet (*integrum systema*) de la philosophie morale. Au liv. I.er, distinct. 47-59, l'auteur s'occupe *de Justitia ejusque partibus*. — *Savigny*. Histoire du droit romain au moyen-âge, trad. de l'allemand, par M. Charles Guenoux. Paris, 1839, 3 vol. in-8.°

TROISIÈME PARTIE. — Histoire des institutions et des lois au moyen-age.

Cette partie comprend deux divisions : la première depuis l'invasion des barbares jusqu'au démembrement de l'empire de Karl-le-Grand (Charlemagne), en 888; la seconde, depuis ce démembrement jusqu'au XVI.e siècle.

Chapitre I.er — Institutions et lois de l'Occident en général.

I. Sources premières. — *Lindebrog*. Codex legum antiquarum. — *Canciani*. Barbarorum leges antiquæ. — *Baluze*. Capi-

tularia regum francorum. — *Peyré*. Lois des Francs, trad. en français, 1828, in-8.° (1). — *Hincmar*. Opera omnia. — *Reginon*. De Synodalibus causis, nouv. édition, 1839, Leipsig. — Corpus juris canonici, Halæ Magdeburgicæ, 1748, 2 vol. in-4.° — *Pardessus*. Collect. de lois maritimes, in-4.°

II. Ouvrages composés. — *De Buat*. Les Origines de l'ancien gouvernement de la France, de l'Allemagne et de l'Italie. — *Toulotte* et *Riva*. Histoire de la Barbarie, etc., 3 vol. in-8.° — *Meiners*. Historische Vergleichung der Sitten und Verfassung, der Gesetze und Gewerbe, etc., des Mittelalters (Comparaison historique des mœurs et de la constitution, des lois et des professions..... du moyen-âge), Hannover, 1793-1794, 3 vol. in-8.° — *Hallam*. Wiew of the states of Europe during the middle ages, 7.e édition, Paris, 1840, 2 vol. in-8.°, traduction française, 2.e édit. — *Ortolan*. Cours d'histoire du droit politique et constitutionnel en Europe. (Constitutions du moyen-âge, in-8.°) — *Fierli*. Théories du droit du moyen-âge (en italien). Rome, 2 vol., 1839. — *Desmichels*. Histoire du moyen-âge, 4 vol. in-8.° (2 vol. ont paru). — *Meyer*, Esprit, Origines et Progrès des institutions judiciaires des principaux peuples de l'Europe, 5 vol. in-8.°

III. Glossaires. — *Ducange et Carpentier*. Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis, etc., nouv. édition, in-4.°, Firmin Didot, 1840. — *Ragueau et Laurière*. Glossaire du droit Français. — *Guyot*. Répert. de jurisprudence, 17 vol. in-4.° — *Denisart*. Collection de décisions nouvelles, 4 v. in-4.°

Chapitre II. — Histoire des Institutions et des Lois françaises.

Section I. — *Sources*. — *Monuments de législation*. —

---

(1) Sur les différentes lois barbares, voyez la *Bibliotheca juridica*, table des matières, au mot *Volksrechte*. — Pour l'indication des auteurs ecclésiastiques, voyez *Guillon*, Bibliothèque des Pères de l'église.

Ordonnances des Rois de France (collection dite du Louvre), in-folio. — *Isambert*. Rec. génér. des anciennes lois françaises. — *Assises de Jérusalem*. Trois nouvelles éditions se publient en ce moment : édit. Foucher, in-8.°; édit. Kaussler, in-4.°; édit. Beugnot, in-folio.

Lois et coutumes locales. Depuis la dernière édit. de la Bibliothèque des livres de droit de MM. Camus et Dupin (1831), ont été publiés les documents suivants : *Montpellier*. Petit Thalamus, publié par la Société archéologique de Montpellier et divisé en quatre parties; les Coutumes, les Établissements, les Serments, la Chronique romane. — *Normandie*. Établissements et coutumes, assises et arrêts de l'échiquier de Normandie au XIII.e siècle (1207-1245), publié par M. *Marmier*, Paris, Techener, 1839, in-8.° — *Picardie*. Ancien Coutumier inédit de Picardie (1300-1323), publié de même par M. *Marmier*, Paris, Techener, 1840. — *Amiénois*. Coutumes locales du bailliage d'Amiens, publiées par M. *Bouthors*; Programme-specimen, in-4.°, Amiens, 1840.

Ouvrages divers. — Choix de Testaments anciens et modernes, par G. *Peignot*, Paris, 1829, 2 vol. in-8.° — Documents inédits pour l'histoire de France, collection publiée par le gouvernement français, Paris, 20 vol. in-4.° jusqu'en 1840. — *Cimber et Danjou*. Archives curieuses de l'Histoire de France. — Société de l'Histoire de France, ses Bulletins et comptes-rendus. — *Monteil*. Traité de mater. manuscrits (2 vol. in-8.°) — *Champollion-Figeac*. Notice sur le cabinet des chartes et diplômes de l'Histoire de France; Paris, 1827, in-8.° de 32 p. — Bibliothèque des Chartes, recueil périodique, in-8.°, 1.re année, 1840.

SECTION II. — *Ouvrages composés*. — *Bodin*. Les six Livres de la Rep. — *De La Vie*. Abrégé de la Rep. de Bodin, Londres, 1755, 2 vol. in-12. — *Pasquier*. Recherches de la Fr. — *Loyseau*. Ses Œuvres. — *Boulainvillers*. Histoire des anciens Par-

lements de France, etc. — *Dubos*. Histoire critique de l'établissement de la Monarchie. — *Mably*. Observations sur l'Histoire de France. — *Thouret*. Abrégé des Révolutions, etc. — *Moreau*. Discours sur l'Histoire de France, 22 vol.; Exposition et défense de notre constitution monarchique. — *Montlosier*. De la Monarchie française. — *Guizot*. Cours d'Histoire moderne; Essais sur l'Histoire de France. — *Velly, Villaret et Garnier*. Histoire de France. — *Sismondi*. Histoire des Français. — *Cayx et Poirson*. Histoire de France. — *Perreciot*. De l'Etat civil des personnes dans les Gaules. — *Gourcy*. Quel fut l'état des personnes en France, etc., 1 vol in-12. — *Grosley*. Recherches pour l'histoire du droit français. — *Fleury*. Histoire du droit français (dans ses œuvres). — *Chabrit*. De la monarchie française et de ses lois, 2 vol. in-8.° — *Bernardi*. De l'Origine et des progrès de la législation française, 1817, in-8.° — *Laferrière*. Histoire du droit français. — *Michelet*. Origines du Droit français. — *Poncelet*. Précis de l'histoire du droit civil en France, 1838, brochure in-8.° — *Pardessus*. Mémoire sur l'origine du droit coutumier en France (nouveaux mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. x, p. 666-775.) — *Klimrat*. Essai sur l'étude historique du droit; Programme d'une Histoire du droit français; Mémoires sur les monuments inédits de l'Histoire du droit français, etc. — *Bruneau*. Intérêt dramatique des anciens usages coutumiers, féodaux et judiciaires; Douai, 1832, in-8.°, etc.

SECTION III. — *Histoire des diverses branches des institutions françaises.*

I. HISTOIRE MONARCHIQUE, PARLEMENTAIRE ET JUDICIAIRE. — *Dutillet*. Recueil des Rois de France, Paris, 1613, in-4.° — *Leber*. Les Sacres des Rois de France, etc. (V. la bibliothèque de MM. Camus et Dupin, articles 911 et suiv.); Des États-Généraux sous le point de vue politique et littéraire, in-8.°; — Exposition des trois états du pays et comté de Flandres, 1711, in-8.° —

Emm. Gaillard. Des états de Normandie, brochure in-8.° de 24 pages, Pont-Audemer, sans date. — *Henrion de Pansey.* Des Assemblées nationales en France, etc. De l'Autorité judiciaire dans les gouvernements monarchiques. — *Dufey* (de l'Yonne). Histoire des Parlements, 2 vol. in-8.° — *Brewer.* Geschichte der Franzœsischen Gerichtsverfassung, etc. (Histoire de l'organis. judiciaire en France), Düsseldorf, 1835-1837, 2 parties, grand in-8.°

II. Droit ecclésiastique. — *Fleury.* Histoire ecclésiastique et Institution au droit ecclésiastique. — *Longueval.* Histoire de l'Église gallicane. — *Talon.* Traité de l'autorité des rois touchant l'administration de l'Église, in-8.°, Amsterdam, 1700. — *Pithou et Dupuy.* Des Libertés de l'Église gallicane, 2 vol. in-4.° — *Malastrie.* Chronique historique des papes, des conciles généraux et de France. — *Helyot.* Hist. des ordres religieux et militaires, Paris, 1721, 8 volumes in-4.° — *Chauvelin.* Des Évêques, ou Tradition des faits qui ont manifesté leur indépendance, in-8.° — *Frayssinous.* Les vrais principes de l'Église gallicane, 3.e édition, Paris, 1826, in-4.° — *Dupin.* Des Libertés de l'Église gallicane, in-18. — *G. Peignot,* Précis historique et analytique des pragmatiques, concordats. etc., Paris, 1817, brochure in-8.° — *Le Glay.* Recherches sur l'Église métropolitaine de Cambrai, Paris, 1825, in-4.° — *Quenson.* Notre-Dame de Saint-Omer, ou Recherches sur cette église, Douai, in-8.°

III. Féodalité, noblesse. — *Brussel.* Nouvel examen de l'usage général des fiefs, etc., Paris, 1750, 2 vol. in-4.° — *Henrion de Pansey.* Traité des fiefs de Dumoulin, analysé et conféré avec les autres feudistes, Paris, 1773, in-4.° — *Barginet.* Histoire du Gouvernement féodal, 1825, in-12. — *Collin de Plancy.* Dictionnaire féodal, Paris, 1819, 2 vol. in-8.° — *De la Roque.* Traité de la Noblesse. — *Le Laboureur.* Histoire de la Pairie de France, Londres, 1753, in-12, deux volumes en un.

— *Sainte-Palaye.* Mémoire sur l'ancienne chevalerie, Paris, 1829, 2 vol. in-8.°

IV. Institutions communales. — *Favier.* Recherches historiques sur les municipalités, 1789, in-8.° — *Dupin.* Lois des Communes, 1823. — *Leber.* Histoire critique du pouvoir municipal, etc., 1828, in-8.° — *Raynouard.* Histoire du droit municipal, 1829, 2 vol. in-8.° — *Thierry* (Aug.). Lettres sur l'Histoire de France. — *Dufey.* Histoire des communes de France, 1828, in-8.° — *De Barante.* Des Communes et de l'Aristocratie, 1821, in-8.°

Travaux spéciaux sur les villes et communes. — *De La Plane.* Essai sur l'Histoire municipale de la ville de Sisteron, Paris, 1840, in-8.° — *Louandre.* Essai sur le Mouvement communal dans le Ponthieu (Mémoires de la Société d'Abbeville, 1836-1837). — *Bouthors.* Notice historique sur la commune de Corbie, Amiens, 1839, in-8.°, et autres recherches. — *Dusevel.* Histoire d'Amiens, in-8.° — *Piers.* Notices sur Saint-Omer et autres villes (brochures in-8.° de diverses dates). — *Franç. Morant.* Rapport sur les Archives municipales de la ville d'Aire. — *De Givenchy.* Essai sur les chartes communales de Saint-Omer, in-8.°, 1839. — Essai historique sur l'hôtel-de-ville de Saint-Omer. (Mém. de la Société des antiq. de la Morinie, t. 4, 1839.) — *Brun-Lavainne.* Le Palais de Rihour, Lille, 1835, in-8.°; Notices sur les Institutions communales au moyen-âge (Dans les Mémoires du congrès scientifique de Douai, 1835, p. 390.) — *Le Glay.* Analectes et notices diverses sur plusieurs communes du Cambrésis. — *Pilate.* Notice historique sur l'hôtel-de-ville et le beffroi de Douai, etc.

V. Droit civil et criminel. — *Loisel.* Institutions coutumières, avec les Notes de De Laurière. — *Michaux.* Les Coutumes considérées comme lois de la nation, Paris, 1783, in-8.° — *Mignet.* De la Féodalité; Des Institutions de Saint-Louis. —

Beugnot fils. Essai sur les Institutions de Saint-Louis. — *Bouteillier.* Somme rurale.— *Bourdot de Richebourg.* Coutumier général. — Coutumes diverses, avec les commentateurs. (V. Bibl. de MM. Camus et Dupin, N.os 1184 et suiv.) — *Thoma Grammaticus.* Allegationes et consilia tam in causis criminalibus quam fiscalibus, Lugduni, 1541, in-8.o, Goth. — *Legraverend.* Législation criminelle en France (Introduction). — *Malpeyre.* Précis de la science du droit criminel et pénal. — *Dusevel.* De l'Administration de la Justice criminelle à Amiens pendant le xv.e siècle, Amiens, 1839. — *G. Peignot.* Histoire d'Hélène Gillet, suivie d'une notice sur des lettres de grace singulières et sur quelques usages bizarres, Dijon, 1829, brochure in-8.o

CHAPITRE III. — Histoire des Institutions et des lois de divers peuples de l'Europe.

I. ITALIE. — *Le comte Sclopis.* Histoire de la législation en Italie. — *Baudidi, Vesme et Fossati.* Histoire du droit en Italie. (1)

II. ESPAGNE ET PORTUGAL. — Las siete partidas del sabio rey D. Alonso el nono con la glossa de Alonzo Diez de Montalvo. En Lyon de Francia, 1550, 2 vol. in-folio. — Origine et progrès de la Législation en Espagne, par M. Tejada, procureur-général à Madrid. (V. Revue étrangère de Législation, par M. Fœlix, tome V, p. 502.) — *Mello-Freire.* Historiæ juris civilis Lusitani liber singularis, Ulyssipone, 1815, in-4.o — *Freire de Carvalho.* Essai historico-politique sur la constitution et le gouvernement du Portugal, traduction par M. F.-S.-C., Paris, 1830, in-8.o

III. ANGLETERRE. — *Probert.* The Ancient laws of Chambria, London, Williams, 1823. — Tableau de mœurs au x.e siècle, ou la Cour et les lois de Howel-le-Bon, roi d'Aberfraw, de 907 à 948, Paris, Crapelet, 1832, grand in-8.o de V-104 pages.

---

(1) N'ayant pas encore reçu ces deux ouvrages, je ne puis en donner le titre exact.

— Des lois d'Howel Dda mac Cadell, brenin cymru, par M. A. Duchatellier, Paris, 1840, brochure in-8.° de 107 pages. — *Houard*. Traité sur les Coutumes anglo-normandes, 4 vol. in-4.° — *Kolderup-Rosenwinge*. Legum regis Canuti magni quas Anglis olim dedit versio antiqua latina; Hafniæ, 1827, in-4.° — *Blakstone*. Commentaries on the laws of England, new edition with practical notes by Chitty, London, 1826, 4 vol. in-8.° — Commentaires sur les Lois anglaises, trad. en français, par M. Chompré, Paris, 1821-1822, 6 vol. in-8.° — *Delolme*. Constitution de l'Angleterre. — *Custance*. Tableau de la Constitution d'Angleterre, 1 vol. in-8.° — *Livingston*. Examen du Gouvernement d'Angleterre, comparé aux constitutions des États-Unis, traduit de l'anglais (par M. Faure ?), avec des notes; Paris, 1789, in-8.° — *Hallam*. Histoire constitutionnelle d'Angleterre, traduction revue et publiée par M. Guizot, Paris, 1828-1829, 5 vol. in-8.° — *Borghers*. Précis de l'Histoire de la Constitution d'Angleterre, d'après Hallam, Paris, 1828, in-8.° — *Abraxas*. Die Englische Staatsverfassung in ihrer Fortbildung durch reformen (La constitution anglaise dans sa formation progressive au moyen de réformes), 2 vol. grand in-12, Cologne, 1834. — *Lorieux*. Traité de la prérogative royale en France et en Angleterre, Paris, 1840, 2 vol. in-8.° — *Reeves*. History of the englisch law, third edition, 1814. — *George Crabb*. History of englisch law, 1829. — *Crabb's* Geschichte des Englischen Rechts bearbeitet von Schaffner (Histoire du droit anglais de Crabb, remaniée par Schaffner). — *Philips*. Englische Reichs und Rechtsgeschichte seit der Ankunft der Normannen im J. 1066 (Histoire du royaume et du droit d'Angleterre depuis la conquête des Normands en 1066), Berlin, 1827-1828, 2 vol. grand in-8.° — *Flintoff*. The rise and progress of the laws of England and Wales, 1840, in-8.°

IV. Belgique. — *Petri a Thymo*. Historia Brabantiæ diplomatica, Bruxelles, 1830, t. I. (Ce volume est le seul qu'ait publié M. de Reiffenberg.) — *Miræi* (Auberti) Opera diploma-

tica, 4 vol. in-folio. — *D'Oudegherst.* Annales de Flandre, édit. Lesbroussart, 2 vol. in-8.° — *Warnkœnig.* Histoire du Droit en Belgique sous les Francs; Bruxelles, 1837, in-8.° — Flandrische Staats und Rechtsgeschicte bis zum 1305 (Histoire des institutions et du droit de la Flandre jusqu'an 1305), Tubingen, 1835-1839, 2 vol. in-8.° M. *Gheldolf* a publié une partie de la traduction de cet ouvrage sous ce titre : Histoire de la Flandre et de ses institutions politiques et civiles, Bruxelles, 1836, 2 vol. in-8.° — *Warnkœnig.* Von der Wichtigkeit der Kunde des Rechts und der Geschichte der Belgischen Provinzen fur die deutsche Staats und Rechtsgeschichte (De l'importance de la connaissance du droit et de l'histoire des provinces belges pour l'histoire des institutions et du droit de l'Allemagne), Freyburg im Brisgau, 1836, grand in-8.° — *Le même.* Beytræge zur Geschichte und Quellenkunde des lüttischer Gewohnheits Rechts (Documents pour l'histoire et la connaissance des sources du droit coutumier de Liége). — Chartes et Priviléges des métiers de Liége, Liége, 1730, petit in-folio. — *Van Praet.* De l'Origine des Communes flamandes, Gand, 1829, brochure in-8.° — *De Reiffenberg.* Chartes d'affranchissement des XI.e et XIII.e siècles, Gand, 1833, in-8.° — Notices et extraits des Manuscrits de la Bibliothèque de Bourgogne, Bruxelles, 1829, in-4.° — *Altmeier.* Notices historiques sur la ville de Poperingue. — *De Saint-Genois.* Histoire des Avoueries en Belgique. — *De Vries.* Dissertatio inauguralis exhibens historiam introducti in provincias belgicas juris romani, Lugduni Batavorum.

V. Allemagne. — § 1. Allemagne du moyen-âge. — L'Allemagne au moyen-âge comprenait six parties principales, dont les institutions et les lois doivent être séparément étudiées : c'étaient 1.° la Saxe, 2.° la Franconie, 3.° la Souabe, 4.° la Bavière, 5.° le Lotherrègne avec la Batavie, 6.° et enfin l'Helvétie.

1. Saxe. — *Homeyer.* Des Sachsenspiegels erster Theil oder

das sæchsische Landrecht nach der Berliner Handschrift vom J. 1369 (1.re partie du Sachsenspiegel (Miroir de Saxe) ou droit coutumier de Saxe, d'après le manuscrit de Berlin de 1369), 2.e édition, Berlin, 1835, in-8.o; autre édition publiée par le docteur Julius Veiske, Leipsig, 1840, in-18. Pour l'indication des commentateurs de ce recueil de droit, voyez la *Bibliotheca juridica*, au mot *Sachsen Spiegel*.

2. Franconie. — *Beyerbach*. Sammlung der Verordnungen der Reichsstadt Frankfurt (Recueil des ordonn. de la ville impériale de Francfort), Francfort, 1797-1818, 11 parties in-8.o — *Zappf*. Das Alte Bamberger Recht als Quelle der Carolina (L'ancien droit de Bamberg comme source de la Caroline), Heidelberg, 1839, in-8.o

3. Souabe. — *Schilter*. Codex juris alemanici feodalis cum præfatione Schertzii, in-folio, Argentorati, 1728. — *De Lassberg* (le baron) Der Schwaben Spiegel oder schwabisches Land- und Lehenrecht (Le miroir de Souabe ou droit coutumier et féodal de la Souabe), Tubingen, 1840, grand in-8.o — *Maurer*. Das Stadt-und das Landrechtsbuch Ruprechts von Freysing nach fünf Münchner Handschriften, Ein Beytrag zur Geschichte des Schwaben Spiegels (Le livre du droit municipal et coutumier de Ruprecht de Freysing d'après cinq manuscrits de Munich, document pour l'histoire du Miroir de Souabe).

4. Bavière. — *Freyberg*. Grundlinien einer Geschichte der bayerischen Landstænde, etc. (Bases d'une histoire des états de Bavière, etc. Munich, 1832, in-8.o). — *Wittman* (F.-M.). Bayerische Landes-und Rechtsgeschichte. 1.re partie, Munich, 1837, in-8.o

5. Lother-règne et Batavie. (Pays-Bas.) *Hettema*. (*Jacob mr. Montanus*) Jurisprudentia Frisica of friesche regt Kennis. Een Handscrift uit de 15 de eeuw. Leeuwarden, 1834-1835, 1.re et 2.e partie, gr. in-8.o. (Voyez au surplus dans la revue étrangère et franç. de M. Felix, 3.e année, p. 674 et 849, une bibliographie juridique des Pays-Bas septentrionaux.)

6. Helvétie (Cantons Suisses). — Vaud. — Documents relatifs à l'histoire du pays de Vaud, de 1293 à 1750.

Zurich. — *Bluntschli*. Staats und Rechtsgeschichte der Stadt und Landschaft Zürich (Histoire politique et juridique de la ville et du territoire de Zurich), Zurich, 1838 et suiv., grand in-8.°

Berne. — Versuch einer Einleitung zu der Geschichte des Berner Stadtrechts (Essai d'introduction à l'histoire du droit municipal de la ville de Berne).

Basle. — *Frey*. Die Quellen des Basler Stadtrechts (Les sources du droit municipal de la ville de Bâle), Bâle, 1830, gr. in-8.°

§ 2. Autres états d'Allemagne et villes Anséatiques. — Prusse. — Landrecht des Herzogthums Preussen (Droit coutumier du duché de Prusse), 1620, in-f.° — *Sietze*. Grundbegriff Preuss. Staats-und Rechtsgeschichte (Idée fondamentale d'une histoire des institutions et du droit de la Prusse), Berlin, 1829, in-8.° — *Hanovre*. Versuch einer kurzen Geschichte der Landstæande des Kœnigreichs Hannover, etc. (Essai d'hist. abrégée des états de Hanovre), Hannover, 1832, gr. in-8.° — Autriche. *Linden* (Jos.). Das früher in Oesterreich übliche gemeine und einheimische Recht (Le droit commun et coutumier anciennement usité en Autriche), Vienne, 1815-1820, 3 vol. in-8.°

§ 3. Lubec. — *Hach*. Das alte Lübische Recht (L'ancien droit de Lubec), Lubec, 1839, in-8.° — *Pauli*. Abhandlungen ausdem Lübischen Rechte (Traités du droit de Lubec), 1840, deux parties. Riga et Brême. (Voyez dans *la Bibliotheca juridica* l'indication des œuvres d'*Oelrichs*.)

§ 4. Droit allemand en général. — *Heineccius*. Historia; Elementa juris germanici (dans ses œuvres complètes). — *Gebauer*. Vestigia juris germanici antiquissima. Gottingue, 1766, in-8.° — *Walter*. Corpus juris germanici antiqui ex optimis subsidiis, Berlin, 1824, 3 vol. gr. in-8.° — *Pfeffel*. Nouvel abrégé chronol. de l'hist. et du droit public de l'Allemagne.

Paris, 1777, 2 vol. in-8.° — Tableau de la confédération germanique, traduit de l'allemand (de Muller ? par le comte de Callenberg ?), Berlin, Unger, 1789, petit in-8.° — *Weiske.* Die Grundlagen der frühern Verfassung Teutschlands beleuchtet (Les bases de l'ancienne constitution germanique examinées), Leipsig, 1836, in-8.° — *Gaupp.* Ses œuvres diverses, indiquées dans la Bibliotheca juridica. — *Kluber.* Œffentliches Recht des teutschen Bundes und der Bundesstaaten (Droit public de la confédération et des états germaniques), 3.e édit., Francfort, 1831. — *Philips.* Deutsche Geschichte mit besonderer Rücksicht auf Religion, Recht und Staatsverfassung (Hist. d'Allemagne sous le rapport spécial de la religion, du droit et de la constit. polit.), Berlin, 1831-1834, 2 vol. in-8.° — *Eichorn.* Deutsche Staats und Rechtsgeschichte (Hist. politique et juridique de l'Allemagne), Gottingue, 1834-1836, 4 vol. gr. in-8.° — *Zœpfl.* Deutsche Staats-und Rechtsgeschichte (Hist. polit. et jurid.), Heibelberg, 1834-36, 3 part., in-8.° — *Mittermaier.* Grundsætze des gemeinen deutschen Privatrechts (Principes du droit de l'Allem.), 5.e édit. Regensburg, 1837-1838, 2 part. in-8.°

§ 5. Droit impérial. — *Goldast.* Collectio constitutionum imperialium Francofurti ad Mœnum, 1713, in-f.°, 4 vol. — *Pertz.* Monumenta Germaniæ historica, Hanovre, 1826 et suiv., in-f.°. Les tomes III et IV sont consacrés aux lois.

§ 6. Droit canonique. — (Voyez dans la Bibliotheca juridica (table des matières), les écrivains indiqués aux mots *Geistlichkeit* et *Kirchenrecht.*)

VI. — États du Nord. — § 1. Péninsule du Nord en général et Islande. — *Loccenius.* Legum Westro-gothicarnm in Svionia liber quem e gothico in latinum convertit Johannes Loccenius, uberioribus notis et animadversionibus illustravit Carolus Lundius. Edidit autem Olavus Rudbeckius. — Upsalis, sans date mais sous Charles XI (1660-1697), in-4.° — Islande. — *J. F. G. Schlegel.* Lœgbok Islendinga, hin forma, semnefnist Gragas. —

Codex juris Islandor. antiquissimus qui nominatur Gragas..... cum interpretatione latinâ, lectionibus variis, etc. Havniæ, 1829, in-4.°

§ 2. Danemarck. — *Kolderup-Rosenwinge*. Gundriss der danischen Rechtsgesch. ausd. Dan. übersetzt und mit Anmerkungen begleitet von C.-G. Homeyer (Esquisse d'une hist. du droit danois, traduit et accompagné d'observations par C.-G. Homeyer), Berlin, 1825, gr. in-8.° — *Heiberg*. Précis historique et critique de la constitution de la monarchie danoise. Paris, 1820, in-8.° — N. B. On trouve aussi de précieux renseignements pour l'histoire du droit, dans la collection intitulée : Scriptores rerum danicarum medii ævi, partim hactenus inediti.... quos collegit, etc., Jacobus Langebek. Havniæ, 1772 et seq.

§ 3. Suède. — *J. Stiernhœck*. Tractatus de jure suecorum et gothorum libri duo. Holmiæ, 1672, in-4.° — *Loccenius*. Sueciæ regni leges provinciales, Holmiæ, 1672, in-4.°; dans le même volume se trouvent les Leges civiles aut civitatum. — *Schildener*. Uber die Schwedische Verfassung, Berlin, 1811, et autres œuvres.

VII. — Etats Slaves. — § 1. Bohême. — *Melch. Goldasti*, commentarii de regni Bohemiæ.... juribus ac privil. cum notis, Francofurti, 1719, in-f.° — *Voigt a St.-Germano*. Ueber den Geist der Bœhmischen Gesetze (sur l'esprit des lois de Bohême). Dresde, 1788, in-4.° — *Kostetzky*. System der politischen Gesetze Bœhmens (Système du droit politique de la Bohême); douze parties ou volumes gr. in-8.°, Prague, 1816-1825.

§ 2. Hongrie, Galicie. — *Decsius*. Historia de ortu, progressu, fatis, etc. Jurisprudentiæ Hungariæ. Lipsiæ, 1784, in-8.° — *Hajuin*. Histor. juris Hungariæ a tempore J. Stephani ad gloriose regnantem Franciscum I, Offenburg, 1808, 3 vol. in-f.°; Corpus juris Hungarici, nouvelle édit., 1822, Budæ, 2 vol.

in-f.° — *Herz, Joh. Jac.* Geschichtliche Darstellung der Gesetze und Gewohnheiten welche in dem Kœnigreich Galizien und Lodomerien vor dessen Einverleibung mit Osterreich verbindende Kraft hatten (Exposé historique des lois et coutumes qui avaient force dans la Galicie et la Lodomerie avant leur réunion à l'Autriche), gr. in-8.°, Wien, 1835.

§ 3. Pologne. — *Lelewel.* Essai historique sur la législation polonaise civile et criminelle, depuis 730 jusqu'en 1430. Paris, 1830, broch. in-8.° — *Randke.* Jus culmense cum appendice privilegiorum, etc., Varsoviæ, 1814, in-8.° — *Maciejowski* (*Wenzel Alex.*). Slavische Rechtsgeschichte in vier Theilen ausdem polnischen übersetzt vom prof. Buss und vom Dr. Nawrocki (Histoire du droit slave, en quatre parties, trad. du polonais par Buss et Nawvrocki), Stuttgard, 1835-39. — Processus juris civilis cracoviensis a consulibus civitatis, Ann. Dom. MDXLIV, Sigismundo regnante conscriptus e codice manuscripto edidit Rzesinski, Cracoviæ, 1839.

§ 4. Russie. — *Bunge.* Chrestomatie von Quellen des Russischen Rechts I.e Abtheilung Privatrecht (Chrestom. des sources du droit Russe; 1.re partie, droit privé, Dorpat, 1826, in-8.°). *Le même*, Beytræge zur Kunde des Liv. — Esth. - und Curlands Rechtsquellen (Documents pour les sources du droit de la Livonie, de l'Esthonie et de la Courlande), Riga, 1832, in-8.° — *** Einleitung geschichtlich in das corpus Juris des Russischen Reichs Uebersetzung ausdem Russich. (Introduct. histor. au corps du droit russe, trad. du russe), Riga, 1833, in-8.° — *Ewers.* Das ælteste Recht der Russen in seiner geschichtlicher Entwickelung dargestellt (Le très-ancien droit des Russes exposé dans son développement histor.), Dorpat, 1826, in-8.°

CHAPITRE TREIZIÈME.

BIBLIOTHÈQUE DE M. DEFRÉMERY,

Notaire, à Cambrai.

M. Defrémery s'est formé en quelques années une belle et riche bibliothèque, où les amateurs sont attirés autant par le goût éclairé et l'urbanité parfaite du possesseur que par le choix et la rareté des ouvrages qui le composent. Toutefois, on n'y trouve ni manuscrits, ni même des livres d'une curieuse spécialité, ce qui expliquera la brièveté de l'article que nous consacrons à cette collection. Dans un ouvrage comme celui-ci, ce sont surtout les richesses inédites ou méconnues qu'il importe de signaler. Or, le cabinet de M. Defrémery, malgré le rang distingué qu'il tient parmi les bibliothèques particulières, ne recèle aucun de ces trésors dont nous avons pris à tâche de révéler l'existence. Il nous suffira donc de dire que plus de trois cents volumes de cette bibliothèque proviennent de celle que M. de Sainte-Foix, ministre plénipotentiaire de France auprès de plusieurs cours d'Allemagne sous Louis XVI et la République, avait formée à l'ancienne abbaye du Mont-Saint-Martin, près le Câtelet (1). Ces ouvrages sont tous très-remarquables par le choix des éditions et la beauté des reliures, dues à Derome, Pas-de-Loup, etc.

Sur un bon nombre d'autres volumes se voient encore fraîches et bien conservées, les armoiries de leurs anciens possesseurs, parmi lesquels nous nommerons MM. de Bryas, de Saint-Albin et de Fleury, archevêques de Cambrai; le duc d'Orléans, père du roi actuel; le duc de Penthièvre, beau-père

(1) Bien que placée dans le Vermandois, à la source de l'Escaut, cette abbaye de Prémontrés était du diocèse de Cambrai.

de ce prince ; M.me de Pompadour, le comte d'Hoym, le chancelier Boucherat, etc. Au milieu des livres rassemblés par M. Defrémery, il en est aussi probablement quelques-uns qui ont appartenu à Fenelon ; mais comme l'immortel prélat ne les a point marqués du sceau de ses armes, ils reposent inconnus dans la foule, fidèles à l'esprit de leur ancien maître, qui haïssait le faste et qui se consola si chrétiennement de l'incendie de sa bibliothèque.

M. Defrémery a rédigé lui-même, dans un fort bel ordre et suivant la division adoptée aujourd'hui, le catalogue de sa collection, qui se compose d'environ six mille volumes.

CHAPITRE QUATORZIÈME.

BIBLIOTHÈQUE DE M. FAILLY,

Inspecteur des douanes, à Cambrai.

M. Failly est possesseur de l'un des plus beaux cabinets d'antiquités qui soient dans le pays. Les livres, il faut l'avouer, ne tiennent qu'une faible place dans ce musée consacré spécialement aux arts. Cependant, à en voir la composition et le choix, il est facile de reconnaître en M. Failly un bibliophile éclairé et de très-bon goût.

Parmi les livres plus ou moins précieux qui font partie de cette collection, nous citerons seulement 1.° *Manipulus curatorum* de Gui de Mont-Rocher, petit in-8.°, 1494, belles marges; 2.° *Liber meditationum antidotarii animi*, Nicolai Soliceti, in-16, 1494; lettres rondes, rouges et noires, bien complet; 3.° Bible in-8.° de Robert Estienne, 1545, les deux versions en regard, mar. noir, dentelle, livre à l'index; 4.° le *Rommant de la rose*, petit in-8.°, Paris, Gaillot-Dupré, 1529 édition recherchée; V. Brunet, II, 376; 5.° *Lucanus*, in-8.°, Venise, Alde, 1502; V. Renouard, *Ann. de l'imprimerie des Alde*, I, 49; cette édition a eu l'honneur d'être contrefaite deux fois à Lyon; 6.° *Historia Francorum*, in-8.°, Paris, Regnault, 1514; 7.° un choix d'éditions rares et anciennes des principaux classiques latins; 8.° *Œuvres de Clément Marot*, in-8.°, Lyon, 1544, belle édit. réglée, grandes marges; 9.° une collection d'Elzévirs grecs, latins, français et italiens.

Les manuscrits, qui appartiennent presque tous à la liturgie, sont tous plus remarquables comme objets d'arts que comme monuments littéraires ou historiques. Bornons-nous à en nommer quelques-uns: 1.° *Instituts de l'ordre de Malte*, in-fol., du 17.e siècle. 2.° Psautier, vélin, in-8.°, 308 miniatures char-

mantes; belle écriture, commencement du 15.e siècle. 3.° Office de saint Jean; office de sainte Madeleine; prières à la Vierge, en langue romane du 14.e siècle, in-8.°, très-belles majuscules; une seule vignette. 4.° Missel, petit in-folio; vélin, comm. du 15.e siècle, point de vignettes; belles majuscules, armoiries, volume très-épais. 5.° Un manuscrit tamoul, sur 196 feuilles de palmier, écrites des deux côtés avec un stylet. Provenant de la bibliothèque des Deux-Ponts qui fut dévastée vers 1793. Alors des soldats le vendirent à M. Stoch qui depuis fut juge-de-paix à Deux-Ponts. Après la mort de M. Stoch, le manuscrit tomba dans les mains d'un marchand juif nommé Donahauzer, lequel le céda en 1827 à M. Failly, avec un magnifique olifant qui provenait aussi de M. Stoch (1).

Si quelque jour on fait pour les collections d'arts du département du Nord un travail analogue à celui que nous avons essayé pour les collections de livres, le cabinet de M. Failly devra y figurer à un rang très-honorable.

---

(1) Cet olifant, sur lequel nous avions le projet d'écrire une petite dissertation, est en ivoire garni de vermeil, ciselé et revêtu de six écussons aux armes des princes de Deux-Ponts. Les sculptures représentent, en un admirable travail du 15.e siècle, saint Dagobert apparaissant, entre les bois d'un cerf, pendant une chasse, à un prince de la maison de Bavière.

CHAPITRE QUINZIÈME.

BIBLIOTHÈQUE DE M. FIDÈLE DELCROIX,

Receveur municipal, membre de diverses académies et de la Commission historique du département du Nord, à Cambrai.

M. F. Delcroix, qui a fait de sa charmante habitation un ermitage selon le cœur et le vœu du poète, y consacre à des travaux littéraires (1) le temps que ne réclament pas ses fonctions financières. Là, pour embellir et charmer sa solitude, les arts et les lettres l'ont environné comme à l'envi de leurs produits les plus purs et les plus gracieux. Tableaux, gravures, bustes, médailles et livres, tout cela, disposé avec un goût exquis et une convenance parfaite, forme un ensemble harmonieux qui plaît à l'œil, satisfait l'esprit et occupe le cœur.

---

(1) M. Delcroix a publié : *Herminie*, poème imité du Tasse, suivi de poésies diverses; Paris, Delaunay, libraire, Palais-Royal, 1823. — *Discours de Cicéron pour le poète Archias*, traduction nouvelle, suivie de notes critiques et littéraires; Paris, 1823; Brunot-Labbe, lib. de l'Université. — *Poésies*, Paris, Dentu, 1829, 1 vol. in-18, avec une jolie gravure d'après Ducis. On remarque au commencement de ce volume le poème du *Mousse*, touchante trilogie, reproduite dans tous les recueils poétiques de l'époque.

M. Delcroix a édité : *Fragment d'un journal écrit à la Guyane par Gilbert Démolières*, un des déportés du 18 fructidor; in-8.°, avec une carte de l'île de Cayenne. Comme secrétaire adjoint, ou comme secrétaire perpétuel de la Société d'émulation de Cambrai de 1817 à 1833, il a fourni de nombreux rapports aux mémoires de cette académie.

Nous avons sous les yeux les ouvrages suivants du même auteur : *l'Abbaye du Mont Saint-Éloi; Une Promenade dans le Cambrésis;* deux lettres à M. le docteur Le Glay, 1833 et 1837. — *Notice nécrologique sur M. Pascal Lacroix;* septembre 1836. — *Programme de la Fête communale de Cambrai en* 1838; in-8.°, avec lithographies et cantate gravée. — *La Vallée des Géraniums*, hommage à Napoléon, mai 1840. — *Les Bords du Rhin*, épître à M. le baron de Stassart, couronnée par l'Association lilloise le 28 octobre 1840.

A ces productions, que nous serions heureux de louer davantage si l'amitié ne devait avoir aussi sa modestie, on peut ajouter bon nombre de poésies encore inédites.

Cette bibliothèque, au surplus, n'est pas du nombre de celles qui exigent et comportent une description détaillée. Elle est tout à la fois simple et belle, modeste et parée. On voit qu'elle a été formée par un amateur très-lettré, mais non par un bibliomane. On remarque surtout un choix heureux d'ouvrages modernes de poésie, de littérature et d'histoire. En fait de manuscrits, nous y trouvons : 1.° Deux volumes in-12, reliés, sur l'histoire de Bourgogne : ce sont des mémoires concernant la Ligue dans cette province sous les règnes des rois Henri III et Henri IV, depuis 1585 jusqu'en 1598. — 2.° Recueil de pièces de vers, sonnets, épigrammes, etc., contre Richelieu et Mazarin, avec une notule curieuse de M. P. L., un vol. in-8.°

M. Delcroix possède une fort belle collection d'autographes, où, nonobstant beaucoup d'illustrations de la période républicaine, de l'ère impériale, de la restauration et de l'époque actuelle, figurent quelques personnages du grand siècle : Louis IV, Colbert, Bossuet, Fenelon, Catinat, Louvois, et des noms que revendique le XVIII.e siècle, tels que Régnard, de Belloi, La Condamine, Franklin, le prince de Ligne, le duc de Choiseul, Saint-Lambert, la marquise du Châtelet, mesdames d'Houdetot, Lespinasse, Necker, de Genlis, etc., etc.

Le prix qu'on attache à certains livres ne tient pas toujours au mérite d'une édition rare, à la pureté, à la netteté, à la correction typographique. Ils ont encore parfois un autre genre d'attrait, un attrait plus puissant peut-être parce qu'il est plus intime. Les livres, outre leur valeur intrinsèque, outre celle du commerce, ont aussi leur valeur relative et pour ainsi dire personnelle ? Que de fois n'aurait-on pas donné volontiers un Froben, un Plantin, un Elzevier en échange de quelque bouquin insignifiant? Ce nouvel aperçu de la science bibliographique trouvera son développement dans le fragment de lettre qu'on va lire. L'amitié de M. Delcroix voudra bien faire grâce à notre

indiscrétion, en faveur du motif qui nous la fait commettre :

« ..... Si je vous racontais, mon ami, quel puissant » attrait de curiosité m'a fait rechercher, après bientôt qua- » rante ans, un des articles cotés au catalogue de M.***, vous » donneriez, je pense, un sourire à cet enfantillage de l'âge » mûr. Il s'agit d'un ouvrage intitulé : *les Vies des Saints Pères* » *des déserts d'Orient*, etc., par Villefore, 1722 (1), livre rempli » de belles images qui, dans mon enfance, me semblaient, pour » l'art, avoir atteint le *nec plus ultrà*, lorsqu'il m'était permis » de les feuilleter le dimanche et de lire ces touchantes his- » toires de solitaires qui marchaient sans crainte au désert » parmi les lions et les bêtes fauves. Et l'eau du torrent qui » les désaltérait à l'entrée de leur grotte, et le pain quotidien » que leur apportait un corbeau ou quelque messager divin, et » leurs vêtements tissus de feuilles de palmier, et les miracles » qu'ils opéraient tous les jours, combien ces détails plaisaient » à ma jeune imagination ! Un seul volume de l'ouvrage m'était » connu, et encore les souris l'avaient-elles fort endommagé, de » sorte qu'il manquait à saint Pacôme une partie de son capu- » chon, une jambe à saint Paul, premier ermite ; que saint » Jean d'Egypte, du haut de son belvédère, parlait à des dis- » ciples qu'il voyait vraisemblablement, mais que moi, enfant, » je ne voyais point. Eh bien ! je ne m'étais point trompé : c'est » le même ouvrage que j'ai revu et que je possède aujourd'hui, » c'est ce bienheureux tome, et cette fois au complet, et même » accompagné de quatre tomes à la suite, où sont consi- » gnées les histoires des autres solitaires d'Orient et d'Occi-

---

(1) *Les vies des Saints Pères*, par J.-F. Bourgoing de Villefore, sont un ouvrage estimé et qui a eu au moins cinq éditions. On recherche surtout celle d'Amsterdam, quatre vol. petit in-8.°, 1714 ; mais dans le cas présent, ce n'était pas la meilleure édition qu'on voulait ; c'était celle du souvenir, dût-elle être *la mauvaise*. L. G.

» dent, et celles des saintes recluses. A la vérité, ces der-
» niers volumes n'ont pas, à beaucoup près, pour moi
» le même intérêt. Je suis loin de prétendre aussi que ce soit
» là un livre bien écrit, et qu'il n'offre aucun danger à l'inex-
» périence : l'homme se doit à la société, non à la solitude.
» Mais je vais recherchant dans ce volume mes émotions d'au-
» trefois; je ressaisis mon passé, et avec la foi vive, les naïves
» croyances que n'avait point encore altérées le monde; les
» souvenirs du jeune âge me reviennent en foule, comme les
» sons d'une harmonie lointaine, vague, indéterminée et pleine
» de charme. J'ai payé l'ouvrage 12 francs, mais j'en aurais bien
» donné 60. »

CHAPITRE SEIZIÈME.

BIBLIOTHÈQUE DE M. CHARLES DE GODEFROY,

A Lille.

Pour faire apprécier l'importance de cette collection, il suffit de dire qu'elle a été formée par Théodore de Godefroy, historiographe de France et conseiller d'État sous Louis XIII, et successivement accrue par ses descendants, qui tous se sont fait un nom si recommandable dans le monde littéraire. A l'époque de la révolution de 1789, elle se composait de 14,000 vol. imprimés et 2,000 manuscrits. L'émigration de son possesseur les livra au pillage. Plus de la moitié des imprimés et la plupart des manuscrits disparurent. Le reste fut confondu dans la bibliothèque publique de Lille et dans les archives départementales, d'où plus tard on obtint la permission de l'extraire.

M. Charles de Godefroy(1), qui continue dignement cette race de savants illustres, n'a pas manqué d'ajouter beaucoup à la collection que son père lui a laissée et qui se compose aujourd'hui d'environ huit mille volumes. Le catalogue existe, mais à l'état d'ébauche; il est par ordre de matières et suffisant pour retrouver les ouvrages à la place qu'ils occupent. Quant à ce qu'on appelle raretés bibliographiques, elles sont ici trop peu nombreuses pour attirer l'attention des bibliomanes. Les richesses qui s'y trouvaient en ce genre furent dispersées en 1793, et M. de Godefroy n'a point songé à les remplacer; il n'a guères recherché que les livres d'usage. C'est un triste luxe en effet que le luxe des choses inutiles.

---

(1) M. de Godefroy est sur le point de terminer la traduction des *Annales Flandriæ* de Meyer, l'un des livres les plus précieux à consulter sur l'histoire de nos Pays-Bas.

M. de Godefroy n'habite plus Lille depuis plusieurs années; et il a fallu profiter d'un très-court séjour qu'il y a fait récemment pour recueillir avec lui quelques notions sur sa bibliothèque, où nous avons remarqué beaucoup de manuscrits précieux, et entr'autres :

Constitutiones leprosorum Gandavensium. — Petit cahier in-4.°, vélin, écriture du 15.e siècle. Coté G, 2. — A ces constitutions de la léproserie ou de l'hôpital des lépreux de Gand est jointe une charte de l'évêque de Tournai, Gautier de Marvis, sous la date de 1236, vidimée en 1424, par Jean de Thoisy, l'un de ses successeurs. La charte de Gautier de Marvis est insérée dans les *Diplomata*, d'Aubert Le Mire, I, 202, mais sans les statuts, et avec la fausse date de M CCC XXX VI. Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, I, 577, donne un texte moins étendu et offrant plusieurs variantes.

La riule de saint Augustin, à le requeste du maistre, des frères et des sœurs de l'hospital Nostre-Dame de Lille, liquelle leur est otroié et donnée de l'auctorité l'apostole et de leur honorable père Wautier, par le grasce de Diu, évesque de Tornay. — Petit manuscrit vélin, du 13.e siècle, 63 feuillets, interfolié de blanc. En tête du livre est une note de M. D.-J. Godefroy, ainsi conçue : *J'ai fait une copie de ce volume, et j'ai mis au commencement une espèce de notice : Règle de St. Augustin donnée à l'hôpital Comtesse de Lille, par le pape Innocent IV, en vertu d'un bref du 26 septembre 1245. J'ai la copie de ce bref. Dans les archives des hospices de Lille, la règle de saint Augustin est en latin.* Cette même version romane existe à la bibliothèque de Lille (Jurisprudence, P, 13.)

Ce livret cy, nommé *le Débat des deux bons serviteurs*, fut fait et composé en la cité de Lyon, au mois d'octobre 1467, et pour ce qu'il contient en soy quatre manières de rimes, l'auc-

teur d'icelluy a voulu qu'il soit diversifié en quatre manières de lettres. — Manuscrit sur vélin, petit in-4.° du 15.e siècle, charmante exécution, initiales et vignettes d'une grande délicatesse. Reliure du temps.

Dominici Mancini, de occupatione regni Anglie per Ricardum tertium, ad Angelum Catonem, presulem Viennensium libellus incipit. — In-4.° papier, fin du 15.e ou commencement du 16.e siècle. — Cet ouvrage et son auteur ne figurent pas dans le catalogue de la bibliothèque Harléienne, non plus que dans celui des manuscrits de Landsdowne, du Musée britannique.

Les voyages de Philippe d'Autriche, premier du nom, en Espagne, pour y prendre possession des royaumes échus à la royne Jeanne, sa femme, par Antoine de Lalaing, sieur de Montigny. — In-folio, papier, belle écrit. de Théod. Godefroy. — Le dernier chapitre est intitulé : *Ce chapitre* 38 *parle de la ville de Duren, où est le chef Ste.-Anne; de la ville d'Aix; comment Monsieur fut reçu à Trecht, à Saintron, à Louvain et à Malines.* — La bibliothèque Van Hulthem, fondue dans le dépôt royal de Bruxelles, possède quatre exemplaires de ces mémoires, 267, 268, 269, 270. Il en existe un à la Bibliothèque du Roi, à Paris, sous le N.° 10,228. C'est d'après Antoine de Lalaing que Pontus Heuterus a raconté le voyage de l'archiduc (1).

Discours entier et au vray du voyage fait par l'empereur Charles V à la conqueste du royaume de Thunes et de son

(1) *De rebus Belgii*, 258. Dans l'énumération des grands seigneurs qui accompagnèrent Philippe d'Autriche en Espagne, Heuterus mentionne ainsi Ant. de Lalaing : *Antonius Lalanus, Montignii dominus, primus Hoocstratæ comes, qui hanc profectionem, oculatus testis, duobus libris, gallica lingua, diligenter et eleganter conscripsit, ex cujus autographo, quæ nunc narrare incipio, habeto.*

retour à la visitation de ses royaumes de Scicylle et Napples, avec description d'aulteurs, antiquitez et singularitez qui sont en iceulx. — In-folio, papier. 47 chapitres. — Pontus Heuterus paraît avoir eu connaissance de cet ouvrage, dont une copie se trouvait aussi, en 1832, dans le cabinet de M. de Camberlyn, capitaine belge. Voyez, sur diverses relations de l'expédition de Charles V à Tunis, le curieux mémoire de M. de Reiffenberg intitulé : *Particularités inédites sur Charles Quint et sa cour*, in-4.°, 1833, p. 4 et suiv.

Voyage de Charles d'Austrice en Espagne, par Laurens Vital. — Belle écrit. de Théodore Godefroy, mort en 1669. Il en existait aussi une copie chez le duc de Croy, et dans la bibliothèque du chapitre de Tournai. — V. Sanderus, *Bibl. Belg. manuscr.*, I, 208. Ayant jeté les yeux sur cet ouvrage, qui porte un gracieux cachet de naïveté et de véracité, j'y ai remarqué surtout, fol. 125, un chapitre où il est question de Catherine d'Aragon, épouse répudiée de Henri VIII. Cette relation existe à la Bibilothèque du Roi, à Paris, où elle est cotée 10,229.

Relation de la vie et des voyages de l'empereur Charles V, depuis l'an 1514 jusqu'en l'an 1551. In-fol., papier. Sur le feuillet de garde on lit cette note : *Ce manuscrit est le même que celui intitulé :* Histoire de Charles V, *qu'on attribue à Antoine Garnier, chanoine d'Arras et secrét. de Charles V.*

Autre exemplaire plus ample, avec une épître dédicatoire à l'évêque d'Arras, à qui l'auteur soumet son ouvrage en le priant de vouloir le corriger (1).

---

(1) Antoine Garnier, chanoine d'Arras et secrétaire d'Antoine Perrenot de Granvelle, alors évêque d'Arras, avait suivi Charles-Quint dans quelques-unes de ses expéditions. Une copie de l'ouvrage sus-mentionné existait dans la bibliothèque de l'abbé Favier, à Lille. V. son catalogue, n.° 5014.

Sommaire des voyages faits par Charles cinquième de ce nom, toujours auguste..... par Jean de Vandenessé, domestique de Charles-Quint. — Il pourrait bien y avoir identité entre cet ouvrage et celui qu'on attribue à Ant. Garnier. — V. M. le baron de Reiffenberg, *Particularités inédites sur Charles-Quint*, 6 et suiv. — Du reste, dans l'exemplaire qui nous occupe, on cite une note d'Aubert Le Mire, ainsi conçue : *Ephemerides seu diarium de rebus gestis imp. Cæs. Carol. V Aug. per annos XXXVIII digestum scripsit Joannes Vandenesse, domesticus Car. V imp.; atque ita nominatur auctor in exemplari manuscripto Ducis de Croy* : GUILIELM. VANDANISSÆ, CAURIENSIS EPISCOPUS, CÆSAREÆ MAJESTATIS ELEMOSYNARIUS PRIMARIUS. *Corn. Agrippa*, DE CORONATIONE CAROL. V IMP. — *Quod attestor*, 1636, 21 jan. AUB. MIRÆUS (1).

Chroniques. — Ce manuscrit n'a aucune marque qui puisse désigner par qui et en quel temps il a été composé. Il paraît avoir été fait par un moine. Il commence ainsi : *En l'an après le commencement du monde, V. M. et CC. V., fu Notre Seigneur né pour le monde racheiter, Hérodes regnoit alors*, etc. Il parle successivement des empereurs Tibère et autres, des successeurs d'Hérodes, du temps où la religion commença à s'établir dans les Gaules, des saints qui l'y ont apportée, des baptêmes et des miracles qui s'y sont faits. Après avoir traité toutes ces choses en bref, jusqu'à la page 36 du manuscrit, il fait une histoire succincte des rois de France, depuis Pharamond jusqu'en 1226, temps auquel finit le manuscrit qui est in-4.° et contient 140 feuillets vélin. V. Lelong et Fontette, n.° 15654.

---

(1) Il existe des copies de la relation de Vandenesse à Bruxelles, fonds Van Hulthem, n.° 278, à Besançon, et à Reims. L'exemplaire de Besançon n'est pas l'original, comme l'avait pensé Dom Berthod. V. une note de M. Gachard, *Compte rendu de la commission royale d'histoire*, II, 309.

Titres de l'évêché de Tournay. — In-fol., pap., 4 vol. — On y a inséré quelques titres originaux et diverses copies authentiquées.

Pairs et noblesse du Hainaut. — In-fol. — Ce manuscrit doit avoir servi à la rédaction de l'ouvrage suivant : *Chronologie des gentilshommes reçus à la chambre de la noblesse des états du pays et comté de Hainaut, depuis* 1530 *jusqu'en* 1779. — Grand in-fol., Paris, Saillant, 1780.

Projet de paix et travaux préparatoires pour la conférence de Cologne en 1637 et le traité de Munster en 1643, par Théodore Godefroy, membre de la légation française. (1). — In-fol.

Inventaire des recueils de titres originaux adressés à Paris en 1678 par ordre de Colbert; in-fol. — Denis Godefroy, nommé garde des archives de la chambre des comptes de Lille par lettres patentes du 11 décembre 1668, fut chargé par Colbert de faire le dépouillement du dépôt qui lui était confié et d'adresser son travail à la Bibliothèque du Roi. C'est ce dépouillement qui compose la belle collection connue sous le nom des 182 *Colbert* (2).

Chronique de Toussaint Carette, in-fol., pap. — Ces mémoires,

---

(1) Théod. Godefroy fut, en 1636, envoyé à Cologne, où se réunissait un congrès pour négocier la paix entre la France et l'empire. Il accompagnait le cardinal de Lyon (Alphonse du Plessis de Richelieu) qui remplissait les fonctions de plénipotentiaire pour la France. Cette assemblée ayant été transférée à Munster en 1643, Th. Godefroy y fut envoyé de nouveau, et peu de temps après, c'est-à-dire le 9 octobre de la même année, le roi le nomma conseiller en ses conseils d'État et privé. La paix fut conclue le 30 du même mois. — On conservait dans la bibliothèque du chancelier Séguier les mémoires rédigés par Godefroy pendant son séjour à Munster. On les retrouve également dans le manuscrit ci-dessus.

(2) V. *Notice sur une collection de manuscrits connue à la bibliothèque du Roi sous le nom des* 182 *Colbert*, par M. Gachard.

écrits en 1575, ont été connus de Dom Carpentier, continuateur du Glossaire de du Cange, qui les mentionne au t. IV de son *Supplément*, p. lxxxiii. Du reste, ils ne sont pas communs, puisque M. Haenel ne les nomme pas une seule fois dans ses *Codices manuscripti*.

Une collection de chartes, la plupart collationnées, authentiquées et annotées par MM. Godefroy, formant environ vingt volumes in-folio et vingt-cinq cartons. Ces chartes ont en général un intérêt historique. Par leurs travaux et les missions qu'ils ont eu à remplir, les Godefroy avaient accès dans un grand nombre de dépôts, et en profitaient pour se procurer des expéditions de tous les documents de quelque valeur. Louis XVI a offert 20,000 fr. de cette collection.

Correspondance officielle de MM. Lebret père et fils, qui, depuis 1687 jusqu'en 1737, cumulèrent l'intendance de Provence et la première présidence du parlement d'Aix, et celle de Lebret fils, relative aux nouveaux convertis, durant son passage à l'intendance du Béarn en 1704. Ces correspondances, parmi nombre de pièces aujourd'hui inutiles, renferment beaucoup de renseignements fort curieux, notamment sur l'administration française au commencement du siècle dernier, sur les événements publics de cette époque, sur le commerce de Marseille, sur la peste de 1720, etc.

Le roman des amours du châtelain de Coucy et de la dame de Flagel, en prose, in-4.°, papier, très-belle écriture du 15.e siècle. Vignettes d'une barbarie curieuse. Dans le même volume, l'*Histoire de Gilles de Chin*. — M. D.-J. Godefroy prisait beaucoup ce manuscrit, dont M. le duc de La Vallière lui avait proposé mille écus. Le roman a été publié par M. Crapelet.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

BIBLIOTHÈQUE ENTOMOLOGIQUE DE M. MACQUART, (1) à Lille.

M. Macquart possède une bibliothèque zoologique nombreuse, composée des principaux ouvrages des naturalistes connus, spécialement sur l'entomologie. Elle présente une série continue qui parcourt les différentes périodes de la science depuis son origine connue. Les *animaux* d'Aristote et *l'histoire naturelle* de Pline sont suivis de Bélon, Aldrovande, Swammerdam, Gædart, notre célèbre Réaumur, Bonnet, le grand Linnée, Buffon, Lacépède, Geoffroy, la presque totalité des ouvrages de Fabricius, Coquebert, Illiger, Clairville, Ernst, Olivier, Lamarck, toutes les œuvres du grand maître Latreille, l'illustre Cuvier, Kirby, Gyllen Hall, Schoenherr, Gravenhorst, les deux Hubert, Nees d'Esenbeck, Meigen, Fallen, Wiedemann, Savigny, Blainville, Geoffroy-S.t-Hilaire, Dugès, Virey, Robineau-Desvoidy, Audouin, Milne-Edwards, Walkenaer, Dejean, Lacordaire, nom cher aux sciences naturelles comme à la religion (2), de S.t-Fargeau, Serville, Léon Dufour, Bois-Duval, Spinola, Aubé, Percheron, Westwood, Vanderlinden, etc.

---

(1) M. Macquart, membre de plusieurs académies nationales et étrangères, aujourd'hui président de la société royale de Lille, est auteur des ouvrages suivants : 1.° *Insectes Diptères du nord de la France*, 5 demi-volumes, in-8.°, 1826-1833, compris dans les *Mémoires* de la société royale de Lille; 2.° *Histoire naturelle des Insectes Diptères*, 2 vol. in-8.°, 1834 et 1835, faisant partie des *Suites à Buffon*, publiées par Roret; 3.° *Diptères exotiques nouveaux ou peu connus*, 3 demi-volumes in-8.°, 1838-1840, compris dans les *Mémoires* de la société royale de Lille. 4.° M. Macquart est collaborateur à l'*Histoire des îles Canaries*, de MM. Webb et Berthelot (partie entomologique); 5.° il a en outre rédigé divers articles d'entomologie pour l'*Encyclopédie du XIX.e siècle*. Enfin ce naturaliste distingué a fourni un bon nombre de notices entomologiques aux *Annales* des sociétés savantes auxquelles il appartient.

(2) Le naturaliste est frère du célèbre orateur chrétien, qui vient de rétablir en France l'ordre des Frères-Prêcheurs.

Outre les ouvrages de ces auteurs, M. Macquart en possède un grand nombre faits par des associations scientifiques, comme la trop célèbre Encyclopédie, divers dictionnaires d'histoire naturelle, les *Suites à Buffon* publiées par Roret, dont il est l'un des collaborateurs, ainsi que de l'Encyclopédie du 19.e siècle, de l'histoire naturelle des Iles Canaries par MM. Webb et Berthelot, et de plusieurs autres; enfin les Annales des diverses sociétés savantes dont il fait partie, telles que celles des sociétés entomologiques de France et de Londres, des sociétés linnéennes de Normandie et de Bordeaux, de l'Académie des Sciences de Turin, etc.

M. Macquart a acquis, dans un voyage qu'il a fait en Allemagne, un ouvrage bien précieux pour l'entomologie. Étant allé visiter à Stolberg son ami, M. Meigen, l'un des naturalistes les plus célèbres de l'époque actuelle, ce vieillard vénérable, auteur de l'ouvrage sur les diptères d'Europe, lui montra le recueil de dessins originaux, au nombre de plus de 3,000, de toutes les espèces décrites dans cet ouvrage, dans lequel il n'a pu comprendre que les figures des types génériques. Il lui manifesta des craintes sur l'avenir de ce recueil, auquel il a travaillé pendant 40 ans, et qui depuis long-temps aurait dû être acquis par le gouvernement prussien, tant pour sa valeur scientifique que comme un moyen d'acquitter une dette nationale envers un homme qui honore son pays, et comme une occasion de répandre quelque bien-être sur les restes d'une vie trop dévouée au culte des sciences pour n'avoir pas dédaigné les faveurs de la fortune. L'amitié devait être mieux inspirée que la froide politique, et M. Macquart se trouva possesseur de ce précieux travail (1).

---

(1) Depuis, M. Macquart, désirant faire connaître l'ouvrage de M. Meigen et le rendre utile à la science, voulut le placer dans le local le plus célèbre et le plus favorable à l'étude, la bibliothèque publique du Muséum d'histoire naturelle de Paris. Il s'en est donc dépossédé en faveur de cet établissement digne de la France et envié du reste de l'Europe.

Nous avons remarqué dans le cabinet de M. Macquart un manuscrit qui paraît digne d'être ici mentionné. C'est un petit in-4.° pap., ayant pour titre sur le dos : *Mémoire des tombeaux illustres et leurs armes.* Les trente premiers feuillets forment un *Album amicorum*, ouvert par Louis de Montmorency en 1568, et rempli par un certain nombre de ses amis qui y ont placé ou leurs blasons ou des miniatures sur quelque sujet historique. Il est à croire que le jeune gentilhomme à qui cet album appartenait est le même que Louis de Montmorency, seigneur de Beuvry, dont le père, François de Montmorency, fut gouverneur de Lille, Douai et Orchies. Louis trouva la mort au siège d'Ostende le 30 mars 1585. Le premier blason du recueil est celui de Maximilien de Hornes, avec cette inscription : *Hæc sua insignia Maximilianus de Hornes, in perpetuum amicitiæ signum, dedit cognato suo Ludovico de Montmorency, Duaci, anno* 1568. Le reste du volume contient une grande quantité d'épitaphes avec armoiries, recueillies à Arras, Aire, Anthoing, Avelin, La Bassée, Sainghin-lez-Lillers, Bruges, Béthune, Bersée, Bomy, Brunemont, Bouvignies, Douai, Denain, Dixmude, Estaires, Esquerdes, Cambrai, Condé, Camblin-Châtelain, Capelle-en-Pévèle, Coutiches, Crespin, Cambron, Comines, Courtrai, Flines, Falempin, Ham, Haynin-lez-Bossu, Houplines, Hasnon, Hulu-en-Artois, Jérusalem, Liége, Lille, Marquette-lez-Lille, Middelbourg, Messines, Mons, Mouchin, Melle, Mourcourt, Saint-Omer, Perne, Pomereul, Oignies, Paris, Quesnoy-lez-Lillers, Tournai, Ypres, Valenciennes, Vendegies-sur-Escaillon, Le Verger, Vicoigne, Reume, Saint-Venant, Sebourg, Tamise-sur-l'Escaut, Templeuve-en-Pévèle.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

BIBLIOTHÈQUE DE M. DESMAZIÈRES (1),

A Lambersart, près Lille.

M. Desmazières, qui cultive avec tant de succès la partie la plus obscure, la plus difficile de la science des végétaux, a formé aussi une bibliothèque spéciale que nous ne pouvons passer sous silence. On y trouve, comme dans celle de M. Macquart, des ouvrages d'une grande rareté, que ne possèdent pas même les dépôts publics les plus riches du pays. La nomenclature suivante prouvera que nous n'exagérons pas.

Flora Danica. Fasc. 1.—XXXVIII. in-f.°, ann. 1764—1839. Tab. 1.—2280, fig. color. Auct. Oeder, Müller, Vahl et Hornemann. M. le professeur Hornemann, à Copenhague, continue la publication de cet ouvrage important et de grand prix.

Herbarium Blackwellianum, par Elisabeth Blackwell. 3 vol. in-f.° renfermant 537 planches, fig. color. Nuremberg, 1757.

Plantarum historiæ universalis oxoniensis seu herbarum distributio nova, etc. Auct. R. Morison. 3 vol. in-f.° Oxford, 1715, avec figures.

Nova plantarum genera, etc. Auct. Micheli. 1 vol. in-f.° avec 108 tables. Florence, 1729.

---

(1) Voici l'indication des ouvrages publiés par M. J.-B.-H.-J. Desmazières : 1.° *Agrostographie des départements du nord de la France*, 1 vol. in-8.°, Lille, 1812; 2.° *Catalogue des plantes omises dans la Botanographie belgique et dans les Flores du nord de la France*, 1 vol. in-8.°, Lille, 1823; 3.° *Plantes cryptogames de France*, édit. 1, in-4.°, fascicules I — XXIII, Lille, 1825-1841. Cet ouvrage se continue, mais l'édition est épuisée. 4.° *Plantes cryptogames de France*, édit. 2, in-4.°, fascicules, I — XI, Lille, 1836-1841. Cet ouvrage se continue, mais l'édition est épuisée.

Herbier de la France, par Bulliard, 7 vol. petit in-f.°, 600 pl. fig. color. Paris, 1784—1809.

De fructibus et seminibus plantarum. Auct. J. Gaertner. 3 vol. in-4.° avec 225 planches. Stuttgard, 1788—1807.

Histoire des plantes de la Guyane française, par Fusée Aublet. 4 vol. in-4.° avec 392 planches. Londres, 1775.

Histoire des carex, par Chrétien Schkuhr. 1 vol grand in-8.° avec 124 fig. color. Leipzig, 1802.

The english Flora, of sir James Edward Smith. 5 vol. in-8.° Londres, — 1834.

Icones fucorum, par Esper. 2 vol. in-4.° 177 pl. fig. color. Nuremberg, 1797—1802.

Tentamen Hydrophytologiæ Danicæ, par Lyngbye, 1 vol. in-4.° avec 70 tables, fig. color. Copenhague, 1819.

Histoire des conferves d'eau douce, par Vaucher. 1 vol. in-4.° avec 17 planches. Genève, 1803.

Essai sur les genres de la famille des thalassiophytes non articulées, par Lamoureux. 1 vol. in-4.° avec pl. Paris, 1813.

Essai sur les hydrophytes loculées, par Bonnemaison. 1 vol. in-4.° avec planches. Paris, 1824.

Nereis Britannica, par Stackhouse. 1 vol. grand in-4.° avec 20 planches. Oxford, 1816.

British confervæ, etc., par Dillwyn. 1 vol. in-4.° avec 109 tab. fig. color. et 7 tab. de supp.t Londres, 1802—1809.

Di alcune alghe microscopiche saggio del Biasoletto, con 29 tavole incise in pietra. 1 vol. in-8.° Trieste, 1832.

Cenni sulla organographia e fissiologia delle alghe, del Dottore Meneghini. 1 vol. in-f.° avec pl. Padoue, 1838.

Richerche sulla struttura del caule nelle piante monocotiledoni di Meneghini. 1 vol. in-f.° avec pl. Padoue, 1836.

Icones et descriptiones fungorum minus cognitorum. Auct. Persoon. 1 vol. in-4.° avec 14 pl. fig. color. Leipzig.

Icones pictæ specierum rariorum fungorum, etc. Auct.,

Persoon. 1 vol. in-4.° avec 24 pl. fig. color. Paris, 1803—1808.

An history of fungusses, etc., par Bolton. 2 vol. in-f.° avec 182 pl. fig. color. 1788 et 1789.

Coloured figures of english fungi, par Sowerby. 3 vol. in-f.° avec 440 tables. Londres, 1797—1803.

Icones fungorum, par Schœffer. 4 vol. in-4.° avec 330 tab. fig. color. Erlang, 1800. Cet ouvrage est suivi des commentaires de M. Persoon. 1 vol. Erlang, 1800.

Icones fungorum de Corda, tomus I-IV, grand in-f.° Prague, 1837—1840. Cet ouvrage important renferme un grand nombre de figures du plus haut intérêt pour la mycétologie microscopique.

Elenchus fungorum, par Batsch. 1 vol. in-4.° avec 232 fig. color. Halle (Magdebourg), 1783.

Das System der Pilze. Auct. Nees von Esenbeck. 1 vol. in-4.° avec 366 fig. color. 1816.

Fungi Mecklenburgenses selecti. Auct. Tode. 1 vol. in-4.° avec 132 fig. en noir. Lunebourg, 1790.

Deutschlands flora, etc. Auct. Sturm. In-18, fig. color. Nuremberg, 1813 à 1840.

Icones fungorum hucusque cognitorum. Auct. Corda. 3 vol. grand in-f.° avec 572 fig. Prague, 1837—1839.

Conspectus fungorum. Auct. Albertini et Schweinig. 1 vol in-8.° avec 12 tab. fig. color. Leipzig, 1805.

Plantarum cryptogamicarum Britanniæ. Auct. Dickson. 1 vol. in-4.° avec 12 tab. Londres, 1785.

Historia muscorum. Auct. Dillenio. 1 vol. in-4.° avec 85 tab. Londres, 1768.

Synopsis jungermanniarum in Germania etc. Auct. Ekart. 1 vol. grand in-4.° avec 116 fig. en noir. Cobourg, 1832.

Species muscorum. Auct. Hedwig. 1 vol. in-4.° avec 77 tab. Leipzig, 1801. Cet ouvrage est suivi des suppléments par Schwœgrichen, contenant 300 tab. fig. color. Leipzig, 1811—1830.

Bryologia europæa. Auct. Bruch et Schimper. Fasc. 1—IX grand in-4.° avec un grand nombre de figures d'une très-belle exécution. Stuttgard, 1837—1839. Les auteurs continuent cet important ouvrage.

Descriptio et adumbratio plantarum lichenes etc. Auct. Hoffmann. 3 vol. in-f.° avec 72 tab. fig. color. Leipzig, 1789—1791.

Enumeratio lichenum. Auct. Hoffmann. 1 vol. in-4.° avec 22 tab. Erlang, 1784.

Scottish cryptogamic Flora etc. Auct. Greville. 6 vol. grand in-8.° Edimbourg, 1822—1828. Cet ouvrage est terminé et renferme 360 pl. color. d'une exécution parfaite. Son prix est très-élevé.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

BIBLIOTHÈQUE DE M. VANDER CRUISSE DE WAZIERS,

à Lille.

Cette belle et riche collection, transmise de père en fils au possesseur actuel, est conservée par lui avec le soin religieux du véritable amateur. Elle serait, du reste, bien plus nombreuse si, à une funeste époque, le vandalisme n'était venu y causer quelques avaries. Des offres brillantes ont été faites souvent à M. Vander Cruisse pour l'engager à se dessaisir des richesses littéraires qu'il possède. Sachons lui gré de son noble désintéressement et félicitons-le d'avoir conservé au pays un trésor dont les notes suivantes donneront au moins une idée imparfaite.

Histoire universelle depuis la création du monde jusqu'au règne de Tibère. — Grand in-fol. écrit à deux colonnes, caractère gothique, grandes marges sans avoir été rognées, lettres majuscules or et couleurs, grand nombre de cartouches en fleurs et fruits d'une grande fraîcheur; une grande miniature représentant la création, ayant au bas les armes de Guillaume Rollin, chancelier de Bourgogne, sous Philippe-le-Bon. Anciens ais revêtus.

Chronique de France, Flandre et Angleterre, depuis 1444 jusqu'en 1471. — Gr. in-fol. gr. pap. car. anc. 2 col. lign. régl. b. couv. son ancienne reliure. Voyez la *Bibliothèque historique* du père Lelong, page 377, n.° 4425.

Histoire de la Toison-d'Or, par Guillaume *Fillastre*, de l'ordre de Saint-Benoit, chancelier dudit ordre en 1468, évêque

de Tournay et abbé de Saint-Bertin. — Grand in-fol. sur un très-beau vélin écrit à 2 col. car. goth., gr. marg., lettres en or et coul., ancienne dorure sur tranche très-bien conservée; une grande miniature au commencement représentant une séance solennelle de l'ordre présidée par l'empereur en grande cérémonie; une seconde représentant un chevalier à cheval armé de toutes pièces. Ce manuscrit paraît avoir été copié pour Engelbert, comte de Nassau et de Vianden, dont les armes sont au bas de la première miniature (1).

Histoire des douze premiers empereurs romains, traduction des dix livres de Lucain, de la vie de Jules-César. — In-fol. gr. pap., car. goth., b. cons., rel. v. f.; une grande miniature sur vélin au commencement, les autres petites sur papier en tête des chapitres, couleur et or d'une grande fraîcheur.

Quinte-Curce, des faits du Grand Alexandre, translaté de latin en français, par Vasque de Lucene, portugais, en 1468. — In-fol., car. goth., 2 col. lign. régl., avec beaucoup de belles miniatures en camaïeu sur papier; la première seule sur vélin, b. cons., rel. v. f. (2).

Manuscrit contenant : 1.° le prologue et les huit livres de la guerre macédonienne de Tite-Live, manuscrit fini en 1358 ; 2.° les histoires de Tite-Live, translatées de latin en français, par frère Pierre de Berrecheure. — In-fol. maj. form., sur beau vél., très-beau car. goth., lig. régl. 2 col., lettres d'or et coul., b. cons., rel. v. f. Voy. *Manuscrits français de la Biblioth. du Roi*, I, 32.

---

(1) Voyez *Manuscrits français de la Bibl. du Roi*, par M. P. Paris, I, 269-277, et *Recherches sur Louis de Bruges*, par Van Praet, 176.

(2) Cette première traduction de Quinte-Curce a été faite au château de Nieppe, dans l'ancienne châtellenie de Bailleul.

Somme rurale, autrement Somme le Roi, ou pratique du droit civil et canon, par Jean Boutillier, conseiller au parlement de Paris, 1459 à 60. — Ce manuscrit est d'une magnifique exécution in-fol., grand atlas, 2 col. b. car. goth., lettres or et coul.; une grande miniature de couleurs vives au commencement, un arbre généalogique bien conservé; une autre petite miniature très-fraîche. Il a appartenu à Philippe de Clèves, dont on voit la signature à la fin. Ancienne reliure en bois revêtue, grandes marges dorées sur tranche qui n'ont jamais été rognées.

1.° Histoire des Croisades sous Philippe-Auguste, Saint-Louis, etc.; 2.° Histoire de Baudouin, du bâtard de Bouillon, son fils, de la conquête de la Terre-Sainte pendant les années 1139 et suivantes; 3.° au folio 120 commence l'histoire du victorieux chevalier Andrieu de Chauvigni. — In-fol. min. form., car. goth., b. cons.

La passion de Saint Adrien, translatée de latin en français, par Jean Miélot, l'an 1458. Ce très-beau manuscrit est remarquable par le précieux fini de 19 grandes miniatures en camaïeu représentant les diverses circonstances de la vie et du martyre de Saint Adrien. Dessin, architecture, ornements, costumes sont très-curieux par le soin des détails. — In-f.° sur beau vélin, car. got. lett. maj. or et azur. Le tout bien conservé. Anc. dor. sur tranches intactes.

La Fleur des Histoires, composée par Jehan Mansel. — 4 vol. in-f.° sur papier avec figures sur vélin. Aux pages de vélin, où sont les figures, lettres en or.

Histoire des Belges et princes de Hainault, par Jacques de Guise, traduit en français l'an 1404. — 2 vol. in-fol. gr. pap., car. goth. 2 col., b. cons., rel. v. f.

1.° Le Pélerinage de la vie humaine exposé sur le roman de la Rose, dit le Voyage du viel moine, en vers, par Guillaume de Guilleville, moine de l'abbaye de Chaalis, 1330. On y voit l'esquisse de plusieurs miniatures au crayon. 2.° Le Gouvernement et Régime des Princes, par frère Gilles de Rome, de l'ordre de Saint-Augustin. Trad. de lat. en fr. par Henri de Gauchi. — In-4.° sur vélin lig. régl., car. goth., b. cond. tous deux.

Le livre de la chasse, par Gaston, surnommé Phébus, comte de Foix, seigneur de Béarn, commencé le premier mai 1387. — In-fol. sur vél., car. goth. beau. 2 col. lig. régl., lettres bel or et coul., figures d'animaux en miniatures, en grand nombre et très-fraîches, bien dessinées, parfaitement cons., rel. v. f. Sur les anc. éd. de ce livre, V. Brunet, *Manuel*, III, 68.

La science des politiques d'Aristote, traduite de latin en français par Nicolas Oresme, doyen de l'église de Rouen et précepteur de Charles V, roi de France. Ce manuscrit a été fait pour ce prince et doit être de l'an 1360 environ. — In-fol. sur beau vélin, grandes marges, car. gothique d'une rare beauté, 2 et 4 col. parfaitement régl. Seize grandes miniatures remarquables par leur conservation, la fraîcheur des couleurs, le précieux fini des fonds variés, la singularité et le détail des costumes, la beauté des armes du roi, en or et azur relief. A la suite est un traité d'économie domestique avec miniatures. La bibliothèque du roi, à Paris, possède plusieurs exemplaires de cet ouvrage, dont aucun n'approche, pour l'exécution et les miniatures de celui-ci, qui est embelli de tout le luxe de ces temps anciens. Voyez *Manuscr. fr. de la Bibl. du Roi*, I, 221.

Le Passe-Temps moral dédié à Marie, duchesse de Bourgogne,

traduit de latin en français, extrait en partie de R. Holkot, dominicain. — In-fol. sur beau vél., car. goth., lign. régl., 2 col. gr. marg. dor., tranches intactes. Ce beau manuscrit, parfaitement conservé, a appartenu à Philippe de Clèves. Deux grandes miniatures fraîches au commencement. V. *Bibl. prot.* de M. Barrois, n.° 2311.

Les problèmes d'Aristote, traduits de latin en français par le physicien du roi Charles V (Maître Evrard de Conty, vers l'an 1360 environ). — In-fol. maj. form. sur très-beau vél., gr. marges intactes, car. goth., lig. régl., 2 col., lettres encoul. et très-vives, rel. v. f. b. cons. *Man. fr. de la Bibl. du Roi*, II, 205, 207.

Traité des quatre dernières choses, translaté de latin en français par Jean Miélot, chanoine de la collégiale de S.t-Pierre, à Lille. Ce précieux manuscrit fut fait en 1453 pour Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, dont on voit le portrait en pied à la première miniature, au moment où ce prince reçoit l'ouvrage des mains de l'auteur. — In-fol. sur vél., gr. marges dor., tranches intactes, beau car. goth., lettres or et azur. Seize grandes miniatures d'une grande fraîcheur représentant les divers états de la vie, la mort, le jugement, l'enfer et le paradis. V. *Recherches sur Louis de Bruges*, 113.

Histoire de Tristan, dit le Bref. — In-fol. gr. pap., lign. régl., car. goth., 2 col., bien cons., rel. v. f. Une grande miniature avec des armes au bas au commencement. Ce manuscrit appartient au comte de Lalaing. V. *Bibl. prot.*, n.os 114 et 115.

Le Miroir des dames, translaté de latin en français par ordre de Jeanne, reine de France et de Navarre. — In-fol. sur pap., 2 col., lign. régl., b. cons., rel. v. f.

Instruction d'un jeune prince pour se bien gouverner envers

Dieu et le monde, en 8 chapitres. — Gr. in-4.° sur pap., car. et rel. anc. b. cons.

Les subtilités que Frontin mit en faits de guerre. — Manuscrit sur vél., car. goth., b. cons., lettres en coul. V. *Bibl. protyp.*, n.° 2284.

Inventarium privilegiorum sedis apostolicæ existentium in castro S. Angeli. — In-fol. vélin. Dans le même vol., en papier : *Extractus ex libro censuum ecclesiæ romanæ ;* divers fragments historiques.

Aventures de Clériadus. — In-fol., pap., écrit. du 15.e siècle. — Ce roman en prose a été publié sous le titre : *Chronique de messire Cleriadus, fils au comte Desture, et de Méliadice, fille au roy d'Angleterre ;* in-4.°, goth., Lyon, Arnoullet, 1529. Il l'avait été auparavant à Paris par Michel Lenoir. V. *Biblioth. prot.* de M. Barrois, n.° 1305.

Histoire chronologique et généalogique de la chancellerie établie en l'an 1680 près la cour du parlement de Flandres à Tournay, et depuis transférée à Douai. — 2 vol. in-fol., 1752, par Arnoul Vander Cruisse, seigneur de Waziers, Wervick, etc.

Histoire chronologique et généalogique du bureau des finances et généralité établis en la ville de Lille, par édit du mois de mai 1788. — In-fol., 1752, par Arnoul Vander Cruisse.

Histoire chronologique des villages de la châtellenie de Lille, ou mémoires de Ferdinand de Maubus, seigneur de Schondorp. — In-fol., pap., coté 529.

Mémoire sur l'intendance de Flandre. — In-fol., pap., provenant de la bibl. de l'abbé Favier, où ce manuscrit portait le n.° 4978. Coté 541.

Recueil de lettres d'anoblissement tirées de la chambre des comptes de Lille. — In-fol., pap., écrit. du 18.e siècle, 219 pages, coté 536. Ce volume est d'autant plus précieux que, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, les titres de noblesse enregistrés à la chambre des comptes de Lille ont été lacérés en 1793, d'après un ordre supérieur, par les nommés Top et Salmon.

Conférences de Lille, en exécution du traité de Riswick. — In-fol., pap., 18.e siècle. Manuscrit donné à M. Vander Cruisse par M. Ch. de Godefroy.

1.o Gouverneurs de Lille depuis 1296 jusqu'en 1737. Portefeuille. — 2.o Titres et priviléges accordés par les souverains aux magistrats de Lille. In-fol., pap., coté 1577. — 3.o De la ville de Lille et de la fondation d'icelle. In-fol., pap., 17.e siècle, 462 p. — 4.o Annales de Lille. Fol., coté 524. — 5.o De la fondation de Lille, avec des additions. In-fol., pap., coté 527. 6.o Fondation de l'hôpital de Saint-Joseph, dit des incurables, à Lille. In-fol., pap., 163 p. — 7.o Veprecularia, avec cette épigr.: *lilium virtute florescit*. In-fol., pap.

1.o Coutumes de la gouvernance de Douai, de la terre de Rume, de Saint-Amand et de la terre féodale de Courtrai. In-fol., pap., 17.e siècle. — 2.o Instructions sur les coutumes d'Artois. Fol., pap., 17.e siècle. — 3.o Coutumes de Lille, par P. Tesson, 1587. In-fol., pap., coté 538.

Beda, de temporum ratione; id., super epistolas canonicas. — In-4.o vélin, à longues lignes, 12.e siècle. — A la fin du volume, on trouve une pièce de poésie commençant ainsi :

Carmina composui, voluique poeta placere.

On lit sur le premier feuillet : *Liber sancte Marie de bona spe.* Ce qui porte à croire que ce manuscrit a appartenu à

l'abbaye de Bonne-Espérance, ordre de Prémontré, dioc. de Cambrai, près de Binch en Hainaut.

Pii secundi opuscula, in-folio, papier, XV.e siècle. Contient ce qui suit: *Oratio habita in conventu mantuano ad suadendum bellum contra Turchos. Responsum datum in conc. mant. oratoribus Karoli regis Francie. Responsum datum Rome oratoribus Ludovici regis Francie. Andreis, id est historia de translatione capitis S. Andreæ. Oratio habita Rome pro canonizatione B. Catharine senensis. Propositio in conventu Ratisponensi. Capitala producta per oratores imperiales in dita Ratisponensi. Epistole de laude litterarum. Remedium de Fortuna ad Procopium militem. Bulla data ann.* 1463, 11 *kal. nov. Epistolæ variæ* avec commentaires sur les marges. La dernière page porte cette note : « Ce livre présent est à l'abbaye de Saint-Martin de Tournay, escript par Damp Mathieu Grenet, Béthunois, religieux et tierch-prieur dudit monastère, l'an MCCCCLXXV. » Sur Mathieu Grenet, voy. Paquot, XI, 377. — Un manuscrit semblable, mais moins complet, à ce qu'il paraît, se trouve à la bibliothèque royale de Bruxelles, fonds Van Hulthem. Voy. *Biblioth. Hulthemiana*, VI, 40.

Mystère en sept journées, en vers. — In-fol., pap., XV.e siècle. — Ce volume contient évidemment une notable partie du *Mystère de la Passion*, en vingt journées, dont il existe un manuscrit à la bibl. de Valenciennes, et sur lequel M. O. Leroy a donné de précieux détails dans son *Essai sur les mystères*, 127 et suiv. (1). Le texte que nous avons sous les yeux tes bien

(1) Cet écrivain distingué, qui honore le pays par son caractère aussi bien que par son talent, se reporte souvent avec amour vers les monuments littéraires de sa ville natale. Nous croyons savoir qu'il va publier le texte roman de l'*Imitation de J.-C.* d'après le manuscrit de Valenciennes, dont il a été parlé ci-dessus, page 166.

propre à confirmer l'opinion de M. O. Leroy, qui attribue le *Mystère* à un auteur du pays. Nous y trouvons même en divers passages le terme caractéristique du sous-dialecte que M. Hécart appelle improprement *rouchi* et qu'on devrait nommer *drochi*, droit ici, dont le corrélatif est *drolà*. *Jusques à trente ans fut* DROLA, *tant que batisier s'en ala.* — *A cop Jehan entra* DROLA. — Judas dit à Jésus : *Sire, partout où il te plaira est bien raison que nous allons; car* DROICHY *que fer n'avons.* Les hommes et les lieux du Hainaut y sont cités. Le Démoniaque, dans son délire, s'écrie : *Ha Deu! voilà des tost-tournez. Sambieu! sont-il point de* HASNON ?

Nous signalons en outre quelques imprimés fort remarquables :

L'art au Morier, traduction française, inconnue jusqu'à ce jour, du fameux *Ars moriendi.* Voir la description de ce précieux monument de l'art typographique dans Maittaire, vol. 3.me La conservation des 24 planches et du texte de ce volume, que ne possède aucune autre bibliothèque de l'Europe, ne laisse rien à désirer. On y a joint un mémoire manuscrit contenant des recherches curieuses sur ce précieux volume. (1)

Cordiale de quatuor novissimis, Antwerpiæ impressum, per Mathiam Goes, anno 1483. C'est le latin de l'ouvrage manuscrit intitulé les Quatre dernières choses. — In-4.°, gr. marg., très-bien cons. V. Hain, n.° 5702.

Divi Aurelii Augustini Hipponensis præsulis clarissimum opus de civitate Dei, una cum commentariis Thomæ Valois, impressum Lovan. industria Joannis Westfalensis, 1488. — In-fol. magnifique,

---

(1) Voir surtout la description qu'en a faite M. Brunet, *Manuel du libraire*, I, 117-118. M. Hain paraît n'avoir pas connu l'*Art au Morier*, puisqu'il ne le mentionne pas dans son *Repert. bibliogr.*

car. goth., lettres coul., très-bien cons., rel. v. f. dor. s. tranch. Hain, n.° 2061.

Somme rurale compilée par Jean Boutiller, conseiller du roi, imprimé à Lyon en 1503. — Petit in-fol., car. goth., 2 col. Le manuscrit est cité ci-dessus.

Histoire de la Toison-d'Or, par le révérend père en Dieu Guillaume, évêque de Tournai, abbé de Saint-Bertin, chancelier de l'ordre de la Toison-d'Or du bon duc Philippe de Bourgogne. Paris, 1517. — 2 vol. en 1 in-fol., car. goth., 2 col., b. cons.; le premier volume est cité ci-dessus, manuscrit.

Le propriétaire des choses, translaté de latin en français en 1372, par Jean Corbichon, de l'ordre de Saint-Augustin, par ordre de Charles V, roi de France, revisité par Pierre Ferget, Augustin de Lyon, et imprimé audit Lyon. — 2 col., gr. pap., gr. marg. intact., gravures en bois, coloriées, bien cons., rel. anc.

Ptolemæi cosmographia. — Impression magnifique à 2 col., lettres à la main en coul. Rome, 1478, très-bien cons. Hain, n.° 13537.

Flavius-Joseph, de la bataille judaïque, translatée de latin en francais, très-belle édition gothique pour Antoine Verard. Paris, 1492 (1). — Beaucoup de gravures en bois très-curieuses, très-bien cons., gr. pap., gr. marge. Brunet, *Manuel*, II, 277.

Volume contenant : 1.° Lactantii opera, Venise, 1478, édition magnifique; 2.° Domitii Calderini in commentarios Juvenalis ad Julianum medicum Petri Loséni filium. Romæ, 1474. Il se trouve

(1) Suivant M. Van Praet, *Recherches sur Louis de Bruges*, 204, 215, cette traduction anonyme serait de Séb. Mamerot et aurait été revue pour l'impression par Claude Seyssel.

dans ce N.° des notes manuscrites. Le texte de Juvénal est encadré de son commentaire. — Petit in-fol., gr. pap., très-beau car. lat., lettres initiales en coul. à la main, fort belle reliure anc. parfaitement cons.

Traduction flamande de Tite-Live, ornée d'une multitude de gravures en bois. Imprimé à Anvers, en 1541. Anc. rel. b. cons.

Le second volume du Digeste ou Pandectes de Justinien, achevé d'être imprimé à Venise, 13 mars 1493. — In-fol. très-beau pap., 2 col. pour le texte, environné de notes, très-beau car. goth., lettres maj. rouges, reliure maroquin rouge, doré s. tranches, parfaitement cons. — Le second volume du Digeste qui commence au titre 3.° du 24.e livre du Digeste de Justinien, achevé d'être imprimé 26 janvier, à Lyon, 1514, chez Franç. Fradin. — Gr. in-fol. b. pap., b. car. goth., 2 col., entouré de notes, lettres coul., rel. mar. rouge, doré s. tranches, très-bien conservé.

CHAPITRE VINGTIÈME.

BIBLIOTHÈQUE DE M. J.-L. HEBBELYNCK,

Maître de pension, à Lille.

Cet amateur éclairé s'est attaché à n'avoir, autant qu'il lui a été possible, que des exemplaires de choix tant sous le rapport de l'édition que sous celui de la condition. Il a toujours préféré un livre dans sa reliure primitive, tout ordinaire qu'elle fût, à ces riches parures modernes qui jurent avec l'âge du volume qu'elles recouvrent.

La bibliothèque de M. Hebbelynck contient un certain nombre de volumes richement reliés par les Gacon, les Deseuille, les Pas-de-Loup, les Derome, etc., et provenant des bibliothèques célèbres des deux de Thou, de Sully, de Louis XIII, de François I.er, de M.me de Pompadour, Girardot de Préfond, Merard de S.t-Just, Soubise, le comte d'Hoym, Colbert, etc. Les *Elzevier* et les *Variorum* qu'elle renferme sont tous d'une conservation parfaite et dans leur première reliure.

Parmi les ouvrages rares on peut citer dans la THÉOLOGIE : 1.° cinq ou six manuscrits (livres d'heures) de la plus belle conservation, ornés de charmantes miniatures et dans leurs reliures primitives (parmi lesquels un joli *Jarry*); 2.° un bel exemplaire de la Bible de Mortier, grand papier, gravures avant les clous; 3.° Heures de G.ne Eustache (1516), de Thielman Kerver (1525), volumes rares décrits par M. Peignot dans ses *Recherches sur les danses des morts*, p. 169; 4.° grand nombre de livres ascétiques ornés de gravures.

Dans les BELLES-LETTRES : La plupart des classiques grecs et latins, d'éditions recherchées. — Un Horace (édition princeps, Strasbourg, 1498), orné de gravures en bois, reliure primitive, d'une conservation parfaite — Une collection de vieux

poëtes français (éditions anciennes). — Un choix piquant de facéties.

Dans L'HISTOIRE : Beaucoup de pièces rares et satyriques du temps des cardinaux Richelieu et Mazarin.

Un manuscrit sur papier, in-12, de 139 pages, écrit en 1635—1636. Il ne porte pas de nom d'auteur et contient les pièces suivantes : 1.° les deux Martyrs, tragédie en cinq actes; 2.° trois paraphrases sur le cantique des enfants de Babylone; 3.° deux odes sur la sagesse; 4.° la solitude de Dieu; 5.° le rêveur imaginatif; 6.° ode à M. le duc de Schomberg sur la défaite qu'il fit des Espagnols devant Leucate (1636); 7.° l'image de Narcisse; 8.° ode sur la mort du roy (Henri IV), 1613; 9.° pleurs sur la mort du roy; 10.° stances sur le *Memento Homo;* 11.° paraphrases du cantique des trois enfants; 12.° paraphrases du psaume *Domine, Deus noster.*

Voici un échantillon de ces poésies. Dans la paraphrase du cantique des enfants de Babylone on lit:

LA LUNE. — Astre dont les rays sont funèbres,
Faible secours du jour mourant,
A qui le soleil expirant
Laisse l'empire des ténèbres;
Reigle inégale de la nuit,
Princesse qui traîne sans bruit
Le flux et le reflux de l'onde;
Reine des flots de l'Océan,
Bénis le Dieu qui fis le monde
Et qui te fis régner sur la moitié de l'an.

LES ÉTOILES. — Brillants flambeaux d'une nuit sombre,
Claires roses d'un feu mouvant,
Beaux yeux que le soleil levant
Fait évanouir avec l'ombre;
Paillettes d'ivoire et d'argent
Qui brillez sur un fond de glace,
Loucz le Dieu de majesté;

Car si le soleil vous efface,
Sa sœur rend à vos feux leur auguste clarté.

Il appelle la glace : *Glissant habit des ondes nues*, ou encore : *habit diaphane des eaux*.

La gelée blanche : *Crêpe subtil de la clarté*.

La rosée : *Boules d'ivoire diaphanes*.

Les pluies : *Douces larmes dont le soleil modère l'ardeur de son œil*.

CHAPITRE VINGT-UNIÈME.

BIBLIOTHÈQUE DE M. DUCAS,

Membre de la commission historique du département du Nord, à Lille.

Le cabinet d'antiquités formé par M. Ducas est connu dans le pays pour l'un des plus riches et des plus curieux. Ajoutons que les amateurs et les amis de l'étude y sont toujours bien accueillis et que personne n'est plus communicatif que le possesseur de ces trésors. A ce cabinet est annexée une bibliothèque non moins remarquable, surtout par les manuscrits qu'elle renferme. Essayons d'en donner ici une idée.

Pentateuque hébreu. — Ancien et très-précieux manuscrit contenant 232 colonnes, écrites sur 62 peaux différentes. Il est divisé en deux parties roulées sur des cylindres de bois de figuier. La première se compose de 41 peaux et de 157 col.; la deuxième de 21 peaux et de 75 col. Le tout est renfermé dans une caisse de bois de noyer fermant à clef. Ce beau monument, acheté à Alger depuis la conquête, est plus vaste et sans doute non moins précieux que celui qui a été signalé dans le *New Times*, puis dans le *Galignani's Messenger*, 5 février 1828, et enfin dans le bulletin des sc. hist. de M. de Férussac, IX, 209, N.° 176. — En fait de manuscrits orientaux, M. Ducas possède encore 1.° un calendrier égyptien sur papirus, déroulé par M. Champollion jeune, lequel en a publié quelques fragments; 2.° quatorze manuscrits sur papirus, non encore déroulés; 3.° un Alcoran en arabe, in-18.

---

(1) M. Ducas, a composé un grand et beau travail sur la numismatique cambrésienne. Il est à désirer qu'il livre enfin au public, avec les dessins, ce mémoire qui doit remplir les nombreuses lacunes laissées dans le sien par feu M. A. Tribou.

Quatuor evangelia. — In-folio, vélin, riche reliure moderne; velours, avec coins gravés et fermoirs d'argent, 2 col. En regard de la première page, le copiste a écrit: *Scriptus est liber iste anno incarnati verbi MCXI VI°, indictione VIIII^a concurrente I, epacta VI, termino pascali III° Scriptori benedictio, conservatori beatitudo, dissipatori maledictio. Ego Johannes scripsi. Liber ecclesiæ sancti Lamberti Lietiensis.* La page 269, où commence l'évangile St.-Jean, est occupée par une magnifique miniature, aux quatre angles de laquelle sont des médaillons représentant l'histoire de la femme adultère; sur le plan principal, St. Jean entouré de la légende *in principio subsistens* etc. Au-dessus, un abbé tenant un parchemin où est écrit: *Werricus abbas me fecit* (1).

Liber evangeliorum tocius anni secundum usum romane curie pro conventu Tornacensi ordinis fratrum heremitarum S. Augustini. — In-folio, vélin, écrit. du 15.e siècle, à deux col., initiales, vignettes et miniatures d'une grande beauté. Une note placée sur le feuillet de garde en face de la première page témoigne que le volume a été réparé en 1622 par les soins de Charles Véron, prieur du monastère; elle est ainsi conçue :

qVanDo sese offert tIlanIa trVX Leo LaMpas.
Arida veterno pellis exuvias dabat
Et me levabat blatta ventriculum dape,
Donec juventæ pristinus rediit vigor
Caroli Veronis laurea eximii sacra
Simul prioris Nerviæ domus ope.

Liber epystolarum tocius anni secundum usum romane curie pro conventu Tornacensi ordinis fratrum heremitarum S. Augustini. — Mêmes conditions que le précédent. Sur le feuillet

(1) Werricus, ou Wedricus fut abbé de Liessies depuis 1124 jusqu'en 1147, époque où il obtint l'abbaye de St.-Vaast, d'Arras.

de garde, en face de la première page, on lit encore le chronogramme *qVanDo*, etc., puis les vers suivants :

Dives opis natura suæ, me dentibus ævi
Pelle nova lacerum luxuriare dedit.
Sed quibus auxilis senium mutare juventa
Quiverit, accipies, ulteriora lege.
Archimandritæ Caroli quem dicere Veron
Sors dedit, eximio cui dedit esse labor.

Biblia sacra. — In-8.°, vélin, écriture du XIV.e siècle. Cette petite bible est remarquable en ce que les divers livres de l'Ancien et du Nouveau Testament n'y sont pas exactement dans le rang qu'ils tiennent aujourd'hui. Voici leur ordre : Génèse, Exode, Lévitique, Nombres, Deuteronome, Josué, Juges, Ruth, Paralipomènes, Judith, Esther, Néhémie, Machabées, Psaumes, Proverbes, Ecclésiaste, Cantique, Sagesse, Ecclésiastique, Job, Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, Daniel, Osée, Joel, Amos, Jonas, Michée. — St. Mathieu, St. Marc, St. Luc, St. Jean. Epîtres de St. Paul, de St. Jacques, de St. Pierre, de St. Jean, de St. Jude. Apocalypse. Actes des apôtres qui ne vont que jusqu'à la fin du XX.e chap. Il y a en outre, par intervalles, quelques petits hors-d'œuvre, en vers ou en prose.

Liber testimoniorum veteris testamenti excerptus ex opusculis B. Gregorii. — Petit in-8.°, vélin, écriture du XII.e siècle. La première page du prologue manque.

Heures manuscrites. 1.° Heures latines avec *les Quinze joies de N.-D.* et un calendrier en français. — In-8.°, vélin, XV.e siècle, six grandes et belles miniatures, riches ornements. Sur le feuillet de garde en regard de la première page, on lit ces mots : *Heures enluminées du roi Charles septiesme.* Je ne sais ce qu'il faut penser de cette annotation d'une main moderne. La reliure en mar. r. est ornée sur les plats d'un écu aux armes d'Orléans, entouré des colliers de Saint-Michel et du Saint-

Esprit. Aux quatre angles et sur le dos sont des P couronnés. Au-dedans de la couverture se trouvent d'autres armes gravées que je crois être celles de l'abbé de Rothelin-Orléans, descendant de Dunois et éditeur de l'Anti-Lucrèce. — 2.° Heures latines, avec calendrier et les joies N.-D. en français. — In-8.°, vélin, XV.e siècle; ornements multipliés. Pour chaque page deux min. sur les marges, l'une représentant un signe du zodiaque et l'autre un sujet approprié à la saison, suivant ces vers connus : *Pocula Janus amat*.... Les grandes miniatures sont au nombre de douze. — 3.° Heures latines avec les titres en français ainsi que le calendrier, diverses prières et exhortations. — In-8.°, vélin, riches ornements, initiales peintes et dorées; 26 grandes miniatures. Plusieurs pièces sont en vers romans, entr'autres les *Heures de la Passion*, la *Prière Theophylus*, l'*Oraison Nostre-Dame*, l'*Ave-Maria* paraphrasé. Ces heures peuvent être du commencement du 15.e siècle, mais une oraison à St. Pierre de Luxembourg prouve qu'elles sont postérieures à l'année 1389, époque de la mort de ce cardinal. — 4.° Heures latines, sans calendrier; in-8.° mince, vélin, XV.e siècle; sur la première page, grande miniature représentant les bergers de la crèche; ornements et initiales rehaussés d'or. Aux antiennes de chaque saint, une petite miniature très-vive. — 5.° Heures latines avec calendrier français; in-4.°, vélin, XV.e siècle; 314 pages, 23 majuscules formant vignettes, 12 grandes miniatures; marges très-ornées. Reliure primitive, deux riches fermoirs en vermeil offrant deux petites statuettes d'argent sous des arcades ogivales.

Expositio super septem psalmos penitentiales a D. Petro de Allyaco cardinali Cameracensi edita. — Petit in-4.°, vélin, écrit. du 15.e siècle. A la fin de l'ouvrage on trouve : 1.° *Oratio pro finali concordantia. Da ergo mihi, Domine*... 2.° *Oratio devota valde et utilis ab eodem D. cardinali edita. Audite, peccatores*

orantem peccatorem..... 3.° *Oratio valde devota per magistrum Nicholaum de Clamengiis composita. Deus, Deus meus, respice in me*.... Ce manuscrit provient des Célestins d'Amiens. Le commentaire de P. d'Ailly sur les psaumes de la pénitence a été traduit deux fois en français. V. *Notice* de M. Arthur Dinaux dans les *Mém. de la Soc. d'ém. de Cambrai*, 1824, pag. 309 et 313.

Sermones de tempore super epistolis et evangeliis. — In-8.°, pap., écriture du XV.e siècle. — Ces sermons s'étendent du jour de Pâques au premier dimanche de l'Avent.

Alphabetum narrationum. Compendium mirabilium. — In-4.°, vélin, 2 col., écriture du commencement du 14.e siècle. — Le premier de ces deux ouvrages est une espèce de dictionnaire d'exemples moraux extraits de divers écrivains, à l'usage des prédicateurs. Le compilateur ne se nomme pas, mais on voit par le prologue qu'il avait déjà rédigé un travail du même genre sous le titre : *Alphabetum auctoritatum* (1). — Le *Compendium mirabilium* ne tient qu'une médiocre place à la fin du volume ; il est divisé en deux livres, dont le premier est consacré aux choses et le deuxième aux événements. Il y a toute apparence que cet opuscule est du même auteur que le précédent, qui se trouve aussi à la bibliothèque de Cambrai. V. notre catalogue des manuscrits, n.os 542, 555.

Petri Comestoris libellus de laudibus B. Mariæ Virginis. Tractatus de S. Joanne evangelista. Juliani episcopi toletani

---

(1) L'*Alphabetum narrationum* est terminé par ces lignes : *finis hic venit et ecce jam venit hujus Alphabeti finis. Illi gratias qui est* α *et* ω.... *Quem qui hunc librum lecturi sunt orare devote dignentur ut horum compilator cujus nomen in prologo continetur eorum orationibus adjutus finem beatum sequi mereatur*.... Le prologue, quoi qu'on en dise ici, ne donne nullement le nom de l'auteur.

libri tres pronosticorum futuri seculi. — In-8.°, vélin, 2 col., 14.e siècle. Les deux premiers ouvrages sont du même auteur, comme nous l'avons déjà dit ci-dessus, page 85; mais nous avions omis de désigner Pierre Comestor. Les *Pronostica futuri seculi* sont imprimés dans la collection de Fr. de Lorenzana intitulée : *SS. Patrum toletanorum opera*, 2 vol. in-f., Madrid, Ibarra, 1782-85.

La complainte Nostre-Dame dou crucifiement Jeshu-Crist. Li Lucidaires. Ypocras. — Petit in-4.° vélin, écrit. du 14.e siècle, à deux colonnes. Le premier de ces trois ouvrages commence ainsi :

Oiez de haute estoire l'uèvre,
Si come ele se doit esmuèvre;
En droit romant le voir latin
Hues de Cambrai la descuèvre.

Le traité suivant est une traduction romane de l'*Elucidarius* attribué à St. Anselme de Cantorbéry et inséré dans ses œuvres par D. Gerberon en 1721. Le début est conçu en ces termes : *Souventes foiz m'ont requis notre disciple que je lor deliesse mes sentences qui mout estoient enlaciés.* Quant à l'opuscule intitulé : *Ypocras*, c'est un recueil de recettes et formules pour toute espèce de maux. Début : *Ce est li livres que Ypocras envoye à toi tu, César. Or je te promis pièce ai. Or la fai à grand cure garder, et saiches qu'il est de tel manière que tu le me demandas por ta santé.* Deux oraisons latines terminent le volume, qui porte sa reliure primitive.

Liber modorum. — In-8.°, papier, écriture du 15.e siècle, très-peu lisible et surchargée d'abréviations. Le sommaire de chaque chapitre est en vers. Les premiers sont ainsi conçus :

Ut flos grammatice pingatur corde minoris,
Hinc grafico metrice puncto stimulatus amoris,
— Disputat artista signandi jura modorum,
Rem promens horum positive largior ista.

Début du texte : *Hic est liber modorum qui prima in divisione dividitur in duas partes, scilicet prohemium et tractatum.* A la fin de ce traité on lit : *Explicit liber iste et fuit finitus anno Domini millesimo CCCC.° quinquagesimo, per manus Gregorii de Colomberia, in presentia Anthonii de Combe.*

De Francorum regibus et eorum gestis luculentum compendium incerto autore conscriptum. — In-8.°, vélin, écrit. de la fin du 15.e siècle. Nonobstant ce titre latin, l'ouvrage est en français et commence ainsi : *Cy s'en suivent les lignées des roys de France et comment les généracions sont descendues l'une de l'autre et comment ils sont faillies, et si parle en brief de leurs ais et en quel temps ils ont régné et quels enffens ils ont eu et en quel temps la cité de Lutesse fut commencée et comment elle fut nommée Paris et le royaume de Gaule fut nommé France.* Il finit en ces termes : *Charles VIII.e de ce nom à présent régnant fut né à Amboise, le samedi derrenier jour de juin mil cccc lxx, et commença à régner le xxx.e jour d'aoust mil cccc iiij.xx iij par le décez du roy Loys son père que Dieu absoille. Dieu lui doint de bien régner.*

Chronique rimée du comte Louis de Mâle. — Tel est le titre que nous croyons pouvoir donner à un manuscrit petit in-folio vélin, écriture du XV.e siècle, qui offre les 1280 premiers vers d'un poème historique sur les troubles de Flandre, vers la fin de ce même siècle. Voyez pour plus de détails les *Trouvères de la Flandre et du Tournaisis*, par M. Arthur Dinaux, gr. in-8.°, 1839, page 85 et suiv., où sont insérés de notables fragments du poème.

Deorum astrorumve Eurydora Catharinæ Francorum reginæ illustrissimæ in regnum accessu collata a Blasio Michilio quondam ducis Albaniæ sportulario. Avec cette épigraphe : *Sedeo*

regina : vidua non sum et luctum non videbo. Esaï, 47 (1). — Petit in-4.°, vélin, reliure du temps, sur le plat de laquelle est répétée l'épigraphe. Quatorze miniatures vivement coloriées où la reine est toujours représentée recevant d'un dieu ou d'un astre le pronostic de ses belles destinées futures. L'épître dédicatoire à Catherine est datée : *ex tuis sancti Porciani ædibus*, 4.° *cal. maii anno Domini* 1547. A la fin se trouve une élégie du même Bl. Michilius sur la mort de Jean, duc d'Albanie, dont il avait été l'aumônier. Au bas de la première page, un petit écusson d'azur au lion d'argent, avec cette légende : *ex libris D. D. L. R. de Saint-Victor*.

Le blason des armoiries auquel est monstrée la manière de laquelle les anciens et modernes ont usé en icelles. — In-4.°, papier, écriture du 17.e siècle, avec des blasons coloriés. En regard de la première page, on voit un écu représentant peut-être les armes de l'auteur. Elles sont de gueules au chevron d'or, accompagné de trois croissants d'agent, avec cette légende: *bonté ne t'haira*, 1618. Au-dedans de la couverture est un autre blason gravé qui indique sans doute l'un des anciens possesseurs du manuscrit.

État généalogique des personnes qui ont siégé dans le conseil privé des souverains des Pays-Bas, depuis 1431 jusqu'en 1794. — In-fol., pap., avec blasons coloriés.

---

(1) Ces paroles de l'Écriture, appliquées comme prophétie d'heureux augure à Catherine de Médicis, ne sont pas d'Isaïe, mais bien de l'Apocalypse, 18, 7, où elles expriment l'orgueil de la grande Babylone, qui est tombée, dit le même texte, parce qu'elle a fait boire aux nations le vin furieux de la prostitution, et que les rois se sont corrompus avec elle, etc. *Quia de vino iræ fornicationis ejus biberunt omnes gentes, et reges terræ cum illa fornicati sunt*. Si le bon poète a vécu jusqu'à la fin de ce règne, il a dû être un peu honteux du sens qu'il avait donné à cette phrase de St. Jean.

Cy s'ensuit la généalogie de très-haut et puissant seigneur, Pierre de Luxembourg, comte de Saint-Pol, etc., et les blasons. — Cy après s'ensuit la généalogie de très-haute et puissante dame Marguerite des Baux, espouse du dessus dit Mgr. de Luxembourg, etc. — In-4.°, vélin, XV.e siècle; blasons peints richement; ornements d'assez mauvais goût. Sur les marges, l'artiste a tracé souvent les noms de *Louyse de Bourbon* et de *Renée de Surgères.*

Le roman de la Rose. — Petit in-fol. vélin à deux colonnes, provenant de la bibliothèque de Rosny, et portant encore au-dedans de la couverture les armes accolées de France et de Naples; vignettes et miniatures un peu endommagées. Ecriture du 14.e siècle, sur deux colonnes, sommaires en rouge, 138 feuillets. Il paraît que le même volume contenait encore un recueil des fables d'Esope, si l'on en juge par la note suivante écrite d'une main du 15.e siècle au bas de la dernière page : *Domine carissime, precor vous ut non habeatis pro malo quia retinui sex folia isti libri ubi sunt fabule Ysopi; quia, quando videbitur vos, vobis satisfaciam de dictis foliis ad vestram voluntatem, et libenter emam alium librum, si videbitur vos.* Ces phrases barbares seraient très-dignes de figurer dans les *Epistolæ obscurorum virorum.* Quoi qu'il en soit, ce texte du roman de la Rose est sans doute un des plus anciens qui existent.

Amores de Henrico IV, par M.elle de la Roche-Guilhen, in-16, pap., XVII.e siècle, en espagnol. Le baronnet sir Th. Philips, à qui le manuscrit a appartenu, y a joint la note suivante : Beautifullly written. *The original manuscrits dedicated and presented* à la senora de Moure. *M.elle de la Roche-Guilhen is known as the author of several works of romance and gallantry. But this work is not mentioned in any list or account of her writings. The time and place of her birth are unknown; but she is supposed to have been born about* 1653. *It appears that she resided*

at Paris until the revocation of the edict of Nantes, when, being a protestant, she retired to Holland, where with an ample fortune, she lived at her ease. Her death took place in 1710, *according to Desmaisoneaux* (1); notes sur les lettres de Bayle, *in England.*

Fleurs odoriférantes du jardin de Cisteaux, recueillies de divers autheurs en faveur des dames religieuses de l'ordre du même nom aspirantes à la perfection. — In-folio, XVII.e s., R. vélin. Copie faite par Nicolas Foucart du manuscrit de D. Arnould Bondifart, religieux de l'abbaye de Loos, près Lille.

États des jugements ecclésiastiques depuis le commencement de l'Église jusqu'au concile de Sardique. — In-4.o, R. vélin, manuscrits.

Dissertation sur l'ame du monde. — In-4.o (de l'abbé Lepher), XVIII.e siècle, cart.

La religion chrétienne analysée, In-12. — Remarques sur la Religion chrétienne analyzée, par l'auteur C. F. C. D. F., 1751, in-12. — Examen critique des apologistes de la Religion chrétienne, 1763, in-12 (par Fréret).

Het 36 ende de Bolghende sermoonen banden heyligen Bernardus. — In-folio, XVI.e siècle, bazane, fermoirs.

S. Gregorii Canticum canticorum. — In-12, bazane, XV.e s.

Psautier des bénédictines, 3 vol. in-4.o, XVII.e siècle.

Brieffves méditations et oraisons dévotes sur la vie et prin-

---

(1) Lisez *Des Maiseaux*. V. Œuvres diverses de Bayle, in-folio, La Haye, 1731, IV, 549 et 732.

cipaux miracles de Ntre Sgr. Jesus-Christ. Item sur les articles plus notables de la passion et mort. Composées par sire Jean de Telu, chanoine régulier de Hennin-Liétard, pasteur de Montigny en Gohelle. — In-12, 1623.

Recueil de prières par le père Isidore Delemer, récollet, in-12, XVIII.e siècle.

Essai sur le Danube. — In-fol. d. m. (provenant du cabinet de l'empereur). Cet essai paraît avoir été acheté en 1812, par les soins de MM. le général comte Guilleminot et le capitaine du génie Payan, pour le cabinet particulier de Napoléon. Il a pour objet principal de faire connaître les points de défense militaire qui existent le long du Danube, depuis les sources du fleuve jusqu'à Vienne.

Description particulière de la ville de Meaux et du marché; suivi des vers burlesques sur la déroute et pillage de la maison du ministre J. Jamet de Chermont près Meaux en 1657, etc — In-4.o, d. m. XVII.e siècle.

Histoire des événements arrivés en France depuis l'année 1772 à 1774, concernant les parlements et les changements dans l'administration de la justice et dans les lois du royaume. — In-fol., dem.-r.

Recherches sur la noblesse de Normandie. — In-fol., XVI.e siècle, cart.

Histoire de madame de Pompadour. — Manuscrit in-4.o, bazane, XVIII.e siècle.

Description de la Bourgogne, par M. Ferrand, intendant de cette province en 1712. — In-4.o

Mémoires sur la province de Languedoc, avec un grand

nombre de dessins représentant des monuments de cette contrée. — In-4.° XVIII.e siècle.

Mélanges sur l'histoire des Pays-Bas, renfermant 1.° une copie du tableau de la Gaule-Belgique, par Flen, avocat; 2.° Liste alphabétique des abbayes des Pays-Bas, du Cambrésis et du pays de Liége, par le même; 3.° table alphabétique des auteurs sacrés et profanes, etc., par le même; et enfin 4.° la vie du R. P. Fatou, dominicain, auteur de l'histoire de la Sainte-Chandelle. — In-fol., cart. XVIII.e siècle.

Mémoire sur la province de Bretagne, année 1698. — In-4.°

Mémoire concernant le duché de Bourgogne, 2 vol. in-4.°

Traité de la politique de France, par Paul Hay, marquis de Chatelet, 1667. — In-4.° vélin. *Nota.* Cet ouvrage a été imprimé par les Elzévirs en 1669 et 1670, 1 vol. petit in-12.

Idée du gouvernement français, par M. Leblanc, avocat au parlement. — Ce petit écrit a été fait pour un seigneur étranger qui avait demandé des notions exactes sur la constitution française avant 1789.

Journal des remarques faites dans un voyage par la France en 1776. — Autographe in-4.°

Sur l'histoire amoureuse des Gaules, par Bussy Rabutin. — In-4.° XVII.e siècle.

Correspondance du chevalier de Boufflers. — In-f.° XVIII.e siècle.

Diverses pièces touchant le pouvoir du roy sur la régale et autres droits de souveraineté dans la principauté d'Orange. — In-4.° XVII.e siècle.

Bibliothèque française. — In-4.°, manuscrits cart. XVIII.e siècle.

Hommes illustres. — In-12, belle écriture XVII.e siècle.

Note alphabétique des archevêchés, évêchés, chapitres, etc., de France avant 1790. — In-12.

Oracles des roys de France, dédié à S. M. par E. Dubourg-Labbé, docteur en Sorbonne, etc. — In-12, XVII.e siècle.

Abrégé de l'histoire de France. Prolégomènes pour servir d'introduction à toutes les histoires de l'Occident. — In-8.° XVIII.e siècle.

Recueil sur l'histoire de France. — In-8.°, manusc. XVIII.e siècle.

Histoire de France entièrement écrite et recueillie par M.*** — 3 vol. in-4.° XVIII.e siècle.

Budget général des recettes et des dépenses de la maison du roi pour l'exercice 1824. — In-f.°

Abrégé chronologique de l'histoire du monde depuis son origine jusqu'à présent. — In-f.°, rel. bazane.

Copies d'aucuns priviléges de la ville de Vallentiennes, du registre reposant à la chambre eschevinalle, par moy Henry Le Boucq, escuier, aïant esté dernier eschevin. — In-f., manusc. autographe en grande partie de H. Leboucq, XVI.e siècle.

Tableau historique des Pays-Bas. — In-f.° XVIII.e siècle (reliure vélin). — Winants. Sur les Pays-Bas — In-f.° cartonné XVIII.e siècle.

Recueil d'anciens réglements sur la ville de Valenciennes, manuscrit extrait des registres aux priviléges de la ville. — In-f.° XVIII.e siècle.

Comptes de la ville de Valenciennes des années 1789, 1790, 1791 et 1792, avec un tableau détaillé des biens et revenus de l'aumône générale en 1789 et de ses charges. — In-f.° cartonné.

Usages de la ville et de la terre de Sebourg en Haynault. — In-4.°, copie du XVIII.e siècle, cart.

Recueil contenant plusieurs documents historiques sur le Hainault autrichien. — In-f.° cartonné, XVIII.e siècle.

Notice historique et biographique des membres du parlement de Douai. — In-4.° XVIII.e siècle, demi-rel.

Mémoire historique sur le gouvernement des Pays-Bas, 1517 à 1702. — In-4.° XVIII e siècle, d.-r.

Édits royaux et réglements publics des églises et du culte aux Pays-Bas, 1565. — In-4.° sur vélin, belle écriture, d.-r.

Documents historiques sur l'abbaye de St.-Ghislain. — In-12, XVIII.e siècle, d.-r.

Ducum Brabantiæ imagines, genealogiæ, resque præclare gestæ, ex optimis quibusque historicis concinnatæ, opera Francisci Schotti, Jac. Fi., Antverpiani. — In-4.° pap., XVII.e siècle. On a intercalé dans ce manuscrit, qui paraît autographe, les portraits gravés des ducs de Brabant, depuis Pépin-le-Vieux jusqu'à Philippe II, roi d'Espagne. En tête se trouve une carte du Brabant également gravée. Enfin l'auteur a placé dans le milieu du volume six pages imprimées, extraites d'un autre ouvrage, pour remplir, dit-il, une lacune laissée par Adrien Barlandus. On lit sur un feuillet de garde : *Usui And. Schotti Antuerp.* Et sur la couverture : *Justo Lipsio, v. c. Lovanien.* Fr. Schott, l'auteur de cette chronique inédite des ducs de Brabant, est mort en 1617, âgé de 38 ans.

Chronic des gestes et faits mémorables des rois, princes, évêques de Tongres, Mastreich et de Liége. Armoiries. — XVII.e siècle, in-f.o d. r.

Mémoire sur l'état politique des Pays-Bas et la constitution tant interne qu'externe des provinces (bel exemplaire provenant de M. de Nény). — In-f.o maroquin rouge, doré sur tranches, XVIII.e siècle.

Tableau historique des Pays-Bas. — In-f.o, rel. pl., v. f., XVIII.e siècle.

Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, civile et militaire de la province de Vermandois, par M. Louis-Paul Colliette, doyen du doyenné de St.-Quentin, etc., manuscrit. — 3 vol. in-4.o, XVIII.e siècle, cartonné. (Manuscrit autographe qui a servi à l'impression de l'ouvrage.)

Les prevôts et échevins de Valenciennes. Armoiries. — In-4.o XVII.e siècle, cartonné, par Petitpan de Montauban, prévôt de Valenciennes en 1641. — M. Mutte, à qui appartenait ce recueil, l'a continué de sa main depuis l'année 1643 jusques et compris l'année 1653.

Recueil sur les Repenties, l'Hôtel-Dieu et les Chartriers de Valenciennes. — XVI.e siècle, in-4.o, cart.

Description de la fondation des églises de Notre-Dame-la-Grande et St.-Jean en Valentienne, avecq les épitaphes qui se retrouvent en icelle. Recueilli par Simon Leboucq, escuier, 1616. (Manuscrit autographe).

Recueil renfermant plusieurs pièces sur la terre et seigneurie du Rœux et la famille de Croy. — In-f.o, cartonné, XVIII.e siècle.

Mémoire concernant le Haynault, dressé par M. Voisin, conseiller-d'état et intendant de ladite province en l'année 1697. — In-f.° cartonné.

Reglemens, ordonnances et autres memoires touchant la bonne maison de l'hostellerie du château Saint-Jehan en Valentienne. Recueilli par sire Simon Lebouc, prevost de ladite ville de Valentiennes, surintendant et maistre de la susdite bonne maison, année 1651. — In-4.° XVI.e siècle, continué par dom Beuvry, dernier abbé de St.-Saulve, mort en émigration.

Interprétation des coutumes et usaiges généraux de la salle, baillage et chatellenie de Lille, par Messieurs les advocats plus fameux de la ville de Lille, telz que Miroul, Dugardin, Petitpas, Cappon et autres. — In-f.°, r. vélin, XVI.e siècle. — Recueil de diverses choses concernantes la pratique avec plusieurs avis d'avocats. — In-f.°, r. pleine, XVIII.e siècle. (Sur la procédure de la coutume de Lille.)

Des successions. — In-f.°, belle écriture, XVIII.e siècle. (Ancien droit de la Flandre française.)

Remarques sur plusieurs articles de la coutume d'Artois, par M. Hébert, conseiller au conseil provincial d'Artois. — In-f.° relié, XVIII.e siècle.

Prix des blés et autres graines céréales au marché de Lille depuis l'an 1400 jusqu'en 1790. — In-f.° relié vélin. — Chy après sensuient les loix, franquises et libertez de la ville de Lille, des bourgois, des bourgoisses et des enfans des bourgois et des manans, aucun pluiseurs constitutions et coustumes d'icelle ville et castellerie et des bourgois forains, 1340. — In-f.° cartonné.

1.° Observations sur les monnaies. — In-f.°, manuscrit, XVIII.e siècle, rel. bazane. — 2.° Mémoire contenant les observations nécessaires pour l'arrangement d'une monnaie et l'ordre que l'on doit tenir pour la régir. — In-4.° XVII.e siècle, rel., manuscrit. — 3.° Mémoire concernant les monnaies et l'influence qu'elles ont sur le commerce. — In-4.° XVIII.e siècle, cart. — 4.° Dissertation sur les médailles espagnoles inconnues, par le marquis de Alcosta. — In-4.°, Valence, an 1800, traduit de l'espagnol, cart. — 5.° Beschriving van raere munten. — In-f.° cartonné XVII.e siècle. — 6.° Series aureorum numismatum græcorum et latinor. olim e cimilio Ludovici ducis Aurelianensium et ex dono principis nunc in museo D. D. sanctæ Genovefve canonicorum. — In-f.° vélin, XVIII.e siècle. — 7.° Tables des ordonnances sur les monnaies; manuscrit de Haultin sur les monnaies, fig. — In-4.° — Mémoire du cours des louis d'or et d'argent, de leur fabrication, réformation, changement, augmentation et diminution, le tout suivant les édits, déclarations et arrêts sur ce rendus. — In-4.° bazane. — 8.° L'art du blazon. — In-8.°, figures et armoiries. — 9.° Plan des hôtels de monnaie de toute la France. — In-f.° grand format, XVIII.e siècle. — 10.° Dictionnaire iconologique. — In-4.°, Autogr., 1809, cart. — 11.° Bandulfus, monétaire, à Autun. — 12.° Manuscrit in-4.°, autographe, avec portrait de M. J. Lelewel. — 13.° Monnaies françaises, comprenant les gauloises, gallo-romaines, visigothes, arabes, et rois de France de la 1.re race. — 1 vol. in-4.° relié en bazane. — 14.° Monnaies françaises de la 2.me race royale. — 1 vol. in-4.° rel. — 15.° Monnaies françaises de 1640 à 1833, réunies d'après Leblanc, Bonnéville, Hennin et Millingen. — In-4.° — 16.° Monnaies d'Aquitaine. — In-4.° d.-r. — 17.° Monnaies locales françaises avec les assignats et méreaux. — 3 vol. in-4.°, d.-r. — 18.° Catalogue historique des monnaies des anciens comtés de Flandre, Hainaut, Artois et du duché de Brabant. — In-4.°, curieux manuscrit.

Les Brames, tragédie par La Harpe. — In-f.° C'est le manuscrit authentique, revêtu de l'approbation de Suard, censeur royal, sous la date du 29 septembre 1783, et du permis de représenter et imprimer, 14 octobre 1783, signé *Lenoir*. Cette copie porte les nombreuses corrections autographes de l'auteur. A la fin on a annexé la première scène autographe d'une tragédie intitulée *Polixène*, que La Harpe n'a pas achevée. *Les Brames*, représentés à Versailles le 4 décembre 1783, et à Paris le 15 du même mois, peuvent être regardés comme inédits, puisqu'on n'en a imprimé que de courts fragments. M. Ducas a été assez heureux pour devenir propriétaire de ce manuscrit, resté long-temps ignoré dans le portefeuille de M. Boulard, exécuteur testamentaire de M. La Harpe. Il a acquis également beaucoup d'autres fragments autographes du même écrivain. En tête et à la fin du petit volume qui nous occupe, on lit des notes curieuses de la main de M. Ducas.

1.° Tableau sommaire général de la province du Cambrésis. — 2.° Extrait des mémoires pour servir à l'histoire de Berlaymont. — 3.° Histoire de Louis de Berlaymont, archevêque de Cambrai. — 4.° et 5.° Suites à l'histoire de L. de Berlaymont. — 6.° Chronique des évêques de Cambrai (tiré d'Adam Gelicq). — 7.° Mémorial de plusieurs choses remarquables arrivées tant à Cambrai qu'aux lieux circonvoisins. — In-folio. — Ces sept mémoires forment un recueil copié sur les manuscrits qui ont appartenu à M. Desbleumortiers de Cambrai. Voyez le n.° 1017 du catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Cambrai.

Les douze vierges endormies, ballade en vers par M. J. Jon Kobsky, imité du russe par M. C. M. de La Mettière. — In-8.°

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME.

BIBLIOTHÈQUE DE M. D'HERBIGNY,

A Loos, près de Lille.

Livré depuis long-temps aux méditations politiques, M. D'Herbigny s'est acquis une juste renommée par divers ouvrages où le talent de l'écrivain sert merveilleusement la sagacité du publiciste. Du reste, la bibliothèque choisie qui orne à Loos sa solitude champêtre se compose surtout de livres appropriés à ses travaux ou à ses goûts littéraires. Nous n'avons pas ici à les décrire, mais on nous saura gré d'y signaler quelques éditions anciennes et quelques manuscrits dont le dernier, entre autres, nous paraît très-digne de l'attention des philologues.

1.° Variorum synonymorum liber ex Marci-Tullii Ciceronis elegantissimis scriptis collectus cum aliis quibusdam ornatissimis additionibus et in oppido Haguenau per industrium Henricum Bran, finit feliciter anno virginei partus MD XVIII decima tertia die decembris. — Suit dans le même vol. : Persii Flacci satyræ luculentissima ecphrasi et scholiis doctissimi viri Johannis Marmellii ruremundensis; item Hermanni Buschii Pasiphili doctissimi poetæ epistola. — Apud sanctam Ubiorum Coloniam, anno MD XXII.

2.° Lucain, annoté par Nicolas Chappusot et Louis Thiboust. — Paris, Jehan Petit, 1506.

3.° Œuvres de St. Thomas d'Aquin, 1520.

4.° Catalogus sanctorum. — Nicolas Petit et Hector Penet. — Lugduni, 1534.

5.° Un manuscrit en papier. — Petit in-4.°, écriture du XV.°

siècle, contenant 1.° *sermo beati Bernardi*, commençant *Vide nunc;* 2.° un extrait *ex libello qui dicitur Rosa angelorum, lamentatio lacrimosa super passione Jhu Christi;* 3.° tractatus devoti prioris dompni Ludolfi Carthusiensis ordinis de passione Domini.

6.° Manuscrit vélin, écriture du commencement du XIV.e s. — Petit in-f.°, *Libellus statutorum cysterciensis ordinis.* Porte la date de 1318.

7.° Très-beau livre d'heures du XV.e siècle — Petit in-folio, vélin, initiales ornées et rehaussées d'or. — Vignettes d'une grande délicatesse. Malheureusement plusieurs ont été mutilées. — Les feuilles de garde de ce manuscrit offrent des fragments de la bible en écriture du XII.e siècle. — Plusieurs autres livres d'heures historiés et enluminés.

8.° Manuscrit vélin, écriture du XIII.e siècle. — Petit in-4.°, 33 feuillets. — Livre d'heures, rubriques, précédé d'un calendrier où sont mentionnés entr'autres les saints suivants: Bertin, Géri, Aubert, Maxellende, Winoc, Aldegonde, Vaast, Usmar, Waudru, Landelin et autres du pays.

9.° Sermons pour les fêtes de l'année. — Papier. — Petit in-4.°

10.° La Chanson des Lorrains. — Fort vol. in-4.°, sur vélin, à deux colonnes, écriture minuscule du XIII.e siècle, reliure en bois, recouverte d'un riche taffetas broché bleu. Il provient de l'abbaye des Bénédictins de St.-Valery-sur-Somme, et contient 223 feuillets. Au bas de la dernière page, on lit la signature XVIII et la réclame : *Sire cousin, pour Dieu qui ne menti.*

Les derniers vers de cette page sont ceux-ci :

Girbert l'entent, los joians en devint;
Et en après Eurians li a dit:

Pour suppléer à ce qui manquait dans le manuscrit, on a ajouté à la fin du volume dix-sept feuillets de papier sur lesquels on a transcrit, d'une main toute moderne, la continuation du poème d'après deux autres exemplaires.

La première continuation, d'après le manuscrit d'Isenghien, commence ainsi :

Cousin, fait-il, por Dieu qui ne menti
Tos vostre vos sera-il accompli.

Elle se termine par les vers suivants au verso du feuillet 230 :

Du roy Girbert vous farons fin icy
Et toutes terres qui à l'espée conquist
En y a plus, si com l'estoire dist.

L'autre continuation est empruntée au manuscrit de Saint-Germain, et commence de la sorte :

Sire Cuisins, por Deu qui ne menti,
Tous vostre vos en sera accompli.

La fin est ainsi conçue :

Alés vos en, li romans est fenis.
De Loherens ne poéis plus oïr,
S'on ne le veut controver et mentir.
EXPLICIT LI ROMANS DES LOHERRANS.

Nous n'avons pas à parler ici du mérite de cette immense chanson de Geste, qui jouit dans le moyen-âge de tant de célébrité. M. Mone, en Allemagne, M. Paulin Paris, en France, en ont fait le sujet de judicieuses observations, et ce dernier a même publié la première partie de cette épopée romanesque, sous le titre de *li Romans de Garin-le-Loherain*, etc., in-12, Paris, Techener, 1833-1835 (1).

(1) M. Edward Le Glay, pénétré du désir de populariser ces grandes compositions épiques du moyen-âge, a publié en 1838, sous le titre de *Fragments d'épopées romanes*, la traduction littérale et animée d'épisodes fort remarquables, extraits de la chanson des Lorrains et d'autres poèmes encore. — In-12, Paris, Techener.

Nous dirons seulement que le manuscrit de M. d'Herbigny renferme l'histoire des aventures de Garin-le-Loherain et de son frère Begues, puis de Girbert, fils de Garin, d'Hernaut et Gérin, fils de Begues. C'est une des plus pures leçons que nous connaissions : elle nous semble appartenir au dialecte picard, ou à celui de l'île de France, et elle offre pour la première partie (l'histoire de Garin et de Begues), des variantes fort intéressantes avec le texte imprimé par M. Paris. Pour ce qui est encore inédit de la *Chanson des Lorrains*, il va sans dire qu'il devient désormais impossible de le mettre au jour sans avoir consulté la leçon que possède M. d'Herbigny (2). En un mot ce précieux livre nous paraît de nature à fixer vivement l'attention des philologues et des historiens.

(2) Le texte imprimé par M. Paris finit au feuillet 78 recto, 1.re col., vers 14, du manuscrit d'Herbigny.

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME.

BIBLIOTHÈQUE DE M. DE CONTENCIN,

Secrétaire-général de la Préfecture du Nord, à Lille.

M. de Contencin, correspondant du Comité historique des arts et monuments, président de la Commission historique du département du Nord, est possesseur d'une bibliothèque très-choisie et parfaitement tenue; mais ce qui en fait l'ornement principal, c'est une collection d'autographes à laquelle peu d'autres en France méritent d'être comparées. M. de Contencin est cité, sous ce rapport, comme un amateur non moins riche, non moins heureux dans ses acquisitions que MM. de Monmerqué, Pixérécourt et de Chassiron. On nous saura donc gré de reproduire ici la lettre qu'il a bien voulu nous écrire :

Lambersart, le 30 avril 1841.

Monsieur,

Vous m'avez demandé quelques détails sur ma bibliothèque et sur ma collection d'autographes. J'ai peu de choses à dire sur la première, car elle ne renferme guère que des ouvrages classiques qui font la base de toute bibliothèque composée avec un peu d'intelligence, et de quelques livres plus particulièrement utiles à mes études.

La bibliomanie, en ne la considérant seulement que comme un goût modéré pour les beaux et bons livres, compte aujourd'hui de si nombreux adeptes qu'il n'est guère de possesseur d'une petite bibliothèque qui ne s'énorgueillisse de quelques curiosités. Vous dire que j'ai des livres de luxe ornés ou *illustrés*, suivant l'expression du jour, de plusieurs collections de gravures, de dessins originaux et de lettres autographes, des livres tirés sur papier de couleur et à petit nombre, des Elzévirs, etc., ce serait vous entretenir de ce que l'on rencontre

presque partout. Si ma position un peu ambulatoire ne m'avait fait comprendre depuis longtemps la nécessité de restreindre mes acquisitions aux livres essentiels, il est probable que je me serais laissé aller, comme tant d'autres, à garnir mes rayons de ces drôleries, de ces ouvrages anonymes qui ont exercé la science des Barbier, en un mot de toutes ces raretés auxquelles la passion des amateurs a attribué une valeur pécuniaire que ne justifie guère, la plupart du temps, leur valeur intrinsèque. J'ai su résister à cet entraînement.

Il y a vingt ans seulement que les collections de lettres et de documents autographes ne se rencontraient encore que de loin en loin, entre les mains de personnes studieuses qui les avaient formées autant dans l'intérêt de l'histoire que par un sentiment de curiosité. Il n'en est pas de même maintenant; le goût des vieux et précieux griffonnages s'est tellement répandu, qu'il n'existe peut-être pas en France une petite ville qui n'ait son amateur. A Paris, ils sont innombrables; les femmes elles-mêmes recherchent les lettres autographes avec cette ardeur qu'elles mettaient naguère à obtenir, pour leurs albums, une *charge* de Charlet, des vers de M.me Amable Tastu, ou une romance de M.elle Loïsa Puget. Mais les recherches sont devenues moins exclusives; on ne se borne plus à recueillir ces lettres aussi curieuses par l'illustration de leurs auteurs que par l'intérêt qu'elles présentent comme document historique : on accorde aujourd'hui les honneurs de la collection à des chiffons de papier par lesquels M. de Balzac et tant d'autres demandent un coupon de loge à M. Léon Pillet, ou proposent un déjeûner à Georges Sand. N'avons-nous pas vu des pairs de France, lors du procès Fieschi, faire passer de petits billets au régicide, dans le seul but d'obtenir une réponse fort ridicule qui allait bientôt figurer dans la collection d'une jolie femme ?

Il faut le dire cependant, Monsieur; les collections, comprises même de cette manière, ont rendu déjà de grands services. En

se propageant, le goût des écritures autographes a arraché à une destruction certaine beaucoup de pièces intéressantes dont la science fera plus tard son profit. Combien de documents précieux et à jamais perdus pour elle existeraient aujourd'hui dans les dépôts publics et particuliers, si la France avait eu, il y a cinquante ans, la moitié seulement des amateurs qu'elle compte en 1841 !

Ma collection, formée d'abord d'un petit nombre de lettres et de pièces historiques, a bientôt ouvert ses cartons aux célébrités modernes. D'ailleurs, celles-ci vieilliront; et il est telle lettre, tel document contemporain qui appartient déjà à l'histoire et qui comporte un intérêt plus puissant que certains écrits d'une date beaucoup plus ancienne. Je dois dire aussi, pour me justifier d'avoir donné place à des autographes qui n'auront jamais la valeur dont je viens de parler, que ces lettres dans lesquelles on retrouve toujours quelques traits des qualités ou des défauts dominants de l'auteur (car, ainsi que l'a dit Buffon : *le style c'est l'homme même*), sont, après tout, les meilleures reliques que l'on puisse conserver d'un personnage illustre.

En indiquant le mode de classification que j'ai adopté, je vous ferai mieux connaître ma collection.

1.re DIVISION. — *Têtes couronnées, Princes français et étrangers.*

Cette division comprend 48 lettres de souverains, de reines, de princes et princesses, français pour la plupart.

2.e DIVISION. — *Ministres, diplomates, hommes politiques.*

J'ai réuni, sous ce titre, une collection déjà fort nombreuse de lettres émanées de personnages politiques, depuis le règne de Louis XIII inclusivement, jusques et y compris les derniers événements de notre époque. Cette collection est fort intéressante.

3.e DIVISION. — *Assemblées nationales et législatives.*

L'Assemblée constituante, la Convention nationale, le Tribunat et les Cinq-Cents m'ont fourni un grand nombre de lettres. Mes efforts tendent à former une collection complète d'autographes des conventionnels qui ont voté la mort de Louis XVI. J'en ai réuni jusqu'à ce jour environ 400, parmi lesquels figurent des lettres des hommes qui ont joué les premiers rôles dans le grand drame de la révolution. — Les chambres de l'empire et de la restauration sont aussi représentées dans cette collection de législateurs.

4.e DIVISION. — *Maréchaux et amiraux.*

Cette division se compose d'environ cent lettres autographes de maréchaux et d'amiraux français, depuis le commencement du XV.e siècle jusqu'à nos jours.

5.e DIVISION. — *Généraux français et étrangers.*

Cette catégorie ne comprend qu'un très-petit nombre de généraux anciens et de généraux étrangers; mais elle est presque complète en ce qui concerne les généraux de la révolution, auxquels l'histoire doit consacrer une mention particulière.

6.e DIVISION. — *Membres des parlements, des hautes cours de justice, des tribunaux, etc.*

Cette division contient seulement une trentaine de lettres de magistrats et de jurisconsultes célèbres, tant anciens que modernes.

7.e DIVISION. — *Cultes et sectes.*

De toutes les spécialités de ma collection, celle-ci est la moins

considérable. Elle ne compte guère qu'une vingtaine de lettres de cardinaux, d'archevêques et d'évêques, et d'ecclésiastiques célèbres à divers titres.

8.e DIVISION. — *Philosophes, littérateurs, poètes, etc.*

Cette collection se compose de plus de 100 lettres d'auteurs célèbres appartenant aux XV.e, XVI.e, XVII.e, XVIII.e et XIX.e siècles. Cette catégorie est une des plus intéressantes de mon recueil.

9.e DIVISION. — *Savants et artistes.*

J'ai formé cette catégorie de 120 ou 130 lettres de savants illustres, de peintres, de statuaires, d'architectes, de musiciens, d'artistes dramatiques, etc., qui ont acquis une grande célébrité.

10.e DIVISION. — *Lettres diverses et documents historiques.*

J'ai réuni sous ce titre toutes les lettres qui n'ont pu trouver leur place dans les divisions précédentes, ainsi : les femmes célèbres, les criminels qui ont acquis une affreuse renommée, les bienfaiteurs de l'humanité, etc. Enfin, ma collection renferme un certain nombre de pièces historiques curieuses ou intéressantes, relatives à la révolution française de 1789. J'en ai sur l'arrestation du roi à Varennes, sur la sanglante journée du 21 janvier 1793, sur l'adoption et les premiers essais de l'instrument de supplice en usage aujourd'hui; j'ai des lettres écrites par des prêtres et des gentilshommes pour faire hommage de leurs lettres de prêtrise, de leurs titres de noblesse. « Le style énergique et furibond de ces lettres, dit l'auteur du *Manuel de l'amateur d'autographes*, qui s'est occupé de ma collection, atteste jusqu'à quel point la peur ou le fanatisme révolutionnaire avait fait oublier à certains hommes les serments les plus sacrés. »

Je désire, Monsieur, que ces renseignements suffisent pour vous donner une idée de ma collection. Vous comprendrez qu'il eût été trop long de vous désigner et d'analyser certaines lettres ou pièces historiques : ce travail d'ailleurs s'écarterait peut-être du cadre que vous vous êtes tracé. Je dirai, en finissant, que j'ai joint à mes lettres des portraits gravés ou lithographiés, toutes les fois qu'il m'a été possible de m'en procurer. Ma collection se compose d'environ 1,800 à 2,000 lettres, dont un grand tiers accompagnées de portraits.....

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME.

BIBLIOTHÈQUE DE M. GENTIL-DESCAMPS,

Membre de la Commission historique du département du Nord.

Honneur et reconnaissance aux hommes qui, après les tempêtes publiques, recueillent et conservent avec un pieux respect les débris échappés au naufrage des arts et des lettres! Ce qu'avaient fait les disciples de Saint Benoît lors de l'invasion des Vandales, des Normands et des Hongrois, a été renouvelé de nos jours et près de nous par quelques amateurs éclairés, généreux, patriotes vraiment dignes de ce nom. Ils ont soustrait à la barbarie, arraché à la cupidité une foule de monuments qui allaient périr. Grâces leur en soient rendues!

Parmi les collecteurs qu'a si bien inspirés l'amour des arts et du pays, il faut citer M. Gentil-Descamps. Son cabinet est un véritable musée local qui mérite d'être décrit par un appréciateur plus compétent que nous ne le sommes. Notre tâche doit se borner à mentionner les livres et manuscrits qui s'y trouvent malheureusement en trop petit nombre.

Biblia sacra, in-8.°, Venise, 1509. — Remarquable par le mot *animas*, qui n'a pas été changé dans l'oraison de *la Chaire de Saint-Pierre*, p. 264, in-8.° — Biblia, in-8.°, Bâle, Froben, 1490.

Preces piæ, in-24, vélin, XIV.e siècle, calendrier en roman où figurent *St. Audegon* (Aldegonde), *Ste. Walentrud* (Vaudru), *St. Vaast*, *St. Romacle*, *St. Vindecien*, *St. Juri* (Géri), *St. Bertin*, *St. Amand*, *St. Vinnoc* et autres, honorés dans ce pays. Bon nombre d'oraisons et de méditations en roman, ornements, vignettes et miniatures exquises, mais un peu altérés par l'usage.

Preces piæ, in-8.°, vélin, XV.e siècle; initiales et ornements

coloriés et rehaussés d'or. Onze vignettes représentant divers sujets de la vie du Sauveur sans ordre chronologique. — Calendrier latin, enrichi de vers relatifs aux soins de la santé et aux influences attribuées à certains jours. Celui de janvier est ainsi conçu :

Prima dies et septima truncat ut ensis.

Celui de décembre :

Septimus exangues..... vermis et anguis.

Dans ce calendrier figurent quelques saints du pays, savoir : *St. Amand, St. Vaast, Ste. Gertrude.*

Preces piæ, in-4.° vélin, XV.e siècle. Initiales et ornements coloriés et rehaussés d'or. Dix vignettes d'un coloris très-vif et entourées de jolies arabesques. — Calendrier français, où figurent St. Vaast, St. Bertin et quelques autres saints personnages du pays. — Tout ce qui se trouve entre la première et la seconde vignette est d'une encre plus noire et ne paraît pas de la même main. Dans cette partie, les titres ou rubriques des prières, antiennes, etc., sont en français. On y trouve même une prière intitulée l'*Oryson Saint-Grigore*, en sept demandes, entièrement en langue vulgaire. La première est ainsi conçue : *O sire Jhésu-Crist, je te aore en croix pendant et la couronne d'épine en ton chief portant. Je te prie que ta croix me délivre des temptations du mauvais esprit.* — A appartenu à l'abbé de Saint-Vaast, Thomas de Parenty, mort le 23 février 1576.

Un manuscrit persan, vélin, in-8.°, ayant appartenu au roi de Perse. Dans notre ignorance sur le contenu de ce volume, nous sommes contraint, pour tout renseignement, à transcrire la note par laquelle M. le général A. Brown ordonnait de le prendre dans sa bibliothèque et de l'offrir à M. Gentil : *To get a persian book out of in my book drawer my room, wich belonged to the*

king of Persia. It is to be presented ta M. Gentil, at Lille, with my best compliments and regards. It is an old blakish looking book.

Theatrum crudelitatum hæreticorum nostri temporis (auct. Rich. Verstegano). In-4.°, fig., Anvers, 1592; ouvrage très-recherché. A appartenu, en 1596, à Ch. Delatre, religieux de Saint-Bertin, dont le nom et la devise (*gloriam præcedit humilitas*) se lisent en lettres d'or sur le plat de la reliure.

Collection in-4.°, contenant des pièces rares, savoir : 1.° Capitulation militaire de la ville de Lille, 1708; Lille, Malte, 1708. — 2.° Capitulation de la citadelle, 1708, ibid., Fiévet et Danel. — 3.° Capitulation de Lille en 1667, Nic. de Rache, 1667. — 4.° Points et articles accordés par S. M. à cause de l'agrandissement d'icelle; de Rache, 1670. — 5.° Capitulation militaire de Tournai; Tournai, Ans. du Puicht, 1709. — 6.° Capitulation de Douai; Douai, veuve Beller (sic), 1710. — 8.° Articles particuliers pour le fort de Scarpe; Douai, Michel Mairesse, 1710. — 9.° Articles proposés par l'Université au prince Eugène et au duc de Marlborough. A la fin on lit de beaux compliments et de grandes promesses de fidélité aux vainqueurs. — 10.° Capitulation de Béthune, 1710. — 11.° Traité fait à Lille le 3 décembre 1699, en exécution de la paix de Riswick; Lille, Fiévet et Danel, etc., etc.

M. Gentil possède une collection extrêmement curieuse et abondante d'anciens almanachs de Lille, de brochures relatives à cette ville et de documents autographes signés de tous les personnages qui y ont rempli des fonctions depuis 1789 jusqu'à ce jour.

CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME.

BIBLIOTHÈQUE DE M. LESTIBOUDOIS,

à Lille.

La bibliothèque de M. Thém. Lestiboudois, député du Nord, docteur en médecine, professeur de botanique, à Lille, se distingue spécialement par le nombre et le choix des ouvrages anciens sur la médecine et la botanique. Ils lui ont été transmis par son père et son grand-père, médecins et professeurs de botanique comme lui. Parmi ces ouvrages, il en est qui se font remarquer comme ayant été offerts au professeur de Lille par leurs auteurs mêmes; nous citerons, entr'autres, la Chimie de Valmont de Bomare.

Nous avons observé dans la bibliothèque de M. Thém. Lestiboudois les ouvrages suivants :

1.° Le catalogue du jardin médical de P. Ricart, fondé à Lille avant 1641. Il a pour titre : *Botanotrophium seu hortus medicus Petri Ricarti, pharmacopœi Lillensis celeberrimi*, in-32. Outre les plantes du jardin de Ricart, il mentionne celles qui croissent aux environs de Lille. Ce catalogue prouve que la ville de Lille, patrie de Delobel, est une des villes de France où l'on s'occupa le plus tôt de botanique, et qu'elle possède l'un des plus anciens jardins des plantes.

2.° Le catalogue de Cointrel, imprimé en 1751 sous le titre: *Catalogue des plantes du jardin de botanique établi à Lille par les soins du magistrat.* Dans ce catalogue, les plantes sont rangées d'après leurs vertus avec la concordance de la classification exposée dans la carte de J.-B. Lestiboudois.

3.° *Carte de Botanique*, par Jean-Baptiste Lestiboudois, établit la concordance du système de Tournefort avec celui de Linné. Cette carte servait aux démonstrations de Valmont de Bomare, professeur d'histoire naturelle, à Paris.

4.° Un *Botanicon insulense*, par Jean-Baptiste Lestiboudois, distribué selon la méthode de Tournefort, et un autre d'après la méthode de Linné, tous deux restés inédits, ainsi qu'une *Description des plantes du Brunswick*, par le même.

Le même J.-B. Lestiboudois est auteur d'un mémoire sur les avantages de la pomme de terre, inséré dans les Mémoires de l'abbé Rozier, 1774; de la *Pharmacopea insulensis*, in-4.°, Lille, 1772 (1); d'un *Abrégé élémentaire de Botanique, à l'usage de l'école de Botanique de Lille*; d'un *Abrégé élémentaire d'histoire naturelle à l'usage de l'école centrale de Lille*, an VII.

M. Thém. Lestiboudois possède les anciennes éditions de la *Botanographie Belgique de Lille*, par son père, F.-J. Lestiboudois. Ces éditions sont accompagnées de dessins à la main.

M. Lestiboudois, qui marche avec tant de succès dans la carrière ouverte par son aïeul et son père, est auteur lui-même des ouvrages suivants :

Botanographie élémentaire, 1 vol. in-8.°; Lille, 1826.

Botanographie Belgique, 2 vol. in-8.°; Lille, 1827.

Botanique des dames, 3 vol. in-12.

Essai sur la famille des Cypéracées; Paris, 1819, in-4.°

Notice sur la plus interne des enveloppes des Graminées; Lille, 1821.

Notice sur le fruit des Papavéracées; Lille, 1821.

Mémoire sur la structure des Monocotylédonés, 1821.

Sur l'insertion des Crucifères, 1823.

Sur le Canna indica, 1824.

Sur le réceptacle et l'insertion des organes floraux, 1825.

---

(1) La première édition de la Pharmacopée de Lille a été imprimée en 1640, la deuxième en 1694; celle qu'a donnée J.-B. Lestiboudois en 1772 est la troisième. Les deux premières éditions sont rares; elles n'existent pas à la bibliothèque de Lille, la troisième s'y trouve en double. On y conserve aussi le beau manuscrit original présenté par l'auteur au magistrat de Lille. V. le catalogue imprimé, N.os 1135-1136 des imprimés et 17 des manuscrits.

Rapport sur les travaux du Conseil central de salubrité de Lille, 1829.

Mémoire sur le Globba nutans, 1830.

Rapport sur les précautions à prendre à Lille contre le choléra.

Rapport sur le choléra qui a régné à Lille en 1832.

Des colonies sucrières et des sucreries indigènes; Lille, 1839.

Rapport sur les chemins de fer du Nord, 1837.

Mémoire sur les Musacées, Cannées, Scitaminées et Orchidées; Lille, 1837.

Études sur l'anatomie et la physiologie des végétaux, in-8°, avec planches; Lille, 1839.

Comme député, M. Lestiboudois a prononcé à la Chambre divers discours: sur les canaux, sur les douanes, sur les fils, sur les toiles, sur la fabrication de la céruse, sur les fortifications de Paris, sur les chemins de fer, sur la propriété littéraire, etc.

CHAPITRE VINGT-SIXIÈME.

BIBLIOTHÈQUE DE M. LE GLAY,

A Lille.

Il y avait à Alexandrie un pêcheur dont le fils se nommait Didyme.

Ce Didyme, fécond écrivain, s'était fait, à l'aide de ses propres ouvrages et de ceux d'autrui, une bibliothèque tellement nombreuse que sa mémoire s'y était fourvoyée et perdue. Le pauvre homme avait fini par ne plus se souvenir des richesses qu'il possédait. Il ne se rappelait ni les titres de ses livres ni leur contenu. En un mot, sa tête et sa bibliothèque formaient comme deux divisions de la tour de Babel. Cette maladive confusion des facultés intellectuelles valut à Didyme le surnom de *bibliolathe*, c'est-à-dire oublieur de livres.

Jusqu'à présent, je ne suis pas, Dieu merci, atteint de cette infirmité. Je connais tous mes livres par leurs noms, prénoms et qualités; il est vrai que je n'ai pas, comme le fils du pêcheur d'Alexandrie, composé trois mille cinq cents traités différents. Ma bibliothèque tout entière ne s'élève guères même au-delà de ce nombre de volumes; aussi je puis, dans un espace de temps assez court, les visiter tous et donner à tous un regard, un témoignage de sympathie ou de gratitude. *Après le plaisir de posséder des livres*, a dit notre Charles Nodier, *il n'en est guères de plus doux que celui d'en parler*. J'ose n'être pas de l'avis du maître. Après le bonheur d'avoir des livres, le plus grand, à mon avis, c'est de pouvoir les relire, les goûter à son aise, s'entretenir familièrement avec eux, et recueillir dans leurs pages bienveillantes cette paix de l'âme, trésor précieux qui nous console de l'absence, de l'oubli et même de l'injustice des hommes. Si quelque jour j'adopte une devise pour mes livres, ce sera celle-ci, qui m'est fournie par l'Imitation de

J. C. : *pro solatio et vitæ speculo.* Quant à ma bibliothèque, j'y ai mis par la pensée les paroles d'Horace : *sit meæ sedes utinam senectæ.*

Fidèle autant que je le puis au fameux précepte de Sénèque : *probatos itaque libros semper legè*, je lis d'ordinaire les grands et bons écrivains; je les aime et les honore infiniment; mais j'avoue qu'à la longue leurs perpétuelles beautés fatiguent mon admiration; et dans plus d'une occasion, je suis tenté de leur appliquer ce que La Fontaine disait de Malherbe :

> Leur trop d'esprit s'étend en de trop belles choses;
> Tous métaux y sont or, toutes fleurs y sont roses.

J'use donc quelquefois de la permission donnée par le même Sénèque de se délasser un peu avec les auteurs de moindre mérite, qu'il nomme familièrement les *autres* : *ad alios divertere libuerit.*

Parmi ces autres, j'aime surtout à feuilleter les livres éclos de notre chère Flandre, qui, il faut bien en convenir, a produit une quantité immense d'ouvrages médiocres, sans compter les mauvais.

Ma petite collection ne brille ni par le luxe des éditions, ni par celui des reliures; et, je dois le confesser, il n'y règne pas un ordre des plus méthodiques. L'essentiel, pour moi, c'est que mes livres se trouvent sous ma main, quand je les appelle, et qu'ils s'ouvrent bien vite au complaisant folio que je veux consulter.

La principale et peut-être la seule coquetterie que je me permette, c'est d'insérer dans un livre, quand la chose est possible, quelques lignes de la main de son auteur. Ainsi, j'ai enrichi de lettres autographes les œuvres de Fenelon, de La Harpe, de Suard, de MM. de Châteaubriand, de Bonald, Boissy d'Anglas, de Gérando, Cuvier, Biot, Campenon, de Barante, Sylvestre de Sacy, Van-Praet, Humboldt, Alibert, Richerand,

etc.; j'en ai surtout usé de la sorte à l'égard des savants et hommes de lettres contemporains qui m'honorent de quelque amitié. Par ce moyen leurs livres me sont doublement chers et précieux. Puissent ces reliques saintes ne pas tomber, après ma mort, dans des mains profanes ou indifférentes!

Je n'ai rien à dire de mes imprimés. Ce que j'ai, sous ce rapport, beaucoup d'autres l'ont aussi. Je me borne donc à donner au lecteur l'inventaire de mes principaux manuscrits. Voué par goût et par devoir aux recherches historiques, je professe, sans fanatisme néanmoins, une véritable prédilection pour ces trésors inconnus où tant de vérités se tiennent encore cachées. Je ne suis pas de ces gens dont parle Lucas Holstenius, qui ne peuvent comprendre qu'on soit assez mal avisé pour contempler et toucher des manuscrits poudreux et enfumés, tandis qu'on a sous la main de beaux livres bien imprimés, soigneusement reliés (1).

Voici donc l'énoncé de quelques manuscrits qui ne me semblent pas tout-à-fait indignes d'attention.

Chronica Martiniana. — Très-petit in-4.° vélin, écriture du treizième siècle, à longues lignes de 26 à la page. C'est la fameuse Chronique de Martin le Polonais, mort en 1278. En regard de la première page on lit ce qui suit : *Exemplar istud redemi Gandavi a pharmacopola qui in involucra aut vaginas dilacerare illud accingebatur*, *anno* 1559, *mense octobri. Duo exemplaria sunt in bibliotheca Thosana extra Brugas* (*vulgo Diest vocant*) *ad que presens exemplar contuli. Incepi autem collationem die xxiiii.° mensis julii anno* 1564. Les notes mar-

(1) *Ingenue fatebatur se ne verbum quidem illius exoletæ scripturæ, qualis in exoletis codicibus manuscr. extat legere posse, et mirabatur sane ineptos et male foriatos reperiri qui, post inventam typographiam, velint inspicere et contrectare famosos illos et sordidos manuscriptos.* Lucæ Holstenii Epist., éd. Boissonnade, p. 481.

ginales répandues à travers le livre sont le produit de cette collation. A la dernière page du volume se trouve la note suivante de la main de François de Ber, prieur d'Anchin : *Hunc codicem magister noster Guillelmus Nœkre, in collegio fratrum in grammaticalibus ante annos 40, denuum moriens, anno Domini, 1590, Gandavi in collegio (quod ipse aperuerat) nobis Francisco de Ber testamento reliquit.* 1590. Au-dessus de cette note, après la clôture du texte, le copiste a placé deux indications historiques en ces termes :

Millenis ducentenis duodenus et unus
Annus erat Christi, lux solis nocte Calixti,
Legia vicisti, Brabantia victa fuisti (1).

Anno Domini MCCLXXXI, die B. Bartholomei, in aurora captus fuit apud Huardes Johannes de Angiens episcopus Leodiensis et itidem suffocatus, perpetrante, ut dicitur, Henrico de Guelra qui fuerat ante dictum Johannem in dicto episcopatu Leodiensi (2).

La chronique finit avec le pape Jean XXI, mort en 1277. Le passage sur la fabuleuse papesse Jeanne s'y trouve avec les deux formules dubitatives : *ut asseritur, ut dicitur.* Ce manuscrit me provient de M. l'abbé Fouquay, digne frère de l'homme vénéré qui a conservé à Douai, à travers la tourmente révolutionnaire, la tradition des bonnes études, et dont je me glorifie d'être l'un des plus anciens élèves.

Chronique ou supputation des temps démonstrée par certains tesmoignages de la saincte escripture par Mathieu Beroaldus. —

---

(1) Ces vers font allusion à la victoire remportée à Steppes le 13 octobre 1213 par l'évêque de Liége, Hugues de Pierrepont, contre Henri I.er, duc de Brabant.

(2) Jean d'Enghien, fait prisonnier à Hougarde, fut mis sur un cheval qui l'emporta avec tant d'impétuosité que ce prélat, fort replet, en fut étouffé et mourut.

In-folio, pap., 221 feuillets, plus les tables chronologiques non chiffrées. C'est la traduction française du *Chronicon sacræ scripturæ autoritate constitutum*, in-fol., Genève, 1575. Le livre a appartenu à Jan Mès de Lille, puis à Bridoul, son gendre.

Historiæ compendium duplici columna descriptum; prima Franciæ et Angliæ regum, Flandriæ et Arthesiæ comitum tempora, regimina, bella, præcipuas eorum circumstantias, varios etiam Europæ et aliorum principum eventus continet: secunda Sithiensium abbatum regimina, præclara eorum gesta, sanctam religiosamque vitam et conversationem, sanctorum ejusdem abbatiæ virorum fortitudinem in martyrio, in fidei prædicatione fervorem et sapientiam, exemplarem regularemque vitam, abstinentias, labores continuos, profundam eorum doctrinam, ferventemque pro defendenda fide morumque puritate conservanda zelum, denique ejusdem abbatiæ privilegia, jura, prærogativas, piasque fundationes seu in pauperum, seu etiam in verbi divini prædicatorum favorem factas, complectitur. — Petit in-4°, pap., de 126 feuillets; au folio 125 verso, dans une liste des religieux de Saint-Bertin vivant en 1715, on lit: *D. Bernardus de Haynin, præsentis opusculi scriptor et granatarius*, et plus bas: *D. Andreas Loman supprior et hujus operis compilator, obiit* 13 *junii* 1721. En tête du premier feuillet de garde, Joscion de Cléty (1), religieux et bibliothécaire de Saint-Bertin, déclare que ce manuscrit lui a été donné par D. André Loman.

Chronica ab anno MI ad annum MCXXXIII auctore anonymo monacho cœnobii S. Andreæ Castelli Cameracesii. —

(1) Joscion de Cléty, déjà religieux de St.-Bertin en 1716, a fourni des documents utiles à tous les grands recueils historiques qui se publiaient de son temps. V. *Hist. litt. de France*, X, add. et corr. xxvij et suiv., Bollandistes, 5 septembre, 549, 630; 9 septembre; 317, 384. *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, XXIV, 687; *France littéraire* de M. Quérard, au mot *Cléty*.

Petit in-fol., pap., écrit en 1834. — Ce sont les deux premiers livres d'une chronique découverte en 1787 dans les archives de l'abbaye de Maroilles par Dom Bevenot, alors religieux de St.-André du Câteau, aujourd'hui doyen-curé de Maubeuge. La présente copie a été faite par mes soins sur une copie authentique que le respectable Dom Bevenot a bien voulu me confier. Voici l'énoncé des chapitres : 1.er Livre. I. *De statu ecclesiæ et imperio urbis Romæ.* II. *De Remensi archiepiscopo et Cameracensi episcopo.* III. *Quis, cur, vel quando hoc novum Castellum extructum.* IV. *De ordinatione Herluini episcopi.* V. *De successione apostolicorum.* — VI. *De obitu Herluini episcopi.* VII. *De D. Gerardo episcopo.* VIII. *De ecclesia S. Mariæ.* IX. *De sævitia Walteri Castellani.* X. *De ecclesiis a D. Gerardo constructis.* XI. *Quod D. Gerardus turrim hujus urbis construxit.* XII. *Quod ecclesiam hanc ædificare cogitaverit.* XIII. *Quomodo hoc monasterium construxerit.* XIV. *De nefandis factionibus Walteri Castellani.* XV. *De profectione D. episcopi ad curiam imperatoris.* XVI. *De largitate imperatoris.* XVII. *Quod præclara ei dona imperator dederit.* XVIII. *De obitu Henrici imperatoris.* XIX. *De dedicatione hujus ecclesiæ.* XX. *De rebus huic monasterio collatis.* XXI. *De consecratione Cameracensis ecclesiæ.* XXII. *De concilio Triburiæ habito.* — 2.e Livre. *Principium libri fert prologus iste secundi.* I. *De conflagratione Attreb. monasterii S. Mariæ.* II. *De velleribus albis Attrebati de cœlo lapsis.* III. *De chartarum instrumentis a D. episcopo hic collatis.* IV. *De obitu Conradi imperatoris.* V. *De obitu Lietdvini abbatis.* VI. *De D. abbate Richardo.* VII. *De cœnobiis sibi commissis.* VIII. *De interfectione Walteri Castellani.* IX. *De D. abbate Waldrico.* X. *De villa Lutosa.* XI. *De quibusdam monachis hujus loci.* XII. *De obitu D. Gerardi episcopi.* XIII. *De electione D. Lietberti et profectione ad regem.* XIV. *De expulsione Joannis a Cameraco.* XV. *De ordinatione D. Lietberti.* XVI. *De adventu imperatoris in hanc terram.* XVII. *Quod comes*

imperatori resistere conatus sit. XVIII. *De imperatoris transitu in Melentosium.* XIX. *De quodam clerico a comite misso.* XX. *De obsidione Tornaci ab imperatore.* XXI. *Quod vas aureum nuncio cuidam dederit.* XXII. *De profectione D. episcopi Lietberti in Jerusalem.* XXIII. *Quod D. episcopus Corynthum devenerit.* XXIV. *De Fulchero ægrotante usque ad mortem.* XXV. *Quomodo jam morti proximus S. Andream invocaverit Fulcherus.* XXVI. *De lachrimis et prece Fulcheri.* XXVII. *De apparitione S. Mariæ et S. Andreæ.* XXVIII. *De sospitate per S. Mariam et S. Andream Fulchero reddita.* XXIX. *Dum per littus episcopus deambulat, Fulcherus sospes advenit.* XXX. *De ecclesia S. Sepulchri.* XXXI. *De donis Fulcheri S. Andreæ oblatis.* XXXII. *De bello in Anglia facto.* XXXIII. *De prælio apud Castellum facto.* XXXIV. *De donariis D. Lietberti ad ecclesiam S. Andreæ.* XXXV. *De villa Lambris.* XXXVI. *De Hildebrando venerabili papa.* XXXVII. *De obitu D. Lietberti.* Quant au troisième livre, je l'ai inséré en entier dans mon édition du *Chronicon Cameracense et Atrebatense*, de Balderic, p. 353 à 392.

Catalogus abbatum cœnobii D. Andreæ de Castello Cameracesio. — Petit in-4.°, pap. C'est moins un catalogue des abbés de Saint-André du Câteau qu'un petite chronique de ce monastère. Elle s'arrête à l'abbé André de Nivelle vers l'an 1520. Vient ensuite *Summa vitæ Domini Joannis Godefridi Bambergensium et Herbipolensium episcopi juxta et principis Franconiæ ducis, etc., ex oratione funebri R. P. Joannis Haller ab Joanne Willelmo Wiltheim excerpta et conscripta Ingolstadii.* — Ce cahier m'a été gracieusement donné en novembre 1834 par le vénérable M. Bevenot, doyen de Maubeuge, ancien religieux de Saint-André du Câteau.

De fundatione monasterii B. Mariæ de Valcellis, Cist. ord., in diœcesi Cameracensi. — Petit in-4.° vélin réglé et encadré, écri-

ture imitant l'impression. — La série des abbés finit à Gérard Wartelle, qui succéda à André Beauvillain, mort en 1723, le 19 février (1). Après cette chronologie, qui présente des particularités qu'on ne trouve pas dans le *Gallia chistiana*, vient *Catalogus fundatorum, benefactorum et patronorum monasterii Valcellensis*.

Lettres du P. André, de l'Oratoire, in-4.° relié en maroquin vert, acquis par moi, en 1836, de M. Castiaux, libraire, à Lille. J'ai inséré quelques-unes de ces lettres précieuses dans mes *Analectes historiques*, in-8.°, Lille, 1838. J'ai depuis communiqué le manuscrit à M. Victor Cousin, qui l'a jugé digne de son attention particulière et en a imprimé de longs extraits dans *le Journal des Savants*, janvier 1841, p. 5-28, février, 94-121. Un fait très-important ressort de ces lettres d'ailleurs si pleines d'intérêt ; c'est l'existence d'une *Vie* inédite de Malebranche, écrite par le P. André, et qui ne se retrouve pas, bien qu'on ait des raisons de croire qu'elle n'est pas détruite. Voici en quels termes M. Cousin fait un appel au détenteur de cet ouvrage : « En finissant, il nous est impossible » de ne pas adresser, avec toute la force qui est en nous, notre » publique et instante réclamation à celui, qui, d'après le P. » Tabaraud, possède encore aujourd'hui les matériaux de ce » grand monument. Qu'il sache qu'il ne lui est pas permis de » retenir le précieux dépôt tombé entre ses mains, encore bien » moins de l'altérer. Tout ce qui se rapporte à un homme de génie » n'est pas la propriété d'un seul homme, mais le patrimoine de

(1) M. Delcroix a publié l'épitaphe de Dom A. Beauvillain, d'après une pierre tumulaire mutilée découverte par lui parmi les ruines de Vaucelles. V. *Une promenade dans le Cambrésis*, 2.° édit., Cambrai, 1840, p. 25. Dans une note jointe à cette brochure de mon excellent ami, j'exprimais le regret que l'épitaphe tronquée ne donnât pas la date du décès de cet abbé. Le présent manuscrit permet d'y suppléer, mais il prouve aussi que je me trompais en supposant D. Beauvillain vivant encore en 1725.

» l'humanité. Malebranche aujourd'hui n'est plus un oratorien, » un adversaire des jésuites; élevé au-dessus des misères de » l'esprit de parti, dont le temps a fait justice, il n'est plus que » le Platon du christianisme, l'ange de la philosophie moderne, » un penseur sublime, un écrivain d'un naturel exquis et d'une » grace incomparable. Retenir, altérer, détruire la correspon- » dance d'un tel personnage, c'est dérober le public, et à » quelque parti qu'on appartienne, c'est soulever contre soi » les honnêtes gens de tous les partis. »

Sommaire des troubles et guerres advenues à la ville et duché de Cambray, depuis l'an 1579 jusqu'à la réduction d'icelle, qui fut l'an 1595, recueillies par Jean Doudelet (1) et augmentées par Simon Le Boucq en l'an 1616. — In-folio, pap. Copie faite en 1763 par M. Fremin, sur l'original de Simon Le Boucq, qui était alors entre les mains de M. Tordreau de Belle-Verge. — Après ce premier document historique viennent: Extraits des Mémoires de Robert d'Esclaibes, seigneur de Clermont en Cambrésis, intitulés *Brève réchit d'aucunes actions comises par le seigneur de Clermont, estant au service de S. M. et du souvenir de ce qu'il a veu et recogneu* (vers 1594). — Je me propose de publier ces curieux mémoires de Robert d'Esclaibes, à la suite desquels le manuscrit contient encore: Mémorial de plusieurs choses remarquables arrivées tant en Cambray qu'en lieux circonvoisins.

Compilatio actorum capituli primariæ ecclesiæ collegiatæ S. Gaugerici cameracensis residuorumque operum in duobus voluminibus contentorum, quorum primum incipit a vita s. Gauge-

(1) Voyez ce qui a été dit de J. Doudelet dans notre *Catalogue raisonné des manuscrits de Cambrai*, N.° 881. Nous avons vu plus haut que M. Arthur Dinaux possède aussi cette chronique dont une copie se trouve également à la bibliothèque de Mons. V. *Compte-rendu de la Commission royale d'histoire de Belgique*, II, 369.

rici, patroni nostri, et desinit per concordatum Rmi Joannis a Burgundia, et que circa illud facta sunt. Alterum complectitur acta que magis utilia et curiosa reperiuntur ab anno 1402 usque ad decimam diem martii 1549. Quod opus magnis laboribus et expensis R. D. Jacobi Andreæ Couteau, decani et canonici defuncti 3.a octobris 1754, congestum et elaboratum est. — In-4.o, papier. Manquent les derniers feuillets. Ce manuscrit m'a été donné, il y a déjà longues années, par mon ami, M. F. Delcroix.

Livre bleu, *liber cæruleus. Le livre de la loy.* — Petit in-folio, vélin, reliure en bois, recouv. de cuir bleu, 62 feuillets. Écrit. du XIII.e et du XIV.e siècle. — Parmi les pièces que contient ce manuscrit précieux, on distingue 1.o *La loi Godefroy*, en latin et en roman; 2.o *Li ordenance et li usaiges des apiaus de bataille, campel et des campions de la cité de Cambrai* (1); 3.o *C'est li droiture des laies justices de Cambrai, chou k'il doivent avoir et prende et chou k'il en doivent faire;* 4.o *Ch'est des IIII frans serjants;* 5.o *C'est li transcris dou privilége et de la confirmation l'apostole dont capitles vieirt user contre les citains et le cité;* 6.o *C'est li transcris dou privilége des fiévés*, etc., etc. J'ai obligation de ce manuscrit à feu M. le baron Albert de Carondelet-Pottelles, ancien chanoine gradué de Cambrai, qui me l'a donné le 18 août 1826.

Epistolæ Petri Philicini. — In-8.o, pap., de 58 p. Ces lettres latines, au nombre de 27, ont été écrites de 1560 à 1567. Le copiste, embarrassé sans doute par la mauvaise écriture de l'original, laisse de temps à autre des mots en blanc. Il s'y trouve quelques détails curieux sur les troubles de cette époque. Pierre

(1) Cette pièce, très-intéressante pour l'histoire du duel judiciaire, a été publiée pour la première fois dans mes *Analectes historiques*, p. 101 et suiv.

Campson, dit Philicinus, était doyen de la collégiale de Binch; il était lié d'amitié avec le célèbre et vertueux Louis de Blois, abbé de Liessies, et avec Quirin Douillet, son successeur. Je suis porté à croire que la plupart des lettres du recueil sont adressées à ce dernier. Philicinus a publié des poésies latines qui ont eu quelque succès. Du reste, Paquot et Foppens, qui ont parlé de lui, ne font aucune mention de ces lettres.

Le livre des francs-hommes. — Petit in-4.°, pap., écrit. du XV.e siècle. Le premier feuillet a été recopié de la main de M. Mutte, doyen de la métropole de Cambrai, qui a aussi ajouté une table à la fin du volume, dont voici le contenu : 1.° *Ce sont les lois et ly usaige et les maniement des frans homs en le conté de Cambrésis;* 2.° *S'ensieult le serment que fait M. de Cambray à ses XXIIII frans fiefvez apres la salutacions cy apprès déclarées;* 3.° *Che sont les lois et les coustumes anchiennes de la ville et cité de Cambray et de Cambrésis;* 4.° *S'ensieult la clause extraitte des chartes données par Richard, roi des Romains, soubz correction de la loy;* 5.° *sommaire des institutions de droit*, en vieux français; 6.° *ch'est le serment que chilz qui vauront demourer à Cambray et joyr des franchises et libertés de la ville doivent faire dedens VIII jours depuis qu'ilz y seront venus;* 7.° serment de l'évêque à la ville et des prévost et échevins à l'évêque, au nom de tout le peuple; 8.° anciens jugements, charges d'enquêtes et mémoriaux sur différents actes de justice. Ce manuscrit, qui appartenait en 1745 au doyen Mutte, ne figure pas dans le catalogue de sa bibliothèque.

Abrégé des matières principales contenues dans la CITÉ MYSTIQUE de la vénérable mère Marie-Jésus d'Agreda, avec des réflexions morales. — 3 forts volumes in-4.°, papier. Écriture de femme à ce qu'il paraît. Ratures assez nombreuses qui indiquent le manuscrit original de cet extrait ou traduction. — A la fin du 3.e volume se trouve une déclaration de Marie de Jésus qui

affirme que la seconde copie de cette histoire a été achevée par elle le 6 mai 1660. Puis viennent quelques réflexions du traducteur sur la *Cité mystique*, livre inspiré, selon lui. Le manuscrit a été terminé le 23 août 1739, jour de l'octave de l'Assomption. — On sait que la lecture de la *Cité mystique* a été défendue à Rome, et que la Sorbonne a censuré vivement en 1696 la traduction du 1.er livre par le P. Crozet.

Les accouchements de la pierre philosophale. — Petit in-12, papier, belle écriture du XVII.e siècle. Après ce premier traité d'alchimie, viennent 1.° *Extraict du livre intitulé:* Abrégé des secrets chymiques, par M. P. J. Fabre, docteur en médecine, Liv. II, ch. IX..; 2.° *autre extraict du mesme livre de P. J. Fabre, ch. IX, fol.* 89; 3.° *autre preparation de l'azot des philosophes, suivant M. D. C.*; 4.° *or potable des philosophes*; 5.° *la manière de tirer la teinture du ☉ pour faire un or potable, de M. Jean de Renid, médecin du grand-duc de Toscane;* 6.° *abrégé de toute la science hermétique et méthode pour séparer le pur de l'impur des éléments, etc.* Le volume est terminé par diverses recettes, entre lesquelles une *pour se faire aimer des grands*, ainsi conçue: *prendre la langue d'un vautour, arrachée sans fer, avec la main, la mettre dans une pièce de drap et pendre au col. On obtient tout ce qu'on veut des roys et grands seigneurs.*

Petit in-4.°, papier, écrit. du XVII.e siècle, en assez mauvais état, contenant, après diverses annotations insignifiantes; 1.° *traicté contenant les moyens par lesquelz l'homme peult juger des choses à advenir.* Ce traité, dont l'auteur m'est inconnu commence ainsi: *Combien que Dieu tout-puissant ait réservé à soy la vraye cognoissance des choses futures.....* Le dernier chapitre est intitulé: *Déclaration de la merveilleuse conjonction qui se fera en l'an* 1583. Le copiste termine en ces termes: *Por est le surplus deschirez d'ung fort vieu pety livre, n'ay peu escri plus avant, ne mesme n'ay sceu recouvrer l'autheur qui l'a fa*

ny l'imprimeur; 2.° Petite chronique de Valenciennes, de l'an 3112 à 1333. Il m'a paru que les faits y sont assez mal agencés. 1.° *Les testaments des douze patriarches, enffans de Jacob.* C'est une version de l'ouvrage apocryphe traduit du grec en latin par Robert Grosse-Tête, évêque de Lincoln, ou même, selon quelques critiques, composé par le même Robert. Cette copie a été faite sur l'édition de Gand, Gérard Salomon, 1555, édition assez rare, semble-t-il, puisqu'elle ne figure pas dans le fonds Van Hulthem de la bibliothèque royale de Bruxelles.

Vita B. Joannis primi abbatis Cantipratensis, a Thoma Brabantino, Cantipratensi appellato, tribus libris. — Petit in-4.° papier, écriture de l'abbé Mutte, doyen de Cambrai au 18.e siècle. — C'est une copie du manuscrit de S.te-Geneviève de Paris, coté DD. 14.

M. Mutte, qui se proposait de publier cet ouvrage inédit de Thomas de Cantimpré, y avait joint un grand nombre d'éclaircissements et de pièces justificatives. Le travail du docte éditeur est ainsi conçu : 1.° *Epistola dedicatoria ampliss. DD. Ildefonso Dufour, abbati canonicorum regularium ecclesiæ Cantipratensis, et Ildefonso de Glarges, ejusdem coadjutori.* 2.° *Præfatio in qua operis ratio et methodus exponitur.* 3.° *Brevis chronologia continens historiæ summam ordine temporum distributam.* 4.° VITA B. JOANNIS CANTIPRATENSIS 5.° *Annotationes in vitam seu tres libros Thomæ Cantipratensis.* 6.° *Appendix. Diplomata ad historiam Cantipratensis et Premiacensis ecclesiarum pertinentia.* 7.° *Index historicus abbatum Cantipratensium.* 8.° *Narratio originis ecclesiæ et ordinis Premiacensis et cœnobiorum ejusdem instituti.* 9.° *Index historicus abbatissarum Premiacensium.* 10.° *Index alphabeticus.* Avant de livrer son livre à l'impression et de le présenter comme monument agiographique, l'abbé Mutte voulut s'assurer si le B. Jean était en effet honoré par l'église d'un culte quelconque et s'il était men-

tionné dans quelque martyrologe spécial. Le P. Jean Stilling, l'un des Bollandistes, répondit qu'il n'avait trouvé aucune trace de ce culte. Moi-même, éprouvant une certaine velléité de rendre publique cette œuvre de Thomas de Cantimpré, annotée par le vénérable doyen de Cambrai, je m'adressai aux Bollandistes modernes pour les inviter à faire de nouvelles recherches. Leur réponse fut négative comme celle du P. Stilling. Quoi qu'il en soit, si la vie de l'abbé Jean ne doit pas figurer dans les *Acta sanctorum*, elle n'en est pas moins un document historique intéressant. J'en donnerai un fragment parmi les pièces justificatives de ce volume. Mon fils en a tiré parti pour faire connaître les circonstances, ignorées jusqu'ici, qui accompagnèrent la naissance de la comtesse Jeanne. (1)

---

(1) *Histoire de Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut*, in-8.°, 1841.

ÉPILOGUE.

Je ne me flatte pas d'avoir offert ici une revue complète des bibliothèques qui méritent d'être signalées à l'attention publique. Il en est une ou deux dont les possesseurs connus n'ont pas répondu à mon appel. Il en est d'autres sans doute dont j'ai ignoré l'existence (1). Pour l'un et l'autre cas, je m'estimerai toujours heureux de pouvoir réparer des omissions assurément involontaires, comme aussi de rectifier les erreurs qui me seront échappées. En me constituant, pour ainsi dire, l'historiographe des dépôts littéraires du département, je n'ai fait qu'obtempérer à une invitation formelle de l'autorité supérieure. Je me serais bien gardé, du reste, de publier mon travail, si je n'avais su que M. Ravaisson, inspecteur général des

(1) Il n'entrait pas dans mon plan de parler des collections plus ou moins riches formées dans le pays par quelques libraires zélés et intelligents. Si j'avais eu à le faire, j'aurais mentionné en premier lieu la belle galerie de M. Castiaux père, les magasins recommandables de MM. Lefort, Vanackere, P. Leleu, Émile Durieux, à Lille; Giard, Lemaitre, à Valenciennes; Giard, Hattu, à Cambrai; Obez, à Douai, etc.

bibliothèques, a remis à une autre époque l'examen de celles du nord de la France (2). Quand même mon livre ne ferait que préparer les voies et servir d'indicateur au savant inspecteur général, je me consolerais de l'avoir mis au jour. Mon ambition, comme on le voit, se borne à peu près au rôle de cicerone bibliographique.

(2) On connaît les beaux rapports que M. Ravaisson vient de publier sur les bibliothèques de l'ouest. In-8.°, Paris, 1841.

NOTES ADDITIONNELLES

ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

BIBLIOTHÈQUE DE LILLE.

I.

Page 26. *Il fut obligé, faute d'argent* (Auger de Bousbecque) *d'y laisser un magnifique Dioscoride.*

Reporto magnam farraginem veterum numismatum, quorum precipuis donabo dominum meum. Ad hæc librorum græcorum manuscripterum tota plaustra, totas naves; sunt, credo, libri haud multo infra 240, quos mavi misi Venetias, ut inde Viennam deportentur. Converri omnes angulos, ut quicquid restabat hujusmodi mercis, tanquam novissimo spicilegio cogerem. Unum reliqui Constantinopoli, decrepitæ vetustatis, totum descriptum litera majuscula, Dioscoridem, cum depictis plantarum figuris, in quo sunt paucula quædam, ni fallor, cratevæ et libellus de avibus. Is penes Judæum Hamonis, dum viveret, Suleimanni medici filium, quem ego emptum cupivissem; sed me deterruit pretium; nam centum ducatis indicabatur, summa Cæsarei, non mei, marsupii. Ego instare non desinam, donec Cæsarem impulero ut tam preclarum authorem ex illa servitute redimat. Est vetustatis injuria pessime habitus, ita extrinsecus a vermibus corrosus ut in via repertum vix aliquis curet tollere. Aug. Bus. *Legat. turc. Epist. IV.*

II.

Page 27. *Je publierai le texte d'un inventaire rédigé en* 1397.

Sequitur inventorium librorum ecclesie sancti Petri Insulensis factum per dominos J. Roland et P. Bourgois et datum domino thesaurario, quorum librorum tituli in principio cujuslibet libri cum signis sequentibus inscribuntur.

(1) Quidam liber legendarum et omeliarum qui fuit deauratus utroque latere. — Johannes euvangelista glosatus. — Matheus euvangelista glosatus. — Marcus euvangelista. — Item alius liber Marci euvangeliste. — Liber de concordia euvangeliorum. — Liber sermonum Augustini in euvangelio Johannis. — Liber antiquus in quo continentur epistole et euvangelia. — Epistolare cum lapide magno existens in triangulo. — Epistolare in quo legitur per ebdomadam cum ymaginibus deargentatis. — Textus epistolarum Pauli et canonicarum. — Duo libri glosati epistolarum Pauli, unus in majori volumine, alius in minori. — Epistolare vetus. — Glosa Gilberti super apostolum.

Isti sunt libri signati in principio cujuslibet hoc signo B.

Dix-huit livres liturgiques peu intéressants à signaler.

Isti libri sunt signati in principio cujuslibet hoc signo C et aliqui sunt in choro inchatenati vel alii fuerunt primo, ad latus prepositi.

---

(1) Cette nomenclature est précédée de l'énumération de 26 articles de liturgie qu'on a cru inutile de transcrire ici.

Psalterium vetus continens sequentias. — Liber Papie. — Expositio Grisostomi (*sic*) super Matheum. — Item liber de solemniis et misteriis missarum Innocentii pape. — Ysidorus ethimologiarum. — Decretalis glosate quas dedit magister Ja. Londe. — Item, ad latus, prepositi, psalterium antiquum. — Psalterium novum ante, stapellum. — Psalterium cum ordinario kalendario et obituario, ante stapellum scolastici.

Isti libri sunt à parte decani, inchatenati.

Liber ordinarius cum obituario ante stallum decani. — Psalterium antiquum. — Graduale et antiphonarium cum antiqua nota. — Psalterium vetus continens sequentias. — Psalterium novum, ante stapellum. — Psalterium novum cum responsoriis et antiphonis duplicium et festorum. — Breviarium inchatenatum, extra chorum. — Duo magna gradualia cum nota quadrata cooperta corio rubro. — Item breviarium in uno volumine quod est in revestibulo et dedit in revestibulo dominus Stephanus de Burgundia.

Isti libri sunt signati in principio cujuslibet hoc signo D.

Tres passionarii. — Biblia nova in IIII.or voluminibus, que volumina sunt de novo scripta de eadem littera et cooperta rubro corio et clavata. — Biblia vetus in IIII.or voluminibus similibus et cooperta corio albo. — Biblia parva portatoria que fuit magistri Petri Dagheniez (1). — Interpretationes Biblie. — Quatuor libri Regum in uno volumine. — Liber Josue et Judicum glosatus. — Liber Hester. — Liber Regum glosatus. — Liber Numeri glosatus. — Liber Genesii glosatus. — Liber Levitici glosatus. — Liber Exodi glosatus. — Prima et secunda pars florum psalterii in duobus voluminibus. — Psalterium glosatum glosa Gisberti. — Psalterium glosatum minori glosa. — Originale Augustini super psalterio. — Omeliare estivale et

(1) Cette bible, qui existe encore, porte la cote DD. 14.

hiemale novum in IIII.or voluminibus, que volumina sunt de novo scripta de eadem littera et cooperta corio rubro et clavata. — Omeliare estivale et hiemale vetus in duobus voluminibus. — Haymo in parte hiemali et estivali in duobus voluminibus. — Liber quarumdam omeliarum et codex quarumdam omeliarum.

Isti sunt libri signati in principio cujuslibet hoc signo E.

Primo liber Summarum in duobus voluminibus. — Due partes moralium Job. — Quinque libri moralium Job in uno volumine. — Bucolica. — Liber Augustini de Trinitate, cum asseribus. — Liber Augustini apud Glans (*sic*) in malicia. — Item alius liber similis isti, eodem signo signatus. — Liber Augustini de adulteriis et conjugibus cum aliis tractatibus. — Liber Augustini de confessionibus. — Liber Augustini de librio (*sic*) arbitrio, sine asseribus. — Liber Augustini de fide ad Petrum. — Liber Augustini de Trinitate, cum coopertura de vitulo, sed non totus. — Ambrosius de officiis ministrorum. — Gregorius in Ezechiele. — Liber dyalogorum Gregorii. — Vita Patrum. — Historie scolastice cum hoc signo +. — Cronica. — Postile super Genesi, Levitici, Exodi et Numeri. — Postile super Ysayam in parte. — Historie scolastice cum hoc signo O. — Boetius de Trinitate. — Hugo de Sancto Victore. — Liber Claudii. — Super Cantico canticorum Epitalamium cum LXXXV questionibus. — Gesta Salvatoris domini nostri Jesu Christi; loco istius libri est restitutus unus alter qui incipit *Bonifacius* hoc signo O.

Isti libri sunt signati in principio cujuslibet hoc signo F.

Decretales antique. — Summe super decretales. — Item decretales in parvo volumine. — Sextus liber decretalium. — Summa Gaufridi supra decretales. — Duo decreta; unum cum antiquis glosis, aliud sine glosa. — Liber vetus canonum in majori volumine. (Loco libri proxime suscripti predicti restitutus est alius liber decretorum qui

quondam fuit domini Egidii Comere de Pontibus et per capitulum admissus. — Item unum decretum novum quod fuit magistri Petri Magret clerici, inchatenatum. — Liber vetus canonum in majori volumine — Liber Rosvedi de ordine judiciorum. — Sententie Goffredi supra codices. — Decretales que fuerunt domini Godefridi. — Repertorium juris cum quibusdam aliis sententiis in uno volumine. — Quaterni veteres. — Summa de ordine judiciorum.

Isti libri sunt signati in principio cujuslibet hoc signo G.

Arismetica et musica. — Liber cantus vetus. — Apocalipsis cum glosa. — Item alius liber apocalipsis primus sine asseribus. — Ordo epistolarum. — Summa Johannis Faventini super decretales. — Summa Margarete in codicibus, sine asseribus, parvi valoris. — Epistole Pauli glosate quas dedit dominus G. de Flines quondam decanus. — Item una legenda aurea que quondam fuit domini Johannis Le Mesre.

Anno domini MeCCCo nonagesimo septimo de mense Augusti presens inventorium fuit per capitulum recognitum esse verum, ad relationem dominorum Jo. Rolandi et Petri Bourgois canonicorum commissariorum per capitulum ad hoc, et omnia predicta contenta in inventorio traddita in custodiam domini Egidii Comere cappellani domini thesaurarii recipientis nomine ipsius thesaurarii.

Signé, P. DE BURGUNDIA (*Sic est*). »

III.

Page 28. *Règlement du chapitre de Saint-Pierre pour la communication des livres au-dehors*, 5 *octobre* 1761.

« Messieurs étant informés que plusieurs livres de leur bibliothèque avoient été long-temps égarés, quelques-uns même perdus par la facilité avec laquelle on les laissoit emporter en ville, qu'ils passoient de l'une à l'autre chez différents particuliers, ont ordonné à MM. les

bibliothécaires de ne laisser sortir de la bibliothèque aucuns livres, sans une permission expresse du chapitre donnée verbalement à celuy des chanoines qui sera préposé à ladite bibliothèque; et par écrit en son absence à MM. les bibliothécaires.

» Le chapitre n'entendant comprendre dans ce règlement MM. les chanoines autrement qu'en ce qu'il ne leur sera permis de tirer pour leur usage aucuns livres que par un *récépissé* signé d'eux sur un registre qui sera tenu à cet effet au bureau de la bibliothèque et n'en pourra sortir pour être signé ailleurs que chez les chanoines infirmes. Et pour que personne ne soit privé du secours d'une bibliothèque ouverte au public, MM. les chanoines ne pourront détenir chez eux les *in-folio* plus de deux mois, et encore moins les livres *in minori formâ*, sauf à eux de les reprendre au besoin après ce terme, s'ils ne sont pas demandés d'ailleurs. Messieurs ont de plus ordonné que tous les livres détenus hors de la bibliothèque y soient rapportés dans le courant d'octobre de cette année, et que le présent acte de réglement soit inscrit en tête du registre des *récépissé* qui sera remis dans les premiers jours dudit mois au bureau de MM. les bibliothécaires, et sur les autres registres qui y seront successivement substitués. »

IV.

Page 57. THÉOLOGIE. Nous aurions dû mentionner sous cette rubrique un manuscrit qui nous fournit quelques précieux détails d'histoire littéraire. Il est coté K 74 et a pour titre *Flores Psalmorum*, 3 vol. in-fol. vélin, écrit. du XII.e siècle. L'épitre dédicatoire, qui va être reproduite, nous apprend que l'auteur est Letbert ou Lambert, qui, après avoir été chanoine de Saint-Pierre de Lille, devint abbé de Saint-Ruf, à Valence. Gautier, évêque de Maguelone et éditeur du livre, l'adresse à son parent, Robert, prévôt de Saint-Pierre, et aux chanoines de cette collégiale, mais en exprimant le désir qu'on le mette surtout à la disposition du chanoine Hescelin, son ami particulier. Gautier déclare qu'il a habité Lille pendant long-temps. Tritheme dit qu'il y est né.

« Gualterus Magolonensis episcopus et S. C. R. legatus dilectissimo consanguineo suo Roberto insulano preposito, et universis ejusdem ecclesie canonicis in Domino salutem. Cum vobiscum dudum apud Insulam moraremur, concanonicus vester Hescelinus, inter alia verba que nobiscum familiariter habuit, cepit diligenter inquirere de floribus psalmorum quos a s. memoriæ Letberto (Lamberto) olim canonico vestro, postmodum S. Rufi abbate, audierat exceptos, et in unum collectos. Cui nos, in quantum ex ipsa scriptura percepimus, qui et religionem et intentionem illius beati viri novimus, respondimus animam suam in hoc opere fuisse, et quod moribus corrigendis magis esset ecclesie Dei necessarium, hoc tantum de diversis expositoribus traheret, et in duobus corporibus poneret. Magnam quippe et diffusam expositionem super psalmos a B. Augustino editam noverat a Cassiodoro et reliquis ecclesiæ Dei doctoribus. Sed qui totus igne divini amoris inflammatus cœlestibus inhiabat, et, in animarum lucro, temporalibus curis omnino postpositis, tantum intendebat, totam studium et ingenium suum ad hoc vertit ut omnipotenti Deo, sive scribendo, sive loquendo, quas posset animas adquiserat, quod studiosus lector in eisdem floribus animadvertere potest. Audito itaque beatissimi viri studio, audita etiam utilitate illius lectionis, cepit vehementer idem vester concanonicus precibus instare ut si quem locum familiaritatis, si quam gratiam apud nos obtinebat, aut totum, aut partem illius operis per nos habere mereretur ex permissione nostra illud psalmi frequenter replicans: *memento verbi tui servo, in quo mihi spem dedisti.* Verum nos, occasione cure pastoralis et nobis injuncte legationis, in multis et diversis negotiis ex tempore occupati, desiderium et permissionem nostram implere hactenus minime potuimus. Cæterum karitas illa qua vos in Deo et propter Deum diligimus hujus debiti nos nequaquam sinit esse immemores. In duobus igitur corporibus, sicut ab illo s. viro iidem flores excepti sunt et divisi, non sigulariter alicui persone, sed toti ecclesie vestre mittimus, fraternitatem vestram presentibus litteris adhortantes quatenus semper memores vite illius dudum alumni vestri et studii, eamdem scripturam et frequenter legatis et memorie commendetis, tanti viri conversationem ante oculos

habentes et imitantes. Nec attendatis, quesumus, quantum a nobis offertur, sed ex quanto vobis offeratur. Testis est enim mihi Deus quomodo omnes vos cupiam in visceribus J.-C., et hoc oro ut omnipotens Deus per condignum penitentie fructum vos ad pascua vite eterne perducere dignetur. Neque enim vestri aliquando obliviscі possumus. Volumus et rogamus ut quotiens domnus Hescelinus ad legendum eosdem libros postulaverit, pro sua petitione et nostra permissione semper habere mereatur. Gratia Dei precedente, per importunum laborem et instantiam nostram, pax inter principes nostros reformata est, unde tota patria letatur. Valete et amici vestri memoriam habetote. »

En tête du premier volume, on a inséré une copie moderne de la même épitre, d'après le manuscrit du *Flores Psalmorum* que possédait l'abbaye des Dunes, à Bruges. M. l'abbé Van de Putte, qui a publié la liste des manuscrits que le séminaire de Bruges a hérités de l'abbaye des Dunes, ne mentionne pas celui-là. V. *Mém. de la Soc. d'Ém.* de Bruges, II, 157 et suiv. Du reste le même ouvrage existait aussi à Saint-Martin de Tournai, V. Foppens, *biblioth. belg.*, 818, et même à l'abbaye de Braine, près de Soissons, *Voyage litt. de deux bénéd.*, 1724, 25. Quant à notre manuscrit, il n'est à Lille que depuis l'an 1752. C'est le célèbre abbé Lebeuf qui en a proposé et déterminé l'acquisition. Nous transcrivons ici sa lettre, qui est annexée à la fin du premier volume.

« Monsieur,

» Le zèle avec lequel vous m'avez paru autrefois défendre la cause de Robert, ancien prevost de Lille, que je soutenais n'avoir pas été votre prédécesseur, mais qui dans le fond peut l'avoir été, m'engage à vous écrire pour vous demander si l'on possède dans la bibliothèque de votre chapitre le commentaire sur les psaumes que Gautier, évèque de Maguelone, lui envoya, composé par un nommé Lambert, qui, de chanoine de Lille, était devenu abbé de St.-Ruf de Valence.

» Il est arrivé à Paris depuis quelque temps une grosse caisse de manuscrits de Bourgogne qui sont à vendre. J'y ai trouvé ce commentaire, qui forme trois volumes in-folio en parchemin, écrits en gros caractères du douzième siècle, qui sont parfaitement beaux et tous les trois très-bien reliez en veau. La lettre de Gautier à Robert est à la tête et met son nom tout au long et non par la seule lettre initiale; on y lit : *Epistola donni Walteri Magalonensis episcopi ad Robertum Insulanum præpositum de Floribus psalmorum a beatæ memoriæ Lam berto S. Rufi abbate collectis. Gualterus Magalonensis episcopus et Ste. Romanæ ecclesiæ legatus, dilectissimo consanguineo suo Roberto Insulano præposito et universis ejusdem ecclesiæ canonicis in domino salutem cum vobiscum, etc.*

» Vous savez parfaitement, monsieur, que ce commentaire n'a jamais été imprimé. C'est pourquoy je vous propose d'acheter ce manuscrit s'il vous manque. Vous n'ignorez pas que les manuscrits sont plus chers que les imprimez; au reste le prix de ces trois volumes qui sont écrits peu de temps avant la mort de l'auteur n'irait pas à cent francs; ce qui ne formerait pas un gros objet pour votre chapitre ni même pour vous. J'ai cru vous devoir avertir de cela plutôt que d'en donner avis à nos chanoines réguliers qui sont fort curieux des ouvrages de leurs anciens auteurs. Agréez la bonne intention de celui qui a l'honneur d'être avec un respect sincère, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

» Lebeuf, *ancien chanoine d'Auxerre. De l'académie des inscriptions et belles-lettres.*

» A Paris, au collége des Trois-Evêques, place de Cambray, ce 19 janvier 1752. »

La souscription porte : *A monsieur l'abbé de Vallory, prevost de l'église collégiale, à Lille*, en Flandre.

V.

P 66. 4.° Casus. Le mémoire ici indiqué est souscrit : G. *Abbas Mon. Lirin., talis qualis decretorum doctor.* Il est vrai-

semblable que cette souscription désigne *Gaufredus de Monte Electo*, qui fut abbé de Lérins, depuis 1420 jusqu'en 1436.

VI.

P. 70. Parmi les manuscrits de la bibl. de Lille, nous aurions pu citer encore celui qui est coté L 43 (*hist.*). C'est une suite de voyages en France et aux Pays-Bas, exécutés par un habitant de Lille, au XVII.e siècle, 2 vol. in-fol. pap. Si l'auteur s'était un peu plus occupé des bibliothèques, son ouvrage nous aurait fourni sans doute quelques relations utiles; mais il n'en parle que rarement et très-brièvement. Voici, du reste, comment il s'exprime au sujet de la bibliothèque de Saint-Vaast d'Arras, qu'il visita au mois de septembre 1692. « Elle est fournie de tous les » meilleurs livres que l'on trouve et remplie d'une quantité » prodigieuse de manuscrits très-rares. La malpropreté et la » négligence des moines les laissent périr. C'est une pitié de » voir tant de beaux livres se gaster et pourrir les uns sur les » autres. » I. 162. Ailleurs, parlant du Chapitre cathédral de Tournai, il dit : « Ensuite l'on nous fit voir la bibliothèque, qui » est très-malpropre et trés-mal entretenue par rapport au » reste dont ce Chapitre a soin. Elle est cependant remplie de » beaux manuscrits très-rares. II, 6; juin 1697. » Il paraît que les choses étaient en meilleur état, lorsque Martène et Durand vinrent à Arras et à Tournai. V. *Voy. litt. de deux bénédictins.* 1717, 2.e partie, 215; 1724, 62. A Vicogne, « il y a, dit notre » voyageur lillois, une biblioth. remplie de manuscrits très- » rares que l'on avait sauvés à cause de la guerre; il y a un » escalier pour monter à cette bibliothèque, que l'on estime » une merveille d'architecture. »

VII.

Pour clore ces notes relatives à la bibliothèque de Lille, nous insérons trois chartes portant donation de livres.

Don de livres par G., archidiacre de Valenciennes et chanoine de Lille. (1212.)

« Omnibus presentem paginam inspecturis, G. dictus archidiaconus in Valencenis, et canonicus insulensis, salutem in eo qui salus est universorum. Universitati vestre notum facio quod, causa peregrinationis, ad partes extraneas transiturus, legavi ecclesie mee de Insula octo volumina librorum theologie in recompensationem bonorum illorum que ab eadem ecclesia, vel minus bene recepi, vel in usus illicitos expendi. Horum autem octo voluminum, quatuor continentia scilicet totum Pentateucum donavi dicte ecclesie dominium; ita quod mihi tantum retinui usufructum eorum ad vitam meam. Insuper ad restitutionem dictorum bonorum ecclesie, quos recepi sicut dictum est, innovavi et confirmavi ordinationem domus mee que sita est in claustro insulensi, et redditus quem habeo apud Wenebrechies, sicut eadem ordinatio in scriptum est redacta, et tam sigillo capituli quam meo communita. Circa redditum autem quem dixi, hoc immutavi quod si, per Dei gratiam, tantos redditus per me vel alium nomine meo contigerit acquiri, quibus capellania possit institui, per quam pro fidelibus defunctis celebretur in perpetuum, idem redditus post decessum meum in capellaniam convertetur. Ad cujus redditus emendos etiam tunc assignavi fructus annorum duorum prebende mee insulensis, ita quod de redditu comparato residui fructus quoad vixero, secundum consilium meum, dicte ecclesie servicium ordinabitur. Nec est transeundum quod magister Michael de Gandavo, cumcanonicus meus, fructus anniversarii prebende sue insulensis predictis redditibus capellanie comparandis assignavit, si eum decedere contigerit antequam dicte capellanie redditus..... Actum anno Domini M.o CC.o XII.o » (*Original en parch., arch. de St.-Pierre de Lille*).

VIII.

Pierre de Rume, chanoine de St.-Omer, donne tous ses livres à Jacques de St.-Thierri, son cousin, chanoine de St.-Pierre de Lille (1289, le samedi après Sainte-Catherine).

« Universis Christi fidelibus presentem cartulam inspecturis, Petrus

de Rum, canonicus sancti Audomari, dyocesis morinensis, salutem in Domino sempiternam. Noveritis quod nos, propria liberalitate moti, omnes libros juris canonici et civilis et cujuslibet alterius scientiencie (*sic*) quos bone memorie dominus Hugo de sancto Thederico, sancte Sabine quondam presbiter cardinalis, nobis consanguineo suo dum viveret, legavit seu dari voluit et precepit in sua ultima voluntate, damus, donamus et concedimus donatione inrevocabili inter vivos dilecto et speciali consanguineo nostro Jacobo de sancto Theuderico, canonico ecclesie insulensis Tornacensis dyocesis, cedentes et concedentes eidem, ex causa donationis predicte, omnia jura omnesque actiones que nobis, pro libris prehabitis rehabendis, nobis contra quascumque personas competunt et possent competere in futurum, quocumque modo et qualibet ratione et ipsum procuratorem constituimus in rem suam. In cujus rei testimonium presentem cartulam sigillo nostro proprio duximus roborandam. Datum die sabbati post beatam Katerinam anno Domini M° CC° octogesimo nono. » (*Original, arch. de St.-Pierre.*)

IX.

Somme payée pour un bréviaire donné à Marie de Lisques, religieuse de Marquette, par la comtesse de Bar. (**1386, 29 septembre.**)

« Nous suer Jehane, par la permission de Dieu, abbesse de Beaupré, faisons savoir à tous que nous avons eu et receu de notre très-redoubtée dame, madame la contesse de Bar, dame de Cassel, par la main de Fournier de Meikke maistre marcheant et receveur de la forest de Nieppe la some de dix francs d'or pour un bréviaire qu'il lui pleust acheter à nous pour dame Marie de Lisques religieuse de Marquette; de laquelle somme de dix francs nous nous tenons pour contente et bien payée et en quittons notre dite dame, ledit Fournier et tous autres à qui quittance en appartient. En tesmoing de ce nous avons fait plaquier notre scel à ceste présente quittance faite et donnée l'an mil trois cens quatrevins et six le XXIX jour de septembre. » (*Original en parch., archives de St.-Pierre.*)

BIBLIOTHÈQUE DE CAMBRAI.

X.

Page 77, ligne 27, *une bible en langue vulgaire, etc.*

J...., abbé, et le couvent de St.-Aubert, reconnoissent avoir reçu par les mains de Jean de Beauffort, trésorier de Ste.-Croix, à Cambrai, l'un des exécuteurs testamentaires de feu Jean, comte de Hainaut, et de Philippe, sa femme, une bible en langue françoise, en deux volumes, que feu le Sgr. de Lalain (1) *leur avoit donnée et que ce comte retenoit depuis long-temps.* (1311, juin, à Cambrai.)

« Universis presentes litteras inspecturis, J., Dei gracia sancti Auberti Cameraci abbas, ac totus ejusdem loci conventus noticiam veritatis cum salute. Noverit universitas vestra quod biblia nostra in duobus voluminibus et linguagio gallicano quam bone memorie dominus de Lalaing (1) quondam nobis et ecclesie nostre dedit, et quam pie memorie dominus J. comes Haynonie quondam sibi concessam à nobis diu tenuerat, et post ipsum domina Philippa ejus relicta, nobis ex parte executorum testamenti vel ultime voluntatis; est et plenarie restituta per Johannem de Belleforti thesaurarium Sancte-Crucis Cameracensis de executoribus comitis et comitisse jam dictorum; itaque exinde dictos comitem et comitissam, eorum liberos et executores ac nominatim dictum thesaurarium quictamus ac liberos vocamus ac tenemus omminode per presentes, et, si quas litteras ipsius comitis vel dicti thesaurarii super hoc unquam habuimus vel etiam habeamus eisdem ac earum usui renunciamus expresse volentes eas, si fortasse reperiantur, nullius esse valoris sed penitus irritas et inanes. In quarum testimonium et munimen sigilla nostra

(1) Sans doute Guillaume de Lalaing, qui, en 1304, était gavenier du Cambrésis.

presentibus in veritatis testimonium sunt appensa. Datum Cameraci anno Domini millesimo trecentesimo undecimo, mense junio.» (*Orig. en parch. muni de deux sceaux dont il ne reste plus qu'un fragment. Chambre des Comptes de Lille.*)

XI.

Page 108. Voici encore un manuscrit à ajouter aux *desiderata* de Cambrai. Orderic Vital (édit. de M. Le Prevost, II, 159-161), après avoir parlé de la chronique de Marianus Scôt, continuée par Jean ou plutôt Florent de Worcester et ensuite par Sigebert de Gembloux, qu'il nomme *Engelbert*, dit qu'il a vu une de ces chroniques dans l'abbaye du Saint-Sépulchre : *Unum eorum* (codicum) *Wigornæ vidi in Anglia, et alterum Cameraco in Lotharingia* (1), *familiariter ostendit illic mihi Fulbertus prudens abbas cœnobii S. Sepulcri* (2). Ce manuscrit, qui remontait sans doute au XI.e siècle, ne se trouve pas à la bibliothèque de Cambrai.

XII.

Le N.o 623 des manuscrits de Cambrai n'est pas seulement précieux sous le rapport historique. Il offre en outre aux philologues matière à plus d'une remarque sur la manière dont on traduisait les anciens, au XIII.e siècle. L'extrait suivant présente une version piquante des maximes attribuées à Caton :

« Pour chou ke nous avons parlé de la mort de si vaillant philo-

---

(1) Le Hainaut et le Cambrésis, sous la seconde race et long-temps après encore, ont été considérés comme faisant partie du royaume de Lotharingie. On lit dans le *Livre rouge* de la chambre des comptes de Paris, fol. 579, v.o.. *Et adonc Haynaut estoit nommé Loeraine; ce apert par une cronique qui dit :* Castrum Valencianas situm in marca Franciæ et Lotharingiæ.

(2) Fulbert ne peut avoir siégé qu'entre les années 1120 et 1128, époque où il fut déposé.

sophe come fu Catons, bon nous samble ke nous vous dions auchun de ses ensaignemens. Il fist 1 livre pour chou ke toute manière de gent i peussent prendre example, ki commenche ensi. Com je percheusse le plus des gens errer griement en la voie des meurs, je m'apensai de metre consel et secourre à lour cuidier, meismement par coi ils vesquissent courtoisement et venissent à honnour. Or donques, biel fil, je vous ensaignerai comment vous puissiés riuler et enfourmer les meurs de vos corages. Mais ke vous lisiés mes comandemens en tel manière ke vous les entendés, car lires et nient entendres ne vaut riens. — Soyés supplians à Dieu. — Amés vos pères et vos mères. — Antés vos cousins. — Anchois que vous ailliés à jugement vous apparelliés se vous poés. — Compaigniés les bons. — Gardés à cui vous donnés. — Ne vous embatés ja en consel se on ne vous i apiele. — Usés poi grans convives. — Soyés net. — Saluës volentiers. — Faites. . . à grignour de vous. — Tenés vos sairemens. — Desfendés vos païs. — Ne creés mie folement. — Soyés soigneus. — Fuyés fole feme. — Curés de vostre mainie. — Lisiés les livres et ayés en ramembranche chiaus ke vous averés leus. — Doctrinés vos enfans. — Faites bien as bons. — Donnés leur consel. — Ne vous courechiés sans raison. — Jugiés selonc droit. — Soyés de douce manière. — Ne gabés nului. — Ne convoitiés pas l'autrui. — Soyés présent à vos querieles. — Metés vertu en usage. — Fuyés jeu de boule. — Ne soyés mesdisant. — Retenés vos pourpos. — Ne mentés ja. — Parlés petit au mangier. — Vainkiés vos parens par souffrance. — N'aiés en despit meneur de vous. — Ne faites nule chose sous la fianche de vostre forche. — Souffrez la loi ke vous avés donnée. — Se auchuns vous a bien fait, si vous en souviègne. — N'escharnissiés pas le chaitif. — Ne jugiés de rien sour saliement. — Metés vostre estude en faire droiture. — Portés volentiers amour. — Soyés plus adonnés à vellier ke à dormir, car lons repos est nourechons de visces. — Tenés ke la souvrainne vertus est de contretenir sa langue. — Cil est proismes à Dieu ki à raison se set taire. — Ne soyés contraire à vous meisme, car mauvaisement se concordera a autrui ki a soi se descorde. — Quant vous vourrés blasmer autrui, regardés la vie et les meurs des gens, car nus ne vit sans péchié. — Com bien ke vous amés la chose,

eslongiés le se elle vous nuist; car on doit miels amer pourfit ke avoir. — Soyez roide et souef selonc le tans. — Se vous chastoyés vostre ami encore ne li plaise il pas, pour chou ne le laissiés mie se vous véés ke chastois i puist aidier. — N'estrivés jà par parolle contre houme en bourde. — Amés bien vos proismes et vous plus. — Ne raportés pas trop, de nouvielles ke on ne vous tiègne pour controuver de bourdes, car plus souvent nuist parlers ke taire. — Ne proumetés pas certainnement chou ke on vous aura proumis, car on ment tant ke on ne set cui croire. — Quant on vous loe, soyés vos juges — Ne de vous ne créés plus autrui ke vous meismes. — Li bien fait ke on vous fait, racontés à moult de gent, et le vostre bien celés. — Faites ent tant en vos jouenecheс ke che vous puist valoir en vos vielleces. — Quant vous raconterés les dis et les fais des preudoumes ne vous chaille se aucuns parolle de vous en recoi; car cils ki se sent mesfais cuide ke on parolle adiés de lui. — Se auchuns bons eurs vous vient, n'en soiés pas trop asseuré, car fortune tourne en poi d'eure. — Ne metés pas vostre espoir en mort d'autrui, car on dist en reprochier ke aussi tost muert veaus ke vake. — Se vos povres amis vous doune auchun petit don, prenné le liement et l'en loés. — Se auchuns de vos amis ne respont par bien fait à vos mérites, jà pour chou ne vous tourblés, mais restraigniés vous. — De che ke vous avés aquis usés espargnant par coi riens ne vous faille et pour miels garder chou ke vous avés, tenés ke aucune chose vous faille adiés. — Chou que vous poés errant donner ne le proumetés jà II fois ke on ne vous tiègne pour wit. — Se vous avés poer d'avoir plenté d'enfans, faites leur aprendre auchun mestier par coi il se puissent desfendre de poureté. — Qui veut oster de son cueur convoitise et eskiver le non d'avarisce, si tiègne les viels choses pour chières et les chières pour viels. — Gardés vous de faire chou ke vous blasmés autrui. — Ne querés fors chose droicturière ou houneste, car folie est de demander chou ke on doit escondire. — Ne tenés pas plus de chiaus ke vous ne connissiés ke de ciaux ke vous connissiés, car chose conneue par raison de jugement va et la nient conneue va par cuidier. — Kiconques est labourans ait le jour pour guaing, car chascuns vit en doutanche et en certains pervis. — Déportés à la fois vos compaignons, encor les peussiés

bien vaincre, car par courtoisie retient on ses amis se il sont bon. — Ne doutés à faire pour autrui ki grant chose demande, car par tel chose joint grasce amis ensamble. — N'esmouvés jà tenche contre chelui ki par amours est joins à vous, car yre engenre haine et concorde nourrist amour. — Se vos moutalens vous embat en ire pour le mesfait de vos serjans, soiés atempres de vous meismes par coi vous soiés deboinaires as vostres. — Donnés à la fois.... en souffrant chelui sour cui vous ariés bien pooir, car en toutes bonnes meurs pascienche est la grande vertus. — Donnés à la fois courtoisement à manjier et reconnissiés et tenés chièrs vos amis, et combien ke vous soyés bon eure, soyés tousjours prochain à vous meismes. — Nus roiames n'est si pourfitables ke aquerre par mérite amis. — Se vous estes irés, n'estrivés pas de chose doutable, car ire empeeche si le corage ke il ne puet veoir la vérité de la besoigne. — N'espargniés pas à despendre, quant tens et lius et occoisons le demande. — Fuiés outrage et soyés liés en petit bien; car ke menre est la rivière plus seurement va la nés. — Soyés saiges de celer chou dont vo compaignon pueent avoir hontage, par coi pluisour ne blasment chou ki à vous seul desplaidt. — Ne cuidiés pas ke les gens gaaignent lour mesfais en chou ke il ne sont descouvert, car en nauchun tans sont il couvert et en auchun tans aperent. — N'aiés en despit vertu de petit cors, car maintes fois avient ke chil sourmonte par consel à cui nature n'a pas forche donnés. — Ne contrestés pas en tans et en liu à chelui ki n'est pas ingaus à vous, car on voit souvent chelui vaincu ki autre foi a vaincu. — N'estrivés jà sans raison contre vostre connissable, car par petites parolles voit-on souvent croistre grant noise. — Soyés de fort corage se vous perdés à tort vostre queriele, car souvent avient ke cil n'a pas longe joie ki par fans juge gaaigne. — De courous passée ne racontés ja mesdit, car ramentevoir blasme apriès tenchon est ovre de malvais. — Ne vous loés jà ne blasmés, car cest coutume de fol cui vainne gloire demainne. — Se vous avés assés à despendre, usés atempreement, car petit à petit s'escoule chou ke on a aquis longement. — Fuiés luxure et avarisce, car che sont choses contraires à bonne renoumée. — Ne créés pas les raporteurs souvent de parolles, car par chou est il si poi de foi ke les gens parollent plus ke il ne devroient. — Se vous buvés trop n'en

demandés jà les coupes se vous non, car li vins n'i a riens mesfait, mais cil qui le boit. — Vostre secré consel créés à vostre celant ami et la cure de vostre cors à mère loial. — Ne portés pas grief auchunes adversités se eles vous vienent, car fortune suit souvent les maus pour plus blechier. — Soiés tous jours appariliié de souffrir concques avenir peut, car la chose grieve moins quant on en est garni avant. Ne brisiés jà vos corages pour advérsité, mais retenés tousjours espéranche, car neis à la mort ne laist ele pas l'oume. — La chose ke vous savés pourfitable ne guerpissiés jà ; espargniés vous à la fois pour plus fort estre, car on doit plus à santé ke à délit de cors. — Ne desdites jà par vous seul le jugement de tous, car ki tout despist il ne plaist à nuluy. — Estruites vos corages d'auchun bien tous tans et aprennés adiès, car vie humainne sans doctrine n'est fors ymage de mort. — Se vous vivés si com vous devés, legierement poés souffrir le dit des malvais. — Vous n'avés pas à dire droit de canques cascuns dist. — Eskivés plakerie et blanche parolles canques vous poès. — Caton dist ke simplece ensuit vérité et fausse parolle coisdie. — Faies perèche ke on apiele molèche de vie, car quant li corages languist, wiseuse gaste le cors. — Entremellés vos songes auchune fois d'auchun déduit, car ensi poira vos corages endurer quelque travail que vous volrés. — Ne vous travilliés jà d'escarnir autrui fait ne autrui dit, ke vous meismes ne soyés escarnis ensi ke vous escarnissiés autrui. — Se vous estes signour, n'ayés jà en despit le pourfitable conseil de vos serjans ne autrui sens, mais ke il vous vaille. — Aprennés par moult d'essamples chou ke vous devés suyr et fuir, car vie d'autrui doit estre vostre maisteresse. — Gardés quel chose vous entreprendés par coi vous ne chais desous le fais et vous conviègne tout laissier. — Chou ke vous savés ne celés jà contre droit ke on ne die ke vous soiés compains as malvais par fausseté. — Vivés de chou ke vous avés ke on ne vous tiègne pour outrageus, car ki le sien gaste il se painne d'avoir l'autrui. — Despisiés riqueche, se vous volés estre bon cure, car cis ki les amassent sont aussi com aver mendiant tous jours. — Li bien de nature ne vous faurront en nul tans, se vous vous tenés à chou ke li tans aporte. — Se vous estes poi sené et ne gouvrenés pas vostre chose par raison, ne dites mie pour chou ke fortune soit avugle, car vous mentiriés. — Amés le denier, mais

n'amés pas la fourme ; car onques preudom ne hounestes ne l'ama. — Se vous estes riche, si soigniés de vo cors, car li riche malade ont bien deniers ; mais il n'ont pas iaus-meismes. — Faites toutans œvres pourfitables et ni entremestés jà chose d'erreur où il n'a point du certain pourfit de painne ke on i rende. — Chou ke vous poés donner de grasce, otroyés le déboinairement au priant, car ki adroit fait bien as bons, il gaaigne empartie.

« Enquerés errant la vérité de chou de coi vous doutés, car maintes fois agrève chou ke on a premiers mis en non caloir. — Se vous estes tempté de luxure, ne vous metés jà à gloutrenie, car autre chose ne demande li ventres. — Encor faichent les bestes à douter, plus devés cremir l'oume. — Quant vous avés anui, si requerés aide à vos comeus, car il n'i a si boin mire comme li foiables amis. — Se vous volés avoir bon compaignon et bon ami, ne querés pas la voie de fortune ; mais la vie ke il mainne. — Se vous volés tous jours garder vostre feme hounette ostés de vos cueurs vie de fole joie. — Aprennés auchune chose, car quant fortune faut, si remaint à chascun li ars ke il set. — Esgardés toutes choses en taisant et chou ke chascuns dist, car chascuns par sa parolle coille et ensaigne ses meurs. — Com bien ke vous saichiés del art usés vostre engien, car autres si com la cure et li soins aide l'engien et l'estude aussi fait la main l'usage. — N'acontés riens as aventures des tans ke on apiele destinées, car il ne doutent mort ki la vie presente sèvent despire. — Aprendés des saiges et des poi saichans doctrines, car on doit moutepliyer les bons ensaignemens. — A painnes n'est nus delis ki ne soit occoisons de maladie. — Chou ke vous avés loé en apert gardés ke vous ne l'acusés legiérement d'aucun blasme. — De tant ke vos choses vous vienent miels vous penés d'aversité eskiver et en adversité espérés miels tous tans. — Loés poi de gent, car chelui ke vous averés longuement loé uns seus jours vous esprouvera quels amis il est. — N'aiés pas honte d'aprendre chou ke vous ne savés. — Chou est grans honnours d'auchune chose savoir et grant blasme de nient voloir aprendre. — Amés de cuer chou ki fait à loer et fuiés les tenches. — Eskivés chiaus ke vous véés taisans et d'abatu corage, car l'iaue coie est à la fois la plus parfonde. — Se vostre fortune vous desplaist, regardés l'autrui et en quoi la vostre est pire. — Ne vous assayés jà là où vous n'avés

pooir, car moult est plus seure chose de prendre port ke de tendre voiles. — N'estrivés jà contre houme droiturier pour lui faire tort, car Diex venge toustans les felounies à tort faites. — Se on vous a vostre avoir tolu, n'en plourés jà; mais soyés lies de chou ke il vous remaint auchune chose, car chou est gries perte, quant on conte entre damages chou qui est demouré; et si sont auchunes choses ke anemis doit souffrir d'autre deboinairement. — Ne vous prometés pas longue vie en quelconques liu ke vous soyés, car la mort suit vostre ombre. — Se vous vous sentés en auchune chose fourfait, castoyés vous meismes, car auchunes fois avient ke entrués ke on garist ses plaies ke doleur garist doleur. — Ne condempnés jà chelui ki longement a esté vos amis, et se il a des meurs muées, si vous souvièngne des premières aloianches. — Quant vous serés en plus grant serviche, plus vous faites amer par coi on ne vous meche sour non ke on dis offices perdu. — Gardés ke vous ne soyés chascune eure dou jour chaitif par vos souspections, car as souspechonnens et as couars n'est nule chose si afferans comme la mors. — Se vous avés moult de choses aprises par estude, aprendés encore plus; gardés ke vous ne soyés cis ki ne sèvent aprendre. — Puis ke nature vous a créé enfant nut, bien devés souffrir en pascienche le fais de povreté. — Vous devés, quant vous poés, faire le preuve de chiaus ke vous ne counissiés. — Se on vous amainne pour teismoignagne contre auchun de vos amis, celés li sa coupe à vostre pooir, mais ke che soit sauve vostre honnour. — Moult d'autres boines parolles dist Catons pour le puple ensaignier, ke nous n'avons pas mis en cest livre, pour chou ke il nous samble ke cil qui bien retenroit chou ke nous i avons mis deveroit bien sa vie mener honnestement. » (1)

XIII.

N.° 701. Cette chronique anonyme que mon fils vient de consulter avec fruit pour son *Histoire de Jeanne de Constanti-*

(1) Si quelques-unes de ces sentences paraissent obscures ou exprimées incorrectement, on voudra bien ne pas nous en faire un reproche. Nous avons copié avec toute l'exactitude possible.

nople, est évidemment celle de Ph. Wielant, à laquelle mon savant ami M. de Reiffenberg a consacré un long et curieux article dans ses *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne*, 79-112. Notre volume commence au feuillet 45 par ces mots, qui font partie du 54.e chapitre : ..... *d'évesque jusques en l'an* 1146 *que Tournay eust évesque à part;* mais en tête sont treize feuillets liminaires non chiffrés qui offrent, outre la table, un préambule où sont traitées les matières suivantes : 1.° *Que c'est esté de Flandres anchiennement;* 2.° *De la nature et condition des Nerviens;* 3.° *Du langage belgien;* 4.° *Des meurs et conditions anciennes des Belgiens.* Le paragraphe final du dernier chapitre de l'ouvrage est ainsi conçu : « En l'an 1513, au commencement de » septembre, l'empereur Maximilien, et Henry, roy de France » et d'Angleterre, dit le VIII.e, après avoir brûlé et rasé la ville » de Thérouanne, mirent subit le siége à grant puissance devant » Tournay, et en moins de dix jours l'emportèrent par appoinc- » tement, ja feust que lesdits de Tournay avoient fait de mer- » veilleuses préparations pour soustenir, et bruslé leurs fau- » bours et plusieurs cloistres et bonnes maisons d'entour la » ville; mais ils estoient divisés et n'avoient nulz gens instruis » à la guerre et sy n'attendoient point de secours du roy de » France. »

BIBLIOTHÈQUE DE VALENCIENNES.

XIV.

Voici l'indication d'un ouvrage qui devrait se trouver à Saint-Amand ou à Valenciennes. Bauduin Denis, dont aucun biographe ne fait mention, a écrit en vers l'histoire de l'abbaye de Saint-Amand. L'extrait suivant, que je trouve sur une feuille volante, donnera une idée de l'ouvrage et aidera peut-être à le retrouver : *Extractum ex* Historia Monasterii Sancti-Amandi, *a*

D. Balduino Denis metrice scripta. Legitur de Guilelmo de Bolais, dicto de Bruxellis, circa medium :

Electus siquidem sacri moderator ovilis,
Non pastor verus, prædo sed ille fuit.
Insignes etenim thesauros illius ædis
Clam tulit infamem corripuitque fugam.
Egregio divi prælatus et inde Trudonis
Cœnobio, tali conditione fuit.
Discedens ut nempe domo Ludovicus eadem
Borbonus Elmonis jure teneret humum.

Borbonius, qui cardineos clarissimus inter
Heroes, gallis regibus ortus erat,
Hasce (suo juri cedente videlicet ipso
Guillelmo (1) *sedes per breve tempus habet.*
Solemni fratrum est exceptus ab agmine pompa,
Purpureæ insigni clarus honore togæ.
Cujus tum larga (prisci meminere) frequentem
Spargitur in populum multa moneta manu.
Hinc demum exclusus fuit ut victricia Cæsar
Intulit in fines, Nervie, signa tuos. (2)

XV.

P. 157. *Eulalie*, fondatrice du monastère d'Hasnon, n'est point la sainte qui est célébrée dans le cantique roman découvert à Valenciennes par M. Hoffmann de Fallersleben.

---

(1) Guillaume de Bolais, dépossédé de l'abbaye de Saint-Amand, passa à celle de Saint-Tron en 1517, comme successeur d'Antoine de Berghes, qui se démit en sa faveur, moyennant pension. Le mal qu'on dit ici de lui n'est pas confirmé par les auteurs de la *Gallia Christiana*, III. 267, 964.

(2) Louis de Bourbon, archevêque de Sens, succéda à Guillaume de Bolais; mais le retour des troupes impériales dans le diocèse de Tournai le détermina, en 1520, à se retirer en transigeant avec Charles d'Egmond.

XVI.

P. 159. *Charte par laquelle les chartreux de Macourt s'engagent à ne pas aliéner une bible en 12 vol. que leur avait donnée Guillaume de Hainaut, évêque de Cambrai.* (1300, la veille de Pâques.)

« Universis presentes litteras inspecturis, humiles servi Christi fratres Cartusiensis ordinis, in loco qui beata Maria de Macourt dicitur prope Vallencenas, domino famulantes salutem in domino sempiternam. Collacio beneficii non modo graciarum exigit actionem sed et memoriam congruentem. Hinc est quod ad perpetuam memoriam pie recordationis reverendi in Christo patris ac domini domini Guillelmi de Hannonia, quondam Cameracensis episcopi, promittimus bona fide nos Bibliam in duodecim voluminibus, quam de legato prefati pontificis, per manus potentissimi principis domini Johannis de Avesnis, comitis Hannonie ac sue consortis, domine Philippe, comitisse nobilissime, habuimus, non vendere, dare vel impignorare seu accommodare, nisi bonum correspondens haberemus, queque necessitas nos impellat, volentes et concedentes ac nos etiam obligantes quod si de comitatu Hannonie nos, quod avertat Dominus, discedere contingeret, dicta Biblia domino comiti predicto vel ejus heredibus remaneret. In cujus rei testimonium cum sigillo domus vallis Sancti Petri ordinis nostri presentibus ad preces nostras appenso, nostrum etiam unicum quo utimur duximus apponendum. Datum anno Domini M.° CCC.° in vigilia pasche.» (*Origin. Chambre des comptes de Lille.*)

XVII.

P. 165. Le poème de Gilbert, moine de Saint-Amand, intitulé : *Libri quatuor de incendio Sancti-Amandi*, au sujet duquel nous avons exprimé quelques craintes, se trouve à Paris, *Biblioth. du Roi, ancien fonds*, n.° 2033.

XVIII.

P. 174. *Histoire eccl. de Valentienne.* J'ai eu tort d'avancer que le projet de publier ce manuscrit resterait probablement sans exécution. Je dois dire au contraire que l'éditeur accomplit fidèlement sa promesse et que déjà neuf livraisons de l'ouvrage ont été mises en vente.

BIBLIOTHÈQUE DE DOUAI.

XIX.

Page 154. L'histoire des délits en matière de presse se rattache à celle des bibliothèques. Qu'on nous permette donc d'insérer ici deux pièces officielles desquelles il résulte que Willerval, imprimeur, à Douai, avait été interdit pour avoir publié, sans autorisation, une pièce de vers répréhensible, et que trois ou quatre mois après il fut relevé de cet interdit :

EXTRAIT DES REGISTRES DU CONSEIL D'ÉTAT.

« Le Roi étant informé que le nommé Willerval, imprimeur, à Douai, a imprimé sans permission un ouvrage répréhensible, et S. M., voulant assurer de plus en plus l'exécution des réglements rendus sur le fait de la librairie, a jugé à propos de faire connoître à cet égard ses intentions, à quoi voulant pourvoir,

» Le Roi étant en son conseil, de l'avis de M. le garde-des-sceaux, a ordonné et ordonne que les articles 101 et 102 de l'arêt du conseil du 28 février 1723 et l'article 1 de l'arrêt du conseil du 30 août 1777, seront exécutés selon leur forme et teneur; qu'en conséquence, notamment à Douai, aucun libraire ni imprimeur ne pourra mettre sous presse aucun ouvrage sans en avoir obtenu la permission par lettre du grand-sceau, si le manuscrit ou l'ouvrage à imprimer con-

tient plus de deux feuilles d'impression, ou sans avoir obtenu la permission des officiers chargés de la police de ladite ville, si l'ouvrage n'excède pas la valeur de deux feuilles en caractère de cicéro, à peine de confiscation, amende, interdiction et autres plus grandes peines, s'il y échet.

» Et pour la contravention commise par ledit Willerval, S. M. a ordonné et ordonne qu'il sera et demeurera interdit de toutes les fonctions d'imprimeur et libraire; en conséquence que les presses de son imprimerie seront démontées et les vis d'icelles transférées à la chambre syndicale de Lille, et la boutique et magazin fermés, à peine de confiscation des marchandises qui s'y trouveront (1).

» Lui fait S. M. expresse défense et inhibition de se mêler directement ni indirectement du comerce de librairie, à peine de destitution.

» Enjoint S. M. au sieur Lefebvre de Caumartin, intendant et commissaire départi pour l'exécution de ses ordres, en la généralité de Flandres, de tenir la main à l'exécution du présent arrêt qui sera enregistré sur les registres de la chambre syndicale de Lille.

» Fait au conseil d'état du Roi, S. M. y étant, tenu à Versailles le sept août mil sept cent soissante-dix-huit. *Signé*, le prince de Mont-Barrey. »

AUTRE EXTRAIT DES REGISTRES DU CONSEIL D'ÉTAT.

« Sur ce qui a été représenté au Roi que le nommé Willerval, imprimeur, à Douai, a été interdit par arrêt du mois d'août dernier, pour avoir imprimé une pièce de vers sans permission, que cet imprimeur a été induit en erreur par l'usage abusif dans lequel étoient les imprimeurs de cette ville de ne point demander la permission pour les ouvrages peu considérables; Sa Majesté s'est déterminée à relever ledit Willerval de l'interdiction prononcée contre lui, persuadée que la modération de la peine ne peut que rendre cet imprimeur plus circonspect à l'avenir. Le Roi étant en son

(1) A cet arrêt sont joints les procès-verbaux de notification et d'exécution.

conseil, de l'avis de M. le garde-des-sceaux, a ordonné et ordonne que le nommé Willerval continuera ses fonctions d'imprimeur et son commerce de librairie come par le passé; qu'en conséquence les vis des presses de son imprimerie, déposées à la chambre syndicale de Lille, en vertu de l'arrêt d'interdiction, lui seront rendues; fait Sa Majesté très-expresses inhibitions et défenses audit sieur Willerval de rien imprimer à l'avenir sans permission, à peine de destitution enjoint S. M. au sieur de Calonne, intendant et commissaire départi pour l'exécution de ses ordres, à Lille, de tenir la main à l'exécution du présent arrêt qui sera enregistré dans les régistres de la chambre syndicale de Lille. (1)

» Fait au conseil d'état du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le vint-huit novembre mil sept cent soissante-dix-huit. *Signé*, le prince de Mont-Barrey.

(*Archives du département du Nord. Fonds de l'intendance de la Flandre-Wallone.*)

---

(1) A cet arrêt est joint le procès-verbal de remise des objets séquestrés et de réintégration du sieur Willerval dans sa profession d'imprimeur-libraire.

BIBLIOTHÈQUES PARTICULIÈRES.

BIBLIOTHÈQUE DE M. ARTHUR DINAUX.

XX.

Page. 275. Aux manuscrits que nous avons signalés dans cette riche bibliothèque, ajoutons-en quelques-uns encore, fort dignes d'être connus. Nous nous servons des notes de M. Dinaux lui-même :

Liste générale des forces navales de la république au 1.er frimaire an 6.e, in-4.o, 42 feuillets. Manuscrit sur papier, relié en veau filet. — Ce volume, exécuté par une fort belle main de bureau, a été dressé par l'ordre exprès et pour l'usage particulier de l'amiral Pléville Le Pelley, ministre de la marine sous la république, si connu par son désintéressement. C'est lui qui fit construire le télégraphe qui surmonte l'hôtel du ministère de la marine à Paris, avec le montant d'une allocation qui lui revenait pour frais de tournée dans les ports de France. Il est mort dénué de fortune, mais riche de réputation et de vertus. — Ce manuscrit est non seulement un souvenir précieux d'un ministre honnête homme et d'un franc marin, mais c'est encore un curieux répertoire de toutes les voiles françaises qui existaient en l'an 6. On sait qu'à cette époque la marine vénitienne même faisait partie de la marine française. La nomenclature des vaisseaux, toute républicaine, est piquante, mise en regard des noms de ceux qui commandaient les bâtiments. — M. Dinaux a acquis ce volume à la vente de M. Laugier-Pléville, gendre de l'amiral Pléville, directeur des douanes à Valenciennes avant 1835.

Camps de la Flandre et du Brabant en 1692, 1693, par le maréchal de Luxembourg. — Manuscrit in-4.o sur papier, petite écriture de la fin du XVII.e siècle, cartonné en parchemin. — Ce livre contient trois parties distinctes cotées A, B, C. — Le cahier A contient

tous les camps qui se peuvent occuper depuis Maestricht en suivant le Diemen jusques à Anvers, les canaux jusques à Ostende, compris le Brabant et le comté de Namur, et en revenant jusqu'aux places de la Flandre que bornent cette frontière. 67 pages. — Le cahier B contient les marches et campements de l'armée du roy en Flandres, commandée par M. le maréchal duc de Luxembourg, pendant la campagne de 1692. — 45 pages. — Le cahier C, idem pendant la campagne de 1693. — 58 pages.

Idée d'un système général. — Manuscrit sur papier, du 18.e siècle, in-4.o de 292 pages, lavé et réglé, par Armand Chevalier; relié en veau fauve. — L'auteur annonce en tête de son livre, dans un *avis à son fils*, que c'est pour lui qu'il a mis en ordre cette espèce d'*abrégé de philosophie naturelle*, destiné à lui servir dans ses études, et déclare qu'il a conçu le plan de cet ouvrage dans la lecture des œuvres de Van Helmont; il dit que, dans sa jeunesse, entraîné par la curiosité, il a cultivé avec ardeur l'astrologie, la chimie, la médecine théorique, etc.; il conseille à son fils de ne pas l'imiter en cela et de n'y pas perdre trop de temps; il l'engage à s'adonner à la philosophie, mais à une philosophie sage qui ne cherche pas à ruiner la religion dont la perte enlève le repos du cœur et de la conscience. — L'auteur divise son traité de philosophie en deux parties; l'une sur le *monde en général;* l'autre sur l'*homme*. Le 1.er traité se subdivise en chapitres qui traitent des *principes*, des *éléments*, de la *force active* et de la *durée des corps;* le second explique la nature de l'ame immortelle, ses moyens d'union avec le corps, et ses diverses puissances spirituelles; il se termine par la vie *sensitive*, *ses propriétés*, *ses fonctions*, *ses erreurs*, etc., qui forment un certain nombre de chapitres. — Ce livre est bien écrit moralement et physiquement; l'auteur semble être un homme de qualité qui jouissait d'une grande fortune et avait un train de maison.

Manuscrit arabe, in-8.o, dans sa reliure d'Orient, écrit avec le *Khalam*, ou plume turque en chalumeau, sur beau et fin papier oriental. L'écriture en est belle et paraît exécutée par un Maugrabin. Ce livre semble avoir passé par les mains de plusieurs propriétaires

ce qui le prouverait, ce sont les inscriptions tracées sur le titre du livre (la dernière page du volume); la première est en langue persane, et la seconde, au bas de la page, en arménien. — Ce vulume est un recueil de quatre traités sur le prophète *Mohammed*. Le 1.er contient 45 folios non cotés; le 2.e 55 également non cotés; le 3.e en a 12 cotés en *chiffres arabes*, non pas comme on les entend généralement aujourd'hui en Europe, mais comme on s'en sert pour nombrer en Arabie. — Le 4.e traité, qui est le plus considérable, renferme à lui seul 147 feuillets, également numérotés en chiffres arabes. L'écrivain a marqué en rouge les titres des chapitres ou versets et l'inscription finale. — Ce livre a été écrit l'an 1130 de l'Hégire, ce qui répond à l'an 1717 de J.-C., puisque nous sommes en la présente année 1841 dans l'an 1254 de l'Hégire.

Manuscrit persan. — Ce manuscrit est composé de treize tableaux petit in-fol. montés sur carton et entourés d'encadrements peints et variés. — Ces tableaux sont écrits avec le khalam, les uns a longues lignes, les autres sur plusieurs colonnes. Ils paraissent contenir des versets du Koran. Quoi qu'il en soit, les lignes et les séparations des colonnes et des versets sont entremêlées de fleurages délicats peints en or, avec finesse et un goût remarquables. Ces fleurs d'or et l'écriture se dessinent sur des fonds rouge, azur, rose, vert, blanc, amaranthe et aurore.

BIBLIOTHÈQUE DE M. VANDER CRUISSE.

XXI.

P. 381. M. Arnoul Vander Cruisse, par son codicille, en date du 19 mars 1793, lègue sa riche bibliothèque à ses deux petits-fils, MM. Albert et Charles Vander Cruisse. Au décès du testateur, ces livres, qui auraient pu être considérés comme biens d'émigré acquis à la nation, furent, en vertu d'un ordre de la municipalité, déposés dans un local de l'hôtel-de-ville. Cette mesure conservatrice fut prolongée jusqu'en l'an XI, époque

laquelle MM. Vander Cruisse, encore mineurs, furent remis en possession de la collection précieuse qui leur appartenait. C'est surtout aux bons offices de M. Gentil-Muiron, alors maire de Lille, qu'ils en furent redevables. Vraisemblablement, après un si long espace de temps, quelques livres manquèrent à l'appel; mais c'est beaucoup d'en avoir recouvré la majeure partie.

BIBLIOTHÈQUE DE M. DE CONTENCIN.

XXII.

P. 421. M. de Contencin a bien voulu détacher de sa collection une lettre inédite de Voltaire que nous insérons ici. On y reconnaîtra la frivolité, la légèreté moqueuse de l'auteur et sa courtoisie toujours un peu adulatrice envers les grands. Elle est adressée au cardinal de La Tour d'Auvergne.

« Monseigneur, je suis un profane. Je n'ay point chez moy le Livre des Rois, et je m'en remets à un cardinal-évêque, tel que Votre Altesse Eminentissime, sur le *mé* et sur le *té* et sur toute la Sainte-Écriture. Tout ce que je souhaite, c'est que votre beau mausolée ne serve de long-temps qu'à M. de Montmorin. Madame la marquise du Chastellet est très-sensible à l'honneur de votre souvenir, et elle se donnera volontiers une indigestion chez vous pourvu que vous n'en preniez pas. Puisque vous lisez l'Écriture-Sainte, Monseigneur, j'auray l'honneur de venir vous demander si, parmy les héros Juifs, vous en avez trouvé qui valent ceux qui sont vos parents, si Joab vaut M. de Turenne et si David approche du prince Edouard. Je vous demanderay votre protection auprès de ce prince si digne d'une couronne pour savoir quelques anecdotes de ses belles actions et de ses malheurs.

» J'ai l'honneur d'être avec respect, Monseigneur, de V. A. Em.,

» *Le très-humble et très-obéissant serviteur,*

VOLTAIRE.

» Ce 23 novembre 1746. »

BIBLIOTHÈQUE DE M. LE GLAY.

XXIII.

P. 442. Voici deux chapitres de la vie du B. Jean de Cantimpré. Dans le premier, l'historien raconte la naissance de la comtesse Jeanne de Flandre ; l'autre est consacré au récit sommaire du voyage de la mère de Jeanne pour la Terre-sainte.

Libri tertii capitulum quartum.

« Igitur cum dicta comitissa (Mathildis) diu infœcunda et sterilis permansisset, tandem, Christo largiente concipiens, apud Valencenas gravidata resedit. Appropinquante ergo partu, dolere cœpit uterum ultra humanum modum ; cumque hoc dolore diebus novem anxie laboraret, mittens cum omni festinatione Christi famulum accersivit. Quo præsente, ait comitissa : miserere pater, miserere et meis compassus angustiis ad dominum pro me interpellator accedas. Hæc illa cum lacrymis obsecrante, ingressus pater et ipse lacrymis infusus, clementer oratorium supplices manus et oculos tendebat ad Dominum : Deus, inquiens, qui protoplastorum parentum nostrorum inobedientiam in propagatione humani generis ulciscendam mirabili judicio censuisti ut transgressionis fæmina propinatrix in dolore pareret filios, et vir obauditor ejus in sudore vultus sui pane suo quotidie vesceretur, adesto nunc precibus nostris et mulieris hujus quæ, mediante me misero, in tua pietate confidit, jam satis datis, huc usque pœnarum, miserere propitius quatinus a dolore uteri liberata in regnum populi tui fructum patriæ pariat salutarem. Vix hujusmodi in oratione verba complevit, cum ecce puellæ secretariæ comitissæ ad ostium cum ingenti lætitia et exultatione currentes, nunciant Christi famulo Dominam suam fæminei sexus sobolem peperisse. Nec mora ; nobiles palatii egressæ matronæ offerunt sancto Dei veluti prece ejus ab utero infantulam liberatam. Quam ille cum gratiarum actione

susceptam sacræ orationis benedictionibus perfudit; deinde fonte sancto baptismatis innovata jussu patris matrisque, licet nemo in cognatione sua hoc nomine vocaretur, Joanna nomen accepit. Hæc est Joanna illa quæ postmodum Fredericum (*sic*) regis Portigaliæ filium virum accipiens, nunc usque Flandriæ et Hanoniæ gubernat felici moderamine comitatum. Quam et nuper, ut optime credi potest, meritis sancti patris ad castigatiorem vitam cum omni familia sua et viro per sanctos ac vere Christi servos fratres ordinis prædicatorum in Insula villa morantium conversam audivimus, quæ et nuper juxta eamdem villam monasterium muneribus magnis dotatum in honorem gloriosæ virginis Mariæ fundavit. Proinde ut de nobilissima matre ejus narrandi ordinem prosequamur, huc usque de filia non incongrue memoria a nobis festinantibus deseratur. »

Capitulum quintum.

« Post partum igitur filiæ suæ, Maria Flandriæ comitissa ventre iterum gravidata, maritus ejus nobilissimus Balduinus, pro defensione fidei et honore Christi, peregrinationem ad urbem Constantinopolitanam arripiens, ibidem in imperatorem electus et consecratus, monarchiam totius Græciæ gubernandam accepit. Nec mora; nunciis de urbe Constantinopolitana cum ambitione sæculi summa directis, per litteras comitissæ mandavit quatinus Constantinopolim ad se veniret, constitutis in custodiam terræ suæ et filiarum viris providis et discretis. Ad tales igitur rumores nobiles terrarum præsules et consules evocati. Quærit comitissa quid facto opus sit, in terra manere vel viri jussionibus obedire. Nec mirum; omnes fere pro parte illa stabant ut comitissa in custodiam terræ et filiarum, dissimulato mandato viri, tutior remaneret. Quippe magna et multis pericula videbantur quæ ex recessu comitissæ poterant evenire. Sed servus Dei constanter omnibus consiliis resistebat parere, potius debere comitissam viri monitis et ejus finaliter obedire jussionibus. Et juste quidem, cum nemo dubitet juvenilem imperatoris animum contrariis frequenter fluctuare affectionibus. Repente comitissa, audito sancti viri consilio, commendat filias Philippo regi Franciæ et terram suam in manu quorumdam nobilium derelinquit, maturavitque

iter arripere et viri jussionibus parere. Per mare igitur transitum faciens, in terram sanctam Jherusalem mira celeritate inopinate devenit; et post paucos dies, in detrimentum totius christianitatis, rumores miserabiles ex viri morte percepit. De iis dicta sufficiant. Ex iis lector conjiciat quanti ponderis consilium Sancti fuerit his diebus. »

Post-scriptum. — Au moment où s'achève l'impression de ce Mémoire, nous recevons le second volume du *Catalogue* de la bibliothèque communale de Lille (*belles-lettres*), in-8.°, Lille, imprimerie de Jacqué, 1841. Cette deuxième partie de l'excellent travail de M. Lafuite lui assure de nouveaux droits à la reconnaissance publique.

TABLE

DU MÉMOIRE SUR LES BIBLIOTHÈQUES.

Pages.

Plan de l'ouvrage..... 5

Introduction. Des bibliothèques en général..... 7

PREMIÈRE PARTIE.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Chap. I. Bibliothèque communale de Lille..... 26

II. — — de Cambrai..... 71

III. — — de Douai..... 111

IV. — — de Valenciennes..... 155

V. — — de Dunkerque..... 181

VI. — — de Saint-Amand..... 188

VII. — — de Bergues..... 192

VIII. — — du Câteau..... 202

IX. — — d'Avesnes..... 208

X. Bibliothèques à créer dans les villes de Bailleul, Hazebrouck, Cassel, Le Quesnoy, Armentières, Roubaix et Tourcoing..... 212

XI. Résumé et observations sommaires sur les bibliothèques communales..... 219

DEUXIÈME PARTIE.

BIBLIOTHÈQUES PARTICULIÈRES.

			Pages.
Chap. I.	Bibliothèque des archives générales du département du Nord		229
II.	—	de M. Aimé Leroy (à Valenciennes)	257
III.	—	de M. Arthur Dinaux (ibid.)	262
IV.	—	de M. Regnard (ibid.)	276
V.	—	de M. Louis Boca (ibid.)	281
VI.	—	de M. Estienne (à Maubeuge)	287
VII.	—	de M. le président Lebeau (à Avesnes)	292
VIII.	—	de M. Bigant (à Douai)	299
IX.	—	de M. Quenson (ibid.)	309
X.	—	de M. Duplessis (ibid.)	318
XI.	—	musicale de M. E. de Coussemaker (ibid.)	324
XII.	—	de M. Tailliar (ibid.)	000
XIII.	—	de M. Defrémery (à Cambrai)	359
XIV.	—	de M. Failly (ibid.)	361
XV.	—	de M. Fidèle Delcroix (ibid.)	363
XVI.	—	de M. Charles de Godefroy (à Lille)	367
XVII.	—	entomologique de M. Macquart (ibid.)	374
XVIII.	—	de M. Desmazières (ibid.)	377
XIX.	—	de M. Vander Cruisse de Waziers (ibid.)	381
XX.	—	de M. J.-L. Hebbelynck (ibid.)	392
XXI.	—	de M. Ducas (ibid)	395
XXII.	—	de M. d'Herbigny (ibid.)	413
XXIII.	—	de M. de Contencin (ibid.)	417
XXIV.	—	de M. Gentil-Descamps (ibid.)	423
XXV.	—	de M. Th. Lestiboudois (ibid.)	426
XXVI.	—	de M. Le Glay (ibid.)	429

Épilogue..... 443
Notes additionnelles et pièces justificatives..... 445
— Pour la bibliothèque de Lille..... *ibid.*
— Pour celle de Cambrai..... 457
— — de Douai..... 468
— — de Valenciennes..... 465
— — de M. Arthur Dinaux..... 471
— — de M. Vander Cruisse..... 473
— — de M. de Contencin..... 474
— — de M. Le Glay..... 475
Table des chapitres..... 479
Errata..... 482

ERRATA.

Il y a des écrivains, heureusement nés, dont la plume ne bronche jamais et qui parvenus à la fin de leur livre, peuvent le regarder complaisamment, s'applaudir de l'avoir mis au jour et s'écrier : Ce que j'ai fait est bien. Pour moi, je n'ai jamais eu cette satisfaction. Aussi puis-je dire comme Montaigne, mais avec bien plus de motifs que lui : « Mes ouvrages, il s'en faut tant qu'ils me rient, qu'autant » de fois je les retaste, autant de fois je m'en despite. »

Dans l'impossibilité de redresser ici ce qui pourrait pécher sous le rapport de la science, comme sous celui du style, je dois tout au moins signaler les principales fautes typographiques ou autres :

Pages	ligne	au lieu de :	lisez :
34	1	memero,	numero.
39 (note)	2	percepteur,	précepteur.
62	8	advisuta,	advisata.
66	21	nec alteri,	vel alteri.
79	2	Il paraît que cette bible d'Alcuin n'a jamais existé à Vaucelles en Cambrésis, mais bien à Rome *in bibliotheca patrum Oratorii Vallicellana*. Voy. Mabillon, *Iter italicum*, 66, et Pertz, *Italiansche Reise*, Hanov., 1824, p. 452.	
89	24	absolutionis,	consolationis.
91	31	Martin,	Martène.
92	13	Ironis,	Ivonis.
138	16	Le Saigne,	Le Saige.
140	1	miraculata,	miracula.
148	14	Derosière,	Dérasière.
204	17	Ptolomæi,	Ptolemæi.
267	1	000	232.
409	16	Petitpan,	Pitepan.

465. Les notes additionnelles sur la bibliothèque de Valenciennes ont été placées par erreur avant celles qui concernent la bibliothèque de Douai.

POÉSIE.

A CIENFUEGOS,

POUR L'INVITER A JOUIR DES PLAISIRS DE LA CAMPAGNE;

TRADUCTION DE L'ESPAGNOL, DE QUINTANA,

Par M. MOULAS, Membre résidant.

A D. CIENFUEGOS (1),

POUR L'INVITER A JOUIR DES PLAISIRS DE LA CAMPAGNE.

O toi, que caressant d'un regard d'indulgence
Le ciel favorisa dès la plus tendre enfance ;
Toi qui reçus de lui le don de la vertu
Et celui de la peindre, ami, que tardes-tu ?
De l'amitié fidèle écoute le langage,
Cède à ses vœux. Ici, d'un dôme de feuillage
Les arbres me prêtant le secours protecteur
Émoussent de l'été la dévorante ardeur.
Plus loin, au gai parterre égarant son caprice,
Zéphyr des jeunes fleurs entr'ouvre le calice
Et verse à chaque objet la vie et la beauté.
Mais malgré les attraits d'un séjour enchanté,
Mon ame vide encor soupire après la tienne ;
Elle vole après toi sans que rien la retienne,
Te plaint, maudit la ville, insalubre prison
Qui te confine au sein de son triste horizon ;
Toi dont, je le sais bien, la pensée inquiète
Fuyant le tourbillon, désire la retraite ;
Et qui boudes pourtant, rebelle à mes désirs,
Et les bois et les champs, source des vrais plaisirs.

Oh ! n'hésite plus, viens, ami que je révère !
Vers ce bosquet riant, asile du mystère,
Tourne tes premiers pas. A son aspect charmant

(1) C'est le même à qui l'auteur dédia le recueil de ses poésies. Cienfuegos méritait cette distinction par son caractère et son talent. (*Note du traducteur.*)

Ton ame va s'ouvrir au plus doux sentiment.
Vois la plaine étaler sa rustique opulence
Près du fleuve roulant avec magnificence :
Suis ces limpides eaux qui par d'heureux détours
Fertilisent les champs et dérobent leur cours.
De ton brillant pinceau réclamant la magie
Chaque objet comme moi t'appelle et te convie.
La nature, de fleurs ici parant son sein,
A gardé ses horreurs pour le sombre Apennin
Qui battu des autans dont la fureur l'assiège
Va cacher dans les cieux sa couronne de neige :
En vain l'astre brûlant frappe de ses rayons
Les éternels glaciers, ceinture de ces monts ;
Dans ces lieux désolés, théâtre de ravage,
La nature de deuil a voilé son visage.
L'affreux courroux d'Éole assourdit les échos :
Mille foudres grondant s'entrechoquent rivaux.
Des torrents déchaînés les ondes menaçantes
Du creux des noirs rochers s'élancent mugissantes.
Que devient l'homme alors ? A lui même livré,
Sous tant d'étranges bruits il demeure atterré,
Et révère à genoux cette imposante scène.

Moins sévère, pour nous se dépouillant de haine
La nature sourit à cet heureux séjour
Et prodigue en ses dons, commande notre amour.
Telle on voit la beauté, qu'à sa brillante aurore
Une grace furtive accompagne et décore,
Captiver les regards par ses touchants attraits,
Et lancer dans le cœur d'irrésistibles traits.
Ami, le mien toujours aima plus qu'il n'admire,
Et tout dans ces beaux lieux entretient son délire.
Ici tout n'est qu'amour, en voyant aux ormeaux

Les vignes enlacer leurs flexibles rameaux,
Et fières de l'époux qui voile leur faiblesse
De feuilles et de fruits étaler la richesse;
Que de fois j'ai senti mes yeux de pleurs mouillés,
Et d'antiques chagrins tout-à-coup réveillés!
Les doux soupirs, l'effroi, la tendre inquiétude,
Tout ce qu'amour ensemble a de doux et de rude,
Son bonheur qui m'a fui pour ne plus revenir
Et ne vit désormais que dans mon souvenir;
En tumulte bientôt ont assailli mon ame,
De l'amour un moment que j'étouffe la flamme,
Père, frères, amis le remplacent soudain:
De mille affections ils pénètrent mon sein.
Rêveuse, en ce bosquet mon ame qui s'oublie
Se livre tout entière à la mélancolie.

Mais qu'entends-je? flattant l'oreille de son bruit
La cascade, du mont et s'échappe et s'enfuit:
De rocher en rocher au fleuve qu'elle arrête,
Elle lance son onde en rapide tempête.
J'accours, et quel tableau vient réjouir mes yeux!
Par l'obstacle irrité, le fleuve furieux
Jette sa grande voix, il s'agite, il se dresse,
Lutte, presse à son tour l'ennemi qui le presse,
Le repousse et brisant un effort impuissant,
Précipite sur lui son courroux menaçant,
Triomphe, et tout couvert d'une écume brillante
Guide ses flots vainqueurs vers la plaine riante.
J'admire les couleurs que l'onde en se jouant
Étale tour-à-tour sur son prisme changeant:
Les zéphyrs amoureux de ces rives si belles,
Accourent empressés y rafraîchir leurs ailes,
Et joyeux, imprégnés de l'humide vapeur

Vont aux champs altérés secouer la fraîcheur.
Ces bords ont rapproché par un caprice aimable
Et le flexible jonc et l'épine intraitable ;
Tandis que retracé dans le miroir des eaux
Le peuplier se penche et vient baiser les flots.

Flots purs que du colon l'active prévoyance
Pour en faire sortir des trésors d'abondance,
Resserre en des canaux. Quand le ciel inclément
De ses liquides sucs refuse l'aliment,
Le villageois soigneux rompt les faibles barrières,
Dont il sut retenir les ondes prisonnières.
Ces ondes par torrents jaillissent, aussitôt
La terre qui languit boit le salubre flot,
Et par le doux tribut bientôt fertilisée
Acquitte en mille dons cette riche rosée.

Encadrant ce beau site, ici de toutes parts,
Une aimable verdure enchante les regards :
De son manteau Pomone étale la merveille,
Et renverse à plaisir sa riante corbeille.
Faut-il nous étonner que sur ces bords heureux,
La déesse réponde à nos soins amoureux ?
Ici tout la révère et près d'elle s'empresse :
Le fleuve dans ses bras la reçoit et la presse.
Elle, de ses transports avec orgueil jouit,
De l'hymen les échos vont divulguer le bruit,
Et le vent qui des bois agite le feuillage,
Semble applaudir de loin sous le riant ombrage.
L'homme des champs courbé sous l'opulent trésor,
Des fruits que la saison vêtit de pourpre et d'or,
Heurte sur son chemin les naïves bergères,
Entremêlant leurs jeux, leurs danses bocagères,

Mais de Rambie enfin mes pieds touchent l'autel,
Où la foule dépose un tribu colossal:
Cette pompe rustique a passé dans mon ame;
Et la religion m'embrase de sa flamme.
Vous arbres du verger, quelle savante main
Vous planta, vous groupa dans cet heureux dessein?
Le noyer changé d'ame, de majesté sublime,
De l'olympe éclatant semble percer la cime,
Et jettant à l'entour ses bras ambitieux,
Veut borner l'horizon comme il touche les cieux.
Élançant près de lui leur majesté rivale,
Six lugubres cyprès, de taille colossale,
De leurs rameaux amis le pressent, et leurs fronts
Du monarque du jour brisent tous les rayons.

O doux enchantement, ô combien la pensée
Sous cette voûte immense un moment abaissée,
Y puise de leçons! Comme elle s'agrandit!
Que la comparaison lui rend l'homme petit!
Que sont près de cela, sa puissance, sa gloire?
Ces arbres du passé conservant la mémoire,
Que de fois ont-ils vu leur maître en son ennui,
Sous leur ombre chercher la paix qui l'avait fui!
Que de fois leur silence et leur calme paisible
Voulurent l'arrêter! Vainement, l'insensible
Les quitta, pour courir après le premier rang:
Il y monta baigné de larmes et de sang.
Quelle fut donc sa gloire? il ravagea la terre,
Et tandis qu'il repose, oublié, solitaire,
Ces arbres ont gardé leur empire si beau,
Et de leur ombre encore ornent son tombeau.
Ils vivent, et pour prix de mon ardent hommage,
Me dispensent l'abri de leur épais feuillage.

Ils vivent ; ils vivront après mon dernier jour.
Mais tout à son destin..... Ces arbres à leur tour...
Une main criminelle... Ah ! malheureux, arrête,
Respecte leur vieillesse et leur auguste tête.
Quand le ciel si long-temps leur prêta son appui,
Seras-tu plus cruel, plus barbare que lui ?
Rejette la cognée et ne vas pas détruire
La gloire du verger. Toi, noyer que j'admire,
Vous qui le protégez, ô lugubres cyprès,
Que de vos fronts le sort détourne tous ses traits !
Et si quelque méchant d'une main sacrilège,
Violait de vos tronses l'auguste privilège,
Dans la saison brûlante expiant son forfait,
Que vainement de l'ombre il cherche le bienfait !
Que jamais le repos dans son ame n'habite ;
Que pour toujours enfin l'innocence le quitte,
L'innocence, compagne et des champs et des bois !

Mais de ces noirs panchers jetons au loin le poids ;
Adieu, cyprès, adieu favorable Pomone,
Je quitte les trésors dont ton front se couronne,
Mon bosquet me rappelle et j'y porte mes pas.
Salut, ô frais vallon, pour moi si plein d'appas !
De l'astre roi du jour la flamme dévorante,
Brise et fait haleter ma poitrine expirante :
Reçois-moi dans ton sein ; sur ce lit de gazon,
Que de mille couleurs nuance la saison,
Appelons le repos, qu'au séduisant murmure,
Du ruisseau qui s'enfuit à travers la verdure,
Je m'endorme, bercé par un songe flatteur !
Que Zéphyr cependant en son vol enchanteur
Rafraîchisse mon front, le flatte et le caresse !
Ah ! jamais les soucis, ni la sombre tristesse

N'habitèrent ces lieux : tout est calme, au réveil
Les oiseaux de leurs chants saluant le soleil,
Remplissent le bosquet d'une douce harmonie;
Et la terre et le ciel confondant leur magie,
S'accordent pour sourire et flatter les regards.
Voici que m'attirant la fontaine à l'écart,
Fait résonner ses eaux en limpide cascade:
Je cours porter mes vœux à sa fraîche naïade.

. . . . . .

O toi qui dans la tombe emportas ton pinceau,
Que n'es-tu là pour peindre un semblable tableau ?
Heureux Gessner, pour qui, dépouillant sa parure,
Dans ses plus doux attraits se montra la nature;
Toi que de la vertu guida toujours la voix,
Qui chantas les amours, l'innocence et les bois !
Viens, poète divin, suis-moi dans mon asile:
Contemplons les beautés de ce site tranquille,
Et que de toi j'apprenne à jouir. Ce terrain
Vois-tu comme il s'élève et s'abaisse; soudain
Formant un mont et soudain une plaine !
Comme cette avenue élégante et lointaine
Se dessine avec grâce ! Aux peupliers puissants
Regarde s'attacher les arbrisseaux naissants,
Qui contre les saisons abritent leur faiblesse;
Et demande au zéphir, dont l'aile avec mollesse,
Balance le feuillage et se joue à l'entour,
Que de fois en ces lieux où tout parle d'amour,
Assaillant tout-à-coup les timides bergères,
Joyeux et peu touché de leurs refus austères,
Il effleura leur bouche et glissa dans leur sein:
Interroge l'amour sur plus d'un doux larcin,
Dont il fut le témoin dans ce lieu solitaire,
Et que l'écho lui-même a refusé de taire.

Dis-le, claire fontaine, et dans ton heureux cours,
Puisses-tu de gazon te couronner toujours !
Que de fois gémissant sous le poids de leurs chaînes,
Des amans sont venus te confier leurs peines !
Peut-être que l'un d'eux sur ces rives assis,
Vit enfin de son front s'éclaircir les soucis,
La beauté l'écouter et répandre à sa vue,
Une larme qu'en vain la main a retenue !
Et plus bas, cette grotte, asile doux et frais,
Qu'un orme vient couvrir de ses rameaux épais !....
Qui sait si le plaisir ?... O retraite charmante !
Amans, ne craignez rien de ma langue imprudente :
C'est assez que vos feux m'énivrent de bonheur,
Et que tout votre amour ait passé dans mon cœur.

Et tu tardes, ami ? Quand la campagne ornée,
Du précieux trésor dont la couvre l'année
Te réclame, tu peux lui résister encor :
Viens avant que l'année emporte son trésor.
Les fleurs qui t'attendaient, brillantes, parfumées,
D'un long désir déjà languissent consumées.
Et moi je plains leur sort : sans regret puis-je voir,
Se flétrir chaque fleur dont tu trompes l'espoir ?
Abandonne la ville, effroyable repaire
De tigres, de lions trop dignes de s'y plaire ;
Où du crime toujours couvent les noirs projets,
Où le repos du cœur ne se trouva jamais ;
Où la noble pensée en esclave punie,
Inhabile à lutter contre la tyrannie,
Se retranche à l'écart et dans l'obscurité ;
Où l'homme vertueux, au lieu de liberté,
Rencontre à chaque pas une race méchante !

Cœurs morts à la vertu !... des bois l'ombre éloquente
Est muette pour eux ! Et les bois et les champs
Dérobent leurs attraits aux regards des méchants !
La nature a voulu que la seule innocence,
Pût goûter son langage et sentir sa puissance :
Elle fuit, les livrant à leurs penchants honteux,
L'esclave et le tyran, méprisables tous deux.
Comme elle, ami, fuis-les, hâte-toi, ma retraite
T'appelle, trop long-temps veuve de son poète.
Ici, rien n'est vénal, rien n'apprend à mentir ;
Tout est pur, le ruisseau, le gazon, le zéphir :
Un ciel doux et serein, la paix, l'indépendance,
Rien ne manque à ces lieux que ta noble présence.
Ton esprit essayant son vol ambitieux,
Pourra plus librement s'élancer vers les cieux.
Tantôt portant tes pas aux secrètes vallées,
Tu voudras méditer dans leurs fraîches allées ;
Tantôt tu toucheras la lyre d'Apollon ;
Et les neuf sœurs pour toi quitteront leur vallon.
Compagnes du loisir, des vers et de l'étude,
Les muses ont toujours aimé la solitude.
Et tandis qu'attentif à tes accords touchants
L'Olympe avec envie écoutera tes chants,
Partageant comme lui ton céleste délire,
Sur un mode moins fier je monterai ma lire.

LE CYGNE ET LES CANARDS,

FABLE TRADUITE DU PORTUGAIS DE SOARES.

Un mot sur la littérature portugaise.

La littérature portugaise est encore très-peu connue. Cela tient à plusieurs causes : en partie à l'opinion où l'on est généralement que cette littérature n'offre rien, à l'exception de l'épopée de Camoens, qui soit digne d'attention ; en partie aussi, il faut l'avouer, à la supériorité tout-à-fait incontestable des grands auteurs que nous devons à beaucoup d'autres nations, auteurs qui la plupart servent autant à notre agrément qu'à notre instruction et dont l'intelligence parfaite exige déjà un long temps d'étude. Non-seulement le Portugal ne se glorifie d'aucun de ces ouvrages que nous relisons sans cesse avec un nouveau plaisir, mais encore il ne peut se prévaloir de nul de ces chefs-d'œuvre (sauf un seul que nous avons indiqué) qui placent dans les lettres une nation au premier rang. Peut-être trouvera-t-on que de pareils aveux ne sont pas une manière très-adroite d'intéresser le lecteur à notre essai. Mais il nous semble au contraire qu'il vaut toujours mieux, quand il s'agit d'auteurs que l'on traduit, réduire leur mérite à sa juste valeur, que de l'exagérer, de peur que l'examen, faisant rabattre beaucoup de l'opinion conçue, on ne soit immédiatement rebuté, et de l'original et de la copie.

Il peut être curieux d'apprendre que l'auteur de *la Lusiade* a réussi dans beaucoup d'autres genres de poésie, que les Portu-

gais possèdent un art poétique qui du reste ne fait pas encore loi chez les autres nations, se glorifient d'un auteur qui a rempli à lui seul plusieurs volumes de tragédies, en préconisent un autre de la tête duquel il est sorti un poème épique, qui, dit-on, peut balancer l'ordonnance de *la Lusiade*, ce que nous croyons, sans prendre cette assertion pour un grand éloge, car ce n'est pas par cette partie de l'art que Camoëns brille aux yeux des connaisseurs. Il sera plus utile d'énumérer les véritables titres de la littérature portugaise. Après son immortel Camoëns paraissent marcher en premier ligne dans des genres, il est vrai, la plupart secondaires, Diego Bernardes, célèbre par ses églogues, qui l'ont fait surnommer le Théocrite portugais; Fereira, qui a composé, ainsi que Bernardes, beaucoup de sonnets, d'épîtres, des épigrammes, des élégies, une tragédie, mais dont la principale gloire repose sur des odes et des églogues; Lobo, auteur de divers ouvrages légers en prose ainsi qu'en vers; Pero de Andrade Caminha, rival dans l'églogue de Bernardes et de Fereira, et qui a excellé dans d'autres genres de poésie. Voilà à peu près, en y ajoutant le poète dont nous avons essayé quelques traductions, et Matos, pour qui les Portugais professent une affection particulière, les talents qui font le plus d'honneur à cette nation. Nous avons eu occasion de juger par quelques fragments du mérite de Bernardes et d'Andrade Caminha. Le premier écrit avec chaleur et élégance; le second est quelquefois plein d'une grâce intraduisible qui ne nous a pas permis de donner la moindre idée d'une espèce de cantatille d'un goût ravissant. Nous pouvons émettre une opinion plus motivée sur Soares et Matos, que nous avons étudiés. Celui-ci, beaucoup plus fécond que l'autre et beaucoup trop fécond, a donné quantité de sonnets, des odes, des églogues, des épîtres, des morceaux lyriques appelés *Cancao*, etc. Il y a dans tout cela du trait, du piquant, de la verve; son grand défaut est de ne pas savoir s'arrêter et de mettre sur le

papier tout ce qui tombe de sa plume. Soares, qui s'est exercé dans le sonnet, l'églogue, l'épître, etc., est plus réservé; il choisit ses sujets, soigne davantage son style. S'il fallait les comparer, nous dirions que Matos annonce plus d'esprit, d'originalité, de naturel; que Soares fait preuve de plus d'art, de pureté et d'élégance.

FABLE

Traduite du portugais, de Soares.

Aux rives du Méandre il est certains canards,
Qui le jour et la nuit de leurs sons nazillards
Importunent l'oreille;
Ce n'est donc pas merveille,
Si des cygnes ayant horreur,
Ils ne sauraient souffrir leur voix ni leur blancheur.

Mais contre un d'eux surtout, au gosier de syrène,
Au plumage d'argent, leur courroux se déchaîne :
Comment voir en effet
Un oiseau si parfait ?
Sitôt ils mènent tel tapage,
Qu'on ne puisse du cygne entendre le langage.

Le noble oiseau, malgré ces indécents éclats,
De leurs viles clameurs faisant fort peu de cas,
Selon son habitude.
Avec douceur prélude;
Ses chants tiennent les vents captifs;
Et tous les cœurs émus demeurent attentifs.

La troupe des canards de ce succès troublée,
A la hâte convoque une grande assemblée.
A nuire, là sans fruit,
S'exerçait leur esprit;
Lorsqu'enfin, déliant sa langue,
Le plus ancien d'entr'eux en ces mots les harangue :

Votre courroux, amis, ne peut être trop fort :
Les cygnes, j'en conviens, nous causent un grand tort.
Leur séduisant plumage,
Leur délicat langage,
Nous ôtent l'espoir de briller ;
Mais je veux dans un seul tous les humilier.

Au fond de cet étang, plein d'une vase noire,
Nous irons nous plonger, si vous voulez m'en croire,
Au cygne lancerons
La boue et nous fuirons.
Si son chant encor nous irrite,
Le plumage du moins perdra de son mérite.

Ce conseil est suivi ; de leur tribut chargés,
Et, contre leur rival par la nuit protégés,
Dans leur dépit farouche,
Ils vont salir sa couche.
Certains, encore plus jaloux,
Jusqu'à l'oiseau lui-même étendent leur courroux.

Bien loin de soupçonner leur volonté traîtresse,
Le cygne, alors au sein d'une heureuse mollesse,
Dans son lit de roseaux
Goûtait un doux repos.
D'ailleurs son ame était trop pure,
Pour lui faire prévoir une si basse injure.

Nos canards, enchantés de l'exploit nomparéil,
De l'ennemi pourtant évitent le réveil.
Partout en diligence
Ils font la confidence
Que, par on ne sait quel malheur,
Le plumage du cygne a changé de couleur.

Du nouvel incident déjà la renommée
A répandu le bruit chez l'espèce emplumée.
Sur cet étrange tour,
Chacun jase à son tour.
L'un dit que la chose est croyable;
Mais un autre prétend qu'elle n'est pas probable.

A douter la plupart néanmoins se bornant,
Les canards empressés veulent qu'incontinent,
Pour juger du prodige
A présent en litige,
Vers le cygne on porte ses pas,
Mais sans faire de bruit, pour ne l'éveiller pas.

De roses et de lys l'aurore complaisante
Semait du Dieu du jour la demeure brillante.
Les oiseaux tout d'un trait,
Où le cygne dormait
Volent. Surprise sans pareille !....
Ils poussent un grand cri : le cygne se réveille.

Il commence à chanter ; les sons mélodieux
Semblaient en cet instant modulés par les Dieux.
De ses chants la magie
Touche jusqu'à l'envie.
Mais las de tant de curieux,
Sur lui-même pourtant il ramène les yeux.

Il s'indigne, à l'aspect de sa métamorphose,
Et, voyant les canards, en devine la cause.
Je veux du lâche tour
Mettre la honte au jour,
Dit-il, c'est votre seule fange
Qui ternit mon éclat par un impur mélange.

Il dit, et se plongeant dans le cristal des eaux,
Dégagé de souillure, il montre à ses rivaux
Cette blancheur insigne,
Noble attribut du cygne.
De leur stratagème confus,
Nos canards désormais ne se montrèrent plus.

DISTRIBUTION DES PRIX.

Le 29 juillet 1839, la Société royale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, réunie extraordinairement à la Société d'horticulture du département du Nord, a tenu sa séance publique annuelle.

M. le préfet du département, membre honoraire de la Société, présidait la séance. Après les discours prononcés par ce magistrat et par M. Davaine, président de la Société royale des sciences, M. le docteur Hautrive, secrétaire de la commission d'agriculture, a proclamé, dans l'ordre suivant, les noms des cultivateurs et des agens agricoles de l'arrondissement de Lille qui ont mérité les récompenses promises.

Culture du mûrier blanc.

La Société accorde à titre d'encouragement :

1.° Une prime de 100 fr. à M.elle Aimée Deroulers, de Lomme, pour la plantation en haie de 300 mètres de mûriers blancs de quatre à cinq ans.

2.° Une prime de 100 fr. à M. Edouard Cuvelier, négociant, à Lille, pour la plantation de 600 mûriers blancs à hautes tiges.

3.° Une prime de 100 fr. à M. Duhayon, notaire, à Ronchin, pour la culture en haie de 200 mètres de mûriers-Moretti, et de 850 mûriers blancs.

Houblonnières.

1.° Une prime de 200 fr. est accordée à M. Beghin-Coget, brasseur, à Thumesnil, pour avoir planté, en 1839, 44 ares 33 centiares de houblon à tige blanche.

2.° Une prime de 100 fr. à M. Ernest Baudain, brasseur, à Wavrin, pour avoir augmenté sa houblonnière de 20 ares, pendant l'année 1839.

3.° Une prime de 100 fr. à M. Florentin Leclercq, brasseur, à Hem, pour avoir augmenté sa houblonnière de 20 ares de houblon français, pendant l'année 1839.

Expériences agronomiques.

1.° Une prime de 75 fr. à M.me veuve Wartelle, fermière, à Avelin, pour avoir semé en lignes, à l'aide d'une *brouette-semoir*, 13 hectares de blé, 3 hectares 63 ares d'avoine et 2 hectares 21 ares de fèves.

2.° Une prime de 75 fr. à M. Isidore Lambelin, cultivateur, à Bondues, pour avoir semé en lignes, avec le semoir à betteraves qu'il a modifié, 5 hectares de fèves et 18 ares d'avoine.

Instruments aratoires.

Une médaille d'encouragement est accordée à M. Duhayon, notaire, à Ronchin, pour avoir adapté à la charrue-brabant un semoir de son invention.

Pour récompenser la bonne conduite, l'intelligence et le zèle des bergers, des maîtres-valets, des servantes et des ouvriers de ferme de l'arrondissement de Lille, la Société a décidé que des primes seraient distribuées aux plus méritans, le jour de sa séance publique annuelle.

Bergers.

1.° M. Pierre Leleux, qui conduit depuis 31 ans le troupeau de M. Alexis Lefebvre, fermier, à Lezennes, a mérité d'être récompensé pour ses bons et loyaux services : une houlette d'argent et 30 fr. en un livret de la caisse d'épargne de Lille, lui sont donnés.

2.° Une médaille d'argent et un livret de 25 fr. de la caisse

d'épargne sont accordés à M. Louis Collier, qui est berger depuis 26 ans chez M. Mulle, fermier, à Camphin-en-Pévèle.

Valets de charrue.

1.° M. Pierre Sauvage, qui a rempli avec zèle, intelligence et probité les fonctions de valet de charrue pendant 21 ans chez M. Crepeaux, fermier, à Bauvin, et pendant 30 ans chez M. Delecour, fermier, dans la même commune, a mérité les épis d'argent et un livret de 30 fr. de la caisse d'épargne.

2.° Une fourche d'honneur et un livret de 25 fr. sont accordés à M. Aimable Godefroid, qui, depuis 46 ans, est au service de M. Boidin, fermier, à Lesquin, en qualité de valet de charrue.

3.° Une médaille d'argent et un livret de 20 fr. à M. Edmond Menu, valet de charrue, depuis 44 ans, chez M.me veuve Deleruyelle, à Annœullin.

4.° Une médaille d'argent et un livret de 20 fr. à M. Ferdinand Fiévet, valet de charrue, depuis 40 ans, chez M. J.-B. Bailleux, cultivateur, à Hem.

5.° Une médaille d'argent et un livret de 20 fr. à M. Pierre Dubart, valet de charrue, depuis 39 ans, chez M. Paul Hochart, à Hallennes-lez-Haubourdin.

6.° Une médaille d'argent et un livret de 20 fr. à M. Louis Poilet, valet de charrue, depuis 37 ans, chez M. Louis Villette, cultivateur, à Lomme.

Servantes de ferme.

Les servantes de ferme admises à concourir pour les primes offertes par la Société ont donné, pendant de longues années, des preuves d'ordre, d'économie, de fidélité et d'attachement à leurs maîtres. La Société décerne :

1.° Une médaille d'argent et un livret de 30 fr. à M.elle Louise Castelain, depuis 32 ans chez M. Peucelle, fermier, à Esquermes.

2.° Une médaille d'argent et un livret de 25 fr. à M.elle Catherine Flouquet, depuis 31 ans chez M. Menu, fermier, à Bauvin.

3.° Une médaille d'argent et un livret de 20 fr. à M.elle Florentine Chocreau, depuis 30 ans chez M. Castel, cultivateur, à Frelinghien.

Journaliers.

1.° Une bêche d'honneur et 30 fr. en un livret de la caisse d'épargne sont accordés à M. Liénard Bavon, depuis 60 ans ouvrier de ferme dans l'exploitation de la famille Duhamel et Delangre, à Englos.

2.° Une médaille d'argent et un livret de 25 fr. à M. Auguste Leman, depuis 52 ans journalier dans la ferme exploitée par M. Louis Lefebvre, cultivateur, à Ronchin.

3.° Une médaille d'argent et un livret de 20 fr. à M. Pierre Dillies, depuis 50 ans journalier dans la ferme de M. Deleporte, meunier et cultivateur, à Marquette.

4.° Une médaille d'argent et un livret de 20 fr. à M. Pierre Delerue, ouvrier de ferme, depuis 49 ans, chez M. Alexis Lefebvre, à Lezennes.

5.° Une médaille d'argent et un livret de 20 fr. à M. Maximilien Sauvage, ouvrier de ferme, depuis 45 ans, chez M. Delecour, à Bauvin.

6.° Une médaille d'argent et un livret de 20 fr. à M. Séraphin Ducatillon, ouvrier de ferme, depuis 42 ans, chez M.me veuve Wartelle, à Avelin.

7.° Une médaille d'argent et un livret de 20 fr. à M. François Robart, ouvrier de ferme, depuis 41 ans, chez M. Butin, à Prémesques.

8.° Une médaille d'argent et un livret de 20 fr. à M. Jean-Baptiste Marescaux, ouvrier de ferme, depuis 40 ans, chez Pierre Fremaux, à Wavrin.

Parmi les agens agricoles, que leurs années de service, trop peu nombreuses encore, n'ont point fait admettre au partage

des primes, il en est deux que la Société a distingués pour leur aptitude particulière à exécuter les différents travaux des champs et leur habileté à se servir des nouveaux instruments aratoires. En conséquence elle décerne :

1.° Une médaille d'argent et un livret de 30 fr. de la caisse d'épargne à M. Philippe Leroy, maître-valet, chez M. Demesmay, à Templeuve.

2.° Une médaille d'argent et un livret de 25 fr. à M. Magloire Dubrulle, ouvrier de ferme, chez M. Taffin-Peuvion, à Lesquin.

La Société, s'étant réservé le droit de récompenser par des primes ou des médailles les auteurs de quelque découverte ou de quelque expérience utile non comprise dans son programme, accorde une médaille d'argent, et plusieurs ouvrages élémentaires de mécanique à M. Maximilien Lalou, apprenti bourrelier, à Carvin, pour l'invention d'une machine au moyen de laquelle un seul ouvrier suffit pour filer des cordes.

Education des vers-à-soie.

1.° Une médaille d'or de la valeur de 200 fr. est décernée à M. Charles Bachy, pour avoir élevé 25,000 vers-à-soie avec la feuille de scorsonère.

2.° Une médaille d'argent, grand module, et deux ouvrages sur la culture du mûrier et l'éducation des vers-à-soie, à M. Dumortier, de Tourcoing, pour avoir élevé 14,000 vers-à-soie avec la feuille des mûriers qu'il cultive depuis deux ans.

3.° Une médaille d'argent, grand module, à M.elle Aimée Deroulers, de Lomme, pour s'être livrée avec succès, depuis plusieurs années, à l'éducation des vers-à-soie.

Littérature.

Une médaille d'or de la valeur de 300 fr. est décernée à M. Brun-Lavaine, auteur d'un mémoire sur l'état de l'industrie

et du commerce, dans la Flandre française, depuis l'avènement de Philippe-le-Hardi en 1384, jusqu'à la mort de Charles-le-Téméraire en 1477.

Le président,
DAVAINE.

Le secrétaire de la commission d'agriculture,
A. HAUTRIVE.

D. M. P.

OUVRAGES

OFFERTS PAR DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Pendant le 2.e semestre de 1838 *et l'année* 1839.

BAILLY DE MERLIEUX. — Mémorial encyclopédique et progressif des connaissances humaines.

BOUILLET. — Promenade archéologique de Clermont à Bourges, faite en novembre 1837. Caen, 1838. — Rapport sur les monuments du Puy-de-Dôme, lu dans les séances générales tenues à Clermont par la Société française pour la conservation des monuments. Caen, 1838.

BOURDON (Henri). — Rapport sur l'industrie des soies, présenté à M. le ministre des travaux publics, de l'agriculture et du commerce, suivi de considérations générales snr les diverses applications des procédés de ventilation, par M. Darcet. 1838.

CLÉMENT (madame veuve), née Hémery. — Notice sur M. Héeart, avec son portrait.

CORNE. — Nouvelles esquisses de mœurs, première partie. Douai, 1838.

DE BRÉBISSON. — Considérations sur les diatomées et essai d'une classification des genres et des espèces appartenant à cette famille. Falaise, 1838.

DELCROIX (Fidèle). — Poésies. Paris, 1839.

DERODE. — Quatre mémoires sur les chemins de fer du Nord. — Quinze discours prononcés à la chambre des députés par M. de Lamartine, député du Nord. — Introduction à l'étude des langues. Principes élémentaires de grammaire destinés aux

commençants, par M. Derode (Victor), 2.e édition. Lille, 1838. Trois parties (français, latin et grec).

FÉE. — Essai sur les cryptogames des écorces exotiques officinales. Supplément et révision. Paris et Strasbourg, 1837. In-4.o

GIRARDIN. — Premier mémoire sur les puits artésiens forés dans le département de la Seine-Inférieure. 1838. — Mémoire sur un nouvel engrais liquide.

GRATELOUP. — Conchyliologie fossile du bassin de l'Adour ou description des coquilles fossiles qui ont été trouvées dans les terrains marins tertiaires aux environs de Dax. Bordeaux, 1837. — Mémoire sur les coquilles fossiles des Mollusques terrestres et fluviatiles (de la classe des Trachélipodes) observés dans les terrains tertiaires du bassin de l'Adour, faisant suite à la Conchyliologie fossile de ce bassin. 1838. — Conchyliologie fossile du bassin de l'Adour (4.e mémoire). Famille des Mélaniens. Description des genres et des espèces de coquilles fossiles appartenant à cette famille de Trachélipodes. — 5.e mémoire. Familles des Plicacés. Description des genres et des espèces de coquilles fossiles appartenant à cette famille de Trachélipodes, qu'on observe dans les couches des terrains marins supérieurs du bassin de l'Adour, aux environs de Dax (Landes), avec figures. — Tableau statistique des coquilles univalves fossiles trouvées dans les couches tertiaires du bassin de l'Adour (environs de Dax). — Géo-zoologie, discours sur la Zoologie fossile. Bordeaux, 1839.

HURTREL D'ARBOVAL. — Dictionnaire de médecine, de chirurgie et d'hygiène vétérinaire. 2.e édition. 6 vol. in-8.o

JOBARD. — Orgie philosophique.

KUHLMANN. — Quelques expériences concernant la fabrication du sucre de betteraves.

LEFEBVRE (Julien). — Eléments of practical agriculture, etc., by David Low. 2.d édition. London, 1838.

LE GLAY. — Notice sur les archives du département du Nord.

LEGRAND. — Rapport de la commission chargée d'examiner les

propositions du maire relatives à la révision du tarif de l'octroi et à la construction de divers édifices. Lille, 1839.

LIOUVILLE. — Observations sur un mémoire de M. Ivory.

LOISELEUR-DESLONGCHAMP. — Histoire du Cèdre du Liban. 1837. — Rapport à la Société royale et centrale d'agriculture sur la culture du mûrier et les éducateurs des vers à soie dans les environs de Paris.

MALINGIÉ-NOUEL. — Discours prononcé à la distribution des prix de Pont-Levoy.

MEIGEN. — Systematische beschreibung des bekannten europaischen Zweiflugeligen Insekten. Siebenter theil oder supplementband. mit 8 Steintafeln. Hamm, 1838. In-8.o

MULLIE. — Manuel mythologique ou théogonie des Grecs comparée à l'histoire. Paris, In-12.

PHILIPPAR. — Mémoire sur la renouée des teinturiers (*polygonum tinctorium*), considérée comme plante indigofère, par Philippar et Colin. Paris, 1839.

PICARD (Casimir). Notice sur quelques instruments celtiques. — Histoire naturelle. Études sur les géraniées qui croissent spontanément dans les départements de la Somme et du Pas-de-Calais.

QUÉTELET. — De l'influence des saisons sur la mortalité aux différents âges dans la Belgique. 1838. — Résumé des observations météorologiques faites en 1838 à l'observatoire de Bruxelles. — Catalogue des principales apparitions d'étoiles filantes. Bruxelles, 1839. — Sur l'état du magnétisme terrestre à Bruxelles pendant les douze années de 1827 à 1839. Bruxelles, 1839.

VAN-MONS. — La chimie des éthers. T. 1.er Louvain, 1837. In-12.

VINCENT. — Note sur la résolution des équations numériques. — Premier mémoire sur l'acoustique. Théorie de la gamme. — Second mémoire. Linguistique. Musique chez les Grecs. — Note sur l'origine des chiffres. Lettre à M. Libri. — Notice sur le nombre de Platon.

OUVRAGES OFFERTS PAR DES ÉTRANGERS.

AUZOUX. — Cours d'anatomie physiologique ou description succincte des phénomènes physiques de la vie dans l'homme et les différentes classes d'animaux, à l'aide de l'anatomie clastique. Paris, 1839. — Rapport de l'anatomie clastique de M. Auzoux. 1839.

BERNARD-DEROSNE. — Notice sur le *Monasia*.

BOURLET (l'abbé). — Quelques pièces de poésie religieuse. 1836.

DELABORDE. — Rapport fait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au nom de la commission des antiquités nationales, sur le concours de 1839.

DELEBECQUE. — Rapport fait à la chambre des députés en 1838 sur l'établissement d'un chemin de fer de Calais à Lille par Watten, etc.

D'HOMBRES FIRMAS (le baron). — Notice biographique sur F. Boissier De la Croix de Sauvages, etc. Nismes, 1838. — Recueil de mémoires et d'observations de physique, de météorologie, d'agriculture et d'histoire naturelle. Nismes, 1838. In-8.o

FOURNIER. — Le sucre colonial et le sucre indigène. Paris, 1839.

GRARD. — Observations sur la question des sucres, présentées aux chambres des pairs et des députés par les agriculteurs fabricants de sucre des arrondissements de Valenciennes et d'Avesnes. Valenciennes, 1839.

HUGUENY. — Nouvelles considérations sur les agents généraux moteurs de l'action universelle (électricité, magnétisme, calorique) admis comme éléments de la lumière. Théorie nouvelle. 1834.

JOHANYS. — Minéralogie. Détermination des caractères spécifiques

des roches, appliquée particulièrement aux départements de la Drôme et de l'Ardèche.

LE GLAY (Edward). — Fragments d'épopées romanes du 12.e siècle, traduits et annotés. Paris, 1838.

LENGLET. — Mémoire sur l'état primitif et sur l'organisation de l'univers. Paris, 1837. — Dieu, la nature et ses lois; l'homme et sa destinée. Douai.

PASCAL. — De l'agrandissement de la ville de Lille.

PUGET. — Introduction à l'étude de la science sociale.

PUTON (Ernest). Des métamorphoses et modifications survenues dans certaines roches des Vosges.

QUENSON. — La Croix-Pèlerine. Notice historique sur un monument des environs de Saint-Omer. Douai, 1835. — Pierres d'Acques ou notice historique sur quelques anciens monuments des environs d'Arras. Douai, 1830.

ROUGER. — Compte-rendu des travaux de la Société de médecine de Lyon, depuis le 1.er janvier 1833 jusqu'au 1.er juillet 1836. Lyon, 1838.

SÉNÉCLAUZE. — Catalogue des mûriers cultivés dans son établissement à Bourg-Argental (Loire), suivi d'une notice sur le mûrier-Moretti et sur la plantation du mûrier.

TESTELIN. — Un mot sur la grippe épidémique de 1837.

THIERRY (Augustin). — Rapport sur les travaux de la commission des monuments inédits de l'histoire du Tiers-État. 1838.

WILHEM. — Programme général des études musicales établissant trois degrés d'instruction qui se rapportent à la lecture, à la grammaire et à la rhétorique dans l'étude des langues. Paris, 1839.

ANONYMES. — Le Propagateur du progrès en agriculture, recueil périodique de l'association pour la propagation en France de la culture en lignes par le semoir Hugues.

ANONYMES. — Le Puits artésien. Revue du Pas-de-Calais.
— Deux chemins de fer de Paris à Dunkerque.
— Chemins de fer du Nord (Paris, Londres, Bruxelles).
— Notice biographique sur J.-B. Huzard. Paris, 1839.
— Plus de famine, plus de disette. Pétition aux chambres.
— Éloge historique de M. Philibert Pascal.

OUVRAGES ENVOYÉS PAR LE GOUVERNEMENT

OU DONNÉS PAR L'AUTORITÉ LOCALE.

Description des machines et procédés consignés dans les brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation dont la durée est expirée ou dont la déchéance a été prononcée. T. 33. 34, 35, 36.

Quatorzième supplément du catalogue des spécifications des brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation. Année 1838.

Statistique de la France. Commerce extérieur. 1838.

Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique, publiés par la Société royale et centrale d'agriculture. 1838.

Économie théorique et pratique de l'agriculture, par le baron Crud. Paris, 1839. 2 vol.

Préceptes d'agriculture pratique de J.-N. Schwerz, etc., traduits sur la 2.me édition, par P.-R. Schauemburg. Paris, 1839.

Éléments d'agriculture pratique, par David Low, etc., traduits de l'anglais par J.-J. Lainé, etc. Paris, 1838-1839. 2 vol.

Traité des fruits, par Couverchel.

Traité des assolements et culture des plantes par Schwertz, traduit par Rendu.

Nouveau procédé pour la conservation des grains, par M. le général Demarçay.

Trois lithographies représentant un taureau et deux vaches à courtes cornes, pur sang, de l'étable du haras royal du Pin.

Rapport fait à l'Académie royale des inscriptions et belles lettres, au nom de la Commission des antiquités nationales, par le comte Alexandre Delaborde.

La Revue agricole. Bulletin spécial des associations agricoles.

Maison rustique du 19.e siècle, 2.e série. Journal d'agriculture pratique, de jardinage et d'économie domestique.

Le Propagateur de l'industrie de la soie en France.

Catalogue de la bibliothèque de la ville de Lille. Sciences et arts. 1839.

Rapport du conseil central de salubrité du département du Nord à M. le préfet. Lille, 1838.

ABONNEMENTS OU ACHATS DE LA SOCIÉTÉ EN 1839.

Annuaire pour l'an 1839, présenté au roi par le bureau des longitudes, et augmenté de notices scientifiques par M. Arago.

Annuaire statistique du département du Nord, par MM. Demeunynck et Devaux. 1839.

Annales de chimie et de physique.

Annales des sciences naturelles (zoologie et botanique).

Archives médicales.

Bibliothèque universelle de Genève.

Congrès scientifique de France. 5.e et 6.e sessions.

Essai sur la philosophie des sciences, ou exposé analytique d'une classification naturelle de toutes les connaissances humaines, par Ampère. 1.re partie. Paris, 1838.

Histoire métallique des dix-huit provinces des Pays-Bas, depuis l'abdication de Charles-Quint jusqu'à la paix de Bade en 1716, par M. Gérard Van Loos. La Haye, 1732-1737. 5 vol. in-fol.

Journal des connaissances usuelles et pratiques.

Journal des connaissances utiles.

Journal des savants.

La Flandre agricole et manufacturière, journal de l'agriculture et de l'industrie du nord de la France et de la partie occidentale de la Belgique.

La Phrénologie, journal du perfectionnement individuel et social.

Le Propagateur de l'industrie de la soie en France.

L'Institut, journal général des sociétés et travaux scientifiques de la France et de l'étranger. 1.re et 2.e sections.

Manuel d'agriculture, par M. Rendu. 1838.

Maison rustique du 19.e siècle, 2.e série. Journal d'agriculture pratique, de jardinage et d'économie domestique.

Moniteur de la propriété et de l'agriculture.

Plantes cryptogames de France, par M. Desmazières.

Relation du siège et du bombardement de Valenciennes, en mai, juin et juillet 1793, dédiée à l'armée française, par A. Texier de la Pommeraye, etc., pour servir à l'histoire. 1839.

ENVOIS

DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

ABBEVILLE. — Mémoires de la Société royale d'émulation.

AMIENS. — Mémoires de l'Académie des sciences, agriculture, commerce, belles-lettres et arts du département de la Somme.

ANGERS. — Bulletin de la Société industrielle d'Angers et du département de Maine-et-Loire.

— Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts. — Travaux du comice agricole de Maine-et-Loire.

ANGOULÊME. — Annales de la Société d'agriculture, arts et commerce du département de la Charente.

BAYEUX. — Mémoires de la Société vétérinaire des départements du Calvados et de la Manche.

BESANÇON. — Mémoires et rapports de la Société d'agriculture, sciences naturelles et arts du département du Doubs. — Mémoires de la même Société pour les années 1838 à 1839, divisés en deux parties : 1.° Traité de physique végétale, par M. Bosc ; 2.° Opinions de la Société sur diverses questions d'économie rurale proposées par M. le ministre des travaux publics, de l'agriculture et du commerce. Besançon, 1839.

BORDEAUX. — Actes de la Société linnéenne. — Supplément au t. X. Résumé analytique et méthodique des dix premiers volumes, bulletins et actes de la Société, de l'année 1826 à l'an 1839, par M. A. Moure.

— Actes de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts.

BOULOGNE-SUR-MER. — Mémoires de la Société d'agriculture, du commerce, des sciences et des arts.

BRUXELLES. — Bulletins des séances de l'Académie royale des

sciences et belles-lettres. — Nouveaux mémoires de l'Académie royale des sciences et belles-lettres. T. 11. 1838. in-4.o — Mémoires couronnés par l'Académie royale des sciences et belles-lettres. T. 14, première partie. 1838. in-4.o

CAEN. — Séance de la Société royale d'agriculture et de commerce. Concours de labourage, etc. 1838. — Séances de janvier et février 1839. — Extrait des séances de la Société en 1838, par M. Lair. — Compte-rendu par M. Bitot de sa culture de betteraves à sucre dans la commune de Douvres, près Caen, depuis le mois de mai 1833 jusqu'au 9 octobre 1837. — Observations communiquées à la séance de novembre 1838, par M. Fouche.

CAHORS. — Bulletin de la Société agricole et industrielle du département du Lot.

CAMBRAI. — Mémoires de la Société d'émulation.

CHALONS-SUR-MARNE. — Séance de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne. 1838.

CHATEAUROUX. — Ephémérides de la Société d'agriculture du département de l'Indre.

COMPIÈGNE. — L'Agronome praticien, journal de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Compiègne.

DOUAI. — Séance publique de la Société d'agriculture, sciences et arts du département du Nord. 1812. — Annales de la Société, etc. 1829 à 1833, 1835 à 1836, 1837 à 1838. Table des matières. 1838.

EVREUX. — Bulletin de l'Académie ébroïcienne.

— Recueil de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure.

FALAISE. — Mémoires de la Société académique agricole, industrielle et d'instruction de l'arrondissement. — Annuaire de l'arrondissement de Falaise, publié par la Société académique, etc. 3.e et 4.e années.

FOIX. — Annales agricoles, littéraires et industrielles de l'Ariège.

GENÈVE. — Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle.

LE MANS. — Bulletin de la Société royale d'agriculture, sciences et arts.

LILLE. — Annales de la Société d'horticulture du département du Nord.

LONDRES. — Journal de la Société anglaise d'agriculture. 1.er vol. 1.re partie. 1839.

LONS-LE-SAULNIER. — Batteir à blé à vapeur. — Séance publique de la Société d'émulation du département du Jura. 1838.

LYON. — Séance publique de la Société royale d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles. — Annales des sciences physiques et naturelles, d'agriculture et d'industrie, publiées par la Société royale, etc.

MEAUX. — Publications de la Société d'agriculture, sciences et arts de mai 1837 à mai 1838. 1838.

METZ. — Mémoires de l'Académie royale de Metz. Lettres, sciences, arts, agriculture. — Documents relatifs à l'emploi fait par l'Académie royale de Metz des sommes allouées en 1838 par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, pour encouragements à l'agriculture dans le département de la Moselle. Metz. 1839.

MONTAUBAN. — Recueil agronomique publié par les soins de la Société des sciences, agriculture et belles-lettres du département de Tarn-et-Garonne.

MONT-DE-MARSAN. — Annales de la Société économique d'agriculture, commerce, arts et manufactures du département des Landes.

MULHOUSE. — Bulletins de la Société industrielle.

NANCY. — Mémoires de la Société royale des sciences, lettres et arts. — Société centrale d'agriculture. Réclamation de l'agriculture française, l'une des plus arriérées de l'Europe, près du gouverne-

ment et des chambres, par M. Bertier de Roville. Nancy, 1839.

NANTES. — Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure. — Journal de la section de médecine de la Société académique du département de la Loire-Inférieure.

PARIS. — Procès verbal de la 107.e séance publique de l'Athénée des arts. 1839. — Extrait du registre des délibérations de l'Athénée des arts sur le microscope pancratique construit par l'ingénieur Chevallier.

— Bulletin de la Société de géographie.

— Bulletin de la Société géologique de France.

— Mémoires de la Société royale des antiquaires de France, t. 14, Nouvelle série, t. 4.

— Annales de la Société royale d'horticulture et journal spécial de l'état et des progrès du jardinage.

— Bulletin des séances de la Société royale et centrale d'agriculture. — Rapport sur la nécessité de modifier l'état actuel de la législation sur les biens communaux, par le baron de Mortemart-Boissé. Paris, 1839. — Annuaire de la Société royale et centrale d'agriculture. Année 1839.

ROCHEFORT. — Procès-verbaux des séances de la Société d'agriculture, sciences et belles-lettres.

ROUEN. — Précis analytique des travaux de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts.

SAINT-ÉTIENNE. — Bulletin de la Société industrielle de l'arrondissement (agriculture, sciences, arts et commerce).

SAINT-OMER. — Mémoires de la Société d'agriculture.

SAINT-QUENTIN. — Statuts et réglements de la Société industrielle et commerciale.

STRASBOURG. — Nouveaux mémoires de la Société des sciences, agriculture et arts du département du Bas-Rhin.

TOULOUSE. — Histoire et mémoires de l'Académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres.

— Recueil de l'Académie des Jeux-Floraux.

TOURS. — Annales d'agriculture publiées par la Société d'agriculture, de sciences, d'arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.

TROYES. — Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.

VERSAILLES. — Mémoires de la Société royale de l'agriculture et des arts du département de Seine-et-Oise.

— Mémoires de la Société des sciences naturelles de Seine-et-Oise.

ENVOIS

DES SOCIÉTÉS NON CORRESPONDANTES.

ARBOIS. — Compte-rendu de la première séance du Comice agricole de l'arrondissement de Dôle (Jura). 1839.

AMIENS. — Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie.

CHARTRES. — Comice agricole de l'arrondissement. Cérémonie du concours 1838 et 1839.

GRENOBLE. — Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement. 1839.

LILLE. — Séance générale de l'Association lilloise du 6 novembre 1838. Rapport de la commission de littérature.

LOUVAIN. — Réglement de la Société d'agriculture et de botanique. 1838.

ROUEN. — Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.

SAINT-QUENTIN. — Comice agricole de l'arrondissement. Mémoire produit par M. Vangeon, artiste vétérinaire, et par M. Fresnaye, propriétaire, sur une question proposée par le Comice.

VALENCE. — Bulletin des travaux de la Société départementale d'agriculture de la Drôme.

— Mémoires de la Société de statistique, des arts utiles et des sciences naturelles du département de la Drôme.

DONS

FAITS A LA SOCIÉTÉ.

BEAULINCOURT (le comte Edouard de). — Deux échinides fossiles.

DUCRO. — Pierre coquillière trouvée au sommet du mont Katskill, sur les bords de l'Hudson (Etats-Unis d'Amérique) en novembre 1838.

GIHOUL. — Divers fossiles animaux et végétaux, provenant des houillères de Mons.

GILLET DE LAUMONT. — Avant-bras de femme terminé par la main, le tout revêtu des parties molles et momifié naturellement dans les caveaux du couvent des Cordeliers, à Toulouse.

LECLERC. — Une cigogne.

LESUR. — Môle hydatique en grappe, expulsée après cinq mois de gestation présumée.

LIÉNARD. — 47 échantillons de minéraux. — 5 échantillons de bois pétrifié. — 4 coquilles fossiles. — 3 polypiers. — 1 échinide fossile. — 2 échantillons de calcaire coquillier. — 1 coco. — 1 corps ovoïde qui paraît être un calcul.

Ministre (le) de l'agriculture et du commerce. — Modèle en relief de magnanerie salubre, d'après les procédés de ventilation forcée de M. Darcet.

OLIVIER. — Une corne de la peau enlevée sur la lèvre inférieure d'un homme.

RIBEAUCOURT. — Une grenouille commune à cinq pattes.

TESTELIN. — Pseudo-membranes vomies par un sujet atteint de croup. — Extrémités articulaires des trois os de l'articulation du coude, offrant des traces qui semblent le résultat de leur fracture simultanée et d'une consolidation ultérieure parfaite de cette triple fracture.

TESTELIN et DAUBRESSE. — Squelette d'homme présentant de nombreux exemples d'une ossification complète des muscles et des tendons.

LISTE DES MEMBRES RÉSIDANTS

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES, DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS DE LILLE.

1839.

Membres honoraires.

MM. le Préfet du département du Nord.
Le Maire de Lille.
PEUVION, négociant, admis le 17 nivôse an XI.
GODIN, docteur en médecine, admis le 3 février 1832.

MEMBRES TITULAIRES.

Composition du bureau en 1839.

Président. M. DAVAINE, ingénieur des ponts-et-chaussées, admis le 7 septembre 1832.

Vice-président. M. KUHLMANN, professeur de chimie, admis le 20 mars 1824.

Secrétaire-général. M. MILLOT, professeur à l'hôpital militaire, admis le 1.er septembre 1837.

Secrétaire de correspondance. M. LEGRAND, avocat, admis le 3 février 1832.

Trésorier. M. BORELLY, inspecteur des douanes, admis le 2 mars 1832.

Bibliothécaire. M. HAUTRIVE, docteur en médecine, admis le 7 novembre 1838.

MM. MACQUART, propriétaire, admis le 27 messidor an XI.
DELEBENNE, professeur de physique, admis le 12 septembre 1806.

MM. Degland, docteur en médecine, admis le 20 décembre 1814.

Desmazières, propriétaire, admis le 22 août 1817.

Liénard, professeur de dessin, admis le 5 septembre 1817.

Lestiboudois (Thém.), professeur de botanique, admis le 17 août 1821.

Musias, propriétaire, admis le 18 avril 1822.

Verly fils, architecte, admis le 18 avril 1823.

Murville, professeur à l'hôpital militaire, admis le 18 février 1825.

Bailly, docteur en médecine, admis le 2 octobre 1825.

Heegmann, négociant, admis le 2 décembre 1825.

Barbois (Théod.), négociant, admis le 16 décembre 1825.

Lestiboudois (J.-B.), docteur en médecine, admis le 20 janvier 1826.

Delattre, négociant, admis le 3 mars 1826.

Decourcelles, propriétaire, admis le 21 novembre 1828.

Danel, imprimeur, admis le 5 décembre 1828.

Doublet fils, docteur en médecine, admis le 3 décembre 1830.

Vaillant, professeur à l'hôpital militaire, admis le 6 avril 1831.

Moulas, propriétaire, admis le 27 avril 1831.

Mullié, chef d'institution, admis le 20 avril 1832.

Le Glay, archiviste du département du Nord, admis le 19 juin 1835.

Benvignat, architecte, admis le 1.er juillet 1836.

Dujardin, docteur en médecine, admis le 4 novembre 1836.

Poggiale, professeur à l'hôpital militaire, admis le 1.er décembre 1837.

Mounier, professeur à l'hôpital militaire, admis le 5 janvier 1838.

MM. Derode (Victor), chef d'institution, admis le 5 janvier 1838.

Gillet de Laumont, inspecteur des lignes télégraphiques, admis le 16 novembre 1838.

Testelin, docteur en médecine, admis le 5 avril 1839.

De Contencin, secrétaire-général de la préfecture, admis le 19 avril 1839.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Pages.

Mémoire sur les bibliothèques publiques et les principales bibliothèques particulières du département du Nord : par M. Le Glay, membre résidant 5

POÉSIE.

A Cienfuegos, traduction de l'espagnol en vers français ; par M. Moulas, membre résidant 483

Fables traduites du portugais, de Soares, par M. Moulas, membre résidant 493

Distribution des prix 501

Ouvrages offerts par des membres de la Société pendant le 2.e semestre de 1838 et l'année 1839 507

Ouvrages offerts par des étrangers 510

Ouvrages envoyés par le Gouvernement ou donnés par l'autorité locale 513

Abonnements ou achats de la Société en 1839 515

Envois des Sociétés correspondantes 517

— des Sociétés non correspondantes 521

Dons faits à la Société 522

Liste des membres résidants 523